Digitized by Google

210

fiche forte

1968

21400
hist. 8. 1 fr. 131

#

Chardin

Jean

A AMSTERDAM.
Chez Jean Wolters et Ysbrand Haring.

DUQUE DE LA VILLE MV LYON

BIBLIOTHEQUE VILLE LYON 1897

346211

JOURNAL DU VOYAGE DU CHEVALIER CHARDIN EN

PERSE & aux Indes Orientales, par la MER NOIRE & par la COLCHIDE.

QUI CONTIENT

Le Voyage de PARIS *à* ISPAHAN.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1897

+EX+ BIBLIOTH +PUB+ COLLEC LUGDUN.

AMSTERDAM,
& se vend
A PARIS,
Chez DANIEL HORTHEMELS,
Libraire, ruë de la Harpe,
au Mécénas.

M. DC. LXXXVI.

AU ROI.

SIRE,

JE *présente à* Vôtre Majesté *le prémier Volume de mon second voiage d'Asie, non tant pour lui donner du lustre par une Dédicace si éclatante, que pour m'aquiter d'un devoir indispensable, en Vous ofrant les prémices d'un Ouvrage dont la*

publication Vous est entiérement duë.

Je le puis assurer, Sire, *dans la plus éxacte vérité: cét Ouvrage est un fruit de Vôtre bienveillance Roiale. Je l'ai principalement entrepris, parce que j'ai vû que la matiere Vous en plaisoit. Je l'ai composé à l'ombre du Trône auguste que* Vôtre Majesté *remplit si glorieusement. Je n'ai pris sur mes ocupations ordinaires le loisir de le faire imprimer, que par l'ardeur de rendre plus public le ressentiment de mon cœur pour les graces infinies que j'ai reçuës de* Vôtre Majesté, *& l'admiration dont je suis rempli pour ses Vertus Héroïques.*

Dés l'instant, Sire, *que la bonté de Dieu m'eût fait choisir ce bienheureux Païs, pour y joüir doucement*

ment du fruit de mes longs Voiages, j'y fus reçû favorablement par le feu Roi de glorieuſe mémoire. Il m'y donna quelque rang, par la dignité dont il me revêtit: & la Nobleſſe, qui d'elle-même y eſt ſi affable & ſi généreuſe, ne manqua pas d'imiter, en mon endroit, l'éxemple de ce Grand Prince: Les plus-célébres Sociétez me firent l'honneur de m'admettre en leur Corps: Je fus même élévé juſqu'à une Députation importante, de la part du Souverain, vers des Etats voiſins. Mais quoi que ce ſoit de la main du feu Roi, que j'aie reçû tant de faveurs, je ne laiſſe pas, Sire, *d'en devoir tourner la reconnoiſſance vers* Vôtre Majeſté, *par bien des raiſons, que je puis renfermer dans cette union parfaite, qui vous a fait partager avec ce Roi ſi Grand & ſi Bon, depuis ſes plus im-*

portantes affaires, juſques aux moindres de ſes ſoins; & qui en particulier, Vous a fait prendre part à tous les actes de ſa bénéficence Roiale.

J'étalerois des graces encore plus-douces & plus-précieuſes, ſi je racontois, Sire, *celles que j'ai reçuës immédiatement de* Vôtre Majeſté: *mais elles ſont en trop grand nombre; & la gratitude dont elles me rempliſſent eſt trop au deſſus de mes expreſſions.*

Si je manque de force, pour repréſenter les bien-faits que j'ai reçûs de Vôtre Majeſté, *j'en manque bien davantage pour publier les qualitez Héroïques que toute l'Europe admire dans Vôtre Perſonne ſacrée, & qui vous font ſoûtenir avec tant d'éclat la glorieuſe Couronne que Vous avez reçûe de vos Ancêtres.*

J'ai eu l'honneur d'aprocher des

Rois

Rois qui passent pour les plus-puissans du Monde; mais nulle de ces grandes Images de la Divinité, n'est son Image, Sire, comme Vous bêtes en douceur, en vigilance, en fermeté: nulle n'a aporté au Gouvernement d'un grand Empire tant d'art & d'experience: nulle n'a tant de valeur pour le soûtenir, ou pour l'acroître: nulle n'a joint à la sience de commander sur Terre, une si vaste & si sure connoissance de la Mer, soit pour la Guerre, soit pour la Navigation.

Je pousserois bien plus-loin ce Parallele, où Vôtre Majesté *a tant d'avantage, si mes yeux n'étoient ébloüis dés qu'ils se tournent de Vôtre côté. J'ai bien eu la hardiesse de tracer, dans les Volumes qui doivent suivre; & peut-être que ce n'a pas été tout-à-fait malheureusement; les caractéres des plus-*

fameux Monarques de l'Orient : mais je n'ose, quoi qu'-animé de la plus vive ardeur, toucher à celui de Vôtre Majesté ; *ne me trouvant pas capable de le faire d'une maniére assez noble.*

Je m'éforcerai, Sire, *de le devenir : & cependant, je continuerai les vœux que je fais à Dieu, pour lui demander que le régne de* Vôtre Majesté *soit & long & florissant : que Vôtre Trône auguste soit toûjours l'inviolable Azile des Opressez : que Vôtre Sceptre soit affermi dans le cœur de Vos sujets, aussi inébranlablement qu'il l'est dans vos triomphantes mains : & qu'enfin, pour comble de gloire, Vous portiez au comble le bonheur de Vôtre Peuple. Ce sont les vœux que fera jusqu'à son dernier soûpir,*

SIRE,

De Vôtre Majesté,

Le tres-humble, tres-obéïssant & tres-fidéle sujet & serviteur.

CHARDIN.

PREFACE.

VOICI la prémiére partie de mes Rélations de Perſe, que j'ay diviſées en quatre volumes. Le prémier, qui eſt celui-ci, contient le Journal de mon voiage de Paris à Iſpaham, & finit au mois de Juin 1673. Je n'ai que faire d'en

dire davantage, puis que je le donne tout entier au public.

La Seconde partie, qui eſt le reſte de mon Journal de 1673. contient une deſcription générale de l'Empire de Perſe, de ſes Forces, de ſes Loix, de ſon Gouvernement, des Mœurs & des Coûtumes des Perſans, de leurs Siences, de leurs Arts, de leur induſtrie méchanique & civile, & une deſcription particuliere de la ville d'Iſpaham, qui eſt aujourd'hui la Capitale de ce vaſte Empire, avec trente-cinq ou quarante figures des plus-beaux & des plus-remarquables Edifices de cette grande ville, ou d'autres choſes particulieres.

La Troiſiéme partie, qui eſt

mon

mon Journal de 1674. contient entre autres choſes les ruïnes de Perſepolis repréſentées en vingt-deux planches, & en une deſcription ample & éxacte, avec des remarques par tout ſur les Figures les moins intelligibles de ces Mazures, qui ſont les plus-glorieux Monumens, & les plus-beaux reſtes de l'Antiquité, avec une Rélation de la Réligion des Perſans, tirée tant de leur culte public, que de leurs livres, dont on donne de longues traductions.

La Quatriéme & derniére partie, qui eſt compoſée de mes Journaux de ſeptante-cinq, ſeptante-ſix, & ſeptante-ſept, renferme une piéce tout-à-fait nouvel-

le, & inconnuë dans nôtre Europe; c'eſt un abregé de l'Hiſtoire de Perſe, extrait des Auteurs Perſans.

Aprés avoir informé le Lecteur du deſſein de mes Mémoires, je lui dirai quelque choſe du temps, & des moiens que j'ai emploiez pour les compoſer.

J'allai par terre aux Indes Orientales l'an 1665. J'arrivai en Perſe au commencement de l'année 1666, que j'y paſſai toute entiére, auſſi-bien que la plus-grande partie de l'année ſuivante. J'y retournai en 1669, & j'y demeurai ſix mois avant que de revenir en Europe. Ce fût là mon prémier Voiage; & quoi que j'en euſſe raporté des mémoires & toute

toute sorte de matériaux pour ma Rélation, autant & plus que nul autre Voiageur avant moi, que j'eusse apris du Turc & du Persan plus qu'aucun de ceux qui ont écrit de la Perse, je ne me crûs pas encore assez instruit pour me produire en public : je me contentai de faire imprimer une petite piéce, qui ne contient que des faits dont j'avois été témoin oculaire ; c'est le *Couronnement de Soliman.*

La passion que j'avois de bien connoître ce vaste Empire, pour en pouvoir donner de bonnes & d'amples informations, me fit entreprendre d'y retourner : c'est ce que je fis en 1671, comme on le verra en ce Journal. J'y demeu-

rai juſques en l'année 1677, ſuivant la Cour en ſes voiages, & j'en fis de particuliers pour affaires ou par curioſité, étudiant la Langue, fréquentant aſſidûment les Grands & les Savans, & m'inſtruiſant ainſi de tout ce qui pouvoit mériter la curioſité de nôtre Europe touchant un Païs que nous pouvons appeller un autre monde, ſoit pour la diſtance des Lieux, ſoit pour la diference des Mœurs & des Maximes.

En un mot, j'ai pris tant de peine à m'inſtruire ſur la Perſe, que je puis dire par éxemple, que je connois mieux Iſpaham que je ne connois Paris, quoi que que j'y ſois né & que j'y aie été élévé;

élévé; que je parle auſſi aiſément le Perſan que le François; que je ſavois couramment lire & écrire; & que j'ai fort parcouru toute la Perſe. Je l'ai traverſée en long & en large: j'ai veu ſes mers Caſpienne & Océane d'un bout à l'autre. J'ai veu ſes frontieres en Armenie, en Iberie, en Medie, en Arabie, vers le fleuve Indus: & je me ſuis ſi éxactement informé du peu d'endroits où je n'ai pas été, que je m'y reconnoîtrois, pour ainſi dire, ſi j'y étois ſubitement tranſporté.

Je ne dirai rien ſur le Stile: on n'attend pas d'un homme qui a paſſé tant d'années hors de ſon Païs toute la pureté d'un Auteur qui ſe trouve tous les jours

à l'Aca-

à l'Academie. J'ai été assuré pourtant par de fort-habiles gens de mes amis, qui se sont donné la peine de lire ma Rélation, que mon stile s'est conservé assez intelligible, ce qui sufit dans un ouvrage de cette nature.

Les tailles douces sont de diferens burins, ce qui n'arrivera point aux autres volumes: tout y sera gravé de la main qui a fait la planche de Tauris, & neuf ou dix autres.

Je n'ai rien écrit des Indes, parce que je n'y ai demeuré que cinq ans, & que je ne savois que les langues vulgaires qui sont l'Indien & le Persan, sans avoir rien apris de la Langue des Brachmanes, l'organe

gane propre & néceſſaire pour parvenir à la connoiſſance de la ſageſſe, & de l'antiquité des Indiens; mais je ne ſuis pas néan moins demeuré oiſif aux Indes, au contraire, comme les Hivers de ce Païs là ne permettent pas de voiager, je me ſervois de ce loiſir pour m'apliquer à un ouvrage que j'avois depuis long-temps dans l'eſprit, & que je puis apeller mon ouvrage favori, par le plaiſir avec lequel j'y travaille, & par l'utilité qne j'eſpére qui en reviendra au public: ce ſont des Notes ſur un fort-grand nombre de paſſages de l'Ecriture Sainte, dont l'intelligence dépend de la connoiſſance des Païs Orientaux;

car

car l'Orient eſt la Scene de tous les faits hiſtoriques de la Bible, le Langage de ce livre Divin, ſur-tout du Vieux Teſtament, étant Oriental eſt auſſi tres-ſouvent figuré & hiberbolique: mais ce ne ſont que figures & hiperboles dans les piéces qui ſont écrites en vers, & dans les Prophéties; d'où il s'enſuit clairement qu'on ne ſauroit bien entendre ces livres ſans connoître les choſes d'où ces figures ſont priſes, comme ſont les proprietez naturelles, & les mœurs particulieres d'un Païs. Je remarquai cela d'abord durant mon prémier voiage, je m'apercevois de jour en jour que je trouvois plus de ſens & plus de beauté en di-

divers passages des livres Saints, parce que j'avois dévant les yeux les choses, ou naturelles, ou morales, qui en découvroient le sens; je remarquois d'ailleurs en lisant les diférentes traductions que la plûpart des Peuples du monde ont faites de la Bible, que chacun pour rendre le Texte plus-intelligible, emploioit des Expressions qui acomodassent les choses aux lieux, ce qui gâtoit toûjours le Texte, & rendoit souvent le sens obscur, & quelquefois même assez absurde. Enfin en consultant les Commentateurs sur ces sortes de passages, j'y trouvois d'étranges méprises, & partout qu'ils devinoient & marchoient à tâtons. Cela me fit con-

concevoir le dessein de faire des Notes sur ces passages de l'Ecriture, me persuadant qu'elles seroient également agréables & utiles. Des gens doctes à qui je communiquai mon dessein m'encouragerent fort par leurs loüanges, particulierement quand je les eus informez qu'il n'en est pas en Asie, comme dans nôtre Europe, où l'on change sans cesse, quoi que plus ou moins, dans les formes des choses, comme sont les habits, les bâtimens, les jardinages: en Orient on est constant en tout, les habits sont taillez aujourd'hui comme aux siécles précédens, ce qui fait qu'on peut croire, qu'en cette partie

du

du monde les formes extérieures des choſes, les mœurs, les habitudes, ſont encore les mêmes qu'elles étoient il y a deux mille ans, à la reſerve de ce que la Réligion peut y avoir aporté de changement, ce qui pourtant n'eſt pas fort-conſidérable.

Ces Notes ſur la Bible ſeront la derniére choſe que je donnerai au public, à moins que j'apriſſe qu'on déſirât de les avoir plutôt; auquel cas je pourois donner, par avance, celles qui ſont ſur la Généſe pour Eſſai de toute la piéce: & cette même envie de ſatisfaire le public fera que je donnerai auſſi la troiſiéme ou la quatriéme

me partie de mes Rélations avant la seconde, si j'aprens qu'on demande de les voir avant celle-là.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1891

JOHANNES CHARDIN MILES.
Natus 4. Novembris. 1643.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1887

VOIAGE
du
Chr. CHARDIN
En
PERSE,
Par la Mer Noire & par la Colchide.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1897

JE partis de Paris pour retourner aux Indes le 17. Août 1671, quinze mois justement aprés en être revenu. J'entrepris pour la seconde fois ce grand Voiage, tant pour étendre mes connoissances sur les langues, sur les mœurs, sur les Réligions, sur les arts, sur le commerce, & sur

l'hiſtoire des Orientaux, que pour travailler à l'établiſſement de ma fortune. J'avois trouvé à mon retour en France, que la Réligion où j'ai été élévé, m'éloignoit de toutes ſortes d'emplois, & qu'il faloit ou en changer, ou renoncer à tout ce qu'on appelle honneur & avancement. L'un & l'autre me paroiſſoit rude: on n'eſt pas libre de croire ce qu'on veut. Je ſongeai donc auſſi-tôt à retourner aux Indes, où ſans changer de Réligion, ni ſans ſortir auſſi de la condition de Marchand, je ne pouvois manquer de remplir une ambition modérée; parce que le commerce y eſt un emploi ſi conſidérable, que même les Souverains le font tout ouvertement.

Le feu Roi de Perſe m'avoit fait ſon Marchand par des Lettres Patentes l'an 1666. & m'avoit chargé de faire faire pluſieurs bijoux de prix, dont ſa Majeſté avoit de ſa propre main deſſiné les modelles. Madame *Leſcot* Négociente, fameuſe par ſon eſprit, & par la hardieſſe de ſes entrepriſes, encore plus que par les grands biens qu'elle avoit amaſſez, m'excitoit de concert avec feu mon Pére à éxécuter ma Commiſſion, & m'offrirent tous deux d'être de moitié avec moi. Monſieur *Raiſin* Lionnois fort-honnête homme, & mon Aſſocié au précédent voiage, s'engagea de nouveau dans ce commerce. Quoi que nous fuſſions de Réligion diferente, nous ne laiſſions pas de vivre fort bien enſemble. Les Chrétiens aprennent dans l'Orient à conſerver la paix entr'eux, & à demeurer en bonne intelligence, malgré la diverſité de leurs ſentimens. Il y a miſſe Sectes, & cependant on n'y connoît que deux Créances, la Chrétienne, & la Mahometane. Quatorze mois durant nous fimes chercher dans les plus-riches païs de l'Europe de grandes pierres de couleur, de groſſes perles, & le plus-beau corail travaillé. Nous fimes faire de riches

ouvra-

ouvrages d'orfévrerie, des montres, & des horloges curieuſes, & parce que nôtre fonds n'étoit pas encore emploié, nous fimes paſſer en Italie douze mille Ducats d'or. Mon Aſſocié ſe rendit à Livourne avant moi par la voie de Genes. Je m'y rendis à la fin d'Octobre par Milan, Veniſe, & Florence,

Le 10 Novembre nous nous embarquâmes ſur un vaiſſeau d'un Convoi Hollandois qui alloit à Smirne. Ce Convoi étoit compoſé de ſix vaiſſeaux Marchands & de deux autres de Guerre. Sa charge montoit à trois millions de livres, ou environ, non compris les éfets que les Paſſagers, les Mariniers, & les Capitaines même cachent, & ne déclarent point, pour n'être pas obligez d'en paier les droits de fret, de Doüane, & de Conſulat. Nous touchâmes Meſſine, Zante, & pluſieurs autres Iles de l'Archipel. Nous eumes à celle de Micone un diferent conſidérable avec un Corſaire Livournois, pour un de ſes gens qui s'étoit ſauvé à nôtre bord en nageant un mille. Il le falût rendre. Le Corſaire nous envoia dire, qu'il venoit nous combatre, ſi nous ne lui rendions ſon Matelot. Nous ne trouvâmes pas que la choſe en valût la peine.

Il y a d'ordinaire quarente Vaiſſeaux de Corſaires Chrétiens dans l'Archipel, tant de Majorque, que de Ville-franche, de Livourne, & de Malthe. Ces Vaiſſeaux ſont petits la plûpart, & aſſez mal avictüaillez; mais équipez de gens que la miſére, & une longue habitude à faire du mal, ont rendu déterminez, & crüels. Il n'y a point de maux imaginables qu'ils ne faſſent aux habitans des Iles de cette Mer, où ils peuvent aborder; quoi que ces habitans ſoient tous Chrétiens, & que pluſieurs reconnoiſſent le Pape.

Je ne ſaurois oublier la réponſe qu'un Cor-

ſaire, nommé le Chevalier de Témericourt, fit en ce tems-là au Marquis de *Pruilly*, qui montoit un Vaiſſeau du Roi nommé le Diamant. S'étant rencontrez à l'Ile de Millo, le Marquis invita le Chevalier, & la converſation s'étant tournée ſur ceux qui font le *Cours*, il lui dit, comme me raconterent peu de tems aprés des Gentishommes qui étoient préſents. *Chevalier, les viols, les meurtres, les ſacriléges que tu commets journellement, tes Blaſphêmes, en un mot tes actions impies & barbares, ne te font-elles point craindre? Peux-tu eſpérer d'aller en Paradis? Ne crois-tu pas qu'il y ait un Enfer? Moi*, répondit le Chevalier, *point du tout; Je ſuis Lutherien, je ne crois rien de tout cela*: Voilà l'eſprit des Corſaires, & voici une autre particularité qui les regarde.

Pendant que nous attendions le vent au port de Micone, il arriva deux grands vaiſſeaux de guerre Vénitiens. Ils y entrérent de nuit. l'Amiral en jettant l'ancre tira des fuſées du haut de ſon grand mâts. Cela s'appelle faire la *roquette*, du mot Italien *rocquetta* qui ſignifie fuſée; c'étoit pour avertir les Corſaires Chrétiens, qui pouvoient être au port, de ſe retirer avant le jour. Il y en avoit alors deux. Ils firent voile le lendemain matin, & allerent donner fonds derriere un Cap, à une lieuë de là ſeulement. L'Amiral étoit un noble Vénitien, Chef d'Eſcadre. J'allai lui faire viſite, & lui aiant demandé la raiſon de ces fuſées, il me dit, qu'il avoit ordre d'en uſer ainſi, parce que la République s'étant engagée au Grand-Seigneur dans le Traité de Candie, de chaſſer de l'Archipel les Corſaires Chrétiens, & d'en prendre autant qu'il ſe pourroit, & aiant d'ailleurs reçû pluſieurs ſervices de ces Corſaires durant la derniere guerre qu'elle a eu contre le Turc, elle uſoit de ce ménagement afin de ſatisfaire la

Porte,

Porte, sans agir pourtant contre les Corsaires: que dans cette vûë les batimens maritimes de la République avoient ordre de se faire toûjours connoître dans l'Archipel, afin que les Corsaires Chrétiens s'éloignassent d'eux, ou ne les aprochassent pas de si prés, qu'on ne pût faire semblant de ne les pas voir: de jour ajoûta-t-il, nous nous faisons assez connoître par nos Pavillons, mais de nuit, lors que nous entrons dans un Port, nous faisons tirer des fusées, & envoions même quelquefois des Officiers à terre pour savoir s'il y a des Corsaires Chrétiens au Port & les faire avertir de se retirer.

J'arrivai à Smirne le 7. Mars 1672, aprés quatre mois de Navigation. Nous essuiames en cette longue traversée un rude froid, & de fortes tempêtes. Nous manquames de vivres, & nous ne pouvions faire ce Voiage avec plus de risque, & plus de soufrances.

Je ne m'arrêterai point à faire la description de Smirne, n'y aiant rien observé, non plus que dans tout l'Archipel, qui ne se trouve dans les rélations de *Spon*, & d'autres Voiageurs savans & éxacts, qui y ont été depuis moi. Je me renfermerai à en raporter quelques points de Commerce & d'Histoire, dont ils n'ont point parlé.

Les Anglois ont grand commerce à Smirne, & en tout le Levant. Ce commerce se fait par une Compagnie Roiale établie à Londres, laquelle se gouverne d'une maniere tres-prudente, & qui ne sauroit manquer de réüssir. Il y a prés de cent ans qu'elle subsiste, aiant été établie vers le milieu du Régne d'Elizabet; Régne fameux pour avoir entr'autres choses produit diverses Compagnies de Commerce, & particulierement celles de Hambourg, de Russie, de Groenland, des Indes Orientalles & de Turquie, qui toutes du-

rent encore. Le commerce étoit alors en ſon enfance, & rien ne marque mieux l'ignorance de ce tems-là, à l'égard des Païs un peu éloignez, que l'Aſſociation que faiſoient ces Marchands; car ils ſe mettoient pluſieurs enſemble, pour s'entre-conduire & pour s'entr'aider. Cette Compagnie qui regarde le Négoce de Levant, eſt d'une eſpece particuliere. Ce n'eſt point une Societé, où chacun fourniſſe une ſomme qui s'uniſſe en maſſe. C'eſt un Corps qui n'a rien de commun, que l'octroi & le privilége de négocier en Levant. Il ſe donne le nom de Compagnie réglée. Il n'y entre que des Marchands de race, ou des gens qui en ont fait l'aprentiſſage, qui eſt de ſept ans en Angleterre. On donne pour être reçû en ce Corps environ 120 écus, ſi l'on eſt moins âgé de 25 ans, & le double, ſi on l'eſt plus. La Compagnie ne commet à perſonne ſon pouvoir, ni la direction de ſes affaires. Elle ſe gouverne par elle-même, à la pluralité des voix. Celui qui fait aſſez de négoce pour porter huit écus d'impoſition par an, a ſa voix auſſi forte que celui qui en fait pour cent mille. Cette Aſſemblée ainſi Démocratique, envoie les vaiſſeaux, leve les taxes ſur les Marchandiſes, préſente l'Ambaſſadeur que le Roi envoie à la *Porte*, élit les deux Conſuls de la Nation à Smirne, & à Alep, & empêche l'envoi des Marchandiſes qu'elle ne juge pas propres en Levant. Elle eſt préſentement compoſée d'environ trois cens Marchands, & elle éléve en Turquie beaucoup de jeuneſſe de bonne maiſon, qui aprend le commerce ſur le lieu. Ce commerce monte à ſix ou ſept millions par an, & conſiſte en étofes de laine travaillées en Angleterre, & argent, qu'on charge tant en Angleterre, qu'en Eſpagne, en France, & en Italie, en échange dequoi on raporte des laines, & des cottons filez, des galles, de la ſoie cruë & ouvrée, & quel-

quelques autres denrées de moindre valeur. La Compagnie aiant reconnu, que l'envie que l'interêt fait naître d'ordinaire entre les gens de même profession, étoit capable de les ruïner, qu'elle leur faisoit hausser, ou baisser le prix des Marchandises, pour courir sur le marché l'un de l'autre, qu'elle met en querelle les Marchands avec les Consuls, les Consuls avec l'Ambassadeur, & qu'elle fait faire mal-à-propos de certaines épargnes qui atirent des avanies, & de rudes vexations. La Compagnie, dis-je, aiant reconnu ces maux, y a fort sagement remédié; car le drap d'Angleterre, dont les Anglois portent en Turquie environ vingt mille piéces par an, & la plûpart des autres Marchandises leur sont envoiées avec un tarif du prix auquel ils les doivent vendre. On leur en envoie un autre, pour celles qu'on leur ordonne d'acheter, & ainsi il n'arrive point que les Marchands se causent aucun dommage, dans la vûë de leur profit particulier.

Pour éviter les autres désordres, la Compagnie donne pension à l'Ambassadeur Anglois qui réside à la *Porte*, aux Consuls, & à leurs Principaux Officiers, comme sont le Ministre, le Chancelier, le Sécrétaire, les Interpretes, les Janissaires & autres. Ces Officiers ne peuvent lever aucune somme sur les Marchands, ni pour raison de droits, ni sous prétexte de présens, ou de dépences extraordinaires. Quand il en faut faire, ils avertissent les Députez de la Nation, qui sont deux Marchands constitüez pour agir au nom des autres. Ces Députez examinent & resolvent avec l'Ambassadeur ou le Consul ce qu'il faut donner, les voiages qu'il faut faire à la *Porte*, & ce qu'il y a à traiter. Ce n'est pas que l'Ambassadeur ou le Consul ne puissent agir seuls; mais ils en usent ainsi pour leur décharge, &

même dans les affaires ou importantes, ou extraordinaires ils assemblent toute la Nation. Aussi-tôt que la resolution est prise, les Députez avertissent le Trésorier de fournir ce qui est nécessaire, soit argent, soit nippe, ou curiositez. Ce Trésorier est établi par la Compagnie même, il fournit pour tout cela, satisfait ponctuellement à tous les frais, paiant aussi éxactement les gages de chaque Officier. Ainsi l'Ambassadeur & les Consuls n'ont uniquement qu'à veiller à la sureté de la Nation Angloise, & au bien de son commerce, sans être distraits par leurs propres interêts. Il y a beaucoup d'autres beaux réglements dans cette Compagnie pour la manutention de leur trafic en Levant; aussi se fait-il avec un honneur & un profit tout autre que celui de leurs voisins.

Les Hollandois font beaucoup d'affaires à Smirne, & plus qu'aucune autre Nation d'Europe; mais ils en font peu ailleurs, & tout leur commerce dans les autres villes du Levant ne va pas loin. Leur principal profit est à voiturer en Europe les Armeniens, & leurs Marchandises, & à les ramener. Ils gagnent aussi beaucoup sur leur argent, dont la Turquie est toute pleine. Cet argent est de bas alloi, & de plus notablement mélé de piéces fausses. Il consiste en écus, demi-écus, testons, & pieces de quinze sols. Les écus & les demi-écus sont la plus-part au coin de Hollande. Les Turcs les appellent *Aslani*, comme qui diroit des Lions, à cause que de chaque côté il y a un Lion marqué dessus. Les Arabes par sottise, ou autrement, ont pris le Lion pour un chien, & ont nommé ces piéces *abou-Kelb*, comme qui diroit des chiens. Les quarts sont presque tous faux, & les meilleurs n'ont que moitié de fin. Cependant les Turcs ont si peu de discernement & de connoissan-

noissance, qu'ils estiment davantage cette monnoie que celle d'Espagne. Ils appellent les écus d'Espagne *Marsillies*, parce que les Marseillois ont été les prémiers qui en ont porté de grandes sommes en Turquie.

Les Etats entretiennent un Résident à la *Porte*, auquel ils donnent quatre mille écus d'apointement. Ce Résident a de plus la moitié du revenu des Consulats Hollandois de Levant, qui quelquefois monte à beaucoup, y aiant eu un Consul Hollandois à Smirne qui tira en un an cinquante mille écus de droits. Lors que j'y arrivai, le Consul avoit de grands diferens avec les Marchands; il les acusoit de le tromper; il en prenoit leurs livres à témoin; il vouloit qu'ils fussent vûs, & les Marchands n'y vouloient entendre en aucune maniere. Le Résident n'aiant osé juger ce diferent, les parties s'en remirent aux Etats. Cependant de peur que la venuë du Convoi ne fit de nouvelles affaires, les Marchands & le Consul s'acordérent de ses droits de Consulat à dix mille cinq cens écus pour tout ce que le Convoi avoit aporté, & pour tout ce qu'il emporteroit.

Les François sont en grand nombre à Smirne, & en tout le Levant. On en trouve en tous les Ports de Turquie qui sont sur la mer Mediterranée. Ils sont presque tous Provençaux, mais le négoce qu'ils y font est si peu de chose, qu'un Marchand seul en chaque lieu pouroit faire toutes leurs affaires. A Smirne, par éxemple, ils sont plus de cent Marchands, & cependant la vérité est, qu'il y a eu des années qu'il ne venoit pas de France quatre cens mille livres d'éfets pour eux tous. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas cinq cens écus de fond. Ils sont tous fort peu d'acord, & entretiennent fort bien la division en leur commerce. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il diminuë, & s'il cause en général plus de

dommage que de profit. Ceux qui en connoiſſent bien la nature & les maximes, diſent que c'eſt cette deſunion qui les ruïne en Levant, & que ſi l'on compare l'état préſent avec l'état paſſé du négoce qu'ils y font, on trouvera qu'il eſt plus-miſerable, & plus-ſterile que jamais. On ajoûte, que les Provençaux ont eu en Turquie des fortunes, & des rencontres de tems ſi favorables, qu'on ne peut aſſez s'étonner qu'ils n'aient pas rempli leur païs de richeſſes en ces tems heureux. Un de ces tems-là commença environ l'an 1656, & dura treize ans, pendant leſquels ils faiſoient un commerce, ſur lequel ils gagnoient d'entrée quatre vingts & nonante pour cent.

Ce commerce qui au fond étoit extrémement inique, eſt celui des piéces de cinq ſols, qui a tant fait de bruit. Les Turcs prirent les prémiéres à dix ſols la piéce. Elles demeurerent quelque tems à ce prix, & furent aprés rabaiſſées à ſept ſols & demi. Ils ne vouloient point d'autre monoie. Toute la Turquie s'en empliſſoit, & l'on n'y voioit plus guere d'autre argent, parce que les François l'emportoient. Cette bonne fortune les aveugla ſi fort, qu'ils ne ſe contenterent pas du grand gain qu'ils faiſoient, ils en voulurent davantage, ils ſe mirent à altérer les piéces de cinq ſols, & ils en firent faire d'argent bas à Dombes prémiérement, puis à Orange, & à Avignon. On en fit de pires à Monaco, & à Florence, & enfin on en monoia en des Châteaux écartez dans l'état de Gênes, & en divers autres lieux, qui n'étoient que de cuivre argenté. Les Marſeillois, pour débiter leur monoie, la rabaiſſoient eux-mêmes, & la donnoient en paiement, & aux changeurs à moindre prix que le cours. Les Turcs furent long-tems ſans s'appercevoir de la tromperie qu'on leur faiſoit, quoi qu'elle fût ſi groſſiére, & ſi importante; mais

en

enfin ils s'en aperçûrent, & elle les irrita si fort, qu'ils firent par tout de grandes avanies aux François, les traitant de faux Monoieurs, quoi que les Hollandois & les Génois y eussent autant de part. Ils défendirent aussi d'exposer aucune de ces mêmes piéces qu'ils appelloient des *Timmins*, qu'au vrai coin de France, & ils les rabaisserent, & les mirent à cinq sols la piéce. Tous les Marchands Européens, excepté les Anglois, étoient chargez, quand cela arriva, de grosses sommes de ces *Timmins*. Leurs Magazins en étoient remplis, il en venoit des Vaisseaux chargez, & on commençoit d'en fabriquer par tout. Le décri de cette monoie causa beaucoup de perte à ceux qui en faisoient trafic, plusieurs y aiant perdu ce qu'ils avoient gagné, & quelques uns davantage.

Les Anglois furent les Auteurs du décri. Si cette monoie eût continüé d'avoir cours, leur négoce étoit ruïné; car il consiste particuliérement en achat de soie. Or les Négocians des *Timmins* faisoient hausser le prix des soies, ne se souciant pas à quel prix ils les achetassent, pourvû qu'on prit leurs piéces de cinq sols en païement. J'en ai vû à plus de cinquante marques diferentes; les plus-communes avoient pour coin d'un côté une tête de femme avec ces mots au tour, *Vera virtutis imago*, & de l'autre l'Ecu de France avec ceux-ci, *Currens per totam Asiam.*

Il n'y a pas de gens au monde plus-aisés à tromper, & qui aient été plus-trompez que les Turcs. Ils sont naturellement assez simples, & assez épais, gens à qui on en fait aisément à croire. Aussi les Chrétiens leur font sans cesse une infinité de friponneries, & de méchans tours. On les trompe un tems, mais ils ouvrent les yeux, & alors ils frapent rudement, & se païent de tout en une seule fois. On appelle ces amandes qu'ils font païer, *Avanies.*

nies. Elles ne ſont pas toutes des Impoſitions injuſtes, & il en eſt de cela comme des Confiſcations ſi fréquentes aux Doüanes. La plûpart des Miniſtres & leurs Officiers dévorent le peuple. La *Porte* ſoufre cela, & exhorte à la réſipiſence. Si les plaintes ceſſent, le mal eſt étoufé; ſi elles redoublent, la *Porte* envoie couper la tête à l'acuſé, & confiſque ſon bien. Avec cela le peuple eſt vangé, le tréſor eſt acrû, la juſtice eſt faite, & l'éxemple eſt donné.

Les Marſeillois diſent, que ce ſont les avanies qui ont ainſi afoibli le commerce des François en Levant, auſſi en ont-ils païé pour des ſommes immenſes. Entre toutes celles dont j'ai ouï parler, il y en a une que l'on n'oubliéra jamais, & qui leur fût faite du tems que *Monſieur de Séſy* étoit Ambaſſadeur de France à la *Porte*, & voici comment la choſe arriva.

Il prit envie à ſon Excellence de ſe faire Fermier du Grand-Seigneur, & de prendre la Ferme des Doüanes de Conſtantinople, & de Smirne. Au bout de ſix mois *Monſieur de Séſy* ſe trouvant en arriere de cent-mille francs, demanda à en être déchargé; ce qu'on lui acorda par grace, à condition de païer ce qu'il devoit. Mais comme il n'avoit point d'argent, les Turcs obligerent la Nation Françoiſe a païer pour lui. Auſſi diſoit-il aux Marchands qu'il n'avoit pris les Doüanes, que pour le bien du commerce des François, & pour empêcher les diferens qui naiſſent journellement entr'eux & les Turcs, à l'ocaſion des Doüanes. Les Marchands ne manquoient pas de bien répondre, & de ſe défendre par de bonnes raiſons; mais ce fût en vain, il falût qu'ils païaſſent les cent-mille francs: & comme ils n'avoient point d'argent eux-mêmes ils furent reduits à en emprunter des Juifs à vingt-

cinq

cinq pour cent pour six mois. J'ai ouï assurer à des gens qui le savoient bien, que ces cent-mille francs furent rembourcez si tard, que l'interêt monta à trois fois autant que le capital, de maniere que cette avanie couta prés de cent-cinquante-mille écus à la Nation.

Ils en païerent deux autres durant l'Ambassade de *Monsieur de la Haye*, le Fils, qui couterent deux-cent-mille francs. J'ai aussi ouï conter à divers Marchands, qu'un de ses prédécesseurs prit quinze ans durant, cinq-cens écus sur chaque Voile Françoise qui venoit à Constantinople, pour le prétendu rembourcement d'une dépence de six-cens écus, qu'il disoit avoir faite pour le commerce de la Nation, & que lors que les Marchands lui représentoient qu'il s'étoit cent-fois rembourcé de cette somme, il répondoit, *Je rendrai mes contes, je ne prens que ce qui m'est dû.*

Les Vénitiens tiennent un Consul à Smirne, & les Génois aussi. Il y a là pourtant peu de Marchands de ces Nations, sur tout de Génois, pour lesquels il n'y a rien à faire en Levant. Ils ne s'y étoient établis que pour le négoce des piéces de cinq sols, à cause du grand profit qu'on y faisoit; aussi dés que ce négoce fût défendu, leurs principaux Marchands se retirerent : Il n'en demeura que deux ou trois à Smirne, & pas un à Constantinople. Leur Compagnie de Levant commença à se dissoudre, & il n'y a pas de doute, que tout cét établissement des Génois se seroit entierement dissipé, par le rapel de leur Résident à la *Porte*, & de leur Consul à Smirne, s'ils n'avoient été retenus de faire ce rapel par deux considérations : l'une que les Turcs ne permettent jamais aux Nations établies chez eux de s'en retirer tout à fait: l'autre que cette entiere retraite auroit découvert trop manifestement le pauvre motif de la Ré-

publique, dans une entrepriſe qui lui avoit couté beaucoup, & qui avoit donné une ocaſion à la France, de faire éclater le mécontentement qu'elle avoit de ſa conduite. Peut-être ne ſera-t-on pas fâché de lire trois ou quatre pages, pour s'inſtruire plus-particulierement de ce fait.

J'en commencerai le récit, en diſant que les Génois ont autrefois été tres-puiſſans au Levant. Qu'ils ont été maîtres de beaucoup d'Iles dans l'Archipel, de diverſes Côtes de Mer en Gréce, & de pluſieurs villes ſur la Mer Noire. *Pera* même, à préſent un Fauxbourg de Conſtantinople, étoit à eux. L'hiſtoire des Siécles paſſez raconte aſſez au long, de quelle façon, & en quel tems ils perdirent tout cela, ſans qu'il ſoit beſoin d'en retoucher rien ici. La guerre de Candie qui arriva l'an 1645 leur fit venir l'envie de rentrer en commerce avec les Etats du Grand-Seigneur; s'imaginant qu'ils s'empareroient du grand négoce, que les Vénitiens y faiſoient avant la guerre. Pour faire plus-ſeurement & plus-promtement réüſſir ce deſſein, ils eurent recours à la recommandation du Roi de France, comme étant le plus-ancien Allié de l'Empire Ottoman, & le plus-conſidéré. Le Conſeil du Roi, qui avoit alors bien d'autres choſes en tête que le commerce, acorda aux Génois la recommandation qu'ils déſiroient. Il ne s'aperçût pas de divers dommages qui en revenoient clairement à la Nation Françoiſe, dont le plus-conſidérable étoit le préjudice que cela faiſoit aux Capitulations, qu'ils prétendent avoir faites avec la *Porte*, & dont la principale eſt; *Que les Nations Européenes qui voudront s'établir au Levant, n'y pourront négotier que ſous la Baniere & Protection de France.* Mr. de la Haye le Pére étoit alors Ambaſſadeur de France en Turquie, il donna toute ſorte d'aide à la négociation des Génois; mais cependant elle ne réüſſit point, parce qu'elle ne fût pas, dit-on, aſſez vivement pourſuivie.

Ils

Ils la reprirent l'an 1664 excitez par les grands profits qui se faisoient au négoce des piéces de cinq sols, comme je l'ai dit. Ils ne pouvoient pas s'attendre alors que la France sollicitât en leur faveur comme elle fit la prémiére fois, parce que les choses avoient bien changé, soit à l'égard du commerce en général, soit à l'égard du commerce de Levant en particulier, & ils voioient bien au contraire que leur entrepriſe seroit desagréable à la France; mais ils pensoient que ce Roiaume se fût tellement broüillé avec le Turc, par le secours donné contre lui aux Vénitiens, & à l'Empereur, que son opoſition, ou sa recommandation seroit de peu d'éficace. Ils rechercherent l'assistance de l'Angleterre & de l'Empire, & ils se contenterent à l'égard de la France, d'y donner une simple information de leur dessein. Leur Résident dit au Roi, qu'il s'étoit établi à Genes une Compagnie de Levant, que la République avoit dessein d'envoier un Ambassadeur à la *Porte*, & qu'elle espéroit que S. M. voudroit bien favoriser sa négociation. Le Roi lui répondit seulement, *Qu'il souhaitoit à la République toute sorte de bon succés.*

Cette réponce augmentant l'incertitude que les Génois avoient déja, de la reception qu'on leur fairoit à Constantinople, & de la maniere dont le Grand-Seigneur les voudroit traiter; ils envoierent incognito le Marquis Durazzo, un des principaux Interessez en la Compagnie, pour s'assurer de tout, & pour traiter secrétement avec le Vizir. Ce Gentilhomme vint avec le Comte de Lesle Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, & comme étant de sa suite. Il vit le Grand Vizir, négotia avec lui, & obtint avec l'entremise de cét Ambassadeur, & de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui apuierent fortement sa Négociation, que les Génois auroient des Capitulations semblables, à celles des Anglois, & des Hollandois. L'Envoié

aiant

aiant parole du Grand Vizir au nom de Sa Hauteſſe, retourna à Genes, & fit raport de ce qu'il avoit traité avec le Divan. Les Génois firent auſſitôt préparer deux grands Vaiſſeaux pour aller à Conſtantinople, & ils y envoierent le même Marquis Durazzo en qualité d'Ambaſſadeur.

La prémiére négociation de ce Marquis avec le Vizir n'avoit pas été ſi ſecrette, que les François qui étoient au Levant ne l'euſſent incontinent apriſe. Le deſſein des Génois les troubla. Ils aprehenderent que ce nouvel établiſſement ne fût dommageable à leur commerce: cela fit qu'ils écrivirent en France, que leur négoce ſoufriroit beaucoup de diminution, ſi les Génois s'établiſſoient en Turquie, qu'il faloit les en empêcher. On ſe reſolut de le faire, & on donna des ordres pour cela à l'Ambaſſadeur de France à la *Porte*, qui étoit alors *Monſieur de la Haye* le Fils.

Il ne faiſoit que de revenir d'Andrinople pour d'autres affaires, lors qu'il reçût l'ordre de s'opoſer à l'établiſſement des Génois. Il envoia auſſi-tôt demander permiſſion d'y retourner; car en Turquie aucun Ambaſſadeur ne peut ſans congé aller à la Cour. Le Grand Vizir n'y étoit pas: il étoit allé vers la Theſſalie pour preſſer le Siége de Candie. Le *Caimacan*, qui eſt comme un Lieutenant de Grand Vizir, aiant eu des avis ſecrets de l'ordre que l'Ambaſſadeur de France avoit reçû, fit réponce, qu'il ne pouvoit lui acorder la permiſſion qu'il demandoit, ſans avoir auparavant le conſentement du Grand Vizir.

L'Ambaſſadeur vit bien que c'étoit un refus qu'on lui donnoit. Il envoia un Gentilhomme à Andrinople avec des inſtructions, pour repréſenter aux Miniſtres, que par les Capitulations que l'Empereur de France avoit avec le Grand-Seigneur, la *Porte* s'étoit obligée à ne recevoir en Turquie aucune Nation d'Europe, que ſous la Baniere Françoiſe: qu'ainſi c'é-

c'étoit contrevenir à ces Capitulations que de traiter avec les Génois, & que si le Traité se concluoit, il se retireroit. Tout ce que le Gentilhomme de l'Ambassadeur représenta, & ce qu'il communiqua de ses instructions, fût envoié au Grand Vizir, & éxaminé au lieu où il étoit. La réponce qu'eût l'Ambassadeur fût tout à fait rude & incivile: il ne s'en faut pas étonner, le Grand Vizir étoit encore plein de l'afront, que les François lui avoient fait recevoir en Hongrie; elle contenoit. *Que la* Porte *étoit ouverte pour se retirer de même que pour venir, que l'Empereur de France n'avoit pas droit de vouloir empêcher le Grand-Seigneur de faire la paix avec de vieux Ennemis, & de leur accorder des Capitulations, lors qu'ils les lui venoient demander, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté d'être reconnuë à la* Porte *pour Empereur, & pour prémier Prince de la Chrétienté, sans prétendre lui rien prescrire pour les autres.*

L'Ambassadeur Génois arriva à Constantinople, pendant qu'on travailloit ainsi à empêcher sa reception. Il n'en fût pas surpris; aiant eu des nouvelles sur sa route qui lui faisoient aprehender quelque chose de semblable. On lui donnoit avis que le Résident de Genes en France, aiant fait savoir au Roi, que ses Maîtres envoioient le Marquis Durazzo à Constantinople en qualité d'Ambassadeur, le Roi avoit répondu; *Je souhaite bon voiage à l'Ambassadeur de la République; mais je ne sai pas ce que le Nôtre aura fait à la* Porte *sur ce sujet.* J'ai vû bien de gens qui ont crû, que si le Grand Vizir n'eût pas été piqué contre les François, pour les raisons que j'ai marquées, & n'eût pas eu quelque sorte d'aversion personnelle pour l'Ambassadeur, les Génois n'auroient point été reçûs en Levant; parce que la *Porte* ne considéroit pas assez un interêt de commerce, pour l'acorder au préjudice des Capitulations avec la France, qui sembloient lui en avoir ôté la liberté.

Aprés avoir demeuré douze jours à Smirne, je me

me remis en mer pour paſſer à Conſtantinople, où j'arrivai le 9me Mars ; j'y débarquai ſans peine, ſans riſque, & ſans frais beaucoup de choſes précieuſes que j'avois avec moi, & en ſi grande quantité, que deux chevaux ne les pouvoient porter. Monſieur de Nointel, Ambaſſadeur de France, me dit, que je fiſſe mettre ſon nom, & des fleurs de Lis ſur mes Caiſſes, & qu'il les envoiroit querir comme apartenantes à lui. Cela ſe fit, & avec la plus-grande facilité du monde. Il envoia un Interprete dire au Doüanier, qu'il étoit venu deux Caiſſes ſur le Vaiſſeau Flamant, arrivé le jour précédent, qui lui apartenoient, & qu'il le ſupplioit de les laiſſer paſſer. Le Doüanier donna l'ordre pour cela, qui fût auſſi-tôt éxécuté. L'Interpréte alla au Vaiſſeau Hollandois, fit débarquer les deux Caiſſes, & les fit porter à l'Hôtel de l'Ambaſſadeur, qui eût la bonté de me les envoier le même jour.

Les Ambaſſadeurs, les Réſidents, & les Envoiez, qui ſont à la *Porte*, ont le privilége de faire entrer & ſortir ce qu'ils veulent, en diſant ſeulement, qu'il eſt à eux, ſans que la Doüane en prenne connoiſſance. On peut dire que cette honnêteté & généroſité des Turcs n'a point ſa pareille en toute l'Europe.

Lors que j'arrivai à Conſtantinople, Monſieur de Nointel ſe préparoit à aller trouver le Grand-Seigneur à Andrinople, pour renouveller les Capitulations. L'Afaire étoit d'importance, & faiſoit éclat par tout, parce qu'elle duroit depuis ſept ans, & que les Turcs négligoient fiérement l'Ambaſſadeur ; malgré la guerre qu'ils venoient de déclarer à la Pologne. Voici l'origine des diferens, qui régnoient alors entre la France & la Turquie.

Au commencement du Régne de Mahomet IV. qui eſt aujourd'hui Empereur des Turcs, & qui parvint à l'Empire à l'âge de ſept ans, l'an 1648. l'Etat étoit gouverné par des Femmes, & par des Eunu-

Eunuques ; qui rempliſſoient les prémiéres Charges comme il leur plaiſoit. Les Turcs demeurent d'acord, que la Cour Ottomane ne fût jamais ſi corrompuë, & dans un ſi étrange déréglement de conduite. Preſque tous les mois on voioit un nouveau Grand Viſir, auquel aprés quelques jours de Miniſtére on ôtoit la charge, & ſouvent la vie. C'eſt la coûtume de Turquie, qu'à l'avenement d'un Grand Vizir, tous les gens de condition le vont voir, & lui font un préſent. Les Ambaſſadeurs particulierement y ſont comme obligez. *Monſieur de la Haye*, le Pére, qui étoit alors Ambaſſadeur de France à la *Porte*, voiant les fréquents changemens de Grand Vizir, qui arrivoient en ce tems-là, crût que durant tout le bas âge de Sa Hauteſſe, les choſes n'iroient point autrement, & qu'ainſi la viſite & les préſens qu'il faiſoit à chaque nouveau Grand Vizir, étoient viſite & préſens perdus, puiſqu'on en changeoit preſque tous les mois, & quelquefois plus-ſouvent. De façon qu'il prit reſolution de regarder tranquilement ces changemens de prémier Miniſtre, ſans faire de viſite, ni de préſent à aucun.

Il arriva peu aprés, que *Cupirly Mahomet Pacha* eût le Sceau de l'Empire, c'eſt-à-dire, qu'il fût fait Grand Vizir. L'Ambaſſadeur crût, que la fortune de celui-ci ne ſeroit pas meilleure que celle de ſes prédéceſſeurs, & qu'elle n'auroit auſſi qu'une fort courte durée ; mais il ſe trompa, & la choſe réüſſit tout autrement. Ce Grand Vizir ſe maintint dans ſa charge juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 1662.

Dés qu'il y fût entré, chacun lui fit ſa viſite, & les préſens acoûtumez, entr'autres les Miniſtres Etrangers, excepté l'Ambaſſadeur de France. On dit à celui-ci pluſieurs fois d'en faire autant, & même on l'en preſſa ; mais le déſir d'épargner un préſent à la Nation le retint : néanmoins voiant en-

enfin, que Cupirly s'établiſſoit à la Cour ſur la ruïne de pluſieurs Grands, & que ſelon toutes les aparences, il ſeroit quelque tems Grand Vizir: il l'alla voir, & lui fit ſon préſent. Ce fût là véritablement une viſite, & un préſent perdus; car le Vizir indigné de la négligence, & du peu de conſidération qu'il avoit témoigné pour lui en cette importante rencontre, avoit formé le deſſein de s'en vanger ſur lui, & même ſur toute la Nation Françoiſe. C'eſt là au vrai la ſource & l'origine de la mauvaiſe correſpondance qu'il y a eu entre la France & la Turquie durant tout le Miniſtére de ce Vizir, qui a été de douze années, & depuis même ſous le Miniſtére de ſon fils qui lui ſuccéda. De maniere que la dureté de la *Porte* envers les trois derniers Ambaſſadeurs de France, *Monſieur de la Haye* le Pere, *Monſieur de la Haye* le Fils, & *Monſieur de Nointel*, & les diverſes avanies qui ont été faites aux François pendant vingt ans, ſe doivent raporter originairement à un chagrin perſonnel, nonobſtant les raiſons ſur quoi on les a fondées dans la ſuite, dont les principalles & les plus-juſtes étoient, l'entrepriſe ſur Gigery, & les ſecours donnez à l'Empereur, & aux Vénitiens.

Le Vizir ne fût pas long-tems à chercher l'ocaſion de faire éclater ſon reſſentiment. Il s'en préſenta bien-tôt une, toute telle qu'il la pouvoit ſouhaiter pour un ſi mauvais deſſein. C'étoit le tems de la Guerre de Candie; la France avoit aſſiſté ſecrétement les Vénitiens dés le commencement de la Guerre, & l'on tient que *Monſieur de la Haye* eût ordre, d'avoir un commerce ſecret avec les Vénitiens, & de leur faire ſavoir les deſſeins des Turcs. Il arriva l'an 1659, qu'un François, qui ſe faiſoit appeller Vertamont, & qui avoit un emploi aſſez honorable en Candie dans les Troupes Vénitiennes, alla demander congé au Capitaine Général d'aller voir Conſtantinople. Le Capitaine Général lui

lui fit expédier un Passeport, & le chargea d'un gros paquet de Lettres pour l'Ambassadeur de France. Le François qui n'avoit point d'autre dessein que de se faire Turc, se présenta au Caimacan de Constantinople, lui dit qu'il avoit quitté le Camp des Chrétiens, parce qu'il vouloit abjurer leur Réligion pour embrasser le Mahométisme, au reste qu'il avoit un paquet de Lettres de grande importance à mettre entre les mains du Grand Vizir. Le Caimacan le fit aussi-tôt conduire à Andrinople, où étoit la Cour en ce tems-là. Ce Perfide déserteur ne se contenta pas de renïer la Foi, il découvrit au Grand Vizir le commerce de l'Ambassadeur de France avec les Vénitiens, & lui dit, que le paquet de Lettres qu'il lui remettoit, le lui feroit connoître fort clairement.

Le Grand Vizir avoit eu des soupçons de ce commerce caché, & il en devenoit comme assuré, par les choses qu'il entendoit dire à ce Renégat. On peut juger à quel point il s'emporta contre l'Ambassadeur de France, irrité comme il étoit, & deplus naturellement inhumain & sanguinaire. Il se posseda néanmoins, & témoigna dans cette rencontre plus de retenuë & de moderation, qu'il n'y avoit lieu d'en espérer.

Monsieur de la Haye qui avoit seu le dessein de Vertamont, & ce qu'il alloit faire à la Cour, & qui d'ailleurs connoissoit le naturel du Grand Vizir, la disposition de son esprit ennemi, & l'importance de ce qui se passoit; ne douta point que le paquet intercepté ne lui fit une grande affaire. Il en communiqua avec ses Interpretes, & ses Sécrétaires. Celui des chifres prit une telle épouvante, qu'il resolut de s'enfuïr, sachant que le Grand Vizir sur un pareil sujet d'une Lettre en chifres interceptée, avoit fait mourir sous le bâton un Interprete des Vénitiens. Il dit à *Monsieur de la Haye; Monseigneur je suis craintif de mon naturel, & je déclare à Vôtre Excellence, que dés que je sentirai le bâton, il n'y a point de secret*

que

que je ne révéle ; faites moi cacher ou évader. L'Ambaſſadeur le fit conduire en un lieu ſecret & bien aſſuré, & ſe prépara à ce qui en arriveroit. Il étoit au lit travaillé de la pierre, tellement qu'il ne pût aller à Andrinople, lors qu'il reçût ordre de s'y rendre. Il fit dire au Caimacan, qui lui envoia cét ordre de la part du Grand Vizir, qu'il étoit au lit, & qu'il lui étoit impoſſible de ſe mettre en chemin, qu'il envoieroit ſon Fils en ſa place.

Tout ce que le Grand Vizir avoit trouvé dans le paquet du Capitaine Général des Vénitiens, étoit écrit en chifres ; on avoit en vain appellé les Renégats, & les Interpretes qui étoient à la Cour Ottomane : aucun n'avoit été capable de rien déchifrer. Cela irritoit toûjours de plus en plus le Grand Vizir. *Monſieur de la Haye* le Fils le trouva en cette méchante humeur lors qu'il arriva à Andrinople, & lui aiant répondu, peut-être avec un peu plus de fermeté, que la circonſtance ne le requeroit ; Cupirly, que la paſſion emportoit, le fit outrager en ſa perſonne, & le fit empriſonner en une Tour qui eſt atachée aux murailles d Andrinople, en diſant ; *Qu'il ne faloit pas endurer dans le Député d'un Ambaſſadeur, quoi que ſon Fils, ce qu'il faudroit endurer dans l'Ambaſſadeur même.* Le Grand Vizir ne fit aucun outrage aux Marchands ni aux Interpretes, qui étoient venus avec *Monſieur de la Haye.* Il n'en fit point non plus au Sécrétaire, ni au Chancelier. Il ſe contenta de les faire menacer de grands tourmens, & de la mort, s'ils ne déchifroient les Lettres du Capitaine Général ; mais ils ne ſoufrirent rien, & ils en furent quittes pour beaucoup de crainte. Un des Interpretes, nommé *Fournetti* en devint tellement malade, qu'il l'eſt encore aprés tant d'années, & qu'aparenment il ne guérira jamais.

La Cour Ottomane étoit alors à Andrinople, comme je l'ai dit, & elle ſe préparoit à la guerre de

de Transilvanie. *Monsieur de la Haye* le Pére ; aprenant que le Grand Vizir étoit prêt à partir pour y aller, & craignant qu'il ne partît sans élargir son Fils, comme il arriva en efet, fit un éfort sur son mal, & entreprit d'aller à Andrinople ; *Madame de la Haye* sa Bru l'animant à ce voiage, & lui représentant sans cesse, que s'il n'agissoit lui-même promtement pour la délivrance de son Fils, il couroit risque de le perdre ; que le Grand Vizir étoit cruël & irrité, & qu'il falsoit l'adoucir.

Un mois avant son départ, il avoit fait un coup hardi, & qui mérite bien qu'on le raconte. Voici ce que c'est. Peu avant la venuë de Vertamont à Constantinople, il arriva un François nommé Quiclet, avec sa Femme, & un autre François nommé Poulet, qui aimoit assez cette Femme, pour l'avoir voulu acompagner en toutes ses courses. Ce Quiclet étoit grand déchifreur, homme de Lettres, mais de peu de jugement. Il avoit servi au déchifrement sous des Ministres d'Etat, & des Ambassadeurs. Il étoit gueux autant presque qu'on le peut être. Une je ne sai qu'elle mauvaise étoile l'avoit conduit à Constantinople. On dit qu'aiant apris les recompenses, que le Grand Vizir promettoit à qui déchifreroit les Lettres du Capitaine Général ; la Femme de ce Miserable alla dire à des gens de Monsieur de la Haye. *Son Excellence refuse de prêter de l'argent à mon mari ; mais s'il veut, il en peut avoir du Grand Vizir tant qu'il voudra.* Je ne sais pas assurement, si la chose est comme on me la racontée ; mais quoi qu'il en soit, *Monsieur de la Haye*, qui savoit la grande envie qu'avoit Cupirli d'aprendre ce que contenoient ces Lettres interceptées, qui aprehendoit qu'il n'y eût des choses qui le perdissent, & tous les François du Levant, & qui savoit la pauvreté du déchifreur François ; l'envoia querir, le mena sur une terrasse du Palais qui regarde le jardin, & aprés

aprés lui avoir fait faire quelques tours, l'entretenant de diſcours qu'on n'a point ſçus ; il fit ſigne à des gens apoſtez qui lui firent ſauter la terraſſe ; d'autres gens poſtez auſſi à l'endroit où il tomba, voiant qu'il n'étoit pas mort de ſa chûte, l'acheverent, & l'enſevelirent ſecrétement.

L'Ambaſſadeur de France étant allé à l'Audiance du Grand Vizir, ce Miniſtre fit aporter d'abord les Lettres interceptées, & lui dit de les expliquer. *Monſieur de la Haye* lui répondit, que tout le monde ſavoit que les Ambaſſadeurs & les Miniſtres des Princes de la Chrétienté, ne s'écrivoient l'un à l'autre qu'en chifres, de quelque matiere que ce pût être, & néanmoins qu'ils ne s'entendoient point eux-mêmes aux chifres : qu'ils avoient des Sécrétaires qui les compoſoient, & les expliquoient, que depuis ſix mois il avoit envoié en France celui dont il ſe ſervoit pour cela, toutefois que ſi le Grand Vizir vouloit qu'il emportât les Lettres à ſon logis, il travailleroit à les déchifrer, & que s'il en pouvoit venir à bout, il lui feroit ſavoir ce qu'elles contenoient. Le Grand Vizir aiant entendu cette réponce, ne fit que ſourire à l'Ambaſſadeur, & auſſi-tôt il ſe leva ſans lui rien dire. Peu de jours aprés il partit pour Tranſilvanie, laiſſant *Monſieur de la Haye le Fils* en priſon, mais un peu moins reſſerré, & *Monſieur de la Haye le Pére* ſans aucune ſorte de réponſe.

Le Grand-Seigneur n'alla pas à cette guerre de Tranſilvanie, il demeura à Andrinople. L'Ambaſſadeur s'y tint pendant toute l'abſence du Grand Vizir, penſant obtenir de ſa Hauteſſe l'élargiſſement de ſon Fils, mais perſonne n'oſoit en parler ſans l'ordre du Grand Vizir. Ce Miniſtre termina promtement la guerre, & revint Victorieux à Andrinople. Auſſi-tôt qu'il y fût arrivé, on lui parla de *Meſſieurs de la Haye*. Il répondit avec une feinte ſurpriſe, *Et quoi ces Meſſieurs ſont-ils encore ici ?*

ici? Cela vouloit dire, *qu'ils pouvoient s'en aller*, & en éfet le Fils fût aussi-tôt élargi. L'un & l'autre s'en retournerent à Constantinople, sans avoir vû le Vizir.

Aussi-tôt qu'on seut en France l'affaire que ce premier Ministre avoit faite à *Monsieur de la Haye*; le Cardinal envoia un Gentilhomme au Grand Vizir, pour empêcher qu'elle n'eût de mauvaises suittes. Cupirli, dont la haine étoit acruë par la vengeance, & qui haissoit *Messieurs de la Haye* à mort, vouloit les renvoier, & obliger ce Gentilhomme à prendre la place de l'Ambassadeur. Il le lui fit dire, s'engageant de faire agréer la chose en France; mais ce Gentilhomme ne voulut point y entendre: il s'en excusa fort-honnêtement. On dit qu'il plût beaucoup au Grand Vizir, en tout ce qu'il traita avec lui. Je suis mary de ne savoir pas son nom, pour en faire honneur à ce récit.

Le conte que ce Gentilhomme rendit de sa Négociation, fit rappeller *Monsieur de la Haye*. On ne lui envoia point de Successeur; mais on lui manda, de laisser pour Résident en sa place, un Marchand François établi à Constantinople depuis plusieurs années, nommé *Monsieur Roboly* La France n'y eût point d'autre Ministre, jusques, vers la fin de l'an 1665.

Le Roi, qui gouvernoit alors par lui-même, avec beaucoup d'éclat & de succés, s'étoit déja bien vengé des insultes faites à la famille de son Ambassadeur, & des avanies qu'on mettoit journellement sur ses sujets en Turquie, en donnant de puissans secours aux Ennemis de l'Empire Ottoman; mais tout cela augmentoit journellement la mauvaise intelligence entre les deux Empires, & les choses étoient venuës à un point, qu'il faloit, ou rompre tout à fait, ou renoüer l'alliance. La considération du négoce de

Levant fit prendre le dernier parti : on ſe réſolut d'envoier un Ambaſſadeur à Conſtantinople, pour renouveller les Capitulations. *Monſieur de la Haye le Fils* étoit alors à Paris, à ſolliciter de l'emploi, & pluſieurs années d'arrerages, dûs à la ſucceſſion de ſon Pére, mort en cette ville quelques années auparavant. Comme il ſavoit mieux que perſonne, que l'Ambaſſade de Conſtantinople étoit lucrative, & avec combien d'éclat & d'authorité elle s'éxerçoit, il la ſollicita puiſſamment, & pour l'obtenir avec plus de facilité, il ofrit aux Miniſtres de quitter ce qui lui étoit dû.

Les gens qui faiſoient pour lui à la Cour, aléguoient en ſa faveur ſon experience aux afaires de Turquie, & ſon courage tel qu'il le faloit pour négotier avec les Turcs, & ils diſoient d'un autre côté, qu'il étoit de l'honneur du Roi, que *Monſieur de la Haye* allât en Ambaſſade à Conſtantinople : que cela humilieroit grandement le Vizir, parce qu'il ſeroit obligé de faire honneur à une perſonne, que ſon Pére avoit outragé & hai. On entendoit parler de Cupirli Mahammed Pacha, qui étoit decedé l'an 1662, aprés avoir établi ſon fils en ſa place. Je ne ſai comment ce conſeil, tout mauvais qu'il étoit, fût embraſſé ; ſi ce n'eſt en diſant, qu'on étoit toûjours dans le deſſein de faire venir les Turcs à la raiſon par force. La ſuitte des affaires fit voir quelque choſe de ſemblable.

Monſieur de la Haye arriva à Conſtantinople au mois de Novembre 1665. Il fit une entrée pompeuſe ; & il ſe conduiſit durant les cinq années que dura ſon Ambaſſade, avec autant de hauteur qu'on le pouvoit atendre d'un Miniſtre ferme, qui ſoutient le caractére d'Ambaſſadeur d'un Roi Puiſſant & redouté. Il ne parloit d'autre choſe dans les viſites qu'il faiſoit aux Miniſtres du Divan, que de la grandeur du Roi ſon

son Maître, & de la puissance de ses Armes. Cela déplût fort au Vizir, qui s'imagina, que c'étoit une insulte qu'on lui venoit faire; & au Grand-Seigneur jusques dans sa Cour, & dans cette prévention il traita l'Ambassadeur avec un mépris assez outrageant. Lui aiant acordé Audiance, il le reçût avec beaucoup de fierté & de dédain sans le regarder, & sans se lever de sa place, selon la coûtume ancienne, & selon qu'il se pratique envers les Ambassadeurs de l'Empire, & de toutes les têtes Couronnées. Il ne se contenta pas de cela, il lui fit réproche en termes aigres, des secours de France envoiez en Hongrie, & en Candie, & de l'entrepriſe de Gigeri. *Monsieur de la Haye* dissimula, croiant qu'à la sortie le Vizir lui fairoit les civilitez acoûtumées; mais il fût trompé: le Vizir le congédia, avec la même indiference qu'il l'avoit reçû.

L'Ambassadeur aiant fait réfléxion sur l'afront, que le Vizir lui avoit fait à cette Audience, lui en envoia demander une autre, à condition qu'il le recevroit debout, & sans lui faire de reproches. Le *Raisquitab*, qui est le Grand Chancelier de l'Empire, & le *Kiaia* du Vizir qui est comme son Maître d'Hôtel, répondirent à l'Interprète, qu'il assurât son Maître que le Vizir le recevroit comme il devoit. L'Ambassadeur s'étant fié à cette parole fort-équivoque, alla à l'Audience du Vizir; mais il y fût reçû comme la prémiére fois. Ce qui fâcha si fort *Monsieur de la Haye*, qui ne s'atendoit point à ce nouvel outrage; qu'il dit au Vizir, que l'Empereur de France l'aiant envoié à la *Porte*, pour confirmer l'amitié entre les deux Empires, il n'avoit pas voulu conter pour Audience celle qu'il lui avoit donné, parce qu'il ne lui avoit pas fait les honneurs dûs à l'Ambassadeur du plus-grand, & du plus-puissant Monarque de la Chrétienté, & qu'il lui déclaroit

avoir ordre de lui rendre les Capitulations, & de s'en retourner en France, ſur le Vaiſſeau même qui l'avoit amené, s'il ne le traitoit convenablement à la grandeur de ſon Maître. Le Grand Vizir s'irrita de ce diſcours, & répondit avec quelques injures. L'Ambaſſadeur s'emporta auſſi de ſon côté, & prenant des mains de l'Interprete *les Capitulations*, il les jetta contre les genoux de ce Miniſtre, & ſe levant auſſitôt, il ſortit ſans rien dire, & ſans rien atendre. Mais on l'arrêta à la porte de l'Antichambre. Le Vizir fit en même tems appeller le *Mouſti, Vani Effendi* Precepteur du Grand-Seigneur, & le *Captan Bacha*, & délibéra avec eux de ce qu'il faloit faire dans une rencontre de cette importance. La réſolution fût, qu'on en informeroit le Grand-Seigneur. Sa Hauteſſe étoit à la chaſſe à vingt lieuës de Conſtantinople, ce qui fût cauſe que la réponſe fût trois jours à venir, pendant leſquels *Monſieur de la Haye* demeura arrêté dans un apartement du Palais du Vizir.

Pendant ce tems, le *Captan Bacha* fit dire de la part de ce Miniſtre à *Monſieur de la Haye*, que s'il vouloit baiſer ſa veſte, lors qu'il lui donneroit Audiance, comme avoit fait le Comte de Leſlé, Ambaſſadeur de ſa Majeſté Imperialle, il le recevroit debout, & lui fairoit les mêmes honneurs qu'il avoit faits à ce Comte. L'Ambaſſadeur lui répondit, qu'il ne ſe régloit ſur les exemples de perſonne, lors qu'ils étoient préjudiciables à la grandeur de l'Empereur de France. Le *Captan Bacha* lui fit demander, ce qu'il pouvoit trouver à redire, en l'éxemple du Comte de Leſlé; *puiſque ſon Maître étoit l'Empereur des ſept Rois*, qualité que prend l'Empereur auprés des Turcs, à cauſe qu'il s'élit par ſept Electeurs. Aprés beaucoup de Négociations de part & d'autre, & aprés que la réponſe du Grand-Seigneur fût venuë,

C

nuë, il fût arrêté entre le Grand Vizir, & l'Ambassadeur, qu'il sortiroit quand il lui plairoit, que les deux Audiances qu'il avoit reçûes seroient oubliées, & qu'on lui en donneroit une, avec les civilitez & les cérémonies acoûtumées.

Cette Audiance se donna au mois de Janvier 1666. Le grand Vizir, pour n'être pas obligé à se lever quand l'Ambassadeur seroit introduit, le fit entrer dans un Salon particulier, & l'y alla trouver. Il y entra fort-civilement, & alla joindre l'Ambassadeur avec un visage riant, en lui tendant la main *Monsieur de la Haye*, qui étoit bien aise de voir les choses rajustées, répondit convenablement à ses civilitez, & le complimenta, comme s'il ne l'avoit pas encore vû. L'Audiance se passa en honnêtetez. L'Ambassadeur & les personnes qui l'acompagnoient, furent régalées de parfum, de Caffé, de Sorbet, & de vingt-quatre vestes. Le mois suivant il eût Audiance de Sa Hautesse, & la chose se passa à l'ordinaire, c'est-à-dire, en civilitez; n'étant point la coûtume qu'on parle d'affaire au Grand-Seigneur.

Monsieur de la Haye avoit ordre de demander le renouvellement des Capitulations, & la liberté de négocier aux Indes par la Mer rouge. Le Grand Vizir ne voulut acorder ni l'un ni l'autre aux conditions qu'on demandoit. Il partit de Constantinople au mois de Mars avec le Grand-Seigneur, s'en alla à Andriople, où il laissa Sa Hautesse, & delà passa en Candie. *Monsieur de la Haye* se rendit à Andrinople, & eût des Conférences avec le Caimacan, sur les choses dont j'ai parlé; mais ce Ministre n'osant conclurre sans la participation du Grand Vizir, *Monsieur de la Haye* revint à Constantinople sans avoir rien avancé.

Le Traité des Génois, dont j'ai parlé, arriva peu de tems aprés, qui acheva de brouiller les affaires,

& d'irriter les Eſprits ; car d'un côté les Génois furent reçûs malgré les proteſtations & les menaces de l'Ambaſſadeur, & de l'autre l'Ambaſſadeur emploia dans les plaintes qu'il en fit, des termes qui ofencerent les Miniſtres. Ils lui avoient écrit, comme je l'ai raporté, *Que le Roi ſon Maître ne devoit point s'oposer à la reception de qui que ce ſoit, que le grand Seigneur voudroit agréer, & qu'il devoit ſufire à Sa Majeſté, d'être reconnu à la* Porte *pour Empereur, & pour prémier Prince de la Chrétienté.* Monſieur de la Haye fit réponce, *Qu'à l'égard de ces grands titres, l'Empereur de France n'en étoit redevable qu'à Dieu & à ſes armes victorieuſes ;* ce qui fût trouvé fort-mauvais, par ce que ce ſont ces mêmes titres que le Grand Seigneur s'atribuë particulierement, & que les Turcs croient qu'ils ne peuvent convenir qu'à Sa Hauteſſe. Les Miniſtres firent dire à *Monſieur de la Haye, que jamais aucun Ambaſſadeur ne s'en étoit ſervi, & que le Divan n'en permettoit l'uſage à perſonne.*

Les Négociations ſe paſſoient ainſi en aigreurs, entre les François & les Turcs, & ils ſe faiſoient l'un à l'autre, tout le mal qu'ils pouvoient. Les François envoioient de grands ſecours en Candie, qui en retardoient la Conquête. Les Turcs faiſoient de grandes avanies aux Marchands François. Leurs plaintes, qui augmentoient tous les jours, obligerent le Roi a envoier ordre à *Monſieur de le Haye*, de s'en revenir en France, ſans traiter du renouvellement des Capitulations, à moins qu'il n'en fût récherché par les Miniſtres de la *Porte*. Cét ordre lui fût rendu à la fin de l'année 1668, & il lui déplût extrémement. Néanmoins il ne laiſſa pas d'aller voir le Caimacan de Conſtantinople, lui diſant, qu'il avoit reçû ordre du Roi ſon Maître de s'en retourner : qu'il attendoit pour cela les Vaiſſeaux que ſa Majeſté lui envoioit, & le congé de la *Porte*, & qu'il le ſuplioit d'écrire

d'écrire à la Cour pour le lui faire venir au plûtôt.

La Cour étoit alors à Lariſſe en Theſſalie ; car ſa Hauteſſe s'étoit renduë là, pour être plus-proche de Candie, & pour en hâter la Conquête. Le Caimacan, qui eſt comme un Lieutenant de Grand Vizir, demanda à *Monſieur de la Haye*, s'il venoit un autre Ambaſſadeur en ſa place : il fit réponſe, qu'il n'en venoit point ; mais que l'Empereur ſon Maître lui avoit commandé de laiſſer un Sécrétaire ou un Marchand François pour Réſident, comme étoient les Repréſentans des Hollandois & des Génois. Le Caimacan lui demanda, pourquoi il ne venoit point d'Ambaſſadeur ? il lui répondit que c'étoit une choſe qu'il ne lui pouvoit déclarer en public. Le Caimacan aiant connu à cette réponſe, qu'il avoit quelque choſe de ſecret à lui dire, lui donna Audiance en particulier, & ce fût alors que l'Ambaſſadeur lui découvrit, que les raiſons qui obligeoient l'Empereur de France à le rappeller, & à ne vouloir plus tenir d'Ambaſſadeur à la *Porte*, étoient entr' autres ; que la dignité d'Ambaſſadeur de France n'y avoit pas été conſidérée & reſpectée comme elle devoit être ; qu'on n'avoit eu aucun égard aux plaintes, ni aux prieres, que ſa Majeſté faiſoit faire depuis trois ans ; qu'on n'avoit pas voulu renouveller les Capitulations, ce qui étoit au grand dommage des Marchands François, auſquels on faiſoit païer cinq pour cent de Doüanne, au lieu que les Anglois, les Hollandois, & les Génois, ne païoient que trois pour cent ; qu'on avoit reçû ces derniers en Turquie contre ſes remontrances, & ſes proteſtations, & que depuis trois ans on avoit fait païer aux François pour deux cent mille livres d'avanies. *Monſieur de la Haye* ajoûta, que ſi ſur ces griefs, on vouloit avoir égard aux juſtes mécontentemens de l'Empereur ſon Maître, il croioit que ſa Majeſté s'en contenteroit, & ne le rap-

rappelleroit point. Le Caimacan répondit à *Monsieur de la Haye*, qu'il écritoit tout cela au Caimacan de la *Porte*, qui est un autre Lieutenant de Grand Vizir, qui est toûjours auprés de la personne du Grand-Segneur, & qu'il seroit à propos que son Excellence écrivit aussi, pour donner plus de poids & de force à cette Négotiation. La réponse du Caimacan de la *Porte* à *Monsieur de la Haye* fût, qu'il donneroit avis au Vizir de tout ce qu'il lui avoit écrit, & lui fairoit savoir sa réponse le plus-promtement qu'il pourroit.

Tandis que l'Ambassadeur atendoit cette réponse, il arriva quatre Vaisseaux du Roi à Constantinople, qui étoient envoiez pour le ramener. Cette Escadre fit d'abord peur aux Turcs; mais *Monsieur Dalmeras* qui la commandoit, aiant demandé avec empressement mille quintaux de biscuit, dés qu'elle fût à l'ancre; les Turcs ne l'aprehenderent plus, la voiant sans biscuit, & reduite à ne pouvoir subsister long-tems, si l'on vouloit lui en refuser.

La Réponse du Grand Vizir à *Monsieur de la Haye* arriva au mois de Mars 1669, & contenoit une permission d'aller à la Cour. Il s'y rendit au mois d'Avril. Je passerai pardessus les motifs & le but de ce voiage: ce n'est pas que je n'en aie assez entendu parler à Constantinople; mais par ce que cela est diferent de ce que *Monsieur de la Haye* en dit en la Rélation, qu'il donna au Roi à Paris, de laquelle j'ai tiré presque tout ce détail. Il dit là dedans qu'il n'avoit autre but que d'obtenir son congé. Je ne dirai rien par la même raison de ce qu'il fit à la Cour Ottomane, d'où il écrivit à Monsieur d'Almeras, qui étoit demeuré à Constantinople avec ses quatre Vaisseaux, de venir prendre à *Vole*, Port de mer dans le Golphe de Sallonique, un Ambassadeur Turc, que le Grand-Seigneur envoioit en France.

Ce

Ce Turc s'apelloit *Soliman* : il étoit *Muttafar Aga*, c'eſt-à-dire, Huiſſier du Grand-Seigneur. Quand on l'envoia au Roi, c'étoit un homme à quinze *aſpres* de gages par jour, c'eſt-à-dire, ſept ſouls & demi. Il arriva en France à la fin de l'année 1669, & en partit l'année ſuivante au mois d'Août. Tout Paris la vû, & ceux qui l'ont obſervé, l'ont reconnu auſſi fier, auſſi brutal, & pourtant auſſi ruſé qu'aucun Turc qu'il y ait au monde. Les Provençaux qui étoient en Levant l'appelloient l'Ambaſſadeur de *Monſieur de la Haye*, & ils oſoient aſſurer, que *Monſieur de la Haye* avoit fourni l'argent pour ſon équipage. La vrai-ſemblance qu'ils mettoient en avant pour le prouver, c'eſt que l'équipage de Soliman étoit bien éloigné de la magnificence de celui des Ambaſſadeurs Turcs. *Monſieur de la Haye* ſe défendoit des ateintes qu'on lui faiſoit ſur cét équipage, en diſant que Soliman Aga n'avoit pas eu le tems de s'équiper. On lui en donnoit une autre plus-forte, ſavoir que le nom d'Ambaſſadeur ne s'étoit point trouvé dans les dépêches de Soliman. Il répondit à cela, que pendant que Soliman atendoit à la Cale S. Nicolas proche de Cerigo, que Monſieur d'Almeras le vint prendre, le Grand Vizir s'aſſura de la priſe de Candie, & que n'aiant plus à ménager la France, ni à craindre ſes ſecours, ce Miniſtre changea les titres, les inſtructions, & les dépêches de Soliman; retirant les prémiéres, & lui en envoiant d'autres: Mais qu'il eſt tres-vrai, que Soliman Aga lui avoit été nommé, & donné pour Ambaſſadeur: que pour preuve de cela, le Grand-Seigneur lui donna la Veſte & le Sabre, qu'il donne à ſes Ambaſſadeurs, & que la Forteresſe de Napoli de Romanie le ſalüa avec le canon, à ſon arrivée.

Monſieur de la Haye revint à Conſtantinople au

mois de Juillet, & trois mois aprés il reçût ordre de s'embarquer, s'il pouvoit, ſur les Vaiſſeaux de Monſieur d'Almeras ; mais que ſi le Caimacan l'en empêchoit, il depoſât à l'inſtant le caractére d'Ambaſſadeur, afin que les Turcs ne puſſent pas ſe glorifier, & prendre avantage, d'avoir un Ambaſſadeur de France, qu'ils puſſent maltraiter ſelon leur caprice. Les Vaiſſeaux étoient partis, comme j'ai dit, quand cét ordre arriva ; ainſi *Monſieur de la Haye* n'en pouvoit éxécuter la prémiére partie, & pour l'autre il s'en excuſa ; en écrivant en France, que les Turcs avoient pour lui beaucoup de conſidération, de retenuë & de reſpect.

Cette excuſe qui ne fût point du tout agréée, fit rappeller *Monſieur de la Haye*. Les Provençaux qui étoient déchainez contre lui, mandoient ſans ceſſe en France, que tant qu'il ſeroit Ambaſſadeur à la *Porte*, les Capitulations ne ſe renouvelleroient point, & que le paſſage aux Indes par la Mer rouge ne ſe pouroit obtenir ; parce que le Vizir avoit une vieille haine contre ſa perſonne. On les crût, & il fut reſolu qu'on retireroit *Monſieur de la Haye*, & qu'on envoieroit Monſieur de Nointel en ſa place. C'étoit un Conſeiller du Parlement de Paris, homme de probité, ſavant & curieux, qui avoit voiagé par curioſité juſqu'à Conſtantinople ; mais qui étoit de beaucoup trop doux pour négocïer en Turquie ; On voulût d'abord ne lui donner que la qualité de Réſident, mais ſes amis, & particulierement la Compagnie de Levant, lui firent donner celle d'Ambaſſadeur. Cette Compagnie jugeant du goût, & des égards des Turcs, par ceux des Européens, repréſenta aux Miniſtres, que s'agiſſant de renouveller avantageuſement les Capitulations, d'établir une Compagnie en Levant, d'obtenir la liberté du Commerce de France aux Indes par la Mer rouge ; le

Grand

Grand Seigneur feroit beaucoup plus de choſes pour un Ambaſſadeur que pour un Réſident.

Monſieur de Nointel partit de France au mois d'Août 1670, avec l'Ambaſſadeur Turc Soliman Aga, & arriva à Conſtantinople au mois d'Octobre ſuivant. Le Roi lui donna pour le porter, quatre Vaiſſeaux, commandez par Monſieur d'Aplemont. J'ai oui dire à des gens bien éclairez, que l'on s'en prenoit à tort à *Monſieur de la Haye*, & qu'on ſe trompoit en s'imaginant que c'étoit, ou à l'égard de ſa perſonne, ou par le manquement de ſa conduite, que les Turcs ne renouvelloient point les Capitulations : la ſuitte des affaires a juſtifié cela, & a montré, qu'il en faloit jetter la faute ſur divers contre-tems, où cét Ambaſſadeur s'étoit trouvé, & particulierement ſur les puiſſans ſecours que la France envoioit en Candie lors même qu'elle demandoit au Grand Seigneur des graces bien conſidérables, & des avantages tous particuliers.

Monſieur de Nointel fit une belle entrée à Conſtantinople, mais les Turcs en trouverent l'éclat hors de ſaiſon, & peu convenable aux circonſtances du tems, & des affaires. La Cour Ottomane étoit à Andrinople. *Monſieur de la Haye* obtint ſans dificulté congé de ſe retirer, & il s'embarqua au mois de Décembre, ſur le Vaiſſeau que montoit Monſieur d'Aplemont. Ce Vaiſſeau, & les autres de l'Eſcadre furent arrêtez devant les Châteaux, au ſujet de deux Eſclaves, qui s'étoient jettez deſſus. Il s'y en étoit ſauvé en tout prés de cent de toutes ſortes de Nations, & dans ce nombre le Chevalier de Beaujeu, qui étoit priſonnier aux ſept Tours. Le Caimacan envoia demander ces deux Eſclaves à Monſieur de Nointel, & Monſieur de Nointel les alla demander aux Capitaines des Vaiſſeaux ; mais ils répondirent, qu'ils

ne les avoient point. *Monsieur de la Haye* fût obligé d'écrire des Dardanelles la même chose au Vizir, qui fit semblant d'être satisfait de cette excuse, & envoia ordre aux Châteaux de laisser passer les Vaisseaux du Roi.

Peu de tems aprés le départ de *Monsieur de la Haye*, Monsieur de Nointel alla à Andrinople. Il y reçût tous les honneurs acoûtumez, il demanda aussitôt Audiance, & la vouloit avoir, avant que de faire savoir ce qu'il venoit traiter à la *Porte*; mais il falut qu'il le déclarat auparavant. C'est une Loi en Turquie, que les Ambassadeurs, avant que de voir le prémier Ministre, ou le Grand-Seigneur, envoient dire à celui là le sujet de leur venuë, ce qu'ils demandent, & les choses qu'ils ont ordre de négocier. La même Loi s'observe en tout l'Orient. Monsieur de Nointel savoit bien cela; mais on avoit mis dans ses Instructions, qu'il traitât d'afaire lui-même avec le Grand Vizir, & ne lui communiquât les ordres du Roi, qu'en plein Divan; qu'il en parlât aussi au Grand-Seigneur. On lui avoit ordonné d'en user ainsi, parce qu'on étoit prévenu en France, que sa Hautesse n'avoit aucune connoissance des duretez du Vizir pour la Nation; que le Divan n'en savoit rien non plus; que ce Ministre refusoit de renouveller les Capitulations aux conditions que le Roi demandoit, par un pur principe de haine qu'il portoit aux François; qu'il faloit donc se tirer de ses mains, & de son absoluë dépendance. On est sujet en toutes les Cours de l'Europe, à prendre des mesures tout à fait fausses sur les affaires de Turquie, marque certaine, que le genie & la politique des Turcs ne nous sont pas encore bien connus. Celles-là étoient fausses assurément. Monsieur de Nointel fit tout ce qu'il pût pour éxécuter son ordre. Il fût quelque tems à ne vouloir rien déclarer, & aprés il ne vouloit déclarer qu'une partie de sa Commission; mais voiant

voiant qu'il ne pouvoit avoir Audiance, il fût obligé de s'ouvrir entierement, & de délivrer un Mémoire des demandes, qu'il avoit à faire à la *Porte*.

Il le mit entre les mains de l'Interprete du Vizir, nommé *Panaioti*. C'eſt un Grec, homme de grand eſprit, & qui ſait pluſieurs langues de l'Europe, entr'autres la Latine & l'Italienne, dont il ſe ſert avec beaucoup de lumiere, & de force, tant à écrire, qu'à parler. Ce Grec a une parfaite fidélité pour le grand Vizir, & l'on voit bien, qu'il a un atachement tout entier aux interêts de la *Porte*, au préjudice des Chrétiens. Il en uſe ainſi, ſoit qu'il apréhende la ſévérité des Turcs ſur ceux qui les trahiſſent; ſoit que les devoirs de la naiſſance, ou la ſervitude des ſujets en Turquie, l'aient obligé à tenir une pareille conduite. Il a titre de prémier Interprete, & de Sécrétaire de l'Empire Ottoman. La République de Génes l'a fait Noble Génois, en recompenſe des bons ofices, qu'il rendit au Marquis *Durazzo* ſon Ambaſſadeur. Il étoit Interprete de l'Empereur d'Allemagne, avant que de l'être du Grand Vizir. Il avoit mille écus de penſion, & l'on dit qu'il les reçoit encore tous les ans ſecrétement. Cependant il a travaillé plus qu'aucun autre, à la derniére paix faite entre les deux Empires, qui n'a pas été aſſez honorable à celui d'Allemagne. Il a négocié auſſi celle de Candie, & il s'y eſt ſi bien conduit pour la ſatisfaction du Grand Vizir, que ce Miniſtre lui donna au moment de la ratification le revenu de l'Ile de *Micone* en l'Archipel, qui eſt de quatre mille écus par an. Je me ſuis un peu étendu, en parlant de ce *Panaioti*, parce qu'il eſt fort connu de ceux qui ont à faire à la *Porte*, & qu'il traite de la part du Vizir avec tous les Chrétiens qui y vienent, de quelque qualité qu'ils ſoient, & pour quelques interêts que ce puiſſe être.

Les demandes de l'Ambaſſadeur contenoient environ trente Articles, dont voici les principaux.

Prémierement, que la Porte *ne pût recevoir en ſes Etats aucune Nation de l'Europe, outre celles qui y ſont déja établies, que ſous la Baniere Françoiſe, & que les Italiens particulierement, qui voudroient venir en Turquie, excepté les Vénitiens, & les Génois, ſeroient tenus de prendre la Baniere de France, & la protection de l'Ambaſſadeur du Roi.* Les Turcs donnerent ce privilége aux François, dans les prémiéres Capitulations qu'ils firent avec eux, du tems de François prémier. Ils en jouïrent juſqu'au commencement de ce ſiécle, qu'il arriva je ne ſai quel diferent, pour des Corſaires étrangers, qui croiſoient avec la Baniére Françoiſe, le long des côtes d'Egypte; à l'ocaſion dequoi la *Porte* retrancha cét Article des Capitulations, dans un renouvellement qui s'en fit alors: Mais depuis il fût rétably, & le privilége une autre fois accordé. Voici en quels termes il eſt couché.

Toutes les Nations de l'Europe, qui n'ont point d'Agens publics à la Porte, *ni d'Aliance & Confederation avec le Grand Seigneur; leſquelles viendront en Levant ſous la Baniere Françoiſe, y ſeront reçûes, & jouïront des mêmes avantages que les François.* Les Turcs ne veulent point reconnoitre ces dernieres Capitulations. Ils ſe ſervent des précedentes, & diſent outre cela, quant aux derniéres, que le mot *viendront* n'eſt pas excluſif, qu'il oblige bien la *Porte* à recevoir les Etrangers, qui viendront en Turquie avec la Baniere Françoiſe; mais qu'il n'ôte pas la liberté au Grand Seigneur, de les recevoir s'il veut, ſous d'autres Banieres.

Secondement, que les François ne païeroient que trois pour cent de Doüane, conformément aux Anglois, aux Hollandois, & aux Génois.

En troiſiéme lieu, que le Grand Seigneur acorde aux François la liberté de trafiquer aux Indes, par ſes païs & ter-

terres, & notamment par le canal de la Mer rouge, sans païer d'autres droits, que ceux d'entrée.

En quatriéme lieu, que le Grand Seigneur fit rendre aux Réligieux Catholiques Romains de la Terre sainte, les Lieux saints, dont les Grecs les ont chassez l'an 1638.

En cinquiéme lieu, que le Roi de France, fût reconnu à la Porte, *seul Protecteur des Chrétiens.*

En sixiéme lieu, que tous les Chrétiens du rit Romain, qui sont dans l'Empire Ottoman, fussent reconnus & considérés, comme étant sous la protection de sa Majesté.

En septiéme lieu, que les Capucins François qui sont à Constantinople, pussent relever une Eglise à Galata, que le feu avoit entierement consumée, il y a environ quinze ans.

En huitiéme lieu, que toutes les Egliſes des Chrétiens Romains, qui sont dans l'Empire Ottoman, pussent à l'avenir être reparées, & relevées, autant de fois qu'il seroit nécessaire, sans qu'il fût besoin d'en demander la permission.

En neuviéme lieu, que tous les François qui étoient esclaves en Turquie, fussent mis en liberté.

Les autres demandes étoient moins importantes chacune en particulier, mais le nombre les rendoit considérables. La *Porte* les traita d'éxorbitantes, & même de ridicules, & les Ministres crurent, ou firent semblant de croire, que l'on cherchoit un prétexte de rompre avec sa Hautesse. Le Vizir envoia demander à l'Ambassadeur, s'il avoit des Lettres de l'Empereur de France, pour le Grand Seigneur, ou pour lui, qui continssent les demandes inserées dans le mémoire qu'il avoit présenté de la part de Sa Majesté; parce qu'il ne croiroit jamais que l'Empereur de France eût donné ordre, de faire à *la Porte* des propositions aussi étranges, & aussi éloignées du droit & de la justice, que celles que l'on faisoit en son nom, s'il ne les voioit contenuës bien expressément dans une

une lettre ſignée de Sa Majeſté. Monſieur de Nointel, qui ne s'atendoit pas à cette demande, dit qu'il avoit des Lettres de créance, de l'Empereur ſon Maître, pour le Grand-Seigneur & pour le Grand Vizir, & que cela devoit ſufire, parce que Sa Majeſté n'écrivoit jamais d'affaires elle-même: Qu'ainſi la *Porte* étoit mal fondée de mettre en compromis l'intention de l'Empereur de France, à cauſe qu'il ne la montroit pas écrite ou ſignée de la main de Sa Majeſté. L'Ambaſſadeur avoit raiſon. La dificulté que faiſoit le Vizir étoit une pure chicane; mais quoi que Monſieur de Nointel pût dire & aléguer au contraire, on ne lui acorda point d'Audiance, qu'aprés avoir promis de faire venir une Lettre du Roi, qui contint nettement & clairement, les mêmes choſes qui étoient dans ſon Mémoire, & de la faire venir en ſix mois.

C'étoit à la fin de Fevrier de l'an 1671, que Monſieur de Nointel donna cette parole. Le jour ſuivant le Grand Vizir lui envoia dire, qu'il lui acordoit l'Audiance pour le lendemain, & que deux jours aprés le Grand-Seigneur la lui donneroit auſſi; mais à condition qu'il n'y parleroit d'aucunes afaires. L'Ambaſſadeur fût reçû du Vizir aſſez froidement. Il tint à ce Miniſtre pluſieurs diſcours, qui pour être trop longs & étendus pour les Turcs, ne faiſoient aucun éfet. Le Vizir y répondit preſque toûjours par un *oui* ou un *non*. Monſieur de Nointel s'étendoit particulierement ſur la grandeur du Roi, & ſur ſes forces. Le Grand Vizir, qui prenoit ces véritez pour de ſecretes menaces, répondit. *Oui, l'Empereur de France eſt un Grand Monarque, mais ſon épée eſt encore neuve:* Il vouloit dire que le Roi n'avoit fait juſque-là, aucun exploit digne de tant d'éloges; mais il en parloit en homme bien mal informé, de ce qui ſe paſſoit entre les Princes Chré-

Chrétiens. Monsieur de Nointel reçût encore d'autres semblables réponses. J'en marquerai deux, dont voici la prémiére, qui regarde l'ancienneté de l'Alliance, qu'il y a entre la France & la Turquie. L'Ambassadeur en parlant de sa durée, dit, *que les François étoient vrais amis des Turcs.* Le Vizir répondit en souriant, *Les François sont nos amis, mais nous les trouvons par tout avec nos ennemis.* L'autre étoit encore plus-mortifiante, la voici.

L'Ambassadeur sur le point de sortir, fit dire au Vizir, *qu'il avoit ordre de l'Empereur son Maître, de lui recommander fortement l'affaire de la Mer rouge; que Sa Majesté l'avoit extrémement à cœur, & desiroit fort que la Porte lui donnat contentement là dessus. Ce peut-il faire*, répondit séchement le Vizir, *qu'un Empereur aussi grand que vous dites qu'est le vôtre, ait si fort à cœur une affaire de Marchands.*

L'Ambassadeur ne fût pas plus-satisfait de l'Audiance qu'il eût du Grand-Seigneur. Aprés qu'il eût fait sa réverence, on le conduisit au bout de la sale vis à vis de Sa Hautesse, à qui il fit sa harangue, qui dura prés d'un quart d'heure. Elle ne servoit de guere, car l'Interprete n'en expliqua que le sens au Vizir, & en peu de paroles, & le Vizir le dit en deux mots au Grand-Seigneur. Monsieur de Nointel parla en suite d'affaires à Sa Hautesse. Celà étoit contre la coûtume, contre ce qu'avoit demandé le Vizir, & contre la parole, qu'il prétendoit qu'on lui en avoit donnée. Le Grand-Seigneur écouta atentivement tout ce que dit l'Interprete, & répondit, en tournant les yeux vers le Grand Vizir, qui est toûjours proche de sa personne en de pareilles rencontres; que *l'Ambassadeur s'adresse à nôtre Lala.* Ce mot *Lala* signifie *Tuteur* & aussi *Pére.* Les Turcs s'en servent pour signifier un homme, qui a pour un autre un soin, & une afection paternelle.

C'est

C'eſt la coûtume, que les Ambaſſadeurs, au ſortir de l'Audiance du Grand Seigneur, dînent au Divan, ils mangent avec le Grand Vizir, & les Gentishommes de leur compagnie mangent avec *les Vizirs du Banc*, qui ſont les plus-grands Seigneurs de l'Empire. Monſieur de Nointel voulut encore là parler d'affaire. Son procedé impatienta le Vizir, & porta ce Miniſtre à en uſer un peu incivilement avec lui. Il lui impoſa ſilence, & lui dit, *Monſieur l'Ambaſſadeur, tenez-vous à ce que vous avez promis: nous ſaurons dans ſix mois ſi nous ſommes amis ou ennemis.*

Voila le début de Monſieur de Nointel, & le ſuccez de ſon prémier voiage à Andrinople. Il en revint au mois de Mars 1671, & écrivit en France ce qu'il avoit fait à la *Porte*, & en quels termes il étoit demeuré avec le Grand Vizir. On vit bien à la Cour, que ce Miniſtre ſe joüoit de l'Ambaſſadeur & des François. On mit en délibération ſi on romproit avec la *Porte*, ou ſi l'on diſſimuleroit un traitement ſi déraiſonnable. Cependant pour ne rien entreprendre légérement, dans une affaire de cette importance; on ordonna à Monſieur d'Oppede, prémier Préſident d'Aix, d'aſſembler à Marſeille tous les Négocians du Levant, & les autres gens éclairez dans les affaires de Turquie, & de prendre leur ſentiment ſur ce que beaucoup de gens faiſoient entendre au Conſeil; *Que la France ſe pouvoit paſſer du négoce du Levant, au moins durant pluſieurs années, & qu'elle pouvoit aiſément faire par mer tant de mal aux Turcs, que le Grand-Seigneur pour l'arrêter, ſeroit contraint d'accorder au Roi tout ce que Sa Majeſté demandoit.* L'avis de l'Aſſemblée pris à la pluralité des voix fût, *Que ces propoſitions étoient vraies: qu'il y avoit en Provence aſſez de marchandiſes du Levant, pour en fournir la France dix ans durant: & que ſi le Roi envoioit ſeulement dix Vaiſſeaux dans les mers de Grece, &*

par-

particulierement aux Dardanelles, la famine seroit dans peu à Constantinople, & il s'y feroit un soulévement en faveur des François.

Les Provençaux ne douterent point alors, qu'on ne fit bien-tôt la guerre au Grand-Seigneur. Ils écrivirent en tout le Levant ce qui s'étoit passé à Marseille, & mandoient avec assurance, que le Roi faisoit équiper cinquante Vaisseaux pour les envoier contre les Turcs. Monsieur de Nointel reçût plusieurs Lettres de Marseille, qui lui assuroient la même chose. Ces nouvelles furent en un in instant répanduës dans Constantinople, dans Andrinople, & en tous les ports du Levant. J'ai ouï assurer que le Grand Vizir en fût troublé, & tous les Ministres. Il envoioit demander aux autres Ambassadeurs, & aux Résidens de la Chrétienté, s'il étoit vrai que le Roi de France leur voulut faire le guerre, & se préparât à cela. Les réponses qu'il recevoit étoient; qu'à la vérité sa Majesté faisoit équiper des Vaisseaux, mais qu'ils n'avoient point d'avis qu'on les voulut emploier contre la Turquie; qu'on disoit presque généralement, que c'étoit contre les Hollandois qu'on les préparoit, & qu'ils croioient que c'étoit la vérité. Ces réponses diminuerent la crainte des Turcs, & ils la perdirent bien-tôt entierement, à l'arrivée d'une barque Françoise, qui parut au bout de deux mois à Constantinople. On la croioit d'abord barque d'avis, chargée d'ordres pour l'Ambassadeur, & pour tous les François; mais ils furent bien surpris, quand demandant au *Patron*, où étoit l'Armée navalle de France destinée contre les Turcs, il leur dit, qu'il n'avoit point entendu parler d'Armée navalle, qu'on n'équipoit point de Vaisseaux à Toulon, & qu'il ne savoit ce qu'on lui demandoit.

Le prémier Septembre le Grand Vizir écrivit à Monsieur de Nointel. Il lui mandoit, *que le terme de*

de six mois, qu'il avoit pris pour faire venir une Lettre du Roi son Maitre, étant expiré; il désiroit si elle étoit venuë de savoir ce qu'elle contenoit, & quels ordres il avoit de Sa Majesté. L'Ambassadeur répondit de bouche à celui qui lui rendit cette Lettre, *Que la réponse de l'Empereur de France n'étoit point encore venuë, que c'étoit tout ce qu'il pouvoit mander alors au Grand Vizir; n'étant pas résolu de faire réponse à une Lettre, qui ne donnoit pas à son Maitre les titres qui apartiennent à Sa Majesté Imperialle.* Monsieur de Nointel en usa ainsi, parce que le Vizir ne donnoit au Roi dans sa Lettre, & sur le dessus, que le titre de *Craul*, qui est moins grand chez les Turcs que celui de *Padcha*, quoi que tous deux signifient un Souverain. Ils se servent du dernier terme pour nommer le Grand-Seigneur, & ils s'en sont toûjours servis aussi pour nommer le Roi de France. Le mot de *Padcha* est Persan. Le mot de *Craul* est Esclavon, & c'est le titre que les Polonois donnent à leur Roi. En France on explique le mot de *Padcha* par celui d'Empereur.

Le parti qu'on prit au Conseil de France sur les affaires du Levant aprés la tenuë de l'Assemblée de Marseille, ne répondit pas à ce qu'on avoit lieu d'atendre en suite de l'avis de cette Assemblée. Le Roi qui vouloit bien-tôt déclarer la guerre aux Hollandois, ne voulut pas entreprendre celle de Turquie, où il auroit falu emploier une partie de son Armée navalle. Il se resolut de temporiser, & de faire encore un éfort pour acommoder les choses, & n'être point obligé de rompre avec les Turcs. Monsieur de Lyonne écrivit au Vizir, *Que l'Empereur de France s'etonnoit qu'il refusat de donner créance à son Ambassadeur, que la Porte n'avoit jamais jusqu'alors mis en doute la vérité & la fidélité des propositions des Ambassadeurs de France: que Sa Majesté Imperialle ne s'expliqueroit point par d'autre canal que celui de Monsieur*

de

de Nointel, & que si le Grand-Seigneur, & ses Ministres refusoient de lui donner créance, ils lui donnassent congé de s'embarquer sur le Vaisseau qui portoit cette Lettre à Constantinople. On envoia Monsieur d'Hervieu Interprete de Monseigneur le Dauphin, & à présent Consul à Alep, pour la rendre lui-même au Grand Vizir, & on le chargea aussi des derniers ordres du Roi à l'Ambassadeur. Il partit de Marseille au mois de Septembre, & il n'arriva à Constantinople qu'à la fin du mois de Fevrier suivant, sur un Vaisseau du Roi nommé le Diamant, commandé par le Marquis de Pruilly. Le mauvais tems l'empêcha de faire plutôt, qu'en quatre mois, le voiage de Malthe à Constantinople.

Dés que ce Vaisseau fût arrivé-là, & que Monsieur de Nointel eût vû les ordres du Roi, il écrivit au Grand Vizir, *Que la réponse de Sa Majesté étoit enfin arrivée, aprés avoir été cinq mois sur mer, & qu'il n'atendoit pour la lui communiquer, que la permission de se rendre à la Cour.* Le Vizir lui fit réponse, *Qu'il pouvoit venir quand il lui plairoit, qu'il seroit le bien venu.* Il mit sur le dessus de la Lettre, selon les anciennes coûtumes, *à l'Ambassadeur de l'Empereur de France*, au lieu qu'à la précédente il avoit mis, *à l'Ambassadeur du Roi de France*, comme nous l'avons observé. Le même jour que l'Ambassadeur reçût cette Lettre, le Caimacan lui envoia dire, *qu'il avoit ordre du Grand Vizir, de fournir à son Excellence trente chariots, douze chevaux, & mille écus pour son voiage, qu'il lui envoieroit tout cela promtement.* Il n'y manqua pas, l'argent fût apporté le lendemain, & les chariots & les chevaux furent amenez le jour que l'on voulut partir.

Voila l'état & la situation où étoient les affaires, & l'Alliance de France avec la Turquie, lors que j'arrivai à Constantinople au mois de Mars 1672.

L'Ambassadeur partit de Constantinople le 29 me Mars. Il avoit avec lui l'Abbé de Nointel son frere,

un

un Gentilhomme, un Confeſſeur, un Maître d'hôtel, un Sécrétaire, trois Interpretes, deux Janiſſaires, & les moindres Officiers en nombre ſufiſant. Outre cela, il y avoit en ſa compagnie Monſieur d'Hervieu, qui avoit aporté la Lettre de Monſieur de Lyonne pour le Vizir: un Directeur de la Compagnie de Levant, qui devoit traiter avec ce Miniſtre, des conditions du commerce de la Mer rouge: deux Réligieux Eſpagnols, Commiſſaires de la Terre Sainte, qui ſolicitoient la reſtitution des Lieux Saints de la Paleſtine, que les Grecs leur avoient enlevez par l'autorité de la *Porte*, il y a environ trente ans: un Marchand de Marſeille qui avoit auſſi des affaires à la *Porte*, & quatre Gentishommes François & Italiens, qui comme moi faiſoient le voiage par curioſité ſeulement. Le Caimacan donna un Chaoux à l'Ambaſſadeur, pour lui faire avoir par tout des logemens, & pour faire garder à ſa perſonne, & à ſa ſuite, le reſpect que les Turcs perdent aux moindres ocaſions, quand ils ne ſont retenus d'aucune crainte. Nous fumes ſix jours en chemin. On conte cinquante lieuës de Conſtantinople à Andrinople. Le chemin eſt beau & uni, par des plaines & des campagnes tres-belles. On trouve ſur la route quantité de beaux villages, & de beaux logemens publics.

Nous allames loger à demi lieuë d'Andrinople en un lieu fort-agréable, ſitué ſur la riviere d'*Hebre*, nommé *Boſna-koy*, c'eſt-à-dire, *village de Boſneens*. Dix jours aprés nôtre arrivée, *Panaioti*, cét Interprete du Vizir, dont j'ai parlé, vint de la part de ce Miniſtre viſiter l'Ambaſſadeur, & ſavoir de lui les intentions du Roi ſon Maître, touchant le renouvellement des Capitulations. Cét interprete commença à négocier avec Monſieur de Nointel, en lui diſant, que le ſentiment du Vizir étoit, que lui & l'Ambaſſadeur ne ſe viſ-

ſe viſſent point, juſqu'à ce que les affaires fuſſent concluës, & terminées ; de peur qu'il ne ſurvint entr'eux de ces diferents, qui bien que légers, rompent, ou arrêtent la Négociation, & en empêchent le ſuccez. *Panaioti* ajoûta, comme pour confirmer l'opinion du Vizir, qu'en Turquie les affaires ne ſe faiſoient jamais bien que par un tiers, que le Vizir, & l'Ambaſſadeur aiant reciproquement à conſerver la gloire, & les interêts de deux grands Empires, nul des deux ne voudroit commencer à ſe relâcher de ſes prétentions : qu'il étoit fort-facile qu'une Négociation en perſonne aigrit l'eſprit du Vizir, & celui de l'Ambaſſadeur ; mais qu'une Negociation conduite par leurs Interprétes ; ne pouvoit ſi facilement produire de mauvaiſes diſpoſitions dans l'un, ni dans l'autre. Enfin le Vizir le prioit d'agréer qu'il ne lui donnât Audiance, que pour remettre dans ſes mains de nouvelles Capitulations. Monſieur de Nointel ſouhaitoit toute autre choſe ; mais il falut ſuivre le ſentiment du Vizir, & ſe réſoudre à traiter par Interpretes. *Panaioti* prit copie de la Lettre que Monſieur de Lyonne écrivoit au Grand Vizir, & le mémoire des conditions auſquelles Sa Majeſté vouloit ſeulement renouveller les Capitulations, à ce que diſoit l'Ambaſſadeur, & s'en alla en faiſant mille proteſtations à l'Ambaſſadeur de le bien ſervir en ſa Négociation. Il lui dit particulierement, qu'il ſe faiſoit un ſi grand honneur d'avoir à ménager le renouvellement des Capitulations entre le Grand-Seigneur, & l'Empereur de France, qu'il n'y avoit point de moiens au monde, qu'il n'emploiât pour le faire conclurre à la ſatisfaction de ſa Majeſté tres-Chrétienne. Le tems a découvert, que cette proteſtation étoit entiérement trompeuſe, & que *Panaioti* n'avoit pas pour les interêts de la France, de meilleurs mouvemens que le Grand Vizir.

Ce

Ce Miniſtre lût le Mémoire de l'Ambaſſadeur, & le donna à éxaminer au Divan. Il n'étoit pas ſi long de moitié que celui qu'on avoit préſenté au prémier voiage, & ne contenoit qu'onze chefs. Cependant le Vizir le trouvoit encore éxorbitant. Il ſe récrioit ſur les points les plus conſidérables, diſant, que jamais la *Porte* ne les acorderoit: ſur les autres il diſoit, cela ſe pourra acorder, l'on tâchera de paſſer ſur un tel obſtacle, & de lever telles & telles dificultez. Ainſi il donnoit nettement le refus d'une partie des demandes qu'on lui faiſoit, & ne donnoit parole de l'autre que fort incertainement. Le Vizir en uſoit ainſi, pour découvrir par les réponſes de l'Ambaſſadeur, s'il étoit vrai qu'il eût ordre de ne relâcher rien de ſon mémoire. Il le fit tomber dans ſon piége, & il découvrit ainſi qu'il avoit des ordres ſecrets.

A la fin du mois d'Avril, ces deux Réligieux Commiſſaires de la Terre Sainte, dont j'ai parlé, furent fort conſternez d'un bruit qui ſe répandit parmi nous, qui eſt, qu'ils ne devoient pas s'atendre, comme ils faiſoient, à rentrer dans les Lieux Saints, dont les Grecs les ont dépoſſedez; parce que le Vizir aiant déclaré, qu'il acorderoit la diminution des droits de Doüane & le commerce de la Mer rouge, à condition qu'on ne parleroit point de la Terre Sainte, on lui avoit répondu, *qu'il faloit garder ce point pour le dernier.* Comme cette affaire eſt aſſez curieuſe, j'en raporterai ici les principaux paſſages; & cela délaſſera le Lecteur, qui pourroit être fatigué du long détail des Négociations de France à la *Porte* Ottomane, pour un renouvellement d'Alliance.

Le Roiaume de Jeruſalem fût conquis par les Chrétiens l'an 1099, & perdu l'an 1177. Un Roi de Sirie nommé *Nezer-Salah-el-din* le reconquit, en chaſſa tous les Chrétiens Occidentaux, particu-

ticulierement les Chevaliers, n'y laissent que les Chrétiens Orientaux, Sirens, Armeniens, Géorgiens, & Grecs. Peu de tems aprés, & dans le treiziéme siécle, un des Rois de Naples de la maison d'Anjou, acheta du Roi de Sirie les Lieux Saints de la Palestine. Le marché fût secret, le Roi de Sirie apréhendant, que les Princes Mahometans ses voisins, ne lui en fissent une infamie, & qu'ils ne le querellassent sur cette vente. Les Moines Franciscains furent envoiez par le Roi de Naples, pour prendre possession des Lieux Saints. Ils y furent laissez, & confirmez par les Sultans d'Egypte, & par les Empereurs Turcs qui conquirent la Palestine.

Ces Réligieux avoient les clefs & la jouïssance de tout ce que la dévotion Chrétienne a consacré à Jerusalem, à Bethléhem, à Nazareth, & aux autres lieux de la Terre Sainte. Les Chrétiens d'Orient, qui sont en grand nombre en ce païs-là, ne laissoient pas d'avoir des chapelles en plusieurs de ces Lieux Saints, comme en l'Eglise bâtie sur le Sépulcre de Jesus-Christ, & en celles qui sont situées aux endroits où il naquit, & fût crucifié. Les Papes qui emploient tout pour attirer les Grecs à leur Communion, ordonnerent aux Cordeliers de leur donner toute sorte de liberté dans ces Lieux Saints & de leur permettre d'y bâtir des Chapelles, d'y tenir des lampes & des cierges, & d'y parer des Images & des Autels.

Les Cordeliers disent, que cette liberté qu'eurent les Grecs dans leurs Eglises, fit naître en leur esprit le dessein de s'en rendre maîtres. Ceux-ci le nient avec grande assurance. Tant y a que ces derniers vinrent l'an 1634 à la *Porte*, & produisirent d'anciens titres de possession du mont Calvaire, de la grotte de Bethléhem, & d'autres lieux. Les Cordeliers furent citez au Divan. Ils y comparurent avec les Ambassadeurs des Princes de la

Chrétienté, qui étoient alors à la Cour de Turquie. L'affaire y fût pluſieurs fois plaidée en préſence du Grand Vizir. Tous les Chrétiens qui ont Alliance avec la *Porte*, s'intereſſerent dans le procés, auſſi-bien les Proteſtans, que les Catholiques Romains. Il y fût fait de groſſes dépences de part & d'autre. Enfin les Grecs le gagnerent, & furent mis en poſſeſſion des Saints Lieux comme ils le demandoient.

Le Grand Vizir qui prononça en leur faveur, étant mort au bout de deux ans, les Européens demanderent que le procés fût revû. Cela fût fait, & entierement à l'avantage des Cordeliers, qui furent remis en poſſeſſion de ce que les Grecs leur avoient ôté : mais ils ne le garderent que deux autres années ; car aprés ce tems, un autre Grand Vizir favorable aux Grecs, leur fit recouvrer ces mêmes Lieux Saints, dont ils avoient mis hors les Cordeliers, quatre ans auparavant. Les Latins ont depuis fait de grands éforts, pour en reprendre la poſſeſſion, mais ils ont tous été inutiles, le Divan s'eſt roidi contre les ſollicitations, les promeſſes, & les ofres, & a toûjours conſtamment répondu, qu'il n'étoit pas juſte, que les Grecs qui ſont les ſujets du Grand-Seigneur, & qui lui paient de tribut huit cent mille écus par an, fuſſent privez de la garde d'une partie des Lieux-Saints de la Paleſtine, qui eſt du Domaine de l'Empire Ottoman. Les Cordeliers n'ont pas laiſſé pour cela de renouveller les ſollicitations, les requêtes, & les ofres d'argent, autant de fois qu'ils ont trouvé de bonnes ocaſions de le faire. L'an 1665 le Comte de Leſlé emploia au nom de L'Empereur, tous les ſoins imaginables pour faire rentrer les Cordeliers en leur bien, il conjura, il donna, il promit, mais il ne pût rien obtenir. Quatre ans aprés le Baile *Molino* au nom de la République de Veniſe, fit la même choſe. Les Cordeliers n'eurent

n'eurent plus alors d'espérance, que dans le Roi de France. Ils députerent deux Réligieux à Sa Majesté, qui lui présenterent des Lettres de recommandation, de Rome, d'Espagne, & de la plûpart des Princes Catholiques Romains, pour emploier son crédit à faire rentrer les Latins dans les Lieux Saints, d'où les Grecs les ont chassez. Le Roi n'avoit pas besoin qu'on lui recommandat une telle affaire, pour s'y emploier vivement: son zéle ardent pour l'Eglise Romaine l'en sollicitoit assez. Sa Majesté écrivit à Monsieur de la Haye son Ambassadeur, de faire entrer l'affaire de ces Réligieux dans les conditions du renouvellement des Capitulations. Monsieur de la Haye & Monsieur de Nointel ensuite leur protestérent diverses fois, qu'ils avoient ordre exprés de ne point traitter avec la *Porte*, & de ne point renouveller les Capitulations, si l'on ne remettoit les Cordeliers en possession des Lieux Saints qu'ils ont perdus. Cependant on sceut à la fin du mois d'Avril, comme j'ai dit, qu'on pourroit abandonner cette affaire, parce qu'on ne vouloit point arrêter un grand Traitté, pour se conserver la garde de quelques simples Chapelles.

Ces deux Réligieux m'ont conté, qu'à leur arrivée à Constantinople, *Monsieur de la Haye* leur aiant dit, qu'il savoit bien seurement, que la *Porte* ne renouvelleroit point des Capitulations, aux conditions que le Roi son Maître demandoit; à cause que le seul recouvrement des Lieux Saints, que Sa Majesté vouloit absolument obtenir, étoit une chose que la *Porte* n'acorderoit jamais: Ils lui avoient fait cette réponse, qui renfermoit un bon conseil pour le bon succez de leur affaire. *Si Vôtre Excellence a ordre positif touchant ce recouvrement, & si elle sait d'autre part que la Porte n'y consentira jamais, ne faites au Grand Visir aucune autre demande, que celle là n'ait été acordée: déclarez*

clarez à ce Ministre, que vous ne traiterez point, qu'il ne nous ait donné parole de nous restituer ce que les Grecs nous ont pris; si Vôtre Excellence tient cette voie, il arrivera, ou que le Vizir acordera la demande, ou qu'il la refusera: s'il l'acorde, le plus-grand empêchement au renouvellement des Capitulations sera ôté: s'il la refuse, la rupture sera glorieuse pour le Roi de France: elle ne paroîtra point interessée: toute l'Europe admirera la piété, & le grand Zéle de Sa Majesté: il n'y aura personne qui ne soit forcé de reconnoître que le seul égard de la Réligion, l'a porté à rompre avec les Turcs.

Ces bons Péres me racontoient cela avec une ardeur qui est assez ordinaire dans les Moines Espagnols. Ils concevoient comme la plus-belle action de l'Univers, qu'on fit la guerre à l'Empire Ottoman, pour l'obliger d'ôter aux Chrétiens de Jerusalem, ses propres sujets, la garde de cinq ou six petites Eglises, & de la donner à des Moines étrangers, qui n'étant pas contents d'y pouvoir entrer à toute heure, vouloient en avoir les clefs penduës à leur cordon.

A la mi-Mai, Monsieur de Nointel voiant que le Grand-Seigneur, & le Grand Vizir, étoient prêts de partir pour la Pologne, & que sa Négociation n'étoit pas fort avancée, il alla voir le *Reizquitab*. On peut comparer son Office à celui de Chancelier. L'Ambassadeur eût trois Conférences avec lui, avant que de terminer le Traité. On le vit comme conclû à la troisiéme, qui fût le 26 Mai, & le renouvellement fait aux conditions suivantes.

Que les François ne paieroient à l'avenir que trois pour cent de Doüanne.

Qu'ils auroient le commerce libre aux Indes par la Mer rouge, moiennant cinq pour cent de Doüanne, qu'on paieroit à l'entrée des terres du Grand-Seigneur, sans paier rien davantage, ni au passage, ni à la sortie.

Que

Que les Capucins François rebâtiroient à Galata leur Eglise de Saint Géorge, que le feu avoit consumée, & que cette Eglise, celle des Jesuites qui est au même lieu, & toutes les autres apartenantes aux François, qui sont dans l'Empire Ottoman, seroient sous la Protection du Roi.

Que l'Ambassadeur seroit reconnu Protecteur de l'Hôpital des Chrétiens Européens qui est à Galata, & y pouroit faire dire la Messe.

Que les Esclaves François qui sont en Turquie, & qui y pouroient être à l'avenir, seroient mis en liberté; à condition qu'ils n'eussent point été pris, ou sur des Voiles, ou en des Armées, ou devant des places ennemies de la Porte.

Voila tout ce qui se devoit changer, ou ajoûter dans les nouvelles Capitulations. L'Article concernant les Nations étrangeres, y devoit être mis tel qu'il se trouvoit dans les anciennes.

Dés que les choses eurent été acceptées & accordées reciproquement, le plus-ancien Interprete de l'Ambassadeur de France dit à Monsieur de Nointel de ne s'en aller point, que le Chancelier n'eût dressé le modelle des nouvelles Capitulations. Ce conseil étoit bon, mais l'Ambassadeur crût *Panaioti* l'Interprete du Grand-Vizir, qui lui dit que c'étoit ofenser le Chancelier, & lui faire un afront, que de ne se pas fier à ce qu'il disoit de bouche, & de le lui demander par écrit: qu'il engageoit sa parole, & demeuroit caution de celle du Chancelier. Monsieur de Nointel se laissa persuader. Il revint au logis joieux & satisfait, avec cét air & cette gaieté que donne le bon succez des affaires. Il nous dit en se mettant à table. *Messieurs, les Capitulations sont renouvellées: il en faut faire la fête, & boire à ce renouvellement.* Nous y bumes tous, à la reserve de son prémier Interprete, qui dit, *Monseigneur, je ne croi rien de fait, jusqu'à ce que les Capitulations soient entre les mains de Vôtre Excellence.*

Le Chancelier avoit promis d'envoier le modelle sur le soir, afin de l'éxaminer, & qu'en suite il seroit mis au net; cependant il n'en fit rien. L'Ambassadeur ne s'en étonna pas. Il l'envoia querir le lendemain; mais il fût bien surpris de voir, que l'Article des Nations étrangeres n'obligeoit point, de la maniere qu'il le prétendoit, celles qui n'ont point d'établissement à la *Porte*, de venir sous la Baniére de France. Monsieur de Nointel commença alors à craindre qu'on ne l'eût trompé. Il se mit en colére, & envoia à l'instant son second Interprete dire au Chancelier, que si cét Article ne se mettoit comme il l'entendoit, il n'acceptoit point les nouvelles Capitulations. Son prémier Interprete lui dit de bien penser à l'avance qu'il faisoit faire: qu'il se gardât bien de mettre le marché à la main des Turcs comme il faisoit, & qu'il ne s'engageât pas si brusquement à rompre avec la *Porte* pour un seul Article, & de peu d'importance. Monsieur de Nointel passa outre. Il envoia faire au Chancelier le message que j'ai dit. Ce Ministre fit réponse, qu'il le raporteroit au Vizir.

Le 29me l'Ambassadeur alla chez le Chancelier, qui lui dit; *Que la France ne devoit pas demander à la* Porte *une chose qu'il n'étoit plus en son pouvoir de lui accorder; parce que le Grand-Seigneur s'étoit engagé aux Anglois, aux Venitiens, aux Hollandois & aux Génois, que tous les Etrangers qui viendroient en Turquie, sous leurs Baniéres, y seroient reçûs quels qu'ils fussent, jouiroient de leurs priviléges, en un mot, qu'ils y seroient traittez de même qu'eux: qu'aiant acordé cela pareillement à l'Empereur, & nommément pour les Villes Anseatiques Imperiales, pour les sujets de la Maison d'Autriche, & pour les Italiens; Sa Hautesse ne pouvoit plus sans violer sa foi, acorder aux François ce qu'ils demandoient, savoir de ne donner entrée que sous leur Baniére, aux Etrangers qui n'ont point d'établisse-*

bliſſement à la Porte. *Le Chancelier ajoûta, que ce qu'il repréſentoit à Son Excellence, étant d'une notoriété publique, & d'une conſéquence convainquante, il la ſuplioit de n'inſiſter pas d'avantage ſur ce point.* Monſieur de Nointel répondit en proteſtant de ne renouveller point, ſi l'on n'accordoit cét Article en la maniere qu'il le demandoit. Le Chancelier répondit, qu'il feroit raport de cette proteſtation au Vizir, & lui feroit ſavoir ſa réponſe. L'Ambaſſadeur lui dit, qu'il l'obligeroit beaucoup d'enaller parler à l'heure même à ce Miniſtre, ſi ſa commodité le lui permettoit; qu'il atendroit ſon retour. Le Chancelier y conſentit. Il alla parler au Vizir, & revint avec cette réponſe. *Le Grand Vizir m'a ordonné de dire à Votre Excellence, que vous lui fites donner parole, il y a un mois, que pourvû qu'on accordât à l'Empereur de France la diminution des droits de Doüanne, & le commerce par la Mer rouge, Sa Majeſté Imperiale ſe contenteroit, quant au reſte, des choſes raiſonnables & juſtes; que ſur cette parole, il vous avoit accordé au nom du Grand-Seigneur ces deux points, & les autres graces que vous ſavez; mais qu'à préſent voiant que vous ne lui tenez pas parole, il vous déclare bien expreſſément qu'il retire la ſienne, & ne vous veut accorder rien du tout.* Cette réponſe fût un coup de foudre. Monſieur de Nointel, & ceux qui étoient avec lui en furent tout interdits. On voulût reprendre, & renoüer le Traité, mais il ne fût pas poſſible, encore qu'on fit connoître ſur le champ, qu'on ſe déportoit du point conteſté. Le Chancelier répondit, qu'il n'avoit ordre du Vizir, que de dire ce qu'il avoit dit & qu'il ne pouvoit traiter d'avantage. L'Ambaſſadeur repliqua, qu'il avoit une lettre du prémier Miniſtre de France pour le Vizir, qu'il ne vouloit que la remettre en ſes mains, & aprés prendre congé. Le Chancelier répondit, que pour le congé, c'étoit une

choſe facile, & que pour la lettre du prémier Miniſtre de France, le Grand Vizir ne ſe ſoucioit pas de la voir.

Monſieur de Nointel revint au logis dans un chagrin qu'il eſt aiſé de concevoir. Il dit aux perſonnes de ſon Conſeil, qui étoient l'Abbé ſon frére, le Directeur de la Compagnie du Levant, & ſes deux prémiers Interpretes, que la Nation Angloiſe & la Hollandoiſe, avoient dépenſé chacune quarante mille écus, au renouvellement des Capitulations qu'elles ont fait avec la *Porte*, qu'il en faloit donner autant aux Miniſtres du Divan pour renouveller celles de France. Les Interpretes eurent ordre de porter parole de cette ſomme aux Miniſtres, mais cela ne produiſit encore rien. Les Miniſtres ne s'en émurent ſeulement pas. Il y a beaucoup d'afaires à la *Porte* qui ſe font par argent : il y en a d'autres qu'aucune ſomme ne ſauroit faire avancer. Telle fût par éxemple l'afaire des deux Commiſſaires de la Terre-Sainte qui étoient, comme j'ai dit, avec nous à Andrinople : ils ofrirent cent-mille écus au Vizir pour rentrer en poſſeſſion des Lieux Saints, qu'on leur a ôtez, & en vouloient encore dépenſer autant à faire des préſens au Grand-Seigneur, & aux Miniſtres de la *Porte* ; mais leur argent ne leur ſervit de rien, le Divan fût incorruptible.

Je dirai en paſſant à propos de ces Réligieux, que l'on ne doit pas être ſurpris des grandes ofres qu'ils faiſoient. Ils m'ont aſſuré que la dévotion qu'ont les Eſpagnols pour les Lieux Saints eſt ſi grande, qu'ils fourniroient eux ſeuls des tréſors pour les ravoir. Ils m'ont aſſuré, que la dépenſe ordinaire de la Terre-Sainte ſe monte à cent-mille livres par an, dont le tiers va en préſens qu'il faut faire aux Turcs, & que chaque Gardien, qui eſt Triennal, en fait à ſa venuë pour dix-mille écus.

Le

Le troiſiéme Juin, jour du départ du Grand-Seigneur pour la Pologne, l'Ambaſſadeur ſe rendit de fort-grand matin au Camp, au Quartier du Vizir, dans le deſſein d'obliger en quelque ſorte ce Miniſtre, à lui donner l'Audiance qu'il lui refuſoit depuis ſon arrivée, & à recevoir la lettre de Monſieur de Lyonne. Il mena même avec lui Monſieur d'Hervieu, afin que comme c'étoit lui qui l'avoit aportée, il la rendit; mais le Grand Vizir n'étoit pas au Camp: il étoit allé conduire au prémier logement la Sultane Mére, ce qui obligea Monſieur l'Ambaſſadeur d'aller au Quartier du Chancelier, où il l'attendit ſept heures entieres, tantôt en une tente, & tantôt en une autre, parce que le Camp ſe levoit. Un peu aprés midi la nouvelle vint, que le Grand Vizir étoit à la ville. Le Chancelier l'alla trouver, & lui dit que l'Ambaſſadeur de France l'attendoit au Camp pour le voir, & ſavoir ſa derniere volonté. Le Vizir lui dit de faire entendre à Son Excellence, qu'Elle ne prit pas la peine de l'attendre, parce qu'il prenoit congé de ſa Femme, de ſa Mére & de ſa Famille, & qu'il n'iroit que de nuit au Camp: que Son Excellence y laiſſât un de ſes Interpretes ſeulement, & qu'il lui donneroit réponſe. La réponſe que le Grand Vizir donna, fût, *qu'il communiqueroit au Grand-Seigneur & au Divan ce que l'Ambaſſadeur demandoit, mais que cela ne ſe pouvoit ſi tôt faire, à cauſe de la marche: que Son Excellence pouvoit cependant retourner à Conſtantinople pour y attendre la réſolution du Grand-Seigneur: qu'il écriroit au Caimacan de donner un paſſeport au Vaiſſeau du Roi qui y étoit, & qu'au reſte ſans qu'il ſe fiât à la Foi de l'Ambaſſadeur, il l'auroit fait arrêter à Andrinople; de peur qu'il ne ſe retirât ſans congé.* L'Interprete avoit ordre de demander au Grand Vizir des Commandemens pour des affaires particulieres de négoce en divers lieux du

Levant. Ce Ministre les fit expédier le lendemain, en la maniere que l'Interprete les demandoit.

Voila le succés du second voiage de Monsieur de Nointel à la *Porte*. Les Turcs avec beaucoup d'assurance, donnoient aux François le tort de cette rupture. Ils disoient que même la diminution des droits de Doüane n'étoit pas justement prétenduë ; parce que s'il y avoit des Nations qui n'en païoient pas tant, comme les Anglois, les Hollandois & les Génois, il y en avoit aussi qui en paioient plus, comme les Allemans & les Vénitiens, & que si les prémiers, qui ne paioient que trois pour cent, en eussent autrefois paié cinq, les François auroient eu quelque droit de demander du rabais ; mais que la *Porte* qui est libre de faire faveur à qui il lui plaît, aiant traité d'abord avec ces derniers venus, à des conditions plus-avantageuses, que celles qu'elle a acordées à ses prémiers Alliez ; n'étoit pas obligée de changer à son préjudice, les conditions du commerce qui étoit entr'eux depuis si long-tems. Et pour les autres demandes du Roi, ils disoient, que ce n'étoit la plûpart que des graces, qu'on n'avoit pas raison de prétendre ; puisque bien loin de les avoir méritées de la *Porte*, on l'avoit toûjours traversée dans ses plus importantes entrepriſes. Ils ajoûtoient, qu'on avoit fait ces demandes le marché à la main, en menaçant & en agissant en Maîtres, les François qui étoient au Levant ne parlant que de brûler Constantinople, de faire la guerre au Grand-Seigneur, de sacager ses îles & ses Ports de Mer. Que les Vaisseaux qui avoient amené Monsieur de Nointel à Constantinople, donnoient ouvertement retraite aux Esclaves de toute sorte de Nation, qui se venoient jetter dessus, & que les Ambassadeurs de France n'entretenoient les Grands dans les visites qu'ils leurs faisoient, que des forces de Sa Majesté, & de la puissance de ses Armes. C'est ainsi que

ſi que parloient les Turcs. Les autres Nations diſoient, que les Turcs n'avoient pas tant de tort, & même qu'ils avoient montré en cette occaſion, de n'être pas ſi barbares qu'on le dit; n'aiant témoigné aux François qui étoient en Levant, ni à l'Ambaſſadeur de Sa Majeſté, aucun reſſentiment violent, des grands & éclatans ſecours, qu'on a donnez pluſieurs fois à leurs ennemis: de la guerre qu'on a portée dans les païs qui ſont ſous leur protection: & des inſultes & des menaces qu'on leur a faites juſque dans leur Cour. Mais tout cela ne ſe diſoit, que dans l'ardeur de voir arriver quelque grand accident, qui obligeât la France d'emploier contre les Turcs ces merveilleux préparatifs de guerre, dont la plûpart de ſes Voiſins étoient éfraiez.

Aprés avoir raporté tout de ſuite la Négociation de Monſieur de Nointel à la *Porte*, je toucherai quelque choſe de celles de Monſieur *Witzosky* Internonce de Pologne, & du Chevalier *Quirini* Bailé de Veniſe, dont l'un venoit de partir d'Andrinople quand j'y arrivai & l'autre y demeura tout le tems que j'y fus.

Le Vizir fit donner à l'Internonce de Pologne à ſon départ 1700 écus pour paier ſes dettes, & pour s'en retourner, & outre cela ſept chariots, & un Chaoux. Le Baſſa de *Siliſtrie* eût ordre de le faire aller par la frontiere de Tartarie, & de mander aux Tartares de le retenir, juſqu'à ce qu'ils fuſſent que l'Envoié Turc qui étoit en Pologne, eût paſſé les frontieres, & fût entré en Turquie. Le *Divan* fit tout ce qu'il pût pour ajuſter les afaires avec cét Internonce, & pour éviter d'entrer en guerre avec ſon Maître. La *Porte* avoit des deſſeins du côté de Perſe, & de la Mer rouge, & ce ne fût que par force, qu'elle ſe tourna vers la Pologne. Le ſujet du diferent

étoit, la protection que le Grand-Seigneur a donné aux Coſaques. La Pologne demandoit que Sa Hauteſſe retirat publiquement cette protection, de même qu'elle l'avoit donnée publiquement. C'étoit afin que les Coſaques étant intimidez, ſe ſoumiſſent ſans combatre à Sa Majeſté Polonoiſe, & qu'elle rentrat plus-facilement dans la poſſeſſion de l'Ukraine, qui eſt ſon bien particulier, & le patrimoine de ſes Ancêtres.

Sous le Régne du Roi Cazimir, Monſieur *Ratzieuski* étoit venu demander la ratification du *Coffchin*, qui s'obſervoit entre la Pologne & la Turquie, & d'autres choſes. La *Porte* répondit, qu'elle ratifieroit purement & ſimplement, ſans parler des Coſaques. Monſieur *Ratzieuski* mourût à Andrinople durant ſa Négociation. Son Sécrétaire, qui étoit ce Monſieur *Witzosky*, fût pourvû par le Roi Succeſſeur de Cazimir de l'Internonciature, & reçût ordre de repréſenter que l'Ukraine, étant le bien particulier du Prince qui régnoit alors, S. M. avoit double interêt de chercher à y rentrer. La *Porte* répondit, qu'elle n'empêcheroit point que Sa Majeſté Polonoiſe n'y rentrat, & qu'elle pouvoit faire ce qu'elle voudroit contre les Coſaques, mais que le Grand-Seigneur conſidéroit ſa gloire, & ne pouvoit retirer ouvertement la protection qu'il leur avoit ouvertement acordée. Monſieur *Witzosky*, qui étoit un homme violent, ne voulût point accepter ce moien d'acord, ni tous les autres qu'on lui propoſa. Il dit hautement en plein *Divan*, *Que quand le Roi ſon Maitre, les Sénateurs & la République, ſeroient d'avis d'accepter une ſimple ratification, il les empêcheroit de le faire, par le pouvoir qu'il en avoit, en qualité de Gentilhomme Polonois.* Le Vizir voiant tant de fierté, & entendant dire, que le Roi de Pologne s'étoit avancé avec une armée à *Leopold*, il ſe prépara à la guerre.

Lors

Lors que le Roi & le Sénat sçûrent que le Grand-Seigneur se tournoit vers eux, & qu'au printems assurément ils l'auroient sur les bras en Pologne, ils furent tous, & surpris, & confondus. L'Internonce lui-même ne savoit où il en étoit. Trompé par les bruits qu'on faisoit courir de la revolte des Arabes, & du saccagement de la Meque, comme aussi par les assurances, qu'on dit, que Monsieur de Nointel lui donnoit, que Sa Majesté tres-Chrétienne envoioit cinquante Vaisseaux dans l'Archipel, il avoit toûjours écrit à la République de tenir bon, & de ne se relâcher en rien, parce qu'infailliblement le Grand-Seigneur auroit bien-tôt de plusieurs côtez, de grandes guerres sur les bras.

La Pologne eût bien voulu alors n'avoir point détourné Sa Hautesse de ses desseins d'Asie. Elle envoia un Interprete à la *Porte*. Cét Interprete arriva le 23 Mai avec huit hommes de suite, six semaines aprés le départ de l'Internonce, on lui assigna logis, & treize francs par jour pour sa dépense. Les lettres qu'il aportoit étoient du Grand Chancelier, adressées au Grand Vizir. Elles contenoient, *Que la Pologne étoit surprise d'aprendre, que le Grand-Seigneur se préparoit à lui faire la guerre : qu'elle n'en savoit pas le sujet, & n'en avoit point donné d'ocasion : que si la* Porte *vouloit ratifier le Traité de* Coctchin, *le Roi y étoit tout disposé, & qu'il envoieroit un Ambassadeur Extraordinaire ; que si elle persistoit dans le dessein de lui faire la guerre, Sa Majesté étoit prête à se défendre ; mais qu'elle protestoit que les Polonois n'étoient point les Violateurs de la Paix.* L'Interprete fût renvoié au bout de huit jours, avec des lettres qui portoient, que la Pologne pouvoit envoier un Ambassadeur Extraordinaire, & qu'il seroit le bien venu. Cependant l'Armée du Grand-Seigneur, & le Grand Vizir à la tête, ne laissa pas de marcher vers Silistrie.

La Négociation du Chevalier *Quirini* n'eût rien de particulier. Il vint à Andrinople au mois de Décembre 1671, & en partit à la fin de Mai suivant. Il avoit ordre de faire de particulieres instances pour la liberté des prisonniers faits à la guerre de Candie. Il obtint aprés des peines & des dépenses extrêmes, qu'on échangeroit les vingt-huit principaux, avec autant de Turcs. L'échange se fit à *Castel Torneſe* en Morée. Quant au reste des prisonniers, au nombre de mille ou environ, le Grand Vizir dit au Baile de Venise, que les Galéres Ottomanes étoient presque sans Chiorme, & que d'en ôter mille hommes tout d'un coup, ce seroit les trop affoiblir, sur tout en un tems, où l'on en avoit tant de besoin, pour porter en Pologne, par la Mer Noire, des hommes & des munitions. Cependant il lui promit, que lors que la Campagne seroit finie, il en fairoit relâcher 250, & chaque année autant, jusqu'à ce qu'ils fussent tous délivrez.

Les Vénitiens font tant de dépense à la *Porte*, qu'on peut dire qu'ils achetent tout ce qu'ils obtienent, & même qu'ils l'achetent fort-cherement. Il n'y a point d'homme d'importance à la Cour, & au *Divan*, à qui ils ne fassent tous les ans des présens considérables. La République qui n'a point de voisin plus à craindre que le Turc, n'épargne rien pour entretenir la paix avec lui. Elle lui paie tribut de plusieurs Iles de l'Archipel, comme Zante & Cerigo, elle soufre, elle dissimule ses caprice, ses insultes, sa tiranie, & afin de prévenir les diferens, & les guerres qui naissent toûjours entre de puissans Voisins, autant qu'on les peut prévenir par la sageſſe de la conduite; cette République envoie pour Ambassadeur à Constantinople, les plus-vieux, & les plus-expérimentez de ses Sénateurs. Les Bailes de Venise sont ordinairement des gens, qui ont été Ambassa-

baſſadeurs en toutes les Cours de la Chrétienté : qu'on a emploiez en des Traitez de paix, & de guerre, & en des Négociations : gens enfin qui n'ignorent rien de la Politique de tous les Princes du monde, & des adreſſes des plus-habiles Miniſtres, dans l'art de cacher ſon interieur, & de découvrir celui d'autrui. Les Bailes ont des ordres libres de dépenſer, & de donner autant qu'ils jugent qu'il le faut faire. Ils demeurent ordinairement trois ans à Conſtantinople, & pendant ce tems-là ils amaſſent plus de cent mille écus, du moins ils le peuvent faire ; car la République ne leur demande point de conte. Elle en uſe ainſi pour deux raiſons. La prémiére eſt pour balancer par le gain les peines de l'Ambaſſade de Conſtantinople, qui naiſſent du riſque, & des fatigues du voiage, de la mauvaiſe humeur, & du peu de conſidération des Turcs. La ſeconde eſt de recompenſer couvertement ces Bailes, qui ſouvent ſe ſont épuiſez en des Ambaſſades dans l'Europe.

J'ai ouï dire à Monſieur *Quirini*, en des Viſites que j'ai eu l'honneur de lui faire, que la Politique des Turcs paſſoit de beaucoup celle des Européens : qu'elle n'étoit point renfermée en des maximes, & des régles, quelle conſiſtoit toute dans le bon ſens, étant toute fondée ſur le bon ſens, & ne ſe remüant que par le bon ſens. Que cette Politique n'aiant ni art, ni principes, étoit comme inacceſſible, & qu'il avoüoit de bonne foi, que la conduite du Vizir étoit un abîme pour lui, qu'il n'en pouvoit ſonder le jugement, la prévoiance, la pénétration, le ſecret, l'artifice, & tous les détours. Il aſſuroit, que s'il avoit un Fils, il ne lui donneroit point d'autre école de Politique que la Cour Ottomane, où il ne ſe laſſoit point d'admirer le Vizir, qui ſans parler, ſans écrire, ſans remüer beaucoup, gouvernoit un des plus-

puiſſans

puiſſans Empires du monde, & en étendoit les limites en pluſieurs lieux.

Durant le ſéjour que j'ai fait à Andrinople, j'ai eu l'honneur de me trouver pluſieurs fois en converſation avec cét Ambaſſadeur de Veniſe; & comme on s'entretenoit encore alors communément de la guerre de Candie, j'en apris de lui & d'autres perſonnes éminentes de la Cour, bien de particularitez mémorables. Voici celles que j'ai crû les plus-dignes d'être raportées.

Un des principaux Commandemens de la Loi de Mahomet, eſt le Pélerinage de *la Méque*, & de *Medine*. Il n'y a qu'une extrême pauvreté qui en puiſſe légitimement diſpenſer, & il eſt ordonné à ceux à qui la maladie, ou l'emploi, ou d'autres empêchemens, ne permettent pas d'y aller, de le faire faire par Procureur; c'eſt-à-dire, d'envoier dans ces lieux de dévotion, un homme exprés, qui faſſe tout ce qu'on y fairoit ſoi-même, ſi l'on y pouvoit aller.

Les Empereurs Ottomans s'aquitent fort éxactement de ce devoir, tant pour eux, que pour leur famille. Ils envoient tous les ans des préſens conſidérables à ces Villes, dont ils ſe diſent par honneur *Seigneurs & Protecteurs*. Ces préſens s'envoient quelquefois par terre, quelquefois par mer. On les chargea l'an 1644 ſur un gros Gallion, qui les devoit porter au Caire. Beaucoup d'Eunuques, & diverſes femmes du Serrail étoient avec les Envoiez du Grand-Seigneur, pour faire le Pélerinage, & il y avoit encore quantité de Paſſagers & de Soldats. Ce Gallion partit de Conſtantinople, avec pluſieurs autres Voiles, à qui il ſervoit de *Conſerve*. Il fût ataqué proche de Rhodes par les Galéres de Malthe, & fût pris aprés un rude combat. Les Galéres ne le purent mener droit à Malthe, à cauſe qu'il faiſoit eau de tous côtez, pour les grands coups de *Courſiers*, qu'il avoit reçûs au combat. Elles relâcherent avec peine en un Port de l'Ile de Candie.

Candie. On le radouba là le mieux qu'il se pût, & l'on prit toutes les peines imaginables de le mener à Malthe, mais ce fût en vain : il alla à fond. On estimoit un million ce qu'on en avoit déchargé dans les Galéres.

La Nouvelle de cette prise mit le Grand-Seigneur en furie. Il menaçoit d'exterminer tous les Chrétiens qui étoient à Constantinople : les Ambassadeurs, & les Ministres étrangers comme les autres. Il en vouloit à toutes les Nations, parce, disoit-il, que les Galéres de Malthe étoient montées de Chevaliers & de Soldats, de tous les païs de la Chrétienté.

Monsieur *Soranzo* Ambassadeur de Venise à la *Porte* Ottomane, recourût promtement aux Ministres du Divan. Il crût détourner seurement l'orage de dessus sa tête, & bien apaiser le Grand-Seigneur, en lui faisant représenter, qu'il n'y avoit aucun Chevalier de Malthe sujet de la République. Les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, firent remontrer la même chose ; ainsi toute la foudre sembloit devoir tomber sur Monsieur de la Haye le Pére, lors Ambassadeur de France : & sans doute il eût senti rudement la brutalité des Turcs, & l'emportement du Grand-Seigneur, si *Givan Capigi Bachy* Grand Vizir ne l'eût garanti. Ce prémier Ministre, homme de tres-grand esprit, de rare mérite, & de la plus-illustre naissance de Turquie, aiant eu six Grands Vizirs de sa maison. Ce Ministre, dis-je, prit la défence de l'Ambassadeur de France, des François, & de tous les Chrétiens qui étoient à Constantinople, excepté des Vénitiens. Il fit entendre à Sa Hautesse, que les Vénitiens étoient les plus-coupables, pour avoir permis aux Galéres de Malthe, de radouber le Gallion dans leurs Ports au lieu de l'arrêter. Il fit tourner ainsi contre la Candie toute la colére du Grand-Seigneur, qui réso-

réſolût d'y porter la guerre. Cette réſolution fût fort-ſecrette, & pour l'éxécuter ſecrettement auſſi, on ne fit paroître de colére que contre Malthe. Le Grand-Seigneur publia la guerre contre cette petite Ile, & ordonna à la Milice de ſe tenir prête à la fin du mois de Mars 1645.

L'Ambaſſadeur de Veniſe n'épargna ni induſtrie, ni préſens, pour pénétrer cette publication de guerre, & découvrir ſi elle étoit ſincere, & ne couvroit point le deſſein d'une entrepriſe contre la République. L'Ambaſſadeur de France l'aſſuroit qu'il y avoit de la diſſimulation, & lui donna pluſieurs fois avis, qu'on en vouloit à la Candie. Il n'en fit aucun conte, & ſe laiſſa prévenir des aſſurances du contraire, que le Grand Vizir lui donnoit de tems en tems.

L'Armée Ottomane au nombre de 80 Vaiſſeaux, & d'autant de Galéres, commandée par Iſſouf Captan Pacha, partit de Conſtantinople à la fin d'Avril, fit deſcente en Candie, & en dix jours prit la Cannée. Ceux qui ont connu ce Général diſent, que c'étoit un grand Capitaine, & qu'il auroit pris l'Ile en peu de tems, ſi on lui eût laiſſé la vie, & la conduite de cette guerre. Le Grand-Seigneur s'étant mis en tête, qu'Iſſouf avoit de grands tréſors, & qu'on ſe pourroit paſſer de lui pour conquerir le reſte de la Candie, le fit étrangler à Conſtantinople peu de jours aprés ſon retour. Sa Hauteſſe perdit beaucoup à ſa mort, & ne trouva point ces tréſors qu'elle s'étoit imaginée. Les années ſuivantes la *Porte* renvoia d'autres Armées en Candie ſous diferens Généraux. Les ſuccez qu'ils ont eus, ſont trop connus pour en parler.

Ce n'eſt pas tant à la force de cette Ile, ou à la foibleſſe des Turcs, qu'on doit imputer la longeur de cette guerre qui dura vingt quatre ans entiers, qu'aux revolutions étranges qui arriverent dans la Cour Ottomane preſqu'au commence-

cement de cette entrepriſe, & aux guerres qui ſe firent en Tranſilvanie, & en Hongrie, & qui durerent juſqu'à l'an 1665. Le Prince qui entreprit la conquête de la Candie étoit Ibrahim, âgé pour lors de trente-deux ans, il étoit parvenu à l'Empire quatre ans auparavant, contre ſes eſpérances, & celles de tout le monde; car il avoit été tenu en une rude priſon durant le Régne d'Oſman & de Murat ſes Fréres, & ce dernier aprés avoir fait étrangler ſes deux plus-jeunes Fréres, comme il ſe vit proche de ſa fin, il commanda, qu'on étranglât auſſi Ibrahim le ſeul frére qui lui reſtoit; mais ce cruël commandement ne fût point éxécuté, parce que Murat n'avoit point de fils, & qu'Ibrahim étant demeuré ſeul de la famille Ottomane, c'étoit auſſi l'unique Héritier de l'Empire. Il eſt donc à remarquer, que ce qui avoit porté Murat à laiſſer la vie à Ibrahim, & à l'ôter à ſes fréres, bien que plus-jeunes, c'eſt qu'Ibrahim n'avoit point d'eſprit, & que paroiſſant tout à fait incapable de régner, on ne pouvoit craindre de revolte en ſa faveur. Dés qu'il fût ſur le Trône, il s'abandonna à toutes ſortes d'impuretez, & de crimes, ſes débauches, ſes extorſions, & ſes crüautez le rendirent odieux, & inſuportable à tous ſes ſujets. Il prenoit ſans aucune diſtinction les biens des Moſquées, & des particuliers, & ſouvent il ôtoit la vie à ceux qu'il croioit riches, pour avoir plus-aiſément leurs biens; & tout cela pour fournir aux exceſſives dépences de ſes plaiſirs, & au grand luxe de ſa Cour. La Milice étoit mal païée. Elle ſe ſouleva pour dépoſer Ibrahim au mois d'Août 1648, & pour mettre ſur le Trône Mahamed ſon Fils aîné, âgé ſeulement de ſept ans, & douze jours aprés elle étrangla Ibrahim.

J'ai déja raporté, que dans les prémiéres année

nées du Régne de Mahamed l'Etat étoit gouverné par des Femmes & par des Eunuques, qui en rempliſſoient, comme bon leur ſembloit, les prémiéres Charges, & particulierement celle de prémier Miniſtre, juſqu'au tems qu'on la donna à *Cupirli Mahamed Pacha*, qui entreprit la guerre de Tranſilvanie. Son Succeſſeur, qui étoit auſſi ſon fils, commença celle de Hongrie, laquelle aiant été terminée par la paix l'an 1665, comme je l'ai dit, il s'attacha deux ans enſuite à cette conquête de la Candie, où il trouva une bien plus-longue & plus-vigoureuſe reſiſtance qu'il n'avoit penſé.

Si la Candie eût tenu encore un hiver contre les Turcs, on ne doute point que le Grand Vizir n'eût été contraint de lever le ſiége, & qu'il ne fût arrivé de grands Soulévemens dans l'Empire. Les plus-vieux Janiſſaires étoient morts à ce ſiége: aucun n'y vouloit plus aller: tous les Turcs murmuroient de cette guerre: ils diſoient qu'on alloit faire échoüer cõntre une roche les forces Ottomanes, par un aveuglement étonnant: le Peuple de Conſtantinople vouloit mettre ſur le Trône un Frére du Grand-Seigneur: Sa Hauteſſe étoit ſollicitée de faire mourir le Vizir, afin d'appaiſer par ce ſacrifice la colére du peuple & de la Milice. L'un ou l'autre de ces changemens ſufiſoit pour faire lever le ſiége.

Le Grand Vizir ſavoit tout cela. Il étoit au deſeſpoir de ne pouvoir finir cette guerre. Il craignoit fortement d'y laiſſer l'honneur & la vie. On dit qu'il s'arrachoit les poils de la barbe. Il eſt certain qu'il gagna alors une maladie incurable, difficile à nommer. C'étoit un certain ſaiſiſſement de cœur, ou abbatement d'eſprit, cauſé par la crainte, l'affliction, & l'épouvante. Les Médecins lui ordonnoient contre ce mal l'uſage du vin pur. Il en beuvoit journellement, & ne ſe ſentoit remis que par ce ſecours.

Lors

Lors que la nouvelle de la reddition de Candie fût portée au Grand-Seigneur, Sa Hauteſſe ne la pût croire, & quand elle en fût aſſurée, elle s'emporta à des excez de joie, qui étoient extravagans. Elle & toute ſa Cour repetoient ſouvent ces mots, *Les Francs ont eu pitié de nous.*

Les Turcs ſe glorifioient à la priſe de Candie, d'avoir vaincu toute la Chrétienté; parce qu'il y avoit à ce ſiége des Soldats & des Volontaires, de tous les endroits de la Chrétienté, & ils diſoient qu'il avoit duré trois ans, parce que toute la Chrétienté s'y étoit trouvée, & qu'elle y avoit fait ſes plus-grands éforts.

Le plus-utile préparatif que fit le Vizir pour le ſiége de Candie, fût de faire ſon *Kiaya*, c'eſt-à-dire, l'Intendant de ſa maiſon, Grand Tréſorier de l'Empire. Il connoiſſoit la véritable amitié que ce Seigneur avoit pour lui, & qu'au beſoin il n'épargneroit pas ſa vie. Cette prévoiance fit le gain de la place, & le ſalut du Vizir. Le Grand Tréſorier ne laiſſa jamais manquer le Camp de rien. On y trouvoit des moutons à un écu tant qu'on en vouloit. Les Marchez y étoient remplis de toutes les choſes néceſſaires à la nourriture, & au vétement. Les munitions y paſſoient à quelque prix, & à quelques riſques que ce fût, parce que l'argent y abondoit.

Dans le Mémoire que ce Tréſorier donna au Divan, des dépenſes extraordinaires faites en Candie, les trois derniéres années du ſiége; il y avoit 700 mille écus dépenſez en dons faits aux déſerteurs ennemis, qui ſe faiſoient Turcs, ou s'en alloient hors de l'Ile: à récompenſer les beaux exploits des Soldats: à païer les têtes des Chrétiens. On donnoit ſept francs & demi de chacune. Ce Mémoire marquoit, qu'on avoit tiré cent-mille coups de Canon contre la Place: & qu'il étoit mort devant ſept Baſſas, 80 tant Colonels

que

que Capitaines, 10400 Janissaires, sans les autres Milices, & les Troupes des Provinces, dont la païe n'est point couchée sur l'Etat.

Le jour que le Grand Vizir entra dans Candie, le Chevalier Molino, que la République avoit envoié pour traitter de paix avec la *Porte*, étoit à son côté. Le Grand Vizir lui dit, que l'Ile de Candie coûtoit beaucoup au Grand Seigneur, Monsieur Molino lui répondit, qu'elle coûtoit aussi beaucoup à la République, & qu'il y étoit mort cent mille hommes, sans conter les François. Le Vizir lui demanda pourquoi la place ne s'étoit pas renduë plutôt, y aiant long-tems qu'ils n'étoient plus en état de tenir. L'Ambassadeur répondit, que le Roi de France avoit empêché de le faire, en promettant d'envoier de puissans secours, & de déclarer la guerre au Grand-Seigneur.

Le Baile Molino arriva en Candie au printems de l'an 1669. Il se tenoit aux *Gozes* de l'Ile. Il envoia ofrir au Grand Vizir, les *Grabuses*, & *Spina Longa*, *la Suda*, & *Tine*, Iles de l'Archipel; *Cliffa*, & d'autres places de terre ferme, les frais de la guerre, & cinquante mille écus de tribut par an pour la ville de Candie, que la République tiendroit de l'Empire. Le Grand Vizir fit réponse, que le Grand-Seigneur avoit plus son honneur en considération, que tous les autres biens; qu'il ne vouloit autre chose que ce morceau de roche, que Sa Hautesse ataquoit depuis vingt-quatre ans.

Ce fût le Capitaine Général Morisini qui fit la Tréve avec le Vizir. Il la fit à l'insçu du Chevalier Molino, & sans lui en rien communiquer. Ce procédé pensa coûter la vie à Monsieur Morisini à Venise. Les grandes sommes d'argent, qu'il fit couler pendant une nuit, le sauverent. Ce Capitaine Général ne songea en traittant à aucun interêt, qu'à celui de l'Etat. Il ne se mit en peine

ni

ni de celui de la Réligion, ni de celui du Commerce. Il s'apliqua tout entier à ce qui regardoit l'Ile de Candie & la guerre, & acorda avec le Vizir que tout le reſte ſeroit remis en l'état, auquel il étoit avant la rupture. C'eſt ce qui fût cauſe que Monſieur Molino eût tant de peine à faire rebâtir à Galata, fauxbourg de Conſtantinople, l'Egliſe des Vénitiens que le feu avoit conſumée, & il fit tant d'éforts en cette affaire pour lever les obſtacles, qui ſurvenoient de tous côtez, qu'il y mourût en la peine; mais par bonheur l'ouvrage étoit preſque achevé. Il demanda pluſieurs choſes au Grand-Seigneur, particuliérement la diminution des droits de Doüane, que les Vénitiens païent, mais il ne l'obtint point. Le Grand Vizir lui dit, *Monſieur Molino, l'Alliance qu'il y a entre la* Porte *& la République eſt une Alliance ancienne, & la* Porte *la conſidére par ſon ancienneté, plus que par aucun autre égard; ſi l'on y change quelques Articles, ce ſera une Alliance nouvelle, dont les Turs ne feront plus tant d'eſtime, & qu'ils reſpecteront beaucoup moins. De plus, ſi vous demandez des graces au Grand-Seigneur, Sa Hauteſſe vous pourra demander auſſi quelque choſe.* Monſieur Molino entendit bien-tôt ce que cela vouloit dire, il ne parla plus de diminution de droits, ni de changement aux Capitulations anciennes.

Je viens de donner une trop belle idée de la conduite du Grand Vizir, pour ne rien dire de plus particulier de ſa perſonne; mais comme c'eſt de ſon Pére, qui étoit auſſi Grand Vizir, qu'il tenoit ſa fortune & ſa gloire, je dirai auparavant & en peu de mots, ce que fit de plus-mémorable, ce Vizir ſi renommé.

Il s'appelloit *Cupirli Mahamed Pacha.* Le Caprice des Femmes, & des Eunuques, qui gouvernoient durant le bas âge de Mahamed quatriéme, le fit Grand Vizir. Il ne penſoit à rien moins, qu'à cette haute dignité lors qu'elle lui fût offerte,

ferte, mais dés qu'il en fût revêtu, il se mit à enviſager le changement, & le meurtre de pluſieurs Grands Vizirs ſes Prédeceſſeurs, dont l'Etat changeoit preſque tous les mois, & il crût que pour ſe conſerver la vie & l'emploi, il faloit qu'il fit mourir ſes Envieux, & ſes Compétiteurs, & qu'il entreprit des guerres, afin de tenir toûjours le Grand-Seigneur éloigné de Conſtantinople, & de ſe voir toûjours ocupé à la tête d'une Armée.

Il commença par le Serrail, où il fit étrangler pluſieurs Eunuques, & s'étant rendu Maître en peu de tems de la crédulité, & des afections de ſon jeune Prince; il lui perſuada que pour être Maître abſolu de l'Empire, & n'être point ſujet aux ſéditions, & aux intrigues, & pour empêcher la Milice de faire des attentats pareils à celui qu'on avoit fait ſur ſon Pére; il faloit que Sa Hauteſſe s'éloignat de la Capitale, où le peuple eſt mutin, & où les Janiſſaires ſont les Maîtres, & qu'elle ſe défit de tous ceux qui avoient oſé dépoſer ſon Pére, & tremper leurs mains parricides dans ſon ſang. Suivant ce projet, *Cupirli* fit étrangler *Delly Uſſein Pacha*, renommé pour le plus-vaillant Capitaine de l'Empire, qui avoit été Général en Candie. Il mena la Cour à Andrinople, & il entreprit la guerre de Tranſilvanie, parce que celle de Candie l'eût tenu trop éloigné de la perſonne du Grand-Seigneur, qui n'étoit pas encore en âge de marcher à la tête de ſes Armées.

Cette guerre de Tranſilvanie fût courte, & glorieuſe au Grand Vizir, par la défaite du Prince Ragotsky, & par la priſe de Varadin, quoi qu'elle lui coutât le ſang des meilleures Troupes Ottomanes, & de leurs plus-braves Officiers. Il revint victorieux à Andrinople, & quoi qu'il eût fait la paix avec l'Empereur, il ſe mit à faire des

des aprêts pour recommencer la guerre contre lui en Hongrie. Il étoit sur le point de se mettre en campagne l'an 1662, lors qu'il mourut, mais il eût le pouvoir avant sa mort, de faire recevoir en sa place son fils unique, *Achmet Pacha*, quoi qu'il n'eût pas atteint l'âge de trente ans ; ce qui est une action extraordinaire, & sans pareille dans l'Histoire de la Monarchie Ottomane.

Il n'y a peut-être jamais eu de Grand Vizir plus capable de gouverner l'Empire Ottoman, qu'*Achmet Pacha*. Il avoit la taille haute, un peu chargé d'embonpoint : les yeux grands & ouverts : le visage bien formé : le teint blanc & uni : son air étoit modeste, grave, afable, & engageant. Il ne se peut voir de Turc, ni d'homme plus civil. Il étoit d'un naturel beaucoup doux, & moins sanguinaire que son Pére. Il n'étoit point Tiran, & haïssoit à mort les vexations. La justice, & l'équité paroissoient en tout ce qu'il faisoit. Il ne se laissoit point conduire à l'interêt, & soit qu'il n'eût pas beaucoup d'attachement aux biens ; soit que les siens qui étoient tres-grands, remplissent tous ses désirs, l'on ne voioit pas qu'il les recherchât, comme font les autres Turcs. On dit même une particularité, qui fait beaucoup à sa gloire ; c'est que de tous les gens qui lui ont fait des présens, pour aller à leurs fins, aucun d'eux n'y est parvenu ; ainsi il arrivoit toûjours, qu'on n'obtenoit ni graces, ni emplois de ce Ministre, quand on les lui demandoit le présent à la main. Son esprit étoit étendu, pénétrant, couvert : sa mémoire heureuse & facile : son jugement juste, & apliqué. Il alloit droit aux choses. Il parloit peu & modestement ; mais avec un discernement, & une connoissance qu'il n'est pas facile de représenter. Les commencemens de son Ministére furent glorieux, & avantageux à l'Empire Ottoman: toutes les suites le furent encore d'avantage.

Ce grand homme aiant vû les beaux succez qu'avoit eus la conduite de son Pére au gouvernement de Turquie, tâcha d'abord de le suivre, d'aussi prés qu'il le peut. Il commença la guerre contre l'Empereur, que son Pére avoit projettée, & qu'il alloit entreprendre. Il marcha à Bude avec une Armée de soixante-mille hommes, assiégea Neuhausel, qu'il prit l'an 1663 : fit lever le siége de Canise, & emporta le Fort de Serin au commencement de l'année suivante. Dans le dessein de continuer ses progrez, & d'aller droit à Vienne, il fit faire un pont sur la Riviere de Raab : douze-mille Turcs l'avoient déja passée, & toute l'Armée en alloit faire autant ; mais elle en fût empêchée par celle de l'Empereur, qui fortifiée du secours des Alliez de l'Empire, & particulierement des François, tailla en piéces la meilleure partie de ces douze-mille Turcs, donna la fuite au reste, & gagna cette célébre bataille; qu'on a appellée *la bataille de S. Godard*, du nom du Bourg prés duquel elle se donna.

Le Grand Vizir répara la perte de cette bataille, par un Traité de Paix qu'il fit aussi glorieux, & aussi avantageux, que s'il l'avoit gagnée ; & voiant la passion qu'avoit le Grand-Seigneur de revoir Constantinople, il l'y mena si bien accompagné, qu'il n'y avoit nul soulévement à craindre, & il y demeura jusqu'au commencement de l'an 1666, qu'il entreprit de terminer la guerre de Candie, à quoi il s'emploia trois ans, comme je l'ai dit. Deux ans aprés il commença la guerre de Pologne, & il suivit toûjours de fort prés la grande maxime de son Pére, *qu'un prémier Vizir devoit se maintenir à la tête d'une Armée.*

Nous partimes d'Andrinople le 9. Juin, & revinmes à Constantinople le 15. Le 17. au point du jour, Monsieur de Nointel alla incognito voir le Caimacan, & lui demander un passeport pour le Vais-

Vaisseau du Roi. Le Caimacan fit réponse, qu'il n'avoit point reçû d'ordre du Vizir de lui en donner, & qu'il ne le pouvoit faire. L'Ambassadeur fût fort-surpris, & fort-touché. Il conta au Caimacan la dureté du Vizir pour lui. Le Caimacan fit semblant de s'intéresser dans l'injustice du traitement qu'on faisoit à l'Ambassadeur. Il convint ensuite avec son Excellence, d'envoier chacun un homme & des Lettres au Vizir. Le Caimacan manda à ce Ministre, tout ce que l'Ambassadeur lui avoit dit & représenté. Monsieur de Nointel lui écrivit des plaintes de son manquement de parole. Il le conjura de n'outrer pas sa patience qui étoit à bout, de lui déclarer entierement la derniere resolution de la *Porte*, & de lui envoier particulierement le congé du Vaisseau du Roi.

Les Exprés qu'on chargea de ces Lettres partirent séparément. Celui du Caimacan partit le 18. Juin: celui de Monsieur de Nointel le lendemain. L'Exprés du Caimacan trouva toute la Cour prés de la Silistrie, d'où il retourna à Constantinople le 9. Juillet. Dés qu'il fût arrivé, son Maître envoia querir le prémier interprete de l'Ambassadeur, & lui dit: Le Vizir n'a point donné de réponse à mon Exprés, & il l'a renvoié, en lui disant, qu'il me feroit savoir par une autre voie, les volontez du Grand-Seigneur. Le Courier de l'Ambassadeur n'étoit pas revenu le 20. Juillet, lors que je partis: je ne sai quelle réponse il raporta.

A la fin du mois de Juin, l'Ambassadeur fit demander un passeport pour le Directeur de la Compagnie du Levant, de qui j'ai parlé, un pour moi, une permission de faire venir du vin, & une autre d'entrer à Sainte Sophie. Le Caimacan fit réponse, qu'il ne pouvoit acorder rien du tout à l'Ambassadeur, jusqu'à ce qu'il sçût les intentions du

Vizir : qu'il sentoit beaucoup de repugnance à lui refuser ces bagatelles, mais qu'au terme où étoient les choses, entre le Grand Vizir, & l'Ambassadeur ; il se rendroit criminel de donner des passeports à Son Excellence : que dés qu'il en auroit la permission, il feroit connoître la bonne volonté qu'il avoit pour la Nation Françoise.

Ce refus me donna beaucoup d'inquiétude, parce qu'il sembloit confirmer des bruits, qui couroient, que le Grand Vizir vouloit faire arrêter l'Ambassadeur, & tous les François. Je me voiois avec un grand fonds : c'étoit la charge de deux chevaux, comme je l'ai dit. Le bagage de mon Camarade, & le mien en chargeoit encore quatre. Cela ne nous permettoit pas de penser seulement à fuïr, ou à se cacher. Trois autres considérations augmentoient mon inquiétude, & ma peine. La prémiére, que quelque chemin que je prisse, pour passer par terre en Perse, je ne pouvois de trois mois être hors de Turquie, & que pendant ce tems-là la *Porte* auroit tout le loisir d'envoier ordre aux extrémitez de son Empire les plus-reculées, d'arrêter les François ; si elle se portoit à cette violence contre eux. La seconde est, que rien de tout ce que je portois de précieux, n'avoit passé à la Doüane, & que si l'on venoit pour cela à me rechercher à Constantinople, ou en d'autres villes de Turquie, je ne pouvois espérer de l'Ambassadeur aucun secours. La troisiéme, qu'à cause des chaleurs, il ne se feroit de Caravane pour aller en Perse, qu'au mois d'Octobre.

En ce fâcheux embarras, Dieu dont j'ai toûjours senti le secours en mes plus-grands besoins, me fit voir un chemin tout prêt, pour me tirer seurement de Constantinople. Le Grand-Seigneur a une Forteresse à 20 mille du Tanais, vis-à-vis de l'endroit où ce grand fleuve entre dans les Marais Meo-

Meotides. Cette fortereſſe s'appelle *Azac*. La *Porte* y envoie tous les ans un nouveau Commandant avec des gens, & de l'argent. Il y va par mer tant parce qu'il n'y a que 1300 milles par cette voie, qu'à cauſe du riſque qu'il y a par terre de tomber entre les mains des Tartares, des Coſaques, ou des Moſcovites. La *Saique* (c'eſt une ſorte de Vaiſſeau Turc) où s'embarque le Commandant, n'eſt point expoſée à la viſite des Doüaniers, comme ſont tous les autres bâtimens qui vont en la Mer noire. Ce qui eſt deſſus ſe peut dire libre, & il n'y a que le Commandant Turc, qui ait droit d'en prendre connoiſſance. Cette *Saique* touche *Caffa*, Ville, & Port célébre dans la *Tartarie Crimée*; d'où il part tous les ans au mois de Septembre, & d'Octobre, des Vaiſſeaux qui vont en *Mingrelie*, ou *Colchide*, qui n'eſt qu'à ſept ou huit jours de marche, avant que d'entrer ſur les terres de Perſe. Il n'y a pas de route plus-courte, pour aller de Conſtantinople en Perſe, ni qui puiſſe être plus-aiſée; car on pouroit faire le voiage en trois ſemaines, tout par mer, à quelques ſoixante lieües prés, néanmoins il n'y a pas de route moins pratiquée, ni plus inconnuë, à cauſe des dangers qu'on y court, & je ne pûs trouver à Conſtantinople un ſeul homme qui l'eût faite. J'en trouvois un grand nombre qui me diſoient ce que j'en raporte, & qu'ils avoient été aux Ports de Mingrelie, où il y a toûjours beaucoup d'Armeniens, & de Géorgiens ſujets de la Perſe, qui leur diſoient, qu'il n'y avoit que ſix ou ſept jours de marche de là chez eux.

Les dangers de cette route qui empêchent qu'on ne la prenne, ſont de deux ſortes, prémiérement la Mer noire eſt fort-orageuſe, & la plûpart des Vaiſſeaux y periſſent, faute d'art, & faute de bons Ports; d'ailleurs les Peuples qui habitent

bitent les Païs entre la Mer & les Etats de Perſe, ſont d'un fort-méchant naturel : gens ſans Réligion, & ſans Police. Ainſi je n'aurois eu garde de ſonger ſeulement à la route de la Colchide, quelques apas qu'elle eût pour moi, ſoit par la curioſité, ſoit pour la facilité & la briéveté du chemin ; ſi le paſſage de la Turquie ne m'eût paru d'un danger encore plus redoutable, dans les fâcheuſes circonſtances que j'ai raportées. Ce qui me pouſſoit le plus à prendre la voie de la Mer, étoit cette *Saïque d'Azac*, qui me paroiſſoit un moien comme infaillible, pour ſortir de Conſtantinople ſans beaucoup de peine & ſans aucun riſque ; mais la Mer Noire, cette mer nommée, & renommée par ſes naufrages, & le peu d'expérience des Turcs dans la Navigation, me faiſoient trembler. Je voiois tout le riſque auquel je m'expoſois, & combien ce voiage étoit hazardeux : mais il ne m'effraioit pas encore tant que les dangers dont j'ai parlé, & que je courois en attendant d'avantage à Conſtantinople, ou en paſſant par terre en Perſe.

Le péril de la Mer Noire étoit à la vérité plus-grand ; car il y alloit de tout, mais il étoit plus-incertain. Le péril de Turquie étoit moindre, il ne s'agiſſoit pas de la vie, ni de perdre entierement le bien ; mais il étoit plus-mal-aiſé de l'éviter : Enfin je me reſolus de prendre la Mer Noire, & me préparai à m'embarquer.

Un de mes amis à qui je communiquai ma reſolution, me fit avoir l'aſſiſtance d'un Marchand Grec, qui alloit en Colchide, qu'on appelle ordinairement la *Mingrelie*, & qui s'embarquoit ſur la *Saïque* préparée pour *Azac*. C'étoit un tres-honnête homme. Mon ami avoit quelque pouvoir ſur ſa perſonne, & ſur ſes affaires. Il lui recommanda de me ſervir de toutes ſes forces, ſur peine de perdre entierement ſon amitié s'il y manquoit. Le Mar-

Marchand Grec s'engagea à le faire, & le fit éfectivement avec grande affection, avec beaucoup d'assiduité, & avec assez de bonheur. Il s'emploia d'abord à loüer des chambres pour moi dans la *Saïque*, sans dire pour qui c'étoit. Il se chargea d'embarquer peu-à-peu ce que j'avois. Il me donna les avis, & les lumieres nécessaires pour être considéré sur le Vaisseau, , & pour être bien traité à Caffa, où il faloit aller. Entre-autres avis, il me dit de me faire recommander à l'Officier qui alloit à *Azac*, & de prendre un passeport du Grand-Seigneur. La recommandation ne me donnoit pas de peine, mais le passeport me desesperoit, parce qu'il m'avoit déja été refusé.

Je découvris ma peine à Monsieur de Nointel, le suppliant tres-humblement de trouver bon, que je me serviſſe des Lettres de recommandation que j'avois de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui étoit à Paris lors que j'en partis, pour celui de la même nation à Constantinople, & que j'obtinsse par son moien un passeport en qualité d'Anglois. Monsieur de Nointel en fit d'abord quelque dificulté, mais il y consentit à la fin, lui aiant fait connoître l'importance de mon voiage. Il fit dire & écrire par son Sécrétaire à l'Ambassadeur d'Angleterre, qu'il étoit fort content que son Excellence s'emploiat pour moi. L'Ambassadeur le fit de la meilleure grace du monde, & avec chaleur, mais sans succez; car le Caimacan étant sur le point de signer le passeport, il eût un avis secret de prendre garde à ce qu'il faisoit, parce que le passeport qu'on lui demandoit, étoit pour des François, qu'on faisoit passer pour Anglois. Cét avis gâta tout: il mit mal l'Ambassadeur d'Angleterre avec le Caimacan, qui se plaignoit de la surprise, & avec Monsieur de Nointel, qu'il acusoit de l'avis donné au Caimaican.

Le 19. Juillet le Marchand Grec qui me devoit conduire en Mingrelie, me vint dire que nôtre Saïque avoit été remorquée à l'embouchure de la Mer noire, & qu'elle n'attendoit que le vent pour partir. Je voulois m'aller embarquer à l'heure même, mais mes amis ne trouverent pas bon que je le fiſſe, avant que le Vaiſſeau eût mis à la voile, à cauſe que je pourrois, diſoient-ils, être reconnu pour François. Je me tins donc trois jours durant chez Monſieur Sinibaldi Fieſchi Réſident de Genes, dans une maiſon de campagne qu'il a ſur le Boſphore, & quatre autres jours dans un beau Monaſtére de Grecs, qui eſt au bout du Canal, du côté de l'Europe, vis-à-vis le port où nôtre Vaiſſeau attendoit le vent.

Le Boſphore de Thrace eſt aſſurément un des beaux endroits du monde. Les Grecs ont appellé *Boſphores*, ces détroits, ou manches qu'un Bœuf peut traverſer à la nage. C'eſt un Canal de 15 Milles de longeur, & d'environ deux de largeur, en des endroits plus, & en d'autres moins. Ses rivages ſont des montagnes couvertes de maiſons de plaiſance, de bois, de jardins, & parcs, d'agréables vuës, de beaux déſerts, avec mile ſources d'eau par tout. L'aſpect de Conſtantinople, quand on le voit de deſſus ce Canal, à deux mille d'éloignement, eſt incomparable, & c'eſt à mes yeux, comme à ceux de tout le monde, la plus-charmante perſpective qui ſe puiſſe rencontrer. La promenade du Boſphore eſt auſſi la plus-agréable, & la plus-divertiſſante qu'on puiſſe faire ſur l'eau. Le nombre des Barques qui s'y promenent durant les beaux jours eſt fort grand. Le Réſident de Genes m'a dit pluſieurs fois, qu'un jour il prit plaiſir à conter les Bateaux qui paſſérent devant ſon logis, depuis midi juſqu'à Soleil couché, & qu'il en avoit conté prés de 1300.

Il

Il y a quatre Châteaux sur le Bosphore bien munis de Canon, vis-à-vis l'un de l'autre : deux à 8 mille de la Mer noire : deux tout proche de l'embouchure. Ces derniers ont été bâtis il n'y a que 40 ans, pour empêcher l'entrée du Canal aux Cosaques, aux Moscovites, & aux Polonois, qui auparavant venoient avec des Barques faire des courses jusqu'à la vuë de Constantinople.

Le 17. à la pointe du jour je m'embarquai, nôtre Vaisseau étoit déja à la voile. Plus de 80 Bâtimens de diferentes grandeurs, se mirent en Mer en même tems. Il y avoit en tout deux cens hommes sur le nôtre. Le Commandant d'Azac & sa suite, au nombre de vingt personnes, cent Janissaires, trente Matelots, & cinquante Passagers. J'avois trois loges : mon Camarade & moi en tenions deux, nôtre bagage occupoit la troisiéme, nos gens couchoient sur la couverte. Ces loges sont fort-étroites, & fort-incommodes. Les nôtres étoient à la proüe. Il y en avoit trente-deux dans la Saïque, avec la chambre du Capitaine qui étoit spacieuse, & fort-propre. Dix personnes y pouvoient coucher fort-aisément. Ce qu'il y a de bien incommode sur les Bâtimens Turcs, c'est qu'il y faut faire provision de toutes les choses nécessaires à la vie, jusqu'au bois, & à l'eau : le reste est suportable. Chacun a la liberté de faire sa cuisine deux ou trois fois le jour. Le foier est sur la couverte à la poupe. Lors que l'on veut faire cuire quelque chose, on y porte un trepié, du bois, & de l'eau. J'ai vû par fois seize, à dix-huit marmites ensemble sur le foier. Les commoditez sont en dehors du Bâtiment à la poupe, en maniere de cages, qui s'ôtent & s'attachent comme on veut.

Les Saïques n'ont qu'une couverte, & que deux

Mâts avec le Beaupré, ſavoir l'arbre de Meſtre, & celui de Mizaine. Ces mats ne peuvent porter que chacun deux voiles, & ordinairement ils n'en portent qu'une. Il n'y a point d'échelles accommodées aux Aubans, ni ailleurs, hormis une petite qui eſt atachée au haut du grand mâts, & qui tombe tout du long. Les mâts n'ont point de hune. Le Beaupré n'en a point non plus, & il ne peut auſſi porter qu'une voile. On connoit aſſez de là que les Matelots Turcs ne montent point au mâts pour embroüiller, ou pour étendre les voiles; auſſi n'eſt-il pas néceſſaire, parce que les vergues ſont toûjours en bas ſur la couverte. Lors qu'on veut prendre le vent, on délie la voile, & on tire en haut la vergue où elle eſt attachée. Les voiles du Trinquet ſe lient aux vergues, chaque fois qu'on s'en veut ſervir, & quand la voile eſt atachée, on monte la vergue par une poulie, qui eſt au haut du Trinquet. On peut ainſi juger de tout cela, que l'envergure de ces Bâtimens eſt aſſez mal entenduë. L'emmâture ne l'eſt pas mieux.

On ne ſe ſert ſur ces Bâtimens, ni de pompe pour vuider l'eau, ni de moulinets pour tirer les Ancres. On vuide l'eau avec des ſeaux, & voici comment les Ancres ſe tirent. Il y a à la proüe deux poulies aſſez petites, ſur leſquelles le cable de l'Ancre paſſe: vingt, ou trente hommes prennent ce cable, & le tirent de toute leur force, juſqu'à ce que l'Ancre ſoit en haut. Quand un Bâtiment chargé entre dans le port, on le met ſur quatre Ancres: deux ſont atachées à la proüe, & deux à la poupe. Voila ce que j'ai obſervé de plus-particulier ſur la conſtruction de ces ſortes de Vaiſſeaux, & ſur le manœuvre des Turcs.

Leur Navigation n'a ni art, ni ſureté. Leurs plus habiles Pilotes Turcs, ou Grecs, n'ont que l'expérience toute ſimple, ſans aucun fondement de-

de régles. Ils ne se servent point de Carte, & n'observent point éxactement, comme nos gens de mer, le chemin qu'ils font, pour connoître chaque jour, par cette observation, combien ils sont proche du lieu, où ils veulent parvenir. Ils entendent fort-mal la Bousole, & savent seulement que la fleur de Lis se tourne toûjours vers le Nord. Lors qu'ils veulent faire voiage, ils attendent un bon vent & un beau tems. Quand il est venu, ils ne se mettent pas aussi-tôt en mer, ils attendent huit ou dix heures, pour s'assûrer du tems & du vent. Ils se conduisent par les terres dont ils sont presque toûjours à vûë. Quand il s'agit de golphoier, ils se conduisent par le Compas. Ils savent par raport, ou par expérience de quel côté il faut qu'ils aient le Nord pour arriver au lieu où ils vont, cela seul les guide; ils n'en savent pas davantage. S'ils faisoient de longs voiages en pleine mer, pas un n'échaperoit d'une tempête, bien leur en prend qu'ils se tiennent toûjours proche de terre, & proche des Ports. Lors que le vent est rude ils vont à flot, ils plient les voiles, & se laissent conduire aux vagues. Si le vent est contraire ils ne s'éforcent point d'y resister, ils virent le bord, & retournent plûtôt au lieu d'où ils sont partis, que de soutenir la violence d'une grosse mer contraire. Ce qui les perd, c'est quand le vent les pousse à la Côte; car lors qu'ils sont ainsi battus, ils vont échoüer bien vite, ne sachant ce que c'est que de bordoier, & de se tenir à la Cape.

J'ai ouï dire à de vieux Capitaines Turcs, qu'il y a 1500 Bâtimens sur la Mer Noire, & que tous les ans il s'en perd cent. Le lieu où les naufrages sont plus à craindre sur cette mer est l'entrée du Bosphore.

Cette entrée est étroite. Il y souffle souvent des vents opposez, & il en sort presque toûjours un

qui repouſſe les vaiſſeaux : & qui même lors qu'il eſt violent les fait échoüer à la Côte, laquelle eſt toute de rochers eſcarpez. Il s'y eſt briſé tant de Galéres, & tant de Vaiſſeaux, qu'on n'en ſauroit dire le nombre. Il y a peu de tems que dix-ſept Galéres y perirent en un même jour. Il n'y a point de doute que les fréquents orages qui en toutes ſaiſons s'élevent ſur la Mer Noire, ſes flots courts & entrecoupez, ſon lit étroit & ſerré, les mauvaiſes Côtes, dont elle eſt ceinte en partie, ne ſoient la principale cauſe des divers naufrages qui s'y font ; mais il n'y a point de doute auſſi, que de bons Pilotes & de bons Matelots ſauveroient la moitié des Bâtimens qui s'y perdent.

Le 3. Août au matin nous arrivames à Caffa, aprés huit jours de Navigation, durant leſquels nous eumes toûjours fort-beau tems, & peu de vent. Nous reconnumes le cinquiéme jour, la pointe de la Cherſoneſe Taurique. Les Grecs appelloient Cherſoneſe, ce que les Latins ont nommé Peninſule, & que nous appellons preſqu'Ile, & ils ont nommé cette preſqu'Ile-ci Taurique, parce qu'elle fût prémiérement habitée par des Scites du Mont Taurus. Elle tire à l'Orient & à l'Occident, aiant environ 250 lieües de circuit, ſavoir 55 lieües de long, que je prens du Septentrion au Midi & 55 lieües où elle a le plus de largeur. L'Iſtme qui la joint au continent n'eſt large que d'une lieüe. Les Géographes modernes l'appellent la Tartarie Crimée, & auſſi Precopenſe ; comme qui diroit la Tartarie de villes pour diſtinguer les Tartares de cette preſqu'Ile qui demeurent la plûpart en des villes, ſur tout durant l'hiver, d'avec les autres Tartares de l'Europe, qui habitent hors de la preſqu'Ile appellez Nogaies, & auſſi Hordes ou Hordou, mot qui ſignifie Aſſemblée, & dont les Turcs & les Perſans ſe ſervent ordinairement, pour nommer le

le Camp d'une Armée ou d'une Cour. Le païs de ces deux sortes de Tartares, Précopenses & Nogayes, est ce que nous appellons la petite Tartarie, ou la Tartarie mineure, pour la distinguer d'avec les Tartares d'Asie, qui habitent au delà du Palus, ou Marais Meotide à l'Orient de la mer Caspienne, & jusqu'à la Chine. Les Côtes de cette presqu'Ile Précopense à conter de la partie la plus-avancée en la mer jusques à Caffa, sont de rivages hauts, & des montagnes élevées couvertes de bois & de villages. Au conte des Pilotes il y a par la Mer Noire 750 milles de Constantinople à Caffa. Je ne sais comment ils content, ni comment cela se peut acorder avec ce qui arrive très-souvent que des Saïques font le voiage en deux jours & deux nuits juste. Au conte que j'en ai fait il n'y a pas plus deux-cens lieües. Nôtre vaisseau en jettant l'ancre tira deux coups de Canon. Le Commandant qui étoit destiné pour Azac, fit faire une décharge de Mousqueterie à toute la Soldatesque. Ensuite il alla à terre avec des Officiers qui l'étoient venu recevoir de la part du Bassa. La ville & le port sont fort libres. On y entre & on en sort sans demander permission. On n'y visite point les Bâtimens. Dés qu'un vaisseau jette l'ancre, il y vient plusieurs bateaux qui portent à terre ceux qui y veulent aller.

Caffa est une grande ville bâtie au bas d'une coline sur le rivage de la Mer. Elle est plus-longue que large. Sa longeur s'étend à peu prés du Midi au Septentrion. Elle est entourée de fortes murailles. Il y a deux Châteaux aux deux bouts qui avancent un peu dans la mer, ce qui fait que quand on regarde la ville de dessus un vaisseau, elle paroît bâtie en demi-lune. Le Château du côté du Midi est sur une émi-

nence qui commande les environs. Il est fort-grand, & le Bassa y demeure. L'autre est plus-petit, mais il est bien muni d'Artillerie. La mer en baigne le côté qui la regarde. On conte quatre-mille maisons dans Caffa, 3200 de Mahometans Turcs & Tartares, 800 de Chrétiens, Grecs & Armeniens. Les Armeniens y sont en plus-grand nombre que les Grecs. Ces maisons sont petites, & toutes de terre. Le Bazars, on appelle ainsi les lieux de marché, les places publiques, les Mosquées & les bains en sont aussi bâtis. On ne voit dans la ville aucun édifice de pierre, si l'on en excepte huit anciennes Eglises un peu ruïnées, qui ont été baties par les Génois. Caffa s'appeloit auparavant Téodosie. Les Grecs la fonderent dans le cinquiéme Siécle. Les Génois s'en rendirent Maîtres, & de plusieurs autres villes maritimes en divers endroits de cette mer dans le 13 Siécle, du tems de la guerre sainte & de la grande foiblesse des Empereurs d'Orient. Mahomet second les conquit toutes sur les Génois vers la fin du 16 Siécle. Caffa fût prise l'an 1574.

Le terroir de Caffa est sec & sablonneux. Les eaux n'y sont pas bonnes, mais l'air y est tres-sain. Il y a fort-peu de jardins autour, & il n'y croît point de fruit. On en apporte en tres-grande abondance des villages voisins, mais il n'est pas bon. Je ne sai s'il y a ville au monde, où les autres alimens soient meilleurs, & a plus-bas prix qu'à Caffa. Le mouton y a un goût excellent. La livre n'en coûte que quatre deniers. Les autres viandes, le pain, le fruit, la volaille, le beurre, se vendent à proportion encore moins. Le sel s'y donne, pour ainsi dire, en un mot tout ce qui est nécessaire à la vie n'y coûte presque rien Il faut pourtant remarquer que le poisson frais y est rare, que l'on n'en pêche

aux

aux environs du port que de petits, & encore en de certains tems seulement, comme en Automne, & au Renouveau. Presque tous les Turcs & tous les Tartares qui sont là portent de petits bonnets de drap doublez de peau de mouton. Mais comme le bonnet est dans toute l'Asie la plus-ordinaire coifure des Chrétiens, ceux de Caffa sont obligez d'attacher aux leurs une petite piéce de drap, comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau. C'est pour les distinguer des Mahometans.

La rade de Caffa est à l'abri de tous les vents, excepté du Nord & du Sud-Oüest. Les Vaisseaux y sont à l'ancre assez proche du rivage à dix ou douze brasses, sur un fond limonneux qui est bon & bien assuré. Il s'y fait un grand commerce, & plus qu'en aucun port de la Mer Noire. Pendant quelques quarente jours que j'ai été là, j'y ai vû arriver & partir plus de quatre cens voiles, sans conter les petits Bâtimens qui vont & viennent le long de la Côte. Le commerce le plus-ordinaire & le plus-considérable, est celui du poisson salé & du Caviar, qui vient du Palus Méotide, & qui se transporte dans toute l'Europe, & jusques aux Indes. La pêche de poisson qui se fait dans ce Marais est incroiable, pour son peu d'étenduë. La raison que les gens du Païs rendent de la multitude presque infinie de poissons qu'on y prend, c'est que l'eau de ce Palus étant limonneuse, grasse, & peu salée, à cause du Tanaïs qui se jette dedans, elle attire, disent-ils, le poisson non seulement du Tanaïs, & de la Mer Noire, mais encore de l'Hellespont & de l'Archipel, & le nourrit & l'engraisse en peu de tems. J'ai vû cent personnes assurer, qu'il s'y prend ordinairement des poissons qui pesent huit & neuf-cens livres chacun, & dont on fait trois à quatre quintaux de Caviar.

Je

Je n'en ai point vû de si gros en vie à Caffa ; mais je ne laisse pas de le croire par les piéces de poisson que j'y ai vûes, & par la merveilleuse quantité, qu'on en transporte en mille lieux. La pêche se fait depuis Octobre jusqu'en Avril. C'est peut-être le limon de cette eau Meotide, qui lui a fait donner le nom de marais ; car d'ailleurs elle seroit mieux nommée Lac, puis qu'elle porte des vaisseaux, qu'elle ne hausse ni ne baisse, & qu'elle communique incessanment avec un grand Fleuve, & avec la Mer.

Outre le transport de Caviar & de poisson, le plus important qui se fasse de Caffa est de bled, de beurre, & de sel. Cette ville fournit de cela Constantinople, & quantité d'autres lieux. Le beurre de Caffa est le plus-excellent de Turquie. Les Vénitiens ont souvent demandé permission de venir négocier en cette ville, on la leur a toûjours refusée. L'an 1672. le Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir ; & il l'obtint en éfet, mais le Doüanier de Constantinople la fit revoquer. Voici comme la chose arriva.

Tous les Européens ont dans leurs Capitulations qu'ils ne paieront aucune Doüane, qu'aux lieux où ils débarqueront leurs Marchandises. En vertu de cét Article, les Vénitiens ne vouloient paier à Constantinople aucun droit de celles qui étoient dans un petit vaisseau venu exprés pour aller à Caffa. Le Doüanier le prétendoit. Le Chevalier Quirini obtint du *Defterdar* un ordre au Doüanier de ne prendre point de connoissance de tout ce qui pouvoit être sur le vaisseau Vénitien destiné pour Caffa. Le Defterdar est le grand Tréforier de l'Empire. Il a toutes les Doüanes en son département. Le Doüanier aiant vû cét ordre, écrivit au Vizir, que le Négoce des Vénitiens à la Mer noire seroit tres-dommageable au Grand-Seigneur

Seigneur & à la *Porte*, que le dommage particulier de sa Hautesse étoit tout visible, en ce que les Marchandises qui sont propres pour la Mer Noire, & qui viennent de Venise, païent deux fois la Doüane, savoir en entrant à Constantinople, & en sortant: qu'il en étoit de même des Marchandises qu'on aportoit de cette mer, & que les Vénitiens transportent, & que le Grand-Seigneur perdroit tout cela, si les Vénitiens avoient la liberté d'y aller; parce qu'en vertu de leurs Capitulations ils ne doivent païer aucune Doüane que là où ils déchargent des Marchandises. Qu'outre cela, de permettre aux Vénitiens l'entrée de la Mer noire, c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voie de communiquer, & de se lier avec ceux qui confinent à cette mer, qui sont tous ennemis de la *Porte*. Qu'il y avoit enfin à considérer que cette permission ruïneroit une infinité de gens de mer sujets du Grand-Seigneur, Turcs, & Chrétiens, parce que comme il y a beaucoup plus de sureté dans la Navigation des Européens, qu'en celle des Turcs, les Vénitiens deviendroient les voituriers de la Mer noire, & que chacun voudroit s'embarquer avec ses Marchandises sur leurs Vaisseaux. Le Grand Vizir comprit bien tout cela. Il ordonna au Gouverneur de Constantinople, de ne point laisser aller le vaisseau Vénitien à la Mer noire.

Le 30. mon conducteur Grec fit transporter mes hardes, mon bagage, & tout ce qui m'appartenoit de dessus le vaisseau qui m'avoit aporté à Caffa dans un autre qui chargeoit pour la Colchide. Il alla dire au Doüanier de Caffa, qu'il y avoit deux *Papas Frans* sur le vaisseau d'Azac, qui se vouloient embarquer sur un autre, pour aller en Mingrelie, que ces Papas avoient des bagatelles avec eux, comme des livres, & autres choses de nulle valeur pour l'usage d'un Convent, & que

que ſi la Doüane les vouloit viſiter, elle envoiat un homme au vaiſſeau. Les Chrétiens Orientaux, & les Turs appellent *Papas* toute ſorte de gens, qui ſont dans le Miniſtére Eccléſiaſtique, ſoit qu'ils vivent dans le célibat, ou qu'ils ſoient engagez dans le mariage : Mon conducteur nous faiſoit donc paſſer pour Papas, mon aſſocié, & moi.

Nôtre Grec faiſoit acroire, que nous allions trouver les Miſſionnaires Italiens qui ſont en Colchide, & que nous étoiens de leurs confréres. Le Doüanier envoia à l'heure même viſiter nos hardes. Nôtre conducteur vint avec lui. J'ouvris deux coffres devant le Garde. Il mit la main dedans celui où il n'y avoit que des livres, des papiers, & des inſtrumens de Mathematique, & n'aiant ſenti au fonds, que des choſes pareilles à celles qu'il voioit au deſſus, il ſe mit à rire, & demanda à l'homme qui l'avoit amené, ſi cela valoit bien la peine d'être porté d'Europe en Mingrelie. Je n'en donnerois pas cinq ſous, répondit finement le Grec, j'ai dit au Doüanier que ces *Papas* n'avoient que des bagatelles, vous voiez que c'eſt la vérité. Là-deſſus il ſe tourna de mon côté, & me dit, *Padri* donnez un *aſlani* à cét honnête homme, pour ſa peine d'être venu ici viſiter vos hardes, & préparez-vous à aller ſur le vaiſſeau de Mingrelie. Je tirai avec un peu de façon cette piéce qui vaut quarante ſous, en homme qui n'en a pas beaucoup, & qui en ſerre cinq ou ſix comme un tréſor. Je la donnai au Garde. Il témoigna d'abord qu'il n'en vouloit point. Il prit pourtant la piéce, aprés qu'on lui eût dit que c'étoit pour païer le bateau, & qu'il ne la devoit pas refuſer. Il s'en alla à l'inſtant même. Mon conducteur l'acompagna, & entendit le raport qu'il fit au Doüanier, que nous n'avions que des livres, des Papiers,

piers, & de certaines choſes de cuivre & de bois qui ne valloient pas le port.

Au bout de deux heures mon fidéle Grec revint. Il nous dit, que pour achever de nous mettre à couvert des Doüaniers, il falloit donner à l'Ecrivain du vaiſſeau, autant que j'avois donné au Garde de la Doüane, parce que l'Ecrivain tient une note éxacte de ce qu'on débarque, & la donne tous les ſoirs au Doüanier, à qui elle ſert de contrôle: je lui dis qu'il fit tout ce qu'il trouveroit à propos. Il appella en même tems l'Ecrivain, & lui dit; Tu vois que le Garde de la Doüane n'a rien trouvé dans les coffres des *Papas francs*. Ils en ont encore un plein de livres, & cinq ou ſix caiſſes de tableaux pour leur Egliſe. Ils ne les ont pas ouvert, parce que l'air gâte la peinture, & que les tableaux ſont bien empaquetez. Je te ſupplie de prendre ces quarante ſols qu'ils te donnent, & de ne mettre ſur ton mémoire que les deux coffres qui ont été viſitez ſans marquer rien du reſte. L'Ecrivain promit de faire ce qu'on lui demandoit, & n'y manqua pas. Il nous laiſſa emporter tout ce que nous avions, & nous dit de nous en aller au nom de Dieu. Nous mimes tout nôtre bagage en deux bateaux, & le fimes porter dans le navire qui étoit en charge pour la Mingrelie. Perſonne ne nous demanda rien. Les gens de la Doüane & ceux du vaiſſeau où nous étions venus, & de celui où nous nous embarquames, crûrent de bonne foi que nous étions *Papas*, & que tout ce que nous avions valoit fort peu de choſe. Que les ſacs que je leur diſois être des proviſions, en étoient remplis, & qu'il n'y avoit autre choſe là-dedans. Il y a de certaines adreſſes qu'on ne ſauroit marquer, qui ſont abſolument néceſſaires pour bien paſſer la Turquie, & avec leſquelles on la paſſe ſeurement & facilement. On évité

les

les avanies & les mauvais traitemens, & l'on ſe tire bien des Doüanes, qui au fonds ne ſont pas fort-rudes. Mais aprés tout il y faut du bonheur, & c'eſt-à-dire, qu'avec une conduite ſage & formée ſur le genie des Turcs, il faut encore le ſecours des conjonctures favorables.

Le 25. Août le vaiſſeau ſur lequel j'étois venu à Caffa, partit pour la Fortereſſe d'Azac. Trois Saïques de ſa grandeur l'accompagnerent. Le nouveau Commandant qui y alloit n'avoit voulu partir qu'aprés le retour du Courrier qu'il avoit envoié à cette Fortereſſe, pour ſavoir ſi elle étoit en tréve avec les Moſcovites, & s'il n'y avoit point de Corſaires qui croiſaſſent ſur le Palus Meotide. Les gens de Caffa content 450 milles par mer de cette ville à Azac. Il y a moins par terre. On y va fort à l'aiſe en 12 ou 13 jours. Le détroit du Palus Meotide, je veux dire le Canal qui eſt entre ce Palus & la Mer noire, a cinq lieües. Les Anciens appelloient ce Canal, Boſphore Cimmerien. Les Modernes l'appellent détroit de Caffa. & auſſi bouche de S. Jean. Les grands vaiſſeaux qui vont à Azac s'arrêtent à Paleſtra, qui eſt à 40 milles de la Fortereſſe, & à 20 du Tanaïs; parce que plus avant il y a de trop bas fonds pour eux. La Fortereſſe d'Azac eſt à 15 milles du fleuve. Il y a du danger pour le monde, & pour l'argent qu'on y envoie; car les Moſcovites donnent quelquefois fortement deſſus, ſoit par mer, ſoit par terre. Les Commandans de cette Fortereſſe, font toûjours des tréves avec le voiſinage, mais elles ne durent pas; parce que de part & d'autre il y a tous les jours des ocaſions, & des ſujets de la rompre. Les Turcs ont deux petites Fortereſſes où ils entretiennent garniſon à l'embouchure du Tanaïs; ſur les bords de ce grand fleuve, que les Anciens appelloient *Orxentes*, & que les gens du païs appellent *Don*, lequel a enuiron 80 lieü-

80 lieües de longueur. Ils ferment cette embouchure avec une grosse chaine, & empêchent ainsi les Moscovites, & les Circassiens d'aller en course avec de grandes barques sur le marais & sur la mer. Avant que ces deux Forteresses fussent bâties, & cette chaine mise en travers, ces peuples descendoient le Tanaïs avec leurs bâtimens, & croisoient de tous côtez. Présentement ce passage est fermé pour leurs grosses barques. Ils font quelque fois de nuit, & a force de gens, passer des bateaux légers par dessus la chaine, mais c'est rarement qu'ils s'y hazardent, à cause du risque qu'il y a dêtre coulez à fond, par le canon des deux Forteresses. Il y en avoit une autrefois à trois lieües du Marais nommée Tana du fleuve Tanaïs. Elle est à présent ruïnée, & ce n'est point Azac, comme quelques-uns le prétendent, qui en est à quinze lieües.

Le 30. nôtre vaisseau se mit en mer, & fit voile vers un lieu appellé Dousla, c'est-à-dire, les Salines. Ce sont de grands marais de sel sur la plage à 50 milles de Caffa. Nous y arrivames le 31. au matin, & aussi-tôt tout l'équipage se mit à charger du sel. Il n'étoit gardé de personne. On assure qu'il s'en charge là tous les ans 200 vaisseaux, & qu'il s'en pourroit faire deux fois autant s'il en étoit besoin. Ces salines s'entretiennent sans dépense. On fait entrer l'eau de la mer en ces marais, dont le fonds est de terre grasse & dure. Elle s'y congele, & fait un sel blanc qui a toutes les bonnes qualitez, & entr'autres celle de bien conserver l'humeur des chairs salées. On païe 40 sols par jour pour chaque homme qu'on emploie à charger le sel, sans autre information de ce qu'il en emporte. A un mille du rivage il a y une habitation de Tartares. J'y fus avec quelques uns de mes gens faire des provisions, & ne vis en tout ce lieu-là que dix ou douze maisons avec une petite

Mos-

Moſquée; mais il y avoit autour une grande quantité de pavillons ronds & quarrez, bien fermez par tout, & des charéttes couvertes & fermées qui ſervent de maiſon. Les plus-beaux de ces pavillons ſont aſſez propres. Ils ſont faits de bâtons ronds croiſez les uns ſur les autres, couverts en déhors de gros feutres bien tirez & étendus. Ils ont une porte faite de même, & une petite ouverture au haut par où le jour entre, & la fumée ſort, cette porte ſe ferme avec un feutre, le dedans eſt tendu de tapis, & le plancher en eſt auſſi couvert. Chaque ménage a un pavillon ſemblable, & deux autres, l'un fait d'une groſſe ſerpilliére de laine qui ſert pour le bétail, & pour les chevaux, l'autre eſt comme le prémier, mais bien moins propre, & beaucoup plus-grand. Celui-ci a au milieu une foſſe ronde de cinq pieds de profondeur, & large de deux. On y fait cuire tous les vivres. Les eſclaves logent en ce pavillon. On y tient le bagage, & les proviſions de la famille. Les Tartares enferment leurs grains & leur fourage, comme font tous les païſans de l'Orient, en de profondes foſſes qu'ils appellent *Amber*, c'eſt-à-dire, magazins; qu'ils couvrent ſi uniment, qu'il ne paroit pas qu'on ait remüé la terre, de ſorte qu'il n'y a que ceux qui les ont faites qui les puiſſent reconnoître. Les Tartares font ces foſſes, ou dans leurs pavillons, ou à la campagne, & comme je l'ai dit, ils rétabliſſent la ſurface de ces foſſes ſi ſemblable au terrain d'alantour, que l'on ne s'apperçoit point du tout des endroits ou l'on a creuſé la terre. Lors qu'ils veulent changer de ſéjour, ils le font promtement, & ſans beaucoup de peine, leurs pavillons étant en moins de demi-heure détendus & chargez. Leurs voitures ordinaires ſont des beufs & des chevaux qu'ils nourriſſent en quantité. La Réligion de ce peuple eſt la Mahometane, mais fort me-

mélée de superstitions, & d'opinions ridicules, sur le sortilége & la divination.

Le 2. Septembre avant le jour, il se leva un vent contraire si fort, que nous fumes contraints de retourner à Caffa, parce que la plage où nous étions est mal assurée. Nous fimes ce retour en dix heures.

Le 7. à minuit nous nous remimes en mer avec un assez beau tems. Il ne dura pas. Le matin il fit un furieux orage qui nous jetta dans la crainte de périr. Ce qui me causoit le plus d'apréhension est, que nôtre vaisseau étoit furieusement chargé. Non seulement les marchandises le rempliſſoient, mais il y en avoit encore douze pieds de haut sur le tillac. L'orage ne dura pas graces à Dieu, & ce qui nous sauva, c'est que le vent fût toûjours favorable.

La charge de nôtre vaisseau consistoit en sel, en poisson, en caviar, en huile, en biscuit, en laine, en fer, en étain, en cuivre, en vaisselle de cuivre & de faiance, en toute sorte de harnois, & toute sorte d'armes, en instrumens d'agriculture, en draps, & en toiles de toutes les couleurs, en habits tous faits pour hommes & pour femmes, en couvertures de lit, en tapis, en cuir, en bottes & souliers, enfin en tout ce qui est de plus-nécessaire aux hommes. Il y avoit de la mercerie, des épiceries, des aromates, des drogues, des onguents de toutes sortes. C'étoit, pour ainsi dire, une petite ville que ce vaisseau, on y trouvoit de tout. Nous étions cent personnes dessus.

Le 8. au matin nous découvrimes les Côtes qui bordent le Canal du Marais Méotide. Ce sont des hautes terres, nous en étions à trente milles. Le soir nous nous trouvames proche du Cap Cuodos, que Ptolomée appelle Corocondama. Il avance beaucoup dans la mer. Les terres en sont fort-hautes, & se voient de fort-loin. De Caffa jusqu'à ce Cap nous fimes canal. De là jusqu'en Min-

Mingrelie nous navigeâmes toûjours proche de terre.

Il y a ſix-vingt milles de Caffa au Canal du marais Meotide. Le païs entre deux eſt ſoumis aux Turcs, & habité par les Tartares; mais habité en peu d'endroits, car preſque toute cette côte eſt déſerte. Du canal du Palus Meotide en Mingrelie, il y a ſix-cent milles de côtes. Ce ſont toutes montagnes belles, couvertes de bois, habitées par les Circaſſiens. Les Turcs appellent ces peuples Cherkes. Les Anciens les nommoient communément *Zageens*, & auſſi habitans des montagnes. Pomponius Mela les nomme *Sarciens*; ils ne ſont ni ſujets, ni tributaires de la *Porte*. Leur climat eſt aſſez mauvais, froid, & humide. Il ne croît point de froment chez eux. On n'y recueille rien de rare. C'eſt pour cela que les Turcs laiſſent ces grands Païs aux gens qui y naiſſent, ne valant pas la peine d'être pris, ni poſſedez. Les Vaiſſeaux de Conſtantinople, & de Caffa, qui vont en Mingrelie, jettent l'ancre en paſſant, en pluſieurs lieux de ces côtes. Ils demeurent un jour ou deux en chacun. On négocie avec les Cherkes les armes à la main. Quand quelques-uns d'eux veulent venir au vaiſſeau, on leur donne des ôtages, & ils en donnent de même lors que quelques gens du vaiſſeau veulent aller à terre, ce qui arrive rarement, parce qu'ils ſont de tres-mauvaiſe foi. Ils donnent trois hommes en ôtage, pour un. On leur porte de toutes les mêmes choſes qu'on porte en Mingrelie, leur païs étant encore plus-miſerable que celui de Mingrelie. On prend d'eux en échange des perſonnes de tout ſéxe, & de tout âge, du miel, de la cire, du cuir, des peaux de *Chacal*. C'eſt un animal ſemblable à un Renard, mais beaucoup plus-grand, du *Zerdava*, peau qui reſſemble à la Martre, & d'autres animaux qui ſont

ſont dans les montagnes de Circaſſie. Voila tout ce qu'on trouve chez ces peuples. Le Change ſe fait en cette ſorte. La Barque du vaiſſeau va tout proche du rivage. Ceux qui ſont dedans ſont bien armez. Ils ne laiſſent approcher de l'endroit, où la Barque eſt abordée, qu'un nombre de Cherkes ſemblable au leur. S'ils en voient venir un plus-grand nombre, ils ſe retirent au large. Lors qu'ils ſe ſont abouchez de prés, ils ſe montrent les denrées qu'ils ont à échanger. Ils conviennent de l'échange, & le font. Cependant il faut toûjours être bien ſur ſes gardes; car ces Cherkes ſont l'infidélité & la perfidie même. Il leur eſt impoſſible de voir l'occaſion de faire un larcin ſans en profiter.

Ces peuples ſont tout-à-fait ſauvages. Ils ont été autrefois Chrétiens, à préſent ils n'ont aucune Réligion, non pas même la naturelle; car je cote pour rien quelques uſages ſuperſtitieux qu'ils ont, qui ſemblent venir des Chrétiens, & des Mahometans leurs voiſins. Ils habitent en des cabanes de bois, & vont preſque nuds. Chaque homme eſt ennemi juré de ceux d'alentour. Les habitans ſe prennent eſclaves, & ſe vendent les uns les autres aux Turcs & aux Tartares. Les femmes labourent la terre. Les Cherkes & leurs voiſins vivent d'une pâte faite d'un grain fort-menu ſemblable au millet. Ceux qui ont trafiqué le long de ces côtes, racontent mille manieres barbares de ces peuples. Il n'y a pas toutefois beaucoup de ſeureté à croire tous les raports qu'on fait d'eux, & du dedans de leur païs, car perſonne n'y va: & tout ce qu'on en ſait, eſt par le canal des eſclaves qu'on en amene, qui ſont des ſauvages, dont tout ce qu'on peut apprendre eſt fort-incertain. C'eſt ce qui m'a empêché d'y marquer plus de lieux que je n'ai fait dans ma Carte de la Mer noire, qui eſt à l'entrée de ce volume,

aiant mieux aimé laisser l'espace des Circassiens & des Abcas vuide, que de le remplir sur la foi de gens si rudes, qui ne savent pas distinguer pour l'ordinaire le Nord d'avec le Midi.

Les Abcas confinent avec les Cherkes. Ils occupent cent-milles des côtes de mer entre la Mingrelie & la Circassie. Ils ne sont pas tout-à-fait si sauvages que les Cherkes, mais ils ont le même naturel pour le larcin & le brigandage. On négocie avec eux avec les précautions que j'ai marquées. Ils ont besoin de toutes choses comme leurs voisins, & n'ont, comme eux, à donner en échange que des créatures humaines, des peaux de Daim & de Tigre, du lin filé, du buis, de la cire, & du miel.

Le 10. Septembre nous arrivames à Isgaour. C'est une rade de Mingrelie assez bonne pendant l'Eté. Les vaisseaux qui viennent négocier en Colchide s'y tiennent. Il y en avoit sept grands quand nous y arrivames. Nôtre Capitaine fit d'abord mettre le sien sur quatre ancres, deux à prouë, & deux à poupe, & mit à terre les mâts & les vergues. Isgaour est un lieu désert, & sans habitations. On y fait des hutes de ramée à mesure qu'il y vient des Marchands, & lors qu'on se croit en sureté contre les Abcas, ce qui n'arrive pas souvent. Hors de là il n'y a pas une maison.

Avant que d'entrer dans l'histoire des travaux que j'ai souferts & des dangers que j'ai courus en Mingrelie, je ferai la description du païs & des lieux circonvoisins, sans y méler rien de douteux, dont je ne sois tres-bien informé.

La Colchide est sitüée au bout de la Mer Noire. Du côté d'Orient, elle est enfermée par un petit Roiaume qui fait partie de la Géorgie, lequel est appellé *Imirette* par les gens du païs, & par les Turcs *Pachatchouc* of *Pacha koutchouc*, comme

comme qui diroit *petit Prince*, du côté du Midi par la Mer Noire, du côté d'Occident par les Abcas, du côté du Septentrion par le Mont Caucase. Sa longueur est entre la mer & les montagnes. Sa largueur s'étend des Abcas à ce Roiaume d'Imirette. Le Corax & le Phase, fleuves fameux dans les anciens Historiens, à présent nommez *Codours* & *Rione*, lui servent-là de bornes. Le prémier la sépare d'avec les Abcas. Le second d'avec l'Imirette. La longueur de la Colchide est de cent-dix milles au plus. Sa largeur est de soixante. Ce que je sai non seulement de tous les gens du païs qui en convienent, mais aussi pour l'avoir traversée d'un bout à l'autre. Elle étoit autrefois couverte contre les Abcas du côté du Septentrion, par un mur de soixante-milles de long; mais il y a longs-tems qu'il est détruit: ses forêts sont aujourd'hui sa défense, & sa plus-grande seureté. Les Habitans du Caucase, qui confinent avec la Colchide, sont les *Allanes* dont le païs faisoit il y a long-tems la frontiere Septentrionale de l'Arménie, les *Suanes*, les *Gigues*, les *Caracioles* ou *Cara-cherkes*, comme les appellent les Turcs, c'est-a-dire, *Circassiens Noirs*, sont les Circassiens Septentrionaux. Les Turcs les appellent ainsi, quoi que ce soit le plus-beau peuple du monde, à cause des broüillards & des nüages qui couvrent sans cesse leur païs. Ils ont été autrefois Chrétiens. On le voit à quelqu'-unes de leurs manieres, & à de certaines cérémonies qu'ils observent dans leur païs; mais à présent ils sont sans Réligion. Ils vivent de brigandage, ils vont presque nuds, ils ne savent aucun art liberal, ils n'ont presque rien d'humain que la parole. Ils sont de plus-grande taille que les autres peuples, aiant l'air & la voix si feroces, qu'on n'a pas de peine à remarquer que leur esprit & leur cœur le sont pareillement.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1897

Ils ſont peur quand on les regarde, & ſur tout quand on les connoît, & qu'on eſt bien averti que ce ſont les plus-réſolus aſſaſſins, & les plus-hardis voleurs du monde.

L'ancien Roiaume de Colchos n'étoit pas un ſi petit Roiaume, car il s'étendoit d'un côté juſqu'au Palus Meotide, & de l'autre juſqu'à l'Iberie. Sa ville capitale nommée Colchos, étoit à l'embouchure du Phaſe ſur la rive Occidentale, & c'eſt ce qui fait qu'on donne le nom de Colchide à la Mingrelie, parce que la Mingrelie ſe termine à ce fleuve du côté d'Orient. Nos Géographes modernes veulent qu'il y ait une ville nommée *Faſſo* au même endroit où étoit Colchos, mais c'eſt ce que je puis aſſurer être faux.

Tous les Orientaux appellent la Colchide *Odiſche*, & les Colches *Mingrels*. Je n'ai pû trouver l'Etimologie de ces deux mots. Ce païs eſt aſſez inégal. Il a des colines & des montagnes, des vallées & des plaines, ce qui fait une grande diverſité, il s'éleve inſenſiblement du bord de la mer. Il eſt preſque tout couvert de bois, & hormis les terres labourées, qui ne ſont pas en grande quantité, tout eſt bois épais & haut, les arbres ſe multiplient là ſi fort, que ſi l'on n'ôtoit ſoigneuſement les racines qui s'étendent dans les champs labourez, & dans les grands chemins, le païs deviendroit en moins de rien une ſi épaiſſe forêt, qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en tirer. L'air eſt aſſez tempéré pour le chaud & pour le froid, mais il eſt fort-humide & fort-mauvais, à cauſe de ſon extrême humidité. Il y pleut preſque continuellement. En Eté l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du Soleil, infecte l'air, cauſe ſouvent la peſte, & toûjours des maladies. Cét air eſt inſuportable aux Etrangers

gers. Il les accable d'abord d'une maigreur hideuſe, & les rend en un an de tems jaunes, ſecs & débiles Les naturels du païs en ſont moins maltraitez durant leur vie, mais il y en a peu qui la pouſſent à ſoixante ans.

La Colchide abonde en eaux. Elles ſortent des montagnes du Caucaſe, & s'écoulent dans la Mer noire. Les principaux fleuves ſont le *Codours*, qui eſt le *Corrax* dont j'ai parlé, le *Socom* qui eſt je croi le *Terſcen* d'Arian, & le *Thaſſiris* de Ptolomée, le *Langur* appellé des Anciens *Aſtolphe*, le *Cobi*, qu'Arian nomme *Cobo*, lequel avant que d'entrer dans la mer, ſe joint à un autre fleuve de même grandeur appellé *Cianiſcari*, & qui eſt le fleuve *Cianée*. Le *Tachur* qu'Arian appelle *Sigame*, le *Scheniſcari*, c'eſt-à-dire, *le fleuve Cheval* qu'on nomme ainſi, à cauſe de la rapidité de ſon cours, & que les Grecs par la même raiſon nommerent *Hippus*, & *l'Abaſcia* à qui Strabon donne le nom de *Glaucus*, Arian celui de *Caries*, & Ptolomée celui de *Caritus*. Ces deux fleuves ſe mélent avec le *Phaſe* à vingt-milles de l'endroit où il ſe décharge dans la mer. J'ai raporté exprés les noms anciens & nouveaux des fleuves de Mingrelie, parce que tous les Hiſtoriens Géographes, principalement Arian, & pluſieurs modernes, les placent mal. Outre ces fleuves il y en a encore d'autres petits. Je n'en parle point, parce qu'avant qu'ils entrent dans la mer, ils ſe perdent dans ceux que j'ai nommez.

Le terroir de Colchide eſt mauvais, & produit peu de ſortes de grains & de légumes. Les fruits ſont preſque ſauvages. Ils n'ont point de goût. Ils engendrent des maladies. Il en croît en Colchide de preſque toutes les eſpeces que nous avons en France. Ils y a auſſi des me-

lons fort-gros, mais ils ne valent rien du tout. Ce qui y vient bien c'eſt le raiſin qui eſt par tout en grande abondance. La vigne croît au tour des arbres, & monte à la cime des plus-hauts. J'ai vû de ſi gros ſeps, qu'à peine pouvois-je les embraſſer. On taille la vigne tous les quatre ans une fois. Le vin de Mingrelie eſt excellent. Il a de la force, & beaucoup de corps. Il eſt agréable au goût & bon à l'eſtomach. On n'en peut guere boire de meilleur en aucune part de l'Aſie. Si les gens du païs ſavoient faire le vin comme nous, le leur ſeroit le meilleur du monde; mais ils n'y aportent aucun des ſoins néceſſaires. Ils creuſent de gros troncs d'arbres & s'en ſervent de cuve. Ils foulent là dedans le raiſin. Ils en prennent en même tems le jus, & le verſent en de grandes pitarres ou urnes de terre, qui ſont enterrées dans leurs maiſons, ou tout proche. Ces vaſes tiennent chacun deux ou trois cens pintes. Quand le vaſe eſt plein, ils le bouchent d'un couvercle de bois, & mettent de la terre par deſſus. Ils couvrent ces urnes de la même maniere que j'ai dit, que les Orientaux couvrent les foſſes où ils retirent leurs grains.

La terre eſt ſi humide en Mingrelie dans le tems des ſemences, que pour ne pas trop amolir celle où l'on ſeme le blé & l'orge, on ne la labour point. On ne fait que jetter le grain deſſus, il vient fort bien de cette maniere, prenant racine un pied en terre. Les Mingreliens diſent, que s'ils labouroient la terre qui porte l'orge & le blé, elle ſeroit ſi molle, que le moindre vent abatroit les tuiaux, & qu'ils ne s'y pourroient tenir droits. Ils labourent la terre, & ils ſement les autres grains avec des ſocs & des coutres de bois, tirant néanmoins des ſillons auſſi profonds qu'on feroit avec des coutres & des ſocs de fer, à cauſe

cauſe que la terre eſt fort-molle & fort-humide, comme je l'ai dit.

Le grain ordinaire eſt le *Gom* : Ce grain eſt menu comme la Coriandre, & reſſemble aſſez au millet. On le ſeme au Printems de la même maniere qu'on fait le ris. On fait un trou en terre avec le doigt, on met un grain dans ce trou, & on le couvre. Ce grain produit un tuiau de la groſſeur du pouce, & de la hauteur d'un homme, au bout duquel il y a un épi qui a plus de trois cens grains. Le tuiau de *Gom* reſſemble aſſez aux canes de ſucre. On le cueille au mois d'Octobre, & auſſi-tôt on le pend à des claies élévées & expoſées au Soleil. C'eſt pour le faire ſécher. Aprés qu'il a été vingt jours ſur ces claies, on le ſerre, on ne le bat qu'à meſure qu'on le veut faire cuire, & on ne le fait cuire qu'aux heures du manger. Il eſt inſipide & peſant. Il ſe cuit fort vîte, & en moins de demi-heure, lors que l'eau où on l'a jetté commence à bouillir, on remuë doucement avec un bâton, & pour peu qu'on appuie deſſus, il ſe met en pâte. Quand tous les grains ſont diſſous, & la pâte bien pêtrie, on diminuë le feu, & on laiſſe ébouillir l'eau, & ſécher la pâte dans le chauderon dans lequel on l'a fait cuire.

Cette pâte eſt fort-blanche. On en fait qui l'eſt autant que la neige. On la ſert avec de petites pelles de bois faites exprés. Les Turcs appellent ce pain *Paſta*, les Mingreliens le nomment *Gom*. Il ſe met en morceaux avec les doigts ſans peine. Sa qualité eſt froide extrémement, & laxative ; il ne vaut rien froid ni réchauffé. Les Circaſſiens, les Mingreliens, les Géorgiens tributaires de Turquie, les Abcas, les habitans du Caucaſe, tous ceux qui habitent les côtes de la Mer Noire depuis le détroit des Palus Méotides juſques à Trebiſonde, ne vivent que de cette

pâte. C'eſt leur pain, ils n'en ont point d'autre. Ils y ſont ſi fort-accoûtumez, qu'ils le préférent au pain de froment. Je l'ai remarqué en la plûpart de ces païs-là que j'ai vûs. Je ne m'en étonne pas; car moi-même, quand la néceſſité m'eût obligé d'en vivre, j'y pris tant de goût, que j'eus aprés de la peine à le quitter pour réprendre le pain ordinaire. Je m'en trouvois fort-bien, & j'en avois le corps mieux diſpoſé qu'auparavant. J'ai vû en Arménie & en Géorgie, beaucoup de grands Seigneurs Turcs & Géorgiens, entr' autres le Prince de Teflis & le Baſſa d'Acalzické, qui faiſoient venir de ce grain, & en mangeoient par délices; Il faut boire du vin pur lors qu'on en mange, pour corriger & tempérer ſa qualité froide & laxative.

Outre ce *Gom*, il y a en Mingrelie du millet aſſez abondanment, un peu de ris, du froment & de l'orge en fort petite quantité. Les gens de condition ſeulement mangent par délices du pain de blé, le menu peuple n'en goûte jamais.

Les viandes ordinaires du païs ſont du beuf & du cochon, le cochon y eſt en tres-grande abondance, & fort-bon, on n'en mange point de meilleur en lieu du monde. Il y a auſſi du chévreau, mais qui eſt maigre, & n'a point de goût. La volaille y eſt fort-bonne, mais fort-rare. Lors que j'y étois on n'en trouvoit preſque point, à cauſe de la guerre qui avoit fait ſes ravages par tout le païs. Il n'y a point de poiſſon que le ſalé qu'on apporte de turquie, du thon & peu d'autre en certain tems de l'année. La venaiſon qui ſe mange en Mingrelie eſt de Sanglier, de Cerf, de Biche, de Dain, & de Liévre; elle eſt tres-excélente, on n'en peut manger de meilleure. Il y a auſſi des Perdris, des Faiſans, des Cailles en quantité, quelques oiſeaux de riviere, des Pigeons ſauvages qui ſont fort-bons & gros

gros comme les plus gros-Poulets de grain. J'en ai vû vuider à qui on tiroit huit ou dix glands tout entiers ; j'en étois tout étonné. Les Mingreliens prennent ces Pigeons avec des retz. On en prend beaucoup dans l'Autonne, l'Hiver ils se retirent au mont Caucasé.

La Noblesse de Mingrelie ne s'occupe qu'à la chasse. Elle chasse principalement avec des oiseaux de proie qu'on apprivoise, & dont on se sert ensuite. On peut dire assurément, qu'il n'y a païs au monde si abondant que la Mingrelie en oiseaux de proie, Laniers, Autours, Hobereaux, & autres. Ils font leurs nids dans le mont Caucase. Les petits, dés qu'ils sont éclos, se viennent jetter dans les forêts qui sont au-dessous. On en prend en quantité, & on les aprivoise en cinq ou six jours.

De tous leurs vols d'oiseau le plus-divertissant est celui du Fauçon sur la Gruë. Ils prennent l'oiseau de riviere & le Faisan avec l'Epervier. Ils ont, comme on a en Perse & en Turquie, un petit tambour à l'arson de la selle. Ils batent dessus pour épouvanter le gibier, & pour le faire lever de l'eau à se son, alors on lâche l'Epervier dessus. Quand on prend des Herons, on leur ôte les plumes qu'ils ont sur la tête pour en faire des aigrettes, & on les laisse envoler. Les gens du païs assurent, qu'il leur en revient d'autres en leur place tout aussi belles que les prémiéres. Outre les oiseaux que j'ai nommez, & qui se trouvent en Mingrelie ; on y en voit d'étranges en forme & en plumage, inconnus en nos quartiers. Il y vient beaucoup d'Aigles & de Pélicans. Le mont Caucase produit tout cela, & une infinité de bêtes feroces, des Tigres, des Leopards, des Lions, des Loups, des *Chacals* ; c'est un animal qui est une espece de Renard, il ne lui ressemble pas mal, excepté qu'il est plus-gros ; & qu'il a le poil plus-épais & plus-rude. C'est, dit-on, l'Hienne

des Anciens. En éfet, il déterre les morts & il dévore les animaux & les charognes. On enterre les morts en Orient ſans biere, & dans leurs ſüaires. J'y ai vû en pluſieurs endroits rouler de groſſes pierres ſur les foſſes uniquement à cauſe de ces bêtes, pour les empêcher de les ouvrir, & de dévorer les cadavres. La Mingrelie eſt couverte de ces *Chacals* & de Loups. Ils aſſiegent quelquesfois les maiſons, & font des hurlemens épouvantables. Le pire eſt, qu'ils font de grands dégâts dans les troupeaux & dans les haras. Le Préfet des Téatins, qui ſont en Mingrelie, m'aſſura qu'en une ſemaine les loups lui mangerent trois chevaux, & un poulain tout proche de ſon logis.

Il y a quantité de chevaux en Mingrelie, & d'aſſez bons. On en entretient beaucoup, parce qu'ils ne coutent rien à nourrir. Dés qu'on eſt deſcendu de deſſus, on leur ôte ſelle & bride, & on les mene paître. On ne les ferre point. On les nourrit du ſeul pâturage.

La Mingrelie n'a ni villes, ni bourgs, elle a deux vilages ſeulement ſur le bord de la mer, toutes les maiſons ſont éparſes çà & là dans le païs, il eſt dificile de faire mille pas ſans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix Châteaux, le principal s'appelle *Rucs*, c'eſt où le Prince de Mingrelie ſe retire. Ce Château à un mur de pierre; mais ſi mal fait & ſi mince, que les moindres piéces de campagne le perçeroient. Il y a du canon dedans. Les autres Châteaux n'en ont point. Voici comme ils ſont faits. Au milieu d'une eſplanade en un bois fort-épais, on bâtit une tour de pierre haute de trente ou quarente pieds, capable de tenir 50 ou 60 perſonnes. Cette tour eſt le donjon & le lieu fort du Château. On y ſerre toutes les richeſſes du Seigneur, & de ceux qui ſe réfugient

gient chez lui. Proche de cette tour il y en a cinq ou six plus-basses faites de bois, qui servent de magazins pour les vivres, & pour retirer dans un assaut les femmes & les enfans. Outre cela il y a dans l'esplanade plusieurs Cabanes faites les unes de charpente, les autres de branches d'arbres, les autres de cannes & de roseaux. L'espace est fermé par une haie fort-épaisse, & par le bois, qui est si épais par tout, qu'il est impossible d'aborder ces retraites que par le chemin taillé & fait exprés qui y conduit. Quand on aprend que l'ennemi est proche, on rompt le chemin, & on le couvre d'arbres, tellement qu'il est comme impossible de le forcer. Les Colches ne se tiennent dans ces Châteaux que quand ils ont peur de l'ennemi, dés que le danger est passé, ils retournent à leurs maisons.

Les maisons de la Mingrelie sont toutes de charpente, comme on est par tout proche des bois, on bâtit à fort bon marché. Les maisons des pauvres gens n'ont point d'étages, celles des Nobles en ont un seulement. Le bas a toûjours des estrades pour se coucher & pour s'asseoir, à cause de la grande humidité de la terre. Les gens de qualité sont assis sur des tapis, les autres sur des bancs. Les maisons sont fort-incommodes & fort-sales, elles n'ont ni cheminées ni fenêtres. Le feu s'y fait au milieu. Le jour y entre par la porte. Elles n'ont point de fondement, les voleurs s'y glissent aussi sans peine. Ils font un trou sous la prémiére poutre qui est à rez de chaussée, & qui porte les autres, & ils se fourrent par là dans le logis. Dés qu'on remuë, ils sortent avec la même facilité. Cét inconvenient oblige les Païsans à n'avoir qu'un grand lieu pour chaque famille. Ils retirent dedans tout ce qu'ils ont, excepté le grain, & quelquefois le vin. Ils y habitent tous ensemble, & ils y enferment la nuit leur bétail.

Le sang de Mingrelie est fort-beau, les hommes sont bien faits, les femmes sont tres-belles. Celles de qualité ont toutes quelque trait, & quelque grace qui charme. J'en ai vû de merveilleusement bien faites, d'air majestueux, de visage & de taille admirables. Elles ont outre cela un regard engageant, qui caresse tous ceux qui les regardent, & semble leur demander de l'amour; les moins belles & les âgées se fardent grossierement, & se peignent tout le visage, sourcils, joües, front, nez, manton, les autres se contentent de se peindre les sourcils. Elles se parent le plus qu'elles peuvent. Leur habit est semblable à celui des Persanes. Leur coifure ressemble fort à celle des femmes d'Europe à la frisûre prés. Elles portent un voile qui ne couvre que le dessus & le derriere de la tête. Leur esprit est naturellement subtil & éclairé. Elles sont civiles, pleines de cérémonies & de complimens, mais du reste les plus-méchantes femmes de la terre, fieres, superbes, perfides, fourbes, cruëlles, impudiques: il n'y a point de méchanceté qu'elles ne mettent en œuvre pour se faire des Amans, pour les conserver, & pour les perdre.

Les hommes ont toutes ces mauvaises qualitez encore plus que les femmes. Il n'y a point de malignité à quoi leur esprit ne se porte. Ils sont tous élévez au larcin. Ils l'étudient, ils en font leur emploi, leur plaisir & leur honneur. Ils content avec une satisfaction extrême les vols qu'ils ont faits. Ils en sont loüez, ils en tirent leur plus-grande gloire. L'assassinat, le meurtre, le mensonge, c'est-ce qu'ils appellent les belles actions. Le concubinage, l'adultere, la bigamie, l'inceste, & semblables vices sont des vertus en Mingrelie. L'on s'y enleve les femmes les uns aux autres. On y prend sans scrupule en mariage sa tante, sa niéce, la sœur de sa femme. Qui veut avoir deux femmes à la fois, les épouse, beaucoup

coup de gens en épouſent trois. Chacun entretient autant de concubines qu'il veut, les femmes & les maris ſont reciproquement fort-commodes là-deſſus. Il y a entr'eux tres-peu de jalouſie. Quand un homme prend ſa femme ſur le fait avec ſon galant, il a droit de le contraindre à paier un cochon, & d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance. Le cochon ſe mange entr'eux trois. Ce qui eſt ſurprénant, eſt que cette méchante Nation ſoûtient que c'eſt bien fait d'avoir pluſieurs femmes & pluſieurs concubines, parce qu'on engendre, diſent-ils, beaucoup d'enfans qu'on vend argent contant, ou qu'on échange pour des hardes & pour des vivres. Cela n'eſt rien toutesfois au prix d'un ſentiment tout à fait inhumain qu'ils ont, que c'eſt charité de tüer les enfans nouveaux nez, quand on n'a pas le moien ou la commodité de les nourrir, & ceux qui ſont malades quand on ne les ſauroit guerir. Leur raiſonnement eſt, que l'on ſoûtrait par là ces innocentes créatures à une miſere qui les feroit beaucoup languir, & qui les engloutiroit enfin. Voila comme raiſonne ce peuple barbare, qui n'a ni pudeur, ni humanité. Je crains à dire le vrai qu'en cét endroit on ne manque de foi pour l'hiſtoire, & que les veritez que je raconte ne paſſent pour des exagérations. Je proteſte qu'elles ſont tres-certaines, & les faits que je raporterai le juſtifieront ſuffiſamment.

Les Gentishommes du païs ont pouvoir ſur la vie & ſur les biens de leurs ſujets, ils en font ce qu'ils veulent. Ils les prennent, ſoit femme, ſoit enfant. Ils les vendent, ou ils en font autre choſe comme il leur plaît. Chaque païſan fournit à ſon Seigneur tant de grain, de bétail, de vin & d'autres denrées ſelon ſon pouvoir. Ainſi la richeſſe eſt ſelon le nombre de païſans. Chacun eſt obligé

outre cela de défraier son Seigneur, un, deux ou trois jours l'année, ce qui fait que tant que l'année dure la Noblesse va de côté & d'autre mangeant ses Païsans, & par fois ceux d'autrui. Le Prince fait la même vie, de maniére qu'on est presque toûjours assez empêché de savoir où il est. Quand les païsans de divers Seigneurs sont en diferent, leurs Maîtres les acordent. Quand les Seigneurs sont eux-mêmes en diferent, la force en décide, celui qui est le plus-fort gagne sa cause. Il n'y a point de Gentilhomme en Mingrelie qui n'ait querelle; c'est pour cela qu'ils sont toûjours armez, & qu'ils ont toûjours autant de gens auprés d'eux qu'ils en peuvent entretenir. Lors qu'ils montent à cheval, ils sont armez de toutes piéces, & leurs gens aussi, ils ne se couchent jamais que l'épée au côté, quand ils s'endorment ils se couchent sur le ventre en mettant leur épée dessous.

Les armes du païs sont la lance, l'arc, la flêche, le sabre droit & non courbé, la masse d'armes, & le bouclier, il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Ils sont bons Soldats, & montent bien à cheval. Ils manient la lance avec beaucoup d'adresse.

Leur habillement est particulier, ils ont peu de barbe hormis les Ecclésiastiques. Ils se rasent le sommet de la tête en couronne, & laissent croître jusques sur leurs yeux le reste de leurs cheveux aussi coupez en rond. Ils se couvrent la tête d'une petite calote de feutre fort fin découpée, taillée sur les bords en plusieurs croissans; l'hiver ils portent un bonnet fourré. Ils sont si gueux & si miserables, que pour ne gâter à la pluie leur calote ou leur bonnet, ils le mettent dans la poche lors qu'il pleut, & vont ainsi tête nuë. Ils portent sur le corps de petites chemises qui leur tom-

tombent sur les genoux, ils l'enferment dans un pentalon étroit. Il n'y a guere d'habillement au monde plus-laid que le leur. Ils portent une corde de plusieurs brasses en ceinture ; c'est pour attacher les personnes & le bétail qu'ils enlévent à leurs voisins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les Grands ont des ceintures de cuir large de quatre doigts, couvertes de plaques d'argent, & chacun attache à la sienne un couteau & la pierre à éguiser, un fusil à faire du feu, trois bourses de cuir pleines l'une de sel, l'autre de poivre, la troisiéme d'aleines, de fil, & d'éguilles. Les pauvres gens vont presque nuds, leur misére est sans pareille, ils n'ont la plûpart qu'un méchant feutre pour se couvrir. Ils mettent ce feutre, assez semblable à la chlamide des Anciens, en passant la tête dedans, & ils le tournent comme ils veulent du côté que vient le vent ou la pluie ; car il ne couvre qu'un côté du corps, & ne descend que jusqu'aux genoux. On en fait de fins qui resistent à l'eau, & ne sont pas si pesans que les communs, lesquels assomment sur tout quand ils sont moüillez. Qui a une chemise & un méchant caleçon est trop riche, presque tous vont nuds pieds, les souliers des Colches sont une semelle de peau de buffle, qui n'est point préparée. Cette semelle s'attache aux pieds avec une courroie de même peau qu'on lace par dessus. On n'a pas le pied moins moüillé dans ces sortes de sandales, que si on l'avoit tout nud.

Presque tous les Mingreliens, hommes & femmes, même les plus-grands & les plus-riches, n'ont jamais qu'une chemise & qu'un caleçon à la fois ; cela leur dure du moins un an ; pendant ce tems ils ne les lavent pas trois fois ; mais une ou deux fois la semaine ils les font secoüer sur le feu pour les nettoier de la vermine, dont ils sont toûjours pleins, je n'ai rien vû de sale & de dégoûtant comme cela.

C'est

C'eſt ce qui fait que les Dames de Mingrelie ne ſentent guere bon. J'aprochois toûjours d'elles fort-épris de leur beauté, mais dés que j'avois été un moment à leurs côtez, la méchante odeur qu'elles rendoient, étouffoit l'amour qu'elles m'avoient donné.

Les Grands mangent aſſis ſur des tapis à la façon des Orientaux. Leur nape eſt ou de toile peinte, ou de cuir, & ſouvent ils n'ont qu'une planche. Les gens du commun s'aſſéient ſur un banc, on en met devant eux un autre de même hauteur qui ſert de table. Toute la vaiſſelle eſt de bois, les gobelets en ſont auſſi. Les gens de qualité ont un peu d'argenterie. C'eſt la coûtume de ce païs ſauvage, que tout le monde ſans diſtinction, ſoit de l'un, ſoit de l'autre ſéxe mange enſemble, le Roi & toute ſa ſuite juſqu'à ſes palfreniers. La Reine, ſes femmes, ſes filles, ſes domeſtiques & tout, ce qui eſt à ſon ſervice juſqu'au dernier laqnais. Ils mangent en des cours lors qu'il ne pleut point. On ſe range en rond ou par files, & l'on ſe met plus-haut ou plus-bas, ſelon ſa qualité. Quand il fait froid on fait de grands feux dans la cour où l'on mange, le chauffage ne coute rien-là, car ce n'eſt que bois, comme j'ai dit. Lors qu'on eſt aſſis pour manger, quatre hommes dans les grandes maiſons apportent ſur les épaules une grande chaudiere de *Gom*, ce grain cuit dont j'ai parlé. Ordinairement un gueux à demi nud en ſert avec une pelle de bois à chacun un morceau, qui peſe bien trois livres. Deux autres ſerviteurs un peu moins malfaits apportent un chaudron de ce grain plus-blanc que l'autre. On n'en ſert qu'aux perſonnes de condition. Les jours ouvriers on ne donne que cela au commun du logis, les maîtres ont un peu de légumes, ou de poiſſon ſec rôti, ou un peu de viande. Les jours de fête, ou lors qu'on traite quelqu'un,

qu'un, on tüe ou un cochon, ou un beuf, ou une vache à moins qu'on n'ait de la venaiſon. Auſſi-tôt que l'animal eſt égorgé, ils l'habillent & le mettent au feu ſans ſel, & ſans ſauce dans cette grande chaudiere où ils font cuire leur pâte, lors que la viande a un peu bouilli, ils la tirent de deſſus le feu, jettent le bouillon, & la ſervent ainſi demi cruë ſans aucun aſſaiſonnement. Le maître du logis a toûjours devant lui une fort-grande portion de viande. On lui ſert auſſi la plûpart des légumes, tout le pain, toute la vollaile, tout le gibier. Il en envoie à ſes hôtes, & à ceux qu'il veut careſſer. On porte tout à la bouche avec les doigts, & ſi ſalement, qu'il n'y a qu'une grande faim qui pût faire manger à la table de ces barbares les moins honnêtes gens de nôtre Europe. Quand on a commencé à manger, il y a deux hommes qui donnent à boire à la ronde. Chez les gens du commun ce ſont des femmes ou des filles qui le font. C'eſt la même incivilité parmi eux de demander du vin, & d'en refuſer, il faut attendre qu'on en préſente, & le prendre quand il eſt préſenté. On ne donne pas moins de demi ſétier à chaque coup: le tour ſe fait trois fois dans les repas ordinaires, aux fêtes & aux banquets les conviez & les perſonnes conſidérables boivent juſqu'à-ce qu'ils ſoient ivres.

Les Mingreliens & leurs voiſins ſont de tres-grands ivrognes. Ils paſſent les Alemans à boire, & tout le Nord. Ils ne mélent jamais leur vin, hommes & femmes tous le boivent pur. Lors qu'ils ſont échauffez, ils trouvent les coupes de chopine trop petites. Ils boivent dans les plats & à la cruche. J'ai logé prés de Cotatis chez un Gentilhomme des plus-grands beuveurs du païs; pendant que j'étois chez lui, il fit un feſtin à trois de ſes amis, ils s'échaufferent tous quatre

ſi fort à boire depuis dix heures du matin juſqu'à cinq heures du ſoir, qu'ils bûrent une charge & demie de vin, une charge de vin peſe 300 livres. Dans les feſtins de ces peuples c'eſt une coûtume pratiquée de tout le monde de ſe lever de table, & d'aller à ſes beſoins autant de fois qu'on eſt preſſé. On s'y remet ſans jamais laver ſes mains. Ils excitent à boire autant qu'ils peuvent les conviez & leurs amis, & c'eſt ſur tout à table qu'ils obſervent des civilitez, & ſe font des complimens. Leurs entretiens d'homme à homme ſont des contes de vols, de guerre, de combats, d'aſſaſſinats & de vente d'eſclaves : ceux qui ſe font avec des femmes ſont aſſez deshonnêtes ; car elles ſe plaiſent à tous les diſcours d'amour, de quelque lubricité, & de quelque éfronterie qu'ils ſoient mélez, & elles n'ont point de honte des mots les plus-ſales. Leurs enfans aprennent ces mots & ces diſcours auſſi-tôt qu'à parler. Ils n'ont pas dix ans que tout leur entretien avec les femmes ſont plus-deshonnêtes qu'on n'oſeroit dire. L'éducation des enfans eſt ſans éxageration la plus-méchante du monde en Mingrelie. Le pére les éleve au larcin, la mére les forme à la turpitude.

La Mingrelie eſt aujourd'hui fort-deshabitée, elle n'a pas plus de vingt-mille habitans. Il n'y a que trente ans qu'elle en avoit 80-mille. La cauſe de cette diminution vient de ſes guerres avec ſes voiſins, & de la quantité de gens de tout ſéxe que les Gentishommes ont vendus ces derniéres années. Depuis long-tems on a tiré tous les ans par achat ou par troc douze-mille perſonnes de Mingrelie ; tout cela va entre les mains des Mahometans, des Perſans, & des Turcs, n'y aiant qu'eux qui les viennent querir. On en amene trois-mille tous les ans à droiture à Conſtantinople, on les a en troc de draps, d'armes, & d'au-

d'autres choſes que j'ai dit qu'on aporte en Mingrelie. Il y vient tous les ans quelque douze voiles de Conſtantinople & de Caffa ; & plus de ſoixante felouques de Gonié, d'Iriſſa, de Trebiſonde. Ce qu'elles chargent en Mingrelie outre les eſclaves, c'eſt de la ſoie, du lin en fil & en toile, de la ſemence de lin, des peaux de beuf, des Marthre, du Caſtor, du buis, de la cire, du miel. Le miel de Mingrelie eſt fort-bon, il y en a de deux ſortes, du roux, & du blanc : le blanc n'eſt pas en ſi grande quantité que l'autre ; mais il eſt beaucoup meilleur & plus-doux : le ſucre rafiné ne l'eſt pas plus : c'eſt un manger fort-délicat. Il eſt ferme ſous la dent. Outre le miel domeſtique il y en a un ſauvage qui ſe trouve dans les trous, & dans les fentes des arbres, il eſt fort-abondant. Les vaiſſeaux de Caffa l'emportent pour la Tartarie, où l'on en fait avec du grain un breuvage tout à fait violent. Les Turcs font un grand profit ſur ce qu'ils emportent de Mingrelie, ce qu'ils achetent un écu ils le revendent quatre. Leur grand profit eſt ſur les eſclaves.

C'eſt une choſe qui n'eſt pas croiable que l'inhumanité des Mingreliens, & cette crüauté dénaturée qu'ils ont tous pour leurs compatriotes & que quelques-uns ont pour leur propre ſang. Ils ne cherchent que l'ocaſion de s'emporter contre leurs vaſſaux pour avoir quelque prétexte de les vendre avec leurs femmes & leurs enfans. Ils enlévent les enfans de leurs voiſins, & en font la même choſe : ils vendent même leurs propres enfans, leurs femmes & leurs méres. On m'a montré pluſieurs Gentishommes qui ont été dénaturez juſqu'à ce point. Un d'eux vendit un jour douze Prêtres. L'Hiſtoire de cette méchanceté a une particularité étrange, & elle mérite bien d'être raportée comme un éxemple ſans pareil. Ce Gentilhomme devint amoureux d'une Demoiſelle,

ſelle, il réſolut de l'épouſer, quoi qu'il eût déja une femme. Il demanda la Demoiſelle, & l'obtint. C'eſt la coûtume en Mingrelie d'acheter les femmes, on les achete ſelon la condition, ſelon l'âge, ſelon la beauté. Le Gentilhomme ne ſavoit ou prendre ce qu'il avoit promis pour obtenir ſa maîtreſſe, & ce qu'il lui falloit pour la noce qu'en vendant des gens. Ses ſujets qui aprirent ſon deſſein s'enfuïrent, & amenerent leurs femmes & leurs enfans. Reduit au deſeſpoir, il s'aviſa de cette perfidie tout à fait outrée. Il invita douze Prêtres à venir chez lui dire une Meſſe ſolennelle, & faire un ſacrifice. Les Prêtres y allerent bonnement, ils n'avoient garde de penſer qu'on les voulût vendre aux Turcs, ne s'étant jamais rien vû de pareil en Mingrelie. Le Gentilhomme les reçût bien, leur fit dire la Meſſe, leur fit immoler un beuf, & les entraitta enſuite. Quand il les eût bien fait boire, il les fit prendre par ſes gens, les fit enchainer, leur fit raſer la tête & le viſage, & la nuit ſuivante il les mena à un vaiſſeau Turc où il les vendit pour des meubles & des hardes; mais ce qu'il en tira ne ſuffiſant pas encore pour païer ſa maîtreſſe & pour faire ſa noce, ce tigre prit ſa femme, & l'alla vendre au même vaiſſeau.

Tout le commerce de Mingrelie ſe fait par échange, on donne marchandiſe pour marchandiſe, l'argent n'a point de prix arrêté entre le peuple, celui qui a cours, c'eſt les piaſtres les écus de Hollande & les *Abaſſis*, qui ſont des piéces faites en Géorgie au coin de Perſe, de la valeur de dix-huit ſols chacune. Le Prince de Mingrelie qui mourut il y a vingt ans, avoit commencé à faire battre monoie. Cela ne dura pas, à cauſe du peu d'argent qu'on aporte dans le païs, & parce que le païs n'en produit point du tout. Il ne produit non plus ni or, ni autre métal. Je ne ſai

ce

te qu'eſt devenu ce gravier d'or & ce ſablon d'or que les Anciens diſent qu'on y recueilloit avec des toiſons, & qui a donné ſujet à la fable de la toiſon d'or. On n'en trouve en Colchide, ni dans les montagnes, ni dans les rivieres, & de quelque côté que l'on ſe tourne il n'y a pas moien d'accorder là-deſſus l'antiquité avec le temps préſent.

La Mingrelie entiere ne fait que quatre-mille hommes d'armes. A la vérité ce ſont preſque tous gens de cheval. Il n'y a que trois-cens piétons avec cette cavalerie. Ces ſoldats ne ſont point diſtribuez en Régimens, ni en Compagnies. Chaque Seigneur & chaque Gentilhomme mene ſes gens au combat ſans ordre, ſans rang, ſans officiers, il s'en fait ſuivre toûjours auſſi bien en fuiant qu'en chargeant l'ennemi.

Les guerres des Mingreliens & de leurs voiſins, ne ſont proprement que des courſes & des pillages, & lors qu'ils attaquent l'ennemi, ils le font fort-impetueuſement; car ils ne manquent pas de courage & de réſolution. S'ils mettent l'ennemi en fuite ils le ſuivent & courent tout ſon païs, brûlent, pillent partout, amenent toute ſorte de perſonnes, & aprés ils ſe retirent avec la même impetuoſité. Ils prennent le plus de priſonniers qu'ils peuvent, de ſorte que dés qu'ils ont abatu quelqu'un de cheval, ils ſautent à bas du leur, lient le vaincu de la corde que j'ai dit qu'ils portent en ceinture, & le donnent à garder à leurs valets. Celui qui a pris un priſonnier a ſur lui pouvoir de vie & de mort, il en peut faire tout ce qu'il veut, d'ordinaire il le fait eſclave, & le vend aux Turcs. Lors que ces peuples ſont aſſailis, ils ſe préſentent au paſſage de quelque riviere, & mettent de la Mouſqueterie en embuſcade, tâchant d'empêcher le paſſage à l'ennemi. Si l'ennemi les force, ils s'enfuïent, & ſe retirent dans le bois, laiſſant le païs à ſa merci.

De

De cette ſorte les guerres de ces peuples ne durent gueres. En moins de quinze jours cela eſt fini, l'ennemi eſt retiré, il a ravagé tout le païs.

Les entrées du Prince de Mingrelie montent tout au plus à vingt-mille écus par an. Elles proviennent des Doüanes de ce qu'on aporte dans le païs, & de ce qu'on en emporte, des gens qu'il vend, & des avanies qu'il fait. Il met tout ce revenu en ſes coffres, car il ne dépenſe pas un dénier, ſes vaſſaux le ſervent ſans gages, & ſon domaine lui fournit tant de vivres pour toute ſa maiſon, qu'il en a de reſte. Il envoie ſouvent au Roi de Perſe des Faucons, & de toute ſorte d'oiſeaux de proie. Le Roi lui envoie pour cela des brocards d'or & de ſoie, des tapis, des armes, de la vaiſſelle, & pluſieurs autres choſes dont un Prince gueux, comme celui de Mingrelie, peut avoir beſoin. Il entretient un pareil commerce avec le Cam de Géorgie. Sa Cour dans les fêtes ſolennelles eſt de deux-cens Gentishommes, dans les autres jours il y en a environ ſix-vingt. Son train eſt de trois-cens perſonnes ſans les Gentishommes. Celui de la Princeſſe eſt de cent perſonnes d'un & d'autre ſéxe. Aux grandes fêtes elle a une Cour de plus de ſoixante Dames bien faites & bien vétües.

La Réligion des Colches à je crois été autre fois la même que celle des Grecs. Des Hiſtoriens Eccléſiaſtiques diſent qu'une eſclave convertit à la foi de Jeſus Chrit le Roi, la Reine & les Grands de Colchide du tems de Conſtantin le Grand, qui envoia à ces nouveaux convertis des Prêtres & des Docteurs pour les batiſer, & pour les inſtruire dans les miſtéres du Chriſtianiſme. D'autres diſent, qu'ils doivent la connoiſſance du Chriſtianiſme à un *Cyrille* que les Eſclavons appellent en leur langue *Chiuſil*, qui vivoit environ l'an 860. Les Mingreliens montrent

ſur

sur le bord de la mer en un lieu nommé *Pigivitas*, proche du fleuve Corax, une Egliſe qui a trois nefs, & qui eſt fort-grande. Ils aſſurent que S. André prêcha à l'endroit où cette Egliſe eſt bâtie. Je l'ai vûë de loin, c'eſt un ancien bâtiment autant qu'on le peut juger d'un mille de diſtance. Le *Catholicos* y va une fois en ſa vie faire l'huile Sainte que les Grecs appellent *Mirone*. Je n'ai diſcouru de Réligion avec aucun Mingrelien, n'en aiant trouvé aucun qui ſçût ce que c'eſt que Réligion, que Loi, que péché, que Sacrement, que ſervice divin; tout ce que j'ai ſçu ſur cela eſt, que les femmes allument quelquefois de petites bougies, & les attachent à la porte de leur logis, ou d'une Egliſe, font brûler en même tems un grain d'encens, & ſe tournent vers le Soleil, en faiſant de grandes inclinations de corps, & des ſignes de croix de la tête aux pieds.

Les Prêtres & les Evêques font les cérémonies Eccléſiaſtiques, ils diſent la Meſſe, & ils batiſent. Je les ai vûs dans ces fonctions à quoi jamais preſque perſonne n'aſſiſte, faute de dévotion. Comme je n'entendois point la langue qu'on y parloit, j'aime mieux au lieu de conter ce que j'ai vû, & ce que j'ai ouï dire, raporter ce qui ſe trouve dans un manuſcrit Italien ſur la Réligion de Mingrelie & des Géorgiens, c'eſt du Pére *Dom Joſeph Marie Zampy* Mantoüan, Préfet des Téatins qui ſont en Mingrelie. Ce Pére, qui m'en a fait préſent, y a été 23 ans. Il n'en doit ignorer ni les cérémonies, ni la créance, il en a écrit amplement. Voici ce qu'il en dit de plus-particulier, & dans l'ordre même où cela ſe trouve dans le manuſcrit.

Les Mingreliens ſont tombez dans le plus-profond abîme d'ignorance & de ténébres où l'eſprit humain puiſſe être jetté, le peuple n'a pas la moindre idée de Foi & de Réligion, la plûpart tien-

tiennent pour fable & invention la vie éternelle, le Jugement universel, la Résurrection des morts; le Clergé ne fait aucun des devoirs Ecléſiaſtiques, & preſque tous ne ſavent ni lire ni écrire. Ils ont entierement perdu la connoiſſance du vrai ſervice de Dieu, les Prêtres font profeſſion publique de prédire l'avenir, & enſeignent qu'ils voient dans leurs livres les évenements futurs. Les Mingreliens ſont ſi fort prévenus & entêtez de cette tromperie, que dés que quelqu'un eſt malade ils appellent les Prêtres, non pour ſe confeſſer à eux, ni pour leur recommander ſon ame, c'eſt à quoy le malade ne penſe point du tout; mais c'eſt afin qu'ils regardent dans leur livre s'il doit mourir de la maladie dont il eſt attaqué, qu'ils en prédiſent les ſuites & le ſuccés, qu'ils lui déclarent pour quelle cauſe il eſt devenu malade. Le Prêtre ſe met alors à feuilleter attentivement le livre qu'il porte avec lui, & aprés en avoir tourné tous les feuillets, il prononce avec voix d'Oracle que telle *Cati* (les Mingreliens appellent ainſi les Images) s'eſt irritée contre lui & l'a frapé de maladie, qu'elle ne s'appaiſera que par un préſent, & que ſi il ne lui en fait promtement un bon, elle le tüera. Ce préſent conſiſte en une chévre, ou en un cochon, ou en un beuf, ou en argent. Le pauvre malade qui aprehende furieuſement la mort, ne manque point à l'heure même de donner aux Prêtres ce qu'ils lui ordonnent d'offrir à l'Image, ils le prennent pour eux, & trompent ainſi le malade.

Le *Catholicos* de Mingrelie eſt le chef du Clergé de ce païs, de celui des Abcas, de celui de Guriel, de celui du mont Caucaſe, & de celui d'Imirette. Le Prince de Mingrelie le fait & le dégrade comme il lui plaît: ſon revenu eſt grand, aiant plus de 400 vaſſaux, qui entretiennent ſa maiſon de tout ce qui eſt néceſſaire

à la

à la vie, & qui lui fourniſſent beaucoup d'autres choſes. Il vend de leurs enfans aux Turcs : ſon emploi eſt de viſiter les Dioceſes, il n'a pas en vuë dans ſes viſites le bien de ſon troupeau, l'inſtruction des peuples, l'examen de la conduite du Clergé : c'eſt un ſoin dont il ne s'embaraſſe nullement, & à quoi il ne penſe jamais ; tout le but de ſes viſites eſt d'amaſſer de l'argent, en ſuçant le ſang des pauvres, & leur prenant ce qu'ils ont. La ſuite du *Catholicos*, quand il va en cette viſite, eſt de deux cens perſonnes.

La ſainteté extérieure de ce Pontife conſiſte en une continuelle abſtinence de chair, en celle de vin durant le Carême, & en de longues oraiſons le jour & la nuit. Il eſt ſi ignorant, qu'à peine ſait-il lire dans le Bréviére & le Miſſel. Il y a trop de choſes à dire ſur ſa ſimonie pour en entreprendre le recit. Je me contenterai de dire qu'il ne conſacre point d'Evêque à moins de 600 écus, qu'il ne celebre point de Meſſe des morts à moins de huit cens, qu'il ne dit les autres qu'à cent écus chacune. Il prend beaucoup d'une confeſſion. Il y a quelque tems que le Vizir du Prince de Mingrelie étant malade, il ſe confeſſa à ce Prelat, & lui donna cinquante écus, le *Catholicos* fût ſi mal ſatisfait de ce paiement, que le Viſir étant retombé aprés, & l'aiant envoié querir pour ſe confeſſer de nouveau, il lui fit dire qu'il eût prémiérement à le païer de la précedente confeſſion, & qu'il iroit entendre celle qu'il vouloit faire.

Il y a ſix Evêques en Mingrelie, ces Prelats n'ont aucun ſoin des ames, & ne viſitent jamais ni les Egliſes, ny leur Diceeſe. Ils laiſſent tomber les Prêtres en toutes ſortes d'erreurs, & le peuple ſe proſtituer à tous vices. Ils ignorent la forme du Baptême, ils laiſſent ſubſiſter la Poligamie, ils ſouffrent que des meres enterrent vifs leurs enfans nouveau-nez. On les a repris ſouvent de l'indulgence qu'ils ont pour cette crüauté plus que barbare. La remon-

trance n'a rien operé du tout, cette inhumanité eſt tournée en coûtume, le Clergé la ſoufre, le Prince la laiſſe pratiquer à qui veut. L'ocupation des Evêques ſont les feſtins continuels. Ils s'enivrent preſque tous les jours. Ils ſont riches, ils s'habillent ſomptueuſement. Leur principal revenu vient de ce qu'ils tirent de leurs ſujets, & des femmes & des enfans de leurs ſujets qu'ils vendent aux Turcs.

Ils s'abſtienent de chair à la façon des Evêques Grecs, & renferment dans la pratique du jeûne toute la Réligion Chrétienne. Ils s'imaginent qu'ils ne ſont obligez à aucun autre devoir, & qu'en jeûnant on s'aquite de tous les préceptes du Chriſtianiſme. Ils entretiennent l'Egliſe Catédrale aſſez propre, & bien ornée d'Images à la Gréque, parées d'or & de pierreries. Ils croient qu'ornant les Images, ils ſatisfont à la Juſtice de Dieu, & que l'ofrande de quelque bijou qu'on fait à une Image, éface tous les péchez. Ils prenent cette voie d'expier ceux qu'ils font. Ils ne ſe confeſſent preſque jamais.

Leur habillement eſt ſuperbe pour le païs, étant d'écarlate, & de velours. Il n'eſt guere diſerent de celui des ſéculiers; ce qui les en diſtingue particulierement c'eſt leur barbe longue, & un bonnet noir, rond & haut, fait comme celui des Moines Grecs. Ils portent des chaines d'or au col, ils vont à la chaſſe, ils vont auſſi à la guerre à la tête de leurs ſujets, & ne combattent pas moins courageuſement que les autres Gentishommes. Il y en a beaucoup qui ne ſont point ſacrez, cela ne les empêche pas de donner les ordres tout de même que s'ils l'étoient.

Il y a en Mingrelie des Réligieux de l'ordre de S. Baſile, on les appelle *Berres*. Il vont habillez comme les Moines Grecs, & obſervent leur façon de vivre. Un enfant eſt fait Réligieux par ſon pére & ſa mére ſeulement. Ils le conſacrent en lui mexant dés l'enfance un bonnet noir en tête, lui laiſſant croître

croître les cheveux, l'empêchant de manger de la viande, & lui disant pour toute raison qu'il est *Berre*. Le pauvre enfant n'aprend autre chose de sa condition, & n'a soin toute sa vie que d'observer le jeûne comme ceux qui portent même nom que lui.

Il y a aussi des Religieuses de ce même ordre, elles observent le jeûne & portent un voile noir, elles n'ont ni cloture, ni vœux, ni subordination. Qui veut prendre le voile & le jeûne, & qui le veut quitter aprés l'avoir pris, le fait à discretion, cela dépend de la volonté de celle qui prend cette façon de vie, soit fille, soit femme, soit veuve, soit repudiée, soit libre, soit esclave, aucune condition n'est privée de cette liberté.

Les Prêtres de Mingrelie sont en grand nombre. Ce sont des miserables qui vivent de tout ce qu'ils peuvent gagner, ils se remarient autant de fois qu'il leur plaît. Pour être admis à la Prétrise il ne faut que savoir lire, & avoir apris une seule Messe par cœur. L'Evêque ne fait aucun éxamen de ceux à qui il donne les ordres, étant souvent plus-ignorant qu'eux. Pourvû que celui qui désire être fait Prêtre lui donne la valeur d'un cheval il le sacre. Dieu seul connoit le pitoiable état de ces mal-heureux Prêtres, & la validité de leur Sacerdoce; car il est même toûjours incertain s'ils sont batisez, & si les Evêques qui leur ont donné les ordres, sont sacrez ou batisez eux-mêmes.

On ne peut exprimer le mépris qu'on a pour ces Prêtres. Ils labourent leurs terres, & celles de leurs Seigneurs, n'étant pas moins esclaves que les séculiers, ils les suivent à la guerre, les servant à porter leur bagage. La cause du mépris qu'on a pour eux est leur ignorance, leur gourmandise & leur misére: cette misére est si grande, qu'ils vont nuds pieds, vêtus d'habits déchirez qui ne leur couvrent que les endroits du corps qu'on a plus de soin de cacher. On

n'a du reſpect pour eux que lors qu'ils ſont à table, car on leur donne à boire les prémiers, & on les prie de benir le vin & les viandes lors qu'ils diſent la Meſſe, & quand ils ſont auprés d'un malade à chercher dans leur livre quelle Image eſt irritée contre lui, & l'offrande dont il la faut apaiſer. On diſtingue ſeulement à la barbe les Prêtres d'avec les ſéculiers; les Prêtres la portant fort-longue. Les ſéculiers n'en ont preſque point.

La plûpart de leurs Egliſes n'ont point de cloches, ils appellent le peuple au ſon d'une planche de bois qu'ils touchent d'un bâton. Les Images des Egliſes Epiſcopales ſont bien vétuës. Le peuple leur offre des cornes de cerf, des machoires & des défenſes de ſanglier, des aîles de faiſan & des armes, afin que l'Image lui faſſe avoir d'heureux ſuccez à la chaſſe & à la guerre. Les Egliſes paroiſſiales ſont plus-ſales que des étables. Les Images qu'il y a dedans ſont briſées, couvertes d'araignées & de pouſſiére. Le *Sancta Sanctorum* eſt ſi ſale, que j'ai horreur de le dire. Les paremens d'Autel ſont des guenilles püantes, déchirées, tachées de vin, leur calice eſt un gobelet de bois ſale au poſſible, leur patene eſt un plat de bois auſſi ſale & auſſi gras que le calice. Ils prennent pour purificatoire les courtines du *Sancta Sanctorum* qui ſont encore plus-ſales que tout ce que j'ai dit, & j'en dis moins qu'il n'y en a pour ne pas dégoûter le lecteur. Les Egliſes Epiſcopales ſont aſſez nettes & aſſez bien ornées. Plût à Dieu que chaque Evêque eût autant de ſoin de l'éducation & de l'inſtruction de ſon troupeau, que de la parure & de la netteté de ſon Egliſe.

Le culte qu ils rendent aux Images eſt un culte d'idolatrie. Ils les adorent, non d'une adoration relative, mais d'une adoration qui ſe termine & s'arrête toute à la matiére, c'eſt-à-dire, à cette figure matérielle

térielle qui est devant les yeux. Les Images qui sont les plus-belles sont les mieux servies, & les plus-dévotement adorées, comme aussi celles qui sont d'une matiére précieuse, comme d'or, celles qui sont les mieux parées de bijoux & de pierreries, & sur tout celles qui ont la reputation d'être fort-cruëlles, de s'irriter furieusement, de tüer les gens contre qui elles se courroucent: ces derniéres sont servies avec un respect incroiable, le peuple d'aussi loin qu'il apperçoit l'Eglise où elles sont enfermées se jette en terre, se bat la poitrine, les conjure de tüer leurs ennemis & ceux qui leur ont dérôbé quelque chose. Ils ont une peur horrible de jurer par ces Images révérées, le jurement qui se fait par elles est inconteſtable. On croit tout ce qui se jure là dessus. Il y a beaucoup de gens qui ne veulent jamais les atteſter même dans les véritez les plus-certaines, de peur qu'elles ne les tüent, & ceux qui font serment par des Images, le font par celles seulement qui sont d'un visage agréable, doux, riant, & qui n'ont point la reputation d'être des meurtrieres & des sanguinaires.

Le culte des Images ne se fait point dans la vûë des biens spirituels, & pour obtenir d'elles du secours pour l'autre vie, car les Mingreliens n'en reconnoissent point d'autre que la présente. Ils n'ont pour objet qu'une horrible & servile crainte que les Images ne les fassent mourir, ne les acablent d'infirmitez, ne les donnent en proie avec leurs biens aux larrons & à la rage de leurs maîtres, & ne les jettent dans les fers des Turcs. Lors qu'on leur a fait quelque vol ils vont à l'Eglise où est l'Image qu'ils adorent avec plus de confiance. Ils lui offrent deux pains & une bouteille de vin. Ils lui font des révérences, ils enfoncent un pieu en terre devant elle, & ils lui tiennent ce discours. Tu sais bien, ô Image, qu'on m'a dérôbé telle & telle

chose, & que je ne puis en découvrir le larron. Dans la douleur où j'en suis je te fais ma priere, je t'offre ce présent, afin que tu le fasses mourir, que tu l'exterminés, que tu l'enfonces dans l'abîme de la même sorte qu'en ta présence j'enfonce ce pieu en terre. Le Prêtre est présent à tout cela. Il prend l'offrande & la tourne au tour de la tête du suppliant, & aprés ils vont tous deux la manger à son logis. De toutes les Images dont ce peuple aveugle craint plus de cruëls traitemens, il n'y en a point de redoutées comme celle de S. Giobas. Ils content que cette Image étant un jour portée en voiage, & passant auprés d'un marais plein de grenoüilles, le bruit qu'elles firent l'étourdit, & la mit si fort en colére, qu'elle s'envola dans une Eglise qui est sur une montagne. Ils assurent qu'elle tuë tous ceux qui aprochent trop prés d'elle. Lors que quelcun va l'invoquer, il ne s'en aproche qu'à vue. Il lui jette de loin son présent, & se tient toûjours dans l'eloignement pendant qu'il fait son oraison. Les Mingreliens sont fort zélez chacun pour l'honneur & pour les prouësses de l'image de sa Paroisse, chacun vante les exploits de celle qu'il adore, les vengances qu'elle a prise courageusement de ses ennemis, la promtitude avec laquelle elle donne la mort à ceux qui tombent dans sa disgrace. Au reste les Mingreliens ne rendent nul honneur aux Images des Catholiques Romains, & n'ont pour elles aucune considération. Leur grand Saint est Saint George, comme aux Georgiens, aux Moscovites, & à tous les Grecs.

Ils ont beaucoup de Reliques. On dit que les principales leur ont été apportées par des Prélats qui se retirerent chez eux quand Constantinople fût prise par les Turcs, aiant peur qu'elles ne tombassent entre les mains des infidéles. Nos Péres Teatins ont vû un morceau de la vraie croix long d'un palme,

palme, (*c'eſt un peu plus de huit pouces du pied François*) une chemiſe de la Sainte Vierge. Elle eſt de couleur tirant ſur le jaune, parſemée de fleurs, brodée à l'éguille. Sa longueur eſt de huit palmes Romaines, ſa largeur de quatre, les manches en ſont courtes, mais larges d'un palme, le cou eſt étroit. Cette chemiſe eſt enfermée dans une caſſette d'ébene garnie d'argent. Ils ont encore une main de Sainte Marine ſéche enchaſſée dans de l'or garni de petites pierreries. Une autre main de Saint Quiric, pluſieurs oſſemens enchaſſez en or & en argent. Les Saints langes dans leſquels la bien-heureuſe Vierge envelopa J. C. Un petit quadre où il y a des poils de ſa barbe, & de la corde de ſa flagellation. Le Prince de Mingrelie tient ces Reliques en ſa garde. Lors qu'on les montra à nos Péres on les étendit ſur un tapis. Chacun, tant Prêtre que ſéculier, les manioit avec tres-peu de vénération. Les Mingreliens les eſtiment beaucoup moins que les chaſſes où elles ſont renfermées. Ils ne portent aucun honneur aux Reliques, & les traitent tout-à-fait indignement.

Leur Meſſe eſt à la Gréque. Les Prêtres célébrent ſouvent ſans autre habit Sacerdotal qu'une chemiſe. Sils ſont ſans ſouliers, ils mettent une petite planche de bois devant l'Autel, & ſe tiennent deſſus. Et ſi un Prêtre ſe rencontre chez quelcun qui demande une Meſſe, le bon Prêtre ne ſe donne pas la peine d'aller la dire à l'Egliſe. Il entre dedans le lieu où on garde le vin, prend là dedans le prémier ais qu'il trouve, quelque ſale & couvert de pouſſiere qu'il ſoit, pour lui ſervir d'autel. Il ſe fait préter quelque vieille chemiſe, ou quelqu'autre linge qu'il met ſur ſes épaules, & ſe fait donner un peu de farine dont il pétrit un petit gâteau qu'il fait cuire dans la cendre. Il prend enſuite pour lui ſervir de calice & de patenne un gobelet, & un plat du logis, tout gras & tout ſale qu'*il puiſſe* être. Il n'a beſoin d'aucun linge, ſes

mains lui servent de purificatoire : il dit la Messe par cœur. Le Missel des Mingreliens est un petit livre écrit en Géorgien. Plusieurs Prêtres n'ont qu'un Missel déchiré, où les feuilles sont broüillées, & où quelquefois la Messe n'est pas. Tout cela ne les embaraſſe point. Ils disent la messe pendant qu'ils la cherchent dans le Missel, & souvent ils l'ont dite avant que de l'y avoir trouvée; car, comme je viens de dire, ils la savent par cœur. Tout cét office se fait avec tres-peu de modestie, tant qu'il dure ils discourent entr'eux de diverses matieres. Pendant le Carême on ne dit la Messe que le Samedi & le Dimanche, à cause que tous les autres jours il faut jeûner, & qu'ils tiennent que la communion rompt le jeûne.

Ils consacrent indiferenment en pain azime, ou en pain levé. Ils ne mettent point d'eau dans le calice, hormis quand le vin est fort. Ils disent qu'on peut célébrer avec du vinaigre aussi bien qu'avec du vin. M'étant enquis (*c'est toûjours le manuscrit qui parle*) à plusieurs Prêtres de la forme de la Consécration, je n'en ai jamais trouvé qu'un qui me l'ait seu dire. Je lui demandai si aprés la consécration, le pain & le vin sont substanciellement le corps & le sang de J. C. Ce Prêtre Mingrelien se mit à rire, comme si on lui avoit proposé une plaisanterie, & me répondit, qui est-ce qui mettroit J. C. dans le pain? & par quelle voie peut-il y entrer; de quelle maniere peut-il être contenu en un si petit morceau de pain? pour quelle cause aussi voudroit-il quitter le ciel & venir en terre? on n'a jamais ouï rien de semblable à ce que vous demandez. Je demandai de plus si la Messe étoit valide sans les paroles de la Consécration. Il me dit que la Messe étoit surément valide sans cela, mais que le Prêtre, qui ne prononçoit point les paroles de la Consécration faisoit une grande faute. Quand à l'intention de consacrer

crer requise en celui qui consacre, c'est une chose dont les Prêtres Mingreliens ne savent rien du tout.

Ils font le viatique une fois l'année, savoir le Jeudi Saint. Ils le gardent dans une bource de cuir, ou de toile qu'ils portent par tout attachée à la ceinture. Ils n'ont pas plus de réverence pour ce viatique que pour un morceau de viande; comme par éxemple, lors qu'ils se couchent, ils mettent sous le chevet avec leurs autres hardes la bource où il est enfermé, & quand on le leur vient demander pour un malade, ils ouvrent leur bource, & tirent un petit morceau, qu'ils envoient par la personne qui leur est venu faire le message, soit homme, soit femme, soit un enfant. Et parce que ce viatique est d'ordinaire fort-sec, on le broie avec les mains sur une pierre, ou dans un plat, sans aucun égard aux fragmens & aux miettes qui en tombent. On le met aprés dans du vin, & on le fait prendre ainsi au malade. Au bout de l'an les Prêtres jettent sur l'Autel ce qu'ils ont de reste du vitiaque, où les souris le viennent manger d'ordinaire. *On pourroit juger de là seulement quelle est l'opinion & la créance des Mingreliens sur le Saint Sacrement.*

Ils oignent au front les enfans dés qu'ils sont nez. L'huile de cette onction s'apelle *Mirone.* Le Batême ne s'administre que long-tems aprés, & personne ne fait batiser son enfant, s'il n'a moien de faire un festin aprés le Batême. C'est ce qui fait que beaucoup d'enfans meurent sans le recevoir. Lors qu'ils le conferent à quelque'enfant, ils ne le portent point à l'Eglise, mais dans la cave. Le Prêtre sans prendre d'habit sacerdotal s'assied-là, & lit long-tems dans un livre. Aprés une longue lecture le Parrain dépouille l'enfant, & le lave entierement avec de l'eau, puis le frote avec du Mirone que le Prêtre lui met en main. Cela fait, on rabille l'enfant, &

on lui donne à manger. Le Prêtre, le Pére, le Parrain, & les invitez le mettent à table. Il n'y a pas un Prêtre qui sache la forme du Batême, ainsi il n'y a point de doute que leur Batême ne soit tout à fait invalide. Dans cét égard nos Péres Téatins batîsent autant d'enfans qu'ils peuvent. Ils leur donnent le Batême sous prétexte de leur appliquer un médicament, cachant de cette façon l'office de Prêtrise sous l'aparence d'une operation de médecine.

Il y a peu de gens en Mingrelie, soit Eclésiastiques, soit Séculiers qui se confessent, & je croi même pouvoir dire qu'il n'y en a presque point. Ils tiennent qu'on satisfait pour ses péchez en offrant des dons aux Images ausquelles toute leur Réligion s'adresse & se termine. Ils n'ont point d'Extrême-Onction, & ne la connoissent pas. Ils ne croient point que l'Ordination imprime de caractére inéffaçable : C'est pourquoi ils ordonnent de nouveau ceux qui ont été dégradez, tout de même que si on ne leur avoit jamais donné l'ordre. Le Mariage n'est point mis non plus chez eux au nombre des Sacremens. C'est un contract de vente. Les parens de la fille acordent avec celui qui la demande en mariage, le prix qu'il donnera pour l'avoir. Le prix d'une femme repudiée est moindre que celui d'une veuve, & le prix d'une veuve moindre que celui d'une fille. Quand le marché est fait, l'accordé se met à amasser ce qu'il a promis pour avoir sa Maîtresse. Il prend de ses sujets, s'il en a, ou leurs enfans, & les vend aux Turcs, ou argent contant, ou pour des hardes. Pendant qu'il amasse ce qu'il doit donner, il a la liberté d'aller voir privément son Acordée, & ce n'est point un scandale qu'elle soit grosse avant que d'être épousée. Lors qu'il a amassé ce dont il est convenu avec les parens de la fille, il le leur porte. Ils font tous ensemble un grand festin ce jour-là, & c'est le commencement de la noce. Les parens menent

nent

nent le lendemain la fille à la maison de son mari, & lui donnent ordinairement, soit en esclaves, soit en bétail, soit en meubles, l'équivalent de ce qu'ils ont reçû de lui. Le 4me ou 5me jour des noces la cérémonie se fait. Elle se fait selon le rit des Grecs, hormis qu'elle ne se célébre pas dans l'Eglise, mais sur la porte. Ils disent que quiconque a épousé une femme, ou stérile, où de méchante humeur non seulement peut la repudier, mais qu'il le doit faire, parce que Dieu n'a pas fait ce mariage, Dieu faisant toutes choses bien, & ne faisant point de mariages, ou infructüeux, ou de personnes dont les esprits soient divers & incompatibles.

Il n'y a personne parmi ce peuple ignorant qui entende la Bible, ou qui la lise, le nombre étant trespetit de ceux qui savent lire ou entendre l'ancien Georgien, qui est le seul Idiome auquel ils ont l'Ecriture Sainte. Les femmes en savent un peu plus que les hommes, & racontent parfois des histoires de l'Evangile qu'elles ont lûës & apriſes par cœur.

Leurs jeûnes sont presque les mêmes que les Grecs observent. Ils ont les quatre grands Carêmes, celui qui se fait avant Pâques qui est de 48 jours, celui qui se fait avant Noël qui est de 40, celui qu'on appelle de Saint Pierre qui dure prés d'un mois, & celui que font les Chrétiens Orientaux en l'honneur de la Vierge qui est de 15 jours.

Ils font des signes de croix en certaines occasions; mais ils ne croient point que le signe de croix soit la marque du Chrétien. Ils mettent cette marque à boire du vin, & à manger du pourceau. Leurs oraisons ne s'adressent qu'aux Images, & ne regardent que les biens temporels, leur prospérité, & la ruïne de leurs ennemis.

Ils font des sacrifices comme faisoient les Juifs & les Gentils. Le Prêtre prie sur la victime, & l'égorge. Lors qu'elle est cuite on la met sur une table.

Tous les gens du logis une chandelle à la main ſont debout autour, hormis celui qui fait l'ofrande qui ſe tient à genoux, Il encenſe le prémier la victime. Les autres en ſont autant, & tous enſemble la mangent enſuite. Ils égorgent auſſi des bêtes & des oiſeaux ſur les ſepultures de leurs parens & de leurs amis, & verſent deſſus du vin & de l'huile. Ils font les libations tous les jours. Perſonne ne boit qu'il n'ait dit la taſſe à la main un mot d'oraiſon, les yeux élevez au ciel, verſant en terre un peu du vin qui eſt dedans.

Ils ne chooment point le Dimanche, & ne s'abſtiennent guéres du travail qu'aux Fêtes de Noël & de Pâques. Toute la ſanctification des grandes Fêtes conſiſte chez eux à boire & à manger extraordinairement. La plus-grande Fête qu'ils faſſent, eſt lors que quelque Image doit paſſer par leur contrée, alors ils ſe mettent dans le plus-bel ajuſtement qu'ils peuvent. Ils font feſtin, & ils aprêtent un préſent pour l'Image qui doit venir.

Cela ſuffit je penſe pour faire connoître qu'il n'y a qu'une ombre de Réligion chez les Mingreliens. Le manuſcrit dont je l'ai tiré raconte les ſortiléges qu'ils mettent en uſage. Les ſuperſtitions qu'ils pratiquent, & diverſes coûtumes mélées de Judaïſme & de Paganiſme. Je les ai laiſſées-là, n'y aiant trouvé aucun caractére d'eſprit, n'y de ſens commun; mais au contraire tout y étant extravagant. J'ajoûte que tout ce que j'ai pû remarquer dans les cérémonies réligieuſes, & dans la créance des Mingreliens, eſt entierement conforme à ce que j'en viens de raporter.

Il faut que je diſe un mot de leur deuil, c'eſt un deuil de deſeſperez. Lors qu'une femme pert ſon mari ou un proche parent, elle déchire ſes habits, elle ſe dépouille nuë juſqu'a la ceinture, elle s'arrache les cheveux, elle s'enleve avec les ongles

la peau du corps & du visage, elle se bat le sein, elle crie, hurle, grince des dents, écume, fait la furieuse & la possedée, dans un excez épouvantable. Les hommes témoignent leur douleur d'une maniere aussi barbare. Ils déchirent leurs habits, ils se font raser la tête & le visage. Ils se batent la poitrine. Le deuil dure 40 jours, étant furieux les dix prémiers, comme je viens de dire, & diminüant aprés successivement. Durant ces dix prémiers jours, les proches du mort, & une quantité d'hommes & de femmes de toutes condition viennent le pleurer, cela se fait en cette maniére. Ces personnes se rangent en ordre autour du cadavre, & déchirées, comme j'ai dit, elles se batent des deux mains la poitrine, crient, *Vaih, vaih*, les cris & les coups sont mesurez, & rendent un son éfroiable. Tout cela forme une afreuse image de desespoir, qu'on ne peut regarder sans fremir. Il arrive tout d'un coup qu'on n'entend rien. Le deuil s'arrête & se tient dans un profond silence, & puis tout d'un coup le deuil fait un grand cri, & se rejette dans ses prémiers emportemens. Le dernier jour qui est le quarantiéme, comme j'ai dit, on enterre le mort. On fait un festin à tous les proches, à tous ses amis, à tous ses voisins & à tous ceux qui sont venus le pleurer. Les femmes mangent à part hors du lieu où sont les hommes. L'Evêque dit la Messe, & aprés prend de droit tout ce qui servoit à la personne du mort, son cheval, ses habits, ses armes, son argenterie, s'il en a, & les autres choses de cette sorte. Les deuils ruïnent les maisons en Mingrelie. Cependant on est obligé de les faire ainsi solennellement. L'Evêque dit une Messe des morts par force pour le grand profit qui lui en revient. On vient pleurer le mort par force, afin de vivre quarante jours aux dépens de ce qu'il a laissé. Lors qu'un Evêque meurt, c'est le Prince qui lui fait dire la Messe des

morts le quarantiéme jour du deüil, & qui prend tous ſes biens hors les immeubles.

Voila ce que j'ai apris en Colchide ſur la nature du païs, ſur les mœurs & ſur la Réligion des habitans. Leurs voiſins vivent & ſont comme eux preſque en toutes choſes, ſi ce n'eſt que ceux qui ſont plus-proches de Turquie & de Perſe ont les mœurs plus-douces, & les inclinations plus-équitables, au lieu que ceux qui ſont plus-proches des Tartares & de la Scithie, ont les mœurs plus-barbares, n'ont ni idée ni extérieur de Réligion, & n'obſervent aucunes Loix. J'ai parlé des Abcas & des peuples qui habitent au bas du Mont Caucaſe. J'en ai dit tout ce que j'avois apris. Je dirai à préſent ce que j'ai vû, & ce que j'ai ouï de plus-remarquable des autres païs voiſins de Mingrelie. Ces païs ſont la Principauté de Guriel, & le Roiaume d'Imirette.

Le païs de Guriel eſt petit. Il confine du côté du Septentrion avec l'Imirette, & du côté d'Orient avec la partie du Mont Caucaſe que tiennent les Turcs. Il a du côté d'Occident la Mingrelie, & au Midi la Mer noire. Il s'étend le long de cette mer depuis le fleuve de Phaſe juſqu'à un autre fleuve qui paſſe à un mille de Gonie Château tenu par les Turcs, éloigné du Phaſe de quarante miles ſeulement. Le païs de Guriel reſſemble en tout à la Mingrelie quant à ſa nature, & quant aux mœurs des habitans. L'on y a la même Réligion, les mêmes coûtumes, les mêmes inclinations à l'impureté, au brigandage, & au meurtre.

Le Roiaume d'Imirette eſt un peu plus-grand que les païs dont je viens de parler. C'eſt l'Iberie des Anciens. Il eſt enfermé entre le Mont Caucaſe, la Colchide, la Mer noire, la Principauté de Guriel, & la Géorgie. Sa longueur eſt de ſix-vingt miles, ſa largeur de ſoixante. Les peuples du Mont Caucaſe avec qui il confine, ſont les Géorgiens & les Turcs

au Midi, & au Septentrion les Oſſi & les Caracioles que les Turcs appellent *Caracherkes*, c'eſt-à-dire, Circaſſiens noirs pour les raiſons que j'ai dites. Ce ſont ces Caracioles ou Circaſſiens noirs que les Européens ont appellez *Huns*, qui firent tous ces ravages en Italie & dans les Gaules dont parlent les Hiſtoriens, & entr'autres Cedrenus. La langue qu'ils parlent eſt mêlée de Turc.

L'Imirette eſt un païs de bois & de montagnes comme la Mingrelie; mais il y a de plus-belles vallées, & de plus-délicieuſes plaines. On y trouve plus-facilement du pain, de la viande, des légumes. Il y a des miniéres de fer. L'argent y a cours. On y bat monnoie. On y trouve des Bourgs. Quant aux mœurs & aux coûtumes c'eſt auſſi la même choſe qu'en Mingrelie. Le Roi a trois bonnes Fortereſſes, une appellée *Scander* ſitüée ſur le bord d'une vallée, & deux dans le Mont Caucaſe, nommées *Regia* & *Scorgia*, toutes deux de tres-difficile accez, étant bâties en des lieux que la nature a ingenieuſement fortifiez. Le Phaſe paſſe devant. Le Prince avoit, il n'y a pas long-tems, une autre Fortereſſe bien plus-importante appellée *Cotatis*, du même nom que tout le païs d'alentour, qui eſt peut-être celui que Ptolomée appelle *la Region Cotatene*. Les Turcs en ſont à préſent les Maîtres.

Le Roiaume d'Imirette a long-tems tenu ſous lui les Abcas, les Mingreliens, & les peuples de Guriel, aprés qu'ils eurent tous quatre enſemble ſecoüé le joug des Empereurs de Conſtantinople prémiérement, & puis des Empereurs de Trebiſonde. Ces peuples ſe deſunirent le ſiécle paſſé, & depuis leur revolte ils ont toûjours fait la guerre entr'eux. Les plus-proches des Turcs ont recherché ſon aſſiſtance. Il les a d'abord protégez, & enfin il les a tous rendus tributaires l'un aprés l'autre. Le Tribut du Roi d'Imirette eſt de quatre-vingts enfans, filles & garçons

çons âgez de dix à vingt ans. Celui du Prince de Guriel eſt de quarante-ſix enfans de même ſorte. Celui du Prince de Mingrelie eſt de ſoixante-mille braſſes de toile de lin faite dans le païs. Les Abcas avoient auſſi été mis ſous le tribut, mais ils l'ont paié peu de fois, & à préſent ils ne le paient point. Le Roi d'Imirette & le Prince de Guriel envoient eux-même leur tribut au Baſſa d'Akalzike. Un Chaoux vient prendre celui du Prince de Mingrelie. Lors que je paſſai à Akalzike on diſoit que les Turcs vouloient prendre poſſeſſion de ces païs-là, & y mettre un Baſſa, ne ſachant point d'autre moien de remédier aux guerres continuelles qui les détruiſent & les dépeuplent notablement. Les Turcs ne ſe ſont pas ſouciez auparavant d'en prendre poſſeſſion, parce qu'il eſt comme impoſſible d'y obſerver le Mahometiſme, par la raiſon que ces païs n'ont rien de meilleur que le vin & le cochon, dont la Loi Mahometane défend l'uſage; joint que l'air y eſt mauvais, qu'il n'y a point de pain, & que le peuple y eſt épars, de façon qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des Forteresſes, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que ſept ou huit maiſons. C'eſt pour ces conſidérations qu'ils ont laiſſé ces Provinces en leur ancien état, & qu'ils ſe ſont contentez qu'elles leur ſerviſſent de pépiniére d'eſclaves. Ils en tirent ſept où huit-mille chaque année. Des égards & des obſtacles à peu prés ſemblables empêchent apparemment les Turcs d'incorporer à leur Empire les vaſtes plaines de Tartarie & de Scithie, & les païs immenſes du mont Caucaſe. Si les peuples qui les habitent étoient ramaſſez en des villes & en des lieux forts, on auroit bien tôt trouvé la voie de les reduire, & de les tenir ſous le joug: Mais le moien d'y tenir des gens qui changent de lieu tous les mois, & qui courent leur païs toute leur vie.

Le Prince de Mingrelie eſt le huitiéme depuis qu'el-

qu'elle s'eſt revoltée de la domination d'Imirette. Les Princes de Mingrelie s'appellent tous *Dadian*, comme qui diroit *Chef de la Juſtice*, de *Dad* mot Perſien qui ſignifie *Juſtice*, d'où la prémiére race des Rois de Perſe a été appellée *Pich-Dadian*, c'eſt-à-dire, *la prémiére Juſtice*, pour nous marquer que ce furent les prémiers hommes que les peuples de ce grand païs établirent pour leur adminiſtrer la Juſtice, & maintenir chacun en la jouïſſance de ſon bien. Le Roi d'Imirette ſe donne le Titre de *Meppe*, c'eſt-à-dire, *Roi en Géorgien*. Le Meppe & le Dadian ſe diſent tous deux deſcendus du Roi & Prophéte David. Les anciens Rois de Géorgie s'en diſoient deſcendus auſſi, & le Kan de Géorgie en ſes Titres ſe dit de même iſſu de ce grand Roi par Salomon ſon fils. Le Roi d'Imirette ſe donne un autre Titre encore bien plus-faſtüeux dans les Lettres qu'il fait expédier. Il ſe qualifie Roi des Rois.

Dés que nôtre vaiſſeau eût pris port à la rade *Diſgaour*, comme j'ai dit, j'allai à terre avec le Marchand Grec qui me conduiſoit. J'eſpérois d'y trouver des maiſons, un peu de vivres, & quelque ſecours: cette eſpérance n'étoit pas mal fondée, puiſque je voiois ſept vaiſſeaux dans le port; mais je fus fort trompé, je ne trouvai rien de tout cela. La plage d'Iſgaour eſt toute couverte de bois. On y a eſplanadé à cent pas du rivage un endroit qui en a deux cens cinquante de long, & cinquante de large, c'eſt là le grand marché de la Mingrelie. Il y a une ruë qui a de chaque côté une centaine de petites cabanes faites de branches d'arbres attachées les unes aux autres. Chaque Marchand en prend une. Il y couche & y tient boutique des choſes ſeulement qui ſe peuvent vendre en deux ou trois jours. Celles qu'on a achetées, & celles qu'on ne voit pas apparence de vendre inceſſamment ſe gardent dans le vaiſſeau, à

cauſe

cauſe du peu de ſeureté qu'il y a en terre. Il n'y avoit autre choſe en ce marché, ni pas une maiſon de païſan aux environs. Mon Conducteur dit à quelques gens qui étoient venus au marché d'aporter le jour ſuivant du Gom, c'eſt ce grain dont on ſe ſert au lieu de pain, du vin, & d'autres proviſions. Ces païſans le promirent, mais ils n'en firent rien: je fus bien ſurpris & bien affligé de n'en point trouver, car les nôtres alloient finir, & de ne voir en ce marché que des eſclaves enchainez, & qu'une douzaine de gueux nuds l'arc & la fléche à la main qui faiſoient peur. C'étoient les Doüaniers. Mais ma ſurpriſe & mon affliction augmenterent fort, aprenant que les Turcs, & le Prince de Guriel venoient en Mingrelie, que chacun prenoit les Armes, & commençoit la guerre en pillant les maiſons de ſes voiſins, & en enlevant les perſonnes & le bétail par tout où ils en rencontroient. J'avois fait un grand fonds ſur les Miſſionnaires Téatins qui ſont en Mingrelie lors que je pris la réſolution d'y venir. Je m'aſſurois qu'ils auroient une maiſon où l'on pourroit être en ſeureté, & qu'ils me feroient promtement paſſer en Perſe. Leur maiſon eſt à quarante miles d'Iſgaour par terre. Par mer il y en a cinquante-cinq. J'envoiai au Préfet de la Miſſion un Exprés, avec une lettre où je lui mandois que j'étois venu en Mingrelie, & que j'allois en Perſe pour des affaires d'importance. Que j'étois chargé pour lui de lettres de recommandation de l'Ambaſſadeur de France, du Réſident de Genes, du Cuſtode des Capucins de Gréce, & du Facteur des Téatins à Conſtantinople, & que je le ſupliois inſtanment d'envoier quelqu'un qui me donnât les ouvertures neceſſaires pour faire mon voiage. Je penſois faire marché en argent avec l'Exprés; mais il le falût faire en toile. Mon Conducteur acorda avec lui à deux piéces de toile bluë, à condition qu'il ſeroit de retour en deux jours & demi.

demi. Ces deux piéces coûtoient quatre francs à Caffa. Je retournai au vaisseau fort triste & fort affligé de me trouver dans un païs où il n'y avoit aucuns vivres à acheter, où l'argent n'avoit point de cours, où l'on ne trouvoit point de logis pour demeurer. Tant d'esclaves de tout âge d'un & d'autre séxe, les uns enchainez, les autres attachez deux à deux, ces Doüaniers & leur air brigand & assassin m'avoient rempli l'imagination de fraieur. Je fis ferme pourtant, & m'éforçai autant que je pus de dissiper toutes ces craintes.

Je n'en parlai ni à mon Camarade, ni à mes gens. Je leur dis qu'on m'avoit promis des vivres, mais qu'il étoit bon néanmoins de ménager autant qu'il se pourroit le peu qui nous en restoit.

Le bruit de guerre, dont j'ai parlé, n'empêcha point les marchands de nôtre vaisseau de se débarquer le lendemain avant jour. Ils allerent à terre, prirent chacun une cabane, & y porterent des marchandises.

Le 18. à midi mon Conducteur vint au vaisseau, m'aporter la réponse du Préfet des Téatins. Elle étoit courte. Il me mandoit que dans deux ou trois jours il seroit au vaisseau avec une barque, & qu'il me serviroit de tout son pouvoir.

Le 19. sur le soir un nombre de Païsans qui se sauvoient passerent par Isgaour, & y donnerent une furieuse alarme, racontant que les Abcas, que le Prince de Mingrelie avoit appellez à son secours contre les Turcs, pilloient & brûloient tout, & amenoient les gens & le bétail, & qu'ils n'étoient pas loin du port. Chacun en un instant se mit à charger ce qu'il pût dans les barques des vaisseaux. Il étoit tard, les vaisseaux sont à prés d'un mile de terre. On n'y pût faire que deux voiages. Chaque Capitaine fit porter deux piéces de canon à terre. On les dressa aux avenuës du marché, & toute la nuit on y fût sous les Armes. Je ne puis exprimer la grande

afli-

affliction où un si malheureux, & un si subit accident me jetta. Je ne me sentois point de fermeté à tenir contre. Ce qui me desesperoit, c'est que le Capitaine parla d'abord d'aller négocier chez les Abcas, & chez les Cherkes, & puis de retourner à Caffa. C'étoit pour être trois mois sur mer, & ne se retirer qu'à la fin de l'année Le reculement de ma fortune que cette proposition me mettoit devant les yeux, le danger de perir, le manquement de vivres, l'impossibilité aparente d'en recouvrer, tout cela, dis-je, que je voiois distinctement n'étoit pas néanmoins ce qui faisoit ma plus-grande peine. Elle étoit de voir le bien de mes amis que je croiois échapé de la Mer Noire & de la Turquie, exposé de nouveau à courir tous ces dangers, & moi reduit à essuier les reproches & le mépris des gens, à m'entendre imputer pour fautes les accidens inopinez, & pour imprudence les mauvaises rencontres du tems. Mon acablement augmenta par l'abatement de mes valets & leurs imprécations, l'un contre la destinée, l'autre contre le païs où nous étions, l'autre contre les gens qui m'avoient mis en tête la Mer Noire; en un mot j'étois en une si profonde angoisse, que j'y devois être abîmé. Dieu m'en tira par sa grace. Il me fortifia le courage. Je rafermis mes gens, mais leur patience ne duroit pas, c'étoit toûjours à recommencer; car la faim que nous souffrions les rejettoit de tems en tems dans leurs emportemens brutaux.

Le 20. tous les gens de nôtre vaisseau & des autres qui étoient à la rade se rembarquerent. Ils aimerent mieux abandonner des laines, du sel, de la faience, & d'autres pareilles marchandises, que de s'exposer à être pris des Abcas, qu'on les assuroit être proches. Ils l'étoient en éfet; car à dix heures du soir nous vimes tout le marché en feu, & le lendemain matin des gens y étant allez, ils ne trouverent que des cendres & des restes d'embrasement.

Dés

Dés que nôtre monde fût à bord, je tâchai d'acheter d'eux du biscuit, du ris, du beurre, des oignons, & des légumes séches: personne n'en vouloit vendre, apréhendant qu'il ne falût retourner à Caffa, toutefois à force d'argent je tirai de divers marchands soixante livres de biscuit, un peu de légumes, huit livres de beurre, & douze livres de ris. C'étoit bien peu pour six personnes, le bon ménage le fit durer plus-long-tems que je ne croiois. Il y avoit dans nôtre vaisseau du poisson sec en abondance, nous ne mangions presque d'autre chose. J'étois merveilleusement content quand j'avois fait faire à mes gens un repas sans pain, je contois cette abstinence pour une avanture d'un jour heureux.

Le 27. voiant que le Préfet des Téatins n'étoit point venu, & ne sachant ce que je devois attendre de sa part, j'exposai à mes gens le besoin qu'il y avoit qu'un d'eux l'allât trouver, parce qu'il n'y avoit que lui qui nous pût garantir des maux qui nous menaçoient, & nous tirer de ceux que nous endurions, & qui redoubloient chaque jour. Nôtre manquement de vivres & leur desespoir plus que toutes mes raisons les persuaderent. Un d'eux s'offrit à aller trouver les Téatins. Il y avoit alors à nôtre vaisseau une barque d'Anarguie, c'est un village sur le bord de la mer qui n'est qu'à vingt-miles de *Sipias*, lieu où demeurent ces Réligieux. Cette barque étoit venuë charger du sel, le valet que j'envoiois se mit dedans, je lui donnai quatre ducats d'or, de l'argent, de la mercerie, & le chargeai de toutes les lettres que j'avois pour le Préfet des Téatins. J'en usois ainsi, afin que la recommandation de tant de personnes, les unes de qualité, les autres de ses amis le poussât à nous secourir dans la peine extrême où nous étions, je la lui mandai fort-amplement, le conjurant de m'aider s'il le pouvoit. Je lui mandois aussi que l'homme que je lui envoiois avoit

de

de l'argent dont je le supliois de se servir, que je ne désirois de lui que sa peine, de laquelle encore je ne manquerois pas de lui tenir conte.

Le 4. d'Octobre au matin le valet que j'avois envoié revint, amenant avec lui le Préfet des Téatins, j'ai déja dit qu'il se nomme Don Marie Joseph Zampy, & qu'il est de Mantouë, je courus le salüer & l'embrasser. Voici la prémiére chose qu'il me dit : Dieu pardonne, Monsieur, aux gens qui vous ont conseillé de venir ici, le mal qu'ils ont attiré sur vous, vous êtes arrivé dans le plus-méchant & dans le plus-barbare païs du monde, & le meilleur parti que vous puissiez prendre est de vous en retourner à Constantinople par la prémiére commodité. La joie que le Pére nous avoit causée par sa venuë nous fût ôtée par ce discours. Je le menai dans ma cabane, & là avec mon Camarade nous délibérames de ce qu'il faloit faire. Nous le remerciames d'abord de la peine qu'il avoit prise de venir de si loin. Il me dit qu'il seroit venu au tems qu'il avoit promis, mais que la guerre & l'irruption des Abcas avoient rendu les chemins si dangereux, qu'il n'avoit osé s'exposer ; je lui dis ensuite, que le discours qu'il m'avoit tenu, en me faisant l'honneur de m'embrasser, me desesperoit, & que je le supliois de me dire s'il ne venoit pas nous prendre, & nous emmener en sa maison. Il me répondit qu'il étoit venu pour nous servir en tout ce qu'il pourroit, qu'il nous meneroit chez lui si nous le désirions ; mais qu'il étoit bien-aise de nous faire connoître la nature du païs où nous voulions passer. Qu'il n'y avoit point de pain, & que dans le tems présent on n'y trouvoit aucuns vivres, que l'air y étoit mal-sain, & le peuple si méchant, que cela n'étoit pas concevable. Je lui dis que nous avions une Lettre de recommandation pour le Prince de Mingrelie. Il me repliqua que ce Prince de Mingrelie étoit tout aussi méchant, un aussi

ſi grand brigand, & auſſi franc voleur que ſes ſujets. Il nous conta là deſſus qu'il y avoit trois ans que revenant d'Italie il aporta beaucoup de préſens pour ce Prince, pour la Princeſſe ſa femme, pour le Viſir, & pour les principaux de la Cour, qu'il leur diſtribua, donnant preſque tout ce qu'il avoit; que bien loin d'être contents, le Prince envoia enlever le peu qu'il avoit gardé & qu'encore qu'il ſoit ſon Médecin, & de tous les Grands, le Viſir le fit mettre peu aprés dans un cachot, la chaine au col, & les fers aux pieds, pour avoir de l'argent, & qu'il ne ſe retira des mains de ce Tigre qu'en lui donnant 40 écus. Ce que je vous dis, Meſſieurs, ajoûta-t'il n'eſt point du tout pour vous renvoier, c'eſt ſeulement pour vous informer du danger où vous vous jettez, en mettant le pied en Mingrelie. Si vous y voulez venir aprés ces avertiſſemens, je ferai tout de mon mieux pour bien conſerver vos perſonnes & vôtre bagage, & pour vous faire paſſer ſeurement en Perſe.

Je ne délibérai point ſur ce que ce Pére nous repréſenta. Les maux dont on me menaçoit en Mingrelie étoient maux à venir, & j'eſpérois je ne ſai ſur quoi de les éviter. Ceux que je ſoufrois étoient préſens, j'en avois l'imagination remplie & le cœur abatu. Je repréſentai au Pére Zampi que quelques malheurs qui nous pûſſent arriver en Mingrelie, ils ſeroient toûjours moindres que ceux qui nous arriveroient en retournant à Caffa, & qu'ils nous feroient infailliblement perir. Je lui fis remarquer que nous n'avions ni proviſions, ni vivres, que le vaiſſeau où nous étions étoit vieux, qu'il s'empliſſoit journellement d'eſclaves d'un & d'autre ſexe, & de tous âges, de ſorte qu'on ne pouvoit deja plus ſe remuer deſſus. Qu'il y venoit depuis le matin juſqu'au ſoir grand nombre d'Abcas & de Mixiens qui l'empliſoient de vermine, & y aportoient une in-

infection qui ne manqueroit pas d'engendrer la peste, que le vaisseau ne fairoit de deux mois voile pour Caffa, que ce seroit alors la saison des tempêtes, & le tems que la Mer Noire, cette mer si orageuse & si dangereuse, est le plus travaillée de bourrasques, que supposé que nous arrivassions à Caffa, & s'il vouloit à Constantinople, ce ne pouvoit être de quatre mois, aprés quoi nous serions à recommencer, c'est-à-dire, à rechercher un chemin pour passer la Turquie, & à courir derechef le risque de ses avanies & de ses doüanes, qu'enfin durant toutes ces courses nous serions tant de fois exposez à perir, qu'il valoit autant en courir le risque en Mingrelie où il ne pouvoit être plus-grand; mais où il pouvoit ne durer guéres, n'y aiant que quatre journées de chemin à faire pour être en païs de sureté.

Le Pére Zampy ne rejetta aucune de mes raisons. Nôtre passage ne pouvoit que lui faire du bien en son particulier & à sa mission. Il ne parla plus-que de nous emmener, & nous tirer entierement du vaisseau. La barque dans laquelle mon valet l'avoit amené, étoit longue comme une felouque, mais plus-large & plus-profonde, on l'avoit fretée pour aller & venir. Nous nous y embarquâmes avec tout nôtre bagage, & pour cent écus de danrées que nous achetâmes au vaisseau. Le Pére Zampy en fit l'achat, je l'en avois supplié, parce qu'il savoit ce qui étoit de debit en Mingrelie, où comme j'ai dit, l'argent n'a point de cours que comme une marchandise. Nôtre bagage aiant été embarqué avant midi, nous fimes voile à l'heure même. J'étois ravi de joie de me voir hors du vaisseau : je ne pouvois plus en sentir la püanteur, ni voir la vie & le commerce infame qui se faisoit dessus. C'étoit un Cloaque & un cachot d'esclaves, tous les soirs on enchainoit les hommes deux à deux, & les garçons aussi. Le matin on leur ôtoit les chaines, s'étoit un bruit qui ne me laissoit

point

point repoſer, & un objet qui m'enfonçoit toûjours dans la triſteſſe. On ne manquoit pas tous les matins de voir du feu en terre, c'étoit un ſignal qu'il y avoit des gens qui amenoient vendre des eſclaves ou d'autres marchandiſes. On y envoioit la barque. Ceux qui vouloient venir au vaiſſeau ſe mettoient dedans avec leur marchandiſe, venoient à bord & faiſoient leur trafic. La guerre de Mingrelie fût favorable à nos marchands; car les Abcas leur aportoient à vendre le butin qu'ils avoient fait. Il vint un jour à nôtre vaiſſeau un Abcas de qualité aiant une ſuite de ſept ou huit hommes qui ſembloient tout-à-fait être les plus-grands fripons du monde. Il amena trois eſclaves. Ses gens étoient chargez de butin, entr'autres choſes ils avoient un cadre d'Image tout d'argent. Je leur fis demander où étoit l'Image, ils répondirent qu'ils l'avoient laiſſée dans l'Egliſe, & n'avoient oſé l'emporter de peur qu'elle ne les tüat.

Nôtre vaiſſeau avoit quarente eſclaves lors que j'en ſortis. Le Capitaine & les marchands Turcs & Chrétiens les avoient troquez contre des armes, des hardes & d'autres denrées. Ils donnoient de ce que l'on vouloit, & le contoient deux fois plus qu'il ne leur avoit couté. Les hommes âgez depuis 25 ans juſqu'à 40 ne leur revenoient qu'à 15 écus, & ceux qui étoient plus âgez à 8, ou 10. Les belles filles d'entre 13 à 18 ans à 20 écus, les autres à moins, les femmes à 12, les enfans à 3 ou 4. Un marchand Grec qui avoit une chambre prés de la mienne acheta une femme & ſon enfant à la mamelle, douze écus, la femme étoit de 25 ans, elle avoit les traits du viſage admirablement beaux, & un vrai tein de lis, je n'ai jamais veu de plus-beaux tetons, de gorge plus-ronde, de tein plus-uni, cette belle femme faiſoit tout enſemble envie & compaſſion. Je diſois en moi-même en la regardant triſtement: Malheureuſe beauté, vous ne me feriez ni compaſſion ni

envie ſi j'étois en un autre état, & ſi je ne me trouvois moi-même ſur le point de tomber en de plus-grandes miſéres, s'il s'en peut de plus-grande que celle d'eſclave. Ce qui me ſurprenoit, c'eſt que ces miſerables créatures n'étoient pas abatuës, & ne paroiſoient pas ſentir le mal-heur de leur condition. Dés qu'on les avoit achetées on leur ôtoit les lambeaux dont elles étoient couvertes. On les vétoit de linge & d'habits neufs, & on les faiſoit travailler. On emploioit les hommes & les garçons au ſervice du vaiſſeau, les femmes & les filles à coudre. Ils paroiſſoient tous bien ſatisfaits de l'habillement & de la nourriture qu'on leur donnoit, le travail étoit leur grande peine, il faloit ſouvent que le bâton les y portât.

Nous eumes aſſez bon vent, nôtre petite barque aloit à voiles & à rames. Je m'entretins avec le Pére Zampi durant le voiage, des moiens qu'il faloit tenir pour ne point tomber entre les mains des ennemis, & n'être ni pillé, ni aſſaſſiné des Mingrelins. La converſation ſe tourna enſuite ſur les perſonnes dont je lui avois envoié les Lettres. Il me dit que celle de l'Ambaſſadeur de France étoit le duplicata d'une qu'il lui avoit écrit l'année paſſée, pour avoir des atteſtations de la Réligion des Colches: il me la donna à lire, je la lus, & je fus ſurpris que nous aiant été donnée pour Lettre de recommandation, nous n'y fuſſions pas ſeulement nommez. J'aprehendai qu'il ne vint à la penſée du Pére Zampi, que l'Ambaſſadeur n'avoit pas pour nous autant de bienveillance & de conſidération que je tâchois de lui faire croire. Cela m'obligea à lui montrer la Lettre qu'il nous avoit fait l'honneur de nous donner pour le Prince de Mingrelie: en voici la Copie.

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

L'Empereur de France, mon Maître, m'aiant commandé

mandé d'apuier de sa protection vos interêts à la Porte *Ottomane dans toutes les occasions qui s'en présenteront, j'ai bien de la joie d'avoir le moien, non seulement de vous en assurer par cette Lettre, mais encore de ce que les Sieurs Chardin & Raisin, qui en sont les porteurs, vous donneront les mêmes assurances de ma part. Vous m'obligerez de les croire, & par la considération que je fai de leurs personnes, de les apuier & de les protéger en tout ce qui dépendra de vôtre autorité pendant qu'ils séjourneront en vôtre Cour, & lors qu'ils voudront sortir de vos Etats pour passer en Perse, j'espére que vous leur accorderez volontiers cette grace, & que vous y ajoûterez celle de me croire,*

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

Vôtre tres-humble & tres-obéissant serviteur,

De NOINTEL,

Ambassadeur pour sa Majesté tres-Chrétienne l'Empereur de France à la Porte Ottomane.

Sur la minuit nous arrivames à l'entrée du fleuve Astolphe. Les Mingreliens l'apellent *Langur*. C'est un des grands fleuves de Mingrelie. Nous nous arrêtames là, & envoiames à *Anarghie* deux de nos mariniers prendre langue des ennemis, & voir si les gens n'avoient point fui, & ce qu'ils faisoient. *Anarghie* est un vilage à deux miles de la mer. C'est le plus considérable endroit de Mingrelie. Il est grand de cent maisons, mais elles sont si éloignées les unes des autres, qu'il y a deux miles de la prémiére à la derniére. Il y a toûjours des Tures dans ce vilage qui acherent des esclaves, & des barques pour les emmener. On dit qu'il est bâti à l'endroit où étoit autre fois une grande ville nommée *Heraclée*.

Le 5. avant le jour ces deux Mariniers revinrent. Ils firent raport que les Abcas n'avoient point fait de courſe proche d'Anarghie, qu'ils n'en avoient pas aproché plus-prés de 15 miles, & que tout étoit-là à l'ordinaire. Le Pére Zampi fit promtement ramer, afin d'arriver de bonne heure au vilage, & de tout débarquer ſans être vûs de perſonne. Tout cela réüſſit à ſouhait, nous allames loger chez un païſan des mieux acommodez du lieu; nous avions beaucoup de coffres, le plus-grand étoit plein de livres. Le Pére Zampi me conſeilla de l'ouvrir dés que nous ſerions au logis, & de le tout vuider, faiſant ſemblant de chercher quelque choſe, afin que les gens chez qui nous allions, ne s'imaginaſſent pas qu'il y avoit des tréſors dans ces coffres, & publiaſſent que nous étions des Réligieux, & que nous n'avions que des livres. Je ſuivis cét avis, & m'en trouvai bien. Les gens du logis demeurerent étonnez de ne voir dans un ſi grand coffre que des livres, & je juge qu'ils ſe figurerent quelque choſe de pareil dans les autres.

Le 9. un Téatin Lai nous vint voir. C'étoit le Médecin & le Chirurgien de toute la Mingrelie. L'accez que ſon art lui donnoit chez le Prince & chez tous les Grands, lui avoit merveilleuſement enflé le cœur, il ne conſidéroit ni Péres, ni Préfet, ſes actions & ſes diſcours avoient un faſte inſuportable. Je le reçûs & le traitai comme ſa vanité le déſiroit. Il me donna mille aſſurances de protection & de ſecours, & me promit fort de nous aporter des nouvelles du départ des Abcas dés qu'il en ſeroit bien aſſuré. Il n'y manqua point, il vint le 13. nous donner cette bonne nouvelle. Il nous dit que le jour précédent il s'étoit trouvé chez le Prince lors qu'on la lui avoit aportée. Il nous conta auſſi que les Abcas avoient amené douze-cens perſonnes, beaucoup de bétail & beaucoup d'autre butin, qu'ils

qu'ils avoient sacagé la maison d'un sujet des Téatins, & pris trois de leurs esclaves. Que le Prince avoit envoié deux Gentishommes au Prince des Abcas, lui faire des plaintes & des menaces sur sa perfidie, & de ce qu'étant venu en Mingrelie sous promesse & serment de la défendre contre les Turcs, il avoit emploié ses troupes à la saccager & à la piller, & s'en étoit aprés retourné sans rien faire en sa faveur. Aprés qu'il m'eût bien conté des nouvelles, il dit au Pére Zampi que nous pouvions tous aller en leur maison à Sipias, & que le Prince & le Catholicos lui avoient ordonné de me dire & à mon Camarade que, nous étions les bien venus, & qu'ils nous donneroient des hommes & des chevaux pour nous mener en Géorgie. Nous resolumes de partir le lendemain.

Pendant que je demeurai à Anarghie je ne souffris point de disette, on trouvoit des volailles, des pigeons sauvages, des cochons & des chévres. Mes gens troquoient cela contre de la toile, des éguilles, de l'encens, des peignes, & des couteaux. Ils avoient les denrées à assez bon marché. Le vin étoit en abondance, c'étoit le tems de vendange, je ne manquois que de pain. Il y avoit à Anarghie une Dame de qualité qui s'étoit depuis peu retirée-là. Elle étoit veuve, son mari avoit été Visir du Prince. Le Pére Zampi me mena chez elle. Je lui fis un présent de ces menuës denrées. Elle pour m'en recompenser & pour en atirer d'autres, m'envoioit tous les jours un pain de demi-livre, avec quelqu'autre régale. Un jour c'étoit du sanglier, un autre jour un pain de cire, un autre un morceau de miel, un autre un faisan, & m'envoiant cela elle me faisoit toûjours demander quelque bagatelle, couteaux, ciseaux, ruban, papier, ainsi elle se faisoit paier de ses présens au double. Un jour elle me vint voir, & me fit beaucoup de caresses, & encore plus de

demandes. Ce commerce me déplaiſoit, je l'entretenois néanmoins pour avoir du pain, ne ſachant où en recouvrer ailleurs.

Le Pére Zampi me faiſoit paſſer pour Capucin. Il diſoit que j'alois trouver les Capucins qui ſont en Géorgie. Que je m'étois traveſti pour n'être pas reconnu en Turquie, & pour paſſer avec plus de facilité. Afin d'apuier ce déguiſement il m'avoit exhorté à m'habiller miſerablement, & à faire le pauvre en toutes ocaſions. Je joüois aſſez bien mon perſonnage, mais la conduite de mes valets empêchoit qu'il n'impoſât. Ils rompoient mes meſures par la cuiſine qu'ils faiſoient. Ils achetoient tout ce qui ſe trouvoit de bon à manger, quelque prix qu'on en voulût. En un mot ils ſe paioient avec excez des diſettes paſſées. Cette dépenſe faiſoit penſer aux gens, que je n'étois pas ſi pauvre qu'on diſoit.

Le 14. deux heures avant jour nous partimes d'Anarghie, nous fimes deux lieuës remontant le fleuve Aſtolphe, aprés quoi nous débarquames nôtre bagage, & le mimes ſur ſix petites charettes. Les proviſions que le Pére Zampi avoit achetées, en rempliſſoient deux autres. Ces huit charettes chargées firent un furieux éclat. On n'a pas accoûtumé en Mingrelie de voir tant de bien à la fois. En moins de deux jours tout le païs fût informé qu'il étoit arrivé des Européens qui avoient plein huit charettes de bagage. On contoit cette nouvelle avec des particularitez qui nous attirerent beaucoup de malheurs, comme je dirai. Nous fimes quatre lieuës & demi par terre, & nous arrivames à *Sapias* au coucher du Soleil.

Sapias eſt le nom de deux petites Egliſes, dont l'une eſt Paroiſſe de Mingrelie, & l'autre apartient aux Téatins. Elle leur a été donnée avec le clos où les deux Egliſes ſont enfermées. Ce clos eſt grand, ils y ont bâti pluſieurs corps de logis de charpente à

la

la façon du païs. Les uns ont un bas & un étage, les autres n'ont que le bas. Chaque Réligieux a un de ces logemens pour demeurer, de maniere qu'ils sont tous séparez. Les plus-petits logis sont remplis de leurs esclaves, & de deux familes de Païsans de leurs sujets.

Les Téatins vinrent en Mingrelie l'an 1627. Ils y furent reçûs comme Médecins. Le Prince qui régnoit alors étoit puissant, on lui représenta que c'étoit le bien & l'avantage de son païs, qu'il s'y établit des gens qui savoient un art si utile à la conservation de la santé. Il leur fit accueil, & il leur donna la maison qu'ils ont, des terres & quantité de Païsans pour les labourer, & pour entretenir leur famile de vin & de grain. Vingt-&-un an auparavant les Jesuïtes de Constantinople avoient envoié deux de leurs confréres en ce païs là, mais ils y moururent si-tôt que cela fit peur aux autres, aucun d'eux n'y a plus-voulu retourner. Les Téatins avoient les années passées des maisons en Tartarie, en Géorgie, en Circassie, & Imirette. Elles se sont toutes détruites, ils ont abandonné ces lieux, voiant qu'on n'y vouloit pas recevoir la Réligion Romaine, & que la Médecine dont ils faisoient profession les accabloit. Ils m'ont assuré plusieurs fois qu'ils auroient il y a long tems laissé pareillement celle de Colchide pour les mêmes considérations, mais qu'ils s'y tenoient pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui se faisoit une gloire d'avoir des gens par toute la terre, & pour l'honneur de leur ordre en particulier, qui n'aiant plus que cette seule mission au monde, déchéroit d'estime s'il ne la pouvoit entretenir.

Il y avoit quatre Téatins à Sipias lors que j'arrivai, trois Prêtres & un Lai. Les Prêtres exerçoient la Médecine, le Lai la Médecine & la Chirurgie. Il avoit été dans le monde Chirurgien de profession. Les Téatins disent que le profit spirituel

qu'ils font dans ce païs-là est de batiser les enfans, n'y en aiant point qui soient batisez, ou qui ne le soient mal. Hors de cela ils avoüent qu'ils ne font rien auprés des Mingreliens, qui bien loin, disent-ils, d'embrasser le rit Romain, croient que les Européens ne sont pas Chrétiens, parce qu'ils ne leur voient pas observer tant de jeûnes, ni si rudes qu'eux, & qu'ils ne craignent pas les Images. Les propres esclaves des Téatins ne veulent pas communiquer avec eux dans les cérémonies Réligieuses, & ils m'ont dit qu'ils n'avoient jamais pû en élever aucun à servir la Messe. Je leur ai vû plusieurs fois batiser des enfans, ils donnent le batême à tous ceux qu'ils trouvent dans les maisons, où ils n'étoient venus de long-tems, & où ils ne se souvenoient point d'avoir administré ce Sacrement. J'ai demeuré plusieurs jours avec le Préfet des Téatins en divers lieux de Mingrelie, & j'ai vû plusieurs fois la maniere dont il batisoit les enfans. Lors qu'on lui en amenoit quelqu'un malade pour le voir, il faisoit venir de l'eau, disant qu'il avoit besoin de se laver les mains. Il les lavoit, & sans les essuier il touchoit du bout du doigt le front de l'enfant, en faisant acroire que c'étoit pour reconnoître sa maladie.

Il batisoit les enfans qui se portoient bien, secoüant sur eux ses mains en les lavant, comme par maniere de badinerie. La prémiére fois que je lui vis faire cela, je remarquai qu'il parloit entre ses dents, sourioit & me regardoit. Je lui demandai ce qu'il faisoit: Je viens de batiser ces enfans, me dit-il, c'est leur bonheur que nous soions venus dans cette maison. Je lui demandai quel nom il leur avoit donné: Je ne leur en donne point, répondit-il, car souvent je ne sai si je batise mâle ou femelle, le nom n'est pas nécessaire, il suffit de jetter une goute d'eau sur l'enfant, & de faire mentalement la forme du Batême. Au reste les Téatins sont tres-miserables en Mingrelie, on les pille, on les mal-traite, on n'a

pour

pour eux ni respect ni considération, sinon quand la maladie, ou quelque blesſure reduit à avoir besoin de leur assistance.

Le 18. la Princesse de Mingrelie vint chez les Téatins. Le Préfet l'alla promtement recevoir. On apelle les Princesses de Mingrelie, & celles des païs voisins *Dedopale*, c'est un mot Géorgien qui signifie *Reine*. Elle étoit à cheval, elle avoit environ huit femmes & dix hommes à sa suite, avec des gens à pied autour de son cheval. Ce train étoit fort-mal vétu & fort-mal monté, elle dit au Préfet qu'elle avoit apris que la prouision qu'on leur envoie tous les ans de Constantinople étoit venuë, & qu'il y avoit des Européens dans sa maison, qui avoient aporté un grand bagage. Qu'elle s'en rejoüissoit, & désiroit les voir pour leur dire qu'ils étoient les bien venus. On m'appella aussi-tôt pour la saluër. Le Pére Zampi me dit qu'il lui falloit faire un présent, que c'étoit la coûtume de païer de quelque don les visites du Prince & de la Princesse. Je lui dis que je la supliois de vouloir bien attendre que je lui en portasse un à son Palais. Elle accepta le délai. On lui avoit dit que je parlois Turc & Persan. Elle fit venir un esclave qui savoit bien le Turc, & me fit mille questions sur ma qualité, & sur mon voiage. Je disois que j'étois Capucin, & je parlois toûjours en Réligieux; mais il ne me parut pas que S. M. le crut, car la plûpart de ses questions étoient sur l'amour. Elle me faisoit demander si je n'en sentois point, si je n'en avois jamais senti. Comment il se pouvoit faire qu'on n'eût point d'amour, & qu'on se passât de femme. Elle poussoit cét entretien avec un merveilleux plaisir, toute sa suite s'épanouïssoit là dessus; Pour moi qui me desesperois, j'eusse voulu que la Princesse & sa suite eussent été bien loin de moi. Je craignois à tout moment qu'elle ne fit piller le logis, aiant

demandé à trois repriſes de voir ce que j'avois aporté, & la proviſion des Téatins. On la leur envoie annüellement de Conſtantinople, comme j'ai dit; conſiſtant en denrées de pluſieurs ſortes. Ils ſont obligez d'en faire part au Prince & à la Princeſſe, au Viſir & aux principaux Gentishommes du païs. Le Pére Zampi lui promit de lui porter le lendemain le préſent acoûtume, & que je lui en porterois un auſſi, elle s'en alla graces à Dieu avec cette aſſurance.

Le 19. au matin elle m'envoia inviter à dîner, j'y fus avec le Pére Zampi & un autre Téatin. Elle étoit à une maiſon à deux miles ſeulement de la nôtre. Elle ne demeuroit pas avec le Prince, il ne la pouvoit ſoufrir, & la haïſoit à mort. On la lui a fait épouſer par force. Je la trouvai dans un plus-bel ajuſtement qu'elle n'étoit le jour précédent. Elle étoit fardée, & s'éforçoit bien de paroître belle. Elle avoit des habits de brocard d'or, & des pierreries à ſa coiffure, ſon voile étoit tout à fait galant, fait d'une façon particuliére. Elle étoit aſſiſe ſur des tapis, aiant à ſes côtez neuf ou dix femmes de chambre, ſes filles d'honneur étoient, diſoit-on, retirées en une Fortereſſe à cauſe de la guerre. La ſale étoit remplie de gredins demi-nuds, qui compoſoient ſa Cour. On me demande le préſent que j'avois aporté pour la Princeſſe avant que de me faire entrer, un valet le portoit Il le donna à ſes gens. Il conſiſtoit en pâtes de Gennes, en rubans, en papier, en éguilles, en étuis de couteaux & de ciſeaux aſſez jolis. Tout cela avoit coûté quelque 23. ou 24. francs: mais il en valoit plus de ſoixante en Mingrelie. La Princeſſe en fût fort contente. Elle me fit entrer aprés l'avoir vû. Il y avoit un banc proche d'elle, ſur lequel cét eſclave qui parloit Turc me dit de m'aſſeoir; elle me dit d'abord qu'elle me vouloit marier à une de ſes amies, & qu'elle ne vouloit point que je ſortiſſe de ſon païs, qu'elle me donneroit des mai-

maisons, des terres, des esclaves & des sujets; elle me recommença ensuite le discours de la prémiére fois, mais il ne dura guere, car on la vint avertir que le dîner étoit prêt.

La maison où elle logeoit étoit au milieu de cinq ou six autres, chacune à cent pas de distance, sans enceinte de haie ou de mur. On voioit au devant une estrade de bois d'environ 18 pouces de hauteur couverte d'un petit dome. On étendit des tapis dessus. La Princesse s'y assit, ses femmes se mirent à quatre pas d'elle sur d'autres tapis. Ce nombre de gredins qui faisoient sa Cour s'assirent en rond sur l'herbe, il y en avoit environ cinquante. Pour les Téatins & pour moi il y avoit deux bancs proche de l'estrade, l'un nous servoit de siége, l'autre servit de table. Quand la Princesse fût assise, son garde-nape étendit devant elle une longue toile peinte, & mit le buffet sur un bout qui consistoit en deux grands flacons & deux petits, en quatre plats & huit tasses de diverses grandeurs, en un bassin & une cueillere à pot, & en une écumoire, tout cela d'argent; d'autres valets mettoient au même tems devant tous ceux qui étoient là assis, des planches de bois pour servir de table. On en mit une aussi devant les femmes. Dés que tout cela fût rangé, on aporta au milieu de la place deux chauderons, un tres-grand porté par quatre hommes & qui étoit plein de Gom commun. un autre plus-petit porté à deux plein de *Gom* blanc. J'ai dit que ce *Gom* est une pâte dont les Mingreliens se nourrissent comme nous faisons de pain. Deux autres hommes aporterent sur une civiere un cochon bouilli tout entier, & quatre autres hommes chacun une grande cruche de vin. On servoit de tout cela à la Princesse, puis à ses femmes, puis à nous, puis à la suite. On servit deplus à la Princesse un bassin de bois où il y avoit du pain, & des herbes fortes pour

exciter l'apétit, & un grand plat d'argent dans lequel il y avoit deux volailles, une bouillie, une rôtie, toutes deux avec une méchante ſauce dont je ne pûs jamais manger. La Princeſſe m'envoia une partie du pain & des herbes, & me fit dire que je demeuraſſe à ſouper, & qu'elle faiſoit tüer un beuf; c'étoit un pur compliment. Un peu aprés elle m'envoia deux morceaux de volaille, & me fit demander pourquoi il ne venoit pas en Mingrelie de ces ouvriers Européens qui travailloient ſi bien les métaux, la ſoie, & la laine, & pourquoi il ne venoit que des Moines, dont on n'avoit que faire, & que l'on ne déſiroit point. Je fus bien etonné de cette queſtion. La Princeſſe parloit tout haut Mingrelien, ſon eſclave me raportoit auſſi tout haut ſa penſée en Turqueſque. Ainſi je laiſſe à penſer la confuſion dont cette demande couvroit les pauvres Téatins qui étoient-là. A dire le vrai j'y pris beaucoup de part, je répondis pour eux & pour moi, à qui cela s'adreſſoit pareillement, me diſant Capucin, que les artiſans d'Europe ne travailloient que pour le gain, & qu'ils y en trouvoient aſſez à faire pour n'avoir pas envie d'en aller chercher ailleurs; mais que les Réligieux avoient en vuë la gloire de Dieu & le ſalut des ames, & qu'il n'y avoit que ces grands intérêts qui puſſent porter les Européens à quitter leur païs pour venir ſi loin.

Le repas dura deux heures, quand il fût à la moitié la Princeſſe m'envoia une taſſe de vin, & me fit dire que c'étoit le vin de ſa bouche & la taſſe où elle beuvoit. Elle me fit trois fois ce même honneur. Elle étoit fort ſurpriſe de voir que je mettois de l'eau dans le vin, diſant n'avoir jamais vû faire cela. Elle & ſes femmes beuvoient pur & en quantité. A la fin du repas elle m'envoia demander ſi je n'avois point aporté d'épiceries & de porcelaines, elle me fit faire ſix ou ſept meſſages purement pour me demander de ſemblables choſes, je ju-

jugeai de là que cette gueuse ne me caressoit que par interêt. Toutes mes réponses furent des refus. Elle s'en fâcha à la fin, & dit qu'elle vouloit envoier visiter mes hardes; je répondis que ce seroit quand il lui plairoit. Je fis cette réponse aiant peur que le refus & la resistance n'échauffât son avidité, & pour cacher aussi l'épouvante où me jettoit sa menace. Elle me fit réponse qu'elle disoit cela en riant, je fis semblant de le croire, cependant dés qu'on fût hors de table je supliai un des Téatins qui m'accompagnoit, d'aller en diligence avertir mon Camarade de ce que m'avoit dit la Princesse, afin qu'il se préparât à tout événement. Aprés dîné elle me parla encore de Mariage, & me dit qu'elle me feroit voir en peu de jours la femme qu'elle me vouloit donner, je lui répondis comme auparavant, que les Réligieux ne se marioient point. Aiant dit cela je fus congédié. La Princesse aperçût par malheur en lui faisant la réverence, que sous la méchante robe que je portois j'avois du linge plus-blanc & plus-fin que celui qu'on a en Mingrelie. Elle s'aprocha de moi, me prit la main, me retroussa la manche jusqu'au coude & me tint quelque tems par le bras, s'entretenant bas avec une de ses femmes. J'étois en vérité embarrassé au dernier point, l'action de cette Dame ne me donnoit point de joie, elle avoit beau me soûrire, la peur ne me quittoit pas; ce qui me faisoit le plus de peine c'étoit de n'entendre point ce qu'elle disoit, & de voir néanmoins à son geste qu'elle parloit de moi avec application. Je ne savois comment en user devant tant de monde avec une femme en qui je voïois tout ensemble la qualité de Souveraine, & l'effronterie d'une Courtisanne. Cependant je n'étois jusque là que déconcerté. Voici ce qui me jetta en une extrême consternation. La Princesse s'aprocha du Pére Zampi & lui dit; Vous me

trompez tous deux, je veux que vous reveniez enſemble Dimanche matin, & que ce nouveau venu me diſe la Meſſe. Le Pére voulût répondre, mais la Princeſſe tourna le dos, & on nous dit de nous en aler.

Je revins au logis fort-penſif & fort-triſte. Le diſcours que m'avoit tenu la Princeſſe me faiſoit beaucoup aprehender, que ſon avidité & d'autres motifs ne la pouſſaſſent à me joüer un méchant tour. Le Pére Zampi m'avertiſſoit de l'attendre comme une choſe infaillible, je m'y préparai donc, & dés la nuit ſuivante nous enterrames les choſes les plus-précieuſes. Je fis creuſer dans la chambre d'un Pére Téatin une foſſe profonde de cinq pieds, & y mis une caiſſe d'horlogerie & une de Coral: cela fût ſi bien enterré, qu'il ne paroiſſoit point du tout qu'on y eût remué la terre: j'allai aprés dans l'Egliſe pour un ſemblable deſſein. Le Pére Zampi me conſeilloit d'ouvrir la foſſe d'un Téatin enterré ſix ans auparavant, & de confier à ſes cendres une petite caſſette que je voulois cacher. Dieu qui ſavoit ce qui alloit bien-tôt arriver à cette foſſe m'empêcha de ſuivre l'avis, j'aimai mieux creuſer à un coin de l'Egliſe derriére la porte, j'y fis faire un trou profond, comme dans la chambre, j'y mis cette caſſette qui contenoit 12 mille ducats d'or. Je cachai enſuite dans le toit de la chambre où je logeois un ſabre & un poignard de pierreries, & d'autres bijoux. Ce toit étoit couvert de paille. Nous retinmes prés de nous mon Camarade & moi les choſes de grand prix & de peu de poids, & pour ce qui ne valoit pas grand choſe nous le donnames à garder aux Téatins.

Le 23. je connus le bien que m'avoit fait la Princeſſe en me menaçant de faire viſiter mes hardes. C'étoit un Dimanche, j'en avois paſſé une partie en prieres & à gemir dans le ſentiment des mal-

heurs

heurs qui m'accabloient, & des dangers dont j'étois environné, sans voir de porte ouverte pour en sortir. Je me tenois si surement esclave que je n'osois prier Dieu pour la liberté. Je me renfermois à lui demander un bon maître, & dans le choix j'aimois mieux les fers des Turcs qu'une femme Colche, & sur tout de la main de ma nouvelle Médée. Quand nous eumes dîné on vint dire au Préfet qu'il y avoit deux Gentishommes à la porte qui le demandoient ; ces deux Gentishommes étoient de leurs voisins, ils étoient à cheval couverts de chemises de maile, & fort armez. Ils avoient avec eux une trentaine d'hommes à pied & à cheval tous armez aussi. Le Préfet ne s'étonna point de les voir en cét état avec tant de suite, parce qu'on étoit en tems de guerre. Ces deux Gentishommes dirent au Préfet qu'ils s'étoient arrêtez à la porte pour discourir avec lui, & avec les Européens qui étoient venus de nouveau. Sur cela ils mirent pied à terre. Le Préfet m'apella & mon Camarade, nous allames les trouver, je n'avois garde de pénétrer leur mauvais dessein, mais je le connus bien-tôt, car dés que nous les eumes abordez, ils nous firent saisir par leurs gens. Ils dirent en même tems au Préfet, & aux autres Téatins qui les étoient venus saluer, de se retirer, & que s'ils remüoient on les tüeroit. Le Préfet saisi de peur s'enfuit, les autres ne nous voulurent pas abandonner, & le frére Lai nous servit vivement. Il se sacrifia pour nous, l'épée nuë qu'on lui mit sur le cou, ne le pût faire retirer de nos côtez. Nos valets furent incontinent saisis ; un d'eux voulût faire resistance, & se servir d'un grand couteau qu'il portoit à la ceinture, il fût jetté par terre à coups de lance, on le lia & on l'attacha à un arbre.

Ces assassins déclarerent aprés qu'ils vouloient voir ce que nous avions, je répondis qu'ils en étoient

étoient les maîtres, que nous étions de pauvres Capucins dont tout le bien consistoit en livres, en papiers, en méchantes hardes, qu'ils ne nous fissent point de violence qu'on les leur montreroit : je n'avois point d'autre parti à prendre que celui-là étant saisi & lié, & ces assassins s'étant rendus maîtres du logis & des gens qui y étoient. Cette voie me réüssit assez bien, graces à Dieu, on me delia, & on me dit d'ouvrir la porte de nôtre chambre. C'étoit un prémier étage, il n'y avoit que ce qu'on vouloit bien qui fût vû, nous avions retenu prés de nous nos bijoux les plus-précieux, comme j'ai dit, mon Camarade avoit cousu les siens dans le colet d'un gros juste-au-corps fourré qu'il portoit. Pour moi j'avois fait des miens deux petits paquets, je les avois cachetez, & je les tenois dans le coffre où étoient mes livres. Je n'osois les porter sur moi aiant peur d'être ou assassiné, ou dépoüillé, ou pris pour être vendu : je dis au frere Lai & à mon Camarade de tirer ces deux Gentishommes à part, & de les amuser en négociation de leur offrir un peu d'argent, & ainsi de me donner tems de tirer du coffre ces deux paquets précieux, & de les cacher en quelque lieu. Ils le firent, j'entrai dans nôtre chambre, & je fermai la porte sur moi. Les gens se douterent de mon dessein, ils en avertirent les Gentishommes qui vinrent eux-mêmes à la porte, elle étoit bien fermée par dedans, j'entendis mon Camarade qui crioit d'enbas que je prisse garde à moi, & qu'on m'observoit par les fentes, cela me fit tirer promtement mes deux paquets du toit où je les cachois, dans la crainte qu'on ne m'eût vû faire. Je les mis dans ma poche, & voiant que ces assassins enfonçoient la porte, je me jettai de la chambre en bas par une fenêtre qui donnoit sur le jardin. Dans une nécessité moins pressante je n'eusse pas fait ce saut pour aucune chose ; car c'étoit pour

se

BIBLIOTHEQUE DE LYON 1897

se tüer ; mais un esprit saisi de crainte ne craint rien que l'objet de sa prémiére fraieur. Je courus au bout du jardin, & je jettai ces deux paquets dans des brousailles. J'étois si troublé, que j'observai mal l'endroit où je les mis. Je retournai aussi-tôt à la chambre, je la trouvai pleine de ces voleurs, dont les uns violentoient mon Camarade, & les autres frapoient à grands coups de masse d'armes sur mes coffres pour les rompre, je pris courage, sachant qu'il n'y avoit dedans rien de fort considérable. Je leur fis dire de prendre garde à ce qu'ils faisoient, que j'étois envoié du Roi de Perse, & que le Prince de Géorgie tireroit une furieuse vengeance de la violence qu'ils me faisoient, je leur montrai là-dessus le Passe-port du Roi de Perse, un des Gentishommes le prit & le voulût déchirer, disant qu'il ne craignoit, ni ne respectoit aucun homme au monde, l'autre l'arrêta & le retint, l'écriture d'or & le seau doré lui imprimerent du respect. Il me fit dire d'ouvrir mes coffres, & qu'on ne me feroit aucun mal ; mais que si je resistois davantage on m'ôteroit la tête de dessus les épaules. Je voulus repliquer au lieu d'obéir, il pensa m'en coûter cher, un des soldats tira l'épée & la leva pour me la décharger sur la tête. Le frére Lai lui arrêta le bras. En même tems j'ouvris les coffres, ce fût un pillage étrange, tout ce qui plût à ces Messieurs fût enlevé.

J'étois apuié contre une fenêtre pendant ce pillage, j'en détournois les yeux pour ne pas accroître ma douleur, je les tenois sur le jardin, j'y aperçus deux soldats qui remüoient les brousailles, aux endroits où il me sembloit que j'avois caché mes deux paquets de bijoux. Je courus tout furieux à cét endroit, un Pére Téatin me suivit, les deux soldats se retirerent, je ne sai pourquoi, quand ils nous virent entrer, je me mis aussi-tôt à chercher les deux pa-

paquets, le trouble où j'étois m'empêchoit de bien reconnoître l'endroit où je les avois mis, je ne les trouvai point, & je crus certainement qu'on les avoit découverts & emportez. On peut juger par la valeur de ces deux paquets, qui étoient de vingt-cinq mille écus quel deſeſpoir me ſaiſit. Je ſerois mort ſur l'heure ſans le ſecours de Dieu. Il me ſoûtint par ſa bonté, & me maintint toûjours en un reſte de préſence d'eſprit. Cependant mon Camarade, & le frére Lai m'apelloient avec de grands cris, je ſortis du jardin & courus à la chambre. Comme j'y allois deux ſoldats me ſaiſirent, ils me tirerent en un coin, & me prirent ce que j'avois dans mes poches qui n'étoit pas grand choſe: aprés ils me prirent les mains & me les voulurent lier; je criai, je reſiſtai, je fis ſigne qu'ils me menaſſent à leurs maîtres, je fis dire à ces chefs d'aſſaſſins qu'il ne me faloit point lier pour m'emmener, ni pour me tüer, que quelque choſe qu'ils vouluſſent faire de moi j'étois diſpoſé à le ſoufrir. Ils répondirent qu'ils vouloient nous mener au Prince puiſque nous étions Ambaſſadeurs, je repliquai que nous y irions ſans être liez; & que nous eſpérions qu'il nous feroit Juſtice, que nous avions pour lui des Lettres pour leſquelles il auroit ſeurement de la conſidération. Il étoit tard, la nuit aprochoit. Le Château du Prince étoit à quinze miles, on nous relâcha, on n'emmena que ce valet qui avoit voulu faire reſiſtance. Je le rachetai dix piaſtres quinze jours aprés.

Dés que je fus hors des mains de ces voleurs je m'en allai au jardin, le Pére qui m'y avoit ſuivi lors que j'allois pour prendre les deux paquets de pierreries que j'y avois cachez comme j'ai dit, avoit conté à tout le logis le grand malheur que je croiois m'être arrivé. Perſonne ne doutoit que ces ſoldats ne m'euſſent obſervé, ne m'euſſent ſuivi, & n'euſſent

n'eussent pris ce que j'avois caché dans les broussailles. Un de nos valets Armenien nommé *Allaverdy*, (je le nomme parce que plusieurs de mes amis l'ont vû à Paris au retour de mon prémier voiage, & parce qu'il fit alors un coup de fidélité qui mérite beaucoup de louange.) Ce valet dis-je me suivit, & je fus tout étonné que je le vis se jetter à mon cou le visage couvert de larmes. Monsieur, me dit-il, nous sommes ruïnez. La crainte & le malheur commun nous faisoient ainsi oublier ce que nous étions. J'étois si transporté que je le pris d'abord pour quelque Mingrelien qui me venoit égorger, quand je l'eus reconnu je fus touché de sa tendresse, je lui commandai de ne pas pleurer; mais, Monsieur, me dit-il, avez-vous bien cherché? J'ai tant cherché, lui repondis-je, que je suis tout-à-fait assuré de mon malheur. Il ne se contenta point de cela, il voulût que je lui montrasse l'endroit où j'avois mis les paquets, & que je lui contasse comme j'avois fait en les cachant & en les cherchant ensuite. Je le fis par complaisance pour ce pauvre garçon qui nous témoignoit tant d'attachement. J'étois si prévenu que sa recherche étoit peine perduë que je n'y daignois pas assister. Il étoit nuit, ma douleur me possedoit & me troubloit tellement, que je ne puis dire ce que je fis, où j'allai, ni ce que je sentois, mais enfin je fus tout étonné de me sentir une autre fois prendre au cou par ce pauvre garçon, qui à même tems me fourra dans le sein les deux paquets que je croiois perdus. On peut juger le changement que fit en mon ame cét agréable retour. La vérité est que la consolation qu'il me donna ne vint point d'avoir recouvré 25 mille écus que je croiois perdus, mais de voir le soin que Dieu prenoit de moi, sa bonté, sa présence & son secours. Cette vûë me remit tout en un moment, l'état présent ne me donnoit plus de peine, ni l'avenir d'inquié-

quiétude, & reconnoissant manifestement que Dieu seul pouvoit m'avoir ainsi préservé, je conçus cette assurance de ne pouvoir perir, qui m'a soûtenu depuis dans toutes les détresses où je suis tombé.

Aiant sauvé ces deux riches paquets, je faisois peu de conte de ce qu'on pouvoit avoir pris dans mes coffres, j'allai à ma chambre, je dis à mon Camarade l'heureux recouvrement que j'avois fait. Je le trouvai redonnant quelqu'ordre à ce pauvre lieu. Ce qu'on en avoit emporté étoient des habits, des armes, de la vaisselle de cuivre, du linge, & d'autres bagatelles. Nous demeurames d'accord de ne point faire savoir le recouvrement des deux paquets perdus, afin qu'on crût que nous n'avions plus rien à perdre: cela fit un bon éfet. Les gens des Téatins crûrent que nous étions entierement dépouillez; cependant tout ce que nous avions perdu ne valoit graces à Dieu que quelques quatre cens écus.

Le 24. au matin le Préfet des Téatins & le frére Lai me menerent au Catholicos, & au Prince demander Justice. Ils voulurent que je portasse à chacun un présent. J'alleguai en vain qu'il n'y avoit pas de raport entre faire des présens & dire qu'on avoit été pillé, dépouillé & assassiné. La coûtume l'emporta, je présentai au Catholicos un étui de couteau, de cuillere & de fourchette d'argent, & un chapeau qu'il m'avoit fait demander, Je lui montrai le commandement & le passe-port du Roi de Perse, & au Prince aussi. Je ne rendis point au Prince la Lettre de l'Ambassadeur de France, les Téatins ne l'aiant pas trouvé à propos. Ni l'un ni l'autre ne me donnerent aucune satisfaction. Le Prince me dit que dans le tems de guerre où l'on étoit alors il n'étoit pas Maître de la Noblesse; qu'en un autre tems il m'auroit fait bonne & promte justice, qu'il feroit son possible pour me faire ref-

reſtitüer ce qu'on m'avoit pris. Le Catholicos me tint le même langage, & au lieu de remède ſe mit à nous donner des conſolations. Ils nommerent pourtant chacun un Gentilhomme pour aller de leur part demander ce qu'on nous avoit pris.

Ce que j'operai de plus-conſidérable en cette courvée, fût de découvrir que le Dadian ou Prince étoit de part dans l'action du jour précédent, & qu'il avoit touché le tiers du vol, cette découverte me ſervit à connoître encore mieux la nature du païs où j'étois, & à me faire paroître plus-inévitables les dangers qui nous menaçoient. Les deux Gentishommes nommez pour nous ſervir vinrent coucher chez nous. Il falût leur faire un préſent à leur arrivée. Ils firent ſemblant de bien courir pour nôtre ſervice le lendemain & le jour ſuivant; leurs courſes ne produiſirent rien, ils revinrent le 26. au ſoir nous dire qu'ils n'avoient rien avancé, & qu'ils ne pouvoient continüer leur pourſuite, parce qu'on avoit nouvelle que les Turcs étoient entrez en Mingrelie, brûloient & ſaccageoient tout, & que cela les obligeoit à ſe rendre promtement prés de leurs Maîtres.

J'étois dans une ſi grande diſpoſition de ſouffrir, que cette nouvelle ne m'épouvanta pas davantage. Les Téatins s'en deſeſperoient, prévoiant que cette incurſion des Turcs les alloit achever: eux & nous nous préparames à la fuite. Nous entendimes ſur la minuit deux coups de canon, c'étoit le ſignal que la Forteresſe de Rucs donnoit de l'aproche des ennemis. A ce ſignal tout le monde ſe mit à fuïr, emportant & amenant dans les bois & dans les lieux forts tout ce qu'ils pouvoient.

Le 27. à la pointe du jour nous nous mimes à fuïr comme les autres. Je ne touchai à rien de ce qui étoit ou enterré, ou caché dans les toits & en d'autres lieux. Je le tenois beaucoup plus en ſureté que ce

que

que nous emporterions. Les Téatins avoient pour toute voiture une charette à beufs & deux chevaux. La charette portoit tout le bagage du logis & deux enfans, le frére Lai montoit un des chevaux, mon Camarade l'autre. Il étoit malade, cela rendoit nôtre fuite plus-difficile & plus-lente, deux Péres Téatins & moi ſuivions à pied la charette. Les eſclaves & tous les gens de la maiſon nous accompagnoient. Il n'y étoit reſté qu'un Pére pour la garder. Il y avoit mille choſes dedans qu'on ne pouvoit emporter faute de voiture. J'y laiſſai mes livres, la plûpart de mes papiers, & mes inſtrumens de Mathematique, m'imaginant que ni les Turcs ni les Mingreliens ne s'en voudroient pas charger. Le Pére qui demeuroit à la garde du logis fuïoit dans le bois prochain dés qu'il entendoit les ennemis, & revenoit le ſoir au logis. J'ai dit que les guerres des Mingreliens & de leurs voiſins ne ſont proprement que des courſes & que des pillages, qu'elles ne durent gueres, & qu'en peu de jours les ennemis ſe retirent: voila pourquoi on laiſſe toûjours une perſonne ou deux en chaque maiſon pour empêcher que les voiſins n'en viennent piller les grains, le vin, & d'autres choſes qu'on ne peut emporter. Ces perſonnes ſont par fois ſurpriſes par l'ennemi, mais cela arrive rarement, parce qu'ils ſont au guet, & que les bois ſont tout proche, épais & fort propres à ſe cacher.

C'étoit une compaſſion la plus-grande du monde de voir tout ce pauvre peuple s'enfuïr. Les femmes étoient chargées d'enfans & de paquets, les hommes l'étoient de bagage. L'un chaſſoit du bétail, l'autre tiroit une charette pleine de meubles. On en voioit ſur les chemins épuiſez de force & mourans. On voioit de vielles gens & des petits enfans qui ne pouvoient marcher, & qui imploroient du ſecours avec des gemiſſemens pitoiables: c'étoit des cris,

une

une désolation, des miseres dont il n'y a que le cœur de ces barbares qui ne se fonde pas. Il est vrai pourtant que je n'en étois point touché, non par dureté, mais faute de compassion, mes propres malheurs l'aiant tellement épuisée, qu'il ne m'en restoit plus pour ceux d'autrui. Le lieu où nous nous retirames étoit une Forteresse dans les bois comme celles que j'ay décrites. Le Seigneur du lieu s'apelloit *Sabatar*. C'étoit un Géorgien qui s'étoit fait Mahometan, & puis étoit revenu au Christianisme. Il passoit pour moins fripon & moins brigand que les autres, nous arrivames chez lui aprés avoir fait cinq lieües dans des boües & des fanges profondes, dont je croiois que la charette ne se pourroit jamais tirer: il la falut décharger & recharger vingt fois, je ne dirai point que je fus prêt deux fois de la voir piller & d'être dépoüillé & tüé, parce que je courois tous les jours ce risque. Quand nous fumes arrivez à la Forteresse, celui à qui j'ai dit qu'elle apartenoit nous reçût bien. Les Péres Téatins lui dirent que j'étois une personne qu'on n'obligeoit point sans avantage. Il nous logea dans le four, en une petite & méchante cabane où nous n'étions gueres plus à couvert que dans la cour: car il y pleuvoit de tous côtez. C'étoit pourtant une grande faveur de l'avoir, & de n'être point mélé avec une infinité de miserables tous les uns sur les autres. La Forteresse étoit pleine de gens lors que nous y arrivames. Il y avoit huit-cens personnes presque tous femmes & enfans.

Avant que de continuer le récit de mes disgraces, je parlerai du sujet de l'irruption des Turcs, & dirai ce que j'ai apris des derniéres guerres des Mingreliens, & des peuples du païs d'Imirette & de Guriel, où leurs formidables Voisins le Turc & le Persan se sont mélez. On y verra des avantures qui ne sont peut-être pas indignes de l'histoire, &

c'est

c'eſt aſſurément quelque choſe d'également remarquable & étonnant, que des Etats ſi petits & ſi peu conſidérables produiſent continuellement des revolutions ſi tragiques. On ne m'accuſera pas d'avoir outré la méchanceté des peuples qui les habitent, quand on lira cét endroit de l'hiſtoire, & la ſimple rélation que j'en ferai en les repréſentant tels qu'ils ſont, me juſtifiera peut-être dans l'eſprit de mes lecteurs.

Le plus-fameux Prince qu'ait eu la Mingrelie depuis qu'elle s'eſt revoltée contre le Roi d'Imirette, ç'a été Levan Dadian Oncle de celui qui régne aujourd'hui. Il étoit vaillant & généreux, il avoit beaucoup d'eſprit, aſſez d'équité & de bonheur en toutes ſes entrepriſes. Il fit la guerre à ſes voiſins & les vainquit tous: c'eût été ſans doute un excellent Prince, s'il fût né dans un meilleur païs; mais la coûtume qu'on a dans le ſien de prendre pluſieurs femmes, & même des proches parentes, fit qu'il s'emporta à des excez qui le rendirent indigne de toute ſorte d'Eloge.

Il demeura orphelin preſque au ſortir de l'enfance: ſon Pére en mourant lui donna pour Tuteur ſon frére, qui étoit Oncle paternel du Pupile: il s'appelloit Géorge, & il étoit Prince Souverain de *Libardian*, païs qui s'étend fort avant dans le mont Caucaſe. Géorge s'aquitta fidelement de la tutelle de ſon Neveu: il l'éleva bien, & gouverna ſagement la Mingrelie durant ſa minorité

Levan âgé de 24 ans épouſa la fille du Prince des Abcas, dont il eût deux fils, c'étoit une tres-belle Princeſſe, & pleine d'eſprit. On l'accuſe de n'avoir pas été fidele épouſe, c'étoit peut-être pour ſe venger de l'infidélité que ſon mari lui faiſoit tous les jours ouvertement. Entre les femmes dont il devint amoureux, étoit celle de Géorge ſon Oncle, qui avoit été ſon Tuteur, & à qui il avoit tant d'obli-

d'obligation. Cette Dame s'appelloit *Darejan*, d'une famille considérable nommée *Chilaké*. Comme elle étoit extrémement belle, mais méchante & ambitieuse au delà de ce qu'on pourroit imaginer. Elle ne se contenta pas de violer la fidélité conjugale, & d'entretenir deux ans durant un commerce incestüeux avec le Prince son Neveu, elle lui persuada deplus au bout de ce tems de l'enlever, de l'épouser, & de repudier sa femme. Levan fit tout cela. Il enleva cette adultére de la maison de son mari: Il l'épousa, & huit jours aprés il renvoia sa femme honteusement & sans suite au Prince des Abcas son Pére, aprés lui avoir fait couper le nez, les oreilles & les mains. Le sujet qu'il prit pour excuser une crüauté si étrange, fût de l'accuser d'adultére avec le Vizir, qui se nommoit *Papona*. Et pour le mieux persuader, il fit mettre ce Vizir à la bouche d'un canon, au même tems qu'il mutiloit sa femme. Tout le monde assure pourtant qu'entre elle & le Vizir il ne s'étoit rien passé de criminel, & que ce fût seulement à la haine & à la jalousie de la Chilaké, que Levan sacrifia son Epouse & son Ministre.

L'amour de cette méchante femme s'étoit fait immoler ces importantes victimes: son ambition en eût encore de plus-précieuses. Levan empoisonna lui-même les deux fils qu'il avoit eus de la Princesse sa femme. La Chilaké le portant à cette incroiable inhumanité, afin que les enfans qu'elle auroit de lui régnassent seurement.

Le Prince Géorge aimoit sa femme, toute adultére & toute sélerate qu'elle étoit. Son enlevement le jetta dans un furieux desespoir: il en fit le deuil durant quarente jours, selon la coûtume du païs, de même que si elle eût été morte; aprés quoi il prit les armes, & se jetta sur les terres du Prince son Neveu. Levan étoit vaillant, il avoit de bonnes

troupes, Géorge fût contraint de ſe retirer dans ſes montagnes, où il mourût bien-tôt de regret & de douleur.

Le Prince des Abcas voulût auſſi venger l'outrage & l'affront qu'il avoit reçû en la perſonne de ſa fille, mais avec auſſi peu de ſuccés: Il aſſembla ſes forces, commença la guerre contre le Prince Mingrelien, & bien que les ſuittes ne fuſſent pas à ſon avantage, il ne voulût jamais faire de Paix ni de Tréve avec lui, & ne finit la guerre que quand il ſçût la mort de ce barbare Gendre.

Un troiſiéme ennemi encore plus-redoutable, mais auſſi peu heureux, s'éleva contre Levan. C'étoit ſon propre frére nommé Joſeph, qui entra ſi avant dans le juſte reſſentiment de ſon Oncle Géorge, & du Prince des Abcas, qu'il ſe réſolut de les venger, en faiſant aſſaſſiner le Coupable. Il apoſta un Garde Abcas de Nation, pour faire l'aſſaſſinat; l'Echanſon du Prince étoit de la partie. Le complot étoit fait de cette ſorte, que Joſeph ſe trouveroit à dîner au Palais, que le Garde Abcas ſeroit debout derriere le Prince, la lance à la main, & que quand le Prince porteroit à la bouche une de ces grandes taſſes de vin, que les Mingreliens boivent à la fin du repas, l'Echanſon feroit ſigne à l'Abcas, lequel au moment lui paſſeroit la lance dans le corps. Ce complot alla juſqu'au point de l'éxécution, & échoüa-là, la juſtice de Dieu voulant que les crimes de Levan fuſſent ſes aſſaſſins & ſes bourreaux, qui le tinſſent long-tems ſans l'achever. Il aperçût le ſigne que l'Echanſon faiſoit, & comme inſpiré il ſe jetta de ſa place en bas; de façon que la lance ne le toucha point: cependant l'Abcas échapa, mais l'Echanſon fût ſaiſi, mis à la torture, & écartelé aprés avoir confeſſé tout ce qu'il ſavoit de la conſpiration. Le Prince Joſeph eût les yeux crévez, & mourût peu aprés, laiſſant un fils qui eſt aujoud'hui le Prince de Mingrelie.

Levan

Levan eût trois enfans de son incestüeuse union, deux fils & une fille, qui porterent chacun l'iniquité de leurs péres; car ils furent tous trois paralitiques. On fit tout ce qui se peut imaginer pour leur guérison, mais tout fût inutile, leur maladie épuisa l'art des Médecins du païs, des Téatins, & d'un habile Médecin Grec que le Prince fit venir de Constantinople. Le Cadet & la fille moururent âgez de vingt ans ou environ, le fils aîné nommé Alexandre vecût davantage, & même il se maria, & eût un enfant. Sa femme étoit fille du Prince de Guriel. Il en eût un fils un an aprés son mariage, & peu aprés il déceda, son pére Levan étant encore vivant.

Levan mourût l'an 1657. Aprés sa mort la Chilaké eût le crédit de mettre en sa place un fils qu'elle avoit eu avec son prémier mari, mais dont on assure pourtant que Levan étoit le Pére. Ce jeune Prince, qui s'appelloit *Vomeki*, ne régna pas long-tems. Le Vice-Roi de cette partie de la Géorgie qui est sous la domination de Perse, le dépouilla de la Principauté, dont il revêtit le légitime héritier de Levan, aprés avoir envahi la Mingrelie, & le païs d'Imirette. Comme cette invasion est un incident naturel & néceſſaire en ce récit, j'en dirai en peu de mots le sujet.

Le feu Roi d'Imirette, qui s'appelloit Alexandre, & qui mourût l'an 1658, eût deux femmes: la prémiére étoit fille du Prince de Guriel. & s'appelloit *Tamar*, qu'il répudia pour ses adulteres, aprés en avoir eu un fils & une fille. Le fils qu'on nomme *Bacrat Mirza* est aujourd'hui Roi d'Imirette. La fille est Princesse de Mingrelie, celle-là même dont j'ai tant parlé, qui vouloit me voler, & me marier. La seconde femme d'Alexandre s'appelloit *Darejan*, une jeune Princesse, fille du grand & célébre *Taimuraz-Can* dernier Roi Souverain de Géorgie.

Il n'en eut point d'enfans, & il la laissa veuve aprés quatre ans de mariage. On parle de sa beauté & de ses attraits comme d'une merveille. Dés que son beau-fils Bacrat fut sur le Trône, elle le sallicita de l'épouser. Bacrat n'étoit âgé que de quinze ans: les charmes de la beauté ne pouvoient pas faire encore de si grandes impressions sur son cœur, & les mauvaises mœurs de son païs ne l'avoient pas tout-à-fait corrompu. Il eut horreur de la proposition, & n'y répondit que par des dédains. Darejan voiant qu'elle ne pouvoit se maintenir sur le Trône, y mit incontinent une jeune personne de douze ans, sa parente, qu'on nomme *Sissan Darejan*, qui est fille de *Datona* frére de *Taimuras-Can*. Bacrat l'épousa âgé de quinze ans, comme j'ai dit. Darejan s'assuroit de gouverner toûjours l'Etat, & de tenir le Roi & la Reine continuellement en tutelle. Bacrat tout jeune qu'il étoit s'aperçût du dessein de sa belle-mére, & un jour il lui en témoigna du mécontentement. Darejan dissimula, & contenta Bacrat sur l'heure, l'assurant qu'elle ne vouloit garder aucune autorité. Ce Prince a le naturel bon & simple, il crût Darejan, & lui redonna facilement sa confiance, ne pensant à rien moins qu'à la trahison qu'elle méditoit contre lui. Elle fit semblant d'être malade, & envoia suplier le Roi de la venir voir. Il y alla bonnement. Des gens qu'elle avoit apostez dans sa chambre, s'en saisirent dés qu'il fut entré & le lierent. Elle le fit mener aussi-tôt dans la Forteresse de Cotatis, qui est la principale place du Païs, dont le Commandant étoit sa créature. Elle s'y rendit incontinent aprés, manda tous les Grands qu'elle avoit gagnez & en qui elle s'assuroit, & delibera cinq jours avec eux de ce qu'elle feroit du Roi. Les uns lui conseilloient de le faire mourir, & les autres de lui arracher les yeux. L'avis des derniers fut suivi, & Bacrat

aveuglé. Cela arriva huit mois aprés le mariage de ce pauvre Prince, qu'on dit même qu'il n'avoit pas consommé.

Entre les Seigneurs qui étoient du parti de Darejan, il y en avoit un qu'elle aimoit éperdûment, qui s'appelloit *Vachangle*. Elle l'épousa & le fit couronner Roi dans la Forteresse. Cela irrita les autres Seigneurs, qui se crûrent tous offencez de la préférence. Ils se retirerent du parti de Darejan, se joignirent au parti contraire, prirent les armes & appellerent à leur secours les Princes de Guriel & de Mingrelie, offrant de donner le Roiaume à celui des deux qui viendroit le prémier les secourir. Vomeki Dadian vint d'abord avec toutes les forces de son païs, & il se rendit bien-tôt maître de tout ce qui tenoit pour Darejan, à la reserve de la Forteresse de Cotatis. On y mit le siége, mais comme faute d'artillerie on ne gagnoit rien sur les assiégez, que la liberté d'aller & de venir; on eût été long-tems à les reduire, sans l'adresse d'un Seigneur du païs nommé *Ottia Checaizé*. Il fit par un tour d'esprit ce qu'on ne pouvoit faire par force. Il alla à la Forteresse avec un feint desespoir causé par le Prince de Mingrelie, fit acroire à Darejan qu'il en étoit poussé d'une maniére à n'avoir plus de refuge assuré: qu'il venoit se jetter à ses pieds, lui demander pardon, & sa protection contre ce Prince. Darejan donna dans le piége. Elle crût tout ce qu'Ottia lui disoit, & que l'ardeur qu'il lui témoigna pour ses intérêts étoit véritable. Elle l'admit à son Conseil grossi depuis peu de l'Evêque de Tiflis, & du Catholicos de Géorgie, que le Vice-Roi de ce païs-là lui avoit envoiez, dans la crainte que ceux en qui elle se confioit, ne lui fissent quelque trahison. Il dit en leur présence à Darejan, que dans l'état des choses, il n'y

avoit point d'autre voie pour chaſſer le Prince de Mingrelie, pour lui ôter ce qu'il avoit pris, & pour régner ſurement que d'avoir recours au Turc: qu'il failloit qu'elle envoiât ſon mari à Conſtantinople demander du ſecours & faire confirmer ſon Couronnement: que le Roiaume d'Imirette étoit tributaire de la Porte, & que le Grand Seigneur avoit le droit & les forces qu'il falloit pour le pacifier & pour y mettre un Roi. Darejan fût charmée de l'avis, & lors que celui qui le donnoit s'offrit de l'éxécuter en partie, & de conduire Vaſtangle à Conſtantinople, elle ſe jetta à ſes pieds, ne trouvant pas que des paroles exprimaſſent aſſez la reconnoiſſance dont elle avoit le cœur plein. Vaſtangle ne prit avec lui que deux hommes, afin d'aller plus-vite, & plus-ſécrétement: ſon Guide le fin Ottia Checaizé, le fit ſortir de la Forteresſe à l'entrée de la nuit, & tirant par des chemins détournez pour aller aux Aſſiégeans; il le mit dans leur camp en moins d'une heure. Le Prince de Mingrelie lui fit à l'inſtant arracher les yeux, & envoia cette nuit-là même faire ſavoir à Darejan, qu'il tenoit ſon mari priſonnier, & qu'il l'avoit fait aveugler. Cette nouvelle la ſurprit tellement, qu'elle en perdit le courage & la reſolution, & peu aprés elle rendit la Forteresſe qui fût pillée. On aſſure que le Prince de Mingrelie en amena un fort riche butin, & entre autre douze charettes de vaiſſelle, & de meubles d'argent. Les Rois d'Imirette avoient amaſſé, à ce qu'on dit, une ſi grande quantité d'argenterie, que dans leur Palais preſque tout étoit d'argent maſſif, juſqu'aux gradins & aux marche-pieds. Cela n'eſt pas difficile à croire d'un païs qui eſt bon & de commerce, voiſin des païs qui étoient autrefois les plus-riches, & où il paroît que la monoie n'étoit pas alors en uſage, n'étant encore à préſent que fort peu pratiquée. Le Prince de Min-

Mingrelie amena aussi avec lui le Roi & la Reine d'Imirette, la méchante Darejan, & le malheureux Vactangle son mari, & il renvoia honnêtement au Vice-Roi de Géorgie, les deux Prélats qu'il avoit envoiez à cette Princesse, pour lui servir de Conseillers.

Le Vice-Roi de Géorgie se nomme *Chanavas-Can.* Il est du sang Roial des derniers Souverains de ce païs-là, mais il s'est fait Mahometan pour en pouvoir être Vice-Roi sous le Persan. Il n'a que deux femmes légitimes, qui sont toutes deux Chrétiennes, dont l'une s'appelle *Marie* & est sœur de Levan Prince de Mingrelie, celui par qui j'ai commencé cette histoire. Dés qu'elle eût apris comment la détestable Chilaké avoit exclus le légitime héritier, en faveur du fils qu'elle avoit eu avant qu'elle fût mariée à Levan, elle pressa le Prince son mari de prendre en main le droit de son Neveu, & de le mettre en possession de la Principauté, dont il étoit le vrai & le légitime héritier. Le Vice-Roi de Géorgie ne voulût pas d'abord agir par la force dans cette affaire. La Mingrelie est tributaire du Grand-Seigneur : il ne pouvoit y porter la guerre à l'insçû du Roi de Perse, & sans son consentement, & il ne savoit comment l'obtenir. Il en eût bien-tôt une occasion favorable ; car dés que le Prince de Mingrelie fût entré dans le Roiaume d'Imirette comme je le viens de dire, Darejan qui est la parente du Vice-Roi Géorgien, & qui a été élevée chez lui, Vactangle son Epoux, & les Grands de leur Parti, lui envoierent offrir de donner le Roiaume à *Archyle* son fils aîné, s'il vouloit venir en chasser le Mingrelien. Le Vice-Roi fit savoir cette offre au Roi de Perse, & l'assura qu'il ajoûteroit ce Roiaume, & la Mingrelie à son Empire, s'il vouloit lui permettre seulement de les conquerir. Sa Majesté lui en envoia son consentement.

Il assembla aussi-tôt ses forces, & marcha vers l'Imirette. Comme il entroit dans le païs, il eût nouvelles qu'un Grand de Géorgie s'étoit soulevé, & que prennant l'occasion de son absence, il se préparoit à ravager le païs. Il rebrousa chemin, mena ses forces contre le Rebelle, le défit & le fit mourir, & aprés retourna vers l'Imirette.

Les Grands de ce Roiaume qui l'appelloient, avoient assemblé quatre-mille hommes. C'est une grande armée pour un païs aussi borné que celui-là, elle grossissoit tous les jours des gens dont les uns redoutoient sa puissance, & les autres étoient charmez de sa valeur. Il ne trouva presque aucune resistance en Imirette, & en Mingrelie. Le Prince Vomeki se retira chez les Soüanes, dans les lieux du mont Caucase qui sont inaccessibles à la Cavalerie. Ainsi le Prince Géorgien ne fit que piller. Il emporta un tres-riche butin de l'un & de l'autre païs. On dit que c'est-là qu'il a amassé une bonne partie de la vaisselle d'or & d'argent dont sa maison est remplie. Il établit Prince de Mingrelie son Neveu petit-fils de Levan, à qui la Principauté apartenoit de droit, & le fiança à une de ses Niéces qu'il lui devoit envoier; ensuite il fit couronner Roi d'Imirette son fils aîné nommé *Archyle*; mais il ne savoit de quelle maniére se défaire de Vomeki. Car il ne vouloit pas laisser ce fugitif dans les montagnes où il s'étoit retiré, apréhendant qu'aprés son départ il n'en descendit, & ne donnât de la peine aux Princes nouvellement établis. Un Grand d'Imirette nommé *Kotzia* le tira de peine. Il écrivit aux Soüanes, que le Vice-Roi de Géorgie vouloit absolument se défaire de Vomeki, qu'il leur donneroit de grandes recompenses s'ils le tüoient; mais qu'il alloit leur porter la guerre, s'ils refusoient de lui donner cette satisfaction. Les Soüanes firent ce qu'on voulût. Ils tüerent Vomeki,

&

& envoierent sa tête au Prince Géorgien. Il se retira aprés cette éxécution, amena avec lui les deux Princes d'Imirette aveugles, Bacrat & Vactangle, afin que ni eux ni leurs amis, ne pussent rien entreprendre en leur faveur aprés son départ, & laissa à Cotatis les Princesses leurs femmes. Ce fût à la considération de son fils le Roi d'Imirette qu'il fit cette inhumaine séparation: ce jeune Roi étoit devenu si éperdûment amoureux de la femme de Bacrat, qu'il vouloit l'ôter à son mari, & l'épouser.

Aprés le départ du Vice-Roi de Géorgie, plusieurs Grands d'Imirette conspirerent contre le nouveau Dominateur. Les uns en étoient maltraitez, d'autres ne pouvoient endurer le grand pouvoir de Kotzia, que son pére lui avoit donné pour prémier Ministre, sa fierté & ses duretez pour eux. Ils écrivirent au *Bassa d'Acalzike*, (c'est un païs de la domination du Turc qui confine avec l'Imirette, à qu'ils s'étonnoient de le voir regarder avec une si grande indifference, le Vice-Roi de Géorgie saccager un Roiaume & une Principauté tributaires des Turcs, se les assujettir, en amener prisonniers les légitimes Souverains, & mettre à leur place des personnes de son sang: qu'ils le suplioient de leur faire savoir si c'étoit la *Porte* qui les abandonnoit au caprice des Persans, ou si c'étoit la crainte de leurs forces qui lui lioit les mains en une affaire où il y alloit de l'honneur & de l'interêt du Grand-Seigneur. Le Bassa leur fit réponse qu'il avoit mandé à la Porte l'invasion faite par le Vice-Roi de Géorgie, qu'il attendoit d'heure à autre des ordres, & que dés qu'il les auroit reçûs il leur en feroit savoir ce qui seroit nécessaire. Peu aprés il leur écrivit que ces ordres étoient venus, & qu'aussi-tôt que les Troupes que les Bassas d'Erzerum & de Cars, (ce sont des Provinces de l'Arménie;) avoient ordre de lui envoier, seroient jointes aux siennes, il iroit les délivrer du

joug des Géorgiens : cependant qu ils ſe tinſent prêts à ſe joindre à lui avec le plus de gens qu'ils pourroient aſſembler, & qu'ils fiſſent tuer *Kotzia*, depeur que ſes forces, ſa prudence & ſon crédit, n'arrêtaſſent l'entrepriſe, & afin que ſa mort laiſſât ſans aucun conſeil le nouveau Roi d'Imirette.

Les Principaux Conjurez étoient le Grand Maître de la maiſon du Roi, & l'Evêque Janatelle. Ils mirent de leur complot un Gentilhomme de Kotzia. Ils lui promirent la fille du Grand Maître en mariage, & de lui faire donner par le Baſſa Turc les terres de Kotzia ſon Maître, s'il vouloit le tüer. Ce perfide accepta le parti, il aſſaſſina de nuit ce Seigneur, pendant qu'il rendoit une Médecine.

Ce coup hardi découvrit la conſpiration, fit prendre les armes à tous les Grands d'Imirette, hâta la marche du Baſſa d'Acalziké, & jetta le Roi dans un trouble & dans une conſternation extrême. Il en donna promtement avis à ſon Pére le Vice-Roi de Géorgie, qui lui envoia auſſi-tôt des inſtructions & des Conſeillers, & l'aſſura qu'il iroit dans peu de tems le ſoutenir avec une armée. Le Baſſa d'Acalziké ne lui donna pas le tems de l'attendre : il entra dans l'Imirette avec tant de viteſſe que le jeune Prince eût beaucoup de peine à éviter ſes coureurs, & à ſe ſauver lui troiſiéme. Il alla trouver ſon Pére, où peu de jours aprés être arrivé on leur apporta nouvelle, que le Baſſa d'Acalziké avoit mis garniſon dans la Forteresſe de Cotatis, place capitale d'Imirette, comme je l'ai dit, & qu'il étoit Maître de tout le Païs. Cela fit rebrouſſer chemin au Vice-Roi de Géorgie, n'oſant rien entreprendre contre les Turcs ſans les ordres du Roi de Perſe.

Ceux que le Baſſa avoit reçûs du Grand-Seigneur portoient, que puiſque les peuples d'Imirette & de Mingrelie n'emploient leur liberté qu'à s'entre-

dé-

détruire, il leur ôtât le plus de lieux forts qu'il pourroit. Le Bassa avoit tenu son ordre fort-secret, & s'étant adroitement fait mener dans la Forteresse de Cotatis, il s'en rendit Maître, & y mit garnison. Aprés il fit venir tous les Gentishommes du païs, & leur fit prêter serment de fidélité au nouveau Roi qu'il leur donna. C'étoit le fils du Prince de Guriel. Il étoit *Berre*, c'est-à-dire, Moine de l'ordre de S. Basile. Il quitta l'habit monastique, & fût couronné Roi.

Pendant que le Bassa disposoit ainsi du petit Roiaume d'Imirette, le Prince de Mingrelie le vint trouver, & lui dit qu'il venoit lui aporter sa tête, & la soumettre à l'ordre du Grand-Seigneur. Qu'il étoit, & vouloit être Tributaire de la Porte, que le Prince de Géorgie en l'établissant, n'avoit fait que lui rendre le patrimoine de ses Ancêtres, qui lui apartenoit de droit. Le Bassa fût apaisé par cette soumission, & par les grands présens que ce Prince lui aporta. Il le confirma dans la Principauté, & aprés retourna à Acalziké, amenant avec lui la méchante Darejan, & la Reine d'Imirette que le malheureux Archile n'avoit pû amener.

Cela arriva l'an 1659. & le Bassa Turc n'eût pas plutôt le dos tourné, que les Grands d'Imirette emportez de leur perfidie & légéreté naturelle, refuserent d'obéir à leur nouveau Roi. Ils envoierent des gens au Vice-Roi de Géorgie porter leurs plaintes contre lui, & le conjurer de leur renvoier Bacrat tout aveugle qu'il étoit. Le Prince Géorgien aprehenda que cette requête ne fût un artifice de leur perfidie, & pour s'en assûrer il fit réponse, que si les Grands d'Imirette étoient véritablement irritez contre leur nouveau Maître, & bien résolus de le chasser, qu'ils l'aveuglassent, & qu'aiant cette assurance il leur renvoiroit Bacrat. La condition

fût acceptée, & on l'éxécuta ponctuellement de part & d'autre. Les Grands d'Imirette creverent les yeux à leur Roi, & le renvoierent au Prince de Guriel ſon frére. Celui de Géorgie leur renvoia Bacrat, aprés l'avoir fiancé à une de ſes niéces, ſœur de celle qu'il avoit donnée au Prince de Mingrelie.

Ce Prince étoit jeune, & Bacrat étoit privé de la vuë. Leurs principaux Officiers les gouvernoient, ceux d'Imirette & de Mingrelie avoient des querelles enſemble. Ils y engagerent leurs Maîtres, & les obligerent à ſe faire la guerre. Le Mingrelien fût vaincu, & pris priſonnier avec ſa femme. Il n'y avoit que deux mois que le Vice-Roi de Géorgie la lui avoit envoiée, & on fit courir le bruit dans la ſuite, qu'il n'avoit pas encore conſommé le mariage avec cette jeune Princeſſe. Elle eſt fort-belle & fort bien faite. J'ai vû de tres-belles femmes en ſon païs, mais je n'en ai pas vû de plus-charmante. Elle eſt aſſurement coupable de tout ce qu'on peut ſentir pour elle; car on diroit à ſes yeux paſſionnez, tendres & mourans, qu'elle ne regarde que pour demander de l'amour, & pour donner de l'eſpérance. En un mot tout ſon air & ſes diſcours tendent les bras aux gens. Ce Janatelle Evêque que j'ai dit qui eſt un des plus-conſidérables Seigneurs d'Imirette, en fût épris dés qu'il la vit. Il eſt riche. Il lui fit des préſens & la gagna ſi bien, qu'encore aujourd'hui elle eſt toute à lui, & preſque auſſi publiquement que ſi elle étoit ſa femme. L'artifice dont il ſe ſervit pour retenir toûjours en Imirette cette belle priſonniére, eſt rare & tout-à-fait plaiſant. Il en rendit amoureux le Roi ſon Maître, le pauvre aveugle Bacrat, par les merveilleux recits qu'il lui fit de la beauté de cette jeune Princeſſe, & quand il l'eût enflammé, il lui repréſenta qu'il la devoit épouſer. Vôtre Majeſté, lui dit-il, a perdu ſa femme, le Baſſa d'Acal-

d'Acalziké l'a amenée, & Dieu sait ce qu'il en a fait. La Niéce du Vice-Roi de Géorgie, à qui on vous a fiancé, est un enfant, quand pourrez-vous vous marier effectivement avec Elle? Que Vôtre Majesté épouse la Princesse de Mingrelie, c'est la sœur de la femme qu'on vous destine, & que vous avez acceptée, la cousine germaine de celle que les Turcs vous ont enlevée, & de plus elle est tres-belle : vous n'en pouvez pas épouser une autre qui ait tant de beauté, & tant d'esprit. Le Roi suivit bonnement le conseil, sans penser qu'il faisoit une affaire pour son Conseiller, beaucoup plus que pour lui. La Princesse y donna les mains de tout son cœur.

On savoit que le Prince de Mingrelie l'aimoit extrémement, & qu'il ne consentiroit jamais à la céder au Roi d'Imirette. On chercha donc un prétexte pour la lui ôter avec quelque aparence de justice, & voici quel il fût. Le Roi d'Imirette avoit sa sœur avec lui : elle étoit veuve alors comme je l'ai dit : on lui proposa de la faire Princesse de Mingrelie en la place de celle qui l'étoit, pourvû seulement qu'elle fit surprendre le Prince couché avec elle. Une sœur de Roi, jeune, artificieuse & assez bien faite, n'a pas grand peine à débaucher un Prince jeune, simple & captif. On surprit ces deux personnes au lit, & on les fit épouser à l'heure même, & à l'heure même le Roi d'Imirette épousa la Princesse de Mingrelie. Ces beaux mariages ainsi faits, on mit en liberté le Mingrelien, & on lui rendit son païs, aprés lui avoir fait jurer sur toutes les Images, de ne point répudier sa nouvelle épouse, & de n'en point épouser d'autre de son vivant.

Dés qu'il fût de retour en son païs, l'ardeur de la vengeance le transportant, il réclama également le Turc & le Persan. Il envoia des Ambassadeurs au Vice-Roi de Géorgie, & au Bassa d'Acalziké, se plaindre de l'invasion que le Roi d'Imirette avoit

fait de ſon païs, & de l'enlévement de ſa femme. Le Baſſa étoit déja dans une extrême colére de la perfidie du peuple d'Imirette, de leur rebellion, & de l'indigne traitement qu'ils avoient fait au Roi qu'il leur avoit donné. Le Prince de Guriel frére de ce Roi infortuné, lui en demandoit fortement la vengeance. La cruëlle Darejan l'animoit de tout ſon pouvoir à la prendre dans toute la rigueur que méritoient tant de méchancetez. Elle étoit admirablement belle, comme je l'ai dit, ſa beauté donnoit de grands ſecours à ſes raiſons. Le Baſſa lui promit de remettre ſur le Trône d'Imirette elle & ſon mari, qui étoit, comme on a dit, priſonnier en Géorgie, ſi elle l'en pouvoit retirer. L'Archevêque de Gory l'avoit en garde. Darejan eût l'adreſſe de le faire enlever & amener à Acalziké. Dés qu'il y fût arrivé, le Baſſa les mena tous deux avec lui en Imirette. Il y fit des ſacagemens & des maux horribles. Le Roi & la Reine s'enfuïrent à une Fortereſſe nommée *Ratchia*, qui eſt dans les montagnes en un lieu inacceſſible à des armées. Le Baſſa mit ſur le Trône Darejan & ſon mari, & leur fit prêter ſerment par tous les Grands & par tout le peuple, il prit des ôtages & s'en retourna avec un grand nombre d'eſclaves, mais fort-peu d'autre butin, parce que c'étoit la troiſiéme-fois en cinq ans, que ce païs avoit été pillé, ravagé & déſolé, par les peuples voiſins & par les Perſans.

La méchante Darejan étoit deſtinée à ſe perdre par un excez de confiance, un Grand de ſes ſujets aiant leurré ſa crédulité, l'avoit jettée, comme je l'ai raconté, dans le plus-miſerable état où une femme de ſa qualité puiſſe tomber : un autre par la même voie lui fit faire la fin la plus-tragique du monde. C'étoit ce perfide même qui avoit tüé Cotzia prémier Miniſtre de ce païs-là en trahiſon, & il s'appelloit auſſi *Cotzia*. L'aſſaſſinat qu'il avoit com-

commis l'avoit rendu puissant. Il n'étoit point allé rendre hommage au Bassa, parce qu'il étoit de la faction contraire à Darejan, & qu'il appréhendoit d'être immolé. Il écrivit à cette Princesse aprés le départ des Turcs, & lui manda que Bacrat & ceux à qui ce Prince se laissoit gouverner, l'avoient tellement outré par mille mauvais tours, qu'il seroit leur ennemi toute sa vie. Que si elle vouloit s'engager à le remettre en grace avec le Bassa, à lui rendre toutes ses terres qu'elle avoit confisquées, & à lui donner celles du Grand Maître de la maison de Bacrat, il lui livreroit ce Prince & la Princesse sa femme. Elle promit tout. Le Traître vint se rendre à elle. La Princesse voulût bien lui donner les plus-certaines marques de reconciliation, d'amitié & de confiance, qui soient en usage en ces païs-là entre hommes & femmes. Elle l'adopta, & lui donna le bout du teton à succer. C'est une coûtume non seulement de la Mingrelie, de la Géorgie & de l'Imirette, mais aussi des autres païs voisins, d'adopter de cette maniére les personnes qu'on ne peut s'unir par alliance. Le Traître aiant ce gage de la foi de Darejan écrivit à Bacrat de venir avec toute sa faction, & qu'il la lui mettroit entre les mains avec son mari morts ou vifs. Le jour que Bacrat devoit paroître, le perfide Cotzia se mit au lit, dit qu'il étoit malade, envoia suplier Darejan de le venir trouver pour aprendre une nouvelle de grande importance qu'il venoit de recevoir, & qu'il ne pouvoit dire qu'à sa Majesté même. Elle y vint avec ses Demoiselles seulement. Pendant qu'elle étoit auprés du lit du Traître, des gens apostez en grand nombre se jetterent sur elle. Ses filles la couvrirent d'abord, mais elles furent bien-tôt écartées. Il y en eût une qui prit la Princesse entre les bras, & la poussant dans un coin ne la voulût jamais quitter. Les assassins les poignarderent toutes deux. Cotzia se leva aussi-

tôt

tôt, & alla avec ſa troupe au logis du mari de Darejan; c'étoit un aveugle qui ne pouvoit que ſe laiſſer conduire. Il fût pris. Cotzia le fit lier & garder juſqu'à la venuë de Bacrat. Lors que ce Prince fût arrivé, il demanda inceſſanment le captif, & l'entendant aprocher; *Traître*, lui dit-il, *tu m'as fait arracher les yeux, je te vais arracher le cœur;* en diſant cela il ſe fit mener proche de ce malheureux, & à tâtons lui donna pluſieurs coups de poignard. Ses gens l'acheverent, & mirent ſon cœur entre les mains de ce ſanguinaire Aveugle, qui pendant plus d'une heure le tint en le preſſant, & le déchirant, avec un emportement de rage inouï.

Ces barbares Tragédies arriverent l'an 1667. Depuis ce tems juſqu'à l'an 1672 il en eſt arrivé cent autres en ces mêmes Païs, toutes pleines de turpitude & d'inhumanité, je les paſſe ſous ſilence, parce que ce ſont de trop horribles hiſtoires: je dirai ſeulement que le Traître Cotzia fût tüé auſſi en trahiſon, & que peu aprés ſes aſſaſſins le furent auſſi à la bataille de Chicaris; qui eſt un gros village à la vûë de Scander Forteresſe d'Imirette, où l'armée de ce païs, & celle du Prince de Mingrelie ſe rencontrerent, & qu'il y a une Providence toute viſible dans les hiſtoires modernes de ces méchans peuples, en ce que Dieu y fait de rudes & briéves juſtices; les aſſaſſins y ſont preſque toûjours aſſaſſinez, & avec des circonſtances qui font bien connoître que c'eſt Dieu qui s'en mêle, & qui emploie ainſi les uns pour punir les autres.

L'an 1672 le Baſſa d'Acalziké voiant que la guerre ne finiſſoit point entre ces deux petits Souverains de Mingrelie & d'Imirette, ni par ſes accommodemens, ni par ſes remontrances, ni par ſes ordres, réſolut de les exterminer, & de donner à d'autres leurs Païs. Il avoit entre ſes mains le véritable & légitime Héritier de Mingrelie: Car lors que Yome-

ki Dadian fût établi Prince en ce païs-là, la femme d'Alexandre fils de Levan aiant peur que l'ambitieuse Chilaké mére de Vomeki ne fit mourir le fils d'Alexandre, elle s'enfuït & l'emporta avec elle. Cette Princesse étoit sœur du Prince de Guriel, qui appréhendant aussi que cette furie de Chilaké ne lui fit la guerre, s'il retiroit ce petit enfant conseilla à sa sœur de le porter au Bassa d'Acalziké. Elle le fit, & ce jeune enfant a été élévé en cette ville d'Acalziké auprés des Bassas. L'on ne l'a point fait changer de Réligion : on s'est contenté de lui donner une éducation qui lui laissât une forte teinture des coûtumes & des mœurs des Turcs. Le Bassa d'Acalziké resolût donc de mettre ce jeune Prince en Mingrelie, parce que le païs lui apartenoit de droit, comme on a dit, & parce qu'on pouvoit espérer qu'il le gouverneroit bien, & qu'il le purgeroit des habitudes abominables dont il est tout couvert. Voila le sujet de la venuë des Turcs en Mingrelie. Le Prince de Guriel joignit son armée à celle du Bassa. Il étoit ravi qu'on allât faire son Neveu Prince. Cette entrepriſe offroit mille biens à son espérance. Le Bassa vint d'abord en Imirette, se rendit maître du païs & de la personne du Roi Bacrat. La Reine son Epouse ne fût point prise : son Evêque Janatelle donna quinze-mille écus au Bassa pour avoir la liberté de se retirer avec elle où il voudroit, & afin qu'on ne brûlât rien sur ses terres. Quand le Bassa fût à Cotatis il envoia dire au Dadian, j'ai dit que c'est le titre qu'on donne au Prince de Mingrelie, de lui venir rendre obéïssance. Le Dadian sachant le changement de maître qu'on vouloit faire en Mingrelie, refusa d'obéïr, s'enferma dans la Forteresse de Ruchs. Carzia son Visir s'enfuït à Lexicom, qui est une Principauté dans les montagnes habitées des Soüanes, & manda de là aux Abcas de venir au secours

ſecours du Dadian. Ils vinrent en Mingrelie, mais au lieu de ſecours ils pillerent les lieux où ils paſſerent, & ſe retirerent aprés comme j'ai dit. Le Baſſa aiant attendu vainement pendant un mois que le Dadian vint ſe rendre & recevoir ſes ordres, envoia ſon armée en Mingrelie. Ce fût le bruit de la marche de cette armée qui m'obligea à fuir.

Le 27. avant jour le Préfet des Téatins nous laiſſa pour aller à ſa maiſon tâcher d'emporter un peu de vaiſſelle & de proviſions qui y étoient reſtées. J'avois fait deſſein de l'accompagner pour un ſemblable ſujet, mais il partit deux heures avant jour En entrant dans ſon logis il le trouva plein de Coureurs du Baſſa, & du Prince de Guriel, qui le maltraiterent fort à coups de bâton & de maſſes d'armes. Ces Coureurs vouloient qu'il leur ouvrit l'Egliſe, diſant qu'il y avoit caché les biens du logis. Le Préfet en avoit adroitement jetté la clef dans les brouſſailles lors qu'il avoit aperçu ces troupes, & quelque violence qu'on lui fit, il nïa toûjours qu'il l'eût, & ne la voulût jamais donner. Enfin les Turcs aiant quelque conſidération pour ſon caractêre, ils ne lui ôterent qu'une partie de ſes habits, & n'emporterent que les choſes legéres & de quelque valeur qu'ils trouverent dans la maiſon, ſans toucher ni à mes livres, ni à mes papiers.

Le 29. un Gentilhomme de Mingrelie y vint de nuit avec une trentaine de gens, & y mit tout en piéces. Il découvrit preſque toute ma chambre dans la penſée que j'y avois caché beaucoup de choſes. Il emporta ce qui me reſtoit de vaiſſelle, mes coffres, & mes gros meubles, & enfin tout ce que les Turcs & moi y avoient laiſſé pour être de trop peu de prix & trop peſant, il vint de nuit comme j'ai dit. Ce Tigre n'aiant point de lumiere, faiſoit du feu de mes papiers & de mes livres, apres en avoir arraché

raché les couvertures parce qu'elles étoient dorées & armoriées. Car j'avois fait relier fort curieusement mes meilleurs livres en partant de Paris: il n'en resta pas un.

Le 30 au matin j'apris ce saccagement avec une douleur que je ne puis exprimer. Le soir un Chaoux Turc vint à la Forteresse où j'étois, & fit savoir qu'il venoit de la part du Bassa. Sabatar (j'ai dit que c'étoit le nom du Gentilhomme à qui elle apartenoit) sortit dehors pour recevoir son message. Il portoit que le Lieutenant du Bassa, qui étoit devant la Forteresse de Ruchs s'étonnoit, de ce qu'il ne venoit point se soumettre à lui & lui rendre l'hommage, puisque la Mingrelie apartenoit au Grand-Seigneur: que le Bassa avoit ordonné d'en bien user avec ceux qui se joindroient aux Turcs, mais de traiter en ennemis ceux qui refuseroient de le faire: que s'il vouloit sauver ses biens, sa vie, son Château & tout ce qui étoit dedans, il eût à aller recevoir promtement les ordres du Bassa. Sabatar fit réponse qu'il reconnoissoit le Bassa pour son Seigneur, & que de cœur il étoit Turc, & non Mingrelien, qu'il avoit résolu d'aller trouver le Bassa dés qu'il avoit apris qu'il devoit venir, qu'à present qu'il entendoit que son Lieutenant étoit à Ruchs, il iroit le lendemain matin recevoir ses ordres.

Le 31 ce Gentilhomme avec trente hommes armez alla trouver le Lieutenant du Bassa, il lui porta un présent de quatre esclaves, d'une tasse d'argent, de quantité de soie, de cire & de rafraichissemens. Il arriva le soir au camp, il y trouva plusieurs Seigneurs de Mingrelie, qui comme lui s'étoient venus rendre de peur d'être assiégez, & de voir le saccagement tant de leurs Châteaux que de leurs terres. Le Lieutenant du Bassa lui dit que l'ordre que son Maître avoit reçû du Grand-Seigneur portoit de détruire tous les lieux forts de Mingrelie, mais que tou-

toutefois il vouloit bien conſerver ceux des Seigneurs qui ſe montreroient obéïſſans. Que le Grand-Seigneur ôtoit la Principauté à Levan qui étoit à Ruchs, & la donnoit au jeune Prince qui avoit été élevé à Acalziké, qu'il faloit qu'il lui fit ſerment de fidélité, qu'il donnat un de ſes enfans pour ôtage de ſa foi, & fit un préſent au Baſſa. Le préſent que Sabatar convint de faire fut de dix jeunes eſclaves d'un & d'autre ſéxe, & de trois cens écus ou en argent, ou en ſoie.

Le prémier d'Octobre Sabatar revint amenant une ſauvegarde du Turc pour ſon Château, & pour toutes ſes terres, Il fut ſur pied toute la nuit à amaſſer le préſent qu'il devoit porter. Il fit ſavoir à tous ceux qui s'étoient réfugiez en ſa Fortereſſe que les Turcs y avoient donné ſauvegarde, moiennant vingt-cinq eſclaves, & 800 écus, il leva cela ſur tous les gens qui s'y étoient retirez. De chaque famille où il y avoit quatre enfans il en prennoit un, c'étoit le plus-pitoiable ſpectacle du monde, de voir arracher les pauvres enfans des bras de leurs méres, les lier deux à deux, & les mener au Turc. Je fus taxé à 20 écus.

Sabatar ne porta de tout cela au Lieutenant du Baſſa que ce qui avoit été accordé entre eux. Il s'aropria le reſte, ſes femmes ſes enfans, & tout le Château, jetterent bien des cris lors qu'ils le virent partir & amener ſon plus-jeune fils. Les enfans que l'on donne en ôtage au Turc ne ſont pas moins ſes eſclaves, ils ne ſortent jamais de ſes mains, on les envoie d'ordinaire à Conſtantinople groſſir la multitude des jeunes garçons bien faits qu'on eléve dans le Serrail. Lieutenant du Baſſa reçût le préſent & l'ôtage, & retint Sabatar avec lui. Il ſomma trois fois le Dadian de ſe rendre, ce Prince n'en fit rien. Sa Fortereſſe étoit bien gardée par des Suanes que ſon Viſir y avoit envoiez, & qui en étoient plus

Maî-

Maîtres que lui-même. Le Visir lui mandoit tous les jours de tenir bon, & qu'il étoit prêt d'aller fondre sur l'ennemi. Enfin les Turcs aprés avoir demeuré quatre jours devant Ruchs, & aprés avoir fait plus de deux-mille esclaves & beaucoup de butin se retirerent. Ils n'avoient point d'Artillerie, c'est-ce qui les empêcha d'attaquer la place. Ils amenerent tous les Seigneurs de Mingrelie qui étoient venus se rendre, & qui avoient prété serment au nouveau Prince. Le Catholicos étoit de ceux qui avoient prété serment, le Bassa manda qu'on le fit Visir du nouveau Prince, & qu'on l'envoiat en son nom au Prince des Abcas demander en mariage la Princesse sa fille.

On croioit que la venuë du Turc en Mingrelie rétabliroit l'ordre, & rameneroit la paix en faisant mettre bas les armes. Cela n'arriva point, ils vinrent, ils pillérent & ils mirent le païs en plus de troubles qu'il n'étoit auparavant; car ils le diviserent en deux partis, dont l'un s'étoit engagé par serment & par ôtages à un nouveau Prince, & l'autre demeuroit attaché à l'obéissance de l'Ancien. Cette partialité mettoit à chacun les armes à la main. Voiant les choses en ce miserable état si éloignées d'accommodement, je pris résolution de passer en Géorgie de quelque maniere, & à quelque risque que ce pût être. J'en courois tant tous les jours en Mingrelie, que je ne doutois point que je n'en fusse bien-tôt accablé. Levan menaçoit d'engloutir les Châteaux, les biens & les terres des Seigneurs, qui avoient été rendre obéissance aux Turcs. Sabatar étoit encore avec eux, ses fils qui commandoient dans son Château étoient les plus-grands assassins du monde, & des fripons achevez. Je perissois tous les jours d'angoisse & de disette. C'étoit une affaire que d'acheter une poignée de grain & une livre de viande, j'essuiois dans mon four toutes les injures du tems com-

comme en rase campagne. Le desespoir de mes valets m'accabloit, enfin je me sentois mourir. Cela me porta à tout hazarder pour me tirer de Mingrelie, tandis que j'avois encore assez de force pour le faire. Je fis chercher par tout des guides, je promis, je conjurai, je donnai, rien ne me servit, personne ne me voulût conduire. Des armées occupoient, disoit-on, tous les passages d'Imirette, païs entre la Mingrelie & la Géorgie par où il falloit de nécessité passer; que c'étoit être fou que de s'y présenter, & qu'il étoit assuré qu'on y seroit fait esclave. Voila toutes les réponses qu'on me donnoit. Je proposois de faire le tour ou par le mont Caucase ou par le bord de la mer, aucun ne me vouloit conduire.

C'est une chose incroiable combien les Mingreliens ont peur de mourir ou de se perdre, il n'y a point de recompense qui les puisse porter à courre un danger connu quelque petit qu'il soit. Enfin je fus reduit à prendre la voie de la mer & de la Turquie, c'est-à-dire, à faire un tour de septante lieuës. Je vins à Anarghie, village & petit port dont j'ai parlé. J'y trouvai une Felouque de Turcs, je la fretai pour Gonié. Dés que j'eus donné les erres je retournai à la maison des Téatins & au Château de Sabatar, pour me préparer au voiage.

Le 10 Novembre assez matin je partis de ce Château, étant convenu avec mon Camarade des voies que je tiendrois pour le tirer de Mingrelie, s'il plaisoit à Dieu de me donner un heureux voiage. J'emportai avec moi cent-mille livres en pierreries, & huit-cens pistoles en or, avec le peu de hardes qui m'étoit resté. Les pierreries étoient enfermeés dans une selle faite exprés pour cacher des bijoux, & dans un oreiller. Je pris un valet pour m'accompagner, celui-là même que j'avois racheté d'esclavage. C'étoit un fripon caché, un traître dont la méchanceté ne m'étoit pas bien connuë. On ne me conseil-

seilloit pas de l'amener crainte d'avanie & de quelque méchant tour qu'il avoit tout l'air de me jouër, je n'étois pas moi-même bien résolu à m'en charger, mais la fortune vouloit que je le prisse & je ne pûs l'empêcher. Les raisons qui me porterent à l'amener plutôt qu'un autre, c'est qu'il souffroit son mal en desesperé & en furieux, & que je craignois que le desespoir & l'ivrognerie à quoi il étoit sujet ne nous fit découvrir en Mingrelie. Le Pére Zampi Préfet des Téatins m'accompagna comme il avoit toûjours fait. Le Frére Lai me voulût conduire à Anarghie. Nous marchames à pied le Préfet & moi, parce qu'on ne pût trouver qu'un cheval de loüage quelque argent qu'on offrit pour en avoir, sur lequel je mis mes hardes & mon valet. Le Frére Lai étoit à cheval, il pleuvoit à verse depuis deux jours, le Frére pensa se noier à une lieüe du château dans un fossé large & débordé où son cheval tomba, & dont nous le retirames à grand peine & demi mort. Je ne dirai point les fatigues que j'eus ce jour-là & les suivans : je fus obligé d'aller en divers lieux à pied, en une saison de pluie dans des bois pleins d'eau & de fange où j'en avois d'ordinaire par dessus les genoux, je dirai seulement, qu'on ne peut au monde avoir plus de peines que j'en eûs. J'étois épuisé en vérité, il ne me restoit que le courage & la résolution de tout faire & de tout souffrir, pour sauver le bien qu'on m'avoit confié. Le soir nous arrivames à Anarghie percez de pluie jusqu'aux entrailles. Anarghie est à six lieües du Château de Sabatar.

Le 12. je devois m'embarquer, mais j'en fûs empêché par une nouvelle qu'on eût que des Barques de Circassiens & d'Abcas croisoient sur les côtes de Mingrelie. Cela étoit vrai, elles avoient enlevé des Barques du Païs, & une entre autres où j'avois interêt. L'indicible ennui que ces retardements me cau-

cauſoient ne venoit pas tant de ce qu'ils me tenoient en des dangers & en des maux continuels, que de ce qu'ils ſembloient me menacer de n'en ſortir jamais.

Le 19. on vint donner avis au Pére Zampi que le jour precédent, de nuit, on avoit enfoncé la porte de ſon Egliſe, pris ce qui y étoit, ouvert le ſépulcre qui étoit dedans, & emporté tout ce qu'un Pére Téatin, demeuré au logis pour le garder comme on a dit, avoit enfermé dans ce tombeau, qu'on avoit fouï par tout, & qu'il ne reſtoit rien d'entier que la muraille. On peut croire l'épouvante que je pris à cette nouvelle, aiant laiſſé plus de ſept-mille piſtoles enterrées en cette Egliſe. Je dépéchai auſſitôt à mon Camarade, on ne le trouva point au Château, il étoit déja allé à la maiſon des Téatins, pour ſavoir quelle part nous devions prendre dans la mauvaiſe avanture laquelle il avoit apriſe auſſi-tôt que moi. Il m'écrivit que graces à Dieu l'on n'avoit point touché à nôtre argent, & qu'il l'avoit trouvé au même état où nous l'avions mis en terre. Cette nouvelle me releva merveilleuſement le courage, je pris cette faveur de Dieu pour un ſigne de ſon apaiſement, & j'allai encourager les Turcs qui m'avoient loüé leur Felouque à partir inceſſamment.

Le 27. je partis d'Anarghie, ma Felouque étoit grande, il y avoit prés de vingt perſonnes, la moitié eſclaves & le reſte Turcs, je n'y avois laiſſé embarquer tant de gens qu'afin de me pouvoir deffendre des Corſaires qui couroient la côte. Aprés une heure de Navigation nous arrivames à la mer. Le Langar que nous deſcendimes eſt rapide, on le deſcend tres-vîte, mais il faut l'avoir bien pratiqué quand on deſcend ſur ce fleuve avec des Barques chargées, parce qu'il y a quantité de bas fonds où elles s'enſablent. Je demeurai tout le jour ſur le bord de la mer, le Patron de la Chaloupe m'en pria, il

il attendoit encore deux esclaves qui devoient arriver sur le soir.

Pendant que je demeurai à Anarghie je fus invité à deux batêmes, j'y fus pour voir la maniere dont les Mingreliens l'administroient, je trouvai que le Pére Zampi l'avoit décrite assez justement dans sa Rélation. La voici comme je la vis chez un voisin du logis où je demeurois. Il envoia querir le Prêtre sur les dix heures du matin; aussitôt qu'il fût arrivé il entra dans la cabane où l'on garde le vin, il s'assit sur un banc, & sans autre habit que le sien ordinaire, il se mit à lire dans un livre à demi déchiré, gros comme un nouveau Testament in 8°. L'enfant n'étoit pas encore devant lui quand il commença la lecture, le Pére & le Parrein l'amenerent au bout d'un quart d'heure; c'étoit un petit garçon de cinq ans, le Parrein aporta une petite bougie & trois grains d'encens. Il alluma la bougie & l'atacha à la porte de la cabane elle fût brûlée avant que l'enfant fût batisé. On n'en ralluma point d'autre. Les trois grains d'encens furent mis sur un peu de feu & consumez. Le Prêtre durant cela étoit occupé à sa lecture, il la faisoit vite & bas avec fort peu d'application, car il parloit à tous venans qui lui demandoient quelque chose. Le Pére & le Parrein alloient & venoient durant tout ce tems, & l'enfant aussi qui ne faisoit que manger. Aprés une grande heure de lecture on aprêta un baquet plein d'eau tiéde. Le Prêtre versa dedans une petite cuillierée d'huile de noix, & dit au Parrein de deshabiller l'enfant. Cela fût fait, on le mit tout nud dans le baquet. Il y étoit debout sur ses pieds, le Parrein le lava d'eau partout le corps: quand il l'eût bien lavé, le Prêtre tira d'une bourse de cuir qu'il avoit penduë a la ceinture la grosseur d'un pois de *myrone*. J'ai déja dit qu'on appelle ainsi

l'huile d'onction, & le donna au Parrain, il en oignit l'enfant en presque tous les endroits du corps. Au sommet de la tête, aux oreilles, au front, au nez, au jouës, au menton, aux épaules, aux coudes, au dos, au ventre, aux genoux, aux pieds. Le Prêtre lisoit toûjours cependant, & sa lecture ne finit que lors que le Parrain rabilla l'enfant. Dés qu'il fût habillé le Pére aporta du pain, du vin, & un morceau de cochon bouilli, il lui en donna à manger, puis il en présenta au Parrain, au Prêtre, aux invitez, & à tout le logis. Cela fait chacun alla se mettre à table, il n'y eût presque personnne qui n'en sortit ivre.

J'ai vû aussi célébrer la Messe en ce même lieu. Elle se célébre avec la même inaplication & la même irrévérence, & tout comme on l'a dit au traité de la Réligion des Mingreliens. Il m'arriva un jour d'en voir une plaisanment interrompuë. J'allois avec un Téatin au Château de nôtre retraite, nous passames devant une Egliſe. On y disoit la Messe. Le Prêtre qui la célébroit entendit que nous demandions le chemin à des gens qui étoient sur la porte. Attendez, nous cria-t-il de l'Autel, je m'en vais vous le montrer, un moment aprés il vint à la porte en récitant sa Messe entre les dents, & aprés avoir demandé d'où nous venions & où nous voulions aller, il nous montra le chemin, & s'en retourna à l'Autel.

Le 28 de fort-bon matin nous nous mîmes en mer. Le tems étoit clair & serein. Nous découvrimes les hautes terres de Trebisonde d'un côté, & celles des Abcas de l'autre, & assez facilement, parce que la Mer Noire commençant à tourner des côtes des Abcas, Anarghie se trouve assez avant dans le cercle qu'elle forme de ces côtes-là à Trebisonde.

La Mer Noire a 200 lieuës de longueur moins

12 ou.

12 ou 15, tirant Eſt & Oüeſt juſts, ſa plus-grande largeur eſt Nord & Sud du Boſphore avec le Boriſthene environ trois dégrez. Cét endroit eſt le bout occidental de la mer. La partie opoſée n'eſt pas la moitié ſi large. L'eau de cette mer m'a paru moins claire, moins verte, & moins ſalée que l'eau de l'Ocean, ce qui vient je croi des grands fleuves qui s'y déchargent, & de ce qu'elle eſt reſſerrée en elle-même comme dans un cu de ſac, de maniere qu'on la nommeroit mieux un lac qu'une mer, de même que la mer Caſpienne, avec qui elle a auſſi cela de commuun que toutes deux n'ont point d'Iles. Il ne faut donc point chercher dans la couleur des eaux de la Mer Noire la raiſon de ſa dénomination. Les Grecs la lui ont donnée du danger qu'on court à y naviger, à cauſe que les tempêtes y ſont plus-ordinaires & plus-furieuſes que ailleurs, *Axin* voulant dire intraitable & qui ne ſouffre perſonne. Les Turcs pour la même raiſon la nomment *Cara Denguis*, c'eſt-à-dire, mer furieuſe. *Cara* qui en Turq ſignifie proprement noir, ſignifiant auſſi dangereux, furieux, éfroiable; & ſervant ordinairement d'épitéte en cette langue aux forêts épaiſſes, aux fleuves rapides, & aux montagnes âpres & élévées. Ce qui fait que la violence des tempêtes eſt plus-grande & plus-dangereuſe ſur cette mer que ſur les autres, c'eſt prémiérement que ſes eaux n'ont qu'un lit étroit, & n'ont point d'iſſuë; l'ouverture du Boſphore ne ſe devant conter pour rien en ce raiſonnement, tant il eſt étroit. Quand donc les eaux ſont émuës par la tempête ne trouvant point à s'écouler, & étant repouſſées elles s'élévent haut & en tourbillon, battant un navire de tous côtez d'une viteſſe & d'une force inſuportable. Secondement, c'eſt que cette mer n'a que des rades dont la plûpart ne ſont point abriées, & où l'on eſt plus-mal qu'en pleine mer.

Toute la Mer Noire est sous la domination du Grand-Seigneur, on n'y navige que par sa permission, & on y est ainsi en sureté des Corsaires, qui est à mon avis le plus-grand danger de la mer.

Le vent nous aiant été contraire tout le jour, nous ne fimes que 18 miles, nous entrames sur le soir en un fleuve nommé *Kelmhel*, il est plus-profond, & il est presque aussi large que le Langur, mais il n'est pas si rapide.

Le 29 deux heures avant le jour nous partimes à la clarté de la Lune, nous arrivames à midi au fleuve Phasse, & le remontames environ un mile jusques à des maisons où le Patron de la Felouque vouloit se débarquer avec quelques marchandises.

Le fleuve de *Phase* a sa source dans le mont Caucase. Les Turcs l'appellent *Fachs*. Les gens du païs le nomment *Rione*, comme je l'ai observé. Je l'ai vû à Cotatis: il court-là rapidement dans un lit étroit, & souvent il y est si bas qu'on le passe à gué; son lit à l'endroit où il se décharge dans la mer, qui est éloigné de quatre-vingts-dix miles de Cotatis, a un mile & demi de largeur, & de fond plus de soixante brasses. Plusieurs petits fleuves qui se déchargent dedans le grossissent à ce point-là. Il court d'Orient en Occident. L'eau en est fort-bonne à boire, quoi qu'elle soit trouble, épaisse & de couleur de plomb. Arian dit que c'est à cause de la terre qui y est mélée. Il dit encore, & d'autres Auteurs le disent aussi, que tous les navires faisoient eau au Phase sur l'opinion que l'eau de ce fleuve étoit sacrée, ou parce que c'est la meilleure eau du monde. Ce fleuve a plusieurs petites Iles à son embouchure qui paroissent fort-délicieuses, étant toutes couvertes de bois. Sur la plus-grande on voit du côté d'Occident les ruïnes d'une Forteresse que les Turcs ont bâtie, ce fût le Sultan Murat qui la fit construire

ſtruire l'an 1578. Il avoit entrepris de conquerir les côtes Septentrionales & Orientales de la Mer Noire. Son entrepriſe n'alla pas au gré de ſes deſſeins. Il fit remonter le Phaſe à ſes Galéres, le Roi d'Imirette avoit dreſſé de groſſes embuſcades au lieu où le fleuve eſt le plus-étroit. Les Galéres de Murat y furent défaites, une coula à fond, les autres prirent la fuite. La Forteresſe du Phaſe fût priſe l'an 1640 par l'armée d'Imirette groſſie de celles des Princes de Mingrelie & de Guriel. On l'a raſée, il y avoit dedans 25 piéces de canon. Le Roi les fit mener à ſon Château de Cotatis, où elles ſont aujourd'hui, aiant ainſi repaſſé entre les mains des Turcs lors qu'ils prirent le Château. J'ai fait le tour de l'Ile de Phaſe pour tâcher d'y découvrir ces reſtes du Temple de Rea qu'Arian dit qu'on y voioit de ſon tems. Je n'en ai trouvé aucun veſtige. Cependant les Hiſtoriens aſſurent qu'il étoit encore en ſon entier dans le bas Empire, & qu'il avoit été conſacré au culte de Jeſus-Chriſt du tems de l'Empereur Zenon. J'en cherchai auſſi de cette grande ville nommée *Sébaſte* que les Géographes ont placée à l'embouchure du Phaſe; mais il faut que les ruïnes même de cette ville ſe ſoient perduës comme celles de Colchos; car je n'en aperçus rien. Tout ce que je remarquai-là de conforme à ce que les Anciens ont écrit de cét endroit de la Mer Noire, c'eſt qu'il y a beaucoup de Faiſans. Il y a des Auteurs & entre autres Martial, qui diſent que les Argonautes aportérent de ces oiſeaux en Gréce qu'on n'y avoit jamais vûs auparavant, & qu'on leur donna le nom de Faiſans, parce qu'on les avoit pris ſur les bords du Phaſe. Ce fleuve ſépare la Mingrelie de la Principauté de Guriel, & du petit Roiaume d'Imirette. Anarghie n'en eſt éloignée que de 36 miles. La côte eſt partout un terrain bas, ſablonneux, chargé de bois ſi épais,

que la vû a peine de découvrir à six pas dedans.

Le soir je fis mettre en Mer avec un vent tout-à-fait favorable, à minuit nous passames devant au port qu'on appelle *Gopolette*. Il appartient au Prince de Guriel.

Le 30 aprés midi nous arrivames à Gonié. Du Phase là il y a 40 miles, toute cette côte sont des terres extrémement hautes: des rochers les uns couverts de bois, les autres nuds. Elle appartient au Prince de Guriel dont le païs s'étend jusqu'à un fleuve qui n'est qu'à demi-mile de Gonié.

Gonié est un Grand Château quarré bâti de pierres dures & brutes d'une masse extraordinaire. Il est situé au bord de la Mer sur un fonds sablonneux. Il n'a ni fossez ni Fortifications, ce n'est que quatre murailles; il a deux portes, une à l'Orient qui donne sur la mer, une autre au Septention. Je n'y vis que deux piéces de canon. Des Janissaires en assez petit nombre le gardent. Il y a dedans trente maisons ou environ, petites, basses, assez incommodes, faites de planches. Déhors tout proche, est un village qui a autant de maisons. Presque tous les habitans sont mariniers, & c'est-ce qui a fait donner à cette contrée le nom de Lazi, laz en Turc veut dire proprement un homme de Mer, & dans le langage figuré une personne rude, grossiére & sauvage. Les Lazi sont tous Mahometans.

Il y a une doüane à Gonié laquelle a la reputation d'être tres-rude. Elle ne l'est pas tant néanmoins qu'on me le faisoit aprehender, les gens du païs y ont un assez bon parti, mais véritablement c'est un coupe-gorge pour les Européens. On n'a là aucune considération ni pour la qualité des personnes, ni pour les Passe-ports du Grand-Seigneur, ni pour les appuis qu'on peut avoir à la Porte. On prétendroit en vain tirer des secours de tout cela.

Ceux

Ceux qui commandent en cette extrémité de l'Empire, se croiant si éloignez du Grand-Seigneur, que sa main ne sauroit atteindre jusqu'à eux.

Dés que nôtre Felouque eût pris terre, mon valet s'y précipita avec un emportement de joie tout-à-fait extravagant. Il levoit les yeux au ciel, il baisoit la terre, il faisoit mille imprécations sur la Mingrelie, & mille vœux pour le païs des Turcs. Un moment aprés il entra dans le Château, me laissant-là dans un tems où j'avois plus-besoin de lui que jamais. J'eus lieu de croire qu'il alla dire ce qu'il s'imaginoit que j'étois; car lors que le Douanier & le Lieutenant du Gouverneur vinrent pour visiter ce qu'on débarquoit de la Felouque, & en prendre les droits; ils me firent d'abord connoître qu'ils savoient que j'étois Européen, des malheurs que je publiois m'être arrivez en Mingrelie, & le dessein que j'avois de passer à Acalziké. Cela me surprit extrémement, je vis bien que j'étois trahi. Je ne me troublai point pourtant, & Dieu me fit la grace d'avoir l'esprit présent. J'étois bien seur que mon valet ne savoit point distinctement qui j'étois. Je l'avois pris à Constantinople, il avoit vû que je fréquentois particulierement les Ambassadeurs & les Ministres Européens, que j'en étois honorablement traité, & que le reste du tems je ne faisois que lire & écrire. Il devoit s'être persuadé que j'étois un voiageur curieux. Je l'avois instruit à dire aux Turcs que j'étois marchand, & qu'étant venu en Mingrelie à dessein d'acheter des oiseaux de proie pour l'Europe, les gens du païs m'avoient tout volé, & que j'allois demander justice au Bassa d'Acalziké. Je me tins ferme sur cette avance, parce que je ne savois pas d'autre meilleur déguisement; & que je ne voulois pas en le changeant témoigner à mon valet que je m'aperçusse de sa trahison, ni même

que je m'en défiasse seulement. Le Doüanier me fit plusieurs questions, j'y satisfis assez-bien, il commanda qu'on visitat mes hardes, on n'y trouva rien. Ma selle pesoit beaucoup. Ce poids la rendoit suspecte, d'autant plus que les selles à la Turque sont fort-légéres. Les Gardes la manierent & la tâterent de tous côtez, mais n'y sentant rien que du crin & de la bourre ils la laissérent.

Des huit-cens pistoles dont je m'étois chargé j'en portois la moitié sur moi, l'autre étoit dans une besace fermée d'un cadenat avec quelques bagatelles qui n'étoient pas de prix, mais que je savois bien que les Turcs prendroient si leurs yeux tomboient dessus. J'avois résolu en partant de Mingrelie de donner cette besace à garder aux mariniers quand nous prendrions terre à Copolette; ce Port ici proche dont j'ai parlé. On ne visite point leurs hardes & rarement fouille-t'on les Felouques. Le bon vent fit passer ce-lieu-là sans s'y arrêter, c'est-ce qui empêcha que je n'éxécutasse ma résolution; car il y auroit eu de l'imprudence à le faire dans la Felouque à cause des Passagers qui y étoient.

Les Gardes de la doüane bien avertis de ce que j'avois, allerent dans la Felouque & trouverent cette besace. Ils demanderent à qui elle étoit. Je dis d'abord qu'elle étoit à moi, mais qu'il n'y avoit rien dedans qui deût doüane. Le Doüanier me dit de l'ouvrir, je répondis que je le fairois volontiers dans la maison, mais non pas sur le bord de la Mer devant tant de gens. Le Doüanier me mena chez lui. Le Lieutenant du Gouverneur y vint aussi. Il prend un pour cent, & le Doüanier cinq. Ils prirent de moi 22 pistoles en or, & tout ce qui leur plût de ces bagatelles qui étoient dans la besace, entre autres une paire de pistolets qui étoient mes seules armes, à la vérité il me la paia, mais à moitié de valeur. Il me dit ensuite

de loger chez lui. Je lui répondis qu'il se moquoit de moi de m'offrir son logis aprés m'avoir pris injustement la doüane de l'argent que j'avois, puisque l'or & l'argent n'en doivent point. Il me répondit que j'étois mal informé, qu'il ne m'avoit point fait d'injustice, qu'à Gonié tout paioit doüane sans rien excepter; qu'au reste en m'offrant sa maison c'étoit une faveur qu'il me faisoit. Je le remerciai, & lui dis que s'il m'en vouloit faire une extrême, dont je lui serois toûjours obligé, c'étoit de me donner le moien d'aller trouver le Bassa d'Acalziké, que tout Gonié alloit apprendre qu'on m'avoit trouvé un sac d'or, & que je ne doutois point que pour avoir ce qui m'en restoit, on ne me tüât dans les montagnes où je devois passer. Que j'étois seul, étranger, & sans défense, lui-même m'aiant ôté les armes qui me restoient, qu'il eût donc la bonté de me donner quelque secours. Il me répondit que je ne prisse point de terreur panique, que graces à Dieu j'étois dans le païs des fidéles (les Turcs se donnent cét épitéte) où je ne devois appréhender ni vol, ni meurtre, qu'il étoit caution de ma vie & de mon bien, que je misse mon sac d'or sur la tête, & le portasse sans aucune appréhension, qu'au reste le droit chemin d'Acalziké étoit étrangement rude, qu'il en falloit faire les deux prémiéres journées à pied, les chevaux ne pouvant aller dans les sentiers étroits & âpres de ces montagnes, que le lendemain matin il me donneroit des gens qui porteroient mon bagage, & me conduiroient à la prémiére traitte, & que de là il me feroit conduire à l'autre, & ainsi de suite jusqu'à Acalziké.

Aprés m'avoir dit cela il m'offrit pour la troisiéme fois de venir passer la nuit chez lui. Il m'en pressa même beaucoup. Il faisoit cette offre de fort-bonne foi, & pour mon bien, comme je connus depuis.

Plût à Dieu que j'en eusse alors aperçû quelque chose ; mais je n'avois garde de prévoir ce que le destin me préparoit. Je craignois que ce ne fût pour visiter plus exactement mes hardes & ma selle qu'il m'invitoit à loger chez lui ; outre que je mourois de peur qu'il ne lui prit envie de fouiller sur moi. J'y avois un gros sac d'or comme j'ai dit & des perles cachées en trois endroits.

Il étoit presque nuit quand je sortis de chez le Doüanier qui étoit aussi Gouverneur du territoire de Gonié, mon valet avoit fait porter mes hardes au lieu où étoient allé loger les gens venus avec moi. C'étoit une méchante chaumiére percée de tous côtez sale & püante autant qu'il se peut. J'y reçus bien des complimens de condoléance, si j'ose parler ainsi, & à dire le vrai je croi qu'à mon valet prés qui avoit profité de la prise des 22 pistoles, tous les gens qu'il y avoit-là en étoient fâchez. Chacun me blâmoit de ne lui avoir pas donné mon sac à garder. Je contrefaisois bien le dolent & l'affligé, mais au fond du cœur j'étois ravi d'en être quitte à ce prix, & ne souhaitois que de voir le retour du Soleil pour me tirer du coupe-gorge où j'étois.

Pendant que je mangeois un morceau de biscuit, un Janissaire vint dire à mon valet que le Lieutenant du Commandant le demandoit. Le Commandant du Château n'y étoit pas, son Lieutenant faisoit la charge. Mon valet y alla, & une heure aprés le même Janissaire me vint querir de la même part. Je trouvai le Lieutenant à table avec mon valet tous deux ivres. Il me fit d'abord boire & manger par force, & aprés il me dit, que tous les Chrétiens gens d'Eglise qui passoient par Gonié étoient obligez de donner à son maître deux-cens ducats, que j'étois de ces gens-là, que je devois païer cette somme. Je lui dis que j'étois marchand & qu'il se méprenoit, que j'avois païé la doüane, bien que contre

justice

justice, & que le Douanier m'aiant laissé libre, il n'avoit point à connoître de ce que j'étois, qu'au reste si je devois paier quelque chose au Gouverneur, cela se feroit le lendemain, que la nuit n'étoit pas le tems d'une telle discussion. Je voulois sur cela me lever & sortir. Deux Janissaires m'arrêterent, le Lieutenant me fit rasseoir, me fit boire à toute force, & me tint deux heures à m'aléguer mille impertinences; entre autres que le bien des Chrétiens appartenoit de droit aux Turcs, que les Maltois avoient pris deux de ses fréres, qu'à un homme comme moi vingt pistoles de bien suffisoient. Je me trouvois en une méchante occurrence, j'avois à faire à des gens ivres, mon valet au lieu de m'aider étoit à table avec mon juge, & à son tour disposoit de moi, étant mille fois plus mon maître en effet que je n'étois de droit le sien. Je voiois sa perfidie sans oser rien dire de peur de pis. Je le tirai à part & lui dis de ne perdre pas l'occasion d'augmenter le ressentiment que j'avois de la fidélité avec laquelle il m'avoit servi, qu'il n'y avoit que lui qui pût accommoder l'affaire, que je lui donnois pouvoir d'offrir jusqu'à vingt ducats pour cela. Mon dessein étoit dans cette fausse confiance qui ne me pouvoit faire que du bien, de retenir la méchanceté de ce traître, & de l'empêcher d'aller à l'extrémité, après je me mis à supplier, à menacer couvertement, à remontrer que personne ne viendroit plus à Gonié, si l'on apprenoit que l'on y taitât les passans avec tant de violence & tant d'injustice. Le Lieutenant me dit en riant que Gonié n'étoit pas son bien, qu'il n'avoit plus qu'un an à y demeurer, qu'il se soucioit peu qu'après son départ il n'y vint pas un homme, & que le Château abîmât, qu'il se servoit de l'occasion sans égard à l'avenir; enfin la chose alla-là que le Lieutenant ne pouvant m'obliger de lui donner ce qu'il demandoit, il envoia querir mes hardes.

Mon traître de valet donna la main à ce beau coup. Le Lieutenant me dit de tirer l'or qui étoit dedans. Je n'en voulus rien faire, je lui répondis que je ne donnerois jamais un sol à quelque extrémité où il se pût porter; parce que je ne lui devois rien; que je ne pouvois m'opposer à sa violence, qu'il prit tout ce qu'il voudroit, mais que je savois bien les voies de me le faire rendre. Ce voleur fit venir des chaines & un carcan, cela m'ébranla un peu, à dire le vrai, parce que j'avois à faire à des soldats que l'or qu'ils avoient vû, & le vin dont ils étoient souls portoient à tout faire. Un deux s'approcha de moi, & me dit, *Plus on pile l'ail plus il sent mauvais.* Cela vouloit dire plus on tarde à accommoder une affaire plus elle se rend dificile. Mon valet prononça en même tems que j'eusse à paier cent ducats. Pour couper court je les donnai & quatre encore aux Janissaires qui avoient servi de sergens. Le bien que j'avois sur moi & en mon gite, le lieu où j'étois & cent autres bonnes considérations me firent ploier, en un autre état je ne me fusse pas rendu à des menaces, je n'eusse point eu peur des chaines, & je me fusse tiré d'affaire quitte, ou du moins à peu de perte. Le Lieutenant me contraignit en lui contant les cent ducats de jurer sur l'Evangile que je les lui donnois de bon cœur, & que je n'en parlerois à personne. Il y eût une nouvelle contestation là-dessus qui fût aussi âpre que l'autre. Je ne voulois point jurer cela, parce que je voulois efectivement m'en plaindre: & je voulois d'ailleurs m'assurer pour l'avenir par la resistance présente. Ce voleur cependant s'obstinoit à ne vouloir les cent ducats qu'à cette condition. Il falût que je fisse le serment en sa présence tel qu'il voulût, & que je le priasse même d'accepter l'argent.

Le lendemain de bon matin qui étoit le prémier Décembre les Gardes de la Doüane vinrent à mon méchant gite, & m'observerent toûjours jusqu'à

mon

mon départ. Ils avoient ordre de revisiter ma selle & de me fouiller. Ils appellerent mon valet, & le lui dirent le plus civilement & le plus honnêtement qu'ils pûrent. Ils la visiterent donc derechef. Je tremblois à mourir pendant qu'elle étoit dans leurs mains. Ils ne manioient rien qui ne diminuât leur défiance le poids seul l'entretenoit, voiant qu'ils s'y arrêtoient trop, je leur dis que j'avois fait faire cette selle pour servir de bât en cas de besoin, & qu'à cause de cela elle étoit si lourde. Ils se paierent de cette échapatoire. Je remarquai ensuite qu'ils me vouloient fouiller, car ils me tiroient à part l'un aprés l'autre, & me disoient que si j'avois quelque chose que la Doüane n'eût pas vû, je leur fisse un présent, & qu'ils ne me découvriroient pas. Mes amis, leur répondis-je, ne cherchez point de détour pour me fouiller, si vous le voulez faire faites le hardiment. J'ouvris ma veste en disant cela, & leur présentai aussi mes poches. Cette bravade me sauva. Les Gardes crûrent que j'eusse été moins hardi, si j'eusse eu sujet de craindre. Ils ne me fouillerent point, j'allai avec eux chez le Doüanier, & lui dis en feignant de pleurer & d'être mortellement triste, que pour n'être pas venu coucher chez lui j'avois été dépouillé d'une partie de mon or. Je te l'avois bien dit, me répondit-il, je me doutois de ce qui t'est arrivé, aprés il me pressa fort de lui dire ce qu'on m'avoit pris, & qui avoit fait le coup, m'assurant que j'en aurois seurement justice, & qu'il me le feroit rendre. Je lui répondis qu'on m'avoit menacé de mort, si je le disois. Cela étoit vrai, & j'avois outre cela une si forte envie d'être hors de Gonié, & désirois si passionnément de partir, que je n'avois garde de commencer un procés. Je conjurai le Doüanier de me tenir sa parole, Il le fit, & me donna deux hommes pour porter mes hardes jusqu'au soir & un Turc pour m'accompagner jusqu'à Acalzike. Il com-

manda à ces deux hommes d'apporter un billet de ma main pour assurance que je serois bien arrivé à la prémiére traite, & il donna au Turc un passeport en forme d'ordre pour servir dans tout le chemin. En voici la traduction.

Gardes des Chemins, Prévôts, Juges, Baillifs, menez de traite en traite à l'heureuse porte d'Alan Bassa, Jean son Changeur. Donnez-lui pour de l'argent des chevaux & des hommes autant qu'il en demandera: sa personne & ses hardes est un depôt qu'on baille en garde à tous les habitans des lieux où il passera, on en répondra sur la vie.

Le Doüanier me dit en mettant ce billet entre les mains du Turc qui me devoit conduire, qu'il me faisoit passer pour Changeur du Bassa, & que je misse un turban blanc, & mon valet aussi, afin d'être respectez. Je le fis & partis sur les huit heures du matin, ravi & transporté de me voir hors d'un si méchant & si dangereux lieu en païs libres & où je n'avois presque plus rien à craindre. Je commençai alors à respirer & à reprendre quelque paix d'esprit. Il y avoit cinq mois que j'étois en des agitations & des angoisses horribles. Les avanies, le naufrage, l'esclavage, le mariage, la perte de biens, de la liberté & de la vie, ces effroiables, idées me déchirerent l'esprit tour à tour en tout ce tems-là, durant lequel d'ailleurs mille maux réels l'avoient tenu dans l'abattement le plus grand où l'on puisse être. J'en revenois ce jour-là, & je sentois avec un plaisir qu'on ne peut dire, mon cœur se remettre au large & rentrer dans son mouvement paisible. Je montois le mont Caucase avec une légéreté qui surprenoit mes crocheteurs. Qu'on est léger quand on n'a pas le cœur chargé. Je le dis simplement, sans exagération & sans figure, il me sembloit qu'on m'avoit ôté une montagne de dessus le corps & que j'allois voler. Je fis quatre lieuës toûjours dans

les

les rochers, aprés je paſſai en bateau le fleuve dont j'ai parlé qui ſépare le païs de Guriel & le païs du Turc.

Le 3 je fis cinq lieuës à pied, trois hommes portoient mes hardes. Nous paſſions ſouvent ſi proche de ces précipices affreux que j'en étois épouvanté. Nous ne fimes que monter, & en ces cinq lieuës nous ne fimes pas deux-miles de chemin droit.

Le 4 je demeurai dans un village habité par des Turcs & des Chrétiens, où j'étois arrivé le jour précédent, la pluie, la neige & le vent qu'il faiſoit ne nous aiant pas permis d'en ſortir.

Le 5 & le 6 je fis onze lieuës. J'avois des chevaux, mais je puis aſſurer que je ne fis pas trois lieuës deſſus, il falloit à tout moment mettre pied à terre, à cauſe des paſſages difficiles, roides, & eſcarpez, où les chevaux pouvoient à peine tenir le pied.

Le 7 & le 8 je fis 16 lieuës, les 4 premiéres à monter & à deſcendre. Les huit ſuivantes par un chemin uni, mais qui ſerpente toûjours. Nous étions arrivez ſur le Mont Caucaſe. Nous fimes les quatre derniéres lieuës en deſcendant continuellement. A la moitié de la deſcente on voit ſur pluſieurs pointes & ſommets, des maſures de Châteaux & d'Egliſes. Les gens du païs diſent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs ont détruites. Quand on eſt au bas du mont on entre en une belle Vallée large de trois-milles, fertile & abondante: & fort-remplie de villages. Le fleuve Kur paſſe au milieu.

On ſait que l'Aſie eſt diviſée par une chaine de montagnes d'un bout à l'autre, dont les trois plus-hautes parties ont été nommées Taurus, Imaus & Caucaſe. La prémiére eſt la plus-avancée dans l'Aſie, & on appelle toute cette chaine en général le mont Taurus. Je dis en général, parce que chaque partie a ſon nom particulier connu par chaque Nation qui en eſt proche. La derniére partie eſt la plus-

proche

proche de l'Europe entre la Mer Noire & la Mer Caſpienne, la Moſcovie & la Turquie. Beaucoup d'Auteurs confondent ces trois parties, Pline entre autres & Quinte Curſe, qui mettent le Caucaſe dans les Indes. Strabon qui le raporte en ſa Géographie dit, que Quinte Curce l'a fait pour augmenter le merveilleux de l'Hiſtoire d'Alexandre, parce que le Mont Caucaſe étant la cime la plus-élévée de tout le Mont Taurus, & celle que les Fables ont rendu la plus-fameuſe, l'exploit de ſon Héros, à qui il l'a fait paſſer en Conquerant, en étoit plus-glorieux. Je croirois que cette mépriſe ſeroit une faute de Géographie que Quinte Curce auroit faite de bonne foi, comme lors qu'il fait venir le Gange du Midi, & qu'il prend le Jaxartes pour le Tanaïs. Je le croirois, dis-je, ſi dans le livre ſixiéme il ne mettoit pas le mont Caucaſe entre l'Hircanie & le fleuve de Phaſe.

Pour revenir à la deſcription du Mont Caucaſe, c'eſt la montagne la plus-haute, & la plus-difficile à paſſer que j'aie vûë, & on le peut juger à ce que j'en ai dit. Elle eſt pleine de rochers & de précipices affreux, on y a beaucoup travaillé en pluſieurs endroits à caver des ſentiers. Elle étoit toute couverte de neige, lors que je la paſſai, & il y en avoit preſque par tout plus de dix pieds de haut. Il falloit en pluſieurs endroits que mes conducteurs fiſſent chemin avec des péles. Ils avoient à leurs pieds une maniére de ſandales propres pour aller ſur la neige, que je n'ai vûë qu'en ce païs-là. La ſemelle a la forme & la longueur d'une raquette ſans manche, mais pas tant de largeur, le rezeau eſt auſſi plus-lâche, & le bois eſt tout rond. Cette chauſſure les empêche d'enfoncer dans la neige, car elle ni entre pas plus d'un travers de doigt. Ils courent fort-vîte avec, & ne laiſſent que de légéres traces, & fort incertaines de la route qu'ils ont tenuë, parce

que

que cette chaufure n'a ni devant ni derriere. Le haut du mont Caucafe eft perpétuellement couvert de neige, & pendant les huit lieuës de chemin qu'on fait à traverfer, il eft inhabité. Je paffai la nuit du 7. au 8. au milieu de la neige. Je fis couper des fapins, je me couchai deffus, & fis faire grand feu. Lors que nous arrivames au haut du Mont, les gens qui me conduifoient firent de longues oraifons à leurs Images, afin qu'elles leur fiffent la grace qu'il n'y eût point de vent. en éfet s'il y en eût eu d'un peu fort, nous aurions fans doute été enfevelis dans la neige, car elle eft mouvante & menuë comme la pouffiere, le vent l'emporte, & en remplit l'air. Graces à Dieu il ne fit preſque point de vent. Les chevaux enfonçoient fi avant en des endroits, que je croiois fouvent qu'ils n'en fortiroient pas. J'allai preſque toûjours à pied & feurement, je ne fis pas huit lieuës à cheval à la traverſe de ce Mont afreux, qui eft de trente-fix lieuës. Je croiois les deux derniers jours être dans les nuës, je ne voiois pas à vingt pas de moi. Il eft vrai que les arbres, dont tout le haut du Mont eft couvert, empêchent fort la vûë de s'étendre. Ces arbres ſont des fapins. Je voiois en le deſcendant les nüages ſe mouvoir en bas ſous mes pieds à perte de vûë. J'euſſe crû être en l'air, ſi je n'euſſe ſenti que la terre me portoit.

Le Mont Caucafe eft juſque vers le haut fertile & abondant en miel, en bled, & en *gom*. J'ai parlé de ce grain en faiſant la deſcription de Mingrelie, en vin, en fruits, en cochons, en gros bétail. Il y a par tout de tres-bonnes eaux. On y trouue pluſieurs villages. La vigne y croît autour des arbres, & s'éléve ſi haut, que l'on n'en peut ſouvent aller cueillir le fruit. On faiſoit vendange quand j'y paſſai Je trouvois le raiſin, le vin nouveau, & le vieux admirablement bons. Le vin y eſt à ſi bon marché, qu'en

qu'en des endroits l'on en donne le poids de 300 livres pour un écu. Les Villageois n'en pouvant vendre autant qu'ils en peuvent faire, ils laissent le raisin pourir sur les ceps sans le cueillir. Les Païsans habitent en des cabanes de bois. Chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus-grande, & se tiennent tous autour. Les femmes moulent le grain à mesure qu'on a besoin de pain. Ils font cuire la pâte en des pierres rondes d'un pied de diamétre ou environ, & creuses la profondeur de deux ou trois doigts. Ils font bien chauffer la pierre, ils mettent le pain dedans & ils le couvrent de cendres chaudes, & de charbons ardents par dessus. Il y a des lieux où on le fait cuire dans la cendre même. On balie bien un endroit du foier, on y met le pain, & on le couvre de cendre & de charbon ardent par dessus, comme l'autre. Avec tout cela la croûte ne laisse pas d'être assez blanche & le pain fort-bon. Ils gardent le vin comme l'on fait en Mingrelie. Je logeois tous les soirs au logis d'un Païsan qui me loüoit des chevaux, ou des porteurs. Le Turc qu'on m'avoit donné me faisoit servir promtement, & bien, autant que le lieu le permettoit. On nous donnoit des poules, des œufs, des légumes, le vin, le pain & le fruit regorgeoient; car chaque maison voisine apportoit une grande cruche de vin, un panier de fruit & une corbeille de pain pour sa part de nôtre défrai. On ne me demandoit point à conter, & mon conducteur m'empêchoit même de donner gratuitement quelque chose.

Je mangeois avec une avidité de loup, & ne pouvois me rassasier que pour deux ou trois heures. On peut penser en quelle inanition j'étois tombé en Mingrelie durant trois mois que je n'y avois pas eu de pain, & que j'y avois été sous le fleau de la disette, & de la crainte des plus-grands maux. J'étois

tois revenu graces à Dieu à la seureté & à l'abondance, & du déteſtable pais où je ne pouvous avoir à manger pour de l'argent, en un pais où l'on me donnoit à manger pour rien. Il faut avoir été en ces extrémitez, pour concevoir le plaiſir qu'on ſent par un ſi heureux changement.

Les habitans de ces Montagnes ſont la plus-part Chrêtiens du rit Géorgien. Ils ont le teint fort-beau, & j'ay vû parmi eux de tres-beaux viſages de femmes. Ils ſont infiniment mieux accomodez que les Mingreliens, & les autres peuples du Mont Caucaſe qui ne ſont point ſous la domination Ottomane.

Le 9 je fis cinq lieuës dans la Plaine dont j'ai parlé, le terroir en eſt propre au labourage. On voit ſur les colines, dont elle eſt bordée, une fort-grande abondance de bétail. Le ſoir j'arrivai à Acalziké.

ACALZIKE' eſt une Fortereſſe bâtie dans le Mont Caucaſe, ſituée en un lieu enfoncé entre vingt terres, ou environ, de deſſus leſquels on pourroit aiſément la battre de tous côtez, elle a un double mur & des tours. Les murs & les tours ſont à creneaux à l'antique. Cette Fortereſſe a peu d'artillerie, il y a tout joignant un Bourg bâti ſur ces terres, & ces éminences gros de 400 maiſons au plus, preſque toutes neuves & conſtruites depuis peu. Il n'y a rien là d'antique que deux Egliſes d'Arméniens. Ce Bourg eſt peuplé de Turcs, d'Arméniens, de Géorgiens, de Grecs & de Juifs. Les Chrétiens y ont des Egliſes, & les Juifs une Sinagogue. Il y a auſſi un petit Caravanſerai neuf qui eſt bâti de bois, comme preſque toutes les maiſons du lieu. Le fleuve Kur paſſe proche qui a ſa ſource dans le Mont Caucaſe: c'eſt le fleuve de Cyre appellé auſſi Corus. Strabon en met la ſource dans l'Arménie, Ptolomée la marque en Colchide, Pline la fait ſourdre des montagnes de Tartarie qui ſont au

deſ-

dessus de la Colchide, lesquelles il nomme Coraxici, à cause de ce fleuve Corax qui en sort, & qui va se décharger, comme j'ai dit, dans la Mer Noire. Ces sentimens qui semblent divers, peuvent néanmoins être vrais, & être deplus la même chose, parce que l'Arménie à embrassé la Colchide, & parce que la Colchide a été un grand Roiaume autrefois, comme je l'ai déja remarqué. Le Bassa d'Acalziké loge dans la Forteresse, les principaux Officiers & la Milice se tiennent dans les villages qui en sont proche.

Cette Forteresse a été construite par les Géorgiens, les Turcs la prirent sur eux à la fin du dernier siécle.

Le 13 à deux heures aprés minuit je partis d'Acalziké. Nous marchions vers l'Orient. Au bout de trois lieuës la Plaine d'Acalziké s'étrecit, & les montagnes s'approchent, de façon qu'elle n'a plus que demi-lieuë de largeur. Il y a là un fort Château des Turcs bâti sur une roche à la droite du fleuve Kur. Cette roche est en bas ceinte d'un double mur, & au tour il y a une petite ville comme Acalziké, qui occupe le terrain qui est entre la Forteresse & la Montagne opposée. Ce lieu s'appelle Usker. Il y a un Sangiac, de la Milice, des Gardes & une Doüane. J'avois beaucoup de peur d'y être arrêté & éxaminé; mais graces-à-Dieu on me laissa passer sans me dire rien du tout. Le Voiturier qui me conduisoit étoit de Goryville de Géorgie. Le Commandant de la Garde lui demanda s'il étoit de ce lieu-là. Il répondit oui, on le laissa passer, & ceux qui le suivoient, sans autre information. Le Can de Géorgie, & le Bassa d'Acalziké entretiennent bonne correspondance. Elle est cause du bon traitement que les Turcs font aux Géorgiens. Deux lieuës au delà d'Usker, on passe une montagne, qui sépare de ce côté-là la Perse de la Turquie.

Nous

Nous allames le long de cette montagne aprés l'avoir passée. Il y a beaucoup de villages dessus. Le *Kur* court au bas, on y voit en plusieurs endroits des ruïnes de Châteaux, de Fortereſſes, & d'Egliſes. Ce ſont des veſtiges de la grandeur des Géorgiens, & des conquêtes des Turcs, & des Perſans. Aprés avoir fait dix lieuës, & marché juſqu'à la nuit, nous nous arrêtames à un petit village.

Le 14 nous ne fimes que quatre lieuës, le chemin étoit fort-rude en ces montagnes, on y rencontre des pas extrémement difficiles, & qui ne ſe peuvent forcer, & des ruïnes de beaucoup de Fortereſſes. Nous nous arrêtames dans la Plaine de Surham à un gros village proche de la Fortereſſe, à qui on donne le même nom de Surham. Cette Plaine eſt tres-belle, couverte de petits bois, de villages, de colines, de maiſons de plaiſance, & de petits Châteaux de Seigneurs Géorgiens. Tout le païs eſt labouré. En un mot c'eſt un tres-bel endroit.

Le 15 je fis dix lieuës, neuf en cette Plaine, & l'autre au paſſage d'une montagne peu haute, qui la ſépare de Gory. Je ne vis de tous côtez que beaux villages, que belles terres toutes cultivées, & que des endroits fort-fertiles. On laiſſe à main droite, avant que de monter la montagne, une grande ville preſque toute ruïnée, & dont il n'y a plus que cinq-cens maiſons habitées. Autrefois, à ce qu'on dit, il y en avoit douze-mille. Il y a un Evêque, & une grande Egliſe, bâtie du tems de la liberté des Géorgiens.

La nuit me prit en deſcendant la montagne, & avant que d'arriver Gory, j'allai droit au logis des Capucins Italiens Miſſionnaires de la Congrégation *de propaganda fide*. J'avois des Lettres de recommandation pour eux. Ils avoient, il n'y a que trois ans un hoſpice à Cotatis, & ils penſoient de là s'étendre auſſi en Mingrelie, & s'y bien établir. Les continuelles guerres

guerres de ces Païs, & les brigandages qui s'y éxercent perpétuellement, sans que le Roi puisse, ou se soucie d'y apporter du remède, les ont obligez à se retirer en Géorgie. Ainsi il se rencontroit heureusement qu'ils étoient fort-capables de me donner le conseil, & les secours dont j'avois besoin. Je me fis d'abord connoître à eux. Je leur dis, que le Roi de Perse m'avoit envoié en France pour son service, que j'avois ses ordres, & un commandement adressé à tous les Gouverneurs de son Empire. par lequel sa Majesté leur commandoit de me considérerer, & de me rendre tous les bons offices dont j'aurois besoin. Je leur contai ensuite, qu'aiant choisi la voie de la Mer noire, & de la Mingrelie pour retourner en Perse, j'y avois été surpris de la guerre, & que j'y avois essuié mille malheurs; de sorte que ne voiant aucun moien, de transporter seurement les choses que j'avois apportées pour le Roi, je les avois laissées à la garde de mon Camarade, & que j'étois venu en Géorgie chercher de l'assistance; que je les suppliois de toute mon affection de me donner le meilleur conseil qu'ils pouroient, & de prendre dans mes peines la part que la charité, & d'autres considérations les obligeoient d'y prendre. Ces bons Péres furent touchez de mes malheurs, & des risques que couroit le bien, & la personne que j'avois laissée en Mingrelie. Ils m'assurerent de faire en cela tout ce qu'il leur seroit possible, dés qu'ils en auroient ordre de leur Préfet, sans la participation duquel ils ne pouvoient agir qu'il étoit à Tifflis la Capitale de Géorgie, & la Cour du Prince, à deux petites journées, & que je ne pouvois mieux faire que de l'aller trouver. Ils me dirent tant de raisons pour m'obliger à y aller, que je m'y résolus sur le champ, & qu'a l'heure même on loüa des chevaux. Le Superieur ordonna à un Frére Lai, nommé Ange de Viterbe, de se préparer à m'accompagner.

Ce

Ce Frére Lai étoit tres-bon & tres-honnête homme habile Médecin & Chirurgien. Son habileté, & le bonheur qu'il a eu en Géorgie, & en Imirette de guérir diverſes maladies, & diverſes plaies qu'on tenoit incurables, l'ont mis par tout ce païs-là, fort en eſtime & en conſidération. Il ſait bien la langue de ces Païs, & il les a parcourus de tous côtez. Il a beaucoup de courage, de patience, d'humilité, & de bon ſens. Je ne pouvois donc avoir un meilleur Camarade de voiage. Il me fit compagnie de la meilleure grace du monde, & lui aiant témoigné que ſa perſonne me ſeroit d'un grand ſecours, & d'une grande conſolation en retournant en Mingrelie. Il me dit, que je n'avois qu'à lui obtenir du Pére Préfet l'obédience pour cela, & qu'il viendroit tres-volontiers.

Le 16 je partis de Gori avec ce bon Réligieux. Nous fimes ſept lieuës la plus-part le long du fleuve de Kur. Le chemin en étoit beau par des plaines fertiles, où il y a quantité de villages. On y rencontre une ville preſque toute ruïnée nommée *Cali-çala*. On paſſe au milieu. Elle eſt à quatre lieuës de Gori.

Le 17 je fis un peu plus de ſix lieuës. Le chemin étoit uni, mais un peu pierreux en des endroits. A la moitié de la traite, nous paſſames vis-à-vis de l'Egliſe Patriarchale de Géorgie, qui eſt ſitüée ſur le bord du Kur. La moitié de cette Egliſe eſt ruïnée, l'autre paroît de loin entiere & fort-belle. On dit qu'il y a dedans une partie de la Couronne d'Epines, une piéce de la Tunique, & une piéce de la robe du Prophéte Elie. Je n'ai pas vû ces Reliques: des Capucins m'ont aſſuré qu'ils les avoient vûës. Jarrivai à Tifflis ſur le ſoir, la neige qui tomba tout le jour fort-épaiſſe, m'empêcha d'arriver plutôt. Le Frére Lai qui m'accompagnoit me mena au logis des Capucins. Je n'avois point de tems

à per-

à perdre, ainſi dés mon arrivée je contai au Préfet quel en étoit le ſujet. Mes lettres de recommendation me faiſoient connoître. Je n'avois beſoin que de leur bien faire entendre les grands dangers, que couroit ce que j'avois laiſſé en Mingrelie, & de quelle importance il étoit, d'aller à toutes riſques s'éforcer de le tirer de là. Je dis au Préfet, qu'il y avoit à mon avis deux voies diferentes pour le faire, qui avoient chacune leurs ſuretez, & leur périls. La prémiére étoit de me faire connoître au Prince de Géorgie, lui montrer les ordres du Roi ſon Maître, & lui demander du ſecours pour tirer de Mingrelie ce que j'y avois, qui étoit pour ſa Majeſté. La ſeconde étoit d'aller en ce païs-là ſecrétement, ſans ſe découvrir, ni dire ce qu'on y alloit faire. Je ne fis point apercevoir au Préfet le panchant que j'avois pour cette ſeconde voie, de peur de prévenir ſon jugement. Il me demanda du tems pour me dire ſon avis, & il me ſupplia que je vouluſſe bien faire part de tout ce que je lui avois expoſé aux Réligieux de la maiſon, parce que la plus-part, qui avoient été en Mingrelie, & en Imirette, pourroient avoir de bonnes lumieres pour mon affaire. Il me promit qu'il leur commanderoit le ſecret par la Sainte obédience. Je contentai le Préfet. Je fis aux Réligieux la même rélation que je lui avois faite, les conjurant de me donner leurs avis, & tout le ſecours poſſible, dans le malheur où j'étois encore engagé.

Le 18 aprés midi le Préfet me mena dans ſa chambre & tous les Réligieux. Il m'étalla les réfléxions qu'il avoit faites ſur mon affaire, & toutes les penſées qui lui étoient venuës ſur cela. Les Réligieux firent la même choſe. Ils s'arrêtoient preſque tous à tenter la voie cachée, & à ne ſe point faire connoître, en un mot à aller ſecrétement en Mingrelie. Ils me dirent, que ſi l'on communiquoit l'affaire

l'affaire au Prince de Géorgie, il me donneroit assurément l'aide nécessaire, qu'il envoiroit des gens, & tireroit aparemment tout ce que j'y aurois laissé, parce qu'il étoit fort-craint, & fort-respecté en ce païs-là & en Imirette. Mais que ce moien seroit d'un éclat furieux, qui me perdroit peut-être, qu'on pourroit me dresser à mon retour quelque partie pour m'assassiner, & enlever tout ce que j'aurois, que les lieux où il me falloit passer étoient tous païs de Brigands & d'Assassins les plus-déterminez du monde, que les Géorgiens étoient tres-perfides & méchans, qu'il en falloit tout apréhender, qu'il n'y avoit pas beaucoup d'années, qu'un Patriarche de Moscovie passant en Géorgie y fût volé, & qu'on avoit acusé le Prince d'avoir secrétement fait faire le coup, pour avoir les richesses que portoit ce Patriarche. Qu'il falloit considérer encore que le Prince de Géorgie n'étoit pas parfaitement obéissant aux Ordres du Roi de Perse, & qu'aprés tout, supposé quil fit office de bonne foi & avec sincérité, il falloit mettre en considération qu'il attendroit de grands présens, & qu'on ne pourroit jamais le contenter ni sa famile, qui étoit merveilleusement affamée pour des gens de leur condition.

Je fus ravi que les Capucins prissent mon vrai sentiment, & pensassent presque tout ce que j'avois pensé. Nous résolumes que je partirois secrétement avec le Frére Ange qui m'avoit acompagné. Qu'on diroit que j'étois Téatin, que j'étois venu de la part de ceux de Colchide, reduit par la guerre à la derniére misére, demander de l'assistance aux Capucins, & qu'ils envoioient un de leurs Compagnons les querir & le amener. Dés que cela eût été arrêté, je me préparai au voiage. Je tirai de ma selle, & de mon oreiller les bijoux que j'y avois cachez. Je les mis dans une Cassette avec tout ce que j'avois aporté, & la mis sous la garde

du Préfet. Nous penſames ne trouver jamais de chevaux à loüer, perſonne ne vouloit aller en Mingrelie, enfin à force d'argent nous gagnames deux Voituriers, en nous rendant garans de leurs chevaux & de leurs hardes, s'il en arrivoit faute.

Le 20 Je partis avec le Frére Ange, & un Géorgien créature des Capucins, qui étoit de Cotatis, & qui avoit été mille fois en Colchide & partout aux environs. Le Préfet me le donna pour le beſoin qu'on pourroit avoir d'une perſonne de confiance. Nous n'étions que cinq hommes avec quatre chevaux. Le F. Ange & moi en montions deux, les deux autres portoient les proviſions. Nous diſions partout que nous allions chercher les Téatins de Mingrelie. Je donnai congé à mon vallet avant que de partir de Tifflis. Ce fripon m'avoit fait mille méchans tours, & tenté pluſieurs fois ma perte. J'ai dit ce qu'il me fit à Gonié. Les Capucins me conſeilloient de l'empriſonner juſqu'à mon retour pour en faire juſtice. Le ſentiment des graces que Dieu venoit de me faire, me porta à lui pardonner entierement. J'aurois irrité le Ciel ſi dans le même tems qu'il déploioit ſa clémence ſur moi, j'euſſe eu le courage de faire juſtice. Je paiai entierement ce malheureux du tems qu'il m'avoit ſervi, & le laiſſai aller, aprés lui avoir néanmoins étalé toutes ſes trahiſons que je ſavois, & l'avoir exhorté à l'amendement. La bonté que j'eus pour lui ne le toucha point. Il ſe deſeſpéra de ce que je lui donnois congé, & il laiſſa même paroître des marques de la rage qu'il en avoit, aſſez fortes pour me porter à en craindre quelque choſe de funeſte. Je fus tenté de le faire mettre aux fers. Je n'avois qu'un mot à dire, les Capucins l'auroient fait faire d'un ſigne d'œil, aiant aſſez de crédit à Tifflis. Je n'en fis rien, la Fatalité qu'il y a en toutes les choſes m'en empêcha. J'étois entierement porté à la miſericorde, j'en attendois, j'en deman-

mandois trop pour n'en point faire. Dieu l'eût agréable. On verra dans la suitte de quelle maniere il me le fit connoître, en un tres-dangereux piége que m'avoit tendu ce traître.

Je fus de retour à Gory le 21.

Le 22 nous partimes & allames coucher à six lieuës de Gory, à un village qui est sur le chemin d'Acalziké par lequel j'avois passé en venant.

Le 23 nous partimes à la pointe du jour, & d'abord nous laissames à gauche le chemin d'Acalziké. A midi nous arrivames à une petite ville nommée *Aly*. Elle est à 9 lieuës de Gory située entre des montagnes. Deux lieuës par delà, nous y passames un pas étroit qui se ferme d'une grande porte de Charpente. C'est la séparation de la Géorgie d'avec le Roiaume d'Imirette. Nous fimes encore une lieuë, & nous nous arrêtames à un petit village.

Le 24 Nous fimes sept lieuës dans les montagnes. Elles étoient pleines de neige & il en tomboit à gros floccons. Ces montagnes qui sont du mont Caucase sont couvertes de bois de haute futaie. Nous nous y pensames perdre, car la neige couvroit toutes les traces & faisoit méconnoître le chemin. Nous logeames à un village nommé *Colbaure*. Ce village a quelque deux-cens maisons; Elles sont toutes sur une ligne & si éloignées l'une de l'autre, qu'il y a plus d'une lieuë de la prémiére à la derniére.

Les 25. Nous ne fimes que trois lieuës. Le mauvais tems, la neige, le froid, l'obscurité d'air qu'il faisoit en ces hautes montagnes nous empêcherent d'aller plus-avant. Nous logeames à un village de trente maisons.

Le 26. L'air fût plus clair, la neige cessa & le froid ne fût pas si rude. Nous fimes six lieuës toûjours dans ces montagnes couvertes de bois. Le chemin y étoit assez égal. Les montées & les descentes n'étoient pas rudes. Nous logeames à un

petit village qui est sur le bord d'un grand fleuve.

Le 27 Nous passames en bateau ce fleuve, & fimes trois lieuës en un païs semblable à celui que nous avions passé les jours précédens. Nous descendimes de la montagne dans une grande & belle vallée à perte de vûë; & logeames à un village dit *Sesano*. Cette vallée a presque par tout une lieuë de largeur. Elle est fort-fertile & fort-agréable, arrosée de belles eaux. Elle s'étend jusqu'en Mingrelie. C'est le plus-beau païs d'Imirette. Les Montagnes dont elle est ceinte sont couvertes de bois & de villages, car la plus-part des terres de ces Montagnes sont labourées, & ont des vignobles en quantité. Nous trouvames en cette vallée un air doux comme au printems & peu de neige.

Sesano est proche du Château d'une vieille Dame Tente du Roi d'Imirette, qui étoit malade quand nous passames-là. Elle sçut qu'il étoit arrivé un Capucin au village; Elle l'envoia aussi-tôt querir pour s'en faire traiter. On prend en ces lieux-là tous les Missionnaires pour Médecins, parce qu'ils se mélent tous de donner des rémédes. *Le Frère* alla trouver la Dame, espérant d'en tirer quelque secours pour nôtre entrepriſe. Deux heures aprés m'avoir quitté, je fus bien surpris de voir arriver à cheval un Capucin de Gory avec un Guide. Le sujet de sa venuë étoit de m'avertir, que ce valet, à qui j'avois donné congé, étoit venu de Tifflis à Gory, avoit découvert tout ce qu'il savoit de mon entrepriſe, en jurant de me perdre, & qu'il étoit parti sans qu'on sçut où il étoit allé. Cét avis ne me surprit pas beaucoup. Je me défiois de quelque chose de semblable. Je suppliai le Capucin de demeurer avec moi. Je lui rendis mille remercîmens & je loüai autant que je pus le grand zéle, & l'extrême affection que la communauté témoignoit avoir pour mes interêts d'une maniere si ardente. Véritable-

blement il ne s'en pouvoit donner de plus-fortes marques.

Le 28. Nous fimes cinq lieuës dans la plaine dont j'ai parlé. Elle eſt par tout remplie de villages & de bois, les terres y ſont fort-graſſes, nos chevaux avoient beaucoup de peine à s'en tirer. Aprés deux lieuës de marche nous laiſſames ſur la droite la Forteresſe de *Scander*. Les gens du païs l'appellent *Scanda*, & diſent qu'Alexandre le Grand l'a bâtie. On ſait que les Orientaux appellent ce Conquerant *Scander*. Ils aſſurent qu'il a bâti ſeize places auſquelles il a donné ſon nom. Celle-ci pourroit être une des ſeize, & celle dont Quinte Curce parle au livre 7. Sa ſituation me le fait croire, car elle eſt ſituée au pied de la montagne. Elle n'eſt pas conſidérable. Il n'y a que deux tours quarrées ſans enceinte, avec quelque logement autour; & cela ne paroît pas avoir trois-cens ans d'antiquité.

A une lieuë de *Scander* nous paſſames *Chicaris*. C'eſt un village de cinquante maiſons. Il paſſe pour ville en *Imirette*, quoi qu'il n'ait point de murailles, & rien de plus que les autres villages. Nous logeames à une lieuë de là.

Le 29 & le 30 nous y demeurames. Nos Voituriers ne vouloient point marcher. Les nouvelles de la guerre, dont chaque paſſant les entretenoit, leur faiſoient fondre le cœur. Ils diſoient qu'on les vouloit mener à la mort, ou à l'eſclavage. Ils nous donnoient des peines extrêmes. Je les ſupportois patiemment; J'exhortois mes deux Capucins à faire de même. Je leur repréſentois que je m'étois bien mis en tête en partant de Tifflis, qu'on ne pourroit ſans bien du courage, & une patience extrême venir à bout de ce que j'entreprenois, & ſurmonter les grands obſtacles qui s'y oppoſeroient infailliblement. Qu'il falloit ménager doucement nos gens, & les pouſſer à force de promeſſes & de bons traittemens.

Que quand on les auroit une fois fait entrer en Mingrelie, & qu'ils ne pourroient plus reculer, le soin de leur salut les feroit alors agir comme nous voudrions. Nous appellames ces Voituriers & le Géorgien que le Pére Préfet m'avoit donné. Nous leur dimes qu'il n'y avoit rien à craindre, que nous en étions bien informez, que nous avions comme eux une vie & d'autres biens à conserver. Que nous leur avions répondu de leurs chevaux & de leurs personnes. Un d'eux parlant pour les trois me dit de leur donner un écrit, par lequel je m'engageasse de les rachetter si on les prennoit esclaves durant ce voiage, ou de donner six vingts écus à leurs femmes s'ils y mouroient. Je leur accordai cela volontiers, & leur fis de grandes promesses. Cela les disposa à continuer l'entrepriſe.

Le 31. Nous nous mimes en chemin. Il faisoit fort mauvais tems, & le chemin étoit tres-rude. Nous passames trois fleuves assez larges & assez rapides, & au soir nous arrivames à *Cotatis*. Nous allames loger à la maison de l'Evêque Janatelle. Il n'y étoit pas, on nous y reçût bien néanmoins. Les officiers connoissoient le F. Ange, & savoient que le maître du logis l'honoroit de sa bienveillance.

Cotatis est un Bourg bâti au bas d'une coline sur le bord du fleuve de Phase. Il n'a que 200. maisons. Celles des grands & le palais du Roi sont autour à quelque distance. Ce Bourg n'a ni fortifications ni murailles, il est partout ouvert, hormis aux endroits où le fleuve & la montagne l'enferment. De l'autre côté du fleuve vis à vis du Bourg, & sur une coline plus-haute que celle au bas de laquelle il est situé, est la forteresse de *Cotatis*, dont j'ai parlé en racontant les derniéres revolutions *d'Imirette*. Je n'ai pas entré dedans, on la voit pleinement de la coline opposée. Elle a des tours, un donjon & un double mur qui paroît haut & fort.

Dés

Dés que je fus arrivé à *Cotatis* j'envoiai aux nouvelles. Celles qui étoient vraies, & dont chacun nous assura, étoient que le nouveau Prince de Mingrelie, & le Prince de Guriel s'étoient retirez, voiant que les Turcs ne vouloient plus tenir la campagne. Que la plûpart des Gentishommes qui leur avoient prêté ferment les abandonnoient, & que le Visir du *Dadian* se préparoit à defendre des montagnes avec une armée. Qu'aussi-tôt que ce Visir avoit apris la retraitte de ces deux Princes & des Turcs, il avoit envoié 800 hommes au Dadian, lui avoit écrit de sortir de sa Forteresse, d'amasser le plus de gens qu'il pourroit, qu'il avoit fait publier Amnistie à tous ceux qui se rejoindroient à lui; enfin qu'il étoit venu à *Cotatis*, où le Roi d'Imirette l'avoit joint avec les grands de son païs, & étoient allez fondre tous ensemble sur le païs du Prince de Guriel. Ils lui en vouloient fortement, parce qu'il étoit en effet cause de l'incursion des Turcs, & de tous les ravages qui se firent en cette guerre. Les armées avoient passé le *Phase* il n'y avoit que trois jours, ainsi la circonstance étoit assez favorable pour mon entrepriſe, n'y aiant plus lieu de craindre de rencontrer des troupes.

Le prémier Janvier 1673 je m'arrêtai à *Cotatis* par des égards de dévotion. Pendant que nous dînions, mes deux charitables Capucins & moi, aiant mes voituriers & mon guide à table avec nous, selon la coûtume du païs, que les maîtres & les valets mangent ensemble, je vis entrer ce fripon de valet, dont j'ai parlé, avec un Arménien *d'Acalzikè* & un Prêtre de *Cotatis*, qui lui étoit venu montrer le logis. Je ne fus pas beaucoup surpris de sa venuë, car la crainte que j'en avois m'y faisoit penser à toute heure. Je ne fis pas semblant de l'épouvante que j'en pris. Je crus qu'il s'étoit fait Turc, lui voiant un turban blanc à la tête. Ce fripon entra avec

un air égare & furieux, & s'assit auprés de mes gens sans attendre qu'on le lui dit. Cette insolence m'offensa encore plus, je lui demandai d'où il venoit si échauffé. Il me répondit, qu'il venoit *d'Acalziké*, & qu'il avoit fait le voiage en deux jours. Je lui demandai si le chemin étoit si facile, & si les montagnes étoient si peu chargées de neige, qu'il eût pû les traverser en deux jours. Le chemin est le plus-méchant du monde, me répondit-il, & les montagnes sont couvertes de neige, comme celles que nous avons passées en venant de *Gonié*. Vous le verrez, car il faut que vous veniez à *Acalziké*, j'ai ordre du Bassa de vous y mener. Cela sera, repliquai-je, si tu as plus de force pour m'y contraindre que moi pour t'en empêcher; car je n'ai rien a faire à *Acalziké* & je n'y veux point aller. Mon Garçon, continüai-je, tu es mal-conseillé. Croi-moi, cesse de te donner de la peine à me procurer du mal, parce que Dieu ne permettra pas que les desseins que tu as de me nuire réüssissent. Je t'ai paié à Tifflis de tout ce que tu pouvois prétendre, si tu n'en étois pas content, tu devois exposer-là tes prétentions.

Je tins ce discours pour essaïer de ramener ce traître. Il me répondit, que Tifflis étoit un lieu d'injustice, qu'à Acalziké on lui feroit raison. Je lui dis que sans aller si loin pour un different de peu d'importance, il se trouveroit assez de gens à Cotatis capables de le juger. Je parlois avec la plus-grande douceur qu'il m'étoit possible. Ce coquin n'en fût point touché, il se tourna d'un air furieux vers son camarade, & lui dit d'aller chercher les Turcs. Celui-là sortit aussi-tôt, mais ce n'étoit qu'un artifice pour m'épouvanter; car je connus ensuite qu'il n'y avoit point de Turcs, qui attendissent qu'on les vint querir. Je fus pourtant extrémement épouvanté & je me crus perdu. Le Prêtre de Cotatis ignoroit ce qui se passoit, parce que je parlois en

Turc

Turc qu'il n'entendoit pas. Il s'informa du Frére Ange quel étoit le sujet du different. Le Frére le savoit à peu prés, il le conta à ce Prêtre. Je lui fis dire ensuite l'offre que je faisois à ce coquin de me remettre de toutes ses prétentions, à ce qu'en jugeroient des gens d'honneur, & la méchanceté avec laquelle il vouloit me forcer d'aller à Acalziké.

Le Prêtre & plusieurs Géorgiens, accourus au bruit qui se faisoit, s'interesserent dans l'équité de mon offre, ils presserent ce miserable de l'accepter, plus on le pressoit plus il faisoit l'insolent & usoit de menaces. J'en fus poussé à bout, je sortis hors de moi. Traître, lui dis-je, c'est donc une pure méchanceté qui te meut. Je te répons, qu'avec l'aide de Dieu tu ne me meneras point à Acalziké; en disant cela, je me jettai sur lui l'épée à la main, on me retint le bras, le perfide sur qui je voulois décharger le coup, prit la fuite en desordre & tout tremblant. Je n'étois pas fort-assuré aprés cela, je voulois m'enfuïr, Le Maître d'hôtel de Janatelle me retint & m'assura, que je n'avois rien à craindre dans la maison de son maître, & qu'assurément les Turcs ne m'y viendroient point prendre. Je tins conseil avec mes deux Capucins sur ce qu'il falloit faire. Nous résolumes que le Frére Ange partiroit le lendemain matin pour continüer le voiage en Mingrelie, & que le Pére Justin de Livourne, (c'est le nom de ce Capucin qui m'étoit venu trouver, comme j'ai dit,) & moi demeurerions sur les lieux. La principale raison étoit, qu'il ne se pouvoit trouver de chevaux, ni à achetter ni à loüer. Nous savions qu'on n'en pourroit non plus trouver en Mingrelie; cela m'obligea de demeurer & d'envoier des chevaux à vuide, afin que mon camarade s'en pût servir.

Le 2 le F. Ange partit avec tous les chevaux & tous les gens que j'avois pris à Tifflis. Je retournai à *Chicaris*, qui est à huit lieuës de Cotatis, avec le Pére

Juſtin. Nous choiſimes ce lieu pour y attendre le ſuccés du voiage du Frére Ange, parce qu'il eſtoit tout contre une maiſon de campagne de Janatelle, où il eſtoit avec la Reine. Nous en pouvions tirer de l'aſſiſtance en cas de beſoin.

Le 5. cét Evêque & cette Princeſſe nous envoierent dire de les venir voir. Nous y allames & nous dinames avec eux ce jour-là, & pluſieurs autres enſuite que nous y fimes viſite. Ce n'eſt pas grand honneur, puis qu'il s'étend aux moindres de leurs ſujets & à leurs valets. La Reine eſt une tres-belle perſonne, comme j'ai dit, mais ſon air la gâte tout, il eſt libre juſqu'à l'éfronterie; ſes actions & ſes diſcours ont de l'impudence, il n'y a rien de moins retenu. L'impureté paroît en tout ce qu'elle dit, mais cela n'eſt ni vice ni ſujet de ſcandale en ſon païs parce que la diſſolution y eſt un mal commun. Son Evêque Janatelle la dévore des yeux. Jamais amour impur n'a été plus découvert & moins retenu: il ne faut que regarder ces amans pour connoître, où ils en ſont l'un avec l'autre. On ſert la Reine d'Imirette comme la Princeſſe de Mingrelie, mais ſa table eſt mieux garnie de vaiſſelle d'argent, & ſon train eſt beaucoup moins miſerable.

Le 8 un Gentilhomme que le Roi d'Imirette avoit envoié à Tifflis arriva chez Janatelle, & alla rendre conte à la Reine du ſuccés de ſa négociation. On l'avoit envoié pour emprunter huit-mille écus ſur la couronne Roialle qu'on offroit de mettre en gage. Cette couronne eſt d'or garnie de pierreries elle peut valoir quatre-mille piſtoles. Perſonne ne voulût prêter d'argent deſſus. Le Prince de Géorgie apprenant le beſoin qu'en avoit le Roi & la Reine d'Imirette, leur envoia un préſent ſavoir, au Roi trois chevaux, des armes, & mille écus en argent, & à la Reine des étoffes de brocard d'or & d'argent, de ſatin, de tafetas & cinq-cens écus. Ce Prince

en uſe ainſi pour entretenir leurs Majeſtez dans la réſolution qu'elles ont priſe d'adopter un de ſes fils.

Le 12 je fus voir le Roi. On l'avoit ramené de l'armée à cauſe d'une indiſpoſition qui lui étoit ſurvenuë. Il nous fit beaucoup d'honneur & de carreſſes, nous fit ſeoir proche de lui, & nous entretint avec grande familiarité. Il ſe plaignit au Pére Juſtin, de ce que lui & ſes compagnons avoient quitté Cotatis. Le Pére en jetta la cauſe ſur ces guerres continuelles, qui leur avoient cauſé beaucoup de dommage. J'en ai bien du déplaiſir, répondit le Roi, mais je n'y puis remédier, je ſuis un pauvre aveugle, l'on me fait faire ce que l'on veut. Je ne m'oſe ouvrir à qui que ce ſoit, je me défie de tout le monde, & je m'abandonne néanmoins à tous, n'oſant offencer perſonne, de peur de me faire aſſaſſiner par quelqu'un. Ce pauvre Prince eſt jeune, & bien fait de corps. Il a toûjours le haut du viſage couvert d'un mouchoir, pour recevoir l'humeur qui coule des trous de ſes yeux, & cacher à ceux qui l'approchent un ſi hideux objet. Il a l'eſprit fort-doux, il aime la raillerie & les plaiſanteries. Il dit au Pére Juſtin, qu'il falloit qu'il ſe mariât en ſon païs. Le Pére lui répondit, qu'il ne pouvoit, & qu'il étoit dans le même voeu que les Evêques & les Moines d'Imirette, qu'il ne pouvoit avoir de femme. Nos Evêques & nos Moines, interrompit ce Prince avec un grand éclat de rire, en ont chacun neuf, outre celles de leurs voiſins.

Le 16 à la pointe du jour, étant encore au lit, je fus agréablement reveillé par mon Camarade. Il me conta, que le Frére Ange avec les gens & les chevaux, que je lui avois envoiez, étoient arrivez le 9 à *Sippias*, où ils l'avoient trouvé en un extrême ennui, & au dernier deſeſpoir de n'avoir point eu de mes nouvelles depuis mon départ, & de ne pouvoir trouver à aucun prix ni hommes ni che-

vaux pour passer en Géorgie. Qu'aiant apris mon heureuse arrivée à Tifflis, & que j'étois proche de Cotatis à l'attendre, il en avoit eu une joie incroiable, qu'il s'étoit aussi-tôt préparé au voiage, tirant de terre, de dedans les bois, & des toits du logis la moitié de ce que nous y avions caché. Qu'il avoit attendu jusqu'au onziéme à partir pour laisser reposer les chevaux, & qu'il étoit parti ce jour-là; laissant un de nos valets, le plus fidele de tous, à la garde de ce qu'il n'avoit osé aporter, pour ne pas tout risquer en un coup. Aprés qu'il m'eût fait ce récit, il me dit ne vous éfraiez point de ce que je vais vous raconter; car graces à Dieu tout va bien. Samedi 14 nous arrivames heureusement à Cotatis sur les 8 heures du soir. Le Frére Ange me mena au logis de Janatelle. Je n'ai appris qu'hier les menaces que le valet, à quî vous avez donné congé, vous y vint faire le prémier jour de l'an. Si j'avois sçû cette avanture, je ne me fusse jamais arrêté à Cotatis. Le F. Ange & nos gens n'y pensant plus me supplierent le Dimanche au matin de demeurer-là jusqu'à midi, & de les laisser un peu refaire de leurs fatigues. Je le leur acordai & leur fis bien préparer à diner. Etant à table je vis entrer ce fripon de valet avec vingt Janissaires armez. Où est mon maître s'écria t'il tout furieux. Il m'a voulu tüer & m'a manqué; mais seurement je ne le manquerai pas. Il vous cherchoit en disant cela, mais ne vous trouvant point il entra dans une autre chambre; dans la pensée que vous y seriez caché. Je le suivis, je me jettai à ses pieds les larmes aux yeux, & lui dis ces mêmes paroles. Mon ami, que t'ai-je fait que tu me veuilles perdre. Si mon camarade t'a maltraitté, ou ne là pas satisfait je n'en suis point coupable, demande tout ce que tu voudras, je te le donnerai sur le champ; seulement fai retirer les Turcs que tu as amenez. Soit, répondit ce perfide, je les vais ame-

amener & je viendrai auſſi-tôt vous trouver.

En diſant cela il rentra dans la ſale, & dit aux Janiſſaires, en leur montrant le Frére Ange, prenez cét homme-là, & allons au Commandant de la fortereſſe, en même tems le pauvre Frére fût ſaiſi & amené. Les Janiſſaires regardoient de tous côtez pour dérober quelque choſe. Ils ſe jetterent ſur les feutres qui nous ſervoient de manteaux. Ils n'ont emporté que cela, ils n'ont pris aucunes de mes armes, & ce qui eſt un éfet tout viſible du ſoin de Dieu, ils n'ont point touché aux ſacs que j'ai apportez, où il y a pour cinquante-mille écus en or & en pierreries. Au moment que je vis les Janiſſaires hors du logis, j'envoiai un valet ſuivre le F. Ange, & je conjurai les voituriers de nous enfuïr inceſſanment. Nous ſellames, & chargeames en un inſtant & primes la fuite. Dieu m'a aidé enfin; & par ſa grace & bonté je ſuis arrivé avec toutes les choſes dont je me ſuis chargé en *Mingrelie*. Ce que les Janiſſaires ont pris vaut à peine deux piſtoles.

Je devrois dire ici les ſentimens de joie & de reconnoiſſance que ce récit me donna, parce qu'ils ſont inconcevables, mais ce n'eſt pas ce que le lecteur veut ſavoir. Le Pére Juſtin alla auſſi-tôt chez Janatelle ſe plaindre à la Reine, & à lui de l'entrepriſe des Turcs dans ſa maiſon, & les conjurer de travailler à la délivrance de Frére Ange. Le Pére revint à midi, & nous aſſura qu'on avoit enuoié à cét éfet deux Gentishommes au Commandant de la Fortereſſe. J'euſſe voulu partir àlors tant j'avois peur des Turcs quoique ſans aucun fondement. Il fallût laiſſer repoſer les chevaux. L'aprés midi, mon Camarade en loüa pour retourner en *Mingrelie*; prendre ce qui y étoit reſté, & moi je me préparai pour aller à *Tifflis* avec tout ce qu'il avoit apporté.

Le 17 Mon Camarade & moi primes chacun nôtre

nôtre route, lui vers *Mingrelie* avec cinq hommes & quatre chevaux, moi vers *Tifflis* avec le Pére Juſtin, trois hommes & trois chevaux. Je retournai par le même chemin que j'étois venu.

Le 22 à la nuit j'arrivai à *Gory*, j'y demeurai deux jours pour changer de l'or, & pour aider au Pére Juſtin à ſe préparer à retourner à *Cotatis*, tant pour porter de l'argent à mon Camarade & l'accompagner de là à *Tifflis*; que pour travailler à la délivrance du Frére Ange, en cas qu'il fût encore priſonnier.

Le Pére Juſtin partit le 25 au matin pour ce ſujet, & moi à même tems pour *Tifflis*. J'y arrivai graces-à-Dieu le 26 aprés midi avec un Pére Capucin que le Superieur de *Gory* m'avoit donné, ne me voulant pas laiſſer aller ſeul.

Le 6 Février au ſoir mon Camarade arriva à *Tifflis* avec les valets que j'avois laiſſez en *Colchidie*, un Pére Téatin & le Frére Ange. Dés que je les eus tous embraſſez, ce Frére me tira à part pour me conter la ſuite de ſon avanture. Vous avez ſçu, me dit-il, de quelle maniere vôtre perfide valet me fit prendre par des Janiſſaires. Le Commandant de la Fortereſſe de *Cotatis* les lui avoit baillez. Il avoit dit à ce Commandant, que vous lui deviez trois-cens écus, & que vous étiez Ambaſſadeur. Que vous alliez en *Mingrelie* querir beaucoup de richeſſes que vous y aviez laiſſées, & qu'en vôtre perſonne il pourroit faire une priſe qui l'enrichiroit à jamais. Ce traître preſſoit les Janiſſaires, qui me menoient à la Fortereſſe, de me lier & de me maltraiter, mais ils eurent au-contraire de la conſidération pour mon habit. Il y avoit parmi-eux un Renegat *Italien*, qui me fit traitter fort-doucement. Je cheminois le plus-lentement que je pouvois, & j'amuſois ces Coquins pour donner tems à vôtre Camarade de s'enfuir, car je me doutois bien qu'il prendroit

ce

ce parti. Lors qu'ils m'eurent mené devant le Commandant, il demanda à ce fripon qui m'avoit fait prendre si j'étois son maître, Il répondit que non, qu'il ne l'avoit point trouvé, mais qu'assurément je savois où il étoit. Le Commandant m'interrogea là-dessus. Je lui dis, que je ne savois ou vous étiez, que lors que je vous avois laissé vous aviez dessein d'aller à *Tifflis*. Le Commandant me fit ensuite beaucoup de questions sur vôtre qualité, & me dit qu'il falloit que je paiasse les trois-cens écus qu'on disoit que vous deviez. Je répondis que vous étiez un pauvre Réligieux qui aviez pris la charge de me donner avis du miserable état de ceux qui sont en *Mingrelie*. Que l'aiant apris j'étois allé les visiter, pour le reste que je ne vous connoissois pas davantage & n'avois point d'argent. Que tout le monde à *Cotatis* depuis le Roi jusqu'au moindre de ses sujets savoit que je faisois profession de pauvreté.

Le Commandant me fit fouiller sur cela, on me trouva la ceinture que vous m'aviez baillée à porter, où il y avoit encore quelque sept pistoles, je n'avois rien que cela, & par une conduite de Dieu tout-a-fait merveilleuse vôtre Camarade ne m'avoit donné aucuns bijoux à serrer comme vous lui aviez écrit de faire. Le Commandant ne voiant que ce peu d'argent dit à vôtre valet; Où sont les richesses dont tu m'as rempli l'idée, m'amene tu ce pauvre homme pour te moquer de moi? tu es un fripon, je te vais faire mourir à coups de bâton. Seigneur, répondit-il tout tremblant, ces richesses sont entre les mains du Camarade de mon maître qui est demeuré chez Janatelle. Chien que tu es, repliqua la Commandant, que ne me l'as tu amené; disant cela il le renvoia avec les mêmes Janissaires qui m'avoient conduit à la Forteresse, & leur commanda expressément d'amener vôtre Camarade. J'eus toute la crainte imaginable qu'ils ne le trouvassent.

ſent. Elle fût changée en une extrême joie, lors que les Janiſſaires retournerent & dirent au Commandant que l'homme s'en étoit fuï. Il s'emporta alors contre vôtre valet. Ce ſélerat paroiſſoit agité de crainte & de rage. Il ouvroit les yeux & apercevoit que Dieu l'avoit confondu, en ne prennant pas vôtre Camarade avec tout ce qu'il avoit. Je contai là-deſſus au Commandant les méchans tours que ce traître vous avoit faits, & avec quelle liberalité & quelle bonté vous en aviez uſé avec lui au païement de ſes gages.

Le ſoir le Commandant me fit ſouper avec lui. Il aprit que j'étois Médecin, il crût auſſi-tôt ſentir du mal; je lui fis quelques remédes & à quelques ſoldats de la Fortereſſe. Il me donna en garde au Renégat Italien. Vôtre valet diſoit qu'il me falloit mettre aux fers, depeur que je ne me ſauvaſſe, Ce coquin ſongeoit mille méchancetez pour me faire maltraiter. Le lendemain la Reine & *Janatelle* envoierent deux Gentishommes au Commandant demander ma délivrance, étant leur Médecin & du Roi auſſi; à midi il en vint deux autres d'un grand Seigneur du païs. Sa femme étoit fortmalade, on lui avoit dit, que j'étois dans la Fortereſſe pour dettes. Il envoia ſupplier le Commandant de me laiſſer ſortir, offrant de païer mes dettes. Il n'y avoit rien de plus-clair que je ne devois rien. Il fallût donner toute fois 25 écus au Commandant; avec cela je fus relâché malgré les criailleries du valet, qui lui diſoit de ne me laiſſer point aller, & que vous me racheteriez mille écus plutôt que de me laiſſer-là. On me mena au logis du Seigneur à qui je devois ma délivrance. J'envoiai de là à *Chicaris* demander de vos nouvelles. Je ſçus que vous étiez retourné à *Tifflis*, & vôtre Camarade en *Mingrelie*. Peu de jours aprés le Pére Juſtin arriva à *Chicaris*, il y aprit le lieu où j'étois, il me vint trouver; nous rendimes

dimes de vôtre argent les 25 écus avec quoi l'on m'avoit tiré de prison, & apres nous nous retirames à *Chicaris*. Au bout de deux jours vôtre Camarade y arriva avec tout ce que vous aviez de reste en *Mingrelie*. Il nous conta la chemin qu'il avoit pris sans voir *Cotatis*. Qu'il avoit passé le *Phase* dans un bateau à six lieuës de cette ville-là; que les Batteliers lui avoient dit, que ce méchant homme qui nous tendoit tant de piéges, leur avoit donné deux écus afin de l'avertir de son passage. Que cét enragé étoit gardé de quatre Janissaires, qui avoient ordre du Commandant de ne le plus-laisser-fuïr. Ce Commandant lui veut faire tenir ce qu'il lui a promis. Vous voiez, ajoûta-t-il, que tout est heureusement arrivé ici, & que Dieu a confondu ce félerat dans sa méchanceté, sa justice ne permettra pas sans doute qu'il sorte des mains du Commandant Turc, sans en recevoir quelque châtiment.

Il étoit tard. Toutefois mon Camarade & moi ne pûmes aller souper, qu'aprés nous être bien entretenus de l'heureuse issuë de nos travaux, & de tous malheurs dont ce que j'ai raconté n'est en verité qu'une partie; & qu'aprés avoir dit à Dieu par des soupirs ardens ce que nous sentions pour ses infinies bontez, pour son tout-puissant secours pour sa délivrance miraculeuse. Nous n'en attendions point de semblable, lors que nous étions dans l'angoisse. En éfet qui eût osé espérer de tout sauver, lors que de tous côtez nous étions en danger de tout perdre. Les jours suivans nous fimes le conte de ce que nous avions perdu en ce funeste voiage. Nous trouvames que cela ne se montoit qu'à environ un sur cent, de ce que nous avions conservé & heureusement apporté à *Tiflis*, sans rien de rompu ni de gâté.

LA GEORGIE (J'enten tout le païs ainsi appellé qui est soûmis à la Perse) confine aujourd'hui du côté de l'orient à la *Circassie* & à la *Moscovie*, du côté

côté de l'Occident à *l'Arménie* mineure, au Midi à *l'Arménie* majeure, au Septentrion à la Mer Noire & à cette partie de la *Colchide* qu'on appelle *Imirette* : & c'eſt-là à mon opinion tout le païs que les Anciens appelloient *l'Iberie*. La *Géorgie* s'étendoit autrefois depuis *Tauris* & *Erzerum* juſqu'au *Tanaïs*, & s'appelloit *Albanie*. Elle eſt reſſerrée comme l'on voit. C'eſt un païs où il y a beaucoup de bois & beaucoup de montagnes, qui renferment quantité de Plaines belles & longues, mais qui ne ſont pas larges à proportion. Le milieu de la *Géorgie* eſt plus-plain & uni que le reſte. Le fleuve *Kur*, que la plus-part des Géographes appellent *Cyre*, paſſe au milieu. Il a ſa ſource dans le Mont *Caucaſe* à une journée & demie *d'Acalziké*, comme l'on a dit. Il ſe jette dans la mer *Caſpienne*.

J'ai vû de vieilles Géographies Perſiennes, qui mettent la *Géorgie* dans *l'Armenie* majeure. Les modernes en ſont une Province particuliere, qu'ils appellent *Gurgiſtan*, & qu'ils diviſent en quatre parties. *L'Imirette*, dont nous avons tant parlé, le païs de *Guriel*, où l'on comprend tout ce qui eſt dans le Gouvernement *d'Acalziké*. Le Roiaume de *Caket*, qui s'étend fort loin dans le mont *Caucaſe*, & qui eſt proprement l'Ancienne *Iberie*. Et le *Carthuel*, qui eſt la *Géorgie* Orientale : & que les Anciens Géographes nommoient *Albanie Aſiatique*. Le Roiaume de *Caket* & le *Carthuel* ſont dans l'Empire de Perſe. C'eſt ce que les Perſans appellent le *Gurgiſtan*. Les *Géorgiens* ne ſe donnent point d'autre nom que celui de *Carthueli*. Ce nom n'eſt pas nouveau, on le trouve, quoi qu'un peu corrompu, dans les écrits de pluſieurs Anciens Auteurs, principalement en S. *Epiphane*, qui en parlant de ces peuples les nomme toûjours *Cardiens*. On dit que ce ſont les *Grecs* qui leur ont donné celui de *Georgiens*, du mot *Georgoi*, qui en leur langue ſignifie *laboureur*. D'autres gens veulent que

que ce nom vienne de celui de St. *George*, le grand Saint de tous les Chrétiens du Rit Grec.

Toute la *Georgie* a peu de villes, comme nous l'avons observé. Le Roiaume de *Caket* en a eu plusieurs autre fois. Elles sont maintenant toutes ruïnées, à la reserve d'une nommée aussi *Caket*. Et j'ai ouï dire, étant à *Tifflis*, que ces villes avoient été grandes & somptueusement bâties, à ce qu'on en peut juger, tant par ce qui n'a pas été tout-a-fait détruit, que par les ruïnes même. Ce sont les peuples Septentrionaux du Mont *Caucase*, ces *Alanes*, *Suanes Huns*, & ces autres nations célébres pour leur force & pour leur courage, & au raport de beaucoup de gens, c'est aussi une nation d'*Amazones* par qui ce petit Roiaume de *Caket* a été ravagé. Les Amazones en sont proche au dessus, du côté du Septentrion. La Géographie Ancienne & la Moderne en conviennent. *Ptolomée* place leur païs dans la *Sarmatie Asiatique*, qui est a présent nommée *Tartarie*, à l'occident du *Volga* entre ce fleuve & les monts *Hippiques*, & c'est la justement la partie Septentrionalle du Roiaume de *Caket*. *Quinte Curse* dit en un même sens, que le Roiaume de *Talestris* étoit proche du fleuve de *Phase*. *Strabon* est du même avis, en parlant des expéditions de *Pompée* & de *Cannidius*. Je n'ai vû personne en *Géorgie*, qui ait été dans le païs des *Amazones*; mais j'ai ouï beaucoup de gens en conter des nouvelles : & l'on me fit voir chez le Prince un grand habit de femme d'une grosse étoffe de laine, & d'une forme toute particuliere, qu'on disoit avoir servi à une Amazone, qui fût tüée auprés de *Caket*, durant les derniéres guerres. On pourra avoir bientôt des nouvelles de ces célébres Guerrieres; car les Capucins de *Tifflis* me dirent, qu'il iroit au printems deux Missionnaires en leur païs; la Congrégation aiant ordonné, qu'on y en envoiât. J'eus une fois à ce sujet un entretien assez long avec le fils du Prince de

de *Géorgie*. Il me dit entre autres choſes, qu'au-deſſus de *Caket* à cinq journées de chemin vers le Septentrion, il y avoit un grand peuple qu'on ne connoiſſoit preſque point, lequel étoit continuellement en guerre avec les Tartares qu'on ſurnomme *Calmac*, ce ſont ceux que nous appellons *Calmouques*. Que tous les divers peuples, qui habitent le mont *Caucaſe*, ſont toûjours en guerre enſemble : & qu'on n'avance rien à faire la paix ou des traittez avec eux ; parce que ce ſont des peuples ſauvages, qui n'ont ni Réligion, ni Police, ni Loix. Ceux qui ſont les plus proches de *Caket* y font ſouvent des courſes. Cela oblige le Vice-Roi, qui eſt le fils aîné du Prince de *Géorgie*, de s'y tenir toûjours pour repouſſer ces Barbares.

En informant ce jeune Prince de ce que les hiſtoires Gréques & Romaines racontent des Amazones ; & aprés avoir diſcouru quelque tems ſur ce ſujet ; Son avis étoit que ce devoit être un peuple de *Scuthes* errans, comme les *Turcomans* & les *Arabes*, qui déféroient la ſouveraineté à des Femmes comme font les *Achinois*. Que ces Reines ſe faiſoient ſervir par des perſonnes de leur ſéxe, qui les ſuivoient par tout. Nous comprenions aiſément qu'il falloit qu'elles allaſſent à cheval comme des hommes, & qu'elles fuſſent armées, parce qu'en Orient toutes les femmes montent à cheval comme les hommes, & que même quelques-unes y montent auſſi bien, & parce que les Princeſſes portent le poignard au côté. Mais pour la mutilation au ſein & d'autres particularitez, qu'on raporte des *Amazones*, nous les mimes parmi ces contes, dont la menteuſe Gréce a eu l'impudence de remplir ſes hiſtoires, ſelon le langage d'un Poëte latin.

La province de *Carthuel* a quatre villes ſeulement, *Gory*, *Suram*, *Aly*, & *Tifflis*. Nous fairons ailleurs la deſcription de *Tifflis*. *Gory* eſt une petite ville, ſituée dans une Plaine entre deux montagnes ſur le

bord

bord du fleuve *Kur*, au bas d'une éminence; sur laquelle il y a une Forteresse qui est gardée par des Persans naturels. Elle a été bâtie durant les derniéres guerres de *Gurgistan* il y a quarente ans par *Rustan Can*, Général de l'armée Persienne. Un Augustin Missionnaire, qui étoit alors à *Gory* en fit le plan. Cette Forteresse n'est pas de grande défence. Sa principale force vient de sa situüation. Sa garnison est de cent hommes. La ville qui est au bas est petite, les maisons sont bâties de terre & les *Bazars* aussi. Les habitans sont tous marchands & assez riches. On trouve là abondanment & à bon marché tout ce qui est nécessaire à la vie. *Suram* n'est proprement qu'un Bourg de moitié plus-petit que la ville de *Gory*; mais la Forteresse qui est proche est grande & bien construite. Elle a aussi cent hommes de garnison. Proche de *Suram*, il y a une contrée dite *Semathé*. Ce nom, qui est *Géorgien*, signifie *Trois Châteaux*. Les gens du Païs disent, que *Noe* vint habiter en cette contrée aprés qu'il fût sorti de l'Arche, & que ses fils y bâtirent chacun un château. Je ne dis rien *d'Aly*, parce que j'en ai parlé autre part.

La temperature d'air est bonne en *Géorgie*. L'air y est sec, tres-froid durant l'hiver, & fort-chaud durant l'Eté. Le beau-tems n'y commence qu'au mois de Mai, mais il dure jusqu'à la fin de Novembre. Il y faut arroser les terres, autrement elles sont stériles. Mais étant arosées elles produisent abondanment toute sorte de grains, de légumes, & de fruits. Le *Géorgie* est un païs fertile autant qu'il se peut. On y vit délicieusement & à bon marché. Le pain y est aussi bon qu'en lieu du monde. Les fruits y sont excélents, il y en a de toutes sortes. Aucun endroit de l'Europe ne produit des poires & des pommes qui soient ni plus-belles ni de meilleur goût; ni aucun lieu d'Asie de plus-excélentes grenades. Le bétail y est en abondance & tres-bon, tant le gros

que

que le menu. Le *Gibier* est incomparable. Il y en a de toutes sortes, principalement de volatil. Le Sanglier y est en aussi grande quantité & aussi délicat qu'en *Colchide*. Le commun peuple ne vit presque que de *Cochon*, on en voit par toute la campagne : à dire le vrai il ne se peut rien manger de meilleur que cette viande. Les gens du païs assurent, qu'on n'en est jamais incommodé quelque quantité qu'on en mange. Je croi que cela est vrai, car quoi que j'en mangeasse presqu'à tous les repas, il ne m'a jamais fait de mal. La Mer Caspienne, qui est proche de la *Géorgie*, & le *Kur* qui la traverse, fournissent tant de poisson de Mer & d'eau douce, qu'on peut bien assurer, qu'il n'y a point de pais où l'on puisse en tout tems faire meilleure chére qu'en celui-là.

On peut bien assurer qu'il n'y en a point aussi où l'on boive tant de vin, ni de plus-excélent. Les vignes croissent autour des arbres comme en *Colchide*. On transporte toûjours de *Tifflis* une grande quantité de vin en *Armenie*, en *Medie*, & à *Ispahan*, pour la bouche du Roi. La charge de cheval, qui est de 300 pesant ne coûte que huit francs : je parle du meilleur vin : car d'ordinaire on a le commun pour la moitié. Tous les autres vivres sont à proportion. La *Géorgie* produit de la soie en quantité ; mais pas la moitié tant que la plus-part des Voiageurs l'ont écrit. Les gens du païs ne la savent pas fort-bien travailler. Ils la portent en *Turquie*, à *Arzerum*, & aux environs où ils ont beaucoup de commerce.

Le sang de *Géorgie* est le plus-beau d'Orient, & je puis dire du monde, je n'ai pas remarqué un laid visage en ce païs-la, parmi l'un & l'autre séxe : mais j'y en ai vû d'Angeliques. La nature y a répandu sur la plus-part des femmes des graces, qu'on ne voit point ailleurs. Je tiens pour impossible de les re-

regarder sans les aimer. L'on ne peut peindre de plus-charmans visages, ni de plus-belles tailles qu'ont les *Géorgiennes*. Elles sont grandes, dégagées, point gâtées d'embonpoint, & extrémement déliées à la ceinture. Quelque peu d'habits qu'elles aient on ne leur voit point de hanches. Ce qui les gâte, c'est qu'elles se fardent, & autant les plus-belles que celles qui le sont moins. Le fard leur tient lieu d'ornement. Elles s'en servent de parure de même qu'on fait chez nous de bijoux & de beaux habits.

Les *Géorgiens* ont naturellement beaucoup d'esprit. L'on en feroit des gens savans & de grands maîtres, si on les élevoit dans les siences & dans les arts : mais l'éducation qu'on leur donne, étant fort méchante, & n'aiant que de mauvais éxemples, ils deviennent tres-ignorans & tres-vicieux. Ils sont fourbes, fripons, perfides, traîtres, ingrats, superbes. Ils ont une éfronterie inconcevable à nïer ce qu'ils sont dit & ce qu'ils ont fait; à avancer & à soutenir des faussetez; à demander plus qu'il ne leur est dû; à supposer des faits, à feindre. Ils sont irreconciliables dans leurs haines, & ils ne pardonnent jamais. A la vérité ils ne se mettent pas facilement en colére, & ne conçoivent pas sans sujet ces haines qu'ils gardent toûjours. Outre ces vices de l'esprit ils ont ceux de la sensualité les plus-sales; savoir l'ivrognerie, & la luxure. Ils se plongent d'autant plus avant dans ces saletez, qu'elles sont communes & nullement deshonnêtes en *Géorgie*. Les gens d'Eglise, comme les autres s'enivrent, & tiennent chez eux de belles esclaves, dont ils font des Concubines. Personne n'en est scandalisé, parce que la Coûtume en est généralle & même autorisée. Le Préfet des Capucins m'a assuré d'avoir ouï dire au *Catholicos*, (on appelle ainsi le Patriarche de *Géorgie*) que celui qui aux grandes fêtes (comme *Pâques* & *o ël*) ne s'enivre pas entierement, ne passe point pour Chré-

Chrétien, & doit être excommunié. Les *Géorgiens* ſont outre cela extrémement Uſuriers. Ils ne prétent guere que ſur Gages, & le moindre Interêt qu'ils prennent eſt de Deux pour Cent par mois. Les femmes ne ſont ni moins vicieuſes ni moins méchantes. Elles ont un grand foible pour les hommes, & elles ont aſſurément plus de part qu'eux en ce torrent d'impureté qui innonde tout leur païs. Pour le reſte les *Géorgiens* ont de la civilité & de l'humanité, & deplus ils ſont graves & modérez. Leurs moeurs & leurs coûtumes, ſont un mélange de celles de la plus-part des peuples qui les environnent. Cela vient, je croi, du commerce qu'ils ont avec beaucoup de diverſes nations, & de la liberté que chacun a en *Géorgie* de vivre dans ſa Réligion & dans ſes coûtumes, d'en diſcourir & de les défendre. On y voit des *Arméniens*, des *Grecs*, des *Juifs*, des *Turcs*, des *Perſans*, des *Indiens*, des *Tartares*, des *Moſcovites*, & des *Européens*. Les *Arméniens* y ſont en ſi grand nombre, qu'il paſſe celui des *Géorgiens*. Ils ſont auſſi les plus-riches, & rempliſſent la plus-part des petites charges, & des bas emplois. Les *Georgiens* ſont plus-puiſſans, plus-ſuperbes, plus-vains & plus-faſtüeux. La diference qu'il y a entre leur eſprit, leurs moeurs, & leur créance a cauſé une forte haine entre eux. Ils s'abhorrent mutüellement ; & ne s'allient jamais enſemble. Les *Géorgiens* particulierement ont un mépris extrême pour les *Arméniens* ; & les conſidérent à-peu-prés, comme on fait les *Juifs* en *Europe*. L'habit des *Géorgiens* eſt preſque ſemblable à celui des *Polonois* ; ils portent des bonnets pareils aux leurs. Leurs Veſtes ſont ouvertes ſur l'eſtomac, & ſe ferment avec des boutons & des ganses. Leur chauſſure eſt comme celle des *Perſans*. L'habit des femmes reſſemble entierement à celui des Perſanes.

Les logis des Grands, & tous les lieux publics, ſont conſtruits ſur le modéle des édifices de *Perſe*. Ils bâ-

bâtiſſent à bon marché, car ils ont le bois, la pierre, le plâtre & la chaux en abondance. Ils imitent auſſi les *Perſans* en leur façon de s'aſſeoir, de ſe coucher & de manger.

La Nobleſſe éxerce ſur ſes ſujets un pouvoir plus que tirannique. C'eſt encore pis qu'en *Colchide* Ils font travailler leurs païſans des mois entiers, & tant qu'ils veulent, ſans leurs donner ni païe ni nourriture. Ils ont droit ſur les biens, ſur la liberté, & ſur la vie de leurs Vaſſaux. Ils prennent leurs enfans, & les vendent, ou les gardent eſclaves. Ils vendent rarement le monde au deſſus de vingt ans, ſur tout les femmes. La Créance des *Géorgiens* eſt à-peu-pres ſemblable à celle des Mingrelins. Les uns & les autres la reçûrent auſſi en même tems; ſavoir dans le 4 ſiécle, & par le même organe d'une femme *d'Iberie*, qui s'étoit faite Chrétienne à Conſtantinople. Enfin les uns comme les autres ont perdu tout l'eſprit du Chriſtianiſme; ainſi ce que j'ai dit des Mingreliens, qu'ils n'ont rien de Chrétien que le nom, & qu'ils n'obſervent ni ne connoiſſent preſque aucun précepte de la loi de *Ieſus-Chrit*, n'eſt guerre moins véritable du peuple de Géorgie. Les Géorgiens toutefois gardent mieux le jeûne, & font de plus longues oraiſons. Les Miſſionnaires envoierent à Rome, pendant que j'étois à *Tifflis* une rélation de l'état de leur Miſſion, qu'ils me firent voir. Il y avoit dedans une avanture aſſez plaiſante. Je la rapporterai, parce qu'elle fait à mon ſujet & qu'elle y vient aſſez à propos. Il y avoit à *Gory* une femme de mauvaiſe vie qui tomba malade, & qui crût en mourir. Elle envoia querir un Prêtre, ſe confeſſa, lui déclara toutes ſes débauches, & lui fit aprés de grandes proteſtations de ne plus ſouffrir d'homme que ſon mari. Le Prêtre lui dit, Madame, je vous connois trop pour le croire. Il vous ſera aſſurement

impossible de rompre le commerce que vous avez avec tant de Galans. Mais ce que je vous demande, c'est, que vous n'en entreteniez que deux ou trois au plus avec ma permission, & à la condition que je vous imposerai. La femme indignée de la proposition de son Confesseur le chassa, & à l'heure même fit venir un Capucin, à qui elle conta ce qui venoit d'arriver & lui fit aprés sa confession. La même rélation ajoûte, que les Prêtres ordonnent aux Pénitents, qui se confessent avoir pris le bien d'autrui, de le bailler à eux, & non de le rendre aux propriétaires; de maniere qu'il ne se fait jamais de Restitution.

Il y a plusieurs Evêques en *Géorgie*, un Archevêque & un Patriarche; qu'ils appellent *Catholicos*. Le Prince, quoique Mahometan de Réligion, remplit les Prélatures & y met ordinairement ses Parens. Le Patriarche est son Frére. Les Eglises de *Géorgie* sont un peu mieux entretenues que celles de *Mingrelie*. On en voit dans les villes d'assez propres, mais à la campagne elles sont fort-sales. Les *Géorgiens*, comme les autres peuples Chrétiens, qui les environnent au Septentrion, ou à l'Occident, ont une coûtume assez étrange; de bâtir la plus-part des Eglises sur le haut des montagnes en des lieux reculez & presque inaccessibles. On les voit & on les salüe en cét éloignement de trois ou quatre lieües, mais on n'y va presque jamais; & l'on peut bien assurer, que la plus-part ne s'ouvrent pas une fois en dix ans. On les bâtit, & on les abandonne à l'air, à ses injures, & à ses oiseaux. Je n'ai jamais pû découvrir le motif de cette Extravagance. Tous ceux à qui je l'ai demandé m'ont toûjours fait des Réponses extravagantes. *C'est la Coûtume*. Les *Géorgiens* sont prévenus, que quelques péchez qu'ils aient commis, ils en obtiennent le pardon en bâtissant une petite Eglise. Je croi pour moi, qu'ils l'édifient en des lieux inaccessibles,

cessibles, pour éviter de les orner & de les entretenir.

Tant de rélations & d'histoires ont décrit la conquête que les Perses ont faite de la *Géorgie*, que je m'abstiendrois d'en parler, si les auteurs s'accordoient, & s'ils avoient esté bien informez. Voici briévement ce que j'en ai trouvé dans les histoires de *Perse*.

Le Grand *Ismael*, (que nos Historiens ont surnommé *Sophy*,) aprés la conquête des païs qui sont à l'Occident de la mer *Caspienne*, de la *Médie*, & d'une partie de *l'Arménie*; & qu'il eût chassé les Turcs de tous ces lieux fit la guerre aux *Géorgiens*, quoi qu'il en eût reçû de puissans secours dans le commencement de son régne. Il la fit avec succez, les aiant reduits à lui païer tribut & à lui donner des ôtages. La *Géorgie*, outre ses Roiaumes de *Caket* & de *Carthuel*, avoit divers Roitelets, appellez *Eristaves*, feudataires & toûjours en guerre ensemble. Ce fût la cause, ou du moins le moien qui contribüa le plus à la ruïne des *Géorgiens*. Ils paierent le tribut durant tout le régne d'*Ismaël* & de son successeur *Tahmas*, qui fût un Prince de grand coeur & assez heureux à la guerre. *Luarsab* régnoit de son vivant en cette partie de la *Géorgie* qu'on nomme *Carthuel*, qui est, comme j'ai dit, la *Géorgie Orientale*, & celle qui confine avec la *Perse* du côté d'Orient. Ce Roi laissa deux fils & leur partagea son Roiaume. L'aîné s'appelloit *Simon*. L'autre se nommoit *David*. Ils furent tous deux mécontents du partage, & dans la guerre qu'ils se firent, ils demanderent tous deux du secours à *Tahmas*. La demande du Cadet arriva la prémiere. *Tahmas* lui fit réponse, qu'il lui donneroit tous les Etats du Roi son pére, s'il se vouloit faire Mahometan. *David* accepta le parti. Il embrassa la Réligion Mahometane, & s'alla rendre à l'armée *Persane*, qui étoit entrée dans le païs forte de trente-mille chevaux. On l'envoia à *Tahmas*, qui sé-

journoit alors à Casbin. Dés qu'il eût ce Prince Géorgien en ſon pouvoir, il écrivit à Simon la même choſe qu'il avoit écrite à ſon frére, ſavoir, de ſe faire de ſa Réligion & de le venir trouver, s'il vouloit avoir le domaine de ſes Ancêtres. *Simon*, ſe ſentant preſſé des armes du *Perſan*, ſe rendit, mais ſans vouloir renoncer ſa créance. *Tahmas*, devenu maître des Princes & du païs de *Géorgie*, envoia l'aîné priſonnier au château de *Genghé* proche la mer Caſpienne, & fit l'autre Gouverneur de la *Géorgie*; lui changeant ſon nom de *David* en celui de *Daoud-Can*, qui marquoit ſa profeſſion Mahometane. Il ſe fit enſuite prêter ſerment de fidélité par les Grands Seigneurs *Géorgiens*, & amena leurs enfans & ceux de *David* comme des ôtages.

Les *Géorgiens* ſecoüérent le joug des *Perſans* aprés la mort de *Thamas*, comme faiſoient la plus-part des provinces de *Perſe*; & il furent en liberté pendant le régne *d'Iſmaël* ſecond, qui ne dura que deux ans, & pendant les quatre prémiéres années de celui de *Mahomet*, ſurnommé *Koda-bendé*, c'eſt-à-dire, *ſerviteur de Dieu*; lequel envoia une armée en *Géorgie* pour les remettre ſous l'obéïſſance. *Daoud-Can* s'enfuit à ſon aproche. Son frére *Simon* priſonnier, comme j'ai dit, proche la mer *Caſpienne*, prennant cette occaſion de rentrer en ſon bien ſe fit Mahometan, & fût fait *Can de Tifflis*, ſous le nom de *Simon-Can*.

Le Roi de *Caket*, nommé *Alexander*, mourût ſous le régne de *Mahomet Koda-bendé*, laiſſant trois fils & deux filles. L'aîné ſe nommoit *David*, Prince que ſon Courage & ſes Malheurs ont rendu illuſtre en tout le monde, ſous le nom de *Taimuras-Can*, que les Perſans lui donnerent. Il étoit en ôtage à la cour de *Perſe* quand ſon pére mourût, y aiant été mené par le Roi *Thamas*, comme l'on a dit. Il fût élevé avec *Abas le Grand*, étant-à-peuprés de même âge, avec beaucoup de magnificen-

ce & beaucoup de soin. On l'avoit imbu des mœurs des *Persans*, meilleures assurément que celles des *Géorgiens*. Dés que son Pére fût mort, sa Mére, belle & sage Princesse, nommée *Ketavane* par les *Géorgiens*, & *Mariane* dans les Histoires de Perse, écrivit à *Koda-bendé*: *Sire, mon mari est mort, je vous supplie de m'envoier mon fils* Taimuras *pour régner en sa place. Je vous envoie son frére pour être en ôtage en la sienne. Taimuras* fût renvoié, aprés qu'on lui eût fait prêter serment de Feudataire & de Vassal.

Le Roi de *Carthuel*, ce *Simon*, dont nous avons parlé, mourût au commencement du régne d'*Abas le Grand*, laissant la couronne à *Luarzab* son fils aîné encore jeune, sous la tutelle de son prémier Ministre; homme de grand sens, mais d'Extraction basse, nommé *Mehrou* par les *Géorgiens*, & par les *Persans*, *Morad*, qui étoit aussi Gouverneur de *Tifflis*, & qui avoit une autorité comme absoluë sur le Roiaume. *Mehrou* avoit une fille fort-belle, dont *Luarzab* devint passionnement amoureux, & dont il se fit passionnement aimer. Il n'y avoit pas moien quoi que fit le pére d'empêcher ces Amans de se voir. Un jour les aiant surpris enfermez ensemble, il dit au Prince. *Sire, ne deshonorez ni ma fille ni ma maison. Si elle plaît à vôtre Majesté, épousez-là. Si vous ne la voulez pas épouser, ne soiez plus seul avec elle. Luarzab* lui fit serment de n'avoir jamais d'autre femme, & sur son serment *Mehrou* la laissa vivre avec le Prince, comme avec son mari. Le mariage ne se fit point pourtant par l'empêchement de la Reine & des Dames du païs, qui protesterent de ne faire jamais les soumissions de sujettes à une personne de basse naïssance. *Luarzab*, bien-aise aparenment de cette opositon, dit à *Mehrou*, qu'il ne pouvoit épouser sa fille. Les *Géorgiens* sont fort-vindicatifs. Je l'ai observé. On conseilla au Roi de prévenir *Mehrou*, & de le faire mourir pour l'empêcher de se venger. Le

Roi y conſentit. On reſolut de l'enivrer, & de le tüer enſuite dans le prémier feſtin que faiſoit ſa Majeſté. *Mehrou* fût averti du complot au moment qu'il alloit s'éxécuter. Il étoit demi ivre, un Page du Roi qui eſtoit de ſes Créatures, lui dit en lui préſentant la coupe, & faiſant ſemblant de s'encliner par reſpect; *Seigneur on va vous tüer.* Il ne ſe troubla point. Il ſe leve en rendant la coupe comme pour aller faire de l'eau. Cela ſe pratique ſans indécence en ces païs, où les feſtins durent des demi-journées. Il court droit à ſon écurie, prend un bonnet & une caſaque de Palfrenier qu'il y trouva, & ſans être aperçû de ſes gens, met un filet au meilleur cheval de ſon écurie, ſaute deſſus & s'enfuit. Il conduiſit ſi bien ſa fuite, qu'elle ne fût point découverte, & eût un heureux ſuccez. Ils s'alla jetter aux pieds d'*Abas le grand*, qui retournoit à *Iſpahan* victorieux de *Chirvan* & de *Chamaky*, païs voiſins de la *Géorgie* & de la mer *Caſpienne.* Il raconta au Roi, comment il avoit ſervi *Luarzab* & le feu Roi ſon pére; & comment il l'en vouloit recompenſer; ſavoir en lui ôtant la vie, aprés lui avoir débauché ſa fille unique ſous promeſſe de mariage. Il dit au Roi, que ſa Majeſté *Perſane* étant le véritable Monarque de la *Géorgie*, il lui demandoit juſtice & la reſtitution de ſes Biens.

Mehrou avoit imaginé un moien encore plus ſeur de ſe venger de *Luarzab*, c'étoit de donner de l'amour à *Abas* pour la ſoeur de ce Prince, une des plus-belles perſonnes de *Géorgie*, & de qui la beauté a été célébrée par tous les Poëtes *Perſans.* On chante encore aujourd'hui en *Perſe* les chanſons qui ont rendu ſa beauté renommée plus qu'aucune de ſon tems, leſquelles ſont un joli Roman d'elle & d'*Abas.* Son nom de batême étoit *Dareſan.* La Fiction *Perſane* lui donna celui de *Pehry. Mehrou* en parloit à toutes occaſions à *Abas* avec tout l'artifice capable de l'enflamer. *Abas* l'envoia demander

der à *Luarzab* par un Ambaſſadeur, & puis par un autre. Le prémier fût renvoié avec de belles promeſſes, & le ſecond en lui diſant, que la Princeſſe étoit acordée avec *Taimuras* Roi de *Caket*, qui étoit devenu veuf. *Abas* plus enflammé par les refus, renvoie un troiſiéme Ambaſſadeur à *Luarzab*, le chargeant de lui demander ſa ſœur, avec toute ſorte de promeſſes ou de menaces, & il écrivit à même tems à *Taimuras*, de n'épouſer point la ſœur de *Luarzab*, & de le venir trouver. *Luarzab*, irrité de ces Inſtances réïtérées & hautaines, outragea l'Ambaſſadeur pour toute réponſe, afin qu'on ne lui en envoiât plus à ce ſujet. C'étoit environ l'an 1610. *Abas* n'étoit pas en état d'éxécuter ſes projets contre la *Géorgie*. Il étoit en guerre avec les Turcs. Il diſſimula & chargea un Miſſionaire *Carme*, qu'il envoioit en Europe, pour y animer les Princes Chrétiens à la Guerre contre le Turc, de paſſer par la *Géorgie* & d'exhorter *Taimuras* ſur tout à ne ſe joindre point aux Turcs, & à ne rien faire en leur faveur contre les Perſans. *Taimuras* trop crédule, ou trop craintif, fit ce qu'on vouloit, & il s'en repentit bien-tôt; car l'an 1613. *Abas* partit *d'Iſpahan* à deſſein de faire la guerre en *Géorgie*. Ce Prince, qui entre ſes grandes qualitez avoit extraordinairement celles d'artificieux & d'homme compoſé, traittoit cette guerre comme une Intrigue amoureuſe. Il diſoit que la ſœur de *Luarzab* l'aimoit & le vouloit. Qu'elle lui avoit envoié des lettres, & par ſa Confidente. Il diſoit encore qu'elle lui avoit été promiſe, & que *Luarzab* étoit un perfide & un injuſte. Cépendant il faiſoit ſes préparatifs pour autre choſe que pour combattre un Rival; & tout le monde voioit bien, que ce Prince vouloit reduire les *Géorgiens* ſur le pied de ſes ſujets. Il avoit beaucoup de *Géorgiens* dans ſes troupes. Il donnoit penſion à pluſieurs grands Seigneurs en *Géorgie*, & *Mehrou* en débauchoit tous les

jours qui s'engageoient à lui. Il avoit deux fils de *Taimuras* en ôtage, & une soeur de *Luarzab*. Enfin il avoit même fait rendre Mahometans quelques Princes du sang Roial de *Géorgie*, pour avoir des Gouvernemens, & de grandes Charges. Il se persuada qu'il viendroit à bout des *Géorgiens* en mettant de la division entre eux ; chose aisée sur tout parmi des peuples vindicatifs. Il écrivit à *Taimuras*, que *Luarzab* étoit un ingrat, un rebelle, & un insensé, indigne de régner, à qui il avoit résolu d'ôter la Couronne : & que s'il vouloit le prendre ou le tüer il lui donneroit le Roiaume. Il écrivit la même chose à *Luarzab* touchant *Taimuras*, & ordonna à même tems à *Lolla-beg*, Général de son armée, qui étoit vers la *Médie*, d'entrer en *Géorgie* avec trente-mille chevaux, & d'y mettre tout à feu & à sang.

Luarzab & *Taimuras* furent conseillez de s'unir. Ils se virent & ils vinrent à se communiquer les lettres d'*Abas*. Y trouvant tous deux leur perte résoluë, ils se donnerent la foi de perir ou de se sauver tous deux ensemble: & pour rendre l'union plus-étroite & plus-forte, *Luarzab* donna effectivement sa soeur, l'admirable *Darejan*, à *Taimuras*, qui étoit veuf, comme je l'ai dit. *Abas* en pensa enrager, quand on lui en donna la nouvelle. Il vouloit égorger de sa main les deux fils de *Taimuras*, & les autres ôtages de *Géorgie*. Il juroit de faire tout mourir. Enfin il se reduisit à hâter sa marche pour punir plûtôt les Rois qui l'avoient offencé.

Taimuras sentant aprocher l'armée Persane, voulût se préparer à la deffence. Il découvrit qu'une partie des Grands de son Roiaume inclinoient à se rendre. Il envoia sa mére à *Abas*. Cette Princesse s'étoit faite Réligieuse, aussi-tôt que son malheur l'avoit renduë veuve. J'ai remarqué au discours de la Réligion des *Mingreliens*, qui est la même que celle des *Georgiens* ; que se faire Réligieu-

se en ce païs-là, c'est seulement porter l'habit de Religieuse, sans faire de Vœux, & sans quitter sa demeure acoûtumée. *Mariane*, ou *Ketavane*, (car elle étoit appellée de ces deux noms) avoit pris cét habit pour être plus-retirée, & plus-libre en sa Dévotion. Elle partit avec un grand Train, & de magnifiques présens. Elle fit tant de diligence, qu'elle trouva *Abas* encore à *Ispahan*. Elle se jetta à ses pieds & demanda pardon pour son fils. Elle fit toutes les soumissions qu'elle crût capables d'apaiser le Roi.

Cette Princesse étoit alors assez âgée; cependant il est certain qu'elle étoit encore belle. *Abas* en devint amoureux, ou feignit de le devenir le jour qu'il la vit. Il lui dit de se faire Mahometane, & qu'il l'épouseroit. Cette Princesse attachée à la Chasteté & à sa Réligon, encore plus qu'elle ne haïssoit la Cloture des Reines Persanes, refusa le Roi avec une Vertu & une Fermeté inébranlable, & tout-à-fait merveilleuse en une Géorgiéne. *Abas* irrité de ce refus, ou le prennant pour prétexte; (car on tient qu'il ne vouloit épouser *Ketavane* que par un dessein de vengeance contre *Taimuras*) envoia la Princesse prisonniere en une maison écartée, & fit faire Eunuques & Mahometans ensuite ses deux petits fils, que *Taimuras* envoioit en ôtage, comme on a dit. Il partit aprés pour la *Géorgie*. *Ketavane* demeura en prison plusieurs années, & aprés fût transférée à *Chiras*, où elle souffrit enfin un cruël martire, l'an 1624. bien du tems aprés qu'*Abas* eût conquis toute la *Géorgie*. Il écrivit alors à *Iman-Kouli-Can*, Gouverneur de cette ville, de faire *Ketavane* Mahometane, à quelque prix que ce fût, & d'en venir aux derniers tourmens, si les promesses, les menaces & même les coups ne le pouvoient faire. *Iman-Kouli-Can* montra l'ordre à la Princesse, croiant qu'il opereroit; mais ce fût sans succés. Les tourmens n'en eurent point non plus sur cette Ame véritablément héroïque & sainte. Elle souffrit le bâton, le fer, & le feu, &

mourut sur les charbons ardens, où l'on la tourmentoit ; aiant enduré pour *Jesus-Christ* un martire de huit années, d'autant plus cruël qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Son corps fût jetté à la voirie. Les Augustins qui étoient alors à *Chiras* l'enleverent de nuit, l'embaumerent, le mirent dans un Cercueil, & l'envoierent secrétement à *Taimuras* par un de leurs Compagnons.

Pour retourner à la guerre de *Géorgie*. *Abas* étant entré en ce païs-là avec son armée ; conduite par *Mehrou*, & grossie de *Géorgiens*, dont le nombre augmentoit tous les jours ; l'espérance & les promesses attirant les uns, la crainte ou des désirs de vengeance poussant les autres. *Luarzab* se résolut de combatre, & espéroit de renfermer les Persans dans les bois, & les y défaire. *Abas* crût lui-même d'y être perdu, & qu'on l'avoit trahi ; car son armée étant avancée environ 25. lieuës dans le païs, *Luarzab* sépara ses troupes en deux, & ferma le passage par de grands Abatis de bois ; en sorte que l'armée Persanne ne pouvoit ni avancer, ni retourner sur ses pas. *Abas* paroissant consterné, & *Mehrou* craignant qu'il ne lui ôtât la vie, comme à un traître, lui dit, *Sire, je vous tirerai d'ici en trois jours sur ma tête.* Il tint parole. Il fit faire un chemin de traverse dans le bois par d'Infanterie ; & laissant le Camp, qui étoit bloqué par les *Géorgiens*, il prit seulement la Cavalerie. *Abas* voulut la mener lui-même, & aiant passé par les bois, il se jetta sur le Roiaume de *Caket*, & y fit de grandes Crüautez : jusque-là qu'il fit abatre les arbres qui nourrissent les vers à soie, afin que le païs qui tire de là sa plus-grande commodité fût détruit sans résource. Quand *Luarzab* entendit ces nouvelles, il se crût perdu. Il s'enfuit en *Mingrelie*. *Abas*, qui savoit bien que sa conquête étoit mal assurée, tant que les Rois de *Géorgie* seroient en liberté, écrivit à *Luarzab* en ces mots.

Pour-

Pourquoi fuiez-vous, c'est à Taimuras *que j'en veux, à cét ingrat, ce perfide, ce rebelle. Venez-vous rendre à moi. Je vous confirmerai la possession du Roiaume de* Géorgie; *mais si vous ne venez pas, je la ruinerai entierement, & j'en fairai un désert.*

Luarzab en considération & pour l'amour de son peuple, alla se rendre à *Abas*. Le Roi le reçût en ami, & avec mille bons traitemens, le remit sur le Trône dans toute la Pompe, & toute la Solennité possible. C'étoit pour mieux tromper les *Géorgiens* & s'en rendre maître sans coup ferir. Il lui fit de beaux Présens, & entr'autres celui d'une Aigrette de pierreries, quil lui recommanda de porter toûjours, sur tout quand il le viendroit voir. *C'est l'enseigne Roiale*, lui dit-il, *Je veux que vous l'aiez toûjours à la tête, afin que le monde sache que vous étes Roi.* Le jour qu'*Abas* devoit partir de *Tifflis*, il dit à *Luarzab*, *Je m'arrêterai à six lieües d'ici, & je fairai passer mon armée devant. Ne voulez-vous pas m'y accompagner?* C'étoit un piége pour tirer doucement le pauvre Roi *Géorgien* de sa ville Capitale. Il alla avec lui ne se défiant d'aucun mauvais tour. *Abas* commanda à un fameux Filou, qui étoit dans ses Gardes, le plus-adroit du monde à ce métier, de voler l'Aigrette de *Luarzab*. Cela fût fait: & *Luarzab* étant venu voir le Roi, sa Majesté lui dit; *Luarzab, où est vôtre Aigrette? ne vous ai-je pas recommandé de porter toûjours cette Enseigne Roialle? Sire*, dit *Luarzab*, *on me l'a volée, J'en suis au desespoir. Je l'a fais chercher depuis hier par tout mon monde; sans la pouvoir trouver. Comment*, dit le Roi en colére, *dans mon Camp on vole le Roi de* Géorgie? *Qu'on me fasse venir le Grand Prévôt, le Guet, le Président du Conseil de justice.* C'étoit-là le second artifice avec lequel on se devoit saisir du malheureux *Luarzab* sans coup ferir. On le prit. *Abas* n'osoit le faire mourir, de peur d'exciter une revolte en *Géorgie*. Il l'envoia en *Masanderan*, c'est *l'Hircanie*, espérant que le mauvais air du païs le feroit mourir; mais voiant qu'il y resistoit,

& qu'il ne mouroit point, il le fit transferer à Chiras; & enfin il le fit mourir à l'occaſion de ce que je vais dire.

Le Grand Duc de Moſcovie avoit été long-tems ſollicité par les Princes Géorgiens, partiſans de Luarzab, d'interceder pour lui auprés d'Abas. Il envoia une grande Ambaſſade uniquement pour ce ſujet. Le Roi de Perſe, qui avoit un eſprit & une activité incroiable, donna ordre au Gouverneur de Chamaki, ville ſur la mer Caſpienne, par où les Ambaſſadeurs de Moſcovie entrent en Perſe, de découvrir ſi cét Ambaſſadeur ne venoit que pour les affaires de Luarzab: & ſi le Moſcovite prennoit tant d'interêt en cette affaire, qu'il y eût quelque rupture à appréhender. On lui manda, que l'Ambaſſadeur ne venoit effectivement que pour cela; que c'étoit un grand Seigneur, & que ſes inſtructions étoient fort preſſantes. Abas, qui ne vouloit nullement ni donner la liberté au Prince Géorgien, ni la refuſer au Grand Duc de Moſcovie, écrivit au Gouverneur de Chiras de ſe défaire de Luarzab captif, d'une maniere que ſa mort parût un ſimple accident. Cela fût éxécuté: & la nouvelle en fût apportée à Abas deux jours avant l'arrivée de l'Ambaſſadeur de Moſcovie. Le Roi ſe la fit donner en public, & en fit fort le ſurpris & le fâché. *Ah mon Dieu*, dit-il, *c'eſt dommage, & comment eſt-il mort? Sire*, répondit le Courrier, *il étoit allé à la pêche & en jettant les rets, il eſt tombé dans l'étang & s'eſt noié. Je veux*, dit le Roi, *qu'on faſſe mourir tous ſes Gardes, pour n'avoir pas eu plus de ſoin de lui.* L'Ambaſſadeur de Moſcovie eût audience, & aprés le feſtin, & qu'on l'eût bien fait boire, le Roi le fit approcher de ſa perſonne, & lui dit, *Et bien*, Monſieur l'Ambaſſadeur, *que déſire le Roi des Ruſſes mon Frére?* L'Ambaſſadeur ſe mit à expoſer ſa commiſſion; mais dés qu'il eût lâché le nom de Luarzab; *Je crois*, répondit le Roi, *que vous ſavez le malheur qui eſt arrivé à ce pauvre Prince.*

Prince. J'en ai un extrême régret. Plût à Dieu qu'il ne fût pas mort, je fairois de tout mon cœur ce que déſire vôtre Maître. Le frére de *Luarzab* fût fait Gouverneur de *Géorgie* en ſa place, s'étant auparavant fait Mahometan. On l'appelloit d'un titre Perſan joint à un titre *Géorgien*, *Bagrat-Mirza*, c'eſt-à-dire, *Prince Roial*. *Abas* laiſſa auſſi une armée en *Géorgie* pour s'oppoſer à *Taimuras*. Ce Prince fit d'abord la guerre avec les petits ſecours qu'il tiroit des Turcs & des Princes Chrétiens voiſins de la Mer Noire, ſur les terres deſquels il ſe retiroit, ſelon le beſoin de ſes affaires; mais voiant que cela ne le rétabliſſoit point, il alla à Conſtantinople & implora le ſecours du Turc. Il l'obtint. Une grande armée Turque fût envoiée en *Géorgie*, qui défit pluſieurs fois les troupes Perſannes, & rétablit *Taimuras* en ſon Roiaume de *Caket*. Il n'y demeura pas long-tems; & dés que les Turcs furent retirez, *Abas* retourna en *Géorgie*. Il en changea la face. Il y fit bâtir des forteresſes qu'il remplit de Perſans naturels. Il en amena plus de quatre-vingt-mille familles, dont il mit la plus-part en *Mazenderan*, païs ſur la mer *Caſpienne*, & que j'ai dit être *l'Hircanie*, en *Arménie*, en *Médie* & en la Province de *Perſe*; & il tranſporta en leur place des *Perſans* & des *Arméniens*. Il méla la douceur à ſes ſévéritez pour eſſaïer ſi elle tiendroit mieux ce peuple en bride. Il fit un accord avec les *Géorgiens*, qu'il confirma par ſerment pour lui & pour ſes ſucceſſeurs; *Que leur païs ne ſeroit point chargé de taxes; Que la Réligion n'en ſeroit point changée; Qu'on n'y abattroit point d'Egliſe, & qu'on n'y bâtiroit point de Moſquée; Que leur Vice-Roi ſeroit toûjours* Géorgien *de la race de leurs Rois, Mahometan néanmoins, dont un des fils, celui qui voudroit changer de Réligion, auroit la charge de Gouverneur, & de Grand Prévôt* d'Iſpahan, *juſqu'à ce qu'il ſuccedât à ſon Pére.*

Abas mourût l'an 1628; & dés que *Taimuras* ſut

sa mort, il rentra en *Géorgie*, & fit soulever les *Géorgiens*, qui tüerent leur Vice-Roi, & tous les *Persans* qui pouvoient leur resister. Il se rendit maître des places fortes, à la reserve de *Tifflis*; mais il ne les garda gueres. *Sefy*, successeur d'*Abas* son grand Pére, envoia l'an 1631. une puissante Armée contre lui, sous le commandement de *Rustan-Can*, *Géorgien*, fils de *Simon-Can*, ce Vice-Roi que les *Georgiens* venoient de tüer. Il étoit Grand Prévôt *d'Ispahan* à la mort *d'Abas*, & s'appelloit *Cosrou-Mirsa*. Le Roi *Sefy*, qui le connoissoit pour fort-vaillant, & qui le jugeoit tres-irrité, le fit Général de son Armée, & Vice-Roi de *Géorgie*, à la place de son Pére. Il défit les *Géorgiens* en plusieurs rencontres, reprit tout le *Carthuel*, & une partie du Roiaume de *Caket*, & donna la chasse à *Taimuras*, qui fût reduit à se cantonner dans les lieux forts du Mont *Caucase*. Ce Prince, également vaillant & malheureux; tint bon dans ces montagnes durant quelques années, plus comme un Fugitif qui combat pour sa vie, que comme un Roi qui défend sa Couronne; mais ne recevant aucun secours, ni des Turcs, ni des Chrétiens, il alla le solliciter en *Moscovie*, & n'y reussissant pas, il se retira en *Imirette*, dont sa sœur étoit Reine, à dessein d'y finir sa vie; ne voiant plus de jour á rentrer jamais dans le domaine de ses Ancêtres. *Chanavas-Can* le prit-là prisonnier, lors qu'il conquit ce petit Roiaume *d'Imirette*, & qu'il y établit son fils Roi, comme je l'ai raconté. La passion que *Taimuras* a toûjours eüe d'être enterré en son païs, l'empêcha de se retirer en *Turquie*, ce qu'il pouvoit faire facilement; outre qu'il considéroit, qu'étant si vieux, les Turcs le traiteroient encore moins bien que les *Persans*. *Chanavas-Can*, l'aiant amené à *Tifflis*, écrivit au Roi, que le fameux *Taimuras-Can* étoit en ses mains. Le Roi lui fit réponse de l'envoier à la cour. Il étoit fort-âgé. La Fatigue & ses Ennuis le firent tomber malade. Le Roi le logea en un de ses pálais avec beaucoup de ma-

magnificence, & le fit traiter par ſes Médecins avec grand ſoin. Il mourut l'an 1659. Son corps fût porté en *Géorgie*, & y fût enterré avec toute la pompe du païs.

Ruſtan-Can aiant ainſi reconquis la *Géorgie*, bâtit la forteresſe de *Gory*, comme l'on a dit. Il rétablit la paix & l'ordre partout, & gouverna avec beaucoup de Douceur & beaucoup de Juſtice. Il épouſa la ſœur de *Levant-Dadian*, Prince de *Mingrelie*, quoi qu'elle fût Chrétienne, & qu'elle fût mariée. Son mari étoit Prince de *Guriel*. *Levan* courroucé de ce qu'il avoit conſpiré contre lui, lui ôta la Principauté, le fit aveugler, & lui prit ſa femme qu'il maria à *Ruſtan-Can*, ſans que les Eccléſiaſtiques de *Mingrelie* & de *Géorgie* s'éforçaſſent d'empêcher cette *monſtreuſe union*, ſi j'oſe parler ainſi. Cette Princeſſe s'appelle *Marie*. Nous en avons parlé dans le récit des derniéres Revolutions *d'Imirette*. Elle eſt aujourd'hui femme de *Chanavas-Can*, Gouverneur de *Géorgie*.

Ruſtan-Can mourut l'an 1640. Son corps fût porté *à Com* où il eſt enterré. *Chanavas-Can*, parent de *Taimuras* étoit alors Gouverneur & Grand Prévôt *d'Iſpahan*. *Ruſtan-Can* n'aiant point d'enfans l'adopta, & l'envoia à la Cour, ſuppliant le Roi de le conſidérer comme ſon fils, & de ratifier l'adoption. S. M. agréa le choix. Elle fit circoncire ce jeune Prince, & lui donna le Gouvernement de la ville. C'eſt lui qui eſt préſentement Vice-Roi de *Géorgie*. Il eſt âgé de plus de quatre-vingts ans & ne laiſſe pas d'être encore fort-vigoureux.

Dés que *Ruſtan-Can* fût mort, la Princeſſe *Marie* ſa femme aprit, que ſur des rélations trop avantageuſes de ſa Beauté, qu'on avoit faites au Roi de *Perſe*, S. M. avoit commandé qu'on la lui envoiât. On lui conſeilloit de s'enfuir en *Mingrelie*, ou de ſe cacher. Elle prit une voie contraire; car étant bien aſſu-

aſſurée, qu'il n'y avoit point de lieu dans l'Empire de Perſe, où le Roi ne la découvrit, elle alla s'enfermer trois jours durant dans la forteresſe de *Tifflis*; ce qui étoit proprement ſe livrer à la merci de celui qui la vouloit avoir. Elle ſe fit voir tout ce tems-là aux femmes du Commandant; & l'aiant mandé enſuite à ſon appartement, elle lui fit dire, que ſur la foi de ſes femmes qui l'avoient veuë, il pouvoit écrire au Roi qu'elle n'étoit pas d'une beauté à ſe faire déſirer, qu'elle étoit âgée, & même un peu contre faite. Qu'elle conjuroit ſa Majeſté de lui laiſſer achever ſes jours dans ſon païs. En même tems elle envoia au Roi un préſent de beaucoup d'or & d'argent, & de quatre jeunes Demoiſelles d'une extraordinaire Beauté. Dés que le préſent fût envoié, cette Princeſſe ne voulût plus voir perſonne. Elle ſe jetta dans la dévotion faiſant de grandes aumônes aux pauvres, afin qu'ils priaſſent Dieu pour elle. Au bout de trois mois il vint un ordre du Roi à *Chanavas-Can* de l'épouſer. Ce Prince reçût l'ordre avec joie, par ce que *Marie* eſt fort-riche, & il l'épouſa, quoi qu'il eût déja une autre femme. Il a toûjours une extrême conſidération pour elle, à cauſe de ſes grands biens. Son prémier mari Prince de *Guriel* vit encore; mais il eſt fort-vieux & fort-caſſé. Il eſt en *Géorgie*. La Princeſſe lui à donné une de ſes Demoiſelles pour le conſoler de l'avoir perduë, & le fait entretenir, a la vérité aſſez miſerablement. Elle témoigne pourtant d'avoir encore de la tendreſſe pour lui: car il y a quelques années qu'étant ſur les frontieres *d'Imirette*, elle le manda & le retint huit jours. *Chanavas-Can* en témoignant de la jalouſie, la Princeſſe ſe mit à l'en railler. Elle lui dit, qu'il avoit bonne grace d'être jaloux d'un pauvre viellard, aveugle, dénué, miſerable & tout auſſi impuiſſant qu'il l'étoit lui-même.

La plus-part des Seigneurs *Géorgiens* ſont extérieurement

rement de la Réligion Mahometane. Les uns ont embrassé cette créance pour obtenir des emplois à la Cour, & des pensions de l'Etat. Les autres pour avoir l'honneur de marier leurs filles au Roi, ou seulement de les faire entrer au service de ses femmes. Il y a de cette lâche Noblesse qui mene elle-même ses plus-belles filles au Roi. La recompense qu'on leur donne est une Pension ou un emploi. La Réligion Mahometane est toûjours préalablement embrassée. La pension est selon la qualité des personnes; mais d'ordinaire ce n'est pas plus de deux-mille écus. Il venoit d'arriver à ce sujet, lors que j'étois à *Tifflis*, une avanture fort-pitoiable. Un Seigneur *Géorgien* avoit fait savoir au Roi, qu'il avoit une niéce d'une extraordinaire beauté. S. M. commanda aussi-tôt qu'on la lui amenât. Ce méchant homme se chargea lui même d'intimer l'ordre & de l'éxécuter. Il vint chez sa sœur qui étoit veuve, & lui dit que le Roi de Perse vouloit épouser sa fille, & qu'il falloit qu'elle la disposât à cela. La mére aiant fait savoir cette violence à la pauvre Demoiselle, elle pensa se desespérer. Elle aimoit un jeune Seigneur qui demeuroit en son voisinage, & en étoit extrémement aimée. La mére le savoit bien. Elles prirent résolution de lui faire part de leur malheur. On le lui envoia dire par un domestique. Le Cavalier arriva à minuit. Il trouva la mére & la fille enfermées, qui déploroient à larmes communes & avec une vive douleur la dureté de leur sort. Il se jetta à leurs pieds, & leur dit que pour lui il ne craignoit rien tant que de perdre sa Maîtresse, & que tout le courroux du Roi de Perse ne lui étoit rien au prix de cét accablement. Qu'au reste il n'y avoit qu'une voie de se tirer d'affaire, qui étoit de se marier ensemble à l'heure même, & que le lendemain on déclareroit au perfide Parent, que la Dame qu'on demandoit n'étoit plus fille. Le parti fût accepté,

& la mére s'étant retirée, l'Amant essuïa les yeux de sa maîtresse, & fit le mariage en un instant. L'oncle découvrit l'intrigue. On la fit savoir au Roi. S. M. en fût courroucée, & donna des ordres exprés d'envoier à la Cour la mére, la fille, & le mari. Ces personnes s'étoient cachées. Elles fuirent çà & là durant quelques mois. Enfin voiant qu'on les serroit de prés, & qu'elles ne pouvoient plus échaper, elles se sauverent à *Acalziké*, dont le *Bassa* les prit en sa protection.

La crainte qu'on a en *Géorgie* de semblables accidens, oblige ceux qui ont de belles filles à les marier le plûtôt qu'il peuvent, & en leur enfance même. Les pauvres gens sur tout marient les leurs de bonne heure, & quelquefois dés le berceau. C'est afin que les Seigneurs dont ils sont sujets, ne les enlevent pas pour les vendre, ou pour en faire des Concubines. Il est certain qu'ils ont grande retenue pour les personnes mariées, encore que ce ne soit que des enfans, & qu'ils ne se portent pas aisément à les arracher de leurs maisons.

Le Roiaume de *Caket* obéït à présent au Roi de Perse, comme l'on a dit. *Chanavas-Can* en acheva la conquête. *Archile* son fils en est Vice-Roi, s'étant fait Mahometan pour le devenir. Nous avons parlé de lui, & de l'amour qu'il avoit pour *Sistan-Darejan* femme du Roi *d'Imirette*, en racontant les derniéres revolutions de ce petit Roiaume. *Sistan-Darejan* étoit demeurée prisonniere à *Acalziké*. Les *Bassas* l'y traittoient avec beaucoup de respect. *Archile* avoit toûjours pensé à elle, depuis qu'il l'avoit perduë de vuë. Son Pére opera tant par ses Présens, & par ses Intrigues auprés du *Bassa*, qu'il la relâcha l'an 1660. Elle fût amenée en triomphe à *Tifflis*. *Archile* l'épousa aussi-tôt, & aquit par ce mariage le droit au Roiaume de *Caket*, dont il étoit déja Vice-Roi de fait; car cette

Prin-

Princeſſe eſt fille de *Taimuras-Can*, & ſœur *d'Heracle*, le ſeul fils que ce Prince infortuné a laiſſé capable de lui ſucceder, tous les autres aiant été rendus aveugles. Cét *Heracle* s'eſt retiré en *Moſcovie* avec ſa Mére. On dit que le Gran-Duc leur entretient un train ſortable à leur qualité. Il y a une avanture de cet *Archile* Vice-Roi de *Caket* digne de curioſité. Il avoit été fiancé durant ſa jeuneſſe à une fille des prémiéres maiſons de *Géorgie*. La Démoiſelle s'attendoit fort d'être ſa femme, étant une choſe inouïe en ce païs-là de rompre un Contrat de mariage. Lors qu'elle ſçût qu'il épouſoit *Siſtan-Darejan*, elle lui envoia demander ſatisfaction, *du meurtre qu'il commettoit ſur ſon honneur*; C'eſt ainſi qu'on appelle en *Géorgie* l'affront qu'on fait à une acordée, de la laiſſer pour ſe marier à une autre. Elle prétendit d'en tirer raiſon par la Juſtice; mais cette voie n'aiant pû réüſſir, à cauſe de l'authorité & du rang de ſa partie, elle vint à la tête de quatre-cens hommes préſenter le combat a ſon infidéle. Il le refuſa, & lui fit dire qu'il ne ſe vouloit poit battre contre une fille; qu'au reſte elle ne fit pas de bruit davantage, autrement qu'il publieroit les faveurs que *Sizi* (c'eſt un jeune Seigneur de la Cour) s'eſtoit vanté d'avoir reçûës d'elle. La Demoiſelle, outrée davantage qu'on ajoûtât au mépris la calomnie, tourna ſes reſſentimens contre *Sizi*. Elle l'appella en duel, & n'aiant pû l'y attirer, elle lui dreſſa une ambuſcade, où elle le mit en fuite, le pourſuivit, & lui tüa plus de vingt hommes. Elle avoit un frére. Il prit la querelle contre *Sizi*, Le Prince & toute la Cour firent mille éforts pour les ajuſter, mais cela ne s'étant pû faire, on leur permit de vuider leur different par les armes. C'eſt une coûtume en *Géorgie*, que quand la Juſtice ne ſauroit éclaircir une querelle entre des Gentishommes, ni l'ajuſter, on leur permet de ſe battre en champ clos. Les par-

parties se confessent & communient & ainsi prépa-rez à la mort entrent dans la lice. On appelle cela *aller au tribunal de Dieu*, & les *Géorgiens* soutiennent, que cette voie de remettre directement à Dieu la pu-nition d'un crime est tres-bonne & tres-équitable ; quand la Justice humaine ne peut connoître si l'ac-cusé est coupable, ou si l'Accusateur le charge faus-sement. *Sizi* & sa Partie arrivez au rendez-vous, une troupe de soldats les séparerent, comme ils mettoient les armes à le main : & la Demoiselle étant morte peu aprés de honte & de douleur, l'au-torité du Prince obligea son Frére à s'ajuster avec *Archile* & avec *Sizi*.

Avant que de passer au récit de ce qui m'est arrivé à *Tifflis*, il en faut faire la description, quoi que la figure qui est à côté puisse suffire à en donner une idée assez distincte.

Cette ville est une des plus-belles de Perse, en-core qu'elle ne soit pas fort-grande. Elle est située au bas d'une montagne dont le fleuve *Kur* lave le pied du côté d'Orient. Ce fleuve, qui est le *Cyre*, ou un bras du *Cyre*, a sa source dans les monta-gnes de *Géorgie*, & se joint à *l'Araxe*. La plus-part des maisons bâties du côté du fleuve sont sur la roche vive. La ville est entourée de belles & fortes murail-les, excepté du côté du fleuve. Elle s'étend en lon-gueur du Midi au Septentrion, aiant une grande forteresse du côté du Midi, située sur le penchant de la montagne, dans laquelle il n'y a que des *Persans* naturels, soit pour soldats, soit pour habi-tans. La place d'armes qui est au devant, sert aussi de place publique & de marché. Cette forteresse est un lieu d'asile. Tous les criminels, & les gens chargez de dettes, y sont en seureté. Le Prince de *Géorgie* est obligé de passer au milieu, lors qu'il va selon la coûtume recevoir hors des portes de la ville les lettres & les présens du Roi ; parce que quand on vient de *Perse* à *Tifflis* l'on n'y sauroit en-

entrer que par la Forteresse : mais l'on peut bien assurer, que le Prince n'y passe jamais sans craindre qu'on ne l'arrête, & que le Gouverneur n'ait un ordre secret de se saisir de sa personne. Les *Persans* ont fort-judicieusement établi la coûtume parmi les Vice-Rois de *Géorgie*, & les autres Gouverneurs des provinces de leur Empire, d'aller ainsi recevoir hors de la ville tout ce que le Roi leur envoie ; parce que c'est un moien facile de se saisir de leurs personnes sans peine & sans risque. *Tifflis* a plusieurs *Eglises*. L'on en conte jusqu'à quatorze. C'est beaucoup en un païs où il y a tres-peu de dévotion. Six sont tenuës & sont servies par les *Géorgiens*. Les autres appartiennent aux *Arméniens*. La Catédrale, qui s'appelle *Sion*, est située sur le bord du fleuve, & toute construite de belles pierres de taille. C'est un ancien bâtiment fort entier, semblable à toutes les anciennes Eglises qu'on voit en Orient, qui sont composées de quatre nefs, & dont le milieu est un grand dome soutenu de quatre grosses pilastres, & couvert d'un clocher. Le grand autel est au milieu de la nef opposée à *l'Orient*. Le dedans de l'Eglise est rempli de plates peintures à la Gréque faites depuis peu, & par de si mauvais peintres, qu'on a toutes les peines du monde à reconnoître ce qu'ils ont voulu représenter. L'Evêché joint l'Eglise. Le *Tibilele* y demeure. On apelle toûjours de ce nom les Evêques de *Tifflis*. Aprés la Catédrale, les principales Eglises des Géorgiens sont *Tetrachen*, c'est-à-dire, *ouvrage blanc*, qui a été bâtie par la Princesse *Marie*, & *Angueſcat*, c'est-à-dire, *l'image d'Abagare*. Les *Géorgiens* appellent *Abagare Angues*, & tiennent que le pourtrait miraculeux, que la tradition assure qu'il reçût de *Jesus-Christ*, a été longtems en cette Eglise. On l'appelle aussi l'Eglise du *Catholicos*, parce que le Palaïs de ce Prélat y joint, & qu'il ne va presque jamais ailleurs faire ses prieres ni officier. Cette Eglise est située sur le bord du fleuve

fleuve & en parallele avec l'Evêché. Les *Geörgiens* avoient encore une belle Egliſe au bout de la ville du côté Meridional. Le Prince la prit il y a quelques années pour en faire un magaſin de poudres. A la verité elle ne ſervoit plus ; car long-temps avant la foudre en avoit abatu une partie. Le Prince la fit refaire de nouveau, & ce magaſin porte toûjours ſon ancien nom d'Egliſe de *Metek*, c'eſt-à-dire, *de la rupture*. On lui donna ce nom, à cauſe qu'un Roi de *Géorgie* la fonda pour pénitence, d'avoir ſans ſujet rompu la paix avec un Prince de ſes voiſins.

Les principales *Egliſes* des *Arméniens* ſont *Pachavanc*, c'eſt-à dire, *le monaſtére du Pacha*. L'Evêque *Arménien* de *Tifflis* demeure dans ce Monaſtére. On le nomme ainſi à ce que racontent les *Arméniens*, parce qu'un Baſſa fugitif de Turquie, qui ſe fit Chrétien en cette ville le fit bâtir. *Sourph-nichan*, c'eſt-à-dire proprement, *Signe rouge*, & dans l'uſage ſainte croix. *Betkem*, ou *Bethlehem*, *Norachen*, ou *l'ouvrage neuf*, & *Mognay*. *Mognay* eſt le nom d'un vilage d'*Arméniens* proche *d'Irivan*, où l'on a gardé long-tems un Crane qu'on aſſuroit être de St. *Géorge*. Or parce qu'on a tranſporté une partie de ce Crane en cette *Egliſe*, on lui a donné le nom du lieu d'où on l'a tiré.

Il n'y a point de Moſquée à *Tifflis*, quoi que cette ville appartienne à un Empire Mahometan, & qu'elle ſoit gouvernée avec toute la Province par un Prince qui l'eſt auſſi. Les *Perſans* ont fait ce qu'ils ont pû pour y en bâtir ; mais ils n'en ont ſû venir à bout. Le peuple ſe ſoulevoit auſſi-tôt & à main armée abattoit l'ouvrage & maltraittoit les ouvriers. Les Princes de *Géorgie* étoient au fond bien-aiſes des ſéditions du peuple, quoi qu'ils témoignaſſent fort le contraire ; parce que n'aiant abjuré la Réligion Chrétienne, que de bouche, & pour avoir une Vice-Roiauté, ils ne peuvent qu'a contre cœur donner les mains à l'établiſſement du Mahumetiſme. Les *Géor-*

giens

giens sont mutins, légers, & vaillans, comme l'on a dit. Ils conservent un reste de liberté. Ils sont proches des Turcs. Tout cela empêche les *Persans* d'en venir aux extrémitez, & conserve à la ville de *Tifflis* & à toute la *Géorgie* une heureuse liberté de garder presque toutes les marques extérieures de sa Réligion. Tous les clochers des *Eglises* ont des Croix à leurs pointes, & plusieurs cloches que l'on sonne. Tous les jours on vend la viande de cochon en public & à découvert, comme les autres viandes, & le vin au coin des ruës. Il faut que les *Persans* aient le chagrin de voir tout cela. Mais ils ne sauroient encore y remédier.

Ils ont construit depuis quelques années une petite Mosquée dans la Forteresse, joignant le mur qui la sépare de la grande place de *Tifflis*. Ils la bâtirent en cét endroit pour accoutumer le peuple à la vuë des Mosquées & des Prêtres, qui du haut de l'édifice appellent à la priere. Les *Géorgiens* ne purent empêcher la construction de la Mosquée, parce qu'il n'osoient entrer les armes à la main dans la forteresse, où l'on faisoit bonne garde; mais dés que le Prêtre monta dessus pour faire la confession de foi, & la Convocation accoûtumée, le peuple s'amassa sur la place, & jetta tant de pierres sur la Mosquée, que le Prêtre fût contraint d'en descendre bien vite, & depuis cette mutinerie on n'y en a plus fait remonter.

Il y a de beaux bâtimens publics à *Tifflis*. Les *Bazards*, ce sont les lieux de marché, sont grands, bâtis de pierres, & bien entretenus. Les *Caravanserais*, qui sont les demeures des étrangers sont de même. Il y a peu de bains dans la ville, parce que chacun va aux bains d'eau chaude qui sont dans la forteresse. L'éau de ces bains est minerale sulphurée & tres-chaude. Les gens qui s'en servent pour des incommoditez & des maladies, ne sont pas en moindre nombre que ceux qui y vont pour la netteté du corps. Les magasins sont encore bien bâtis & bien entretenus.

tenus. Ils ſont ſitüez ſur une Butte proche de la grande place.

Le palais du Prince fait auſſi ſans contredit un des plus-beaux ornemens de *Tifflis*. Il a de grands Salons qui donnent ſur le fleuve & ſur les jardins du Palaïs, qui ſont fort grands. Il y a des Volieres remplies de grand nombre d'oiſeaux de differentes eſpeces, un grand Chenil, & la plus-belle Fauconnerie que l'on puiſſe voir. Au devant de ce palais il y a une place carrée, où il peut tenir prés de mille chevaux. Elle eſt entourée de boutiques & aboutit à un long *Bazar* vis-à-vis la porte du palais. C'eſt une belle perſpective, que la place & la façade du palaïs vuë du haut de ce bazar. Le Vice-Roi de *Caket* a un palais au bout de la ville, qui merite bien auſſi d'être vû & conſidéré.

Les déhors de *Tifflis* ſont ornez de pluſieurs maiſons de plaiſance, & de pluſieurs beaux jardins. Le plus-grand eſt celui du Prince, il a peu d'arbres fruitiers; mais il eſt rempli de ceux qui ſervent à l'embelliſſement des jardins, & à y conſerver l'ombre & la fraîcheur.

Il y a une habitation de Miſſionnaires Capucins à *Tifflis*, comme je l'ai dit. Le Préfet des Miſſions que cét ordre a en *Géorgie*, & de celles qu'elle eſpére d'y avoir, & dans les païs circonvoiſins, y fait ſa réſidence. Il y a tréze ans qu'on les envoia de *Rome*. Le nom de Médecins, qu'ils ſe firent donner, & que tout le monde leur donne, les fit bien recevoir par tout où ils déſirerent de s'établir; car la Médecine & ſur tout la Chimique, eſt fort eſtimée & tres-peu connuë dans tout l'Orient. Ils s'établirent prémiérement à *Tifflis*, & aprés à *Gory*. *Chanavas-Can* leur donna une maiſon en chacune de ces deux villes, avec la liberté d'y faire publiquement l'Exercice de leur Réligion. Ils aporterent à ce Prince des lettres du Pape, & de la Congrégation *de propaganda fide*, & lui firent en leur propre nom de beaux préſens,

sens, & à la Princesse, au *Catholicos* & aux principaux de la Cour, qu'ils continüent depuis de faire de deux en deux ans. Celui d'entre eux qui sait mieux la Médecine est aupres de la personne du Prince pour entretenir sa protection, qui est leur unique appui contre les persécutions du Clergé *Géorgien* & *Arménien*. On tâche de tems en tems de chasser ces Missionnaires, selon qu'on entrevoit les efforts qu'ils font d'attirer des gens à leur Réligion; mais comme il n'y a point de Médecins & de Chirurgiens en *Géorgie*, ils se rendent nécessaires par la pratique de la Médecine & de la Chirurgie, que quelques-uns d'entre eux entendent fort-bien, & éxercent avec grand succez. Ils ont permission du Pape de se faire païer de leurs cures, & ils s'en servent utilement, la Médecine les faisant subsister. On les païe ordinairement en vin, en farine, en bétail, en jeunes esclaves. Quelquefois on leur donne aussi des chevaux. Ils font vendre ce qui n'est pas nécessaire à leur entretien, ou ce qui leur seroit inutile. Sans ce grand secours qu'ils tirent de la Médecine, ils auroient peine à s'entretenir de la pension annüelle, que leur donne la Congrégation, qui n'est que de 18 écus Romains pour chaque Missionnaire, qui font soixante & douze livres de monnoie de France. Outre la permission dont on vient de parler, ces Missionnaires en ont plusieurs autres dans le spirituel & dans le temporel, comme de dire la Messe sans personne pour la servir, de la dire en toutes sortes de lieux, & en toutes sortes d'habits, d'absoudre de tous pechez, de se déguiser, d'entretenir chevaux & valets, d'avoir des esclaves, d'acheter & de vendre, de donner & de prendre à interêt. En un mot, ils ont des Permissions si amples & si étenduës, qu'ils prétendent pouvoir faire, & qu'ils font en éfet, tout ce qui est permis aux Eclésiastiques les plus-privilégiez. Ces Missionnaires ne font pas néanmoins avec tous ces artifices & de

relâchement, des progrés sensibles sur l'esprit des Géorgiens ; car outre que ce peuple est fort-ignorant, & peu occupé du soin de s'instruire, il est si entêté que le jeûne, de la maniere qu'il l'observe est l'essentiel de la Réligion Chrétienne, qu'ils ne croient pas que les Capucins soient Chrétiens, parce qu'ils ont apris qu'en Europe ils ne jeûnent pas comme eux. Cét incroiable entêtement oblige les Missionnaires à jeûner à la Géorgiene & à s'abstenir des animaux, dont les Géorgiens ont horreur, comme sont le Liévre, la Tortuë & d'autres. Ils jeûnent le mécredi & le vendredi, se réglant sur le vieux Calandrier, & l'on peut dire qu'à l'extérieur ils sont Chrétiens *Géorgiens*. Il vint d'abord beaucoup de peuple à leur Eglise de *Tifflis*, attiré par la nouveauté du service, & d'une petite musique de quatre ou cinq voix, mélées avec un luth & une épinette ; à présent il n'y vient plus que cinq ou six pauvres gens à qui ces Missionnaires font gagner quelque chose. Ils ont dressé une école ; mais il n'y a pas plus de sept ou huit petits garçons de pauvres gens qui y viennent, & moins pour être instruits que pour être nourris, comme ces bons péres le confessoient eux-mêmes. Ils m'ont dit souvent, qu'ils n'entretenoient pas leurs Missions par aucun fruit considérable qu'elles fissent, mais *pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui ne seroit pas*, disoient-ils, *l'Eglise Catholique si elle n'avoit des Ministres en toutes les parties du monde habité*. Au reste ces Missionnaires n'ont plus dans toute la *Géorgie* que les deux maisons dont j'ai parlé. Les guerres d'*Imirette*, & de *Guriël*, & les miséres de ces païs leur ont fait quitter divers établissemens qu'ils y avoient. Leur dessein étoit lors que je partis de *Tifflis*, d'aller au mois de Juin à *Caket* & en divers autres lieux du mont *Caucase*. Leur Mission étoit forte alors de douze personnes, neuf Prêtres, & trois fréres Lais.

La ville de *Tifflis* est fort-peuplée. On y voit autant

tant de sortes d'étrangers qu'en lieu du monde. Il s'y fait beaucoup de commerce, & la Cour est nombreuse & magnifique, digne de la Capitale d'une Province, y aiant toûjours beaucoup de Seigneurs de marque. Quant au nom de cette ville, je n'en ai peu savoir l'étimologie. Ce sont les Persans, dit-on, qui le lui ont donné. Il est certain, que les Géorgiens ne l'appellent point *Tifflis*, mais *Cala*, c'est-à-dire, *la ville* ou *la forteresse*; car ils donnent ce nom à toute sorte de grande habitation ceinte de murailles. Je croi que parce qu'ils n'ont point d'autre ville murée en tout leur païs, ils ne lui ont pas voulu donner d'autre nom que Cala. Quelques Géographes l'appellent Tebilé-Cala, c'est-à-dire, *la ville chaude*, à cause des bains d'eau chaude qu'il y a, ou parce que l'air n'y est pas si froid ni si rude que dans tout le reste de la Géorgie. Je n'ai pû savoir non plus le tems de la fondation de la ville, ni ses principales Révolutions. Je ne crois pas qu'elle ait huit-cens ans d'ancienneté. Elle a été deux fois au pouvoir des Turcs. La prémiére sous le régne d'*Ismaël* second Roi de Perse, & l'autre sous le régne suivant, *Soliman* s'en étant rendu maître presque en même tems qu'il prit *Tauris*. Les tables de Perse mettent sa Longitude à 83 dégrez & sa Latitude à 43. 5. On la surnomme *Dar el Mélec*, c'est-à-dire, *ville roïalle*, parce qu'elle est la Capitale d'un Roiaume.

Le 10 le Préfet des Capucins donna nouvelle de mon arrivée au Vice-Roi. Je l'avois supplié de le faire dans la vûë, qu'aiant des gens & du bagage, & étant logé chez les Capucins, mon arrivée ne pourroit être cachée à ce Prince, qui sait jusqu'aux moindres choses qui se passent dans Tifflis, non plus que les avantures que j'avois euës en Mingrelie, que beaucoup de gens racontoient. J'étois bien-aise d'ailleurs de le voir & de lui présenter les passe-ports du Roi de Perse, addressez à tous les Gouverneurs

des Provinces, dans leſquels j'étois fortement recommandé. Je ne doutois point que le Prince à la vûë de ces ordres ne me fit fort-bon accueil, & ne me donnat l'eſcorte, dont j'aurois beſoin, pour la continüation de mon voiage. *Chanavas-Can* aiant apris qui j'étois, & que le feu Roi m'avoit envoié en Europe pour ſon ſervice, il ordonna au Préfet de de me dire de ſa part, que j'étois le bien-venu, qu'il avoit de la joie de mon arrivée, & que je lui fairois plaiſir de l'aller voir le plûtôt que je pourrois. Je n'étois ni en état ni en réſolution de le faire ſi tôt. Je voulois attendre que je fuſſe prêt à partir, pour n'être pas obligé d'aller tous les jours à la Cour. Je priai le Pére *Raphael* de *Parme*, qui eſt ſon Médecin, de lui dire, que j'avois reçû avec beaucoup de joie l'honneur qu'il me faiſoit, & que je ne manquerois point de lui aller faire la réverence, dés que je ſerois équippé; mais que je manquois ſi fort de tout, que je ne pouvois ſortir de dix jours. Je ne ſai ſi le Pére *Raphael* ne raporta pas bien cela au Prince, ou ſi le Prince n'en crût rien, tant y a que le 12. au matin, il m'envoia dire par un Gentilhomme; Qu'entrant dans une ſemaine de réjoüiſſance, durant laquelle il faiſoit tous les jours feſtin à ſa Cour, il déſiroit que j'y vinſſe. Je fus ſurpris & fâché du meſſage. Je ſuppliai le Préfet & le pére *Raphael* de faire entendre au Prince, que je ne pouvois encore ſortir & de lui faire agréer que j'atendiſſe au dimanche ſuivant, à recevoir l'honneur qu'il me vouloit faire. Les Capucins me promirent de le faire, & n'en firent rien. Ils allerent au Palais, & revinrent un moment aprés me dire, que le Prince avoit une extrême impatience de ſavoir des nouvelles de *l'Europe*. La vérité eſt, que c'étoit eux qui en avoient une extrême de me produire. Ils vouloient montrer l'homme du Roi de Perſe qu'ils diſoient être de leur nation, afin qu'on les conſidérât davantage. Ils me ſupplierent

plierent mon Camarade & moi de mettre les plus-beaux habits, & d'augmenter à leur considération le Présent que nous voulions faire au Prince. Je les contentai en cela, & en tout ce que je pus, étant bien aise de reconnoître les services si considérables que j'en avois reçûs.

Il étoit prés de midi, quand nous allames au Palais. Le Préfet & le Pére *Raphael* nous accompagnerent. On attendoit aprés nous pour servir. Le Prince étoit dans une Sale de 110 pieds de long sur 40 de large, bâtie au bord du fleuve & toute ouverte de ce côté-là. Le plat-fond, travaillé à la *Mosaïque*, étoit posé sur quantité de pilliers peints & dorés de 35 à 40 pieds de hauteur. Toute la Sale étoit couverte de beaux tapis. Le Prince & les Principaux étoient assis proche de trois petites cheminées, qui avec plusieurs braziers échauffoient si bien la sale, qu'on n'y sentoit point de froid. *Chanavas-Can* se fait salüer la prémiére fois, lors qu'on l'approche, comme fait le Roi de Perse. On se met à genoux à deux ou trois pas de sa personne, & on baisse la tête jusqu'en terre trois fois de suite. Les Européens ont toûjours fait dificulté de salüer de cette maniere les Princes Orientaux. En éfet étant impossible quon se prosterne plus-humblement, il vaut mieux ne se prosterner ainsi que devant Dieu. On les dispense par fois de ce salut, en disant qu'ils sont d'un autre monde, & ne savent pas la civilité du païs. Je salüai le Prince en m'enclinant trois fois, mais sans me mettre à genoux. Deux Gentishommes servans me menerent aprés prendre place. Je ne voulois point m'asseoir au dessus des Capucins, quoi que les Gentishommes me pressassent de le faire, & le Maître d'hôtel, qui étoit debout au milieu de la sale. J'étois bien aise de leur faire honneur, afin qu'on leur en fit. Le Préfet qui en étoit ravi voulût que je me misse au dessus de son Compagnon.

Pendant que je faisois la réverence, un Gentilhomme qui avoit pris à la porte de la sale les lettres patentes du Roi de Perse, que je tenois à la main, & le Présent que j'avois apporté pour le Prince, & les avoit rangez dans un grand bassin d'argent, mit ce basin à ses pieds. Il prit la Patente, l'ouvrit, la porta à la bouche & au front, en se levant de son siége, puis la donna à son prémier Ministre pour lui en dire le contenu. Aprés il regarda le Présent avec beaucoup de curiosité & de plaisir. Il consistoit en diverses piéces, savoir

Une grande Montre à mouvement de lune dans une boîte d'argent cizelé & doré,

Un Miroir de Cristal de roche, monté en argent;

Une Boîte d'or émaillé à mettre des pilules d'opium; La plus-part des Persans prennent de ces pilules plusieurs fois le jour.

Un Etui de Chirurgien garni de toutes piéces d'un ouvrage tout-á-fait délicat & beau,

Des Couteaux à manches fort-curieux & bien travaillez.

Le prémier Ministre aprés avoir lû la Patente, fit tout bas raport au Prince de ce qu'elle contenoit Je sçûs depuis que le Prince & ses fils avoient dit, qu'ils n'en avoient pas vû de-plus-expresse ni de plus-honorable, & qu'ils l'avoient fort-considerée. Tous les Grands en admirerent le caractére doré, & les Moresques dont les marges qui sont fort-grandes, sont embellies. Le Prince la fit copier. En voici la traduction, mot à mot.

CELUI

CELUI QUI E.

[La Royauté

Au nom de Di

Abas second Roy victorieux, seigneur du monde, Prince tres vaillant descendu de Cheick Sephi de Mous sa de Hasein

Les Seigneurs des

Les Pri

d'Arde

Roya

dant.

Prevol

tems

Char

accep

que

de

ni

Digitized by Google

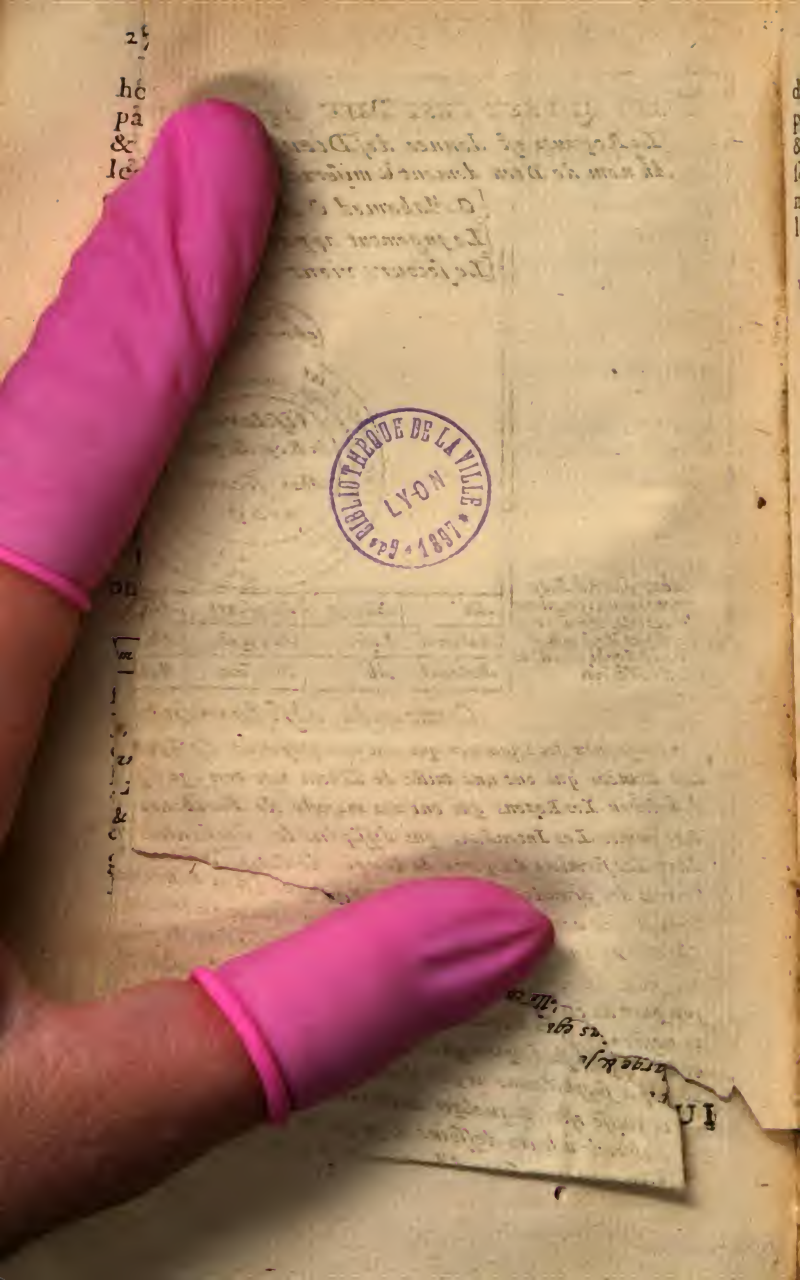
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1897

La patente eſt ſur une feuille de papier longue de deux pieds & demi, large de treize à quatorze pouces. Elle eſt écrite en lettres d'or, en lettres bleuës & rouges & en lettres noires. J'ai marqué en groſſes lettres ce qui eſt écrit en lettres d'or, & j'ai enfermé entre deux crochets ce qui dans l'original eſt en lettres de couleur.

1 Il y a dans l'original *Hou Alla ſub han hou.* C'eſt une ſentence *Arabe* priſe de l'Alcoran. *Hou* dans ce langage eſt le nom eſſentiel de Dieu, & non pas *Alla*, qui ſignifie *tres-haut.* Ce *Hou* eſt le *Jehova* des *Hebreux*, & ſignifie *lui* ou *celui-là.* Il ſignifie *encore eſt*; ou celui *qui eſt*, par où l'on entend l'être par ſoi & incréé. On trouve ce nom en l'Alcoran dans une infinité d'endroits, & il paroît que l'Impoſteur, qui a compoſé ce livre, faiſoit alluſion au paſſage du 3. *Chap. de l'Exode. Celui qui eſt m'a envoié.* Les Mahometans mettent ce mot *Hou* au haut de leurs lettres, de leurs arrêts, de leurs ordonnances, de leurs requêtes, & de preſque toutes leurs Ecritures. Ils y ajoûtent quelquefois *Alla taàalla*, c'eſt-à-dire, *Celui qui eſt, c'eſt, le Dieu tres-haut.*

2 Ces mots doivent ſe raporter au bas de la patente aprés ceux-ci, *étant un arrêt d'en haut élevé par deſſus toutes choſes*, comme voulant dire, que Dieu eſt encore par-deſſus. Les Perſans ont cette façon de ne mettre jamais dans un acte le nom de Dieu au bas de la feuille. Ils le mettent tout au haut à côté, & laiſſent du blanc à l'endroit où il doit ſe raporter. Ils ſe font de cette circonſpection une grande affaire, & croient que ceux qui y manquent, manquent auſſi au reſpect qu'on doit à Dieu. Ils ont le même égard pour le nom du Roi & des principaux Miniſtres, dans les écritures juridiques, dans les requêtes, & dans les actes publics. Ils ne les inſerent jamais dans le corps de l'écrit, mais au haut de la page à côté droit.

3 Ce mot *Prophétique*, mis au haut par la raison qu'on vient de marquer, est rélatif à celui qui est au bas de la patente, *la Ste. fuite*, pour signifier que la Supputation de ce tems, qui commence de la fuite de *Mahomet* de la *Meque* à *Medine*, est une Epoque d'institution sainte, & qu'elle a pris son origine & son commencement au tems que cét homme, qu'ils appellent par excélence le *Prophéte*, commença sa Mission.

4 Pour peu de connoissance qu'on ait de la Réligion & des coûtumes des Mahometans, on reconnoît bien cette invocation; puisqu'ils commencent par là toutes leurs actions & toutes leurs prieres. Les plus-fameux Professeurs des langues Orientales disent, qu'il la faut ainsi traduire. *Au nom de Dieu souverainement misericordieux.* En effet le mot Arabe *Rahmen* qui signifie *Clement*, est un attribut de Dieu incommunicable, & dont on ne se sert qu'en parlant de la Clemence divine. Tous les Mahometans croient, que cette invocation couvre de grands mistéres, & renferme une infinité de vertus. Ils l'ont toûjours à la bouche. Ils la font en se levant, en s'asseiant, en prennant un livre, un instrument, une plume. En un mot ils sont persuadez de ne pouvoir rien faire qui leur réüssisse, s'ils ne commencent par cette invocation. Ils assurent, que *Salomon* & *Adam* la faisoient avant que de rien commencer. Elle se trouve dans l'Alcoran au haut de chaque chapitre. Il est clair, que c'est encore une imitation du début des Juifs, & des Chrétiéns en leurs prieres; ceux-là les commençant toûjours par dire, *Nôtre aide soit au nom de Dieu qui a créé le ciel & la terre*, & les autres par ces mots, *Au nom du Pére, du Fils, & du S. Esprit.*

Nous parlerons ailleurs du seau qui est appliqué sur cette Patente, & de ce qui est gravé dedans. La figure de dessous s'appelle *Nichan* c'est-à-dire *signal*, & aussi parafe. On l'a tirée ici à la régle, mais dans l'original elle est faite des queuës des

lettres.

lettres. Le Sécrétaire qui a coûtume d'écrire le parafe tire ces queües si droites & si égales, qu'on les prend pour des lignes faites à la régle & au compas. Tout ce parafe est en lettres de couleur, excepté les mots qui signifient *Seigneur du monde*, & ceux que j'ai traduits *commande absolument*, lesquels sont en lettres d'or. Ces mots qui sont *Zels Ziouzoumis* sont de l'ancien Turc encore en usage en la petite Tartarie. Ils signifient proprement *mes paroles*, ou *je parle*. C'est Tamerlan qui commença de mettre ces mots en ses patentes, que les Rois de Perse ont retenus. Les douze noms qui sont au milieu du parafe sont les noms des douze Chefs, ou Pontifes véritables & légitimes successeurs de Mahomet, selon la créance des Persans.

5 On distingue en Perse les Gouverneurs en Grands, & en Petits. La *Médie* & la *Géorgie* par exemple sont de Grands Gouvernemens, la *Caramanie* & la *Gedrosie* sont de Petits. On appelle *Beglerbeg*, qui signifie *Seigneurs des Seigneurs*, le Gouverneur d'un grand Gouvernement. Celui d'un petit se nomme *Kan*.

6 *Destõn*, *Tahem-ten-ten* & *Feribours* sont les noms d'anciens Héros Persans, ou si l'on veut d'anciens Geans, à qui la fable ou le Roman a donné l'être. Ce sont les *Alcides* & les *Thesées* des Persans, & comme l'*Alcide* des Grecs avoit plusieurs noms, celui des Persans en a plusieurs aussi. Le plus-commun & qui est toûjours à la bouche, est celui de *Rustem*.

7 *Ardevon* est le nom d'un ancien Geant ou Héros, qui au dire des Persans conquit toute l'Asie, & établit en Perse le siége de son Empire. Leurs Histoires n'ont gardé la mémoire d'aucun de ses faits; mais leurs Romans en supposent un infinité qui sont tout-à-fait fabuleux.

8 Il y a dans l'original *qui dénoüent toute sorte de neuds*.

9 On n'est en lieu du monde plus-sottement superstitieux dans l'Astrologie judiciaire qu'en Perse. J'en parlerai amplement ailleurs, me contentant de dire ici, que les Persans mettent les gens de plume, les livres, & les écritures sous *Mercure*, qu'ils appellent *Attared*, & qu'ils tiennent, que les gens qui sont nez sous ce planette, ont l'esprit fin, pénétrant, éclairé & subtil.

10 *Caazón* est le nom d'un ancien Roi de la Chine. Il n'y en a point eu dans tout l'Orient dont la mémoire soit plus-vénérable. Il semble parce qu'on en raconte, qu'il ait été illustre particulierement dans la paix, & plus-grand dans l'administration de la justice, qu'au maniment des armes. Les Rois de l'Orient se donnent son nom, comme les Empereurs Romains se faisoient appeller *Cæsars*. Il a encore en Persien la même signification qu'Auguste en François, car lorsque les Persans veulent exprimer quelque chose de grand & de roial, ils disent *Caagonié*. Voilà tout le fin de la figure; je croi qu'on n'aura pas de peine à l'entendre ni tout le langage de cette patente, quoi que l'hiperbole & la métaphore y soient furieusement outrées.

11 Le terme que j'ai traduit *la fleur des Négocians* signifie proprement *l'exquis, le choix, l'élite*, ou le *plus-excélent*. Les Persans usent ordinairement de cét épitéte pour toute sorte de conditions de gens, grands Seigneurs, Ministres, Etrangers, Marchands, & gens de métier même.

12 Il y a au Persan, *ni par des douceurs importunes, ni par des demandes hautaines*.

13 Le mot que j'ai traduit *animer* signifie proprement *arroser*.

14 Ces mots *en dignité & en vertu* ne sont point dans la patente. Je les ai mis à la place de ceux qui y sont, qui signifient *le seau de grande qualité ressemblant au Soleil*.

15 Ces mots se raportent aux paroles *commande ab-*

absolument, qui sont au dessous du parafe. Elles sont appellées ici *l'ordonnance du Seigneur du monde*. *Tamerlan* s'est servi le prémier de ces mots hautains. Le Grand-Seigneur & le Roi des Indes s'en servent comme le Roi de Perse. Chacun soutient qu'il lui convient seulement & en fait son plus-glorieux Titre. En Persan c'est *Saheb-Corani*. On les peut interpreter aussi *Maître du siécle*, mais l'autre traduction est plus-claire & plus-intelligible, & découvre plus-pleinement le sot Orgueil qui y est contenu.

16 On parlera ailleurs plus-amplement de la maniere que les Persans marquent le tems. Il suffit de dire ici pour l'intelligence de la datte, que le mois de Chaval est le 10, & que les Arabes ont donné des épitetes à tous les mois, comme au prémier celui de sacré, au Septiéme celui de loüable, au neuviéme celui de benit, à celui-ci ils ont donné l'épitete d'honorable. Par *la S. Fuite* il faut entendre la sortie de Mahomet de la ville de la Meque, ou comme disent les Mahometans, de la Réligion idolatre. Le mot d'Hégire qu'on a traduit fuite vient d'un verbe qui signifie fuir & aussi se retirer. Ainsi l'Hégire des Mahometans est la même chose que l'Exode des Hébreux; & sans doute Omar avoit cét Exode en vûë, lors qu'il établit l'Epoque Mahometane, du tems de la sortie de Mahomet de la Meque, qui étoit le lieu de l'Arabie, où il y avoit plus d'idoles & de culte idolâtre.

17 Dans l'orginal il y a *hambager*, c'est-à-dire, *fuiant ensemble*.

18 On vient de dire que les Arabes ont donné des épitetes aux mois, les Persans en ont donné aux villes principales de leur Empire. Ispahan & Casbin sont surnommées, *siége de la Monarchie*. Cachan est surnommée *demeure des fidéles*; *Candahar*, *retraite de seureté*. *Acheref* a eu le surnom d'annoblie, à cause qu'Abas le Grand y fit bâtir un grand & somptüeux Palais, & qu'il y faisoit sa plus-ordinaire résidence

quand il étoit en la Province de *Mazenderan*. Cette Province eſt nommée *Tabar-eſtaan* dans les actes publics, à la Chambre des Comptes, & à la Chancellerie; mais dans le diſcours familier on l'appelle *Mazanderoon*. *Tabar-eſtaan* ſignifie lieu ou place de *coignées*. Les Perſans ont ainſi nommé cette Province pour ſignifier qu'elle eſt pleine de bois; parce que là où il y a beaucoup de bois, il faut beaucoup de coignées pour le couper.

19 L'Empreinte du Cachet, qui eſt au bas de la datte en la traduction, eſt au dos de la Patente, mais tout en bas auſſi: c'eſt le Seau du prémier Miniſtre qui s'appelloit Mahomet Mehdy. Les Perſans ne mettent point leurs Qualitez dans leurs ſeaux, ni aucun Titre capable de les faire connoître. Il y a ſeulement leur Nom, celui de leurs péres, qui leur ſert de ſurnom à la façon des Hébreux, & celui de leur race, quand elle a l'honneur d'être deſcenduë de Mahomet par Fathmé ſa fille. Les Mahometans ne reconnoiſſent point d'autre Nobleſſe, que d'être originaires de cette ſouche-là.

J'avois joint à la patente du Roi de Perſe un billet de recommendation du Grand Maître de ſon Hôtel. Je voulus que le Vice-Roi le vit, étant bien aſſuré qu'il opereroit encore plus que la Patente même. Cela arriva en éfet, & je ſçus depuis que c'étoit particulierement à ce Billet, que je devois les offices & les honneurs que je reçûs à *Tifflis*; en voici la Traduction.

Les Commis des Gouverneurs, les Fermiers Roiaux, les officiers des villes, les Receveurs des péages, & les Prévôts des grands Chemins auront 1 l'honneur *de ſavoir que Meſſieurs* Chardin & Raiſin, *Marchands* François, *la fleur des Marchands, aiant aporté à la tres-haute & ſublime Cour, des raretez couvertes de pierreries dignes de la* 2 garderobe *des* 3 Eſclaves *du* 4 diſtributeur *des biens temporels, on les a chargez d'en aporter d'autres, & donné ordre exprés de faire faire en leur païs pluſieurs*

ouvra-

ouvrages pour le service de ses Esclaves. On les a honorez pour cét éfet d'une Patente au seau 5 sacré : *& c'est pour cét emploi qu'ils voiagent. Il faut donc absolument que partout où ils arriveront, on leur porte tout Respect, & qu'on leur donne toute l'aide raisonnable qu'il sera nécessaire. Il faut absolument encore se bien garder de leur faire de la peine, ni de témoigner en quelque maniere que ce soit, qu'on attende ou qu'on désire des droits d'eux, parce que s'il venoit aux oreilles des Esclaves du Seigneur des humains, qu'on a eu quelque prétention sur eux, il naîtroit de ce raport un mauvais fruit. Ecrit au mois de* Chaval l'ennobli 1076 de la 5te. suite *à laquelle soit honneur & gloire.*

A la marge il y avoit.

L'intention de ce billet est de faire connoître à ceux à qui il s'adresse, qu'il en faut user avec les Porteurs selon la teneur de la patente à laquelle le monde doit rendre hommage.

Les mots du seau signifient *Maxud* Fils de *Caleb*, les délices des créatures.

1 Il y a au Persan *sont honorez de ce qu'on leur fait savoir.* Les Grands de Perse écrivent ainsi aux bas Officiers, particulierement quand ces Officiers sont de leur dépendance. Ils font cela, afin que la difference que l'autorité & l'emploi met entre eux, soit toûjours entretenuë, & que la Communication ne la confonde point.

2 Le mot que j'ai traduit *Garderobe* est *Sercar.* Il signifie précisement *Chef d'ouvrage* & aussi *Magasin.* Le Roi & les Grands de Perse ont chez eux de manufactures de toutes sortes d'arts & de métiers. Ils les appellent *Carconé*, c'est-à-dire, *maison de travail*, ou proprement *laboratoire.* C'est comme la Gallerie du Grand Duc de *Florence*, ou les Galleries du *Louvre.* On entretient là-dedans un grand nombre d'excélents Maîtres, qui ont pension & leur nourriture toute leur vie. On leur fournit les matieres pour travailler. On leur fait des Présens, ou on leur hausse leur Païe à chaque belle piéce qu'ils rendent.

3 C'est par faste qu'ils s'expriment en ces termes; *dignes de la Garderobe des Esclaves du Roi*, comme pour dire, que celle de sa Majesté est remplie de tant de bijoux rares & précieux, qu'on ne peut rien aporter qui soit digne d'y être mis. L'éloquence Persanne se sert beaucoup de ce tour de langage en toute sorte de sujet : ainsi en parlant d'un Ambassadeur qui a fait la réverence au Roi, ils disent *qu'il a baisé les pieds des Esclaves du Roi*. Pareillement pour dire qu'un Prince a fait une grande action, ils disent, *les Esclaves de ce Prince ont fait une grande action*, façons de parler qui ne font pas mal connoître la vanité des Orientaux. Je les tiens tirées de l'Alcoran, que les Mahometans disent être *la source de la véritable éloquence*. On y voit beaucoup d'expressions semblables ; comme par éxemple, en parlant des ouvrages de Dieu, ils les appellent *les ouvrages des Anges*. *Les Anges créerent le Ciel & la terre*, cela exprime mieux, disent les Mahometans, la puissance de Dieu, parce que si les Anges ont bien tant de puissance que de créer des mondes, combien en doit avoir celui dont ils sont seulement les serviteurs ? Au reste, tous les Orientaux sont de véritables Esclaves, leurs Souverains aiant droit sur leur Vie & sur leurs biens, sur leurs femmes & sur leurs Enfans. Mais bien loin que cette condition leur fasse horreur, ils s'en glorifient. Les grands Seigneurs même se font un honneur d'être appellez des Esclaves, & Cha-coula, ou Coulom-cha, qui signifie *Esclave du Roi*, est un aussi honorable titre en Perse que celui de Marquis l'est en *France*.

4 *Vali-Neamet* que j'ai traduit *distributeur des biens temporels* est un nom composé. *Vali* signifie *un Lieutenant souverain* & absolu, qui a le même pouvoir au lieu où il est établi, que celui dont il tient l'empire. Les Persans appellent souvent leur Roi Vali Iron pour donner à entendre qu'il est en Perse, qu'ils nomment Iron, le véritable successeur, le Vicaire & le Lieutenant d'Ali, auquel Dieu donna la Seigneurie de

tout

tout le monde aprés la mort de Mahomet. *Neamet* vient *d'Inam* qui signifie *présent*, *faveur*, *grace temporelle*, *largesse de biens*. Ainsi par le nom de Vali-Neamet, qui est le plus-ordinaire que les Persans donnent au Roi, en parlant à sa Majesté, ils entendent *qu'il est au monde le Lieutenant de Dieu pour distribuer de sa part aux hommes tous les biens de la fortune, & comme le Canal par lequel le Ciel communique ses liberalitez à la Terre.*

5. Il y a au Persan Moubarec-Nichan. On a dit que le parafe, dans lequel sont écrits les noms des douze prémiers Successeurs de Mahomet, s'appelle Nichan. Moubarec signifie proprement benit.

Je ne dis rien au Vice-Roi en le saluant, & lui aussi ne me dit mot, & ne fit pas le moindre signe. Un moment aprés qu'on eût servi, il m'envoia sur une assiette d'or la moitié d'un grand pain, qui étoit devant lui, & me fit dire par l'Ecuier tranchant qui me l'aporta *que j'étois le bien-venu.* Un peu aprés il m'envoia demander en quel état étoit la guerre des Turcs avec les Polonois ? Au second service il nous fit verser du vin de sa bouche, dans la tasse où il beuvoit. Le vin étoit dans un grand flacon d'or émaillé. La tasse étoit d'or garnie au dessous de rubis & de turquoises. Le Gentilhomme qui nous versa à boire nous dit de la part du Prince *de nous réjouir & de manger plus que nous ne faisions.* Au troisiéme service le Prince nous fit encore plus de caresses, il nous envoia une partie du roti qu'on avoit servi devant sa personne, savoir un Faisan, deux Perdrix, & un quartier de Biche, & nous fit dire *que le vin faisoit trouver le Gibier bon, toutefois qu'il avoit commandé qu'on ne nous pressât pas de boire.* Je recevois tous ces honneurs avec de profondes inclinations, & sans rien répondre. Les Capucins faisoient de même. C'est la coûtume chez les Persans, de ne point autrement répondre à ces sortes de faveurs.

Je ne dirai point l'ordre ni la magnificence de ce festin

festin. Je dirai seulement, qu'on y bût beaucoup, qu'il y avoit une prodigieuse quantité de viandes, & que l'on servit gras & maigre, à la considération du Patriarche & de l'Evêque qui étoient-là, qui font abstinence toute leur vie. Nous nous levames de table aprés y avoir demeuré trois heures. D'autres conviez s'étoient déja retirez. Cependant l'on n'avoit pas encore desservi le rôti. Nous fimes une grande réverence au Prince en nous retirant. Il m'envoia dire encore une fois *que j'étois le bien-venu*, & nous fit conduire au logis.

Le 14 le Prince m'envoia deux grands flacons de vin, deux Faisans, & quatre perdrix. Le Gentilhomme qui conduisoit le Présent me dit, que le Prince lui avoit donné ordre de s'enquerir *si j'avois besoin de quelque chose, & si les Capucins avoient soin de me bien divertir*; & de me dire, *que si je trouvois bon le vin qu'il m'envoioit j'en envoiasse prendre tous les jours à sa sommelerie.* Je répondis en suppliant le Gentilhomme d'assurer le Prince, *que mes hôtes ne me laissoient manquer de rien, & que nous boirions ensemble à sa santé le vin qu'il m'envoioit.* On n'en pouvoit boire de meilleur qu'étoit celui-là. Nous en fimes grande chere le soir avec un Chirurgien *Polonois*, & deux *Siriens*, qui étoient au service du Prince qu'on envoia prier à souper.

16 Le 16. le Prince me fit inviter à la noce de sa niéce, qu'il marioit au Palais. J'y allai à cinq heures avec le Préfet & le Pére *Raphael*. La cérémonie du Mariage étoit presque achevée quand nous arrivames. Elle se faisoit dans le grand Salon, où l'on avoit dîné le Dimanche précédent. J'avois beaucoup d'envie de la voir, mais parce que la sale étoit remplie de Dames, on n'y laissa entrer nuls autres hommes, que le Prince & ses proches Parens, le Catholicos & les Evêques.

C'est seulement depuis que les Géorgiens ont été soûmis à la Perse, qu'ils ont interdit à leurs femmes le commerce des hommes, & cette interdiction n'est encore

que

lieux
t sans
nmes
s des
Géor-
la li-
bligé
de la
d'es-
le six.
dref-
it, &
blure
ours,
ment.
lam-
cette
Il n'y
se af-
nauf-
com-
cou-
qua-
pro-
d'ar-
qua-
es de
emi,
tient
flam-

idée
nviez
it au
es &
x ses
ache.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1897

festin
y avo
servit
& de
te feu

que dans les villes ; car à la campagne, & aux lieux où il n'y a point de Mahometans, elles vont sans voile & ne font nulle façon de voir des hommes & de leur parler. Mais comme les coûtumes des Mahometans, s'étendent de plus en plus en Géorgie avec leur Réligion, on voit aussi peu-à-peu la liberté des femmes s'éteindre, & ce beau sexe obligé par bienséance de faire bande à part. Le festin de la noce se fit sur une terrasse du Palais, entourée d'estrades élévées de deux pieds, & profondes de six. La terrasse étoit couverte d'un grand Pavillon, dressé sur cinq colonnes de vingt-deux pieds de haut, & de cinq pouces de diamétre ou environ. La doublure étoit faite de brocard d'or & d'argent, de velours, & de toile peinte, si adroitement & si proprement mélez, qu'aux flambeaux cela paroissoit un lambris de fleurs & de moresques. Au milieu de cette espece de salon étoit un grand bassin d'eau. Il n'y faisoit point froid pourtant, car la nombreuse assemblée & les grands braziers allumez l'échauffoient si fort, que la chaleur commençoit à incommoder lors que j'en sortis. Le plancher étoit couvert de beaux tapis, & tout le lieu éclairé de quarente grands flambeaux. Les quatre qui étoient proche du Prince étoient d'or. Les autres étoient d'argent. Ces flambeaux pesent ordinairement quarente livres la piéce. Le pied a quelque 15 pouces de diamétre. La branche, haute d'un pied & demi, porte un godet rempli de suif pur, qui entretient la lumiere à deux méches. Ces sortes de flambeaux rendent beaucoup de clarté.

La figure qui est ici à côté peut donner une idée assez distincte de l'ordre de ce festin. Les conviez étoient rangez sur les estrades. Le Prince étoit au fond sur une estrade plus-élévée que les autres & couverte d'un dais fait en dôme. Son fils & ses fréres étoient à sa droite, les Evêques à sa gauche. Le Marié étoit entre eux. Le Prince me fit asseoir

avec

avec les Capucins immédiatement aprés les Evêques. Il y avoit plus de cent perſonnes à ce feſtin. Les joüeurs d'inſtrumens étoient au bas. Un peu aprés que nous fumes placez, le Marié entra mené par le Catholicos. Auſſi-tôt qu'il eût pris ſa place, les parens du Prince lui vinrent faire un Compliment & un Préſent. La plus-part des conviez firent la même choſe, chacun à ſon rang. C'étoit une eſpece de Proceſſion. Cela dura demi-heure. Les préſens qu'on lui faiſoit étoient en monnoie d'or & d'argent, & en petites taſſes d'argent. Je voulus ſavoir au juſte à combien montoient les préſens qu'on lui fit, mais ſelon que j'en pus juger, c'étoit peu de choſe, & ils ne montoient pas à plus de deux cens écus.

Cependant on ſervit le ſoupé en cette maniere: Prémiérement, on étendit des nappes devant tous les conviez, & en trois endroits dans le placitre. Ces nappes étoient de la largeur des eſtrades, enſuite on apporta le pain. Il y en avoit de trois ſortes, de mince comme du papier, d'épais d'un doigt, & de petit ſucré. Les viandes étoient en de grands baſſins d'argent couverts. L'on n'en fait point de ſi grands en Europe. Le plat & le couvercle peſent ordinairement 50 ou 60 marcs. Ceux qui apportoient les plats dans la ſale les rangeoient ſur une nappe à l'entrée, d'autres Officiers les portoient devant les Ecuiers tranchans, qui en rempliſſoient des aſſiettes creuſes, qu'ils faiſoient préſenter aux Conviez. On en portoit aux Princes, puis aux autres en leur rang. On ſervoit prémiérement une même viande à tout le monde, puis une autre & ainſi de ſuite. Le feſtin fût de trois ſervices, chacun d'environ ſoixante de ces grands plats baſſins. Le prémier étoit de toute ſorte de Pilo, c'eſt du ris cuit avec de la viande. On en fait de pluſieurs couleurs & de pluſieurs goûts. Le jaune eſt cuit avec du ſucre, de la canelle & du ſaffran. Le rouge eſt cuit

avec

avec du jus de grenade. Le blanc eſt le plus-naturel & le meilleur. Ce pilo eſt fort-bon à manger, fort-délicat & fort-ſain.

Le ſecond ſervice étoit de pâtez, d'étuvées, de fricaſſées douces & aigres, & de ſemblables ragoûts. Le troiſiéme étoit de roti. Tous les trois ſervices étoient mélez de poiſſon, d'eufs & de légumes pour les Eccléſiaſtiques. L'on nous ſervit gras & maigre. Au reſte on ſervoit & deſſervoit avec un ordre & un ſilence merveilleux. Chacun faiſoit ſon devoir ſans parler. Trois Européens à une table font plus de bruit que cent-cinquante perſonnes, qui étoient dans la ſale de ce feſtin.

Ce qu'il y avoit de plus-admirable, aprés ce bel ordre, étoit le buffet. Il étoit compoſé d'environ 120 vaſes à boire, taſſes, coupes & cornes, ſoixante flacons & douze brocs. Les brocs étoient preſque tous d'argent. Les flacons étoient d'or liſſe, ou émaillé. Les taſſes & coupes étoient les unes d'or liſſe, d'autres d'or émaillé, d'autres couvertes de pierreries & d'autres d'argent. Les cornes étoient garnies comme les plus-riches taſſes. Ces cornes ſont de diverſe grandeur. Les plus-ordinaires ſont hautes d'environ huit pouces, & larges de deux en haut, fort-noires & fort-polies. Il y en a même qui ſont de Rhinoceros & de bêtes fauves, au lieu que les communes ne ſont que de beuf & de mouton. L'uſage de s'en ſervir à boire, & de les enrichir eſt de tout tems chez les Orientaux. Je ne ſais pas combien le feſtin dura; car je n'attendis point la fin. Je ſais ſeulement que nous étant retirez à minuit l'on n'avoit pas encore levé le roti. On ne bût pas d'abord, ce ne fût qu'au troiſiéme ſervice qu'on s'échauffa & l'on le fit d'une maniere étonnante. On beuvoit les ſantez en cette façon. On bailloit aux huit perſonnes les plus-proches du Prince, quatre à droit, quatre à gauche, huit taſſes de même grandeur, & de même façon pleines de vin.

Ils

Ils ſe levoient & ſe tenoient debout j'uſqu'à-ce qu'ils euſſent bû. Ceux du côté droit beuvoient les prémiers à la fois. Ceux du côté gauche faiſoient raiſon, puis tous huit ſe raſſeioent & l'on portoit les mêmes huit taſſes aux plus-proches, & ainſi de ſuite juſqu'à ce que la ſanté eût fait le tour. Aprés on en recommençoit une nouvelle avec huit taſſes plus-grandes. La coûtume du païs eſt de boire les ſantez des Grands les derniéres avec les plus-grandes coupes. C'eſt afin d'enivrer plus-fortement les conviez, les engageant par reſpect & par conſidération à boire juſqu'à-ce qu'ils ſoient enivrez. On bût de cette façon pendant les deux derniéres heures que je fus au feſtin, & à ce que je ſçus depuis, juſqu'au lendemain matin. Les prémiéres taſſes ne tenoient pas plus d'un verre ordinaire. Les derniéres que je vis vuider, tenoient ſeulement trois demi-ſétiers. Cependant ce n'étoit-là que celles de moienne grandeur. Les Capucins & moi étions éxempts de boire, & à la vérité ſi j'euſſe autant bû que mes voiſins, je ſerois mort ſur la place; mais le Prince eût aſſez de conſidération pour commander qu'on ne nous portat point de ſantez. Il y avoit du vin, de l'eau, & une taſſe d'or devant nous. On nous donnoit à boire ſeulement quand nous en demandions. Lors qu'on commença les ſantez, les Inſtrumens commencérent de ſonner. Ils étoient mélez de voix. Le concert en plaiſoit beaucoup à l'aſſemblée. Elle en paroiſſoit ravie: pour moi je n'y trouvois rien d'agréable, il me ſembloit au contraire rude & malconcerté. Le Prince qui s'endivertiſſoit fort, & en qui la gaieté operoit, fit dire au Préfet de faire aporter ſon épinette. Lui & ſon compagnon penſérent enrager de la fantaiſie du Prince. Ma préſence étoit la principale cauſe de leur déplaiſir, parce qu'ils aprehendoient, que je ne fiſſe une rélation deſavantageuſe pour eux, de la lâche complaiſance qu'ils avoient témoigné en

cette

cette rencontre, & qu'un Préfet des Missions se fût prostitué jusqu'à faire le métier d'un violon devant un Prince Mahometan, dans une assemblée d'Infidéles & d'Héretiques, de Clercs & de Séculiers qu'on pouvoit appeller, en l'état où le vin les avoit mis, une troupe d'ivrognes. Quand l'Epinette eût été aportée on la posa sur un carreau au milieu de la sale. Le Préfet fût obligé d'en joüer, & le Prince lui aiant fait dire de chanter & de joüer tout ensemble, il se mit à chanter le *Magnificat*, le *Te Deum*, le *Tantum ergo*, & puis des chansons & des airs de cour en Italien & en Espagnol, parce que l'air des himnes ne réjouïssoit pas assez le Prince. L'épinette étoit fort-mal acordée. Le Préfet en joüoit par dépit & étant tout blanc & tout cassé d'âge & de fatigues, on peut juger que son concert étoit un fort-méchant divertissement. Il fit pourtant celui du Prince pendant deux heures. Durant ce tems-là, le prémier Maître d'hôtel, qui étoit Mahometan de naissance, s'aprocha de moi & me demanda, si l'usage des instrumens étoit permis en nôtre Réligion? Je lui dis qu'il l'étoit; Il me repliqua, que la créance Mahometane le défendoit bien expressément. Nous eumes un entretien de demi-heure sur ce sujet, auquel ce Seigneur me confirma ce que j'avois apris il y a longtems, que les Instruments de Musique sont défendus par Mahomet, & qu'encore que l'usage en soit universel en toute la Perse, il ne laisse pas d'être illicite. Il me dit encore, que les Instruments étoient sur tout prohibez en la Réligion, n'y aiant que la voix de l'homme avec laquelle Dieu vouloit être loüé. Durant cét entretien un Evêque Géorgien se mit à discourir sur le même sujet avec le Pére *Raphael*. Je ne sai pas tout ce qui y fût dit, car je n'entendois pas leur langage, & ce Pére ne me le voulût pas expliquer. Il me dit seulement, que cét Evêque se scandalisoit

de

de voir le Préfet divertir l'assemblée en un festin, de la même sorte dont il prétendoit loüer Dieu à l'Eglise. Le Pére *Raphael* ajoûta, qu'il avoit un sensible déplaisir de l'autorité que le Vice-Roi avoit prise sur eux, d'obliger leur Préfet à joüer du lut & à chanter partout où il lui en prennoit envie, mais que leur sureté dépendoit si entierement de ses bonnes graces, qu'ils n'osoient presque lui refuser aucune chose. Nous nous retirames à minuit, comme j'ai dit, aprés avoir pris congé du Prince avec une grande réverence. Il me demanda avant que de me laisser aller, comment se portoit le Roi d'Espagne son parent, & bût à sa santé en une tasse garnie de pierreries. Il voulût que les Capucins & moi bussions la même santé dans cette riche coupe. Je ne sai s'il fit cela par faste ou pour honnorer le Préfet, qu'il savoit être sujet de S. M. Catholique.

Le 17. faisant réfléxion sur cette qualité de parent du Roi d'Espagne que le Prince s'étoit donnée, & trouvant que cela ne revenoit pas mal à ce que disent plusieurs auteurs, que les Espagnols sont originaires *d'Iberie*. Je demandai aux Capucins, comment le Prince entendoit cette Parenté? Ils me répondirent, que *Clement* VIII. aiant traitté *Taimuras* en des lettres qu'il lui écrivoit, de Parent de *Philippe* second, & les *Iberiens* & les *Espagnols* de Fréres, *Taimuras* depuis & ses successeurs aprés lui, s'étoient entêtez de cette imaginaire Parenté. Ils me conterent sur ce sujet beaucoup de choses de l'orgueil & du faste des Géorgiens, & du Vice-Roi en particulier, & me montrerent la copie d'une lettre qu'il écrivit il y a deux ans au Roi de *Pologne*. J'en insere la traduction en ce Journal, parce que c'est une piéce autentique, propre à faire connoître, que l'Orgueil des Géorgiens est grand, & peu déguisé, & parce que l'amas de titres fastueux, dont elle est remplie, découvre pleinement, que les nations Orientales sont sans comparaison plus-vaines que toutes les autres.

La

La loüange, la gloire & l'adoration doivent être renduës à Dieu qui est tout-puissant, qui a créé & qui conserve toutes choses, qui n'est ni produit ni engendré, exemt de tous maux, Inéfable, Clément envers tous, tant les morts que les vivans, qui commande de plein pouvoir aux plus-grands & aux plus-petits, & qui les gouverne avec Clémence: Le tres-haut & tres-puissant Prince, le Roi des Géorgiens, *des* Lictimeriens, *des* Listameriens, *des* Litiens, *des* Mesinlctiens, *des* Cheviens, *des* Chevouratiens, *des* Suanes, *des* Ossi, *des* Bualtiens, *des* Circassiens, *des* Tusciens, *des* Psianetiens, *des* Fidiciens, *des* Jalibusiens, *des peuples qui sont au-deçà & au-delà des tres-hautes Montagnes & de tous les lieux habitez qui s'y trouvent: Seigneur des trois grands Tribuns* (Le terme Géorgien est *Eristave*, *Eri* signifie *peuple*, *Tava* signifie *Chef* ou *Prince*) *& du St. siége de* Schette *ville capitalle de toutes les Provinces que Dieu par sa grace nous a données en héritage, Roi* d'Iberie, *de* Mucranie, *de* Sabatian, *de* Trialet, *de* Taschire, *de* Somette, *de* Chianchie, *de* Schianvande, *& de plusieurs autres Roiaumes, qu'il posséde tous avec une Autorité établie & absoluë, & sur lesquels il a une pleine puissance, qui est descendu de* Jessé, *de* David, *de* Salomon, *& qui par la grace & par la puissance de Dieu, est comblé de prosperitez, le Vainqueur des Vainqueurs, l'invincible, le Roi des Rois, le tres-haut Seigneur* Chanavas-Can: *A vous* Jean Casimir *qui êtes comblé d'honneur & qui en pouvez remplir les hommes, qui êtes fameux dans la paix & bien édifié dans la vertu, qui par la misericorde & par la puissance de Dieu êtes* Auguste, *heureux, né sous une Constellation favorable, tres-grand en magnificence, qui faites toûjours le bien, qui par vôtre rare mérité êtes tres-digne du Trône & de la Couronne, tres-puissant Souverain, Vainqueur des Vainqueurs, victorieux des ennemis, célébre exterminateur des Rebelles, Prince né Chrétien & élevé dans la Réligion Chrétienne, Renommé en faits d'armes, Roi héréditaire de* Pologne, *de* Gothie, *de* Vandalie, *de* Lithüanie, *de* Russ-

Ruſſie, *de* Pruſſe, *de* Mazovie, *de* Livonie, *de* Samots, *de* Chiovie, *de* Ciarnacovie *& de pluſieurs autres Roiaumes & Provinces Séréniſſime Seigneur dont la renommée eſt repanduë par tout où va le Soleil. A vous, dis-je, grand Roi* de Pologne, *ſans égal, tres-profond en ſageſſe & en toute ſorte de ſience, & tres-illuſtre par les juſtes éloges qu'on vous donne pour avoir apris toutes les plus-belles Langues. Nous vous ſaluons de toute nôtre affection, & vous ſouhaitons avec autant d'ardeur que l'engagement de nôtre bienveillance le déſire, un parfait contentement, une longue paix, & des proſpéritez multipliées. Nous rendons graces infinies à Dieu, Créateur du Ciel & de la terre, d'avoir apris l'état de vôtre ſanté, par les lettres qu'on nous a renduës de la part du tres-Illuſtre & tres-excellent Seigneur* Jean Leſczunſchi *Comte de* Leſrno, *Grand Chancelier de vôtre Roiaume & Lieutenant Général en la haute* Pologne. *Nous prions toûjours ſa divine bonté de nous faire aprendre par fois que vôtre parfaite ſanté continuë, que vous goûtez ſans chagrin les fruits d'une heureuſe paix, & que vous jouïſſez d'une parfaite félicité: Vôtre bon ſerviteur* Burbibug-danbec *officier de vôtre Roiaume, Gentilhomme non moins illuſtre en fidélité qu'en nobleſſe, eſt venu ici en qualité d'Envoié de vôtre Roialle Majeſté, pour renouveller la paix & ratifier l'amitié & la bonne correſpondance qu'elle a avec le bien-heureux Roi* Sultan Soliman, *de qui la grandeur eſt élévée juſqu'au Ciel, & affermie ſur toute la terre, Prince tres-haut, Suprême, Incomparable, Infini en puiſſance, accoûtumé de ſe faire adorer par force de ſes plus-redoutables ennemis, de qui l'Univers ne tire pas moins de richeſſes que de la mer, & qui eſt digne de plus de loüanges qu'il n'eſt poſſible aux hommes d'en donner: Monarque de* Perſe, *de* Parthe, *de* Medie, d'Hircanie, *du* Golfe Perſique, *& des Iles qu'il contient, de* Caramanie, d'Aracoſie, de Margiane *& d'autres innombrables principautez & Seigneuries. Vôtre dit Envoié à paſſé ſur nos terres, ſans y avoir ſouffert aucune incommodité, ni reçû nul déplaiſir. Il part à préſent pour s'en retourner moiennant l'aide & le ſecours de Dieu vers vôtre*

vôtre Roiale Majesté. Je la suplie par la bienveillance & l'amitié que nous nous portons mutüellement, que ce bon sujet & mon domestique, soit aussi bien-venu auprés d'elle, qu'il l'a été prés de son prédécesseur. A la Roiale de Tifflis *le 26. Mars l'an 1671. de la naissance de* Jesus Messie.

Le 20. Je suppliai le Préfet & le Pére *Raphaël* de rendre graces au Prince des honneurs qu'il m'avoit faits, & de le prier de me donner un officier pour me conduire jusqu'à *Irivan*, ville capitalle de *l'Arménie majeure*. Le Prince agréa le remercîment, & la demande. Il chargea les Capucins de me dire, *qu'il aimoit fort les Européens, & qu'il auroit souhaité que je demeurasse plus-long-tems à* Tifflis, *pour me le faire encore mieux connoître : mais qu'il n'osoit m'arrêter, non pas même de désir ; puisque j'avois des ordres du Roi à éxécuter : que je pouvois continüer mon voiage quand je voudrois : qu'il y avoit toute sorte de sureté sur ses terres & qu'ainsi je n'avois pas besoin d'escorte ; toutefois qu'il me donneroit, si je voulois, un de ses Officiers.* Ces Péres me dirent ensuite, qu'il les avoit fort entretenus de la passion qu'il avoit de voir des Européens s'établir en Géorgie, & qu'il leur avoit ordonné de me dire, *que s'il y en venoit pour le commerce, il leur accorderoit toutes les Exemptions & tous les Avantages qu'ils désireroient. Que son territoire s'étendoit jusqu'à la Mer Noire, & qu'aiant beaucoup d'autorité en Perse, & étant fort-consideré en Turquie, les Européens qui voudroient passer de leur Païs aux Indes, ne pourroient prendre de meilleure route que par ses Etats, & qu'il s'assuroit que si on la prennoit une fois l'on n'en tiendroit point d'autre à l'avenir.* Je dis aux Péres qu'il falloit fortement remercier le Prince de la bienveillance qu'il avoit pour les gens de nôtre païs, & lui faire entendre *que je ne manquerois pas d'en donner avis à nôtre Compagnie des Indes, & que s'il vouloit lui faire l'honneur de lui en écrire, j'envoierois seurement la lettre ; qu'au reste il me feroit une extrême faveur de me donner une personne de sa maison*

pour me conduire jusqu'au plus-proche Gouvernement, dont je ne manquerois pas de rendre conte au Roi & aux Ministres, lors que je serois arrivé à Ispahan.

Le 24. le *Tibilelle* j'ai dit qu'on nomme ainsi l'Evêque de *Tifflis*, me vint voir. Il me dit, que le Prince l'avoit chargé de me dire, qu'aiant fait réflexion sur ce que je lui avois fait représenter, d'écrire à la Compagnie Françoise pour un établissement de commerce, & de passage en Géorgie, il avoit été sur le point de le faire pour l'informer de ce qu'il y a à profiter à la marchandise en ce Païs; mais qu'il s'étoit retenu, parce qu'étant Vassal du Roi de Perse, il appréhendoit que sa Majesté lui fit un crime d'avoir écrit sans son ordre à des Etrangers pour affaires; mais que je pouvois raporter seurement, que si elle vouloit envoier des Commis en ses états, ils y trouveroient à bon marché beaucoup de marchandises propres pour l'Europe, & y recevroient tout le bon traittement possible. Je répondis au *Tibilelle*; en le suppliant d'assurer le Prince, que je maquitterois soigneusement de sa commission. Ce Prélat demeura un quart d'heure dans ma chambre. Je lui fis Présent en sortant d'un beau Chapelet de corail. C'est la coûtume de païer ainsi contant les visites des gens de qualité. Les Capucins fûrent bien-aises & de la visite que j'avois reçeuë, & de la maniere dont je l'avois paiée, parceque l'Evêque de *Tifflis* n'étoit encore jamais venu chez eux.

Le 25. le Prince m'envoia un Régale de vin & me fit dire, qu'il avoit nommé un Persan de sa maison pour me conduire, & qu'il avoit commandé qu'on lui expédiât une lettre d'ordre, que je pouvois donc me disposer à partir au prémier jour.

Le 26. Le Pére *Raphael* me fit passer deux heures avec une vieille femme qui éxerçoit la Médecine à l'aide d'une infinité de secrets, & me fit charger mes tablettes de quelques uns qu'il avoit oüi vanter. Les voici,

Pour

Pour guérir l'hidropsie, Il faut donner demi dragme de suc de racines de pois chiches, & réïterer le remède de deux en deux jours, jusqu'à la guerison du mal.

Pour arrêter le flux d'urine, Il faut donner à manger trois jours durant des peaux interieures de gisier de chapon rôties. Il en faut donner cinq par jour.

Contre la morsure du Scorpion, il faut prendre une poule en vie, lui plumer le croupion, & l'apliquer sur la plaie. Il arrive qu'elle en tire le venin & en meurt. Dés qu'on la voit en convulsion il en faut prendre une autre & s'en servir de la même maniere, & ainsi consécutivement tant qu'on voie que le remède n'attire plus de venin.

Pour la jauniſſe, Il faut faire un lit de ris cuit, y coucher le malade, & le bien couvrir, ou bien il faut lui donner le bain de lait; il fait le même éfet.

Pour les Douleurs externes des Jointures, comme la Sciatique, Il faut donner, ou la décoction, ou le parfum de trois dragmes d'hellebore.

Pour les douleurs internes de quelque sorte qu'elles puiſſent être, Il faut donner des potions de Momie.

A toutes sortes de Chutes, de Briſures & de Plaies, Il faut pareillement donner la momie en breuvage, enveloper le malade en une peau de vache & lui suffrer du sang; Il faut penser la plaie avec la poudre de l'herbe qu'on appelle en François *Bouillon* & en Latin *Taxus barbatus*.

Pour les Caterres & fluxions à la tête & à la gorge, Il faut emploier le parfum d'ambre jaune,

Pour la Diſſenterie, Il faut donner une infusion de feuilles & de fruits de Mirthe, ou bien du sang de Liévre rôti infusé en du vin.

Pour guérir les Hémoroïdes, Il faut broier des feuilles de Plantain & en saupoudrer la partie.

Aux douleurs de Reins, Il faut se servir des feuilles & de la graine de Guimauve en décoction.

A la Gravelle, Il faut aussi la décoction de Guimauve.

A l'ulcere des Reins, le Lait.

Pour guérir la Pleuresie, Il faut prendre deux galettes fort-minces de farine ordinaire, les faire bien bouillir dans de l'eau avec de l'alun de roche & avec l'herbe qu'on appelle en François *Garance*, & en Latin *Rubia tinctorum*, & puis les appliquer sur le côté, une devant l'autre derriere, les plus-chaudes qu'on pourra les souffrir. Le remède se doit réiterer journellement jusqu'à la guerison.

Contre la Toux, Il faut user de la racine de *Cynogloſſum*, qu'on nomme en François *langue de Chien*.

Un remède assez ordinaire en ce païs-là pour guérir les fiévres, dont l'accez prend avec froid, est de faire des emplâtres avec de la graisse de queuë de mouton, de la canelle, des clous de Girofle, & du Cardamome, & de les mettre dans les Paroximes, sur le front, sur l'estomach, & sur les pieds. Quand le froid est passé on leve ces emplâtres, & l'on en aplique d'autres au front & à l'estomach faits avec des feuilles de Chicorée, de Plantain & de l'herbe appellée *Solanum*. On prend ensuite un Cochon de lait, on le coupe en deux, & on l'applique aux pieds. Le malade est pendant toute sa maladie nourri de pain & de crême d'amande, sans lui donner rien de cuit.

Le Pére *Raphaël* m'a assuré qu'il a vû en ce païs-là guérir des fiévres froides, en menant le malade au fort du frisson sur le bord de l'eau & le plongeant dedans. On aura de la peine à croire cela, & à dire le vrai il me paroît tout-à-fait extravagant, à force de me paroître dangereux. L'on remarque toutefois que la difference des Climats & des temperaments de chaque païs, fait produire des effets bien differens aux remédes, de maniere qu'un remède qui tuë en un païs, pour ainsi dire, n'émût pas seulement en un autre.

Le soir le Sécrétaire du Chancelier du Prince m'amena l'Officier qui me devoit conduire à *Irivan*.

Il

Il lui mit en main en ma présence la lettre d'ordre pour cette commission. En voici la traduction,

DIEU.

On charge sous de rigoureuses peines le noble Seigneur 1 Éminga-aga *de faire exécuter exactement la teneur de la patente que le feu Roi, lequel a été ici-bas le maître de la* 2 Fortune & *qui présentement est au* 3 Ciel, *a donnée à Messieurs* Chardin & Raisin 4 Européens François, *en vertu de laquelle les* 5 Juges *des places, les Prévôts de grands chemins, les Receveurs des Péages; & toute sorte d'Officiers de l'Empire sont obligez de leur faire honneur; & se doivent bien garder d'exiger d'eux nul droit que ce soit.*

Ledit Emin-aga *s'appliquera à les conduire à la benitte ville* d'Irivan *sans qu'ils reçoivent en chemin aucun dommage ou déplaisir, afin que rien ne les empêche d'aller contents au Palais de* 6 l'appui du genre humain. *Les gens à qui l'on montrera ce commandement prendront garde de n'y contrevenir aucunement. Fait au mois de* 7 Zialcadé *le sixiéme, l'an* de l'hegire 1083.

1 *Emin* a la même signification que *Mir* & c'est tout un. Ils signifient *Seigneur, noble, vaillant, Chef de famille*, ou *Tribut*. On peut voir au *Deuteronome Chap. 2. vers.* 10. que ce nom est tres-ancien en quelques unes de ces significations. Il signifie proprement *effroiable* en Hebreu.

2 A rendre mot pour mot il eût falu mettre *maître de la Conjonction*. Les Persans dans l'entêtement qu'ils ont pour l'Astrologie judiciaire croient, que les victoires & toutes les bonnes fortunes viennent de la conjonction de deux Astres benins, & sur cette vûë ils disent, qu'on est Maître des conjonctions lors qu'on n'a que de la prospérité & du bonheur.

3 Il y a proprement au Persien *dont le ciel est le nid*. Les sectateurs d'*Ali* tiennent les Rois de Perse pour Saints en qualité de successeurs de *Mahomet* & de

Lieutenants de Dieu. Et ils ont pour Article de foi ; que ces Rois vont au Ciel par une destination nécessaire & aussi naturelle que les oiseaux se rendent à leur nid.

4 Le mot que j'ai traduit Européens est *Frangui*. Les Orientaux appellent de ce nom tous ceux qui sont nez dans les Etats Chrétiens de l'Europe, à la reserve de la Moscovie. *Frangui* vient seurement de François, & il est certain que les Turcs ont donné ce nom à tous les Européens, parce que les François ont été les prémiers d'entr'eux avec qui ils ont eu commerce & alliance.

5 *Homel* que j'ai traduit Juges veut dire *petits Regens* ou *Gouverneurs subalternes*. On comprent sous ce nom le *Daroga* qui est le Gouverneur & Lieutenant criminel, le *Mustaufi* qui est l'Intendant. *Le Cheic-el-islam* qui est le Lieutenant civil. Le Visir qui est le Receveur Général, & le *Kelonter* qui est le Prévôt des Marchands.

6 L'Une des plus-ordinaires qualités que les Persans donnent à leur Roi est *Alem-penha* qui signifie *le soutien & la baze du monde*.

7 Ce mois est le 11. de l'année.

Je donnai une pistole au Sécrétaire du Chancelier pour le droit qu'il a sur les expéditions de cette nature. Ce droit n'est pas réglé, on le paie à proportion de l'avantage qu'on reçoit de l'expédition, & à proportion aussi de la figure qu'on fait & de la qualité qu'on a. Mon conducteur me fit d'abord entendre qu'il n'avoit point de cheval, & il falût que je lui donnasse cinq pistoles pour en acheter un. Je connus bien que c'étoit une pure adresse pour me tirer cét argent d'avance, craignant que quand je serois à *Irivan*, je ne fusse assez malhonnête pour le recompenser d'une bagatelle, ou ne lui donner rien du tout. Les Persans n'ont pas beaucoup de reconnoissance, & les Géorgiens sur tout, sont ingrats. Les plus-grands bien faits ne font gueres d'impres-

sion dans leur cœur. Ils les oublient, & ils font de mauvais tours à ceux à qui ils doivent leur avancement, aussi librement qu'à des inconnus. C'est pour cela qu'ils ont accoûtumé de se faire païer par avance, & ils le font avec assez peu de honte, n'en connoissant point à demander recompense pour le plus-petit service qu'ils fassent.

Le 28. Je partis de *Tifflis* sur les 11. heures du matin. Le Chirurgien Polonois, dont j'ai parlé, & quelques Géorgiens avec qui j'avois fait connoissance, me conduisirent à la traitte. Le Conducteur alloit devant pour empêcher que les Receveurs de certains petits droits, qu'on prend pour tous les chevaux de charge qui sortent de la Ville, ne demandassent rien à mes gens. On appelle ces sortes de conducteurs *Mehemander*, mot qui signifie *celui qui a soin d'un hôte.* On en donne aux Envoiez, aux Ambassadeurs, & à tous les étrangers de considération. Leur devoir est de faire donner eux-mêmes des logemens, des vivres & des voitures aux personnes qu'ils menent; en un mot de les décharger du soin du voiage. Ce sont comme des Maîtres d'hôtel, ou pourvoieurs des gens qu'ils conduisent; car on se sert en tout & par tout de leur ministére, on les envoie à l'emplette, comme on leur fait porter aux Ministres les paroles qu'on ne veut pas prendre la peine de leur porter en personne. Ces Conducteurs sont bien païez de leur voiage, aussi est-ce une recompense qu'une telle commission. Les villages où ils passent leur font des présens, afin qu'ils levent moins rigoureusement ce qu'ils font donner pour le défrai des gens qu'ils conduisent, & qu'ils ne fassent point de dégât. Ils prennent en leur protection les Marchands qui les veulent suivre, & outre qu'ils les assurent des Vols, ils les éxemtent de Péages & de Doüanes. Cela leur vaut encore quelque chose. Leur plus-grand gain est le Présent qu'il leur faut faire en les renvoiant.

J'eus beaucoup de joie de me voir heureuſement hors de *Tifflis*. J'apréhendois d'y avoir du déplaiſir par deux raiſons. La prémiére étoit, que le Prince m'aiant fait dire deux ou trois fois, qu'il avoit grande envie de voir ce que je portois au Roi, je refuſai conſtanment de le montrer, aléguant pour excuſe que j'avois ordre de S. M. de ne l'ouvrir que devant elle. On à remarqué ci-deſſus, que ce Prince n'eſt, ni ſi entierement ſujet du Roi de Perſe, ni ſi ſoûmis à ſes ordres que les autres Vice-Rois ou Gouverneurs de ſon Empire, & que les Géorgiens ſont fort-perfides & fort-avides du bien d'autrui. J'apréhendai, que ſi je faiſois voir au Prince les bijoux de prix que j'avois: leur beauté & leur valeur ne le tentaſſent de me les faire enlever, ou que d'autres gens ne m'aſſaſſinaſſent pour les avoir. Cette conſidération m'empêcha de les montrer.

Le ſecond ſujet de déffiance que j'avois, c'eſt que les Capucins pour me faire de l'honneur, dans la vûë de s'en faire à eux-mêmes, m'avoient fait paſſer pour fort-riche & puiſſant, de ſorte qu'il couroit un bruit par toute la ville que j'avois des ſommes immenſes. Le Doüanier s'en étoit émû, & il prétendoit des droits de moi. Ces droits n'étoient pas ce qui m'inquiétoit, car outre que c'étoit peu de choſe, la Patente du Roi m'en éxemptoit pleinement: Je craignois que ce ne fût une voie dont le Prince ſe ſervit pour voir malgré moi ce que je portois. Voilà ce qui me faiſoit craindre, & ce qui me fit inſiſter d'avoir un Officier pour me conduire; parce que dans mon raiſonnement cela rendroit le Vice-Roi plus-reſponſable de tout ce qui me pourroit arriver, & que ce conducteur aſſuroit ma Perſonne & mon bien. La plus-grande partie de ma peur fût diſſipée, dés que je me vis tout-a-fait hors de *Tifflis*; & je conçus auſſi tôt une bonne eſpérance du reſte de mon voiage. Je fis ce jour-là deux lieües au paſſage de la petite montagne, qui eſt

au

au midi de la ville, & je couchai à un gros village, nommé *Sogan-lou*, c'eſt-à-dire *lieu d'oignons*, bâti ſur le fleuve *Cur*.

Le 1. Mars je fis huit lieuës en une belle plaine, le chemin y eſt aſſez droit & tire au Nord-eſt. J'arrivai à trois heures à un village de cent-cinquante maiſons, nommé *Cuprikent*, c'eſt-à-dire *le village du pont*; parce qu'il y en a un fort-beau tout proche de là, conſtruit ſur un fleuve qu'on nomme *Tabadi*. Ce pont eſt ſitué entre deux montagnes, qui ne ſont ſéparées que par le fleuve. Il eſt ſoûtenu par quatre arches inégales en hauteur & en largeur. On les a fait d'une forme irreguliére, à cauſe de deux grandes maſſes de roche qui ſe ſont trouvées dans le fleuve, ſur leſquelles on a fondé autant d'arches. Celles des deux bouts ſont creuſées ouvertes d'un & d'autre côté, & ſervent à loger des paſſans. On y a accommodé de petites chambres & des portiques, qui ont chacun une cheminée. L'arche qui eſt au milieu du fleuve eſt percée de part en part, & a deux chambres aux bouts & deux grands balcons couverts, où l'on prend le frais avec plaiſir durant l'Eté. On y deſcent par deux dégrez qu'on a ménagés dans l'épaiſſeur de l'arche. Joignant ce beau pont, il y a un Caravanſerai qui commence à tomber & à ſe ruiner. La ſtructure en eſt magnifique. Il a pluſieurs chambres ſur l'eau dont chacune a un balcon. Il n'y a point de plus-beau pont ni de plus-beau Caravanſerai en toute la *Géorgie*.

Le 2. nous fimes neuf lieuës en des montagnes fort-âpres & difficiles à traverſer. Nous emploiames douze heures à les faire, quoique nous allaſſions aſſez bon train. Nous arrivames à Soleil couché à un gros village nommé *Melikkent*, c'eſt-à-dire *village Roial*, qui eſt bâti ſur une pointe de ces hautes montagnes.

Le 3. Nous fimes huit lieuës dans ces montagnes, où nous étions engagez, & où l'on ne fait que monter &

descendre. Nous couchames à Chincar village aussi gros que Melik-kent.

Le 4. nôtre traite fût de trois lieuës seulement. Nous arrivames avant midi à un bourg de trois-cent maisons, nommé Dilyjan. Il est situé sur un fleuve qu'on appelle Acalstapha au bas d'une haute & affreuse montagne, laquelle aussi-bien que les autres que nous avions passées les jours precedens fait partie du mont Taurus. Nous fûmes fort-incommodez des neiges & du froid en ces hautes montagnes. Il y par tout abondance d'eaux, & çà & là de petites plaines fort-fertiles. On ne sauroit croire la bonté des terres qui y sont, & le nombre de villages qu'on y voit. Il y en a sur des pointes si élevées que les passans les entrevoient à peine. La plus-part sont habitez de Chrétiens Géorgiens & Arméniens, mais non pas confusément: Ces peuples étant si ennemis l'un de l'autre, & aiant tant d'antipathie, qu'ils ne peuvent habiter ensemble ni dans les mêmes villages. On ne trouve en toutes ces montagnes ni Caravanserai ni lieux publics. On loge chez les Païsans assez commodement, & l'on y trouve à boire & à manger avec abondance. Je n'y manquois de rien, car mon Conducteur prenoit les devans à la moitié de la traite, & quand j'arrivois au village j'y trouvois un grand logis, & des écuries vuides, grand feu allumé & le souper prêt. Le premier jour du voiage je voulus païer l'hôte, mais mon Conducteur m'en empêcha, disant que ce n'étoit point la coûtume, & que je lui donnasse plûtôt ce que je voulois donner à l'hôte; cela fit que les jours suivans je faisois seulement bailler quelque chose en cachette aux gens chez qui j'avois logé. On voiage bien commodement avec de tels Conducteurs. Ils font servir fort-diligemment. La nuit ma chambre étoit gardée par des gens du village qui faisoient sentinelle, tant pour éxécuter ce que l'on leur commandoit, que pour veiller à ma seureté, quoi qu'il n'y eût aucune chose à craindre.

La

La plus-part des maisons de ces villages sont proprement des Cavernes ; car elles sont creusées en terre. Les autres sont bâties de grosses poûtres jusqu'au comble qui est fait en terrasse & couvert de gazons. Ils laissent une ouverture au milieu, c'est par où la lumiere entre & par où sort la fumée. On bouche ce trou quand on veut. Ces sortes de Cavernes ont cela de commode, qu'elles sont chaudes en Hiver & fraîches en Eté, & qu'elles ne sont point sujettes à être percées par les voleurs.

Le bourg de *Dilyjan*, & tout le païs qui est autour à six lieuës loin au Nord & au Sud, & fort avant à l'Orient & à l'Occident, apartient à *Camchi-Can* & s'appelle le *païs de Casac*. Il releve de la Perse & dépend de ce Roiaume de la même maniere que la Géorgie, c'est-à-dire qu'il est toûjours gouverné par les Princes naturels de pére en fils. *Abas* le grand a conquis tous ces païs en même tems que la Géorgie. Les peuples de Casac sont des montagnards fiers & farouches. Ils descendent originairement de ces Cosaques qui habitent dans les montagnes au Nord-est de la mer Caspienne.

Le 5. Nous fimes cinq lieuës au passage de cette affreuse montagne, dont l'on a parlé. Il y a deux lieuës du bourg de Dilyjan qui est tout au pied jusqu'au haut, une autre de plaine au sommet, & deux de descente. Je pensai mourir de la fatigue de cette journée. J'étois travaillé d'une cruëlle Dissenterie qui m'obligeoit de mettre pied à terre à chaque quart d'heure. Deux hommes me soûtenoient, un troisiéme menoit mon cheval. Toute la montagne étoit épouvantablement chargée de neige : On ne voioit autre chose au haut : On n'y apercevoit pas un arbre ni une plante. Le chemin étoit un sentier étroit de neige durcie par les pieds des chevaux & des voiageurs : Dés qu'on mettoit le pied hors d'un sentier, on enfonçoit jusqu'à demi-corps dans la neige. On ne peut passer cette montagne lors qu'il en tombe, ou quand

il vente, parce qu'alors la piſte eſt perduë & qu'il eſt impoſſible de trouver le chemin. Il s'y perd toutes les années beaucoup de gens, & d'animaux. Ces neiges ne ſe fondent jamais, la montagne en eſt perpétuellement couverte.

Elle ſépare la *Géorgie* de *l'Arménie*. Je m'en fuſſe douté aprés l'avoir traverſée quand je ne l'euſſe pas ſçû, trouvant un tout autre païs; car au lieu qu'au de là on voioit de fort-hautes montagnes avec peu de plaines entre d'eux, & le païs tout couvert de bois & fort peuplé, ici l'on apercevoit de grandes plaines avec de petites colines également couvertes de neige, ſans autre bois que les arbres plantez autour des villages. Nous logeames à *Kara-kéchis*; c'eſt un gros Bourg ſitüé au bas de la montagne que nous venions de paſſer, & ſur le bord du fleuve *Zengui*. Ce fleuve arroſe une partie de *l'Arménie majeure*.

En faiſant la deſcription Géographique des païs où j'ai paſſé je ne m'arrête à aucun Auteur, ſoit ancien ſoit moderne, les trouvant & opoſez l'un à l'autre, & tous fort-obſcurs & confus. *Strabon* a dit la même choſe des Géographes qui l'avoient précédé, & quiconque voudra comparer ceux qui l'ont ſuivi, ſoit avec les anciens ſoit entre eux, en faira le même jugement. J'en donnerai un éxemple, en la *Caldée* ou *Aſſirie*. On l'étend à préſent preſque juſqu'à la mer *Méditerranée*, quoi qu'*Herodote*, *Pline*, *Strabon*, *Ptolomée* & les autres plus-célébres Géographes des Anciens, la renferment entre *l'Arabie déſerte* & la *Méſopotamie*.

J'ai remarqué une conduite dans le Gouvernement de Perſe qui m'a fait croire depuis, qu'encore que les Auteurs aient marqué diférenment les bornes & les ſitüations des païs, ils peuvent néanmoins tous avoir écrit juſte, & comme les choſes étoient de leur tems, c'eſt qu'on agrandit les Gouvernemens: ou qu'on les reſerre, ſelon qu'un Gouverneur plaît, ou qu'il eſt néceſſaire, & alors la Province qui donne le nom au Gouvernement

n'a

n'a plus les mêmes limites & la même situation qu'auparavant. Je veux donc tracer l'étenduë & la situation des païs où j'ai passé comme je les trouvois, & s'il faut que je suive des Auteurs, ce sera seulement ceux de la Géographie Persienne.

Il y en a parmi eux qui divisent *l'Arménie* en trois parties. La prémiére qu'ils appellent proprement de ce nom, la seconde qu'ils nomment *Turcomanie*, la troisiéme qu'ils nomment *Géorgie*: Mais la plus-part la séparent seulement en deux, savoir en *haute* & *basse*. La *basse* qu'on apelle tantôt *petite*, parfois *Occidentale*, & communément *mineure*, est sous la domination du Turc. La *haute* qu'on nomme quelquefois *Orientale*, quelquesfois grande, & d'ordinaire *majeure*, est une Province de Perse. On assigne pour limites à la petite *Arménie*, la grande *Arménie* du côté d'Orient, la *Syrie* au Midi, la *Mer noire* à l'Occident, la *Cappadoce* au Septentrion, & on place la grande *Arménie* entre la *Mésopotamie*, la *Géorgie*, la *Médie*, & *l'Arménie mineure*. Cette situation s'accorde en partie avec celle de ces anciens Géographes qui renferment *l'Arménie mineure* entre la *Cappadoce* & *l'Euphrate*, & *l'Arménie majeure* entre *l'Euphrate* & le *Tygre*; mais elle ne convient pas, comme on voit, avec celle de quelques Auteurs, qui mettent la *Syrie*, les rivages de la mer *Mediterranée*, & les bords de la mer *Caspienne* en *Arménie*, & qui en font *Edesse* la ville capitale. Les Auteurs ne sont pas d'acord non plus sur la dénomination de ce païs; les uns tirant le nom *d'Arménie*, *d'Arméne Rhodien* ou *Thessalien*; les autres avec plus de raison *d'Aram*, nom Hebreu, qui signifie *haut & élévé*; soit parce que ce païs est fort-haut, & que les plus-hautes montagnes de l'Orient en font partie, soit qu'*Aram* petit fils de *Noé* l'ait eu en partage & lui ait donné son nom. *Hayton* qui en étoit Roi dérive ce nom *d'Arménie*, *d'Aram-Noé*. Quelque peu de certitude qu'il y ait de cette étimologie, j'aimerois mieux y ajoûter foi, qu'à un point d'histoire qu'il raporte de

l'Arménie ; ſavoir, que ce fût en cette Province, que Salmanazar logea la plus-part des Juifs qu'il fit priſonniers à la conquête de la Paleſtine. L'Ecriture Ste. appelle l'Arménie, Ararat, par tout où elle en parle. C'eſt un des plus-beaux & des plus-fertiles païs de l'Aſie. Sept grands fleuves l'arroſent, & c'eſt la raiſon, à mon avis, qui oblige la plus-part des interpretes du vieux teſtament à y placer le Paradis terreſtre. Quoi qu'il en ſoit l'Arménie eſt illuſtre d'ailleurs par beaucoup de grands événemens. Il n'y a point d'autre Roiaume où il ſe ſoit donné de plus-ſanglantes batailles, ni en plus-grand nombre qu'en celui-ci. Il a eu ſes Rois particuliers à diverſes repriſes, mais ils ne ſavoient pas ſe maintenir, & les Hiſtoires font foi, que tous les célébres Conquerans qu'on a vûs en Aſie l'ont ſoûmis à leur Empire, chacun à leur tour. Il a été le théatre des dernieres guerres entre les Turcs & les Perſans. Les Turcs combatoient pour l'avoir tout entier ; mais enfin ils ſe contenterent de le partager avec les Perſans, de ſorte toutefois qu'ils en ont eu la plus-grande partie.

Le 6. je continuai le voiage demi-mort que j'étois du froid & de la diſſenterie. L'eſpérance que j'avois de trouver à *Irivan* les ſecours néceſſaires pour ma guériſon, me faiſoit avancer chemin malgré les douleurs qui m'accabloient. Nous fîmes quatre lieuës & arrivames à *Bichni*, qui eſt un bourg aſſez conſidérable, ſitüé au bas d'une Montagne ſur le fleuve Zengui. Nous logeames en un beau Monaſtére d'Arméniens, bâti entre le bourg & la montagne. Ce monaſtére eſt une ancienne fondation de 7 à 800 ans. L'Egliſe qui eſt encore entiere & bien entretenuë eſt toute de pierre & extrémement maſſive. Le cloître eſt bâti à la façon du païs. Il eſt ceint de murs hauts & épais de pierre de taille. On voit proche de ce Monaſtére des ruïnes de tours, de châteaux, & de remparts en ſi grande quantité, que cela donne beaucoup d'apparence à ce que les gens du lieu content que

Bichni

Bichni a été une des fortes places d'Arménie. Je logeai au Convent. Les Moines me receurent avec beaucoup d'humanité. Ils me mirent au plus-bel apartement; mais il n'y eût jamais moien de tirer d'eux une volaille pour me faire du bouillon, parce qu'on étoit dans le Carême. Mon Conducteur eût besoin de toute son authorité & de lever le bâton pour me faire donner des œufs. Sur le soir il me prit envie de boire du Cahvé, mon Conducteur m'en aporta cuit avec du sucre, j'en bûs quatre petites tasses le plus-chaud que je pûs, & aprés je me couchai devant un bon feu & me fis bien couvrir. Dieu en ses grandes misericordes donna de la force à ce foible remède, & pour tout dire je dormis sans interruption toute la nuit, & me trouvai le matin presque entierement guéri de ma maladie.

Le 7. je partis à la pointe du jour, aprés avoir fait un petit présent au Monastére. Je fis neuf lieuës en des plaines toutes couvertes de neige comme le jour précedent. On a beaucoup de peine, & on court grand risque à voiager dans ces neiges. Le mal est que tout le jour les raïons du Soleil qui donnent dessus, causent aux yeux & au visage une ardeur cuisante, qui affoiblit fort la vûë; quelque précaution qu'on prenne, en mettant comme font les gens du païs un mouchoir clair de soie verte ou noire devant les yeux; ce qui ne fait tout au plus que diminuër le mal. Le danger est, que quand on rencontre des Passans, il faut disputer à qui entrera dans la neige; car le sentier est si étroit, que deux chevaux n'y peuvent passer de front, quand la rencontre est égale l'on en vient d'ordinaire aux mains, autrement le plus-foible céde. On décharge les chevaux & on les fait entrer dans la neige, où ils enfoncent jusqu'au ventre pour donner passage aux autres. Mon Conducteur obligeoit tous ceux que nous rencontrions de décharger, ce qui me fût un fort-grand soulagément. Nous passames par beaucoup de villages & de bourgs, & à l'entrée de la nuit nous arrivames à Irivan.

Il eſt difficile de dire au vrai la route qu'on tient de *Tifflis* à cette ville, parce que l'on ne fait que tourner, que monter & deſcendre la plus-grande partie du chemin. Je remarquai pourtant qu'on tire au Sud-oüeſt.

De *Tifflis* à *Irivan* il y a 48 lieuës.

Irivan eſt une grande ville, mais laide, ſalle, dont les jardins & les vignes font la plus-grande partie, & qui n'a nuls beaux bâtimens. Elle eſt ſitüée dans une plaine entourée de montagnes de toutes parts. Deux fleuves paſſent à côté, le *Zengui* au Nord-oüeſt; le *Queurk-boulak* au Sud-oüeſt. *Queurk-boulak* ſignifie *quarente fontaines.* On dit que ce fleuve a autant de ſources. Il n'a pas un long cours. On n'en dira pas davantage de la ſitüation de la ville, & on ne parlera point de ſa figure, le plan qui eſt à côté ſufit pour en donner l'idée.

La forteresſe pourroit paſſer pour une petite ville. Elle eſt ovale, aiant quatre-mille pas de tour & quelques huit-cens maiſons. Il n'y demeure que des Perſans naturels. Les *Arméniens* y ont des boutiques où ils travaillent, & trafiquent le long du jour, le ſoir ils les ferment & s'en retournent à leurs maiſons. Cette forteresſe a trois murailles de terre, ou de briques d'argile à creneaux, flanquées de tours & munies de remparts fort-étroits, ſelon l'ancienne maniere de fortifier, ainſi ſans régularité à la façon de l'Orient. Il eût même été difficile de faire l'ouvrage régulier, parce que la forteresſe s'étend au Nord-eſt ſur le bord d'un épouvantable précipice large & eſcarpé, de plus de cent toiſes de profondeur, au fond duquel paſſe le fleuve. Cét endroit imprénable & inacceſſible n'a point d'autres fortifications que des terraſſes garnies d'artillerie. Deux-mille hommes ſont entretenus pour la garde de la forteresſe. Elle à autant de portes que de murs, & elles ſont toutes revétuës de fer, & munies de barrieres de herſes & de corps de garde fortifiés. Le Palais du Gouverneur

de

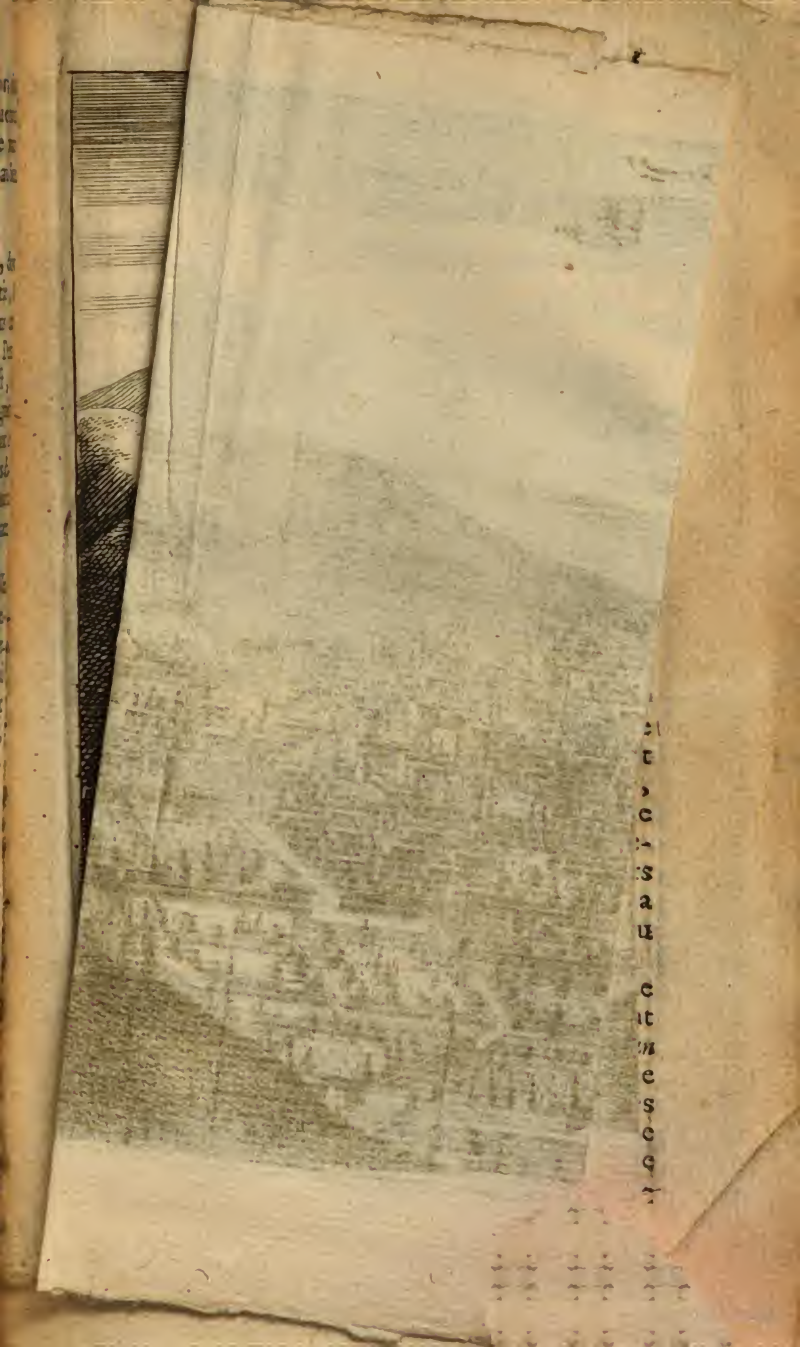

de la Province est dans la forteresse sur le bord du précipice, dont on vient de parler. Il est beau & fort-grand, & tout-à-fait délicieux en Eté.

Proche de la forteresse, à mille pas seulement du côté du Nord, il y a une butte qui la commande. On en fortifie le haut d'un double mur & d'artillerie. On y peut loger deux-cens hommes. Ce fortin s'appelle *Queutchy-cala.*

La ville est éloignée de la forteresse d'une portée de canon. L'espace d'entre deux est rempli de maisons & de marchez, mais la construction en est si mince qu'en un jour tout cela se peut enlever. Il y a plusieurs Eglises dans la ville, les principales sont l'Evêché nommé *Ircou-yerize*, c'est-à-dire *deux visages*, & *Catovike*. Ces deux Eglises sont du tems des derniers Rois d'*Arménie*. Les autres ont été bâties depuis. Elles sont petites, enfoncées en terre, & ne ressemblent pas mal aux Catacombes.

Proche de l'Evêché il y a une vieille Tour batie de pierres de taille, dont j'ai mis le dessein ici à côté. Je n'ai peu savoir ni le tems auquel elle a été construite, ni par qui, ni à quel usage. Il y a au dehors des inscriptions dont le caractère est semblable à l'Arménien, mais que les Arméniens ne sauroient pourtant lire. Cette tour est un ouvrage antique, & tout-à-fait singulier pour l'architecture, comme on le peut voir ici. Elle est vuide & nuë par dedans. On voit au dehors & tout autour plusieurs ruïnes disposées de façon qu'on diroit qu'il y a eu là un cloître, & que cette tour étoit au milieu.

Au devant il y a un grand marché & proche une vieille Mosquée bâtie de brique, & à présent fort ruinée. On l'appelle la Mosquée de *Deuf-Sultan* du nom du fondateur. A trois-cens pas de là est le grand *Maydan*. On appelle en Asie *Maydan* toutes les grandes places. Celle *d'Irivan* est carrée. Elle a 400 pas de diamétre, & elle est entourée d'ar-

d'arbres. C'eſt le lieu des Carouſels, des Courſes, de la Lute, du Manége, & de tous les éxercices un peu forts qui ſe font à pied & à cheval.

Il y a beaucoup de Bains dans la ville & dans la forteresſe & beaucoup de Caravanſerais. Le plus-beau de tous eſt proche du château à 500 pas ſeulement. Le Gouverneur *d'Arménie* l'a fait bâtir depuis peu d'années. Le portail a 8 pas de profondeur & forme une belle gallerie, qui eſt remplie de boutiques où l'on vend toutes ſortes d'étoffes. Le corps de l'édifice eſt carré. Il contient trois grands logemens & 80 petits, avec de grandes écuries & avec beaucoup d'amples magazins : Au devant il y a un marché entouré de boutiques où l'on vend toute ſorte de proviſion de bouche, & à côté une belle Moſquée & deux cabarets à Cahvé.

L'élévation *d'Irivan* eſt de 41 dégrez 15 minutes. La longitude eſt de 78 deg. 20 min. L'air qu'on y reſpire eſt bon, mais un peu épais & fort-froid. L'hiver y dure long tems. Il y neige encore quelquefois au mois d'Avril. Cela oblige les Païſans d'enterrer les vignes au commencement de l'hiver, & ils ne les déterrent qu'au printems. Le païs eſt aſſez agréable & tres-fertile. Les fruits de la terre y viennent en abondance, ſur tout le vin qui eſt fort-bon & à bon marché. Les Arméniens ont par tradition que *Noé* planta la vigne tout proche *d'Irivan*, & il y en a même qui marquent l'endroit, & qui le montrent à une petite lieuë de la ville. Son terroir produit toute ſorte de denrées & on les y donne à vil prix. Les deux fleuves qui paſſent à côté, & le lac dont on parlera lui fourniſſent de tres-beau poiſſon, entre autres des Truittes & des Carpes merveilleuſement bonnes. Elles ſont renommées par tout l'Orient. J'en ai vû de trois pieds. On mange auſſi à *Irivan* quantité de Perdrix.

Le lac *d'Irivan* eſt à trois petites journées au Nord-oüeſt, les Perſans l'appellent *Derja-chirin*, c'eſt-

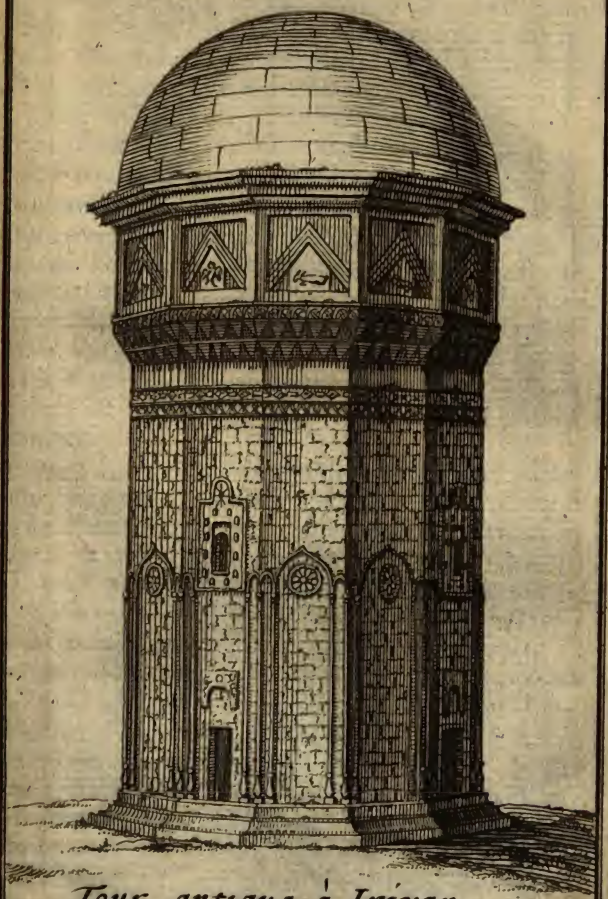

Tour antique à Irivan

N.° 8

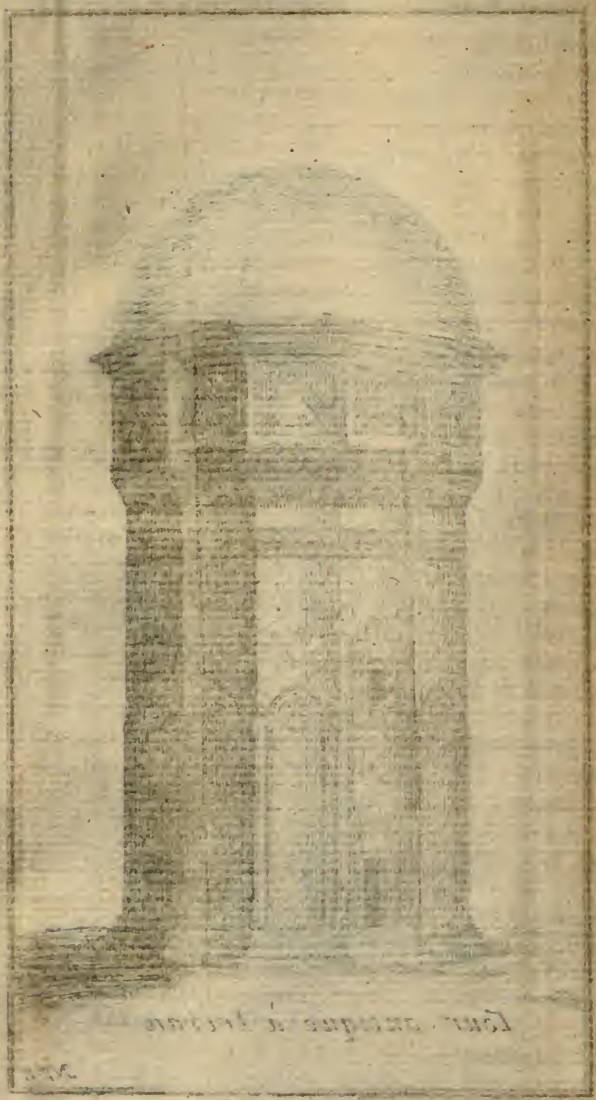

c'eſt-a-dire *lac doux*, & les Arméniens *Kiagar-couni-ſou* qui ſignifie la même choſe. On a ainſi nommé ce lac, parce que ſon eau eſt tout-à-fait douce. Il a 25 lieuës de tour & beaucoup de profondeur. On y prend de neuf ſortes de poiſſon; les belles Truittes & les belles Carpes qu'on mange à *Irivan* viennent de ce lac. Il y a une petite Ile au milieu où l'on voit un Monaſtére fondé depuis environ 600 ans, dont le Prieur eſt Archevêque & prend la qualité de Patriarche, refuſant ainſi de reconnoître le Grand Patriarche des Arméniens. Nos cartes ne marquent point ce lac, & c'eſt une choſe ſurprenante que tous les Voiageurs de Perſe n'en faſſent nulle mention. On peut juger à ce manquement, que les Auteurs s'étoient peu étudiez à rechercher les ſingularitez des païs par où ils paſſoient. Le fleuve *Zenghi*, dont on a parlé, a ſa ſource dans ce lac. Il traverſe une partie de *l'Arménie*, & s'unit avec *l'Araxe* proche de la mer *Caſpienne*, où ils ſe jettent tous deux.

Irivan au conte des Arméniens eſt la plus-ancienne peuplade du monde, car ils raportent que *Noé* & toute ſa famille y habiterent, & avant le déluge, & apres qu'il fût deſcendu de la montagne, où l'Arche s'étoit arrêtée, & même que c'étoit le Paradis terreſtre. Tout cela eſt fort-mal fondé; & avancé par des gens également ignorans & ſuperbes. Il y a des Auteurs qui diſent, qu'*Irivan* eſt la ville que *Ptolomée* appelle *Terva*, & qu'il fait la capitale *d'Arménie*. D'autres tiennent que c'eſt la Roiale *Artaxate*. L'hiſtoire des Turcs la nomme *Eritze*: celle *d'Arménie* qu'on voit dans le célébre Monaſtére des *trois Egliſes* dit, que cette ville s'appelloit autrefois *Vagar-Chapat*; que les Rois y tenoient leur cour, qu'elle fût bâtie par un des prémiers Princes du païs qui s'appelloit *Vagar*, & que c'eſt de là qu'elle fût nommée *Vagar-Chapat*, c'eſt-à-dire mot pour mot *ville-Vagar*. Ce qui doit rendre

ces Antiquitez aſſez ſuſpectes eſt que la même Hiſtoire raportant l'Etimologie *d'Irivan*, la fait venir d'un verbe Arménien, qui ſignifie *voir*, & dit qu'on donne ce nom à cette ville, parce que ſon territoire fût le prémier lieu que *Noé* découvrit en deſcendant de la montagne *d'Ararat*. Cependant chacun ſait que la langue Arménienne eſt une langue moderne, & qui n'étoit pas connuë il y a 700 ans. On ne trouve rien dans l'hiſtoire de Perſe ſur l'origine *d'Irivan*. Je ne la crois pas édifiée avant les conquêtes des Arabes en *Arménie*, & ce qui me le fait croire eſt, que ni dans la ville, ni aux environs, on ne voit aucune trace de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1582. & bâtirent la fortereſſe que l'on y voit. Les Perſans la prirent l'an 1604. & la fortifierent pour ſoutenir le canon. L'an 1615. elle eſſuia un ſiége de quatre mois. Le rempart reſiſta à la baterie des Turcs quoi qu'il ne fût que de terre, & ils furent obligez de ſe retirer. Ils y retournerent aprés la mort *d'Abas* le grand & emporterent la place, mais ils ne la garderent pas long-tems. *Sefy* la reprit l'an 1635. & depuis elle n'a plus été aſſiegée.

A deux lieuës *d'Irivan* eſt le célébre Monaſtére des *trois Egliſes*; le Sanctuaire des Chrétiens Arméniens, ſi j'oſe parler ainſi, & le lieu pour lequel ils ont le plus de dévotion. J'en ai fait faire un deſſein en grand, comme on le peut voir à côté, & j'y ai fait joindre le Plan Géometrique, & un petit Profil de la principale Egliſe, afin qu'on ſe puiſſe plus-aiſément former une idée diſtincte de ce Monaſtére. Les Arméniens l'appellent *Ecs-miazin*, c'eſt-à-dire *la deſcente du fils unique engendré*, ou *le fils unique engendré eſt deſcendu*, & ce nom, diſent-ils, a été donné à ce lieu, parce que Jeſus-Chriſt s'y fit voir clairement à S^t. *Gregoire* qui en fût le prémier Patriarche. Les Mahometans le nom-

Digitized by Google

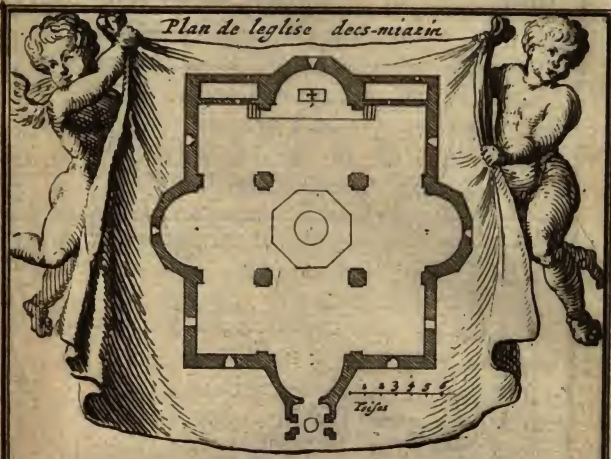
Plan de leglise decs-miazin
Toises

Profil de Leglise decs miazin

N.° 10

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1897

nomment *Utch-cliſſie*, c'eſt-à-dire *trois Egliſes*, à cauſe qu'outre l'Egliſe du Couvent il y en a deux autres aſſez proche, & qu'en tout elles ſont au nombre de trois: La prémiére & la principale qui s'appelle *Ecs-miazin*, comme l'on a dit, eſt un bâtiment fort-maſſif & fort-obſcur. Il eſt tout de groſſes pierres de taille. Les Pilaſtres, qui ont ſeptante-deux pieds de hauteur, ſont de lourdes maſſes de pierre. Le Dôme & les voutes en ſont auſſi. Le dedans de l'édifice n'a aucuns ornemens de ſculpture ni de peinture. Les Chapelles ſont du côté de l'Orient. Il y en a trois tout au fond de l'Egliſe. Celle du milieu eſt grande & a un autel de pierre, à la façon des Chrétiens Orientaux aſſez bien orné. Celles des côtez n'ont point d'Autel, une ſert de ſacriſtie, l'autre de tréſor. Les Moines du lieu font voir dans la ſacriſtie pluſieurs paremens fort-beaux & fort-riches, des croix & des calices d'or & des lampes & des chandeliers d'argent d'une extraordinaire grandeur. La plus-part de ces richeſſes ſont des liberalitez Papales, & des témoignages de la crédulité de *Rome* autant que de la diſſimulation des Arméniens. On voit dans le tréſor pluſieurs chaſſes d'argent & de vermeil doré. Les principales Réliques du lieu ſont au raport des Moines qui en ont la garde, le haut du corps de *S^te. Repſime*, un bras & une cuiſſe de *S^te. Caiane*, un bras de S^t. *Gregoire* ſurnommé *l'illuminateur*, à cauſe qu'il convertit l'Arménie, une côte de *S^t. Jaques* Evêque de *Jeruſalem*, un doigt de S^t. *Pierre*, deux doigts de S^t. *Jean Baptiſte*. Les Moines de ce Monaſtére affirment, que le corps de ce S^t. eſt dans l'Egliſe d'un Couvent de leur ordre proche *d'Erzerum*: que *Leonce* Evêque de *Ceſarée* le donna à leur prémier Patriarche, & qu'aprés avoir été trois-cens cinquante ans à *Echs-miazin*, il en fût tranſporté au lieu où l'on a dit qu'il eſt à préſent. Les Moines *d'Echs-miazin*, qui ſont les grands Docteurs des Arméniens, ſont ſi ignorans qu'ils

ne

ne ſavent pas même, à ce que je leur ai entendu dire, qu'il y ait des Hiſtoires qui raportent, que le corps de S^t. *Jean Baptiſte* fût reduit en cendres par le commandement de *Julien l'Apoſtat*. Je ne dirai rien des autres reliques qu'on dit qu'il y a en ce tréſor, parce qu'elles ſont de S^tes. peu connus, j'ajoûterai ſeulement que les gens du Convent aſſurent, qu'ils ont eu durant long-tems les deux cloux dont on attacha les mains ſacrées de *Jeſus-Chriſt* à la croix, & leſquels on garde à préſent, l'un à *Diar-bekre*, & l'autre en *Géorgie*; & qu'*Abas* le grand a tiré de leur tréſor la vraie lance & la tunique ſans couture, & en a enrichi celui des Rois de Perſe à *Iſpahan*.

Au centre de l'Egliſe il y a une grande pierre de taille carée de trois pieds de diametre & de cinq pieds d'épaiſſeur. Les Arméniens aſſurent comme article de foi, que c'eſt l'endroit où S^t. *Gregoire* leur Apôtre vit *Jeſus-Chriſt* un dimanche au ſoir, étant en oraiſon, & où il parla à lui. Ils aſſurent que *Jeſus-Chriſt* fit au tour de ce S^t. avec un raion de lumiere le deſſein de cette Egliſe *d'Echsmiazin*, & qu'il lui commanda de faire bâtir l'Egliſe ſur la figure même qu'il avoit tracée. Ils ajoûtent qu'au même tems la terre s'ouvrit à l'endroit où eſt cette pierre: que N. Seigneur jetta par là dans l'abîme les Diables qui étoient dans les Temples *d'Arménie*, & y rendoient des oracles, & que S^t. *Gregoire* fit auſſi-tôt couvrir cette ouverture d'un marbre. Ils ajoûtent qu'*Abas* le grand enleva ce marbre, qu'il le mit au tréſor Roial de Perſe, & qu'il fit mettre en la place la pierre dont on a parlé. Je me ſuis ſoigneuſement enquis de ce fait à *Iſpahan*, j'en ai demandé des nouvelles à des Intendans même du Tréſor Roial; mais je n'ai peu découvrir qu'on en eût aucune connoiſſance. La tradition Arménienne fait mention d'une autre particularité ſur le centre de cette Egliſe, que je veux

en-

encore rapporter ici, bien qu'elle me paroisse aussi fabuleuse que le reste, savoir que c'est le propre endroit où *Noé* bâtit cét autel, & offrit ce Sacrifice dont il est parlé au 8 Chapitre de la *Genése*.

Le grand Clocher a été nouvellement rebâti. Il y a six Cloches, la plus-grosse est de 1200 pesant. Un des petits Clochers fût abatu il y a 40 ans, & depuis on ne la point fait relever. Les Moines disent que c'est faute d'argent. Il est certain qu'ils sont fort-pauvres. Le prémier Monastére de cette Eglise fût bati par *Nierses* 29. Patriarche *d'Arménie*. Les Tartares le ruïnerent, & si l'on en veut croire la Chronologie du lieu, il a été cinq fois abatu à rez de chaussée. Il est à présent bâti de brique. L'apartement du Patriarche est exposé au Levant. Il y a dans le Couvent des logemens pour tous les Etrangers qui le viennent visiter, & pour 80 Moines. Ils ne sont d'ordinaire que douze ou quinze. Les Patriarches *d'Arménie* sont obligez de réſider à ce Convent: mais à dire le vrai l'avarice, l'envie & l'ambition dont ils sont possédez en ce siécle, leur font tant d'affaires qu'ils emploient leur tems à courir la Perse & la Turquie. Le Patriarche *d'Arménie* a quelque 20. Evêchez sous lui.

Les deux autres Eglises qui sont proche *d'Echsmiazin* s'appellent l'une S^te^. *Caiane*, l'autre S^te^. *Repsime*, du nom de deux vierges Romaines qu'on dit qui s'enfuirent en *Arménie*, durant la neuviéme persécution, & qui furent martirisées au même lieu où ces Eglises sont bâties. S^te^. *Caiane* est à la droite du Monastére à 700. pas seulement. S^te^. *Repsime* est à la gauche à 2000. pas. Ces deux Eglises sont demi-ruïnées, & il y a long-tems qu'on n'y fait plus le service.

Dans le territoire *d'Irivan*, qui s'étend à plus de vingt lieuës de tous côtés, il y a vingt & trois Convents d'hommes, & cinq de femmes. Ils sont

tous

tous pauvres & mal entretenus, & la plus-part n'ont que cinq ou ſix perſonnes, que la miſere occupe inceſſanment du ſoin de ſubſiſter, & qui ne diſent l'office que les jours conſacrez. Un des plus-conſidérables eſt *Couer-virab*, ce nom en Arménien literal ſignifie *Egliſe ſur le puits*, & il lui a été donné, dit-on, à cauſe que l'Egliſe eſt bâtie ſur un puits, où l'Hiſtoire *d'Arménie* raporte, que S^t. *Gregoire* fût jetté & fût conſervé étant nourri de la même maniere, que *Daniel* le fût en la foſſe des Lions. Ce Monaſtére eſt ſur les confins du territoire d'*Irivan* au Midi *d'Ecs-miazin*. Les gens du païs diſent, qu'on voit là les ruïnes *d'Artaxarte*. Ils appellent cette ville *Ardachat*, du nom *d'Artaxerxes* que les Orientaux nomment *Ardechir*; & qu'on voit parmi ces ruïnes celles du Palais de *Tyridate*, qui fût bâti il y a 1300. ans. Ils diſent de plus qu'il y a une face du Palais qui n'eſt qu'à demi-ruïnée, qu'il y reſte quatre rangs de Colonnes de marbre noir de neuf chacun, que ces colonnes entourent un grand Monceau de marbres ouvragés, & que les colonnes ſont ſi groſſes que trois hommes ne les ſauroient embraſſer. On appelle tout le lieu où eſt cét amas de ruïnes *Tact-terdat*, c'eſt-à-dire *le Trône de Tyridate*. Je ne parlerai point des autres Couvents, ni des particularitez que les Arméniens en racontent, ni des Réliques qu'ils diſent qu'il y a; parmi leſquelles ils mettent la *Veronique*, les corps de S^t. *Thomas* & de S^t. *Simon*, parce que tout cela eſt fade & ridicule: & en vérité la tradition Arménienne n'a pas le ſens commun. Je ne dirai rien non plus de la Créance des Arméniens & de leur culte. On ſait ce que c'eſt, & depuis pluſieurs ſiécles ils ſont engagez dans les ſentimens des *Monophiſites*, qu'on appelle en Orient *Jacobites*, ſans les entendre aujourd'hui, parce qu'ils ſont trés-ignorans.

A douze lieuës *d'Irivan* a l'Eſt on voit le mont célé-

célébre, où presque tous demeurent d'acord que s'arrêta l'arche de *Noé*, encore que personne n'en ait de preuve solide. Quand l'air est serain ce mont n'en paroît pas à deux lieuës, tant il est haut & grand. Je crois pourtant en avoir vû de plus élévez, & si je ne me trompe, l'endroit du *Caucase* que je passai en venant de la Mer Noire à *Acalzikè*, est plus haut que le mont dont nous parlons. Les Turcs l'apellent *Agridag*, c'est-à-dire, *la montagne élévée ou massive.* Les Arméniens & les Persans le nomment communément *Macis.* Les Arméniens tirent ce nom de *Mas* ou *Mesech* fils *d'Aram*, qui a donné à leur nation, disent-ils, la dénomination & l'origine. Les Persans le font venir *d'Axis*, mot de leur langue qui signifie *cheri*, *bien-aimé*, & ils veulent qu'on ait ainsi apellé ce Mont, à cause du choix que Dieu en fit pour le faire servir de port heureux à l'Arche qui portoit le genre humain. Voilà des Etimologies tirées de force autant qu'aucune autre, & se sont bien celles-là qu'on peut comparer au son des cloches. Ce Mont a encore deux autres noms dans les livres Persans, savoir *Cou-nouh*, c'est-à-dire *Mont Noé*, & *Sahat-toppous*, c'est-à-dire *heureuse butte.* L'Ecriture Ste. ne lui donne point de nom particulier. Elle dit simplement que l'arche de *Noé* s'arrêta sur la montagne *d'Ararat* qui est *l'Arménie*, comme l'on a dit. Ce sont ces montagnes qui sont si célébres dans les Auteurs Grecs & Latins, qu'ils disent être partie du mont *Taurus*, & qu'ils apellent Monts *Gordiens*, *Cordéens*, *Cordueniens*, *Cardiens*, *Curdes* & *Carduches*, chaque Auteur changeant ainsi les noms en les voulant tourner selon l'inflexion de sa langue.

Les Arméniens ont dans leurs Traditions que l'Arche est encore sur la pointe de ce Mont *Macis.* Ils ajoûtent que jamais personne n'a pû monter jusqu'au lieu où elle s'arrêta. Ils croient cela fermement sur la foi d'un miracle, qu'on dit être arrivé à un Moine *d'Echs-miazin*, nommé *Jaques*, qui depuis fût

Evêque de *Niſibe*. On conte que ce Moine, prévenu de la commune opinion que ce mont étoit ſeurement celui où l'Arche s'arrêta aprés le déluge, fit deſſein de monter au ſommet, ou de mourir en la peine; qu'il parvint à la moitié, mais qu'il ne pût jamais paſſer outre, parce qu'aprés avoir monté tout le jour, il étoit la nuit pendant ſon repos reporté miraculeuſement au même lieu d'où il étoit parti le matin; que cela continüa long-tems de la ſorte, & qu'enfin Dieu éxauça les voeux de ce Moine, & voulût bien remplir une partie de ſes déſirs; que pour cela il lui envoia par un Ange une piéce de l'Arche, en lui faiſant dire, de ne ſe fatiguer plus vainement à monter la montagne, parce que Dieu avoit interdit l'accez du ſommet aux hommes. Voilà leur conte ſur lequel je dirai deux choſes. La prémiére qu'il ne s'accorde pas avec les récits des anciens Auteurs, comme *Joſeph*, *Beroſe* & *Nicolas de Damas*, qui aſſurent que de leur tems on montroit des reſtes de l'Arche, & qu'on prennoit comme un Préſervatif ſalutaire la Poudre du bitume dont elle étoit enduite. La ſeconde qu'au lieu qu'on fait paſſer pour miracle, que perſonne n'ait jamais pû monter au ſommet de ce mont, je tiendrois plûtôt pour un grand miracle ſi quelqu'un y montoit, car ce mont n'a nulle habitation, & du milieu en haut il eſt perpétüellement couvert de neiges qui ne fondent jamais, de maniere qu'en toute ſaiſon il paroît comme quelque prodigieux monceau de neige. Ce que je raporte de ce mont fera ſans doute trouver étrange à ceux qui ont lû le voiage du *P. Philippe* Carme déchauſſé, qu'il ſe ſoit aviſé de dire, que le paradis terreſtre y eſt *en quelque Plaine que Dieu conſerve de froid & de chaud*, ce ſont les termes de ſon traducteur. La penſée me paroît tout-à-fait plaiſante, & je croirois que l'Auteur y a entendu raillerie, s'il ne diſoit fort-ſérieuſement en ce livre beaucoup de choſes qui n'ont pas plus de vrai-ſemblance.

Au

Au pied du Mont, il y a dans un village de Chrétiens, un Monastére nommé *Arakil vanc*, c'est-à-dire *le Monastére des Apôtres*. Les Arméniens ont grande dévotion pour ce lieu, croiant que *Noé* y fit sa prémiére demeure, & les prémiers sacrifices aprés le Déluge. Ils disent qu'on y a trouvé les corps de S^t. *André* & de *St. Mathieu*, & que le crane de cét Evangeliste est resté dans l'Eglise du Monastére. Ils content cent autres particularitez de ce lieu, & detout ce territoire dont ils font leur terre sainte: mais elles sont toutes si éloignées du vrai-semblable, qu'on mériteroit en les raportant, d'être accusé de conter des songes, ou des contes faits à plaisir.

J'allai descendre à *Irivan* au logis d'un Arménien de mes amis, nommé *Azarie*. C'est un homme que ceux de sa nation ont fort-persécuté, pour avoir été à Rome se faire Catholique Romain & Disciple de la *propaganda*, & pour avoir tâché, d'établir les Capucins à *Irivan*. Je le trouvai indisposé & au lit. Il se leva néanmoins pour aller donner nouvelles de mon arrivée. Il craignoit qu'on ne lui fit une affaire s'il le remettoit au lendemain, Il alla au Palais; mais il ne pût voir le Gouverneur, il étoit retiré dans l'apartement de la Princesse sa femme. Un Eunuque fit le message.

Le 8 au matin le Gouverneur m'envoia visiter & me fit dire que j'étois le bien-venu. Le S^r. *Azarie* se chargea d'aller de ma part le remercier tres-humblement, & lui faire savoir qui j'étois. Le Gouverneur lui témoigna qu'il avoit grande envie de me voir au plûtôt, & une partie des bijoux que j'avois aportez. Il lui demanda ensuite combien de gens j'avois avec moi, & lui ordonna de s'informer où j'aimerois mieux loger, dans la forteresse ou au Caravanserai qu'il a fait bâtir, & de le lui faire savoir promtement. Je chosis le Caravanserai, parce qu'il n'y a point de lieu plus-seur, & parce qu'on n'y manque jamais de compagnie, à cause qu'il y à

des Marchands de tous les endroits de *l'Asie*, & qu'il y aborde chaque jour des voiageurs. Le Gouverneur me fit donner un des plus-grands apartemens.

Le 9 de bon matin je m'y en allai ; je fus occupé tout le jour à m'y établir. A midi un officier du Gouverneur porta une ordonnance de l'Intendant pour prendre tous les jours à l'office du pain, du vin, de la viande, des truittes, du fruit, du ris, du beurre, du bois & d'autres denrées nécessaires pour six personnes. La quantité de chaque chose est réglée, on ne l'augmente ni diminuë jamais : mais la portion qu'on donne pour une personne est si grande que deux s'en peuvent fort-bien nourrir.

Le 10 le Gouverneur m'envoia dire avec tant d'empressement de l'aller voir, & de lui porter une partie de mes bijoux, que je ne pus differer. Je le trouvai en un grand cabinet fort-propre & bien éclairé. L'Intendant de toutes les monnoies de Perse, qui faisoit alors la visite à *Irivan* étoit avec lui ; & quatre autres Seigneurs du Païs. Il me fit beaucoup de caresses, repeta trois fois que j'étois le bien-venu, & fit servir des confitures & de l'eau de vie de *Moscou*. Je lui présentai d'abord la Patente du Roi & celle du grand Maître, desquelles on a parlé. Il en fit beaucoup d'état, & passa une heure à me demander les nouvelles de *l'Europe*, tant des derniéres guerres & de la présente disposition des Etats Chrétiens, que des siences & des nouvelles découvertes. Il en passa une autre à considérer les pierreries & les bijoux que je lui faisois voir, dont il raisonnoit en homme qui s'y connoissoit fort bien. Il m'aprit que dans les Poëtes Persans, les Emeraudes de vieille roche sont appellées *Emeraudes d'Egypte*, & qu'on tient qu'il y en avoit une mine en *Egypte* qui est à présent perduë. Il mit à part tout ce qui lui agréa & tout ce qu'il crût qui agréeroit à la Princesse sa femme, & me retint à dîner. Le dîné fini il m'honora encore demi-heure de tems de sa conversation,

sation, & ensuite il me donna congé commandant en ma présence à un officier d'aller au Caravanserai dire au Concierge, quon eût soin de bien veiller à ma seureté & à ma satisfaction. Il eût encore la bonté de dire à cét officier qu'il le faisoit mon *Mehemander*; On a dit qu'un *Mehemander* est comme un Gentilhomme servant, & qu'on en donne à tous les étrangers de condition pour avoir soin d'eux. Le Gouverneur lui commanda de ne me laisser manquer de rien, & de me faire porter de ses offices tout ce que je voudrois manger. Le soir il m'envoia un régal d'eau de vie de *Moscou*.

Ce Gouverneur est *Becler-beg*, c'est-à-dire *Seigneur des Seigneurs*. On appelle ainsi les Gouverneurs des grands Gouvernemens, pour les distinguer des autres qu'on appelle *Can*, comme l'on a dit. Il a aussi le titre de *Serdar*, ou Général d'armée. C'est un des principaux Seigneurs de Perse, & un des plus-judicieux & des plus-fins Politiques qu'il y ait. Il s'appelle *Sefi-couli-can*. Ce nom signifie *le Duc esclave de Sefi*. Il a eu les plus-beaux Gouvernemens de l'Empire du feu Roi: mais par une intrigue de femmes il fût disgracié trois ans avant la mort de ce Prince. Celle qu'il a épousée est du sang Roial du côté de sa Mére. Cette Princesse au commencement du régne du Roi d'àpresent mit son mari dans les bonnes graces de S. M. dont il obtint peu de tems aprés le Gouvernement d'*Irivan*; Gouvernement le plus-considérable du Roiaume & du plus-grand revenu-car il produit trente-deux-mille Tomans par an, qui sont prés de cinq-cens-mille écus. Les avanies, les présens, & les voies indirectes de s'enrichir en produisent encore deux-cens-mille. Ce Seigneur est sans doute le plus riche de toute la Perse, & le plus-heureux. Le Roi l'aime, la Cour le révere, ses deux fils sont les uniques Favoris de S. M. Les peuples de son Gouvernement le cherissent & le respectent beaucoup, parce qu'il est populaire, qu'il fait justice & qu'il

qu'il est moins concussionnaire que les autres. Il mérite toute sa fortune ; car outre ces bonnes qualitez il a du savoir, & il aime les arts & les siences.

Le 11 ce Seigneur m'envoia querir à la noce du frére de son Intendant où il étoit. Je le trouvai fort-guai & fort-content. Il avoit reçû à porte ouvrante un ordre du Roi par un *Coulom-cha*, qui étoit venu *d'Ispahan* en treize jours. Cét ordre étoit pour une affaire importante. Plusieurs Sultans qui sont des Seigneurs de Contrées, & des Gouverneurs de places fortes aiant refusé de recevoir ses ordres, & aiant fait porter contre lui beaucoup de plaintes au Roi & aux Ministres : Lui de son côté avoit fait représenter ses droits, S. M. avoit prononcé en sa faveur, & lui avoit envoié un ordre de se faire obéir. Le *Coulom-cha* devoit éxécuter cét ordre, & faire faire satisfaction au Gouverneur.

Coulom-cha signifie *esclave du Roi*. Ce n'est pas que ceux qui portent ce nom ne soient libres, comme les autres sujets naturels, mais ils le prennent pour marque du parfait dévoüément qu'ils ont au Souverain, & parce qu'ils y ont été élévez dés le bas âge. Ces Esclaves du Roi ont à la Cour de Perse à peu prés le même emploi que les Gentishommes ordinaires ont à celle de France. Ce sont la plus-part des enfans de qualité qu'on engage fort-jeunes au service tant pour l'émolument qu'ils en tirent, que pour leur faire avoir de bonne heure entrée à la Cour. Il y a des Seigneurs qui y mettent leurs fils dés l'âge de cinq ans. Le Roi leur donne des appointemens selon la qualité de leur famille, ou selon le service qu'elle rend au Roi, car cela tient lieu de recompense aux Parens. La païe ordinaire est de vingt tomans par an avec la nourriture. Vingt tomans font 900 francs. La nourriture prise en argent monte à 500 francs. On l'augmente d'ordinaire à mesure que ceux qui la reçoivent grandissent & servent bien, ou à proportion de la bien veillance que le Roi leur porte.

tê. Ils sont assidus à la Cour, on les emploie à exécuter les ordres d'importance. On les envoie porter aux Gouverneurs les présens du Roi. On en prend pour remplir les charges.

Les ordres pressans se portent en Poste. On appelle les Courriers *Tchapars*; ce mot vient d'un participe de la langue Turque qui veut dire *galopant*, d'où vient le mot de *tchapgon* qui dans la même langue signifie un *courreur*. Ces *Tchapars* font beaucoup de diligence, quoi qu'ils ne trouvent pas toûjours des chevaux quand ils en ont besoin. Il n'y a point de Postes établies en tout l'Orient. En Perse les Courriers du Roi & des Gouverneurs prennent des chevaux partout où ils en trouvent, & ils ont permission de démonter les gens sur les grands chemins. Les Régens des lieux où ils passent sont aussi obligez de leur en fournir. C'est un tout-à-fait mauvais ordre que celui-là, car les petites gens, qui n'ont pas la force ou le courage de resister, sont obligez, ou de donner quelque argent à ces Courriers, ou de mettre pied à terre, laisser amener leurs chevaux & courir aprés. Ils n'en osent prendre aux gens de considération, aux officiers du Roi, & aux Etrangers qui vont à la Cour, & ils n'ont garde de le faire crainte de quelque méchante suite. Ils prennent d'ordinaire des chevaux aux villages où ils passent. Ils n'ont pouvoir de s'en servir qu'une traitte. On envoie aprés eux un valet pour les ramener.

Ces Courriers sont fort-reconnoissables à leur équipage. Ils portent un manteau lié derriere eux, & une petite besace qui passe dans le pommeau de la selle & s'attache aux arçons. Ils ont le poignard, l'épée & le carquois au côté, & un bâton à la main. Ils se passent le corps dedans l'arc, & ont une grande écharpe qui fait deux tours au cou, passe en croix sur le dos & sur l'estomach, & s'attache à la ceinture. Quand on les aperçoit de loin, ceux qui se sentent gens à être démontez s'enfuient & se cachent, ou

composent pour quelque argent, ou leur baillent leurs chevaux. Ces Courriers vont d'ordinaire deux à deux, & quand ce sont personnes de qualité, il est plus-difficile de se tirer de leurs mains, parce qu'il n'y a point à composer avec eux, & parce qu'ils frapent du bâton & de l'épée lors qu'on leur fait resistance, sachant bien qu'ils seront aprouvez; ce qui est une violence que les autres Courriers n'osent faire.

Une des principales dépenses extraordinaires que les Grands sont obligez de faire est, lorsque le Roi leur envoie des Ordres ou des Présens par un *Coulom-cha*, ou par quelque autre personne de qualité: car il faut qu'on l'habille à son arrivée, & qu'à son départ on lui fasse un présent convenable à l'emploi & au crédit qu'il a. Il faut de plus qu'on le régale & qu'on le divertisse bien tout le tems de son séjour. Le *Coulom-cha* dont je viens de parler, coûta au Gouverneur *d'Irivan* à ce que j'ai sçû 400 tomans, qui sont dix-huit-mille livres, sans la dépense du logement & de la nourriture. Fort-souvent le Roi même taxe le présent qu'on doit faire à la personne qu'il envoie, & quand cela arrive on est obligé de le païer d'abord comme une dette, & de faire ensuite encore des liberalitez quelquefois au double du présent. On en use avec ces Envoiez selon leur famille, leur mérite & leur crédit à la Cour. On a égard à tout cela, & lors qu'on sait que l'Envoié ou ses Parens aprochent la personne du Roi, on lui fait un traittement bien plus-honnête, à dessein qu'il en fasse une bonne rélation. Je me souviens à ce propos que l'an 1669, lors que le Roi donna au fils du prémier Ministre la charge de Colonel des Mousquetaires, S. M. lui en fit porter par ses Orfévres les expéditions & l'habit Roial, pour les recompenser de quelques bijoux qu'ils avoient faits fort à son gré, & qu'il taxa à trois cens tomans le présent que le Colonel leur devoit faire. Les quatre principaux d'entre eux porterent ces expéditions & cét habit, &

au

au lieu de trois-cens tomans ils en eurent 400, qui sont dix-huit-mille livres, & un autre régal en étoffes.

Je demeurai trois heures à la noce, & me retirai aprés le dîner; il se fit en une salle basse assez petite, élévée de deux pieds, ouverte sur une cour qu'on avoit accommodée en lice. Des Luteurs & des Gladiateurs y divertirent la compagnie, le Gouverneur passa le tems à les voir, & à s'entretenir avec l'Envoié du Roi & avec l'assemblée, & à me demander des nouvelles de l'Europe. Il n'y avoit que neuf personnes au festin. Le marié & son Parrein étoient magnifiquement vétus, & avoient au Turban des aigrettes de pierreries. Le Maître de la Maison, ses autres fréres & ses fils étoient debout au bas de la salle avec plusieurs officiers du Gouverneur. Chacun des Conviez étoit servi en entrant d'un grand bassin de confitures séches & liquides sur de petites assiettes de porcelaine. Les bassins étoient de bois peint & doré; on ne peut rien voir de plus-propre.

Le Mariage en Perse est de fort-grande dépense, & souvent l'on s'y ruïne: aussi n'y a-t-il que les gens accommodez qui s'y engagent; Les autres se contentent d'une concubine, ou d'une esclave.

Les Mahometans qui suivent les dogmes *d'Ali*, prennent des femmes en trois façons, ou en les achetant, ou en les loüant, ou en les épousant. Ils tiennent pour licites ces trois manieres d'union. Leur Réligion l'enseigne ainsi, & la Loi civile reconnoît pour également légitimes les enfans qui en viennent, de façon que si un homme a de son esclave un fils avant que d'en avoir de son épouse; le fils de l'Esclave est reconnu pour l'aîné, & joüit des droits d'aîneſſe à l'exclusion de celui de la femme légitime, fût-elle Princesse & du sang Roial. C'est pour cela qu'en Perse la qualité & la noblesse ne se tire que du Pére.

Les femmes esclaves s'appellent *Canizé*. La loi permet d'en avoir autant qu'on en peut nourrir, & la Police ni Ecléſiastique ni civile ne prend point connoissance

du traitement qu'on leur fait. Qui en a s'en ſert à tous les uſages qu'il lui plaît, & non ſeulement eſt le maître de ce qu'on appelle leur honneur, mais auſſi de leur vie. Ce n'eſt point en Orient un deshonneur à une Eſclave de ſervir de femme à ſon maître, au contraire c'eſt le plus-grand honneur & la meilleure fortune qui lui puiſſe arriver; car dés qu'on s'en ſert au lit, on lui donne un apartement ſéparé des autres Eſclaves. On l'habille bien, on lui donne des ſervantes, on lui fait penſion, & ſi elle fait des enfans on lui augmente tous ces avantages. Elle n'eſt plus regardée comme eſclave, mais comme Méte d'un légitime héritier de la maiſon.

Les femmes à loüage s'appellent *Moutaa*, *d'Amouad*, qui ſignifie *concubine* & auſſi *ſervante*. On en prend tout autant qu'on veut, pour le tems qu'on veut, & pour le prix qu'on acorde. A *Iſpahan* qui eſt la capitale de Perſe, on en louë de belles & jeunes pour 450. livres l'année avec l'entretien d'habits de nourriture & de logement. Cette ſorte de Mariage eſt un contrat purement civil. On le renouvelle au bout du terme, ſi les parties en ſont d'acord; & l'on eſt libre de le rompre avant qu'il ſoit achevé, & de renvoier la femme qu'on à loüée; mais il faut lui donner en la renvoiant tout le gage contenu dans le contrat. Lors qu'une femme à loüage quite un homme, elle ne peut licitement ſe loüer, ni ſe donner à un autre qu'aprés quarente jours. Ce terme s'apelle *Les jours de la Purification*. Ceux qui ſavent la Loi Cérémonielle Moſaïque reconnoîtront aiſément, que les Mahometans ont pris des Juifs cette ordonnance qu'ils ont modifiée. La loi des uns & des autres ſe reſſemble fort au ſujet du Mariage, & du traitement qu'on doit faire aux femmes.

Les femmes légitimes s'appellent *Nekaa*. La Réligion Mahometane permet d'en épouſer quatre. Cependant on n'en épouſe guere qu'une, afin d'éviter la dépenſe, & à cauſe du mauvais ménage que la multiplicité des femmes légitimes fait en un logis. Car chacune

veut

veut y commander, & leur mütuelle jalousie entretient toûjours la maison en desordre. Les gens de condition se marient d'ordinaire dans des familles de leur qualité, & si leur concupiscence ne peut se contenter de l'épouse qu'ils ont prise, malheur qui ne manque jamais de leur arriver, ils se servent de femmes esclaves. La paix de la famille n'en est nullement troublée; parce que l'Epouse est toûjours Dame & Maîtresse. Au reste qu'elle en soit contente ou non, ses parens n'y prennent jamais de part. Il n'y a d'ordinaire que les gens de moien état & les Etrangers qui prennent des femmes à loüage, & ils le font pour pouvoir plus-facilement s'en défaire. Les petites gens n'en prennent gueres, parce qu'ils n'ont pas le moien de paier le loüage. Les gens de qualité n'en prennent pas non plus, parce qu'ils ne veulent ni les restes d'un autre, ni qu'on jouïsse d'une femme qui leur a servi. S'il arrive par hazard qu'un homme de qualité prenne de l'amour pour une femme, ou publique, ou qui n'est pas de condition à devenir son épouse; il la loüe pour 90 ans. C'est un moien seur de l'avoir toute sa vie sans se marier avec elle. Les gens de qualité usent de ce biais, sur tout lors qu'ils sont mariez à une femme de qualité & de grande famille, parce que ses parens se tiendroient outragez, si on lui donnoit une compagne de basse naissance.

On se marie en Perse d'ordinaire par Procureur, parce que les femmes ne se font point voir aux hommes. La Cérémonie du Mariage se fait de cette maniere. Les parens des parties s'assemblent au logis de l'Acordé. On y fait venir un homme d'Eglise pour dresser le contrat. Quand les parties sont de la prémiére qualité, c'est le *Cedre* qui est le grand Pontife, ou le *Cheikelislam* qui est le grand Juge civil, qu'on invite pour cela. Si ce sont personnes de médiocre condition, ils tâchent d'avoir le *Kazy*, qui est le Lieutenant civil; & si ce sont de petites gens, ils prennent un *Molla* ou Prêtre de la Loi. L'acordée accompagnée de plusieurs femmes se rend en un cabinet proche du lieu de l'assemblée, où la

porte eſt à demi ouverte, mais la portiere en demeure abatuë en ſorte qu'on ne voit perſonne. Alors les Procureurs des parties ſe levent, & celui de l'Acordée ſe rangeant contre la porte du cabinet, & y étendant la main dit tout haut, *Moi N. procureur autoriſé de vous N. je vous marie à N. ici préſent. Vous ſerez ſa femme perpétuelle à tant de doüaire préfix duquel vous êtes convenus.* L'autre Procureur répond ainſi,

Moi N. procureur autoriſé de N. je prends en ſon nom à femme perpétuelle N. qui lui a été baillée pour telle par N. ſon procureur ici préſent, à condition de tant de doüaire préfix duquel on eſt convenu. Enſuite le Miniſtre, ou quiconque eſt-là pour dreſſer le contrat, ſe leve, & aprochant la tête de la portiere du cabinet dit à l'Acordée; *Ratifiez vous la promeſſe que N. vôtre procureur vient de faire en vôtre nom?* elle répond *Oui.*

Aprés il demande la même choſe à l'Acordé & dreſſe le contrat, y met le ſeau, & le fait mettre à l'aſſemblée, & enſuite donne le contrat au Procureur de l'Acordée. Le contrat ſe garde par la femme pour ſureté de ſon doüaire.

Il n'y a autre diference en la cérémonie des Mariages à tems, qu'on contracte avec les femmes à loüage, ſinon que les Procureurs des parties font les promeſſes en autres termes. Voici ce qu'ils diſent. *Moi N. en vertu de la procuration autentique que j'ai de N. je la donne à N. afin qu'il en ait l'uſage pour un tel terme & à tant de prix.* Ou bien, *Moi N. en vertu de la procuration autentique que j'ai de N. je prens en ſon nom N. à femme, je la prens aux conditions qu'on vient de marquer, je la prens ſur mon ame.*

Les petites gens font moins de façon, & ne prennent point de Procureur. La femme entre voilée avec ſes parentes, qui ſont auſſi au lieu où ſont les hommes & dit.

Moi N. Procureur de moi-même, je prens vous N. à femme perpétuelle à tant de doüaire préfix, je vous prens pour telle ſur mon ame.

Ce ſont les femmes qui traitent les mariages. Dés que les articles en ſont acordez, l'Epoux aſſigne le doüaire

re sur le plus-liquide de son bien, & ensuite envoie l'anneau de Mariage & les présens à son Acordée. Ils consistent en habits, en bijoux, & en argent contant. L'acordée lui envoie des galanteries, comme des mouchoirs brodez, des toilettes, & des calotes faites à l'éguille, & d'autres nipes semblables que souvent elle a faites elle-même.

La noce se fait chez l'Acordé & dure dix jours, le dixiéme on lui envoie en plein jour ce qu'on apelle *le trousseau de l'Acordée*; il consiste en ses hardes & bijoux, en quantité de meubles, en Esclaves & en Eunuques selon sa qualité. Des Chameaux le portent, ou d'autres bêtes de charge au son de plusieurs instrumens. Ses Esclaves & Eunuques sont montez dessus ou vont à cheval : & il arrive souvent qu'on emprunte des meubles & du train, & qu'on envoie des cofres qui sont vuides ; tout cela par faste pour donner dans la vûë & pour éblouïr les gens. La nuit on conduit la Mariée. Si c'est une fille de qualité elle est menée en *cogiavat*. C'est une maniere de berceau, un Chameau en porte deux. Si elle est de médiocre condition on la mene à cheval ou à pied ; des joüeurs d'instrumens commencent la marche, un nombre de Domestiques suivent chacun un cierge à la main, les femmes viennent ensuite portant aussi chacune un cierge allumé. Elle est voilée du haut jusques en bas, & a deplus sur la tête un autre voile plissé comme une jupe, fait de brocard ou de toile d'or, ou de toile de soie qui la couvre jusqu'à la ceinture. Un Linx ne découvriroit pas sa taille ni sa façon. Deux femmes la menent par les bras, si elle est à pied, & si elle est à cheval un Eunuque le mene par la bride. Une heure aprés être arrivée au logis du Mari, & quand le festin de la noce est achevé, les Matrones la menent à la chambre nuptiale, la deshabillent à la chemisette & au caleçon prés, & la mettent au lit. Peu aprés le Marié est conduit au même lieu, ou par des Eunuques ou par des

vieilles femmes, & il n'y a point de lumiere lors qu'il y entre.

De cette maniere un homme ne voit sa femme que quand il a consommé le Mariage, & souvent il ne le consomme que plusieurs jours aprés que son épouse est chez lui ; la belle fuiant & se cachant parmi les femmes, ou ne voulant pas laisser faire le mari. Ces façons arrivent souvent entre les personnes de qualité, parce qu'à leur avis cela sent la débauchée de donner si-tôt la derniere faveur. Les filles du sang Roial en usent particulierement de la façon, il faut des mois pour les reduire, & pour leur mettre en tête, que leur mari est digne de les toucher. On conte de la fille *d'Abas le Grand*, qui fût mariée à un de ses Généraux d'armée, qu'elle fût long-tems sans vouloir regarder son mari en face. Ce Seigneur s'en plaignit au Roi, lui disant, *Que S. M. lui avoit donné une Tigresse & non pas une femme : Qu'il n'en osoit aprocher, & qu'elle avoit deux fois mis le poignard à la main contre lui.* *Abas* ne pût s'empêcher d'en rire & demanda au Général, *combien il avoit d'Esclaves blanches dans son Serrail?* Le Général répondit au Roi, *qu'il y en avoit environ quarente-cinq. Faites les coucher l'une aprés l'autre avec vous*, lui dit le Roi, *je suis seur de cette voie pour reduire vôtre femme.* Le Général n'y manqua point. La Princesse s'emporta fort contre cét étrange procédé, demandant si c'étoit-là la foi conjugale, & voiant que son mari continuoit malgré son courroux, elle alla s'en plaindre à son Pére, & dit à S. M. *Qu'elle lui venoit demander justice de l'audace de son mari qui forçoit toutes ses Demoiselles & ses Esclaves.* Le Roi lui répondit avec un visage irrité, *que c'étoit par son ordre qu'il en usoit ainsi*, & en même tems la renvoia lui commandant bien expressement, d'inviter elle-même la nuit suivante son mari de venir coucher avec elle. La Princesse le fit, & elle en fût fort contente. L'on fait à ce propos une assez plaisante histoire d'une des Concubines de

Sefi

Sefi dernier Roi de ce nom. C'étoit une tres-belle perſonne, le Roi l'aimoit infiniment, cela l'avoit renduë fiere, & lui faiſoit prendre la liberté de parler quelquefois trop hardiment au Roi. Un jour *Sefi*, qui étoit cruël de ſon naturel, ſe fâcha ſi furieuſement contre elle, qu'il voulût la faire mourir, mais la mort ne paroiſſant pas aſſez rude à ſa colére, voici comme il la punit. Il lui ôta ſes Femmes, ſes Eunuques & ſes meubles, fit brûler tous ſes habits & piler ſes pierreries & ſes bijoux en un mortier, dont il faiſoit jetter devant lui les morceaux en un étang, & pour comble de diſgraces il lui fit épouſer un villain Négre qui étoit un de ſes Cuiſiniers. La Dame infortunée fût envoiée chez lui avec une ſeule femme de chambre qu'on lui laiſſa. La femme de chambre belle & majeſtüeuſe comme ſa Maîtreſſe, ſe mit au devant d'elle lorſque ce hideux Mari en penſa aprocher: & tirant un poignard lui dit, *Chien de Négre ſi tu la touches du doigt ſeulement je te perçerai de mille coups.* Le pauvre Cuiſinier ſe retira fort vite, & l'avanture aiant été raportée au Roi l'action lui plût, il revint à lui, il maria la Dame à un Colonel, & lui envoia des habits & des meubles ſelon ſa qualité.

Il arrive dans les mariages des petites gens quelque choſe de fort contraire; car ſi l'homme a été obligé de promettre un doüaire qui excéde ſon bien, pour faire conſentir les parens de la femme, il ferme la porte du logis lors qu'on la lui amene, & dit qu'il n'en veut point à ſi haut prix. Il ſe fait alors un débat entre les parens des deux côtez, & ceux de la femme ſont obligez de rabattre quelque choſe, pour la lui faire prendre, parce que ce ſeroit le dernier deshonneur pour eux, & pour elle de la ramener à la maiſon.

Il ſemble que cette façon d'épouſer une femme ſans l'avoir vûë auparavant, ne devroit produire que des mariages malheureux, mais cela n'eſt point. Et l'on peut dire

dire en général, que les mariages ſont plus heureux, dans les Païs où l'on ne voit point les femmes, qu'en ceux où elles ſont vûës & fréquentées. La raiſon en eſt évidente. Quand on ne voit point la femme d'autrui, on perd moins vite l'amour qu'on porte, ou qu'on doit porter à la ſienne. On ne peut pas dire pourtant que les Perſans ſe marient ſans ſavoir du tout à qui ; car la mére & les parents, ou les autres perſonnes à qui l'on ſe raporte du choix d'une femme, en font ſi ſouvent & ſi nettement le portrait, qu'on peut ſuffiſanment juger ſur leur raport ſi l'original plaira, & ſi l'on pourra s'en acommoder. Deplus on ne tient les filles enfermées, même celles des grands Seigneurs, qu'aprés qu'elles ont paſſé ſept ou huit ans. Elles paroiſſent dans le logis juſqu'à cét âge. C'eſt afin qu'elles ſe faſſent à la vûë du monde, & afin que le monde les obſerve, ainſi il arrive quelquefois qu'on a vû petite la femme qu'on épouſe.

La Réligion Mahometane tient le divorce licite, de quelque maniere qu'il ſe faſſe, & pour quelque ſujet que ce ſoit. Il ſufit qu'une des parties ſoit dégoûtée de l'autre, & qu'elles ſe veuillent démarier, fût-ce d'ailleurs les plus-ſages, & les plus-honnêtes gens du monde, ils font divorce. On prend Acte de la ſéparation devant un Juge, ou devant un homme d'Egliſe. Cét acte s'apelle *Talaac*, c'eſt-à-dire, *lettre de divorce*, & dés qu'il eſt fait, les parties ont la liberté de ſe remarier à qui bon leur ſemble. Le mari à la diſſolution du mariage eſt obligé de donner le doüaire à la femme, ſi c'eſt lui qui la répudie ; mais ſi c'eſt la femme qui a recherché la ſéparation, elle ne le peut prétendre. Les Mahometans tiennent auſſi pour licite le renouvellement des mariages diſſous, & qu'on peut les diſſoudre & les renouveller juſques à trois fois ; mais que s'il arrive aprés un triple divorce, que l'homme & la femme veuillent ſe rejoindre encore, ils ne le peuvent faire qu'à cette étrange condition, c'eſt qu'au-

qu'auparavant la femme épouse un autre mari, habite quarente jours avec lui, & qu'aprés elle s'en sépare.

Les Persans généralement parlant usent rarement de cette ample liberté qu'ils ont de se démarier. La bourgeoisie s'en prévaut quelquefois, mais les gens de qualité aimeroient mieux mourir que de répudier leurs femmes, & ils leur ôteroient plutôt la vie, que de leur accorder le divorce. Le menu peuple non plus n'en vient presque jamais-là. Ils sont trop simples, & trop grossiers pour se démarier, & il leur en coûteroit trop, à cause du doüaire qu'il faut bailler en répudiant. Il se fait quelquefois à ce sujet entre les gens de néant une injustice criante. C'est que se voulant défaire de leur femme sans leur donner le doüaire, ils la traittent si mal, qu'elle est forcée de demander le divorce, & de tout sacrifier à sa liberté. Au reste la justice ne connoît que rarement des diferens qui arrivent entre le mari & la femme, des mauvais tours qu'ils se peuvent faire, & des sujets qu'ils ont de se séparer. Le lieu où les femmes sont renfermées est sacré, sur tout chez les gens de condition, c'est un crime pour qui que ce soit de s'enquerir seulement de ce qui s'y passe. Le mari y éxerce une pleine puissance sans la participation de personne. On assure qu'il s'y fait de cruëlles éxécutions & bien étranges, & que le poison y dépêche bien des personnes, qu'on croit être mortes naturellement.

Le 12 je donnai congé à l'Officier du Can de Géorgie qui m'avoit conduit à Irivan. Je lui fis présent de huit pistoles, & le chargeai d'une lettre pour le P. Raphaël de Parme, dans laquelle je lui mandois le bon service que cét Officier m'avoit fait, le priant d'en faire raport au Prince, & de lui en faire de tres-humbles remercîmens. C'est la coûtume de donner à ces conducteurs de telles lettres de décharge. S'ils revenoient sans cela auprés

prés de leur maître, ce ſeroit une faute dont on ne manqueroit pas de les punir.

Le 13 je fus au Palais une partie du jour, & dînai avec le Gouverneur. Le 14 & le 15 j'y dînai auſſi. Il me faiſoit beaucoup de careſſes, à deſſein que je lui fiſſe bon marché de ce qu'il vouloit avoir. Il n'eſt pas concevable combien de baſſeſſes font ces Seigneurs Perſans, quand il s'agit de quelque interêt avec des gens ſur qui ils n'ont point d'autorité. Ils ne ſe font point une honte d'emploier les ſupplications pour en tirer ce qu'ils veulent, ils flattent, ils loüent, ils promettent, rien n'eſt trop bas pour eux de ce qui les peut conduire à leurs fins, & quand ils y ſont arrivez, ils ne regardent plus les gens. On eſt ſujet en Perſe quand on y a des affaires à y éprouver tous les jours de ces retours d'inégalité.

Le 16 je fus voir le Patriarche d'Arménie. Il ſe nomme Jaques. C'eſt un vieillard tout blanc qui a un port vénérable, mais c'eſt un eſprit leger, & toute ſa conduite juſtifie les accuſations que ſa nation fait contre lui, de manquer de jugement, & d'être plein d'ambition. Il étoit logé à l'Evêché, & avoit la ville pour priſon. Les méchantes affaires qu'il s'étoit faites lui avoient attiré ce malheur. Voici le ſujet de celles qu'il avoit alors ſur les bras dont il m'entretint longtems. Le Clergé Arménien eſt fort Simoniaque, auſſi bien que celui des autres ſectes de l'Orient. Ce qu'il vend le plus-cher c'eſt les Saintes huiles, que les Grecs apellent *Myrone*. La plus-part des Chrétiens Orientaux s'imaginent que c'eſt un baume ſalutaire phyſiquement, contre toutes les maladies de l'ame, & il y a d'entieres Communions Chrétiennes qui croient que la grace de la régéneration, & de la remiſſion des péchez ſe communique par l'uſage de ces huiles, diſant que dans le batême, par éxemple, c'eſt l'huile, &

non

non pas l'eau, qui eſt la matiere preſcrite. Le Clergé entretient le peuple en cette pernicieuſe créance, pour l'avantage qu'il en tire, vendant bien cher chaque onction de cette huile. Le Patriarche a ſeul le droit de la conſacrer. Il la vend aux Evêques & aux Prêtres. Il y a quelque douze ans que celui de Perſe ſe mit en tête d'empêcher les Eccléſiaſtiques Arméniens de tout l'Orient, de ſe pourvoir de Saintes huiles ailleurs que chez lui. Ceux de Turquie s'en fourniſſent depuis long-tems à Jeruſalem auprés du Patriarche Arménien qui y réſide, & qui eſt le Chef de tous les Chrétiens Arméniens de l'Empire Ottoman. Jaques prétendoit, que les Arméniens de Turquie, ne devoient aller chercher l'huile Sainte à Jeruſalem, que dans le tems que la guerre entre le Turc & le Perſan les empêchoit de venir à ſon ſiége, & il crût qu'en faiſant quelque dépenſe à la Cour du Grand-Seigneur, il obtiendroit aiſément un ordre de la *Porte*, en vertu duquel les Eccléſiaſtiques Arméniens de cét Empire ſeroient obligez de venir prendre en Perſe les Saintes huiles comme autrefois. Il falloit le conſentement de cette Couronne ici, pour entreprendre une affaire de cette importance, Jaques l'obtint facilement, & alla enſuite à la *Porte*, où aiant dépenſé beaucoup, & demeuré bien du tems, il obtint enfin tout ce qu'il ſouhaitoit.

Le Patriarche Arménien de Jeruſalem, Prélat plus-fin & plus-habile aux affaires de Turquie, ne ſe remüa point de ſon ſiége, tandis que l'autre négocioit à la Cour du G. S. Il le laiſſa dépenſer & s'épuiſer, & ſe fit voir ſeulement quand Jaques penſoit retourner en Perſe. Il n'eût pas de peine à faire reconnoître au Divan l'interêt du G. S. en cette affaire, & le dommage que ſa Hauteſſe ſe faiſoit, d'obliger les Arméniens de ſon Empire, d'aller en Perſe querir les Saintes huiles, à cauſe

du

du grand revenu qu'elles produisoient. Le Divan cassa l'ordonnance donnée en faveur du Patriarche de Perse, & remit les choses comme auparavant.

Jaques pour son malheur, & pour celui de sa Nation, alla s'obstiner contre sa partie. Il fit revoir le procés, croiant que ses grands présens, & ses sollicitations le lui feroient gagner. Je ne sai point au juste ce qu'il a emploié d'argent à cette méchante affaire, on en fait monter la somme à huit-cens-mille livres. Je sai seulement qu'il en doit cinq-cens-mille qu'il a prises à Constantinople, & qu'il a dépensées pour ce beau dessein. Il emprunta prémiérement des Arméniens tout ce qu'il pût, & lors qu'il vit qu'il n'en pouvoit plus rien tirer, il emprunta des Turcs. Enfin il fût généralement décrédité, & en même tems obligé de quitter prise & de se retirer de Turquie, où il n'y a rien à faire pour des gens épuisez. Le Patriarche crût qu'il obligeroit les Arméniens de Perse qui vont & viennent à Constantinople, de paier ce qu'il devoit aux Turcs. Il les pressa de le faire, & l'obtint en partie. Ils paierent des sommes considérables, dans la vûë de tirer d'affaire leur Patriarche, qu'ils croioient beaucoup moins engagé qu'il n'étoit éfectivement; mais voiant qu'à mesure qu'ils paioient pour lui quelque dette, ils en découvroient de plus-grosses; ils ne voulurent plus débourser d'argent, quelque adresse, & quelque violence qu'on pût emploier. Ainsi Jaques fit entendre à ses créanciers Turcs, qu'il falloit qu'ils envoiassent des gens avec lui en Arménie, & qu'il les y paieroit. On le laissa aller sur cette parole. Quand il fût chez lui, il trouva les Persans & les Arméniens également irritez de ses dépenses, & de sa folle entrepriſe. Personne ne lui voulût donner d'argent, & l'on ne voulût point souffrir qu'il touchât au trésor Patriarchal, de maniere que deux commis du Doüanier de Constan-

ſtantinople, venus avec lui pour recevoir le paiement de 80 mille livres qu'il devoit à leur Maître, furent obligez de s'en retourner, trouvant le Patriarche entierement inſolvable.

Le Doüanier voiant ſa dette en grand riſque, obtint un ordre du G. S. au Gouverneur d'Erzerum de donner à ſes gens qui retournoient en Perſe tout le ſecours néceſſaire pour ſe faire paier. Le Baſſa leur donna des Lettres de recommandation pour le Can d'Irivan. Ces Lettres opererent peu, & comme les longueurs des Cours ſont extrêmes en Aſie, & que la diſtance des lieux y retarde fort les affaires, ces Commis Turcs furent un an à Irivan ſans avancer. Enfin ils reçûrent de nouvelles Lettres de recommendation du Grand Viſir, du Caimacan de Conſtantinople, & du Baſſa d'Erzerum pour le Gouverneur d'Irivan: Elles étoient ſi fortes & ſi preſſantes, que le Gouverneur s'en émût. Il envoia querir le Patriarche, & lui dit, qu'il falloit abſolument paier les 80 mille livres. Le Patriarche qui eſt éfectivement inſolvable, fit voir ſon impuiſſance au Gouverneur le plus-clairement du monde, & le ſupplia inſtamment de lui obtenir de la Cour une permiſſion de lever cette ſomme ſur les Egliſes de Médie & de Géorgie. Il fit pluſieurs préſens au Gouverneur pour l'obliger à la demander. Le Gouverneur y conſentit à la fin, il la demanda, & l'obtint. Dés qu'elle fût arrivée, Jaques envoia des Commiſſaires pour la faire éxécuter. Le Clergé & les Séculiers Arméniens de ces Provinces qui ſont tout-à-fait pauvres, & continuellement vézez d'avanies, de levées de déniers, d'impôts & de taxes, ne voulurent point paier celle-ci. Les Gouverneurs de Médie & de Géorgie aiant pris connoiſſance du fait, deffendirent à leurs ſujets Chrétiens d'en paier un ſou, & dirent que ſi le Gouverneur d'Arménie avoit tant de bonté pour le Patriarche, il fit faire la levée dans les Egliſes de ſon Gouvernement. Il

falût

falût donc encore récrire à la Cour ſur cette affaire ; mais le Gouverneur d'Arménie craignant que le Patriarche ne s'abſentat, ou ne voulût aller lui même à la Cour, il lui ordonna de ſe tenir à Irivan, & de n'en point ſortir ſans congé. Voila où en étoit ce Prélat, lors que j'allai le voir. Il faiſoit paroître une grande impatience dans l'attente des réſolutions de la Cour.

Le 21 quarente ſept minutes aprés le lever du ſoleil, & le prémier jour du mois Zilhagé, qui eſt le douziéme mois de l'année chez les Mahometans, l'artillerie & la garniſon de la Forteresſe firent trois décharges pour annoncer, & pour célébrer la Fête du nouvel an. On l'annonce au moment que le ſoleil entre dans le ſigne du Belier, ſoit de jour, ſoit de nuit. Les Aſtronomes qui l'obſervent éxactement ſur l'Aſtrolabe en font le ſignal, & alors ſe font les décharges, comme on l'a dit. La Fête dure trois jours : c'eſt la plus-ſolennelle qu'on faſſe en Perſe. On dira en un autre lieu de quelle maniere elle y eſt ſolenniſée.

Le 12 aprés midi je fus au Palais donner le bon an au Gouverneur. Je lui fis préſent d'un poignard à manche, & à gaine d'ivoire, fait au tour garni d'or émaillé. L'ouvrage en étoit fort-beau, & fort-antique. Le Gouverneur l'admira & en fût bien content. C'eſt en Perſe une coûtume tournée en Loi, de n'aprocher aucun Grand durant cette Fête ſans lui faire préſent. Le Gouverneur me fit aſſeoir proche de lui, & fit ſervir la collation en fruits verts & ſecs, & en excélens vins de Géorgie & de Chiras. Le Général des Monnoies & l'Envoié du Roi, de qui on a parlé, étoient avec lui. J'y demeurai deux heures à diſcourir de diverſes choſes.

Le 25 il m'envoia querir, & aprés pluſieurs diſcours indifferens il me prit en particulier & me dit, qu'il étoit fâché pour l'amour de moi que je fuſſe venu en Perſe en un tems ſi miſerable, qu'il

n'y

n'y avoit rien à faire pour la pierrerie, que le Roi ne l'aimoit point, & n'achetoit rien. Que je ne contasse nullement sur le tems d'Abas second, parce que ce tems-là étoit tout passé, & que j'aurois peine à vendre à la Cour pour trois-mille pistolles. Il me dit ensuite, que ce n'étoit pas pour m'abatre le cœur qu'il me tenoit ce discours, mais afin que je pensasse de bonne heure à ce que j'avois à faire, & ne perdisse point d'ocasions de vendre ce que j'avois aporté. Qu'il avoit dessein d'en acheter pour dix-mille écus, si je lui en voulois faire un prix raisonnable. Je connus aisément où le Gouverneur butoit avec tout ce discours, & que cét avis, quoi que bon & véritable, venoit plus de son interêt, que d'aucune part qu'il prit en mes affaires. Je l'en remerciai fort, & lui dis que j'avois ouï parler du changement dont il me parloit, mais que je ne laissois pas d'espérer de vendre, attendant de l'équité de sa Majesté qu'elle considéreroit que je n'avois fait ce grand voiage, & aporté tant de pierreries que par l'ordre du feu Roi son Pére: que j'étois néanmoins bien résolu de vendre autant que je pourrois le faire sans perte, & que j'étois si reconnoissant des bontez & des soins qu'il avoit pour moi, que je lui ferois meilleur marché qu'à personne.

Le Gouverneur me fit là dessus beaucoup de promesses de la faveur de ses fils, & de tout le crédit des amis qu'il avoit à la Cour, m'assurant qu'il me recommanderoit fortement à eux, & fit aporter ensuite tout ce qu'il avoit mis à part. Il me dit qu'il vouloit commencer par la bijouterie, & par les piéces de peu de prix, à m'acheter quelque chose, pour connoître si je lui tiendrois parole. Cette voie ne me plaisoit point, je lui proposai de traitter de tout en un coup, & de n'en point faire à deux fois, l'assurant qu'il y trouveroit mieux son conte. Aprés je le supliai de commencer par les grosses piéces, mais il n'y eût pas moien de lui faire accepter ni l'un ni l'au-

l'autre parti, il me ſçut ſi adroitement manïer, qu'il me perſuada que ſon procédé étoit ſincére, & qu'il vouloit voir dans les choſes où il ſe connoiſſoit le mieux, ſi je vendois cher ou non. Nous fimes prix de quarente montres de diverſes façons. Je lui en fis bon marché pour gagner créance, & pour lui vendre plus de choſes. Il m'envoia auſſi-tôt à ſon Tréſorier recevoir l'argent: pendant qu'on me le contoit, il y vint tenant à la main un grand miroir de criſtal de roche monté en or, qu'il avoit mis à part parmi ceux que je lui avois fait voir. Il me dit que *l'heure étoit bonne* & qu'il falloit encore faire marché de cette piéce. Je la laiſſai pour cinq-cens écus, il me les fit conter avec le reſte. On a dit que les Perſans ſont fort-infatüez de l'Aſtrologie judiciaire, & qu'ils raportent à l'influence des Aſtres tous les bons & les mauvais ſuccés. Quand deux Aſtres apellez benins ſont en conjonction, c'eſt ce qu'ils apellent *la bonne heure.*

Le 27 le Gouverneur me fit l'honneur de me venir voir. Je me fuſſe bien paſſé de ſa viſite, car il m'en coûta une boîte d'or de huit piſtolles. Je la lui préſentai pour ſatisfaire à la coûtume du païs, qui eſt de païer d'un préſent les viſites des grands Seigneurs, comme on l'a dit. Le Gouverneur demeura un quart d'heure dans ma chambre, & aprés il alla s'arrêter devant celle des gens du Doüanier de Conſtantinople, qui avoient leur logement proche du mien. Il alla enſuite chez un Marchand Turc, & chez un Marchand Arménien, qui étoient logez dans le même Caravanſerai. On lui faiſoit un préſent partout où il alloit: à la vérité c'étoit des choſes de peu de valeur. Les gens du Doüanier de Conſtantinople, lui donnerent deux ducats, le Marchand Turc un ſac de cahvé de la valeur de deux écus, l'Arménien deux aunes de Damas. Ce Gouverneur ſort de la Fortereſſe, & vient

vient à la ville, réglement deux fois la semaine, le Vendredi, & le Samedi. Le Vendredi il va à la Mosquée faire ses prieres publiquement. Le Samedi il visite quelque cartier de la ville, & y donne les ordres nécessaires. Aussi n'y a-t-il rien de mieux policé que tout son gouvernement. Lors qu'il s'arrête devant un logis, on ne lui fait point de présent, si l'on ne veut. Mais s'il entre dedans, la coûtume oblige de lui en faire. Un Officier qu'on apelle Receveur des présens, tient conte de tout ce qu'on lui donne, de quelque peu de valeur que cela puisse être.

Le 29 & le 30 je dînai avec le Gouverneur, & lui vendis pour cinq-cens pistolles de petits bijoux. Nous traittions tête-à-tête, & dés que le marché étoit fait, il me faisoit paier contant. Il gagnoit seurement à cette bonne façon de négocier, que jusque-là je n'avois point vûë en Perse; car je lui en faisois beaucoup meilleur marché. Ce jour-là, peu de tems aprés que je fus de retour au logis, la Princesse sa femme m'envoia querir pour faire le prix de plusieurs bijoux qu'elle avoit choisis. Comme j'étois prêt à monter à Cheval, le Général des Monnoies & l'Esclave du Roi me vinrent voir; ainsi je ne pus aller au Château ce jour-là. Je n'y voulus point aller les trois suivans, à cause que ç'étoient les derniers de la semaine Sainte; j'y fus le 4 Avril. L'Intendant de la Princesse, qui étoit un vieil Eunuque, me dit, qu'elle s'étoit mise fort en colére de ce que j'avois tant tardé à venir, & que si un homme du Païs en avoit fait autant, elle lui eût fait donner deux cens coups de bâton sous les pieds. Cela me fit rire, & me fit demander par curiosité à l'Eunuque, si la Princesse faisoit quelquefois de telles justices. Elle est, me répondit-il, la plus-fiere Dame du monde, pour la moindre faute elle fait châtier sévérement: quand c'est un homme qui l'a commise, elle l'envoie prendre par des Eunuques,

ils lui lient les mains & les pieds, le mettent en un ſac, le portent dans le Serrail en ſa préſence, & l'y châtient comme elle l'ordonne ſans le tirer du ſac, ni qu'il voie où il eſt. Je ne ſavois pas encore que les grandes Dames de Perſe fiſſent de ces punitions. Je ſupliai l'Eunuque de faire entendre à la Princeſſe le ſujet qui m'avoit retenu au logis, & de l'aſſurer que je ſerois toûjours prêt à éxécuter ſes commandemens. Je demeurai plus de quatre heures à l'entrée du Serrail, tandis que l'Intendant alloit & venoit. On convint de quatre-mille livres de bijoux. J'en reçûs l'argent le lendemain matin.

Le 3 j'allai voir le Gouverneur, & le ſuplier de me donner congé de partir, étant preſſé de me rendre à la Cour. Il me promit de le faire l'aprés dînée. J'y retournai au tems de l'aſſignation. Il me demanda d'abord en riant combien valoit la boëte d'or que je lui avois donnée lors qu'il m'étoit venu voir. Je ne ſavois à quel deſſein il me faiſoit cette demande. Je lui répondis, qu'elle valoit dix piſtolles. Vous m'obligerez, me dit-il, de la reprendre, & de m'en donner la valeur en clefs, en reſſorts & en cordes de montres. Je fus ſurpris de la propoſition, qui ne me ſembla gueres honnête pour un Seigneur de ſa qualité. Je lui répondis, que je ferois ce qu'il lui plairoit; & j'ajoûtai, que j'avois des outils d'horloger, que j'avois aportez pour les ouvriers du Roi, & que s'il en vouloit je lui en baillerois. Il me prit au mot, m'aſſurant que je lui ferois un grand plaiſir. Ce Seigneur connoît & aime la mécanique, & ſait bien remédier à un horloge qui ne va pas juſte. Il fit aporter enſuite tout ce qui lui reſtoit à moi. Je croiois ſeurément qu'il en traiteroit, mais à mon grand étonnement il me rendit tout. J'aperçûs alors que j'avois été ſa duppe, & qu'il ne m'avoit leurré d'un grand achat, que pour me faire donner à bon marché ce qu'il vouloit avoir. Je cachai le déplaiſir, & le dépit

que

que j'en sentois, & lui rendis mille remercîmens avec un visage aussi gai, que si j'eusse eu le cœur content. Je le supliai ensuite de me donner de lettres de recommandation pour ses fils. Il promit de le faire, & m'invita par deux fois d'aller avec lui à la campagne, où il alloit le lendemain matin. Je m'en excusai, & l'en remerciai le mieux que je pûs. Je lui demandai en même tems l'agrément pour le *Sieur Azarie*, de me venir accompagner à Tauris. Je le veux bien, répondit ce Seigneur, je lui recommanderai d'être vôtre *Mehemandar* ou conducteur. Cét honnête homme est l'Arménien dont on a parlé. Je me retirai aprés avoir derechef bien remercié le Gouverneur de toutes ses bontez, & lui avoir dit que je ne manquerois point de m'en loüer à la Cour. Je ne voulus point le sommer de plusieurs promesses qu'il m'avoit faites; étant seur que cela ne produiroit rien, parce que selon la coûtume du païs, il me les avoit faites, non pas pour les tenir, mais pour me faire faire plus-facilement ce qu'il désiroit.

Le 5 le Gouverneur alla au Camp, qu'il avoit fait dresser à une lieuë de la ville, en une grande & belle prairie toûjours couverte de fleurs, durant la belle saison. Les deux fleuves qui passent autour d'Irivan y serpentent doucement, & y forment plusieurs petites Iles. Le quartier du Gouverneur, celui de la Princesse sa femme, & ceux des plus-considérables personnes qui les accompagnoient, étoient séparez, & chacun dans une Ile. Ils communiquoient les uns aux autres par de petits ponts volans. Les Tentes du Gouverneur étoient magnifiques. Il y avoit, en petit, toutes les commoditez d'un Palais, jusqu'aux bains & étuves. Sa maison étoit de plus de cinq-cens hommes, sans conter les femmes & les Eunuques. Les Grands ont coûtume en ce Roiaume, d'aller ainsi passer le printems à la campagne. Ils y prennent les divertissemens de la chasse, de la pêche, de la promenade, des exercices

à pied & à cheval. Ils y goûtent l'air, & la fraîcheur qu'ils aiment tant. C'eſt-là le délaſſement de leur vie; & s'ils n'ont point d'affaires à la ville, qui les obligent de s'y rendre, ils continüent à le prendre, durant l'Eté, dans les plus-délicieux endroits des montagnes voiſines. Ils appellent cela *Yelac*; c'eſt-à-dire, courſe de campagne.

Le 6 l'Intendant du Prince me donna à dîner, le Lieutenant de Roi de la Forteresſe étoit au feſtin. Il eſt natif de *Dag-eſtaan*. C'eſt un grand païs tout de montagnes qui eſt au Nord-Eſt de la mer Caſpienne & confine à la Moſcovie. J'eus beaucoup de plaiſir à lui oüir raconter pluſieurs ſingularitez des mœurs & des manieres de ſon païs. Le Roi de Perſe y eſt reconnu pour Souverain Seigneur, mais il n'en eſt pas abſolument le Maître; & les peuples qui l'habitent n'obéïſſent pas toûjours à ſes ordres. On diſſimule leurs deſobéïſſances, parce qu'il eſt dificile de les reduire, à cauſe de l'âpreté, & de la hauteur de leurs montagnes. Ce ſont des gens farouches, & des plus-barbares de l'Orient. Je crois que ce ſont les reſtes des Parthes. Le ſoir ce Seigneur m'envoia un régal de fruits, de vin, & d'un mouton.

Le 7 le Tréſorier me fit un pareil régal qu'avoit fait le Lieutenant le jour précédent. Je païai de petits préſens que je fis à ces Meſſieurs les faveurs que je recevois d'eux. Ils m'avoient rendu ſervice à Irivan, ſans avoir oſé prendre de moi les droits qu'on eſt obligé de païer en Perſe, aux Officiers des Gouverneurs, de tout l'argent qu'on reçoit à leur tréſor, parce que leur Maître avoit deffendu de m'en demander rien. C'étoit donc pour m'obliger à leur en donner de gré une partie qu'ils me faiſoient tant de careſſes, ſachant bien que j'étois aſſez inſtruit des coûtumes du païs, pour ſavoir, qu'on n'y fait point ces ſortes de courtoiſies à un étranger par un pur mouvement de généroſité. L'aprés midi je fus au Camp prendre congé du Gouverneur; il me fit mille

mille honnêtetez, & me donna, en me quittant, deux lettres de recommandation pour ses deux fils aînez, qui sont les uniques Favoris du Roi, comme on l'a dit. Elles étoient à peu prés de même teneur. Voici la traduction de celle qui étoit pour l'aîné.

D I E U

Je prie le Souverain Auteur de tous les biens de conserver en vie & en santé, le haut & puissant Seigneur Nesr-ali-bec, mon tres-honoré, & tres-heureux fils le favori & confident de la Majesté Roiale.

Nous faisons de tres-parfaits vœux au Ciel pour vôtre heureuse Grandeur. Le motif que nous avons de vous écrire cette lettre, est la part que nous prennons dans les affaires du Seigneur Chardin, qui est arrivé depuis quelque tems en cette ville, & qui en part à présent pour aller en diligence au Palais qui est le (a) refuge de l'Univers. Il faut absolument que vous vous (b) informiez à fond des intentions qu'il a, & des tres-humbles requêtes qu'il veut faire à la tres-haute Cour; & que les aiant bien conçuës, vous apliquiez vôtre adresse à les faire répondre favorablement. Nous souhaitons d'être bien particulierement informez de l'éfet qu'aura eu nôtre recommandation, & de quelle maniere cét Ami illustre aura été reçû & traité. Nous désirons aussi que vous nous donniez des nouvelles de sa santé. Nous prions Dieu, de toute nôtre affection, qu'il ait la grace & le bonheur d'être bien reçû de nôtre grand Roi; à qui je souhaite que tout (c) l'Univers rende hommage; & qu'il puisse avoir, en ses affaires, un parfait succés. Dieu Eternel vous donne longue vie.

(*a*) Le mot Persien que j'ai traduit *refuge de l'Univers* est *Alempenha*. *Alem* signifie *le monde entier, la nature Universelle. Penha* signifie *retraite, port, recours, lieu de sureté.*

(*b*) En l'Original il y a, *qu'ils s'informent.* Les Orientaux parlant à des personnes qu'ils respectent, se

ſervent pour ſe déſigner de la troiſiéme perſonne du plurier, & pour ſe déſigner eux-mémes de la troiſiéme perſonne du ſingulier. La langue Sainte ne parle gueres autrement.

(c) Il y a dans le Perſan, *que toutes les ames puiſſent ſervir à ſon nom, à ſon nom.* Cette répetition eſt une figure fort-uſitée dans toutes les langues Orientales, qui la tiennent indubitablement de la langue Sainte. Il y en a mille éxemples dans la Bible; comme au Pſeaume 68 verſ. 13 *ils s'en ſont fuïs, ils s'en ſont fuïs;* pour dire, ils s'en ſont fuïs entierement. Au Pſeaume 87 verſ. 5 *L'homme l'homme;* pour dire l'homme parfait.

Je fus enſuite prendre congé des Principaux Seigneurs du lieu; & entre autres du Général des Monnoies. Ce Seigneur nommé *Mahamed-chefi* m'avoit perſuadé d'aller à Iſpahan par la voie d'Ardevil, m'aſſurant que je vendrois quelque choſe en cette ville. Je lui promis de le faire, & pris de lui une lettre de recommandation pour le Gouverneur d'Ardevil, qui eſt ſon proche parent. Voici en François ce qu'elle contenoit.

DIEU.

Tres-haut & tres-noble Seigneur, Glorieuſe Majeſté, digne d'être appellée Celeſte, Elite des Préfets, des Lieutenants, & des hommes heureux; Source de grace, d'honneur & de civilitez; Exemplaire de pureté, Modéle de nobleſſe, & de bénéficence, Cœur intégre, véritable & fidéle, Défenſeur de ſes intimes amis, & de ſes parens: Mon tres-excélent Seigneur & Maître, je prie Dieu tres-haut de vous conſerver la ſanté, & de vous prolonger la vie.

Aprés vous avoir rendu mes reſpects, & mes hommages, je donne avis à vous, Monſeigneur, dont l'eſprit eſt net & brillant comme le Soleil, que le Seigneur Chardin, la fleur des Négocians Européens aiant eu deſſein d'aller par

par la ville de Casbin, au magnifique Palais, qui est le réfuge de l'Univers, Moi, qui suis vôtre véritable ami, l'ai persuadé dans l'intention de vous faire service, d'aller par Ardevil la Sainte. Il a de précieuses marchandises qu'il exposera en la présence de vôtre tres-noble personne. Je suis seur qu'elle les achetera, si elles se trouvent dignes d'elle; & je me promets que vôtre Grandeur commandera à ses gens d'avoir bien soin de ce noble Etrager. Je me dispose à partir pour Tifflis, avec l'aide de Dieu, à la fin du mois Zilhagé prochain. Si je puis servir vôtre Excellence en ce païs, elle me fera beaucoup d'honneur de me le faire savoir. Je la suplie de croire qu'on me fait un riche présent, lors qu'on me donne des nouvelles de sa santé. Dieu conserve, par sa grace, vôtre illustre personne, jusqu'au jour du Jugement.

Je suis le vrai ami des tres-hauts & tres-nobles Seigneurs Geonbec, Hiaiabec, & Mahamed-bec; je me persuade pour mon repos la continuation de leur santé.

Le seau contenoit un vers dont le sens est tel. *J'ai abandonné mon sort à Dieu, moi Mahamed Chefi sa créature.*

Sur le dessus de la lettre, à un coin, il y avoit, en petit caractère, *Dieu conserve le bon état de mon ami.*

Pendant que j'étois encore au Camp il y arriva un Courrier du Roi, qui aportoit la réponse de S. M. sur l'affaire du Patriarche. J'apris chez le Gouverneur qu'on lui mandoit que les Ministres avoient esté d'avis, qu'on vendit le tréfor *d'Ecsmiazin*, avec tous les ornemens & toutes les richesses de l'Eglise & du Couvent: & que de ce qu'on en tireroit on païât les dettes du Patriarche; & qu'on eût suivi cét avis, sans que les Arméniens représentent, que tout cela ne suffisoit pas à beaucoup prés pour le païement de ses dettes; & que si l'on ôtoit d'Ecsmiazin son tréfor & ses ornemens, l'on ruïneroit un lieu qui attiroit beaucoup de monde en Perse; & qui produisoit annüellement une grande somme; par

la dévotion & le concours des Chrétiens Orientaux ; que sur cela le Roi avoit prononcé qu'on levât en Arménie, sur tous les villages Chrétiens, ce qu'il faloit pour païer les gens du Doüanier de Constantinople, qu'il étoit important de satisfaire. Le Patriarche eût beaucoup de joie de cette nouvelle : Il fit un présent à celui qui la lui aporta : mais ce procédé déplût à toutes les honnêtes gens de la ville ; qui voioient avec dépit, que ce Prélat étoit insensible à la violence qu'on alloit faire à des milliers de pauvres Chrétiens, pour païer les frais de son ambition mal-réglée.

Le 8 une heure avant le jour, je partis d'Irivan, je fis quatre lieuës par des côteaux & des vallées. Le païs que je traversai est rempli de villages. Je logeai dans un qui est fort grand & fort beau, nommé *Darvin*.

Le 9 nous fimes cinq lieuës en un païs fort-uni & fort-fertile. Il est tout environné de montagnes. Celle qu'on appelle *la montagne de Noé est à droite*. Nous allions Sud-Oüest. Nous logeames à un village nommé *Kainer*.

Le 10 nous continüames cette route, & fimes huit lieuës. On laisse sur la gauche ; à la moitié du chemin, un grand bourg nommé *Sedarec*. C'est comme la capitale d'une contrée d'Arménie, nommée *Charour*. Le Sultan de la contrée demeure en ce bourg. Nous eumes un fort-méchant gîte cette nuit-là. C'étoit un Caravanserai ruïné proche d'un village nommé *Neuratchin*.

Le 11 nous fimes quatre lieuës sur la même route, & en un païs aussi beau, mais moins uni, couvert de pierres & de colines. Nous passames un fleuve nommé *Harpasouy*, qui arrose toutes les terres voisines. Il sépare le gouvernement de cette partie d'Arménie, dont Irivan est la capitale ; d'avec celui de cette autre partie, dont Nacchivan est la capitale.

Le 12 nous arrivames à *Nacchivan*, aprés avoir fait cinq lieuës en des plaines fort unies & fort fertiles.

Nac-

Nacchivan eſt une grande ville détruite ; ou plûtôt c'eſt un grand & prodigieux amas de ruïnes, qu'on réléve & qu'on repeuple peu à peu. Le cœur de la ville eſt préſentement rebâti & habité, il y a de grands bazars ; ce ſont, comme on l'a dit, de longues galleries, ou ruës couvertes, pleines de boutiques d'un côté & d'autre ; où ſe vendent toute ſorte de Marchandiſes & de denrées. Il y a cinq Caravanſerai, des bains, des marchez, de grands cabarets à tabac, & à cahvé ; & deux-mille maiſons, ou environ. Les Hiſtoires Perſiennes aſſurent, qu'il y en a eu autrefois quarente-mille. Elles diſent auſſi, qu'avant que les Arabes priſſent ce païs, il y avoit ici cinq villes qui avoient été bâties par *Behron-Tchoubin*, Roi de Perſe. On voit, ſur les déhors de la ville, les ruïnes d'une grande Forteresſe, & de pluſieurs Forts, qu'Abas le grand fit détruire, à la fin du ſiécle paſſé, ne ſe ſentant pas aſſez fort pour les garder ; Il les fit abatre aprés avoir pris *Nacchivan* ſûr les Turcs, & l'avoir auſſi ruïnée & dépeuplée. Il en uſoit ainſi partout, pour empêcher les Turcs de s'y fortifier, & d'y trouver des vivres. C'eſt à la vérité un objet pitoiable que cette ville, en l'état où elle eſt encore à préſent.

Les Hiſtoires de Perſe font foi, qu'elle a été une des plus-grandes & des plus belles villes d'Arménie, comme on vient de le dire. L'hiſtoire dont on a parlé, qui ſe garde dans le célébre Monaſtére des *trois Egliſes*, porte, que cette ville eſt l'ancienne *Ardaſchad*, nommée Artaxate, & Artaxaſate, dans les Hiſtoriens Grecs. D'autres Auteurs Arméniens font *Nacchivan* encore plus-ancienne ; & diſent que Noé commença de la bâtir, & qu'il y établit ſa demeure aprés le déluge. Ils raportent à cette origine l'Etimologie du nom de cette ville : car à leur dire *Nacchivan* en vieux Arménien, ſignifie prémiére habitation, ou prémier hoſpice. Ptolomée fait mention d'une ville, en cét endroit qu'il appelle *Naxuane*, ce pourroit être *Nacchivan* : je croi que c'eſt Artaxate, ou qu'Artaxate étoit ſitüée fort-proche ; car

Tacite dit, que l'Araxe paſſoit proche de la ville ; & nous allons voir qu'il n'eſt qu'à ſept lieuës de Nacchivan. La hauteur du Pole ſur ſon Horiſon eſt marquée ſur les Aſtrolabes des Perſans 38 dég. 40 m. & la long. 81 dég. 34 m. Elle a un *Cam* pour Gouverneur, & elle eſt capitale d'une partie d'Arménie, comme on l'a dit.

A cinq lieuës de Nacchivan, au Nord, il y a un grand village, nommé *Abrener*. Ce nom ſignifie *champ fertile*. Les habitans de ce village & des ſept autres qui ſont proche, ſont Catholiques Romains. Leur Evêque & leurs Curez, ſont Dominicains. Ils font le ſervice en langue Arménienne.

Ce fût un Dominicain Italien de Boulogne qui rangea cette contrée ſous l'autorité du Pape, il y a quelques 350 ans. Plus de vingt autre villages des environs s'y étoient rangez de même ; mais ils retournerent depuis à l'obéïſſance du Patriarche Arménien, & à leur prémiére Réligion ; & pour ceux qui perſiſtent en celle de Rome, ils ſe diminüent de jour en jour, par la perſécution de ce Patriarche, & des Gouverneurs de Nacchivan. Ces pauvres gens ſe ſont attirez l'indignation & les violences des Gouverneurs, pour avoir entrepris de ſe tirer de deſſous leur pouvoir & dépendance. Il vint en Perſe à ce ſujet l'an 1664 un Dominicain Italien, en qualité d'Ambaſſadeur du Pape. Il en aporta des lettres au Roi, & de pluſieurs Potentats de l'Europe. Il fit des préſens à ſa Majeſté, & en obtint éfectivement que ces villages Catholiques Romains envoiroient tous les ans au Tréſor Roial leurs tailles, & tout ce qu'ils étoient obligez de paier annüellement, ſur le pied de ce qui s'en trouveroit couché dans les regîtres de l'Intendant & du Receveur général de Médie: & que moiennant cela il ſeroit ordonné à cét Intendant, aux Gouverneurs de Nacchivan, & à tous autres gens du Roi, de les connoître pour pleinement Independans de leur juriſdiction ; & de ne faire nulle lévée en leur territoire. Ce réglément, qui fit peu de bien alors à ces villages, leur a produit dans la ſuite beaucoup de maux ;

maux ; & il ſera un jour la cauſe de leur ruïne. Car les Régens de Nacchivan irritez de leur procédé, & des plaintes qu'ils firent d'eux à *Abas*, les ont chargez de mille avanies depuis la mort de ce bon Roi ; & leur ont fait enlever trois ou quatre fois l'argent qu'ils envoient au Tréſor Roial ; de quoi ces pauvres gens n'ont pû avoir juſtice, ſoit par la molleſſe du Gouvernement, ſoit à cauſe de leur baſſeſſe, & de l'autorité de leurs parties. L'Intendant de Médie a fait pis ; car il a envoié, à la Cour, de faux extraits des régîtres de cette Province ; par leſquels il paroît que ces villages doivent paier dixhuit mille livres annüellement ; qui font juſtement le double de ce qu'ils prétendent avoir jamais paié. Chaque fois qu'ils portent l'impoſition de neuf-mille livres au tréſor, on leur donne un reçû, dans lequel on met que c'eſt à bon conte de ce qu'ils doivent paier ; avec quoi on ſe garde une porte ouverte à l'avanie, & à la chicane, pour les ruïner quand on voudra.

Le Gouverneur de Nacchivan n'étoit pas en ville quand j'y arrivai. Son fils qui tenoit ſa place eût bientôt nouvelles de mon arrivée. Il m'envoia inviter à dîner, & me pria de lui faire voir des montres & quelques bijoux. Je ne fus nullement ſatisfait de la maniere dont il en uſa avec moi ; car aprés m'avoir fait des careſſes, & m'avoir donné à dîner, il me fouilla avec ſes Officiers, qui me forcerent, en quelque maniere, de donner pour cinquante piſtoles, des choſes dont j'avois refuſé 60 à Irivan. On m'eût, ſans doute traité plus-mal-honnêtement encore, ſans la patente & les Paſſe-ports du Roi que j'avois. Ces ſortes de lieux ſont des écorcheries pour des étrangers, qui ont reputation d'avoir du bien. Il y faut toûjours paier paſſage.

Le 13. nous partîmes de Nacchivan, & fîmes ſept lieuës : à la prémiére lieuë nous paſſâmes ſur un fort grand pont, un fleuve, à qui les gens du païs ne donnent point d'autre nom que celui de fleuve de Nacchivan.

van. Le païs que nous traverſames eſt ſec & ſtérile ; l'on n'y voit que des côteaux pierreux. Nous couchames ſur le bord du fleuve Araxe, que les Orientaux nomment *Aras*, & *Arès*. On le paſſe à *Eſquijulfa*, ou *Julfa la vieille*, ville ruïnée, que quelques Auteurs croient être celle que les Anciens appelloient *Arriammène*. On l'appelle vieille, pour la diſtinguer d'une autre ville de *Julfa*, qui eſt bâtie vis-a-vis *d'Iſpahan*. On a véritablement raiſon d'apeller celle-ci vieille, car elle eſt toute ruïnée & abbatuë. On n'y connoit plus rien, excepté la grandeur qu'elle avoit. Elle étoit ſitüée ſur la pente d'une montagne, le long du fleuve, & ſur ſes bords. Les avenuës, qui ſont naturellement difficiles & fortes, étoient gardées par pluſieurs Forts. La ville avoit quatre-mille maiſons, à ce que diſent les Arméniens, cependant à en juger par les ruïnes, il n'y en pouvoit pas avoir la moitié ; encore n'étoit-ce la plûpart que des trous, & des cavernes, faites dans la montagne, plus-propres à retirer des troupeaux ; qu'à loger des hommes. Je ne penſe pas qu'il y ait, au monde, un endroit plus-ſtérile & plus-hideux, que celui de Julfa la vieille, on n'y voit ni arbre, ni herbe. A la vérité il y a dans le voiſinage des endroits plus-heureux, & plus-fertiles, mais toûjours eſt-il vrai qu'il ne ſe peut voir de ville ſitüée en un lieu plus-ſec, & plus-pierreux. La figure en étoit belle en recompenſe, reſſemblant à un long Amphitéatre. Il n'y a préſentement qu'environ trente familles qui ſont toutes Arméniennes.

Ce fût Abas le grand qui ruïna *Julfa*, & tout ce que l'art avoit contribüé à la fortifier. Il le fit par la même raiſon qu'il ruïna *Nacchivan*, & les autres places d'Arménie qui étoient ſur la même ligne ; afin d'ôter les vivres à l'armée Turque. Ce fin Politique & grand Capitaine voiant ſes forces inégales à celles de ſon ennemi, & ſongeant aux moiens de l'empêcher de revenir tous les ans en Perſe, d'y faire des con-

conquêtes, & de les conserver, résolût de faire un désert des païs qui étoient entre *Erzerum* & *Tauris*, sur la ligne d'*Irivan* & de *Nacchivan*, qui étoit la route que les Turcs tenoient d'ordinaire, & où ils se fortifioient, parce qu'ils y trouvoient des vivres suffisanment pour faire subsister leur armée. Il en transporta donc les habitans & le bétail, il ruïna toute sorte d'édifices, il mit le feu par toutes les campagnes, & aux arbres, il empoisonna même plusieurs fontaines, à ce que l'histoire raporte; ceux qui l'ont lûë savent que cela lui réüssit tout-à-fait bien.

Pour retourner à nôtre gîte, l'*Araxe* est ce fameux fleuve qui sépare l'Arménie de la Médie. Il a sa source dans le mont, où l'on tient que s'arrêta l'Arche de *Noé*; & c'est peut-être de ce mont célébre qu'il tire son nom. Il se rend de là dans la mer Caspienne. Ce fleuve est grand & fort-rapide. Il s'enfle, durant son cours, de plusieurs petits fleuves qui n'ont point de nom, & de beaucoup de torrens. On a bâti diverses fois des ponts dessus à *Julfa*, & en d'autres endroits; mais quelque forts & massifs qu'ils fussent, comme il paroît à des arcades, qui sont encore entieres, ils n'ont pû tenir contre l'éfort du fleuve. Il est si furieux lors que le dégel le grossit des neiges fonduës des monts voisins, qu'il n'y a ni digue, ni autre bâtiment qu'il n'emporte. Et à la vérité le bruit de ses eaux & la rapidité de son cours étonnent les gens. Nous le passames en un grand bateau, fait pour passer vingt chevaux & trente personnes à la fois. Je n'y laissai passer avec moi que mes gens & mon bagage. Quatre hommes le menoient. Ils remonterent environ trois-cens pas le long du bord, & peu-à-peu, s'étant engagez dans le fil de l'eau, ils y abandonnerent la barque, se servant d'un long & fort gouvernail pour l'en tirer, & la faire aborder à l'autre rive. Le courant l'emportoit avec une indicible impetüosité, & lui fit faire cinq-cens pas en un instant. Voila comme les bateliers de l'Araxe

le traversent. Ils mettent plus de deux heures à aller & venir ; à cause des efforts qu'il leur faut faire pour le remonter. L'hiver, que les eaux sont basses, on passe le fleuve sur des chameaux. Le gué est à demi-lieuë de *Fidfa*, en un endroit où son lit étant fort-large, il y court beaucoup plus à l'aise.

On a dit que l'*Araxe* sépare l'Arménie de la Médie. Ce Roiaume, qui a tenu autrefois l'Empire de l'Asie, ne fait à présent qu'une partie d'une Province de Perse, qui les Persans apellent *Azerbeyan*, ou *Asurpaican*. Cette Province est une des plus-grandes de l'Empire de Perse. Elle confine du côté d'Orient à la mer *Caspienne*, & à l'*Hircanie* ; du côté du Midi à la Province des *Parthes* ; du côté d'Occident au fleuve *Araxe*, & à la haute *Arménie* ; du côté du Septentrion au *Dageſtan*, qui est ce païs de montagnes lequel confine avec les Cosaques Moscovites, comme l'on l'a dit, & fait une partie du mont *Taurus*. Elle enferme la Médie Orientale, nommée des Anciens Auteurs *Azarca*, & la Médie Occidentale, ou mineure, qu'on nomme aussi *Atropatie*, ou *Atropante*. L'Assyrie est une partie de la haute Arménie. Les Persans disent que cette Province a été appellée *Azer-beyan* ; c'est-à-dire lieu de feu, ou *païs de feu* ; à cause que le plus-célébre Temple du feu y étoit bâti ; qu'on y gardoit un feu que les *Ignicoles* croioient Dieu : & que le grand Pontife de cette Réligion, y résidoit. Les *Guebres*, qui sont les restes des *Ignicoles*, montrent ce lieu à deux journées de *Chamaky*. Ils assurent, comme une vérité constante, que le feu sacré y est encore ; qu'il ressemble au feu mineral & souterrain ; & que ceux qui vont-là par dévotion le voient en forme de flamme. Ils ajoûtent une autre particularité, qui est une bonne plaisanterie, savoir qu'en faisant un trou en terre, & mettant une marmitte dessus, ce feu-là fait bouillir, & cuit tout ce qui est dedans.

Pour revenir au nom *d'Azer-beyan*, l'Etimologie en est

est juste, car *az* est l'article du Genitif *Er*, ou *Ur*, en vieux Persan, comme en la plûpart des anciens Idiomes Orientaux, qui veut dire *feu*; & *Paican* signifie *lieu*, ou *païs*. Je n'ignore pas que quelques gens lisent & prononcent, *Asur-paican*, *païs d'Assur*; & disent, que cette grande Province a été ainsi appellée, parce qu'elle contient l'Assyrie, qui, au sentiment de tous les Auteurs, a eu son nom *d'Assur*; mais c'est la même chose à mon avis: car je croi que ce nom d'Assur vient de *as Ur*, c'est-à-dire, *du feu*. *Moyse* parlant de *Nimrod*, ce Prince idolâtre, qui introduisit le culte du feu, & qui envahit la Caldée, le partage & patrimoine de *Sem*, dit, que les fils de ce Patriarche s'en retirerent; & qu'Assur en étoit un. Or il est assez vraisemblable que cét Assur fût ainsi nommé pour s'être retiré, ou du culte du feu; ou de Caldée, qu'on appelloit alors *le païs de feu*; comme il paroît au Chap. 11. de la Genése, & en tous les Anciens Auteurs; qui rapportent unanimement que la Caldée s'appelloit *le païs d'Ur*, ou *le païs du feu*. Et Ptolomée fait mention d'une ville de ce païs-là, qu'il nomme *Urcoa*, c'est-à-dire, *lieu, ou place du feu*; *ga*, par un *a long*, ou *double*, étant un mot Persan, qui signifie *lieu*, *place*, *endroit*. Les noms anciens ont été si fort changez par la négligence, ou par l'ignorance des Copistes, & par les differences du langage, & de la prononciation des Auteurs & des Traducteurs, que quand il s'agit de confronter les noms anciens avec les modernes, il ne faut pas rejetter tout ce qui n'a pas une entiere ressemblance. Ce qu'on vient de dire fait voir l'erreur de ceux qui ont écrit, que l'*Azer-beyan* est la partie Septentrionale de la Syrie, & que ce nom *d'Azer-beyan* vient d'une ville nommée *Ardoebigara*, qui étoit la Capitale du païs. Les Persans le divisent en trois parties, *Azer-beyan*, *Chirvan*, *& Chamaky*. Strabon ne le divise qu'en deux, au livre 11. qu'il appelle *majeure & mineure*. Ptolomée & les autres Géographes célébres n'en font aucune division.

Le 14 nous fimes cinq lieuës par un Païs plein de collines sur la même route des jours précédens, savoir au Nord-Oüest, laissant à gauche cette grande campagne, qui a été le champ des sanglantes batailles qui se sont données au siécle passé, & au commencement de celui-ci, entre les Persans & les Turcs. Les gens du Païs y font observer un grand monceau de pierres; comme marquant l'endroit où commença celle qui se fit entre *Selim* fils du Grand *Soliman*, & *Ismaël le Grand*. Nôtre traite se termina à *Alacou*. Les Persans disent que ce lieu a été ainsi nommé d'*Alacou*, fameux Prince Tartare, qui conquit une partie de l'Asie, & qui fonda là une ville, que les guerres des Persans & des Turcs ont ruïnée.

Le 15 nôtre traite ne fût pas plus-longue que le jour précédent, mais le chemin par où nous la fimes étoit plus-uni & plus-facile. Nous logeames à *Marant*. C'est une bonne ville composée de deux-mille cinq-cens maisons, & qui a tant de jardins qu'ils occupent encore plus de terrain que les maisons. Elle est situëe au bas d'une petite montagne au bout d'une plaine, qui a une lieuë de large, & cinq de long; & qui est la plus-belle & la plus-fertile qu'on puisse voir. Un petit fleuve, nommé *Zelou-lou*, passe par le milieu. Les gens du Païs le tirent en plusieurs ruisseaux, pour arroser leurs terres & leurs jardins. *Marant* est plus-peuplée que *Nacchivan*, & beaucoup plus-belle. Il y croît des fruits en abondance, & les meilleurs de toute la Médie. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on cueille de la *Cochenille* aux environs, mais il y en a fort peu; & on ne la peut recueillir que durant huit jours en Eté, lorsque le Soleil est au signe du Lion. Avant ce tems, comme l'assurent les gens du Païs, elle n'est pas en maturité, & plus-tard le ver, dont on la tire perce la feuille, sur laquelle il croît, & se perd. Les Persans apellent la Cochenille *Quermis*, de *Querm*, c'est-à dire, *ver*, parce qu'on la tire des vers.

Marant est à 37 dég. 50 m. de Lat. & à 81 dég. 15 m. de

de Long: ſuivant l'obſervation des Perſans. On croit que c'eſt la ville que Ptolomée appelle *Mandagarana*. Je n'en ai point fait faire de plan, non plus que de la ville de *Nacchivan*; parce qu'elles ne m'ont paru, n'y aſſez célébres, ni aſſez belles pour cela. Les Arméniens ont par tradition, que Noé a été enterré à *Marant*, & que ce nom vient d'un verbe Arménien qui veut dire *enterrer*. On voit de *Marant*, quand le tems eſt ſerain, le mont où s'arrêta l'Arche qui ſauva ce Patriarche du Déluge. On le voit auſſi de *Tauris*, à ce que les gens du païs aſſurent, lors que le ciel n'a aucuns nüages.

Le 16 nous fimes quatre lieuës toûjours tournant entre des montagnes qui s'aprochent fort en quelques endroits, mais qui ne ſe joignent nulle part. Nous arrivames à dix heures du matin à *Sofian*; c'eſt une petite ville bâtie en une plaine où il y a beaucoup d'eaux, & de jardins. Le terroir en eſt admirablement fertile. Des Auteurs croient que c'eſt l'ancienne *Sofia* de *Médie*. D'autres tiennent qu'elle a été nommée *Sofian* des *Sofis*, qui y établirent leur demeure, lors qu'Iſmaël prémier quitta *Ardevil*, & tranſporta la Cour à *Tauris*.

Le ſoir le Sieur *Azarie*, cét honnête homme Arménien, dont on a parlé, prit les devans avec mes paſſe-ports, & les lettres de recommendation que j'avois priſes des Gouverneurs de *Géorgie* & d'*Arménie*. Je le chargeai de les faire voir au *Doüanier* de *Tauris*, & de le prier, de ma part, de donner ordre qu'on me laiſſât paſſer avec mes gens. Je trouvai le lendemain qu'il s'étoit fort bien aquitté de la commiſſion, & qu'on avoit donné l'ordre aux portes, tel que je le ſouhaitois.

Ce jour-là 17 nous arrivames à *Tauris*, aprés avoir fait ſix lieuës ſur la même route que les jours précédens par des plaines belles & fort-fertiles; où tou-

toutes les terres sont labourées, & où l'on voit quantité de villages. Il y a 53 lieuës Persiennes qui sont d'environ cinq-mille pas chacune, *d'Irivan à Tauris*: on les fait facilement en six jours sur ses chevaux. Les Caravanes y mettent le double. Les Chameaux ne font d'ordinaire que quatre lieuës par jour, & portent six ou sept cens pesant; Les chevaux & les mulets qui ne portent d'ordinaire que deux-cens vingt & un homme dessus, font cinq à six lieuës.

La figure, qui est ici à côté donne, sans doute, une grande idée de *Tauris*. C'est éfectivement une grande & puissante ville, & c'est la seconde de la Perse, en rang, en grandeur, en richesses, en commerce, & en nombre d'habitans. Elle est situëe au fond d'une plaine, au bas d'une montagne, que les Auteurs modernes veulent être le *mont Oronte*, ou *Baronte*, selon Polibe, Diodore, & Ptolomée. Sa figure est fort-irréguliere & difficile à nommer, comme ce plan le fait connoître. Elle n'a ni murs, ni fortifications qui servent. Un petit fleuve, nommé *Spingtcha*, passe au-travers. Il fait souvent de grands ravages, & emporte les maisons qui sont le long de ses bords. Il en passe un autre joignant la ville au Septentrion; qui, depuis le printems jusqu'à l'autonne, n'est pas moins large que la Seine l'est à Paris, durant l'hiver. Il s'appelle *Agi*, c'est-à-dire, salé, à cause que six mois durant l'eau en est salée, par des torrens qui s'y jettent en passant sur des terres couvertes de sel. On n'y manque pas de poisson: La ville est divisée en neuf quartiers, & partagez comme presque toutes les autres villes de Perse en *Haidar & Noamet-olaby*; qui sont les noms des deux factions qui divisoient au 15. siécle toute la Perse; comme en Italie celles des Guelphes & des Gibelins. Elle a 15-mille maisons & quinze-mille boutiques. Les maisons, en Perse sont séparées des boutiques, qui sont la plus-part

en

555
. 50
eſt-
les
: un
lais
aux
ble-
ur,
:nt;
tan-
lus-
, &
ne,
t-à-
850
éſi-
z au
em-
en a
on-
& à
ot,
à la

ux-
lans
icu-
que
me,
cri-
eſt
où
ute.
Iri-
par
Roi
qui
ré-
ent

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
1897

en de longues & larges ruës voutées, de 40 à 50 pieds de hauteur. Ces ruës s'appellent *baſar*, c'eſt-à-dire, marché. Elles ſont le cœur de la ville: les maiſons ſont ſur les dehors. Preſque toutes ont un jardin. Je n'ai pas veu à Tauris beaucoup de Palais & de maiſons magnifiques; mais il y a d'auſſi beaux Bazars qu'en lieu de l'Aſie; & il fait admirablement beau voir leur vaſte étenduë, leur largeur, leurs beaux dômes & les voutes qui les couvrent; le grand peuple qui y eſt durant le jour, & la quantité de marchandiſes dont ils ſont remplis. Le plus beau de tous, & où ſe vendent les pierreries, & les plus-précieuſes marchandiſes, eſt Octogone, & fort-ſpacieux. On le nomme *Kaiſerié*, c'eſt-à-dire, marché Roial. Il a été bâti environ l'an 850 de l'hégire, par le Roi Haſſen, qui faiſoit ſa réſidence à Tauris. Quant aux autres lieux deſtinez au public, ils ne ſont pas moins beaux, ni moins remplis. On y conte trois cens Caravanſerais. Il y en a de ſi ſpacieux, qu'il peut loger trois cens perſonnes en chacun. Les cabarets à Cahvé, à Tabac & à ces boiſſons fortes, qu'on fait avec le ſuc de pavot, les bains & les Moſquées, répondent bien à la grandeur & à l'éclat de ces autres édifices.

Les Moſquées de Tauris ſont au nombre de deux-cens cinquante. Les principales ſont marquées dans le deſſein. On ne dira rien de chacune en particulier; parce qu'elles ne ſont pas autrement faites que les belles Moſquées de la ville capitale du Roiaume, dont l'on trouvera dans ce volume, des deſcriptions, & des plans. La Moſquée d'*Ali cha* eſt preſque toute détruite: On en a reparé le bas, où le peuple va à la priere, & la tour qui eſt fort-haute. C'eſt la prémiére qu'on découvre en venant d'Irivan. Cette Moſquée a été bâtie il y a 400 ans, par *Coja ali cha*, Grand Viſir de Sultan Kazan, Roi de Perſe, qui faiſoit ſa réſidence à Tauris, & qui y a été enterré. Son ſépulcre ſe voit encore à préſent

sent en une grande tour ruïnée, que l'on apelle de son nom, *Monar can Kazan.* La Mosquée qu'on appelle *le Maître apprenti*, qui est aujourd'hui demi ruïnée, a été construite, il y a trois-cens-vingt ans, par *Emircheik-Hassen.* Celle qui est marquée O dans le plan, est la plus-belle de Tauris. Tout le dedans & partie du dehors est doré. Elle a été bâtie l'an 878 de l'hégire, par un Roi de Perse nommé *Geoncha*, ou *le Roi du monde.* Celle *des deux tours* est petite, mais ses deux tours sont d'une architecture particuliere, & fort-industrieuse; car elles sont l'une sur l'autre; & celle d'enhaut a beaucoup plus de hauteur & plus de diamétre que celle d'enbas, qui lui sert de baze. Il y a trois hôpitaux dans la ville: ils sont assez propres, & bien entretenus. On n'y loge guere; mais on y donne à manger deux fois le jour, à tous ceux qui y viennent. Les hôpitaux s'appellent à Tauris *Achtucon*, c'est-à-dire, *lieux où l'on fait profusion de vivres.* Au bout de la ville, à l'Occident, il y a, sur une petite montage, un fort-joli hermitage, qu'on appelle *Ain ali*, c'est-à-dire, les yeux d'Ali. Les Persans disent que ce Calife, que leur Prophéte fit son gendre, a été le plus-bel homme dont on ait jamais ouï parler. Et lors qu'ils veulent signifier une fort-belle chose, ils disent, *c'est les yeux d'Ali.* Cét hermitage est une des dévotions, & une des promenades des Taurisiens.

Au dehors de *Tauris*, au Levant, on voit un grand Château, presque tout détruit, qu'on appelle *Cala-Rachidié.* Il fût bati il y a 400 ans, par *Cojé Rechid*, Grand Visir du Roi Cazan. L'histoire raporte, que ce Roi avoit deux Grands Visirs; parce qu'il étoit prévenu qu'un seul ne pouvoit suffire à toutes les affaires d'un aussi grand Roiaume, qu'étoit le sien. Abas le Grand voiant ce Château ruïné, & jugeant qu'il étoit situé fort-avantageusement pour défendre la ville, & pour la com-

man-

mander tout ensemble, le fit rebâtir, il y a cinquante ans ; ses successeurs en ont jugé autrement, & l'ont laissé tomber en ruïne.

On voit encore, en cette ville, les restes des principaux édifices & des fortifications que les Turcs y construisirent, durant les divers tems qu'ils en ont été les maîtres. Il y a peu de rochers & de pointes de montagnes joignant la ville ; où l'on ne voie des ruïnes de Forts, & des monceaux de masures. J'en ai visité soigneusement une grande partie, mais je n'y ai découvert aucune antiquité. On n'y déterre que de la brique, & des cailloux. Ce qui reste de plus-entier parmi ces édifices, de la construction des Turcs, est une grande Mosquée, dont le dedans est incrusté de marbre transparent, & tout le dehors est fait de parquetterie à la Mosaïque. Les Persans tiennent ce lieu souillé, à cause qu'il a été bâti par les Turcs, dont ils détestent la créance. Entre ces masures, dont l'on a parlé, on fait remarquer, sur le dehors de Tauris, au midi, celles du Palais des derniers Rois de Perse. Et a l'Orient celles du Château, où les Arméniens disent que Cosroes logeoit, & où il mit en garde la vraie croix, & toutes les autres dépouilles sacrées qu'il emporta de Jerusalem.

La place de Tauris est la plus-grande place de ville que j'aie vûë au monde ; elle passe de beaucoup celle d'Ispahan. Les Turcs y ont rangé plusieurs fois, trente-mille hommes en bataille. Les soirs cette place est remplie du menu peuple, qui vient se divertir aux passe-tems qu'on y donne. Ce sont des jeux, des tours d adresse, & des boufonneries, comme en font les Saltinbanques, des luttes, des combats de taureaux & de béliers, des récits en vers & en prose, & des dances de Loups. Le peuple de Tauris prend son plus-grand divertissement à voir cette dance ; & l'on y amene de cent lieuës loin des loups qui savent bien dancer.

Les

Les mieux dreſſez ſe vendent juſqu'à cinq-cens écus la piéce. Il arrive ſouvent de groſſes émeutes pour ces loups, qu'on a bien de la peine à apaiſer. Cette grande place n'eſt pas vuide le jour; c'eſt un marché de toute ſorte de denrées, & de choſes de peu de prix. Il y a encore une autre grande place à Tauris, & c'eſt celle qui paroît dans le deſſein au devant de ce Château détruit, qu'on appelle le Château de *Jaſer-Baſſa*. C'étoit, à ce qu'on dit, la place d'armes de ce Château: c'eſt à préſent la boucherie. On y tuë, & on y écorche toutes les groſſes viandes qu'on vent en tous les lieux de la ville.

J'ai fait beaucoup de diligence pour aprendre à combien ſe monte le nombre des habitans de Tauris; je ne crois pourtant pas le ſavoir au juſte: mais je penſe qu'on peut dire ſeurement qu'il va à 550 mille perſonnes. Pluſieurs gens de qualité de la ville m'ont voulu faire acroire qu'il va à plus de onze-cens-mille.

Le nombre d'étrangers qui ſe trouve-là en tout tems eſt auſſi fort-grand, il y en a de tous les endroits de l'Aſie; & je ne ſai s'il y a ſorte de marchandiſe dont l'on ne puiſſe y trouver magazin. La ville eſt remplie de métiers en coton, en ſoie, & en or. Les plus-beaux Turbans de Perſe s'y fabriquent. J'ai ouï aſſurer aux principaux marchands de la ville, qu'on y fabrique tous les ans ſix-mille balles de ſoie. Le commerce de cette ville s'étend dans toute la Perſe, & dans toute la Turquie; En Moſcovie, en Tartarie, aux Indes, & ſur la Mer Noire.

L'air de Tauris eſt froid & ſec, fort-bon & fort-ſain; & l'on ne ſe plaint point qu'il contribuë à aucune mauvaiſe diſpoſition des humeurs. Le froid y dure long-tems, parce que la ville eſt expoſée au Nord, & qu'au ſommet des montagnes, qui ſont autour, il y a de la neige durant neuf mois de

de l'année. Le vent y souffle presque toûjours au soir, & au matin. Il y pleut souvent, hormis en Eté, & l'on y voit des nüages en toutes les saisons de lannée. La *Lat.* est 38 dég. la *long.* 82. Il y a abondance de toutes choses nécessaires à la vie; & l'on y vit assez délicieusement, & à fort-bon marché. La mer Caspienne, qui n'en est qu'à quarante lieuës, lui fournit du poisson. On en prend aussi dans le fleuve d'*Agi*, dont l'on a parlé; mais ce n'est que quand les eaux sont basses. La livre de pain n'y coûte d'ordinaire, que deux liards; celle de viande que dixhuit déniers. La volaille, le gibier, les fruits, le vin, & le fourage y sont à proportion. Les légumes s'y donnent presque pour rien, particulierement les asperges. L'Eté il y a abondance de daim, & de gibier d'eau; mais comme les Persans n'aiment pas le gibier, on tuë peu de daims: & d'autres bêtes fauves. Il y aussi des Aigles dans les montagnes; j'y ai vû vendre un aigle cinq sous par des Païsans. Les gens de qualité volent cét oiseau avec l'Epervier; ce vol est quelque chose de tout-a-fait curieux, & fort-admirable. La façon dont l'épervier abat l'aigle, c'est qu'il vole au dessus fort-haut, fond sur lui avec beaucoup de viteſſe, lui enfonce les serres dans les flancs, & de ses aîles lui bat la tête en volant toûjours. Il arrive pourtant quelquesfois que l'épervier & l'aigle tombent tous deux ensemble. Les éperviers arrêtent aussi les biches de cette sorte, & en rendent la prise fort-facile aux chasseurs. Si ceci est remarquable, ce que je vais dire ne l'est pas moins; c'est qu'on assure, qu'il croît de soixante sortes de raisins aux environs de cette ville. Il n'y en a point en Perse où l'on puisse mieux vivre, ni plus-délicieusement, ni a meilleur marché qu'a Tauris.

On voit aux environs de la ville de grandes carriéres de marbre blanc, il y en a une espece qui est

eſt tranſparent. Il ſe forme, à ce qu'on dit, de l'eau d'une fontaine mineralle, qui ſe congele peu-à-peu. Il y a fort-proche auſſi deux mines conſidérables, une de ſel, & une d'or. On ne travaille plus depuis long-tems à celle d'or, parce qu'on a toûjours trouvé que ce qu'on en tiroit rendoit à peine les frais du travail. Le peuple eſt prévenu qu'il n'y a nul profit à y travailler. Il y a auſſi des eaux mineralles en quantité. Les plus-renommées, & les plus-fréquentées ſont celles de *Baringe*, à demi-lieuë de Tauris; & celles de *Seid-kent*, autre village, qui en eſt à ſix lieuës. Ces eaux ſont ſulfurées. Il y en a de froides, & de bouillantes.

Je ne ſai s'il y a une autre ville au monde, dont les Auteurs modernes ſoient plus en diſpute, pour en ſavoir l'origine, & le nom qu'elle avoit dans ſes commencemens. Nous raporterons les opinions des plus-célébres d'entre eux; mais il eſt bon d'avertir auparavant, que les Perſans apellent cette ville *Tebris*, & qu'en l'apellant *Tauris*, comme font les peuples de l'Europe, c'eſt ſeulement pour ſuivre l'uſage, & afin d'être plus-facilement entendus. Teixera, Olearius, & d'autres Auteurs ſoûtiennent que *Tauris* eſt la ville que Ptolomée, en la cinquiéme table d'Aſie, apelle *Gabris*, le Gia ant été mis pour le T, par un changement facile dans la langue Gréque, comme ils prétendent. Léonclavius, Jove, & Aython veulent que ce ſoit la ville que cét ancien Géographe apelle *Terva*, au lieu de *Tevra*, par la tranſpoſition d'une des lettres du mot; mais *Terva* étant placée en Arménie, & étant certain que *Tauris* eſt en Médie, ces deux noms ne peuvent nullement convenir à une même ville. La reſſemblance de nom eſt ſans doute ce qui a trompé ces Auteurs. Le mot de *Tebris* eſt Perſan. Il a été donné à cette ville l'an 165 de l'Hégire, comme nous le dirons plus-amplement; & comme il y avoit alors pluſieurs centaines d'années que Pto-

Ptolomée avoit écrit, il faut croire que *Terva* & *Gabris* sont des villes fort-différentes de Tauris. Niger dit que c'est *Tigranoama*, d'autres Auteurs la prennent pour *Tigranocerta*; quelques-uns ont opinion que c'est la *Suze de Médie*, si célébre dans l'Ecriture; d'autres Ecrivains soûtiennent que c'est la ville qui est nommée dans le livre d'Esdras, *Acmetha*, ou *Amatha*. Il y en a qui la mettent en Assyrie, comme Ptolomée & son Interprete; d'autres la placent en Arménie, savoir Niger, Cedrene, Aython, & Jouë, comme on l'a dit. Marc Paul Vénitien la place au païs des Parthes. Calcondille la porte encore plus-loin; car il la met en la Province dont Persepolis étoit autrefois la Capitale. Enfin c'est une confusion étrange que la multitude d'opinions qu'on a euës là-dessus. La plus-raisonnable, à mon avis, est celle de Molet, qui a traduit & commenté Ptolomée, d'Ananie, d'Ortele, de Golnits, de Teixera, de la Valle, de l'Athlas, & de presque tous les autres Auteurs Géographes modernes, savoir que Tauris est l'ancienne, & la fameuse *Ecbatane*, dont il est fort parlé dans l'Ecriture Sainte, & dans les anciennes histoires de l'Asie. Minadoi, Auteur Italien, si je ne me trompe, a fait un traité exprés pour le prouver. J'ajoûte sur ce sujet qu'on ne voit pourtant à Tauris nuls restes, ni du superbe Palais d'Ecbatane, où les Monarques de l'Asie passoient l'Eté, ni de celui de Daniel; qui servit depuis de Mausolée aux Rois de Médie, dont parle Joseph au livre 10, & qu'il assure avoir été encore entier de son tems. Si ces magnifiques & superbes Palais étoient sur pied il n'y a que seize siécles, au même lieu où est Tauris, les ruïnes mêmes s'en sont perduës; car parmi toutes celles qu'on voit dans la ban-lieuë de cette ville, il n'y a que de la brique, de la terre & des cailloux, qui sont des matériaux qu'on n'employoit pas anciennement en Médie, à la structure des Palais des Grands.

Les Historiens Persans marquent unanimement le tems de la fondation de Tauris, l'an 165 de l'Hégire; mais ils ne s'acordent pas bien des autres particularitez. Quelques-uns en raportent la fondation à la femme de *Haron Rechid* Calife de Bagdad, nommée *Zebd el-caton*, nom qui signifie *la fleur des Dames*. Ils racontent, qu'étant malade à mort, un Médecin Mede la guérit en peu de tems; de quoi la Princesse, ne sachant comment le récompenser, fit dire au Médecin de choisir lui-même la recompense; & que le Médecin demanda qu'on fit bâtir en son païs, une ville en son honneur; ce qui aiant été éxécuté avec beaucoup de soin & de diligence, il nomma cette nouvelle ville *Tebris*; pour marque qu'elle devoit son origine à la Médecine: car *Teb* signifie *Médecine*, & *ris* est le participe de *rîcten*, qui veut dire *verser*, *répandre*, *faire largesse*. Voila l'opinion de quelques-uns. Celle des autres a quelque chose de semblable. Ils disent que *Habicoukan* Général de *Haron Rechid* aiant été deux ans malade d'une fiévre tierce, dont il desespéroit de guérir, il en fut merveilleusement délivré, dans l'endroit même où est à présent Tauris, par une herbe qu'il y trouva; & que pour perpétüer la mémoire d'une si heureuse guérison, il fit bâtir cette ville, & la nomma *Tebrist*, c'est-à-dire, *la fiévre s'en est allée*; car *teb* signifie aussi fiévre, & *rist* vient du verbe *resten* qui veut dire *partir*, *s'en aller*; & que c'est par corruption, ou par adoucissement, qu'on dit *Tebris*; au lieu de *Tebrist*. *Mirzathaer*, un des plus-savans hommes de qualité qu'il y ait en Perse, fils de *Mirza Ibrahim*, Intendant de la Province, m'a donné une autre raison de cette Etimologie, savoir qu'au tems qu'on bâtissoit la ville, l'air y étoit extrémement bon & favorable contre les fiévres: que cette qualité y attiroit beaucoup de gens, & qu'en vûë de cela on la nom-

ma

ma *Tebris*, comme qui diroit dissipant la fiévre. Ce Seigneur m'a assuré qu'il y a au trésor du Roi à Ispahan, des médailles avec l'inscription de cette Zebd-el-caton, femme du Calife Haron Réchid, qu'on trouva à *Maranthe*, ville proche de Tauris, avec quantité d'autres d'or & d'argent, au coin des Anciens Rois de Médie; & qu'il en avoit remarqué avec des figures & des inscriptions Gréques, dont il se souvenoit, que le mot étoit *Dakianous*. Il me demanda si je savois qui etoit ce *Dakianous*. Je lui dis que je ne connoissois point ce nom-là, mais que ce pourroit bien être celui de Darius.

L'an 69 de la fondation de Tauris, la ville fût presque toute abatuë d'un tremblement de terre. *Montevekel*, Calife de Bagdad, de la race des *Abas* qui régnoit alors, la fit réléver & agrandir. Cent-quatre-vingts-dix ans aprés le 14 du mois de *Sefer*, un autre tremblement, plus-violent que le prémier, la ruïna toute entiere en une nuit. La Géographie Persane conte qu'il y demeuroit alors un savant Astrologue de Chiras, nommé *Aboutaher*, nom qui signifie *Pére juste*, lequel avoit prédit que le tremblement arriveroit à l'entrée du Soleil au signe du Scorpion, l'an 235 de l'Hégire; qui répond au 849 de l'Epoque Chrétienne, & qu'il renverseroit toute la ville: de quoi voiant que le peuple ne vouloit rien croire, il alla faire instance au Gouverneur, d'emploier la force pour mettre le monde hors de la ville. Le Gouverneur, qui étoit aussi Lieutenant du Calife en toute la Province, aiant eu toûjours une grande créance en la judiciaire de cét Astrologue, se rendit à ses instances, & n'oublia rien pour faire aller le monde à la campagne; mais comme le peuple persistoit à traiter de vision la prédiction de ce tremblement, & soupçonnoit de quelque méchanceté cachée l'action du Gouverneur, il n'en sortit pas la moitié. Le tremblement arriva justement à l'heure marquée dans la prédiction, & quarente-mil-

le perſonnes en furent accablées. L'an ſuivant *Emir dineveron*, fils de *Mahamed-Roudani-aredi*, Vice-Roi de Perſe eût ordre du Calife de faire relever la ville plus-grande & plus-belle qu'auparavant ; & de ſavoir du célébre Aſtrologue *Aboutaher* ſous quel aſcendant il y falloit travailler. Il marqua celui du Scorpion, & aſſura que la nouvelle ville n'auroit nuls tremblemens de terre à craindre ; mais qu'elle étoit menacée de grands débordemens d'eaux. L'évenement ajoûte l'hiſtoire a verifié, en toutes manieres, la vérité de la prédiction. Tauris devint depuis ce rétabliſſement merveilleuſement grande, célébre, & floriſante. On aſſure que du régne de Sultan Cazan, il y a 400 ans ſa largeur étoit, Nord & Sud, depuis *Ayn ali*, ce petit mont dont on a parlé, juſqu'à la montagne opoſée, qui s'appelle *Tchurandog* ; & ſa longueur étoit depuis le fleuve Agi juſqu'au village Baninge, qui eſt à deux lieuës par delà la ville. L'hiſtoire remarque, pour une preuve du grand peuple, dont cette ville étoit alors habitée, que la peſte y étant ſurvenenuë, il mourût 40 mille perſonnes en un quartier, ſans qu'il y parût.

L'an 896 de l'Hégire, 1490 de Jeſus-Chriſt, les Princes de la race de *Cheik Sefi*, aiant envahi la Perſe tranſporterent d'Ardevil, qui étoit leur patrie, le ſiége de l'Empire en cette ville, Selim la prit à compoſition, l'an 1514, deux ans aprés que le Roi de Perſe, qui ne s'y tenoit pas en ſeureté, s'en fût retiré, & eût établi ſa réſidence à Caſbin. Selim demeura peu à Tauris, mais il en amena de riches dépoüilles, & trois-mille familles d'artiſans, la plûpart Arméniens, qu'il établit à Conſtantinople. Peu aprés ſon départ le peuple de Tauris ſe ſouleva, & s'étant jetté inopinément ſur les Turcs, il en fit un furieux carnage, & ſe rendit maître de la ville. Ibrahim Pacha, Général du grand Soliman, prit une cruële vengeance

geance de ce soulevement, l'an 955 de l'Hégire, & 1548 de Jesus-Christ. Il prit la ville d'assaut, & la donna au pillage à son armée. Elle y commit des excés d'inhumanité, & de fureur, auparavant inouïs; En un mot tout ce qu'on peut faire de crüauté, par le fer & par le feu. Le Palais du Roi Tahmas, & tous les édifices considérables furent détruits, jusqu'aux fondemens, avec tout cela, cette ville se souleva encore, au commencement du régne d'Amurat, & à l'aide de peu de troupes Persannes, fit passer au fil de l'épée dix-mille Turcs, qui y étoient en garnison. Amurat effraié du courage des Taurisiens envoia une puissante Armée sous la conduite d'Osman son Grand Visir, pour les détruire, & pour les assujettir entierement. L'Armée entra dans la ville, & la pilla. C'étoit l'an 994, au conte de Mahometans, & 1585 au nôtre. On fit reparer en suite toutes les fortifications que les Turcs y avoient construites auparavant. Dixhuit ans aprés cette expédition, savoir l'an 1603. Abas le Grand reprit *Tauris* sur les Turcs, avec peu de gens; mais avec une adresse, une diligence & une bravoure à peine croiables. Il distribua ses plus braves soldats en plusieurs pelotons, qui en même tems surprirent les corps de garde des Turcs, qui étoient aux avenuës; & ils les égorgerent tous si promtement, qu'on n'en eût aucune nouvelle à la ville. Ces pelotons étoient suivis d'un gros de cinqcens hommes, déguisez en marchands. Ils entrerent dans la ville, en disant qu'ils avoient laissé la Caravane à une journée. On les crût, parce que c'est la coûtume des Caravanes, qu'à l'aproche des grandes villes les marchands prennent les devans, outre qu'on s'imagina que ces gens avoient été reconnus aux corps de garde. Abas les suivoit de prés, dés qu'il les vit entrez il fondit dans la ville à la tête de six-mille hommes. Deux de ses Généraux à même tems firent la même chose chacun d'un autre côté. Les Turcs surpris se

rendirent à condition ſeulement d'avoir la vie ſauve. L'hiſtoire remarque que le jour de cette expédition, ce grand Roi fit prendre pour la prémiére fois des mouſquets à un Régiment qui le ſuivoit, & qu'en aiant vû l'effet, il ordonna à une partie de ſes troupes de ſe ſervir toûjours d'armes à feu. Les Perſans auparavant n'en avoient jamais porté à la guerre.

Pour ne laiſſer rien à dire ſur l'hiſtoire de Tauris qui mérite tant ſoit peu d'être ſçû, il faut raporter ce que les Auteurs Arméniens en ont écrit. Ils diſent que cette ville eſt une des plus-anciennes de l'Aſie, & qu'on l'appelloit autrefois *Cha-haſten*, c'eſt-à-dire, place Roiale, parce que les Rois de Perſe y faiſoient leur ſéjour: & qu'un Roi d'Arménie nommé *Coſroes* changea ce nom de *Cha-haſten* en celui de Tauris qui en Arménien literal ſignifie lieu de vengeance, parce qu'il défit-là le Roi de Perſe qui avoit fait aſſaſſiner ſon frére. Le Gouvernement de la Province de Tauris eſt le prémier du Roiaume, il eſt attaché à la charge de Généraliſſime. Il rend trente-mille Tomans par an, qui ſont un million-trois-cens-cinquante-mille livres; ſans conter le caſuël, qui eſt grand dans les Gouvernemens de l'Aſie. Le Gouverneur a tître de *Becler-bec*. Il entretient trois mille hommes de cavalerie, & il a ſous lui les Cans ou Gouverneurs de Cars, Oroumi, Maraga, Ardevil & vingt Sultans qui tous enſemble en entretiennent onze-mille.

J'allai loger à Tauris à l'hoſpice des Capucins qui étoient venus au devant de moi. Ils n'étoient que deux, je les priai de tenir mon arrivée ſecrette une quinzaine de jours. C'étoit afin de me remettre en équipage, & mes affaires en bon ordre, comme elles étoient avant ma déroute de Mingrelie, & pour mettre en ſi bon état tout ce que je portois au Roi, que je puſſe le montrer en arrivant à la Cour; mais l'on ſçût incontinent mon arrivée. *Mirzathacr* fils de l'Intendant, & Receveur Général de la Province, &

reçû

reçû en survivance aprit que les Capucins avoient des hôtes. Il envoia le 22 dire au Superieur qu'il s'étonnoit qu'il ne fût pas venu lui donner avis de l'arrivée, & de la qualité, des Européens qu'il avoit reçûs dans sa maison. Le Pére en alla faire des excuses à ce Seigneur, & lui dit de ma part que je n'eusse pas manqué d'aller le salüer si j'eusse pû sortir, mais que j'étois arrivé en assez mauvais état, & qu'en peu de jours je m'aquiterois de ce devoir.

Le 23 ce Seigneur de qui j'avois eu l'honneur d'être connu à mon prémier voiage, vint me voir avec le fils du Can de *Guenjé*. Il me fit force caresses. Il fût deux heures entieres assis dans ma chambre à me faire conter les nouvelles de l'Europe, particulierement pour les siences & les arts. Il eût ensuite la complaisance de me conter la fortune de sa maison & les emplois de ses fréres. Il est l'aîné de trois jeunes Seigneurs tous dans la fortune, & qui rempliſſent de belles charges. Son Pére est Intendant & Receveur Général du Domaine du Roi en toute la Province d'Azerbaian, comme je viens de le dire. C'est ce Mirza Ibrahim dont le livre du Couronnement de Soliman raconte divers incidens. Il n'étoit pas alors à Tauris; les devoirs de son emploi le tenoient occupé à Chirvan, ville proche de la mer Caspienne. Ce Mirzathaer faisoit sa charge en son absence. Il a beaucoup de literature Arabesque, Persienne, & Turquesque. Un Capucin lui a enseigné durant plusieurs années la Philosophie de nos écoles & toutes nos siences. C'est un Seigneur de grande érudition, & d'un esprit fort-adroit & fort-civil. Aprés deux heures d'entretien il me pressa de lui montrer des bijoux & de l'horlogerie qu'il pût acheter. Je n'en avois nulle envie, & je n'étois pas bien en état de le faire pour les raisons que j'ai dites. Mais il m'en pressa si fort, & de si bonne grace,

que je ne pus le refuſer. Je lui fis voir une partie des bijoux de petit prix que j'avois. Il en emporta diverſes piéces.

Le ſoir *Tahmas Bek*, qui fait la charge de Gouverneur d'Azerbeian à la place de *Manſour Can* ſon Pére qui eſt toûjours à la Cour, m'envoia viſiter par ſon orfévre, & me fit dire que je l'obligerois de l'aller voir le lendemain, & de lui porter des bijoux & des raretez de peu de prix. Je répondis que je n'y manquerois point, & en effet j'allai le voir ce jour-là & Mirzatear auſſi.

Le 25 on eût chez ces Seigneurs la confirmation & le détail de la nouvelle qu'on avoit apriſe un mois avant d'un vol fait le mois de Décembre précédent à la grande Caravane qui va d'Iſpahan aux Indes par terre. Elle part une fois l'an au mois d'Août, & va par *Candahar* qui eſt dans la Bactriane. Ce vol étoit fort-conſidérable, par le nombre de gens, & par la quantité de richeſſes qu'il y avoit dans la Caravane, & par les ſuites qu'il eût. Il ſe fit à trois journées des frontiéres de l'Inde par les *Agvan*, peuples à peu-prés comme les Tartares, & qui ſont tributaires de la Perſe. Ils eurent avis des journées de la Caravane, & ils la ſurprirent à un paſſage avantageux pour un tel coup. Ils n'étoient qu'au nombre de cinq-cens hommes, mais tous bien montez & bien réſolus. La Caravane en avoit deux-cens d'eſcorte, & étoit forte de deux-mille perſonnes, la plûpart Indiens. L'eſcorte ne fit preſque point de reſiſtance, & ſe mit à fuïr. La plûpart des gens de la Caravane prenant éxemple de ceux qui la devoient défendre, prirent la fuite aprés eux. Il n'y eût en tout qu'onze hommes de tüez, tant on fit peu de reſiſtance. Il ne faut pas s'en étonner; car les Caravanes, & particulierement celles des Indes, ſont compoſées d'Arméniens, ad'Indiens, gens à qui pour la plûpart un bâton fait peur. Les autres qui ont du cou-

rage

rage se trouvent seuls & abandonnez, chacun fuit de son côté, & c'est un sauve qui peut & un desordre étrange. Le vol fût estimé plusieurs millions. On n'en pût savoir le conte juste, les Marchands en de pareilles rencontres déguisant la vérité, les uns afin de ne pas perdre leur crédit, les autres depeur qu'on ne découvre qu'ils cachent une partie de ce qu'ils envoient, pour en sauver les droits. Le mémoire qui en fût donné au Roi signé de plus de soixante interessez montoit à trois cens-mille-Tomans, ce sont treize-millions, cinq-cens-mille livres, & cependant on assure que ce n'étoit-là que la moitié de la perte. Le Gouverneur de Candahar fût accusé d'avoir eu part au vol, le Roi l'envoia prendre prisonnier, commandant de l'amener à Ispahan sur un Chameau le carquant au cou avec un seul valet à son choix. On conte que les voleurs qui firent le coup étoient des montagnards, si sauvages & si ignorans des choses du monde, qu'ils ne connoissoient ni l'or ni les pierreries. Ils partageoient entr'eux la monnoie d'or & d'argent mêlées ensemble au poids sans distinction de métal, & confondoient les perles fines avec les fausses sans y faire de difference. J'ai peine moi-même à croire cela; & je ne l'eusse pas raporté si tout le monde ne l'assuroit constanment.

Le prémier Mai le Lieutenant du Gouverneur envoia querir le Superieur des Capucins, pour savoir s'il n'avoit nulle connoissance de l'arrivée du Patriarche d'Arménie, dont l'on a parlé, & du lieu où il s'étoit caché. Nous le savions bien tous, mais on n'avoit garde de le dire, sachant à quel dessein on le cherchoit. C'étoit pour l'arrêter, & & pour le remener prisonnier à Irivan. Il s'en étoit fuï six jours auparavant, outré de dépit & de chagrin de voir que dans le soin que le Gouverneur prenoit pour paier ses dettes, il n'avoit pas tant en vûë de le tirer d'affaire, que de se ménager

une grosse somme d'argent. Ce Gouverneur suivant l'ordre de la Cour dont on a raporté la teneur, avoit envoié en plusieurs endroits autour d'Irivan, lever sur les villages Arméniens dequoi paier les dettes du Patriarche. Les gens commis à cette levée avoient usé de beaucoup de violence dans l'éxécution, se faisant donner en chaque lieu le double de la taxe. Le Patriarche aprennoit tout cela, & le soufroit pour le bien qu'il se promettoit d'en tirer. Les prémiers déniers étant aportez à Irivan, il prétendit les toucher; mais le Gouverneur bien loin de les lui remettre, n'en voulût donner que la moitié aux gens du Doüanier de Constantinople, de maniere que de quarante-cinq-mille livres qu'on avoit levez pour son conte, on n'en vouloit appliquer que vingt-trois-mille au paiement de ses dettes. Il se plaignit de cette injustice, & n'en eût point de satisfaction. Le Gouverneur lui fit dire qu'il devoit se contenter qu'on lui fournit avec le tems dequoi s'aquitter avec le Doüanier de Constantinople, & qu'il n'avoit pas à prendre connoissance de ce qu'on levoit pour cela. Il ne s'en fût pas inquiété peut-être sans les Cris & les Imprécations qu'on faisoit contre lui. Sa nation s'étoit déchainée contre son procédé. Il résolût de l'appaiser & de se tirer de l'Opression du Gouverneur d'*Arménie*. Il s'enfuït à dessein d'aller porter ses plaintes à la Cour. Le Gouverneur dés qu'il aprit sa fuite envoia des couriers aux Gouverneurs voisins pour le faire arrêter. Il étoit à *Tauris* quand le Courier arriva. Les Arméniens de la ville le sauverent, non pas en le cachant en quelque lieu secret ou écarté, mais en faisant des présens aux Grands, & comme l'injustice que l'on commettoit en son affaire étoit d'une notoriété publique, on lui facilita les moiens d'aller à *Ispahan*.

Le 6 *Rustan-Bec*, Commissaire des guerres, m'envoia

voia donner nouvelles de son arrivée. Il avoit appris chez le Gouverneur où il logeoit que j'étois à *Tauris*. Je fus le voir le même jour, & renouveller l'amitié que j'avois contracté avec lui à mon prémier voiage. Ce Seigneur est un des plus-beaux esprits de la Cour, & des plus-vaillants du Roiaume: Il est frére du Gouverneur de *Candahar*, celui qu'on accusoit du vol de la Caravane des *Indes*, dequoi l'on vient de parler. Son pére étoit Gouverneur de l'*Arménie*. *Abas* second aimoit fort ce *Rustan-Bec* à cause de son Erudition, de sa Valeur & de sa bonne Mine. Il y avoit un an, que le Roi lui avoit donné la commission d'aller en *Azerbeian*, faire la revûë des troupes & des munitions: Il étoit à la fin de sa commission, & je sus qu'elle lui avoit vallu 35 mille écus. J'eus beaucoup de plaisir à l'entretenir. Il me fit voir des Cartes de cette Province qu'il avoit nouvellement dressées, & m'en promit des copies. Et aiant pris un grand Planisphere, depuis peu imprimé en *Europe*, il m'y fit remarquer beaucoup de fautes. Je soupai avec lui, il ne me laissa aller qu'à minuit.

Le 7 il me fit l'honneur de me venir voir, & de passer toute l'aprés-dinée dans ma chambre.

Le 8 & les trois jours suivans, je retirai de *Tahmas-Bec* & de *Mirzathaer* tout ce qu'ils ne voulurent point acheter, aprés avoir fait marché de ce qu'ils vouloient avoir. Je ne leur vendis à tous deux que pour mille-écus & sans profit. J'eus beaucoup de peine à conclurre le marché, mais je fus païé dés qu'il eût été arrêté. Ils me mirent en conte, le prémier la faveur de son Pére auprés du Roi, & l'autre celle de ses fréres & de son oncle *Mirza Sadec* grand-Chancelier, & me forcerent à prendre les lettres de Recommendation qu'ils m'offrirent sur eux, en compensation du profit que je voulois faire. On ne peut croire les Caresses, la Flaterie, l'engageant & agréable procédé avec

quoi les Grands en usent en *Perse* pour leurs interêts quelques légers qu'ils soient. Ils agissent avec une si grande aparence de sincérité qu'il faut bien connoître le genie du païs & de la Cour pour n'être pas leur Duppe.

Le 13 je fus prendre congé de *Rustan-Bec*, qui devoit partir deux jours après pour *Ardevil*. Il me fit la faveur de m'acorder un long entretien sur la conduite que je devois tenir à *Ispahan*, pour avoir un heureux succez. Il me donna beaucoup de bons Avis, & des Lettres de Recommendation pour ses Parens & pour *Cosrou-Can*, Colonel des Mousquetaires. C'est un des plus-puissans Seigneurs & des plus-considerez à la Cour. Voici mot à mot la Traduction de celle qui étoit pour ce Seigneur.

DIEU.

On mande au plus-illustre Seigneur de la terre, & on fait savoir à son cœur tres-noble & tres-généreux, que le Seigneur Chardin, *Marchand François, la fleur des Chrétiens, qui avoit été envoié en* Europe *par le feu Roi, lequel a présentement sa (a)* demeure *au Ciel, pour aporter de ce païs de riches Ouvrages de Pierrerie, en est revenu depuis quelques jours & vient d'arriver en cette Roialle Ville de* Tauris. *L'amitié & la confiance que nous avons autrefois contractée ensemble, l'a porté à me communiquer ses affaires. Il m'a témoigné qu'à cause que le grand Roi, qui l'a envoié en* Europe, *s'est envolé au Roiaume des Esprits & est devenu Citoien du Paradis, il désiroit que moi qui suis son intime ami (b) l'adressasse à une personne considérable par la prudence de la conduite & par la grandeur de la dignité, & qui sçut rendre parfaitement de bons offices, afin de s'en servir d'un Canal pour arriver à la présence du Roi tres-Noble, tres-Haut & tres-Saint. Il s'est aussi particulierement informé à moi qui suis vôtre Intime des.*

des grandes & roialles Qualitez que vous posſedez & l'aiant charmé par le recit que je lui en ai fait, il m'a découvert un extrême déſir d'avoir (*c*) l'honneur *d'être recommendé à la bonté des* (*d*) Eſclaves *de V. A. Moi qui en ſuis le véritable Ami je le recommende de tout mon cœur à vos Soins glorieux; & tout ce qui concernera ſes affaires & ſes interêts. Il eſpére beaucoup de vôtre Roiale faveur & ſe fait ſeur, que V. A, aiant compris ſes beſoins par la lettre de moi vôtre ſerviteur, Elle fera en ſorte que les bijoux précieux qu'il a aportez auront le bonheur d'aller dans les mains benitez du Roi tres-noble. Une ſi généreuſe faveur remplira de grandes eſpérances cét illuſtre Chrétien & tous les autres marchands de ſa Nation que le commerce atire en ce S. Roiaume.*

(*a*) Le mot que j'ai traduit *demeure* ſignifie proprement *Aire d'aigle*. Les Perſans en parlant de leurs Rois défunts ajoûtent d'ordinaire ces mots *Krel-koldachion*, c'eſt-à-dire *dont le Nid eſt au Ciel*.

(*b*) Il y a dans l'original *l'envoïaſſe au ſervice*, c'eſt une Phraſe du langage Perſan de dire mettre un homme au ſervice d'un Grand, pour dire le lui recommender ſi fortement, qu'il ait ſes Interêts auſſi chers que s'il étoit ſon Domeſtique.

(*c*) Les Perſans pour dire *avoir l'honneur* diſent être *Anmobli*.

(*d*) On a déja parlé de cette figure de Rhetorique dont les Perſans ſe ſervent en diſant *les eſclaves d'un Seigneur, pour ſignifier le Seigneur même*.

Le 18 je pris congé du Lieutenant du Gouverneur & de *Mirzathaer*. Ils étoient tous deux enſemble. L'un & l'autre eurent la bonté de m'offrir un Conducteur. Je les en remerciai fort humblement, & leur dis que s'ils croioient que j'en euſſe beſoin pour ma ſeureté, je les ſupliois d'avoir la bonté de m'en donner. Ils répondirent, que les Paſſe ports du Roi que j'avois étoient une ſuffiſante Eſcorte, puiſque je pouvois en les montrant prendre du monde partout où je

voudrois autant qu'il me plairoit; que j'étois en païs de Seureté, & que l'offre qu'ils me faisoient étoit seulement pour témoigner, qu'ils étoient disposez de tout contribüer à mon voiage. Des gens de Qualité qui étoient-là m'aiant dit au même tems, que je n'avois besoin de personne, je me contentai de demander à *Mirzathear* un Passe-port pour les Receveurs des Doüanes & des Péages, afin de n'être pas obligé de déploier ceux du Roi. Il me le fit aussi-tôt expédier & le plus-honnêtement du monde, comme on le peut voir en la version que voici.

D I E U.

Aujourd'hui second jour du mois de Sefer *le victorieux l'an* 1048 *Le Seigneur* Chardin *marchand, la fleur des Marchands & des* Européens, *est sur son Départ pour la Cour. Il est chargé d'un merveilleux Amas de Bijoux précieux & d'autres Raretez dignes du Seigneur du monde; qu'il a eu ordre d'acheter en son païs & d'aporter aux pieds du trône qui est le vrai S. Siège du* (a) Vicaire de Dieu. *On donne cét avis à tous Officiers subalternes, Regens, Lieutenants du Roi, Juges civils & criminels, Prévôts de villes & de grands chemins, Receveurs de Droits & de Péages, afin qu'ils sachent, que cette personne est de grande Considération; & qu'en consequence d'un ordre d'enhaut, qu'il a en main, il lui faut fournir partout où il ira toutes les choses dont il aura besoin, lui donner toute l'aide & tout le secours raisonnable qu'il demandera, & faire si bien qu'il arrive avec son Train, non seulement sans nul malheur & nul mécontentement, mais aussi rempli de satisfaction & d'honneur au Palais du tres-haut. Il faut aussi bien prendre garde de ne lui pas faire sentir de quelque maniere que ce puisse être, qu'on a quelque prétention sur lui pour nuls droits de péage & de doüane, & s'assurer qu'il faut absolument rendre conte tant de sa personne & de ce qu'il porte, que des moin-*

moindres dégoûts & mécontentemens qu'on pourroit lui causer.

A côté étoit le Seau, dont la marque est un passage de l'*Alcoran* qui signifie ma Confession de foi est au nom de Dieu, qui est mon refuge, & de *Machammed* l'Apôtre de Dieu.

(*a*) Le mot que j'ai traduit *Vicaire*, est *Calife*, & signifie proprement *Successeur*. Les prémiers Successeurs de *Mahammed* n'avoient point d'autre Titre, & parce que les peuples qui ont suivi sa Loi ont toûjours crû, que Dieu l'avoit établi Roi & Prophéte Universel, l'avoit créé son Vicaire & son Lieutenant & lui avoit donné le droit de gouverner tout le monde au Spirituel & au Temporel, ses Successeurs se sont entêtez de ces Titres fastüeux ; & ont fait croire, qu'ils leur apartenoient par Droit de Succession : Or comme la race des Rois de Perse qui régne depuis 250 ans prétend tirer son origine de *Ali*, Gendre & successeur de *Mahammed*, ils s'en sont attribué les vaines Qualitez & Prérogatives. C'est la raison de l'épitéte *de vicaire de Dieu* que les Persans donnent à leurs Rois.

Le 20 *Mirzathaer* m'envoia visiter par un de ses domestiques, pour savoir s'il étoit vrai, que je voulusse partir le lendemain seul avec mes gens, & pour me dire, que je devois bien m'en donner de garde; que j'atendisse compagnie, qu'il y avoit du danger d'aller seul alors, sur tout étant étranger & chargé de beaucoup de bien, parce que c'étoit la saison que les *Curdes*, les *Sara-nechin*, les *Turcomans* & tous les autres Bergers, qui habitent en de Tentes à la campagne, & qui sont la plûpart des Voleurs, quittent les Plaines à cause de l'ardeur du Soleil, & vont avec leurs troupeaux & leurs maisons chercher dans les montagnes l'ombre & les pâturages. J'étois véritablement résolu de partir le lendemain, mais je fis réfléxion sur l'avis, & je trouvai qu'en éfet je hazarderois trop pour gagner sept ou huit jours de tems. Je m'imaginai aussi, que ce Seigneur,

en

en me donnant cét avis, vouloit tacitement ſe tirer d'affaire, & ſe déclarer non reſponſable des mauvaiſes rencontres que je pourrois avoir. Il me vint encore de plus funeſtes penſées en l'eſprit, tout cela m'obligea à retarder mon départ.

Le 26 il m'envoia donner avis, que le frére du Prévôt des Marchands partoit dans deux jours, que c'étoit un fort-honnête Seigneur, & que ſi je voulois avoir ſa compagnie, il me recommanderoit fortement à lui. Je lui fis rendre mille remercîmens du ſouvenir & de l'affection qu'il témoignoit avoir pour moi, & lui fis dire, qu'il ne pouvoit me rendre de meilleur office, que de me mettre en de ſi bonnes mains. Je ſçus le ſoir qu'il l'avoit fait autant bien qu'on le pouvoit déſirer: J'eus une extrême joie de ce ſoin officieux, à cauſe particulierement qu'il me deſabuſoit des réfléxions que j'avois faites, ſur ce qu'il m'avoit envoié dire deux jours auparavant.

Le 28 je partis de *Tauris* avec ce Seigneur frére du Prévôt des Marchands. C'eſt un de ces Eſclaves du Roi, dont l'on a parlé. Il avoit quatorze Chevaux & dix Valets. Nous fimes trois lieuës en un païs beau & uni entre des montagnes, tirant au midi. Nous logeames à *Vaſpinge*, grand bourg de ſix-cens maiſons. Quantité de beaux Ruiſſeaux y ſerpentent de tous côtez. Il eſt rempli de Jardins & de Sauſſaies qui ſont toutes de *peuplier*; & de *Tyls*; on les entretient pour s'en ſervir à la ſtructure des Bâtimens.

Le 29 Nous fimes cinq lieuës. Nous paſſames d'abord une petite coline, & marchames toûjours enſuite par des Plaines admirablement belles, fertiles & couvertes de villages: Celui où nous logeames ſe nomme *Agi-agach*. Ces plaines ſont les plus-excélens pâturages de la *Médie*, & j'oſe dire du monde. Les plus beaux chevaux de la Province y étoient au vert. Il y en avoit quelque trois-mille. C'eſt la coûtume en Perſe, de donner l'herbe aux chevaux, trente-cinq ou quarente jours durant, depuis *Avril* juſqu'en *Juin*. Cela les purge,

purge, les rafraichit, les engraisse & les renforce. On la leur donne à l'écurie, ou à la campagne, & l'on ne s'en sert point durant ce tems, ni quelques jours aprés. Le reste de l'Eté on leur méle l herbe & la paille coupée. fort-menu. Voiant ces beaux pâturages je demandai à ce jeune Seigneur, avec qui j'allois, *s'il y en avoit de meilleurs en* Médie, & *d'aussi belles & aussi grandes plaines*. Il me répondit, *qu'il en avoit vû d'aussi belles vers* Derbent (C'est la Médie Atropatienne) *mais non pas de plus-vastes*. Ainsi l'on pourroit croire avec assez de fondement, que ces plaines sont l'*Hypopothon* dont parlent les anciens Auteurs, & où ils disent que les Rois de *Médie* tenoient un Haras de cinquante-mille chevaux, & que c'est ici aussi où il faut chercher la plaine de *Nyse*, si célébre par les Chevaux *Nysains*. Le Géographe *Etienne* dit que *Nyse* étoit dans le païs des *Médes*. Je contai à ce Seigneur les particularitez que les histoires raportent de ces chevaux, & particulierement celle que raporte *Favorin*, que tous les chevaux *Nysains* étoient *Isabelles*. Il me dit, *qu'il ne l'avoit jamais lû ni entendu dire*. Je m'en suis enquis aussi durant tout mon voiage à plusieurs personnes d'érudition & de qualité, mais sans aprendre qu'il y eût aucun endroit dans la *Médie* ni en toute la Perse, où tous les chevaux naissent de couleur *Isabelle*.

Le 30 nous fimes six lieuës par un chemin assez uni, qui serpente entre des colines. Aprés deux heures de marche, nous passames proche des ruïnes d'une grande ville, qu'on dit qu'il y a eu là autrefois; & qu'*Abas* le grand acheva de détruire. On voit à gauche du chemin de grands ronds de pierre de taille. Les Persans disent, que ces Ronds ou Cercles sont une marque que les *Caous*, faisant la guerre en Médie, tinrent conseil en cét endroit; parce que c'étoit la coûtume de ces peuples, que chaque officier qui entroit au conseil portoit une pierre avec lui pour lui servir de siége. Les *Caous* sont les *Géans*. *Herodote* raconte quelque chose de semblable d'une armée Persanne,

qui

qui alloit contre les *Scythes*. Il dit que l'armée étant en *Thrace*, *Darius* lui montra un lieu & commanda que chacun y mit une pierre en paſſant. Ce qui cauſe le plus d'admiration en conſidérant ces pierres; c'eſt qu'il y en a de ſi groſſes, que huit hommes auroient peine à les remüer, & qu'on n'aperçoit point qu'elles aient pû être tirées que des montagnes voiſines, qui ſont à ſix lieuës. Nous trouvames ſur le chemin trois grands & beaux *Caravanſerais*, & logeames à un village nommé *Caratchiman*, ſitüé au bas d'une coline. Il n'eſt pas ſi grand que *Vaſpinge*, mais il eſt auſſi beau.

Le 31 nôtre traite fût de quatre lieuës par des collines & par des vallées, toutes admirablement belles & fertiles. Nous paſſames à mi-chemin, à travers un grand village, plein de Sauſſaies & de jardins, & fort arroſé. On le nomme *Turcman*, parce qu'il y a dans les campagnes qui l'environnent quantité de troupes de Bergers ainſi nommez. Nous nous arrêtames à *Pervaré*, autre village de la grandeur & de la beauté de *Turcman*, & ſitüé de même en un fond au bas d'une coline, le long des bords d'un petit fleuve.

Le 1 *Juin* nous fimes deux lieuës en un païs plain & uni, comme celui que nous avions traverſé les jours précédens, & quatre entre des montagnes où le chemin eſt fort-rude & fort-difficile. Un petit fleuve mais fort-rapide paſſe au milieu, il va toûjours en ſerpentant & l'on eſt obligé de le paſſer pluſieurs fois pour acourcir le chemin. Nous mimes pied à terre à *Miana*. C'eſt un bourg ſitüé au milieu d'une belle & vaſte plaine, entouré de montagnes, qui ſéparent ſur cette toute la *Médie* du païs des *Parthes*. C'eſt la raiſon du nom qu'il porte, car *Miané* veut dire proprement *Mitoien*. Il y a en ce bourg un bureau de *Doüane*, dont les commis ont la reputation de fort tirannizer les petites gens qui y paſſent. Ils ſçurent qui étoit le Gentilhomme avec qui j'allois, & qui j'étois auſſi, cela leur ôta même la har-

hardieſſe de paroître. Il y a ce bon ordre en Perſe, & preſque dans tout l'Orient, que les Receveurs de toute ſorte de droits, n'ont la permiſſion ni l'autorité de rien demander aux perſonnes de Qualité, à aucun officier du Roi quelque petit que ſoit ſon office, ni à un étranger de condition. S'ils avoient l'audace d'en aprocher pour s'enquerir ſeulement de ce qu'ils portent, elle ſeroit punie de baſtonnades.

Le 2 nous fumes tant de tems à gueier le fleuve de *Miana*, à cauſe que le pont étoit rompu, & nous trouvames ſi rude la montagne qu'il faut traverſer au-delà, que nous ne pumes faire que trois lieuës. Ce fleuve eſt à un mile du bourg. Il eſt rapide & large ſur tout où nous le paſſames. On fût plus de deux heures à chercher le gué, & à faire paſſer les chevaux de bagage, qui paſſerent tous bien graces à Dieu, & cinq heures à traverſer la montagne, qui eſt fort-haute & fort-roide, & qui fait la ſéparation entre la *Médie* & la *Partide*. Ces deux grandes Provinces ſont ſéparées par une chaine de montagnes, qui eſt une branche du Mont *Taurus*, qui s'étend depuis l'*Europe* juſques à la *Chine*, traverſant, comme l'on a dit, la *Moſcovie*, la *Circaſſie*, la *Mingrelie*, la *Géorgie*, le Païs des *Parthes*, la *Bactriane*, la Province de *Candahar*, & les *Indes*. Au haut de la montagne nous vimes ſur une pointe de roche un grand Château ruïné. Les Perſans le nomment *le Château de la pucelle*, & diſent qu'*Artaxerxes* le fit bâtir pour ſervir de priſon à une Princeſſe du ſang. *Abas* le Grand le fit ruïner, parce qu'il ſervoit de retraitte à une troupe de Voleurs, qui faiſoient les Souverains dans ces montagnes. On y trouve çà & là de longues chauſſées, que ce grand Prince a fait faire aux endroits dificiles à paſſer durant l'hiver. Au bout de nôtre traitte nous paſſames ſur un beau pont un grand fleuve nommé *Keſil-heuzé* & logeames à *Sémelé*. C'eſt un *Caravanſerai* bâti proche le pont, pour loger les voiageurs qui ne peuvent paſſer outre.

Ce fleuve de *Keſil-heuzé* eſt plus-grand & plus-rapide que

que celui de *Miané*. Il ſert de bornes à la *Médie* & au païs des *Parthes*. On n'a pas de peine à reconnoître quand on l'a paſſé qu'on a changé d'air & de païs ; car au lieu que la temperature de la *Medie* eſt aſſez humide & nebuleuſe, qu'elle produit beaucoup de vents & de pluies, & que le terroir du païs eſt fertile de ſoi ; quoi que quelques Anciens Auteurs en aient autrement écrit, l'air du païs des *Parthes* eſt ſec au dernier dégré ; c'eſt-ce qui fait qu'on n'y voit que rarement durant ſix mois de l'année ni pluies ni nüages. Le terrain eſt ſablonneux, & la Nature n'y produit rien toute ſeule.

Le païs des *Parthes*, qui a tenu à ſon tour l'empire de l'*Aſie*, eſt la plus-grande & la prémiére Province de la Monarchie Perſane. Elle eſt toute du domaine du Roi, & n'a point de Gouverneur, comme la plus-part des autres Provinces. Les Perſans lui donnent pour limites à l'Orient la Province de *Coraſſon*, qui eſt la, *Coromitrene*, au Midi celle de *Fars*, qui eſt la Perſe proprement dite, l'*Azerbeijan* qui eſt la *Médie*, à l'Occident ; Le *Guilan* & le *Mazanderaan* qui ſont l'*Hircanie*, au Septentrion. Cette Province a deux-cens lieuës de longueur, & du moins cent-cinquante lieuës de largeur. L'air y eſt tres-ſec, comme on l'a dit, & le plus-ſain du monde preſque par tout. Elle contient plus de montagnes que de païs plain. Ces montagnes ſont nuës, & ne produiſent (généralement parlant) que des Chardons & de la Bruiere : Les campagnes ſont fertiles & agréables aux endroits où il y a de l'eau, mais où il n'y en a point la terre ne produit rien du tout. Cette grande Province a plus de quarente villes, ce qui eſt beaucoup en Perſe, qui n'eſt pas un Empire peuplé à proportion de ſon étenduë.

Les Orientaux apellent le païs des Parthes *Arakagem*, c'eſt-à-dire, *Arak-perſienne*, pour la diſtinguer de l'*Arabie*, qu'ils apellent *Arak-Arab*. Ils l'apellent auſſi *Balad-el-gebel*, c'eſt-à-dire, *païs de Montagnes*, à cauſe qu'il y en a beaucoup, comme je le viens de dire. Mon opinion eſt que ces *Scythes*, de qui

qui les anciens auteurs ont écrit que les *Parthes* tirent leur origine, sont les petits *Tartares* qui habitent au Septentrion de la Perse, apellez maitenant *Yuz-bes*, & autrefois *Bactriens*, & que cét *Arsace* qui fonda l'empire des *Parthes*, étoit du païs de *Tamerlan*, de *Halacon* & de ces autres Princes *Tartares*, qui ont fait de si grandes & fameuses conquétes en *Asie* les derniers siécles passez.

Le 3 Nous fimes quatre lieuës sur la même route que nous avions tenuë depuis nôtre départ de *Tauris*, savoir, au Midi. Nous allames toûjours en beau chemin. Nous avions des montagnes proche de nous à droite & à gauche. Nous logeames a *Sircham*. C'est un grand *Caravanserai* proche de trois ou quatre petits villages. Il est situé en un terroir fort-sablonneux & fort-sec. Les commis qui tirent les droits de la traitte foraine de la Province y tiennent leur bureau.

Le 4 nous fimes sept lieuës par des landes & des sablons. Le chemin y serpente un peu à cause de plusieurs buttes & colines de sable. Il ne laisse pas d'y avoir de côté & d'autre à peu de distance d'assez belles & fertiles campagnes, & cà-&-là des villages qui font une belle Vûë. Le fleuve de *Zenjan* arrose toutes ces campagnes. Nous logeames à un grand *Caravanserai* nommé *Nichè*, bâti entre cinq grand villages.

Le 5 nôtre traitte fût de six lieuës par des chemins plus-beaux & moins tortus, & sur la même route que le jour précédent. Nous logeames à *Zengan*. C'est *une* petite ville qui n'a guetes plus que deux-mille maisons. Elle est située en une plaine assez étroite les montagnes qui la renferment, n'étant qu'à demi-lieuë l'une de l'autre. Le terroir de *Zengan* est assez fertile & agréable, l'air bon & frais en Eté. Les dehors sont remplis de jardins & sont assez divertissans, mais le dedans n'a rien de beau & de remarquable que de grandes ruïnes.

L'Histoire de *Perse* met la fondation de cette ville sous ce régne d'*Ardechir-Babécon*, plusieurs siécles avant *Jesus-Christ*.

Chrit. Elle remarque qu'elle étoit de vingt-mille maiſons, ce qui paroît aſſez vrai-ſemblable; car à plus d'un mille aux environs on voit des ruïnes & des mazures. *Tamerlan* l'a détruiſit entierement la prémiére fois qu'il y paſſa, mais la ſeconde, ſavoir à ſon retour de Turquie, il en fit rebâtir une partie, aiant apris qu'elle avoit été long-tems floriſſante par les Siences, & qu'elle avoit produit pluſieurs grands hommes. Elle eſt célébre pour ce ſujet dans les Auteurs Orientaux. Les *Tartares* & les Turcs, qui ont ravagé la *Perſe*, depuis *Tamerlan*, l'ont ſacagée & détruite diverſes fois, & ce n'eſt que depuis le commencement de ce ſiécle qu'on s'eſt mis à la rebâtir.

Le 6 nôtre traitte fût en un Païs le plus-beau & le plus-agréable qu'on puiſſe voir, à travers une belle Plaine, où le chemin eſt fort-uni & fort-droit. Il y a pluſieurs belles Eaux qui coulent de ſource, & qui rendent ce terroir merveilleuſement fertile. On y voit tant de villages qu'on a peine à les conter, & beaucoup de Sauſſaies & de jardins qui forment d'agréables païſages & des veuës charmantes. Nous mimes pied à terre aprés cinq lieuës de marche à un grand *Caravanſerai*, nommé *Queurq-boulag*, vis-à-vis d'une grande portée de canon de *Sultanié*.

Cette ville eſt ſitüée au bas d'une montagne, comme on le peut voir dans le profil que j'en donne. Elle paroît de loin fort-jolie & bien conſtruite, & fait naître l'envie de la voir de prés: mais quand on en aproche ce n'eſt plus la même choſe: & elle paroît encore moins belle quand on eſt dedans. Il y a quelques édifices publics aſſez conſidérables, pour l'architecture & pour la ſtructure, avec trois-mille maiſons. Les gens du Païs diſent, que cette ville occupoit autre fois demi-lieuë de terrain du côté d'occident plus qu'elle ne fait aujourd'hui: & que les Egliſes, les Moſquées & les Tours ruïnées, qu'on voit de ce côté-là à cette diſtance, étoient du corps de la ville. Cela peut bien être vrai, car les Hiſtoires de Perſe aſſurent, qu'elle étoit la Capitale

Ch
fo
mi
Ta
y l
qu
voi
avc
bre
tar
mer
n'e
mis

I
agr
où
bell
terr
lage
faies
veuë
lieui
Que
non

C
on
roît
l'en
ce n
belle
publ
la ſt
Païs
lieuë
aujo
Tou
ètroi
car

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1897

pitale & la plus-grande du Roiaume: & il y a peu de villes au monde, où l'on voie de plus-vastes ruïnes. Il y a beaucoup de Vivres & à bon marché. L'air y est fort-bon, quoi que fort-changeant. On remarque qu'en toute saison il change presque à toute heure: car le soir, la nuit & le matin, il est froid, & durant le jour il est chaud, d'une extrémité à l'autre. *Sultanie* à 36 dég. 18 min. de Latitude, & 48 dég. 5 min. de Longitude. Un *Sultan* en a le gouvernement.

Quelques histoires de *Perse* portent, que cette ville est une des plus-anciennes du Païs des *Parthes*, & qu'on n'en sait point le fondateur. D'autres disent au-contraire, que les prémiers fondemens en furent jettez sous l'ascendant du Lion, par l'ordre & sous le régne *d'Ergon-Can*, fils *d'Abkei Can*, & petit-fils de *Halacou-Can*, & que n'aiant pû être achevée durant sa vie, son fils *Jangou-Sultan* la fit achever, & la nomma *Sultanié*, c'est-à-dire, *ville roialle*; car *Sultan* signifie proprement *Roi*, d'où vient *Seltenet*, qui est le terme ordinaire dont les Persans se servent pour dire *Roiaume* ou *Monarchie*. Les Monarques de *l'Asie*, qui ont régné depuis le septiéme siécle, se faisoient la plus-part apeller *Sultans*, d'où nous est venu le mot de *Soudan*, que nos histoires donnent aux derniers Rois *d'Egypte*, & les Empereurs de Turquie s'apellent *Sultans*. J'ai pourtant, ouï dire à des gens doctes, que cette ville n'avoit été apellée *Sultanié* ou *Roialle*, que depuis le tems que les derniers Rois de *Perse*, qui se faisoient aussi apeller *Sultans*, y eurent établi leur demeure. Si cette ville a été construite des ruïnes de *Tigrano-certa*, comme plusieurs Auteurs modernes de l'Europe l'avancent hardiment, on pourroit dire que le nom qu'elle porte a été formé sur son nom ancien: car *Certa* en vieux Persan signifiant *ville*, *Tigranocerta* ne voudroit dire autre chose que *ville de Tigranes*, qui étoit Roi *d'Arménie*, comme chacun sait. Je ne sai pas cependant comment on peut prendre *Sultanié* pour *Tigranocerta*; *Tacite* disant que *Tigranocerta* étoit à 37 miles de *Nisibé*, ville que

chacun

chacun ſait être dans la *Meſopotamie* ſur le *Tigre* à 25 lieuës de *Ninive*. Je le dis encore une fois la Géographie des anciens hiſtoriens eſt la plus-confuſe du monde, on ne les peut acorder & ils étoient fort-mal informez. Je ne le dirois pas ſi hardiment, ſi je ne voiois que les rélations modernes ſont d'auſſi grandes mépriſes en tout ce qu'elles publient, ou ſur des mémoires ou ſur le raport d'autrui. Il n'y en a point dont je ne puſſe tirer des éxemples de cette vérité. Cette ville a été pluſieurs fois détruite, la prémiére fois par *Cotza Rechid* Roi de *Perſe*, que nos Hiſtoriographes nomment *Giauſan*, parce qu'elle s'étoit rebellée & qu'elle avoit pris les armes contre lui; enſuite par *Tamerlan*; puis par d'autres Princes Turcs & Tartares. Les prédéceſſeurs d'*Iſmaël Sofy*, y firent quelque tems leur ſéjour, & l'on dit que quelques ſiécles auparavant, les derniers Rois d'*Arménie* y avoient auſſi tenu leur Cour, & que de leur tems il y avoit plus de quatre-cens Egliſes. On en voit pluſieurs de ruïnées, comme je l'ai dit, mais il n'y en a point d'entiere, & il n'y habite nuls Chrétiens.

Le 7 nous fimes ſix lieuës en un païs encore plus-beau que celui qu'on a décrit. On traverſe un village à chaque mille pas qu'on fait, & l'on en voit une infinité en éloignement entourez de ſauſſaies, & ſéparez par de belles prairies. Celui où nous logeames eſt fort-beau & fort-grand, dit *Hihié*. Il eſt proche d'un gros bourg entouré de murs & bien peuplé, qu'on nomme *San-cala*: Ce mot abrégé ſignifie *château de Haſan*.

Le 8 la laſſitude de nos chevaux nous empêcha de paſſer *Ebher*, qui n'eſt qu'à deux lieuës de *Hihié*. Nous les fimes à travers ces belles & charmantes campagnes, dont on a parlé, tirant toûjours droit au midi. Ce qui rend ces plaines ſi agréables & ſi fertiles, eſt la quantité d'eaux qui y coulent & le labour qu'on y fait; car, comme on l'a dit, le terroir du païs des *Parthes* eſt de ſoi-même ſec & ſtérile, mais partout où on le peut arroſer on y fait vènir tout ce qu'on veut, & on le rend fort-beau & fort-bon.

Ebher

Ebher est une petite ville, à ne conter que les édifices, car elle n'a pas plus de deux-mille-cinq-cens maisons, mais elle a tant de jardins & ces jardins sont si grands, qu'un homme à cheval est une demi-heure à la traverser. Un petit fleuve, qui porte le nom de la ville, passe par le milieu d'un bout à l'autre. On dit que c'est le même que les Anciens appelloient *Baronthe*. La situation en est riante & agréable, l'air y est fort-bon, le terroir abondant en fruits & en autres vivres. Il y a des bâtimens assez bien faits. Les Hôteleries, les Tavernes, les places publiques sont belles pour le lieu. Il y a trois grandes Mosquées, on voit au milieu de la ville les ruïnes d'un château de terre. Elle est éloignée de l'*Equateur* de 36 dég. 45 m. & des Iles fortunées de 43 dég. 30 min. Cette longitude & toutes les autres que je marque sont prises des plus-nouvelles tables Persiennes. Un *Darogué*, c'est-à-dire, *Préteur* ou *Recteur* gouverne *Ebher*. Le *Mirtchecarbachy*, ou appelle ainsi le grand Veneur, a ses appointemens assignez sur les revenus de cette ville. On appelle ces sortes d'assignation *Tahvil*. On dira amplement ailleurs ce qu'il faut entendre par ce mot.

Les Géographes de *Perse* disent, qu' *Ebher* a été bâtie par *Kei-cosrou* fils de *Siahouch*, que *Darab-keihoni* ou *Darius* fit commencer le château, que *Skender-roumy*, c'est-à-dire *Alexandre le grand*, le fit achever, & que cette ville a été autant de fois ruïnée & sacagée que toutes les autres dont elle est proche. Cependant il n'y paroît point à présent, tant elle a été bien relevée. Ces Géographes remarquent, que cette ville est des plus-anciennes de la province. Ce pourroit bien être *Vologoo certa*, ou *Messabetha*, ou *Artacana*, dont il est souvent parlé dans les anciennes histoires de Perse.

A *Ebher* on commence à n'entendre plus parler que Persan dans les villes & à la campagne. Avant que d'arriver-là le langage vulgaire est le Turquesque,

non pas tout-à-fait comme on le parle en Turquie, mais aſſez peu different. *D'Ebher* juſqu'aux *Indes* on parle Perſan, plus ou moins purement ſelon qu'on eſt plus ou moins éloigné de *Chiras*, où eſt la pureté de la langue Perſanne. Ainſi, c'eſt un langage tout-à-fait groſſier & mauvais, dont on ſe ſert à *Ebher* & aux endroits qui en ſont proche.

Le 9 nous fimes neuf lieuës par ces admirables plaines, où le chemin eſt auſſi beau & auſſi uni qu'une allée de Jardin. On ne peut voir de plus belles campagnes. Aprés trois lieuës de marche nous paſſames un gros bourg preſque auſſi grand qu'*Ebher*, nommé *Parſac*. Plus outre nous laiſſames *Casbin* à gauche à cinq lieuës de nous. Voici la deſcription que j'en dreſſai l'an 1674 dans un ſéjour de quatre mois que j'y fis avec la cour.

Casbin eſt une grande ville, ſitüée en une belle plaine à trois lieuës du mont *Alouvent*. Ce mont, un des plus-hauts & des plus-rénommez de toute la *Perſe*, eſt une branche du mont *Taurus*, qui paſſe par les parties ſeptentrionales de la *Parthie*, comme on a dit, & la ſépare de l'*Hyrcanie*. La Longueur de cette ville eſt du Septentrion au Midi. Elle a été autre-fois ceinte de murs, on en voit encore les ruïnes. à préſent elle eſt ouverte de toutes parts. Elle eſt compoſée de douze-mille maiſons. Elle a ſix miles de tour & cent-mille habitans, parmi leſquels il faut conter quarente familles de Chrétiens & cent familles de Juifs, tous tres-pauvres. Les plus-beaux lieux qu'on y voie ſont l'*Hyppodrome*, ou carriere pour la courſe des chevaux qu'on appelle *Maydancha*, c'eſt-à-dire *place Roialle*, laquelle eſt longue de 700 pas & large de 250, & eſt faite ſur le modéle d'*Iſpahan*. Le Palais Roial a ſept portes. La principale s'appelle *Alicapi*, c'eſt-à-dire proprement, *la porte haute* ou *élévée*. Il y a au deſſus une inſcription en lettres d'or dont voici le ſens. *Que cette triomphante Porte ſoit toûjours ouverte à la bonne fortune, par*

la

la vertu de la confession que nous faisons qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu. Les Jardins du Palais sont beaux & bien entretenus, faits en Echiquier. Le Roi *Tahmas* avoit fait bâtir ce Palais assez petit, sur le plan que lui donna un Architecte Turc. *Abas le Grand* le fit tout changer & l'augmenta de beaucoup. Il y a peu de Mosquées à *Casbin*. La Catédrale qu'on appelle *Métchidgiuma*, *la Mosquée de la congrégation* est petite, Elle a été fondée par *Haron Rechid*, *Calife* de *Bagdad l'an* 170 de l'*Hégire*. La Mosquée Roiale qu'on appelle *Metchidcha* est une des plus-grandes & des plus-belles de *Perse*, étant située au bout d'une ruë large, plantée de grands arbres, qui commence à la grande porte du Palais du Roi. Cette Mosquée a été bâtie presque toute entiere aux dépens de *Tahmas*, & de son vivant; son pére *Ismaël* l'avoit fait commencer, mais ses fondemens n'étoient qu'à rez de chaussée, lors qu'il mourût. Il y a aussi en cette ville plusieurs beaux édifices parmi les *Caravanserais*, qui sont les Hôteleries publiques. Celui qu'on appelle l'*Hôtelerie roialle* a 250 chambres, un grand bassin d'eau avec de grands arbres au milieu de la Cour, & deux portes qui menent dans la cour par deux ruës de boutiques, ou l'on vend les plus-précieuses Marchandises. Mais ce qui fait le plus-grand ornement de *Casbin* n'est ni ces hôteleries, ni les Bains, ni les *Bazars*, ou places de Commerce, ni les Cabarets à tabac, à cahvé & à plusieurs boissons fortes dont les Persans font débauche; c'est un grand nombre de Palais des Grands de *Perse*, qu'ils entretiennent de pére en fils pour les longs séjours, que la Cour Persane fait en cette ville de tems en tems. Il n'y a pas tant de jardins qu'en la plûpart des autres villes de la Province, parce que le terroir est sablonneux & sec, qu'il n'y passe qu'un petit ruisseau qui est un bras du fleuve *Charoud*, dont l'eau ne suffit

pas. On fait venir d'autre eau de la montagne par des Canaux souterrains qu'ils nomment *Kerises*; On la reçoit en des caves profondes de trente pieds. Elle est fraîche, mais elle est pesante & fade. Cette disette d'eau est aussi cause que l'air de *Casbin* est pesant, grossier & mal-sain, sur tout en été, ce qui vient de ce que la ville n'aiant point d'eau courante n'a point d'égoût pour emporter les immondices. On dit que les Persans ne font pas passer à *Casbin* le fleuve *Charoud*, depeur que la ville ne devienne plus-belle qu'*Ispahan*, & que le Roi n'aimât mieux y demeurer. Malgré cette disette d'eau la ville jouït d'une grande abondance de vivres, & de toute sorte de denrées, parce que les campagnes d'alentour qui regorgent d'eaux, abondent par même moien en bétail, en grains & en fruits. Il y croît le plus-beau raisin *de Perse*. On l'appelle *Chaboni*, c'est-à-dire *roial*. Il est doré, transparent & gros, comme une petite olive. On en transporte de sec en tout le Roiaume. On en fait du vin le plus-violent du monde, & aussi le plus-délicieux, qui est épais comme tous les vins de liqueur. Cét excellent raisin ne croît qu'à de jeunes ceps. On ne les arrose point, & ils sont cinq mois d'été en un terrain sablonneux, & sous un ciel brûlant sans recevoir une goute d'eau. Quand la vendange est faite on laisse aller le bétail dans les vignes pour les brouter, puis on en coupe le plus-gros bois, & on ne laisse que de jeunes ceps hauts d'environ trois pieds, qu'on n'a pas besoin comme on voit, de faire soutenir par de échalas, aussi ne s'en sert-on point. Il croît encore force Pistaches en ce terroir, l'air y est extrémement chaud l'été durant le jour, à cause de la haute montagne qui est au Septentrion: mais les nuits y sont alors si fraîches en recompense que pour peu qu'on s'y expose d'eshabilé, l'on ne manque point d'en devenir malade. *Casbin* est à 85 dégrez & 5 minutes de longitude & à 36 dégrez & 35 minutes de latitude.

La

La plûpart des Chorographes Européens qui ont traitté des villes de Perſe, diſent, que *Caſbin* eſt l'ancienne *Arſacie*, qu'on appelloit *Europe*, avant que les *Parthes* lui euſſent donné le nom d'*Arſace*, leur prémier Empereur. Que c'eſt celle que les Grecs appelloient *Ragea*, & que l'Ecriture Sainte appelle *Rages de Médie*. Quelques-uns ont opinion que c'eſt la *Caſbira*, dont parle *Strabon*. Les hiſtoires de *Perſe* ne la font pas ſi ancienne. Celle qui eſt intitulée *Elbeijon*, c'eſt-à-dire, *l'explication*, porte que *Chapour* fils d'*Ardechir-Babecon* l'a fondée, & qu'il lui donna le nom de *Chaepour*, comme qui diroit *la ville du fils du Roi*, car *Chae*, ſignifie *Roi*, & *pourra* en ancien Perſan veut dire fils, de là eſt venu le nom de *Chapour*, que les Auteurs Grecs prononçoient *Sapores*. L'hiſtoire intitulée *Teduiné* dit que cette ville qui fût nommée *Chaepour* n'eſt pas *Caſbin*, & qu'elle n'étoit pas bâtie au même lieu où eſt préſentement *Caſbin*; mais à trois lieuës au deſſus vers l'Occident au conflant de deux fleuves, l'un nommé *Haroud*, dont on a parlé, qui vient du mont *Alouvent*, & l'autre appellé *Ebherroud*, c'eſt-à-dire le *fleuve d'Ebher*.

J'ai ouï dire à pluſieurs Perſans de conſidération, qu'il y a là en effet quantité de ruïnes, & que tous les Auteurs ſont d'accord que deux bourgs, nommez *Sartché*, qui en ſont proche, ont été bâtis du tems *d'Ardechir-Babecon*. Une autre hiſtoire Perſanne compoſée par un autheur nommé *Ambd-alla*, porte que le commencement de *Caſbin* fût un château, que ce Roi, qu'on vient de nommer fit bâtir, pour arrêter les courſes des *Deilemites* qui deſcendoient du mont *Alouvent*, & faiſoient des ravages en tout ce territoire. Que ce château étoit ſitüé au même lieu où eſt maintenant la place Roialle de *Caſbin*, & qu'il fût ruïné par les Arabes du tems *d'Oſman*, un des prémiers ſucceſſeurs de *Mahammed*. Preſque toutes les hiſtoires font mention de ce Château, & diſent, qu'aprés qu'il eût été abatu on le rebâtit plus-grand qu'au

vant, & qu'il se forma un gros bourg tout alentour. *Mousaelhady-billa*, fils de *Mahamed Mehdy*, *Calife* de *Bagdad*, le fit ceindre de murs l'an 170 de l'hégire, & fit bâtir à mille pas de distance une petite ville qu'on nomma de son nom *Médine-mousi*. Un grand quartier de *Casbin* porte encore ce nom. *Moubarec-yusbec* de nation affranchi du *Calife* qui avoit le gouvernement de la province, & à qui l'ouvrage avoit été recommandé, en fit bâtir un autre à pareille distance & le nomma *Moubarekie*, pour la conservation de son nom. Les Persans quelque tems aprés appellérent cette ville *Moubarecabad*. *Moubarec* signifie *benit*, *abad*, *habitation*.

Haron-Rechid, frére & successeur de *Mousa-elhady*, joignit ces trois petites villes en une par quantité de beaux bâtimens qu'il fit construire dans le vuide, mit une grosse garnison dedans, & ordonna qu'on entourât de murs & de fortifications toute la place. On commença d'y travailler l'an 190 de *l'hégire*. *Haron* avoit dessein d'en faire un rampart contre les *Hircaniens* & les *Deilemites*, & un magazin d'armes pour la guerre qu'il méditoit de porter en *Iberie*, & tout ensemble un lieu de commerce. Mais étant mort peu aprés l'entrepriſe & avant que d'en voir la fin, l'ouvrage demeura imparfait. L'an 245 sous le régne du *Calife Muktaais-billa-mousi*, fils de *Nusa*, qui avoit secoüé le joug de ce Pontife, & usurpé l'autorité Roiale dans la *Perse*, fit achever ces murs & ces fortifications, & donna à la ville le nom de *Casbin* ou *Casvin*, car on prononce ce nom tantôt par *b* tantôt par *v*, d'un mot qui signifie *châtiment* ou *peine*; parce qu'il faisoit emprisonner dans le château qui y étoit tous les Grands qu'il vouloit punir. On donne une autre raison de cette dénomination, savoir, que cette ville étoit un lieu d'exil. *Acembeg*, Auteur *Armenien*, est d'un avis different, car il tient que la ville de *Casbin* a été ainsi nommée du Roi *Casbin*.

L'an

L'an 364 une partie de la muraille de la ville étant tombée *Saheb Calife Iſmaël*, prémier miniſtre de *Alié Fecre-deulet* Roi de *Perſe*, fit relever ce qui s'étoit ruïné, & des guerres civiles l'aiant détruite depuis preſque toute entiere, *Emer Cherifaboualy Jafer* eût ſoin de ſon rétabliſſement, & y fit travailler l'an 411 avec tant d'aplication qu'il n'y paroiſſoit plus de ruïnes deux ans aprés. L'hiſtoire de *Casbin* fait mention de deux autres furieux deſaſtres, qui lui ſont arrivez par des tremblemens de terre. Le prémier l'an 460 qui renverſa tous les murs & un tiers des édifices. *Kehnon* Prince de la race des *Seljouge* les fit réparer trois ans aprés ſous l'aſcendant de *Gemini*. Le ſecond tremblement qui ne fit pas tant de mal que le prémier arriva l'an 562. *Mahamed* fils d'*Abdalla-elmezaré* régnoit alors au païs des *Parthes*, & faiſoit ſa réſidence proche de *Casbin*. Il s'y tranſporta pour voir les dommages du tremblement, & pour le réparer. Et parce que les murailles, qui n'étoient que de terre, ne lui ſemblerent pas aſſez belles ni aſſez fortes pour une ſi grande ville, il fit abatre ce que le tremblement en avoit épargné, & en fit faire de Brique rouge. Ces murs avoient cent-mille & trois-cens pas d'enceinte, & étoient renforcez de Tours à chaque cinq-cens pas. Les Tartares & les Turcs ont ruïné entierement ces tours & ces murailles à diverſes repriſes, & celles qu'on avoit rebâties en leur place, à meſure que quelque nouveau ravage les détruiſoit. On en voit les ruïnes comme je l'ai dit.

Aprés tout *Casbin* s'eſt rétablie, comme l'on voit, & depuis plus de trois-cens ans elle joüit de la paix & de l'abondance par l'avantage de ſa ſitüation, qui la rend ſi propre pour l'ier le commerce de l'*Hyrcanie*, de l'*Iberie* & de la *Médie*, avec les provinces méridionales du Roiaume. L'an 955 de l'*Hégire* le Roi *Tahmas*, deſeſperant de deffendre

Tauris contre le grand *Soliman*, ſe retira à *Casbin*, & fit de cette ville la Capitale du Roiaume. Il la trouvoit commode en toute ſaiſon. Il y paſſoit l'hiver; l'été il ſe retiroit à trois ou quatre lieuës à la campagne, & le paſſoit d'ordinaire ſous des tentes au pied du mont *Alouvent*, où il y a beaucoup de lieux frais d'eaux & d'ombrage. Ses ſucceſſeurs ont paſſé leur vie de la même ſorte juſques à *Abas* le Grand, qui dés la prémiére année de ſon régne transfera la cour à *Iſpahan*. On alégue diverſes raiſons de ce changement. Les uns l'attribüent à l'air de *Casbin*, que ſa Majeſté, diſent-ils, ne trouvoit pas bon; d'autres aſſurent qu'il fût épouvanté de ce que lui firent ſavoir les Aſtrologues, que les aſtres le menaçoient de pluſieurs malheurs s'il demeuroit en cette ville. D'autres veulent, qu'il le fit pour éxécuter mieux le deſſein qu'il avoit de bâtir une nouvelle ville, s'étant mis en tête, que c'étoit un plus-ſeur moien pour éterniſer ſa mémoire, que toutes les grandes actions qu'il faiſoit. Mais ce qui eſt plus-vrai-ſemblable, c'eſt-ce que j'ai oüi dire à un Seigneur, qui a été fort-aimé de ce grand Roi, que dés qu'il eût conçû le deſſein des grandes conquêtes, qu'il éxécuta ſi glorieuſement vers l'Orient & vers le Midi, il quitta *Casbin* pour *Iſpahan*, afin d'être plus-proche des païs qu'il vouloit conquerir.

Quoi qu'il en ſoit cette ville eſt bien déchuë, depuis que la Cour s'en eſt retireé, & qu'elle a perdu tout ce qui accompagne la pompe d'une grande Cour. Les ſucceſſeurs d'*Abas* y ont été faire de tems en tems des ſéjours d'une ou de deux années de ſuite. Le feu Roi étoit en chemin pour y aller quand il mourût. La ville l'en avoit fait ſoliciter par des préſens & des requêtes, & elle eût tant de joie d'aprendre que S. M. y venoit, qu'Elle donna trois-cents *Tomans* de Préſent, ce ſont treize-cents piſtoles, à l'officier qui lui en aporta la nou-

nouvelle. Le principal avantage qui lui revient du séjour de la Cour, est la consommation d'une infinité de denrées que le païs produit, & dont il n'y a point de transport, les Provinces voisines n'en aiant nul besoin.

Outre tout ce que l'on a dit qui rend *Casbin* une ville illustre, il ne faut pas oublier qu'il en est sorti plusieurs Auteurs célébres, entre autres *Locman*, fameux pour les Fables qu'il a composées, qui ressemblent si fort à celles d'*Esope*, que de doctes Auteurs tiennent que c'est un même livre. Le Gouverneur de cette ville a tître de *Darogué*. On y en met un nouveau tous les deux ans. Il tire chaque année six-cens Tomans de ce gouvernement, c'est neuf-mille écus. On donne à cette ville dans les Actes juridiques, le surnom de *Da-rel-seltenet*, c'est-à-dire, *siége de la Roiauté*; parce que les Rois de *Perse*, qui ont régné le 15 & le 16 siécle y faisoient leur résidence, comme on l'a dit.

Nôtre traitte s'acheva à *Kiaré*, bourg gros de cinq-cens maisons. Il y a au milieu un Château de terre situé sur une éminence, & à demi-ruïné. C'est un reste des lieux forts de ce païs qui furent abatus dans le 13 siécle. Les invasions étoient si fréquentes & si subites, & les guerres civiles si longues & si animées, qu'il falloit se fortifier partout, & se deffendre de toute sorte de gens. On voit de pareils châteaux presque dans tous les bourgs, & dans les grands villages du ressort de *Casbin*.

Le 10 nous ne fimes que quatre lieuës en un païs uni & agréable comme les jours précédens, continüant d'aller droit au midi. Nôtre maniere de voiager étoit telle, particulierement depuis *Miané*, qui est aux confins de la *Médie*. Nous partions toûjours le soir une heure ou deux avant le Soleil couché plus ou moins, selon la traitte que nous avions à faire. Nous achevions les traittes de cinq ou six lieuës à minuit, ou environ. Les gran-

des de huit à neuf lieuës nous tenoient presque toute la nuit. On voiage généralement ainsi dans tout l'Orient durant le beau tems, pour être à couvert de l'ardeur du Soleil, qui accableroit à la campagne les hommes & les animaux. La nuit on marche plus-vîte, on est plus-dispos, les valets vont à pied de tems en tems sans peine, & les maîtres même sont bien-aises d'y aller un peu, pour dissiper le sommeil & de petits saisissemens de froid, que la fraîcheur de l'air cause. Tout cela soulage les chevaux. Quand on est arrivé on se met au lit, & on regagne sur le jour pour dormir, ce que l'on avoit perdu la nuit. Un autre avantage qu'il y a à voiager de nuit est, que les bêtes de charge se reposent tout le tems que la chaleur & les mouches les incommodent, & qu'ils sont bien mieux pensez, les valets voiant plus-clair à les soigner. Deplus on trouve plus-aisement durant le jour ce qu'il faut pour les hommes & pour les chevaux. Les hôtes des *Caravanserais*, qui ont dormi presque toute la nuit, parce qu'alors ils n'étoient pas emploiez, sont debout & prêts à tout ce qu'on leur commande. La prémiére chose que font les Palfreniers en arrivant est de promener les chevaux, on leur met aprés la couverture, & on leur lâche la sangle. Au bout d'une heure ou deux on leur baille à manger, & les Palfreniers se mettent à dormir. Tout le monde se leve à neuf ou dix heures, & l'on fait un leger repas. Les valets d'étable pensent les chevaux ensuite, & le Cuisinier aprête à manger, le Maître cependant ou repose de nouveau, ou s'occupe à autre chose. A quatre heures on donne l'orge, car en tout l'Orient on ne nourrit point les chevaux d'avoine, & l'on selle: à même tems on sert le soupé. Pendant que le Maître soupe le Cuisinier nettoie la batterie, & le Valet de chambre ferme les *mafras*; C'est une maniere de porte-manteau, où l'on met

le

le lit & les habits aussi proprement que dans un coffre. Un cheval en porte deux. Les Domestiques soupent ensuite, & pendant cela le Maître s'habille & se botte. Dés que les valets ont mangé, ce qui est bien-tôt fait parmi les *Asiatiques*, le Cuisinier enferme la vaisselle, le Palfrenier va tirer la sangle & brider, les autres plient les tapis & font le reste des choses qui sont de leur devoir. On charge aprés & l'on s'en va. Ceux qui n'ont pas veu l'Orient auront peine à croire la commodité avec laquelle toute sorte de gens y voiagent. Elle est grande néanmoins, quoi que pour ainsi dire on porte toute une maison avec soi. La raison en est, que les valets aiant chacun leur emploi séparé, tout se trouve fait en un instant.

Nous logeames à *Segs-abad*. Ce nom signifie, *l'habitation des chiens*. C'est un bourg grand, comme *Kiaré*. Il est au milieu d'une belle plaine, où il y a quantité de villages. A *Segs-abad*, ni à *Kiaré* l'on ne trouve point de *Caravanserais*: mais il y a en chacun quinze ou vingt grandes maisons, que les proprietaires tiennent ouvertes pour le logement des passans, & qu'ils entretiennent plus-nettes que les *Caravanserais*. On y est aussi beaucoup mieux accommodé, mais il en coûte plus, parce que l'hôte n'osant demander de loüage, ni sa peine, ce qui n'est pas la coûtume, il s'en fait païer sur le fourrage & les denrées qu'il fournit à ses hôtes, qu'il leur vend à discretion, au lieu que dans les *Caravanserais* tout est taxé.

Le 11 nôtre traitte fût de huit lieuës. Nous fimes les deux prémiéres entre des butes & des collines, où le chemin est raboteux & mal-uni; les autres en une belle plaine, couverte de villages partout, & la plûpart labourée. On dit, que c'est celle où se donna la bataille entre *Luculle* & *Mithridate*, & que la défaite de *Crassus* a encore

renduë ſi célébre dans l'Hiſtoire Romaine. Nous mimes pied à terre à un *Caravanſerai*, nommé *Koskeirou*, un des grands & des beaux qu'on ait jamais bâtis en *Perſe*. Il y a tout joignant deux jardins, deux citernes, un bain, & un petit canal, qui en dépendent. C'eſt une charité de la principale femme d'*Abas* le grand. Elle fonda ce lieu avec un revenu de mille livres pour les gages de quatre valets, qui logeroient dans le *Caravanſerai*, afin de le tenir net & de ſervir les paſſans: mais ces mille livres ont été diverties à d'autres uſages par l'avarice des Curateurs. C'eſt-ce qui fait, que le *Caravanſerai* eſt fort-ſale preſque par tout, & que l'ordure le ruïne. Il a coûté, dit-on, quatre mille Tomans à bâtir, c'eſt cent-quatre-vingts-mille livres. La *Perſe* a çà-&-là des ponts, des chauſſées, des hôpitaux, des *Caravanſerais*, qui ſont des profuſions de cette charitable Princeſſe. Elles ont rendu ſon nom célébre, & ſi l'on en croit la voix publique, elle a dépenſé cent-mille Tomans à ces œuvres piës, c'eſt quatre-millions & demi.

Le 12 nous fimes huit lieuës, trois en la belle plaine, où eſt *Koskeirou*, & cinq en un païs enfoncé, où le chemin eſt un peu tortu & raboteux. Nous arrivames deux heures avant jour à *Sava*, & logeames au fauxbourg qui eſt ſur le grand chemin.

Sava eſt une grande ville, ſitüée en une plaine ſablonneuſe & ſtérile, à la veuë du mont *Alouveni*. Elle à deux miles de tour, & eſt ceinte de murs, mais elle n'eſt gueres peuplée, & hormis le cœur de la ville le reſte ſe ruïne, faute d'être habité. Les murs auſſi ſont mal entretenus, & il n'y a rien de remarquable à l'entour. Elle a été belle autrefois, les ruïnes de pluſieurs grands édifices le montrent. Il y paſſe un petit fleuve & quantité de canaux. Son terroir & ſec & ſablonneux. Il n'y vient rien qu'à force d'art

& de

& de travail. Il y a pourtant grand nombre de jardins. L'air qu'on y respire est échauffé & assez mal sain, sa latitude est de 35 dég. 50 min. sa longitude de 85 dégrez. Un *Derogué* en est Gouverneur.

Les histoires de *Perse* disent unanimement, que toute la plaine de *Sava* étoit autrefois un marais ou lac salé, pareil à cette plaine qu'on appelle *la mer de sel* qui n'est qu'à vingt lieuës de cette ville en tirant à l'Orient, & que l'on traverse sur une chaussée de trente lieuës, en allant d'*Ispahan* en *Hyrcanie* : mais ces histoires ne sont pas d'acord du tems que ce marais fût desséché. Les unes portent fabuleusement que ce fût la nuit que naquit *Mahamed* ; Les autres que ce fût *Haly* son gendre, qui en fit miraculeusement écouler les eaux. Celles-cy ajoûtent, qu'il fit ce miracle sans venir sur le lieu, en prononçant seulement une parole, & qu'il le fit à la considération des habitans de *Com*, qui tenoient son parti contre le beau-pére de *Mahamed*. Elles disent aussi, que ce peuple pour conserver la mémoire d'un si rare évenement bâtit une ville au milieu de ce marais desséché, & en posa la prémiére pierre sous l'ascendant de *Gemini*. Les peuples du Septentrion la ruïnerent au 4 siécle du Mahometisme. *Coja-sehid-el-din* fils de *Melec-Cheref el-din-Sauvegi* la fit rebâtir quarente ans aprés plus-grande qu'elle n'étoit avant sa destruction, & la fit entourer de murs & paver de briques rouges. Quelque-tems aprés *Coje chems-eldin* la fit agrandir du côté du Nord, y fit conduire l'eau par dix canaux, & y fit bâtir une grande Mosquée à la partie Occidentale, sur le plan de celle que *Saied-eshac* fils d'*Imam-Mousa-Cazem* y avoit fait construire plusieurs siécles auparavant. Tout joignant cette Mosquée est un superbe tombeau de *Bercordar bec* Grand Maître de l'Artillerie de *Perse*, qui mourût, d'hidropisie en cette ville il y a dix ans.

Vis-à-vis *Sava* à l'Occident à quatre lieuës est un pélerinage fameux par la dévotion des Persans. Ils l'apel-

lent *Echmouil*, c'est-à-dire *Samuel*, & ils croient que ce Prophéte y a été enterré. On a bâti sur son tombeau un beau Mausolée au milieu d'une mosquée magnifique. A l'opposite, savoir au Levant, à neuf lieuës de la ville, sous un même parallele, on voit çà & là des vestiges de la célébre ville de *Rey*, la plus-grande ville de l'*Asie*. Les merveilles que l'on en raconte sont incroiables, néanmoins elles sont généralement assûrées par tous les Historiens, & par quelques-uns comme par des témoins oculaires. La Géographie *Persane* porte, que du tems du *Calife Mehdy-billaabou Mahamed-Davanik* qui vivoit au neuviéme siécle du Christianisme, la ville de *Rey* étoit divisée en 96 quartiers, dont chacun avoit 46 ruës, chaque ruë 400 maisons, & 10 mosquées; Qu'il y avoit de plus dans la ville 6400 coléges, 16600 bains, 15000 tours de mosquées, 12000 moulins, 1700 canaux, 13000 Caravanserais. Je n'ose inserer le nombre des maisons, ne pouvant pas croire qu'il y eût seulement la moitié autant d'hommes, & cependant nôtre Géographie est en cela soutenuë de tous les Auteurs Orientaux. Les Auteurs *Arabes* affirment aussi, qu'au troisiéme siécle du Mahométisme, qui est justement le même tems, *Rey* étoit la ville de l'*Asie* la plus-peuplée; & qu'on tenoit, qu'aprés *Babylone* jamais ville n'avoit été si considérable, soit en nombre d'habitans, soit en richesses & en biens. De là lui sont venus les tîtres superbes qu'elle a dans les histoires de *prémiére des villes*, d'*Epouse du monde*, de *Porte des portes de la terre*, & de *Marché de l'Univers*. L'origine de *Rey* n'est pas moins considérable. La Chronique des *Mages* en fait *Chus* petit-fils de *Noé* fondateur. Elle ajoûte qu'il en posa la prémiére pierre sous l'ascendant du *Scorpion*. La commune opinion est, qu'elle a été fondée par *Houcheingpichdadi*, comme qui diroit *prémier justicier*. Les Orientaux donnent ce nom à tous les Rois de *Perse* de la prémiére race, parce qu'ils furent les prémiers Gouverneurs & Legislateurs dont ils aient eu connoissance. *Houcheing*

cheing étoit le second Roi de cette race. *Manoutcher* 5e Roi aprés *Houcheing* l'agrandit considérablement. Elle subsista en sa splendeur jusqu'aux conquêtes des prémiers Mahometans qui la détruisirent. *Mehdy-billa* surnommé *Mansour*, ou le victorieux, 3e Calife de *Babylone*, la réléva plus-grande & plus-populeuse qu'auparavant, & ce fût sous ses successeurs qu'elle parvint à cette puissance dont nous avons parlé. Sa derniere ruïne arriva par des guerres civiles, au tems que les Tartares étendirent leurs incursions dans le païs des *Parthes*. La Réligion Mahometane étoit alors divisée en sectes comme elle l'a toûjours été. Celle des *Chia* qui étoit celle des *Persans*, & celle des *Sunnis* que les Turcs suivent, partageoient le païs. Ces deux partis se firent la guerre soixante ans durant, & la secte des *Chia* aiant succombé à cause du secours des petits *Tartares*, qui sont *Sunnis*, la secte victorieuse se partagea en deux autres opinions, qu'on appelle du nom de leurs auteurs *Chafai*, & *Hanifai*, qui sont encore aujourd'hui en vigueur parmi tous les Mahometans *Sunnis*. Ces guerres jointes aux incursions des *Tartares* détruisirent la puissante & fameuse *Rei*, & la reduisirent à rien avant la fin du sixiéme siécle de l'époque Mahometane. Soixante ans aprés *Facre-eddin* Prince *Parthe* aiant fait la paix avec *Cazan-Can* Roi de *Perse*, de la race des Tartares, essaia de rebatir cette malheureuse ville, mais il n'en sçut venir à bout. *Ptolomée* l'apelle *Raquaja*; les autres auteurs *Grecs* l'apellent comme lui de noms qui paroissent formez sur celui de *Rei*. Sa latitude est de 35 dég. 35 min. & sa longitude de 76 dég. 20 minutes. Le terroir en est fertile & agréable, & produit beaucoup de bons fruits. L'air en est mal-sain, il y jaunit la peau, & il donne la fiévre, & cependant on dit que le monde y vivoit aussi longtems qu'ailleurs. Cela est merveilleux & donna lieu à ce Distique Persan, *J'ai vû en songe l'ange de la mort nud en chemise, qui s'enfuioit de* Rei *au point du jour, crainte du mauvais air.*

Cette

Cette ville a produit beaucoup de ſavans hommes, & a renfermé dans ſon ſein durant pluſieurs ſiécles les plus-grandes richeſſes de l'Orient. On dit que durant ſa ſplendeur cent lampes de toute ſorte de métaux éclairoient toute la nuit pluſieurs petites Moſquées & 500 les plus-grandes.

Le 13 nous fimes ſix lieuës en un païs beau & uni. Le chemin y ſerpente à cauſe du fleuve, qui y ſerpente auſſi, & des canaux qu'on conduit en divers endroits de la plaine pour arroſer la terre. Nous paſſames un grand pont & pluſieurs petits, & logeames en un grand *Caravanſerai*, bâti en raſe campagne proche de quatre autres plus-petits. On le nomme *Jafer-abad*, c'eſt-à dire *l'habitation de Jafer*, du nom d'un grand Seigneur de *Perſe*, qui a fait bâtir les prémiéres hôtelleries qu'il y a eu en ce lieu.

Le 14 nous fimes cinq lieuës dans la plaine dont on a parlé. Nous paſſames à mi-chemin le long d'un petit mont nommé *Couh-teli me*, *Couh* ſignifie *montagne*, *teliſme* eſt ce que nous diſons *taliſman*. Ce mont a quelque choſe de fort particulier en ſoi que je n'avois pû croire juſqu'à ce jour. C'eſt qu'à meſure qu'on s'en aproche il montre une nouvelle forme, & paroît d'une grandeur & d'une figure differente. Le ſommet, ou la pointe eſt toûjours en face, & l'on diroit qu'elle tourne de même côté, & à meſure qu'on ſe tourne pour la regarder. J'ai regardé ce mont de toutes parts avec le même ſuccés. Cét enchantement naturel peut venir à mon avis des diverſes vûës & perſpectives ſur leſquelles on regarde ce petit mont, la nature y aiant fait quelque choſe d'aprochant à ce qu'on voit en ces Tableaux ingénieux, qui préſentent divers objets à ceux qui les regardent ſur divers points de vûë. Il eſt d'une terre noirâtre mouvante, ſemblable à ces terres brûlées qu'on voit au bas des montagnes qui jettent du feu. Il paroît de prés plein de creux & de détours, qui ſemblent faits exprés. Je me ſuis enquis de pluſieurs gens du païs ſi

ce

rſonne
:ſt une
nonter
on fait
Grand
né ſur
'hom-
l'on va

toutes
s, où
Aly.
ans de
ôtres.
ıfinité
-qua-
s nô-
& j'y
-fait
te du
ride,
Un
je ne
tou-
euſſe
oute.
ſoû-
: d'é
n ſes
cha-
e ſe-
ſque

ong
gne.
ient
eſt à
car
je

Cett
a renfer
grandes
deur c
toute
Gra

BE LA VILLE
LYON
1897

ce mont jettoit du feu, mais je n'ai trouvé personne qui eût ni vû ni ouï dire qu'il en jettât. C'est une prévention publique, qui ceux qui veulent y monter s'y perdent, & enfonçent dans la terre comme on fait dans l'eau, & l'on conte, qu'un jour *Abas* le Grand y fit aller un valet de pied avec un falot allumé sur l'épaule, que le falot s'éteignit bien-tôt & que l'homme ne parût plus. Ce mont est a gauche quand l'on va à *Com*.

Et aprochant de cette ville nous voions de toutes parts de petits Mausolées & de petites Mosquées, où sont enterrez des petits-fils & des descendans *d'Aly*. Les Persans apellent tous les prémiers descendans de ce Calife *Ymam zade*, c'est-à-dire, *fils d'Apôtres*. Ce sont les Saints des Persans. Il y en a une infinité enterrez en ce roiaume. On en conte quatre-cens-quarente-quatre autour de *Com*. Nous terminames nôtre journée en cette ville à dix heures du soir, & j'y pensai terminer ma vie par un malheur tout-à-fait imprévu. J'avois mis pied à terre à la porte du *Caravanserai*, & tenois mon cheval par la bride, attendant que mon Palefrenier le vint prendre. Un cheval de main qui étoit devant moi, & que je ne voiois pas, me sentant à sa queuë me donna de toute sa force des deux pieds dans l'estomac, si j'eusse été un peu plus-loin le coup m'eût crevé sans doute. Je ne tombai point, la tête de mon cheval me soûtint, mais je fus plus de demi quart d'heure prêt d'étouffer & sans pouvoir reprendre haleine. Dieu en ses grandes misericordes eût pitié de moi, & fit que j'échapai de ce rude coup. Je m'en sentis pourtant seize semaines, mais sans que cela m'empêchât d'agir presque à l'acoûtumée.

Com est une grande ville située en une plaine le long d'un fleuve, & à demi-lieuë d'une haute montagne. Sa figure est un carré long, sa longueur prend de l'Orient à l'Occident, comme on le peut voir dans le plan qui est à côté. Elle a quinze-mille maisons au dire des gens; car

je

je ne les ai pas contées. Elle eſt ceinte d'un foſſé, & d'un mur flanqué de tours à demi-ruïnées. Elle eſt entourée de jardins. Il y en a de grands de l'autre côté de l'eau. On voit en un des plus-beaux qu'il y ait le Mauzolée de *Ruſtan-Can*, Prince de la race des derniers Rois de *Géorgie*, qui embraſſa la Réligion Mahometane, pour avoir le gouvernement de ce Roiaume-là. Ce jardin eſt une des plus-ordinaires promenades de la populace de *Com*. Il y a deux beaux Quais le long du fleuve auſſi longs que la ville, & au bout à l'Orient un fort-beau pont. Il y a auſſi de beaux & de grands *Bazars*, où ſe tiennent les marchez en gros & en détail. *Com* n'eſt pourtant pas un lieu de grand commerce. On en tranſporte des fruits frais & ſecs, principalement des Grenades, beaucoup de Savon, des Lames d'épée & de la Poterie blanche & verniſſée. Il ne ſe fait point en toute la *Perſe* de meilleur Savon, ni de plus-excélentes lames d'épée qu'en cette ville. Ce que la Poterie blanche qu'on en tranſporte a de particulier, eſt qu'en été l'eau s'y rafraîchit merveilleuſement bien & fort-vite par le moien de la tranſpiration continuelle. Les gens qui veulent boire frais & délicieuſement ne ſe ſervent d'un même pot que cinq ou ſix jours tout au plus. On l'humecte d'eau roſe la prémiére fois, pour ôter la ſenteur de la terre, & puis on le pend à l'air plein d'eau & un linge mouillé au tour. Un quart de l'eau tranſpire en ſix heures de tems la prémiére fois, puis moins de jour en jour tant qu'à la fin les pores ſe bouchent par la matiére craſſe & épaiſſe qui eſt dans l'eau & qui s'arrête dans ces pores. Dés que la tranſpiration eſt empêchée dans ces pots, l'eau s'y empüantit, & il en faut prendre de neufs. Il y a en cette ville quantité de profondes caves où le peuple va puiſer l'eau à boire. La plus-part de ces caves ont quarente à cinquante marches de deſcente & fort-hautes. L'eau en eſt auſſi fraîche quand on la tire que celle qui eſt à la glace. Elle ſort par des fontaines qui ſe ferment au robinet. C'eſt un grand régal que cette eau, durant

Tombeaux des deux derniers
ROYS DE PERSE

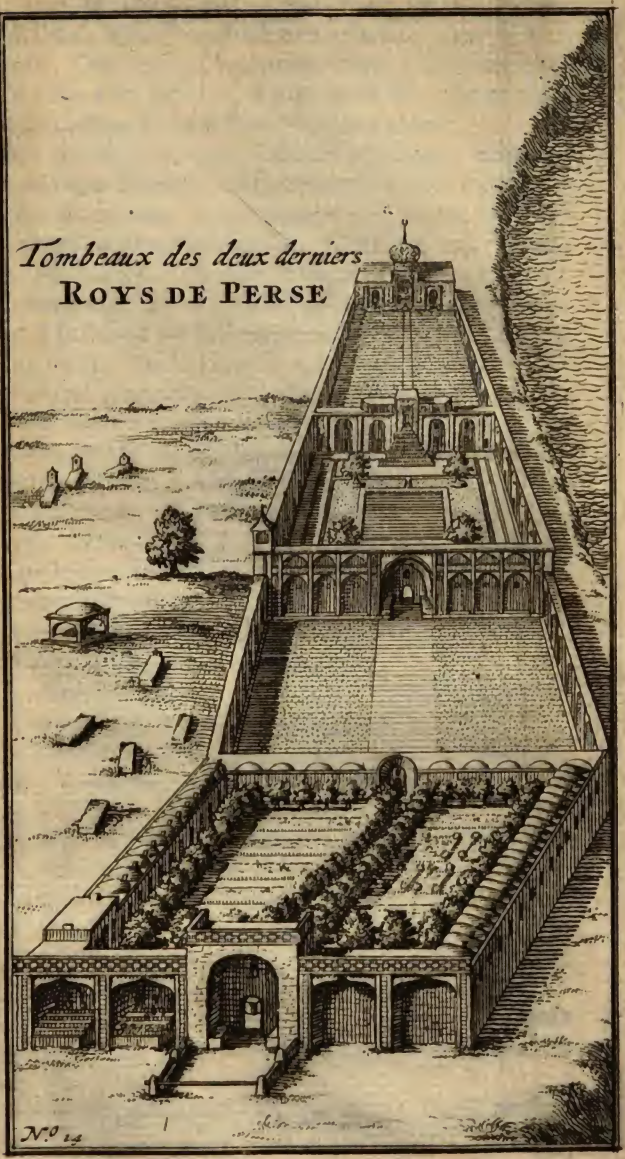

N.o 14

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON

durant l'été, qui est furieusement chaud à *Com* & aux environs. Cette ville a quantité de beaux Caravanserais & de belles Mosquées. La plus-belle est celle où sont enterrez les deux Rois de Perse derniers morts.

Voici le dessein de cette célébre Mosquée, dont on parle par tout l'Orient. Elle a quatre Cours, comme le dessein le montre. La prémiere est plantée d'arbres & de fleurs comme un jardin. C'est un carré long. L'allée du milieu est pavée & séparée des parterres par une balustrade. Il y a deux terrasses carrelées aux deux côtez. Elles sont de la longueur de la cour, & hautes de trois pieds, sur chacune il y a vingt Chambres voutées de neuf pieds en carré, une cheminée & un portique. A l'entrée de cette cour il y a à gauche une de ces profondes caves, dont on a parlé, & à droite une voliere. Le lieu est tout-à-fait recréatif. Un Canal d'eau claire en fait le tour. Il sort d'un bassin d'eau qui est à l'entrée, & se rend en un autre qui est au bout. Dix distiques en lettres d'or sur le haut du portail font l'inscription de ce Mausolée: En voici la traduction.

La datte du Portail du tombeau de la tres-vénérable & pure Vierge de Com *sur qui soit le salut.*

Au tems de l'heureux régne du Roi Abas *second soutien du monde, de qui les jours soient augmentez.*

Cette Porte de Misericorde a été ouverte à la face des peuples. Quiconque jette les yeux dessus perd l'idée du paradis.

Quiconque a traversé ses cours dont l'aspect rejoüit les cœurs, ne les a point passées vite comme le vent.

Massoum *Vicaire du grand Pontife, des sages avis duquel le Soleil aprend à régler son mouvement, a fait faire par* Aga Mourad † *l'un de ses substitus ce portail, dont la hauteur & l'excellence surpasse le Trône céleste.*

C'est l'entrée du Palais roial de la tres-vénérable Vierge pure, qui tire son extraction de la maison du Prophete.

Heureux & glorieux le fidéle qui par réverence prosternera.

† *Ce nom signifie* Désir.

nera sa tête sur le seuil de cette porte à l'imitation du Soleil & de la Lune.

Tout ce qu'il demandera avec foi de dessus cette porte sera comme la flèche qui atteint le but. (c'est-à-dire, Il sera éxaucé.)

Certes jamais la fortune n'embarrassera les entrepriſes de celui qui pour l'amour de Dieu a élévé ce portail à la face du peuple.

O fidèle, si tu demandes en quelle année a été construit ce portail, je te répons, de dessus le portail, *de Désir* demande tes désirs.

Pour entendre ce dernier Distique, il faut savoir qu'au lieu que dans nôtre Alphabet il n'y a que sept lettres numerales, ou qui servent de Chiffre, comme l'*V* qui vaut cinq, l'*X* dix, *L* cinquante, l'alphabet chez tous les Orientaux a l'usage des nombres Arithmetiques; ainsi par un jeu d'esprit, à quoi il faut beaucoup d'imagination, ils marquent l'année d'une chose par des mots qui y aient du raport, & soient composez des lettres qui fassent juste en leur valeur d'arithmetique le nombre des années de leur Epoque. Celles-ci font 1061 an. Je vai en produire un autre éxemple.

Le feu Roi de *Perse* fit faire une tente qui coûta deux-millions. On l'apelle la *maison d'or*, parce que l'or y reluit partout. J'en donnerai ailleurs la description. On peut juger quelle riche piéce c'est, tant par le prix qu'elle coûte, que par le nombre de Chameaux qu'il faut pour la porter, qui est de 280. L'Antichambre est faite d'un velours à fond d'or, dont la corniche est ornée de vers qui finissent ainsi; *Si tu demandes en quel tems a été fait le trône de ce second* Salomon. *Je te dirai; Regarde le trône du second* Salomon. Les lettres de ces derniers mots prises pour chiffres font 1057 ans. Cela tient du *galimathias* en nôtre langue, mais dans les langues Orientales cela a sa beauté & ses graces.

La seconde Cour n'est pas si belle que la prémiére: mais la troisiéme ne l'est pas moins. Elle est entourée d'apartemens chacun à deux étages, d'une Terrasse, d'un

d'un Portique, & d'un Canal tout de même que la prémiére. Au milieu il y a un grand baſſin. Quatre gros arbres en marquent les coins, & le couvrent de leurs feuillages. On entre de cette troiſiéme Cour dans la quatriéme, par un eſcalier de marbre de douze marches. Le Portail qui eſt au haut eſt tout-à-fait magnifique. Il eſt revétu en bas de marbre blanc tranſparent, ſemblable à du Porphire & à de l'Agathe. Le haut qui eſt un grand demi-Dôme eſt peint de moreſques d'or & d'azur apliquez fort-épais. Cette quatriéme Cour a des chambres en bas & aux côtez, avec des terraſſes & des portiques comme les trois autres. Ce ſont les logemens des gens d'Egliſe, des Regens, & des Etudians qui vivent des rentes de ce lieu ſacré.

En face eſt le corps de l'édifice. Il conſiſte en trois grandes chapéles ſur une ligne. Celle du milieu a une entrée de 18 pieds de profondeur tout-a-fait magnifique. C'eſt un portail de ce beau marbre blanc dont on a parlé. Le haut qui eſt auſſi un grand demi-Dôme eſt incruſté par déhors de grands carreaux de faiance, peints de moreſques, & par dedans tout doré & azuré. La porte qui a douze pieds de hauteur & ſix de largeur eſt de marbre tranſparent. Les valves ou battans ſont tous revétus d'argent, avec des apliques raportées de vermeil doré, de cizelé & de liſſé, qui font une Moſaïque tout-à-fait riche & curieuſe. La Chapelle eſt octogone couverte d'un haut Dôme. Le bas à la hauteur de ſix pieds eſt revétu de grandes tables de Porphire ondé, & peint de fleurs tirées avec de l'or & des couleurs, dont la vivacité & l'éclat ſautent aux yeux. Le haut eſt de moreſques d'or & d'azur admirablement vives & éclatantes. Le fond du Dôme eſt fait tout de même. Ce Dôme eſt fort-gros & admirablement beau, incruſté en déhors comme le portail. Au deſſus s'éléve une grande éguille ou *Colophon* ſurmontée d'un croiſſant, dont les pointes ſont alongées & renverſées de la maniere que la figure les repréſente. Ce *Colophon*, qui

qui eſt d'une notable groſſeur, eſt compoſé de boules de diverſes groſſeurs, poſées l'une ſur l'autre, & paroît d'en bas avoir plus de vingt pieds de haut avec le croiſſant. Le tout eſt d'or fin. Les Perſans diſent, que tout eſt maſſif. S'il eſt véritable cela vaut des millions. Quoi qu'il en ſoit cét ornement ne peut être que de tres-grand prix.

Au milieu de cette Chapelle eſt le tombeau de *Fathmé* fille de *Mouſa Cazem*, un de ces douze Califes, que les Perſans croient avoir été les légitimes ſucceſſeurs de *Mahomed*, aprés la mort d'*Ali* ſon gendre. Il eſt long de huit pieds, large de cinq & haut de ſix, revétu de carreaux de faience, peints de Moreſques, & couvert d'un drap d'or qui tombe juſqu'en bas. Il eſt fermé d'une grille d'argent haute de dix pieds & maſſive, diſtante de demi-pied du tombeau, & couronnée aux coins de quatre groſſes pommes de fin or. C'eſt afin que le peuple ne ſouille pas le tombeau par ſes baiſers & ſes attouchemens, car on tient le tombeau même une choſe ſainte. Des lez de velours vert tendus ſur la grille en dedans en interdiſent la vûë au peuple: & ce n'eſt que par faveur ou pour de l'argent qu'on le voit. Le plancher eſt couvert de tapis de laine fort-fins. On en étend par deſſus de ſoie & d'or aux grandes fêtes. Au deſſus du tombeau à dix pieds de hauteur pendent pluſieurs vaſes d'argent qu'on apelle *Candil*. C'eſt une eſpece de lampe. Il y en a du poids de ſoixante marcs. Ils ſont autrement faits que les lampes des Egliſes, comme on le peut voir dans les figures qui ſont à côté. On n'y allume jamais de feu, & même il n'y en peut tenir, ni aucune liqueur, parce qu'ils n'ont point de fond.

A la grille il y a des inſcriptions ſuſpenduës en lettres d'or ſur des velins épais, de la grandeur d'une feuille de grand papier. Ces inſcriptions contiennent des éloges de la Sainte & de ſa famille. Celle qui eſt en face en entrant eſt la priere qu'ont acoûtumé de faire tous ceux qui viennent en pélerinage à ce ſépulcre. Le Pélerin en entrant baiſe trois fois le ſeuil & la grille, & ſe tenant debout le viſage

visage tourné au tombeau, il vient un *Molla* de ceux qui sont-là jour & nuit en service, qui lui fait dire mot à mot cette priere. Le Pélerin aprés la priere faite, baise derechef la grille & le pas de la porte ; puis donne au Prêtre quatre ou cinq sous, plus ou moins, selon ses moiens, & se retire. S'il demande acte de son pélerinage, on lui en expédie un Autentique, l'expédition coûte quatre francs ou demi-pistole. On met tout l'argent, que les Pélerins & les autres dévots donnent, en un petit coffre de fer, semblable à un tronc, qui est à l'entrée de la Chapéle. On l'ouvre tous les vendredis, & ce qui s'y trouve est distribüé aux gens d'Eglise, qui servent ce lieu consacré. Il seroit long, & peut-être ennuieux, d'inserer ici la Traduction de toutes les inscriptions dont on a parlé ; voici seulement celle des deux principales Oraisons qu'on fait dire aux Pélerins.

Au nom de Dieu clément & misericordieux.

JE *visite ma Dame & Maîtresse* Fathmé *fille de* Mousa *fils de* Dgafer *sur qui soit le salut & la paix éternellement. Et dans l'ardeur où je suis de m'aprocher de Dieu par son intercession, je l'invoque pour moi, pour mon Pére, & ma Mére, & pour tous les vrais fidéles.*

Au nom de Dieu souverainement misericordieux. Je te souhaite le salut éternel, ô Apôtre de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô favori de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô Elu de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô le meilleur & le plus-parfait de tous les hommes Mahamed *fils* d'Abd-alla. *Que Dieu te donne sa misericorde, sa grace & ses benédictions, & à toute ta famille. Je te souhaite le salut éternel, ô Prince des fidéles. Je te souhaite le salut éternel, ô Seigneur & Chef des vrais Vicaires de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô toi qui es la Vérité même. Je te souhaite le salut éternel & la misericorde & les benédictions de Dieu,* ô (Ali) *qui es le véritable Baume pour les plaies du peché. Je te souhaite le salut éternel, ô vierge tres-pure, tres-juste & immaculée,*

lée, glorieuse Fathmé *fille de* Mahammed l'Elu, *femme* d'Ali le bien-aimé, *mére des douze vrais Vicaires de Dieu d'illustre naissance, & je le souhaite aussi & la misericorde de Dieu & ses benédictions à ta mére la tres-précieuse, tres-pure & tres-grande* Khadidgé *Je vous souhaite le salut éternel & la misericorde de Dieu & ses benédictions ô* Hasan & Heussein, *véritables Directeurs de la voie de vérité, flambeaux célestes de la nuit obscure du monde, grands étendarts de la vraie piété, irréprochables témoins de Dieu contre le monde, Seigneurs de tous les jeunes hommes qui sont dans la gloire du Paradis. Je te souhaite le salut éternel, ô* Fathmé *fille de* Mousa, *Vierge Sainte, vertueuse, juste, directrice de vérité, pieuse, sanctifiée, digne de toutes nos louanges, qui aime souverainement les fidéles & qui en est souverainement aimée: Fille sans tâche & éxempte de toute impureté. Dieu veuille prendre son plus-grand plaisir en toi, t'avoir pour agréable & t'afermir dans le Paradis, qui est ta demeure & ton refuge éternel. Je te suis venu rechercher, ô Dame & maitresse de mon ame, dans la vûë de m'aprocher de Dieu tres-haut par cét acte de piété, & de son Apôtre & de ses Saints enfans. La misericorde de Dieu soit sur lui & sur eux éternellement. J'abhorre & je déteste mes péchez, dont j'ai fait un malheureux fardeau qui m'accable, & je fai mes efforts pour briser le joug de l'enfer. Daigne m'accorder ton intercession ô Sainte Vierge, au jour que les bons seront séparez d'avec les méchants. Sois moi propice alors, car tu es d'une race & sortie de parens qui ne laissent tomber dans le malheur nul de ceux qui les aiment, qui ne refusent jamais rien à quiconque les vient prier, qui détournent toute sorte de mal de dessus ceux qui les chérissent, & de qui les ennemis au-contraire ne sauroient jamais prosperer. O Dieu tres-haut, les Saints Docteurs de la race de ton Prophéte, sur qui tous soit la misericorde éternelle, ta paix & ton salut, nous ont véritablement annoncé & enseigné, que quiconque visitera dévotement* Fathmé de Com *aura le Paradis pour son partage. Je suis l'homme, ô mon Dieu, qui la viens visiter de*

cette

cette façon, persuadé que je suis de sa grandeur & de son excellence & de celle de ses glorieux Ancêtres purs & nets de peché sur qui tous soit la misericorde & la paix. O Dieu fais grace à Mahammed *& à la famille de* Mahammed. *Rend utile à mon salut la visite que je fais à cette sainte vierge, confirme moi dans la grace de son amour. Ne permets point que je sois jamais privé de celle de son intercession, & couronne moi de la gloire du Paradis, comme tu lui as promis de le faire, parce qu'à toi est la souveraine puissance.*

JE VISITE Madame & Maîtresse Fathmé *fille de* Mousa *fils de* Dgafar. *La paix soit sur eux & leur soit souhaitée éternellement de tous les fideles croians, que la dévotion porte à s'approcher de Dieu par leur intercession.*

Au nom de Dieu clément & misericordieux. Le salut soit sur Adam *l'Elu de Dieu. Le salut soit sur* Noé *Prophéte de Dieu. Le salut soit sur* Abraham *l'intime Amié Dieu. Le salut soit sur* Moïse *la Bouche de Dieu. Le salut soit sur* Jesus *l'Esprit de Dieu. Le salut soit sur toi, ô la meilleure des créatures de Dieu. Le salut soit sur toi ô Elu de Dieu. Le salut soit sur toi* Mahammed *fils d'*Abdalla *Seau & dernier des Prophétes. Le salut soit sur toi* Prince *& directeur des fidéles* Ali *fils d'*Abitaleb *Vicaire des Apôtres du Seigneur des humains. Le salut soit sur toi* Fathmé *Dame des femmes du monde. Le salut soit sur vous deux ô petits-fils du* Prophéte *de misericorde & Seigneur des jeunes hommes habitans du* Paradis. *Le salut soit sur toi* Ali *fils de* Heusein, *Seigneur des hommes pieux, Joie des yeux des Saints glorifiez. Le salut soit sur toi* Dgafar *fils de* Mahammed *le juste. Le salut soit sur toi* Mousa *fils de* Dgafar *le pur. Le salut soit sur toi* Ali *fils de* Mousa *l'agréé. Le salut soit sur toi* Mahammed *fils d'* Ali *le cheri. Le salut soit sur toi* Ali *fils de* Mahammed *le conseiller fidéle. Le salut soit sur toi* Hasan *fils d'*Ali. *Le salut soit sur toi Lumiere & Soleil du monde, dernier Apôtre, & sur l'ami de tes amis & sur le vicaire de tes vicaires. Le salut soit sur toi fille de l'Apôtre de Dieu. Le salut soit sur toi fille de* Fathmé *& de*

Kadidghe. *Le salut soit sur toi fille du Directeur des fidéles & l'ami de Dieu. Le salut soit sur toi fille de la race de* Hassan *&* de Heusein. *Le salut soit sur toi fille de l'ami de Dieu. Le salut soit sur toi Tente de l'ami de Dieu Le salut soit sur toi fille de* Mousa *fils de* Dgafar. *La misericorde de Dieu, ses benédictions & le salut soit sur vous tous. Dieu vous fasse connoître tous l'un l'autre dans le Paradis. Dieu veuille nous assembler dans vôtre compagnie, nous abreuver au bassin de nôtre Prophéte, & nous donner à boire de la coupe de vôtre aieul par la main d'*Ali *fils d'*Abitaleb. *Les benédictions de Dieu soient sur nous tous. Je prie Dieu qu'il nous remplisse d'alégresse & de joie, qu'il nous assemble dans la troupe de vôtre aieul* Mahammed, *sur qui soit la misericorde & la paix de Dieu, & qu'il ne nous prive pas de vôtre connoissance, car il est un tuteur tout-puissant. Je m'aproche de Dieu à l'ombre de vôtre bien-veillance détestant vos ennemis, je lui fais l'offrande de moi-mesme, me dévoüant pour sa victime sans honte & sans orgueil, & de tout mon cœur je confesse que tout ce qu'a prêché* Mahammed *est la vérité & j'y donne les mains : C'est pourquoi nous demandons vôtre assistance, ô Seigneur nôtre Dieu, vôtre compassion, & la gloire du jour du jugement.* O Fathmé *intercede pour moi, parce que tu es en estime auprés de Dieu & que tu as du pouvoir au ciel. O Dieu, je te prie que tu me fasses avoir une heureuse fin, & ne m'ôte riens de ce que je possede. Certes il n'y a point de pouvoir & de force que par la faveur de Dieu tres-haut & tres-grand. O Dieu éxauce moi & aie mon pélerinage agréable par ta liberalité ta faveur, ta misericorde & ta clémence. Fai misericorde à* Mahammed *& à sa famille, & leur donne le salut & la paix, O Etre souverainement misericordieux.*

Au reste le tombeau de cette *Fathmé* a été rebâti trois fois. Son pére l'amena à *Com* à cause de la persécution que les *Califes* de *Bagdad* faisoient à sa famille, & à tous ceux qui tenoient *Haly* & ses décendans pour seuls légitimes Successeurs de *Mahammed*. Elle fit faire de beaux édifices en cette ville & y

mourût

mourût. Le peuple croit que Dieu l'enleva au Ciel, & que son tombeau ne renferme rien & n'est qu'une représentation.

Dans les chapéles des côtez sont les tombeaux des deux derniers Rois de Perse. Les Portails n'en sont ni si hauts ni si larges que le portail de *Fathmé*, mais les battans des portes sont tout de même revétus de lames d'argent. Elles sont d'égal diamétre, l'une & l'autre au bout d'une galerie large de douze pieds & longue de trente-cinq. A l'entrée il y a comme une Sacristie, où y garde les ornemens & les meubles. La Chapéle où est enterré *Abas* est un Dodecagone irrégulier; l'autre où est enterré *Sefy* est un Carré irrégulier aussi. Les sacristies, les galeries, & les chapéles sont couvertes de riches tapis. Ceux des chapelles sont d'or & de soie. Il ne se peut rien voir de plus-beau & de plus-magnifique que ces Mausolées; le bas est incrusté de grandes tables de porphire, peintes d'or & d'azur; les voutes sont d'une Architecture ingenieuse & délicate, tout est peint de riches moresques avec des couleurs vives jusqu'à éblouïr. L'or & l'azur est partout appliqué si épais, qu'on diroit que c'est du raport. Le Dôme est percé en bas d'un double rang de vingt-quatre fenêtres. Il y en a une fort-grande à fleur de terre qui donne sur un jardin, & une autre petite à l'oposite, qui donne sur la grande chapéle; le Vitrage est de glaces de cristal peint d'or & d'azur enchâssées en argent massif. Je renvoie le Lecteur aux desseins qui sont à côté pour prendre une idée plus-nette de ces superbes tombeaux, & je me contenterai d'en dire encore ce qu'ils ne peuvent faire connoître. Le tombeau d'*Abas* est haut de quatre pieds, large de quatre & long de huit. Les trois chandeliers ou lampes, qui pendent au dessus, sont de fin or massif, la grande est de vingt-quatre marcs, les autres sont de douze chacune. Elles tiennent à des verges d'argent qui tombent du fond du Dôme. Le tombeau revétu de bri-

ques faiencées est couvert de ce riche brocard de Perse, qui coute huit à neuf-cens livres l'aune, le plus précieux qu'on puisse voir, & d'une housse d'écarlate par dessus avec une crépine d'or. Ces housses sont attachées en bas au tapis de pied, avec un Lacet de soie, qui passe en des anneaux d'or massif. Les Agraffes & les crochets des coins sont de même métal.

La gallerie du tombeau d'*Abas* a une frise qui régne tout autour, compartie en cartouches d'azur, où est écrit en gros caractéres d'or l'éloge fameux de *Haly*, le grand Saint, la grande Idole des Persans, fait par le docte *Hasan Cazy*. J'en insere la traduction, parce que c'est une piéce d'Eloquence, où l'on peut voir non seulement le genie de la Poësie Persienne, mais aussi le transport de la dévotion Mahometane. La piéce est en sept chants par distiques. Le prémier est tout sur *Mahomet*, les six autres sur *Ali*.

Chant prémier.

Je te salüe Créature glorieuse dont le soleil est l'ombre. Chef d'œuvre du Seigneur des humains. Ciel de majesté & de puissance. Grand Astre de la Justice & de la Réligion.

Infaillible *Expositeur des* (1) quatre livres. *Conducteur des huit* (2) mobiles. *Gouverneur des* (3) sept parties. *Chef des Fidéles.*

(4) Docteur *dans la sience infuse des Prophétes. Roial Héros célébré* (5) par les douze successeurs; *quand même le voile*

(1) Le *Pentateuque*, le *Pseautier*, l'*Evangile*, l'*Alcoran*. Les *Mahometans* croient que ces quatre livres sont les seuls, qui aient été & qui doivent jamais être la Régle de la foi.

(2) Les cieux des Planétes du prémier mobile.

(3) Les sept Climats, ancienne division de la terre.

(4) Il y a dans l'original Docteur dans la sience des Prophétes qui ne savoient pas leur A B C. Les Mahometans disent, que *Mahammed* étoit si ignorant dans les siences humaines que même il ne savoit pas lire. C'est pour conclure avec plus de vrai-semblance, que ce qu'il savoit étoit surnaturel.

(5) Les douze héritiers & successeurs de Mahamed dont le dernier a été enlevé au ciel & doit venir confondre le régne des infidéles.

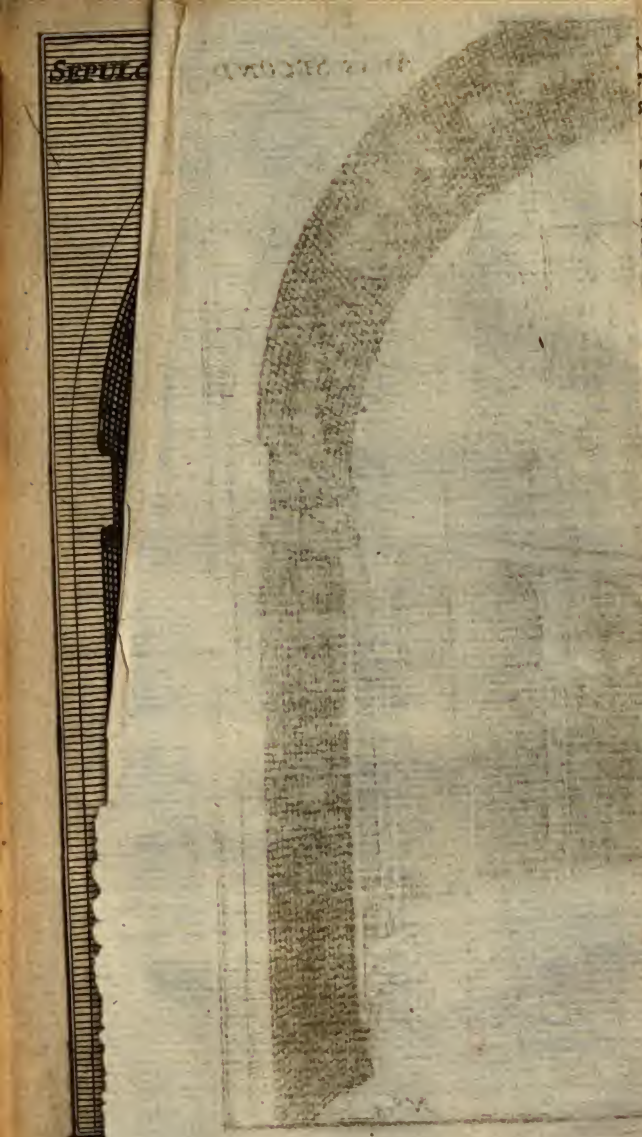

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1891

voile seroit ôté, ma persuasion n'augmenteroit pas. Lumiere de Dieu illuminante. Ame de la Prophétie. Guide des vrais Croians.

Prémier objet de Dieu dans la vûë d'envoier ses ordres en terre, & un Ambassadeur. Centre des secrets divins touchant tout le passé & tout l'avenir, qui as fait resplendir la confession d'un Dieu dans les ténébres de l'erreur, comme le Soleil est précédé par l'Aurore avant qu'il soit monté sur l'horison même à travers une nuit obscure.

Archetype des choses créées. Instrument de la création du monde. Le plus relevé de la race d'Adam. Ame des grands Apôtres & Envoiez.

Tu es ce Seigneur par lequel un verset de l'Alcoran promet l'accomplissement des désirs. Tu es ce Soleil par lequel un autre verset dit qu'on verra la Souveraine beauté. Lumiere des yeux. Couronne de la Prophétie. Idole de l'Ange Gabriel.

Tu es dans le monde un monde de vertu & de dignité. Tu es sur la terre un soleil de Majesté & de grandeur.

La mer n'est riche & liberalle que des dons de tes mains bien-faisantes. L'Ange trésorier du Ciel fait sa moisson dans les fertiles jardins de la pureté de ta nature.

Moïse le fendeur de la mer est le portier du trône de ta justice. Jesus le monarque du quatriéme Ciel fait la garde devant le voile du trône de ta Gloire.

Ce Peintre incompréhensible qui a tiré tout d'un seul coup de pinceau (a) Koun-fikoun, n'a jamais fait un si beau portrait que le globe de ton visage.

Depuis ta descente dans le berceau jusqu'au dernier jour de ta vie, les (6) Anges qui enrégitrent les paroles n'entendirent jamais de toi aucun mot qui ne donnât du raviissement à Dieu.

Nul homme en quelque état que ce soit ne peut tant ressembler à Dieu que toi: mais si Dieu pouvoit avoir une image qui le représentât tel qu'il est, ce ne pourroit être que toi cét Ambassadeur qu'il a envoié en terre en sa grande clémence.

Heureux & Saint l'homme qui croit tout ce que Dieu a dit dans l'Alcoran, au sens marqué par son Prophete dans le

(a) Que la chose soit & la chose fût, Gen. 1.

(6) Les Mahometans tiennent, que tout homme a deux Anges inspecteurs, dont l'un écrit le bien qu'il fait, & l'autre le mal.

vre de ses sentences ; si l'on veut le comparer à quelque être relevé, on ne peut trouver de plus-parfait éxemplaire que Mahammed.

Chant second.

Homme inénarrable qui n'as point d'égal que Mahammed *le Prophete élu. Dieu a assigné sur ton* (7) *amour le doüaire des Dames du Paradis.*

Le prémier mobile ne lanceroit point la bale du Soleil par la sarbatane du Ciel, si ce n'étoit pour servir l'Aurore dans l'amour extrême qu'elle a pour toi.

Qu'est-ce que la puissance des Astres & du Destin en comparaison de la tienne? Et qu'est-ce que la lumiere du Soleil comparé avec celle de ton esprit? Le Destin ne fait qu'éxécuter tes ordres. Le Soleil est lumineux des raions de ta connoissance.

Quand la nombreuse troupe de ta Majesté va en sa pompe on voit la (8) Sphére *liée à la main du chef qui la conduit comme une clochette au cou d'un mulet.*

Qu' Hercule *ne nous parle plus de la force de son courage: car comment souffriroit-on une mouche piaffer sur les ailes du grand* Phenix *de l'Occident.*

Si Hercule *avoit vû la valeur de ton bras dans une action, assurément l'oiseau de son ame auroit de peur rompu la cage de son corps pour s'enfuir.*

La mer immense de ton mérite jette des vagues par dessus le Ciel. Et sur cette mer de vertu les tempêtes de l'adversité ne font pas plus de desordre, que des fétus dans l'eau.

Si l'on pese ta gloire à la balance des sens relevez, les plus-hautes montagnes mises en contre-poids ne paroissent pas plus que des semences de lentille.

7 Les *Persans* disent, qu'*Aly* étoit le plus-bel homme qui fût jamais, & que sa beauté étoit inconcevable, à cause de quoi les Peintres couvrent d'ordinaire son visage d'un voile, & ne le représentent point. Ce que le Poëte dit ici d'*Aly*, signifie, que les Bien-heureuses dans le Ciel mettent leur plus-grande félicité à être aimées de lui.

(8) *La fortune*, le sens est, tu fais tourner le monde à ton gré comme un Mulet la clochette qu'il a à son cou.

Dans la grande carriere du bonheur, où l'emportement de ceux qui courent, les fait ressembler à des chevaux qui prennent le mords aux dents & jettent bas leur maître.

Et fait qu'à force de coups d'éguillons ils se piquent l'artere, surquoi l'Ange de la mort vient en funeste Médecin leur prendre le bras de l'ame.

Tu sortiras de cette rude carriere comme le Soleil sort de l'Orient. On portera devant toi l'étendard honorable de la Majesté suprême, & derriere toi les dépouilles marques de la victoire.

*Et si dans cette course tous les habitans du monde étoient chacun aussi brave qu'*Hercule, *le plus-intrépide d'eux n'auroit pas le courage de tenir un moment devant toi.*

Dieu formera un corps 9 Ærien *qui criera de sa part à haute voix* Victoire, Victoire. *Il n'y a de brave qu'*Aly. *Il n'y a point d'épée semblable à* 10 Zulfagar *l'épée à deux pointes de ce Héros.*

9 La Renommée. 10 *Zulfagar* est le nom de l'épée *d'Aly*. Les Mahometans disent, qu'elle s'ouvroit en deux au bout comme une fourche.

Chant troisiéme.

Toi de la pureté duquel le Ciel de l'impeccabilité tire son éclat. Le Soleil s'est fait une couronne de gloire de l'ombre de ton parasol.

Jesus *le grand Chimiste se servoit de la terre du portail de ta prudence pour souffre rouge, dont il composoit le* Taksir *& la* (11) pierre Phale *avec quoi il connoissoit tout & guérissoit tout.*

Le peintre éternel a peint beaucoup d'images, & mis beaucoup d'idées au jour dans le dessein de produire ton beau visage, mais il en a trouvé peu qui aprochassent de sa beauté.

11 *Pierres de divination.* Les Mahometans disent, que du tems de *Jesus-Christ* la Médecine étoit en vogue & au plus-haut dégré d'excelence, & que Dieu lui donna tant de secrets en cét art, que même il ressuscitoit les morts & pénétroit dans les pensées.

Le Faucon de ton parasol aiant étendu ſes aîles a trouvé les (12) Oiſeaux *du ſeptiéme Ciel nichez ſous la groſſe plume de ſon aîle gauche.*

Quiconque a (13) ſêllé *ſon cœur de ton amour a trouvé que ſon cœur eſt devenu une mine de pierreries.*

Le tout-puiſſant Créateur de toutes choſes, a admiré au ſixiéme jour de la création, cette ſuperiorité d'excélence que tu as par deſſus toutes ſes créatures.

Au mémorable jour de ta victoire, la ſueur de ta main fût à tes ennemis un déluge profond qui les engloutit comme la mer.

Toi Vautour de la conſtellation céleſte, volois ſur le ſang comme une canne ſur l'eau.

Froid Poëte qui compare à la mer la ſueur de la main de ton Héros. Tu es bien étonné de la penſée qui te vient que la mer à qui cette ſueur reſſemble eſt la mer 14 bleüe.

Quiconque a levé la main du beſoin vers le portail de ta bénéficence, il l'a toûjours ramenée à lui pleine de ce qu'il déſiroit.

O Divin Hôte qui abreuves les Saints au baſſin du Paradis. Pour dire quelque choſe à ta loüange, il faut dire que la nature n'eſt riche & n'eſt ornée que par toi.

Mille & mille ans durant, le Ciel conſidérant le prix de ta pure eſſence a vû l'eau du baſſin du Paradis bourbeuſe en comparaiſon.

Tant Dieu *que* Mahammed *ont toûjours trouvé ton opinion la plus-juſte. L'un t'a donné l'épée à deux pointes, l'autre une* 15 *pucelle incomparable.*

Si ton être parfait n'eût été dans l'idée du Créateur, Eve *ſeroit éternellement demeurée fille, &* Adam *garçon.*

(12) C'eſt-à-dire les plus-grands Prophétes.

(13) Figure priſe de la coûtume des Perſes, de ſêller les mines avec les ſeaux du Roi & de ſes Officiers, parce que les mines apartiennent en propre au Roi.

(14) Le Ciel. (15) Fathmé.

Chant quatriéme.

Grand Saint, qui es la véritable maiſon de Dieu, comme le Prophéte l'enſeigne dans le livre de ſes ſentences. Tu es auſ-

aussi le (16) Kebleh *du monde & de la Réligion, l'ame du monde de* Mahammed.

Ta bouche est le trésor des sens sublimes. Tu as posé la bouche sur la source de l'entendement & des sciences qui est la (17) bouche de Mahammed.

Tu es le Pontife qui as été trouvé seul digne d'entrer dans le sanctuaire du grand Prophète, & seul capable de tenir ferme sur le marche-pied de Mahammed.

Les cœurs que ton épée victorieuse amène continuellement à la véritable Réligion, sont les fleurs dont la vapeur de l'ocean de ta puissance couvre le jardin de Mahammed.

Depuis que la Sphére de la Loi a été illuminée d'Astres divers, la Lune n'avoit jamais paru si claire & éclatante, que depuis que tu as pris l'empire du Ciel de Mahammed.

L'Ange messager de la vérité, Gabriel, *baise tous les jours le seuil de ta porte, parce que c'est le seul chemin pour aller au trône de* Mahammed.

Ta grandeur au dessus de la possibilité humaine est une comparaison impossible, mais si elle se comparoit, ce ne seroit qu'à la puissance & à l'autorité de Mahammed.

O Souverain Roi, quoi que pour célébrer tes loüanges je m'étudie sur ce que fit une fois le sage Hassan *dans le tems de* Mahammed.

Je n'oserois me vanter de loüer ta Majesté, aprés que Dieu même en a fait l'éloge par la bouche de Mahammed.

L'énarration de ton essence ne peut sortir de la langue des hommes mortels, si l'on en excepte ce qu'en a dit Mahamm.

Ce n'est pas de même de l'énarration de nos besoins, mais elle est inutile pour toi. Tu sais ce qui en est, & tu sais aussi que je suis l'esclave dévoüé de la maison, & de la famille de Mahammed.

S. 5 *Mor*

(16) Lieu vers lequel il se faut tourner quand on prie Dieu. Ainsi *Jerusalem* étoit le *Kebleh* des Juifs, comme la *Meque* l'est des Mahometans.

(17) Allusion au baiser que les Mahometans disent, que leur Prophéte donna à *Aly*, lors qu'il le constitüa publiquement son successeur & héritier: C'est une profane imitation de la maniere dont *J. Christ* donna le St. Esprit à ses Apôtres,

Mon ame désire de s'envoler pressée des obligations que j'ai aux hommes, fai moi quelque faveur qui me délivre de l'obligation que je suis contraint d'avoir aux hommes, je t'en conjure par l'ame de Mahammed.

Ne détourne pas tes regards misericordieux & favorables de dessus mon visage. O l'amour de mon cœur, jette un regard tendre sur moi, ô cœur du Cœur de Mahammed !

Chant Cinquiéme.

Ministre spécialement élu de Dieu pour maître des fidéles, tu es l'ame du Prophéte de Dieu, on ne te doit point donner d'autre nom, ô Maître des fidéles !

Ton bras toûjours victorieux a mené sous son joug les têtes des plus fiers Héros du siécle, ô Maître des fidéles !

Les trésors que la nature cache & ceux dont elle couvre l'univers sont sans éclat & sans prix, lors que tu fais tes Liberalitez, ô Maître des fidéles !

Le brillant rubis se couvre de terre dans le creux de la miniere, honteux de n'être pas assez beau pour être mis en ton tréſor, ô Maître des fidéles !

Je ne dirai point quelle difference il y a du Zéphir du printems au doux soufle de ta bouche, qui rafraîchit l'ame & le cœur, ô Maître des fidéles !

Tout ce que Jesus *faisoit avec son haleine étoit un Emblême, & puis c'est tout. C'étoit un emblême qui signifioit les miracles que devoient operer les paroles de ta bouche, ô Maître des fidéles !*

Comment pourroit un esprit court & confus comme le mien représenter l'excélence & le prix de ta Majesté, ô Maître des fidéles !

L'Esprit universel avec ses connoissances sublimes, ne sauroit encore arriver au portail de ta merveilleuse Essence, ô Maître des fidéles !

S'il y avoit un lieu plus éxalté que le tres-haut Trône de Dieu, je dirois que c'est-là ta place, ô Maître des fidéles !

Pour te loüer dignement il faudroit dépeindre ta merveilleuse Essence, mais par cela même il est impossible de te loüer dignement, ô Maître des fidéles !

Tu es tout ce que tu mérites d'être ; mais qui comprend ton mérite que ton Dieu, ô Maître des fidéles ?

Nous mendions tous comme des pauvres gueux à la porte de ta bénéficence, & les Rois de la terre se trouvent entre ces Mendians, ô Maître des fidéles !

Le prix de tes faveurs surpasse la capacité de l'entendement humain. Le poids de ta Majesté & de ta gloire est trop pesant pour les épaules humaines.

Chant Sixiéme.

Etre d'une puissance inconcevable, les commandemens de la Providence s'éxécutent par ton commandement. Le grand tour de la Sphére Céleste, n'est pour toi qu'un tour de main.

Le Soleil à l'ombre & sous les auspices de qui roule la nature, n'est qu'un raion de l'éclat de l'agraffe de ta Ceinture.

La fontaine éternelle, dont l'ocean visible n'est pas seulement une goute, est elle même une simple goute de la mer de tes Largesses.

L'esprit humain qui divise le monde en quatre parties, n'est pas davantage auprés de toi qu'un grain de poussiére. Il divise ses Connoissances en dix Dégrez : mais combien de ces Dégrez faudroit-il pour être un canton de ta science ?

18 L'Intendant *du colége de la création l'Ange Gabriel, avec tout son art & toute sa science, n'est qu'un petit écholier auprés de toi.*

*Les versets de l'*Alcoran, *qui assurent les hommes de la misericorde & de la faveur de Dieu, ont été envoiez du Ciel en considération de toi.*

C'est une petite loüange pour ton ineffable Pouvoir que de l'appeller le Zenith *de la puissance, vû que le Zenith n'est pas davantage que le Nadir du pouvoir de ton Portier.*

Ces deux Astres qui sont les yeux du monde, sont deux globes qui n'aiant pas été jugez assez beaux pour entrer dans la structure de ta maison, ont été posez aux avenuës.

Le fameux Oiseau qui est posé sur la voute de ton palais, élé-

18 Dans la Téologie Mahometane Dieu a créé le monde par le ministére des Anges, ce qui est tiré de la Téologie des Juifs.

éléve de terre les neuf voutes des Cieux comme un grain de bled.

Tout ce qu'enferme l'abime de la Prédestination, ses merveilles & ses prodiges, n'est produit en lumiere & ne se manifeste que par ton commandement.

L'humble esclave de ta grandeur le pauvre Hassen, s'emploie nuit & jour tous les ans, tous les mois dans le pais d'Amul à chanter tes loüanges.

Dévotement prosterné le visage contre terre à la porte de son glorieux palais, il expose à tes yeux un cœur malade dont il te demande la gueriſon.

Peut-on cacher sa maladie à la vûë d'un reméde salutaire? Certainement il n'est pas judicieux de cacher sa maladie à la vûë d'un reméde infaillible & souverain.

Chant Septiéme.

Glorieuse ville de Nedgef, depuis que tu es devenuë le domicile du Soleil de la foi, ton territoire est devenu plus-honorable que le Païs de (19) Zemzen & Meïque la Sainte.

Nedgef est le véritable (20) Kabeh des gens qui cherchent la vérité, parce que l'aimant de la Réligion y fait son domicile.

Lequel est aussi le Soleil de la pure Créance, le Maître des fidéles, le Gouverneur du Roiaume de l'amour de Dieu, le Chef des Citoiens de la Babylone céleste.

O destructeur de l'héresie, tu es le Sécrétaire des commandemens de l'inspiration divine, le Juge des choses commandées ou deffenduës.

Si ton idée la plus-noble dans le sens divin n'étoit dans le monde, le monde ne seroit qu'une figure imparfaite & sans sens.

Suprême Majesté qui as augmenté l'éclat du Trône suprême, toutes les créatures proferent incessamment ton nom avec éloge.

Le Soleil est moindre qu'un atome dans le Ciel des assemblées

(19) Le puits d'*Abraham* dont il est parlé en la *Genese*, avec l'eau duquel les *Pélerins* de la *Meque* sont obligez de se purifier un nombre de fois. (20) La maison d'*Abraham* à laquelle l'*Alcoran* commande d'aller en pelerinage une fois en la vie.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1891

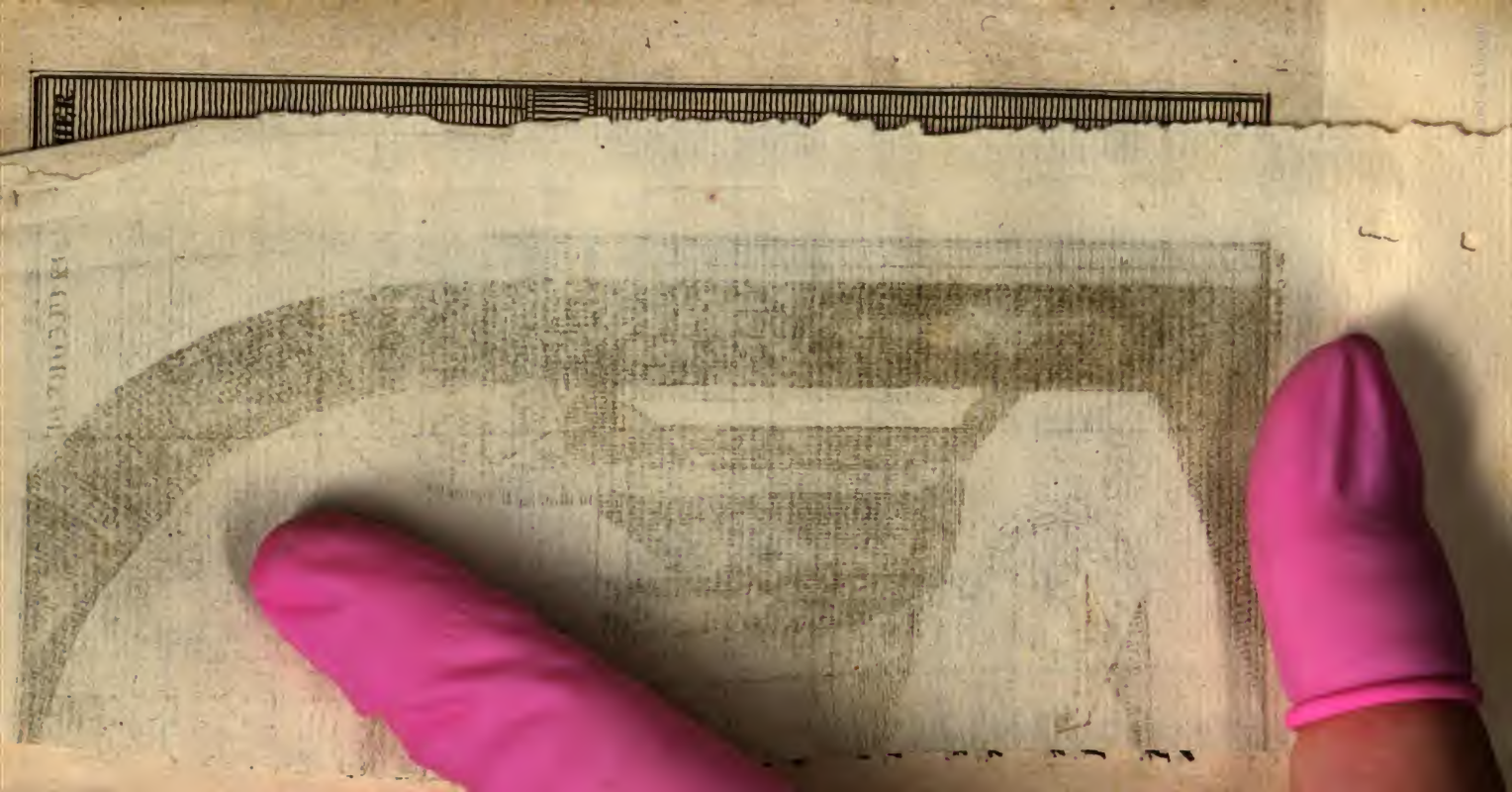

blées où tu es honoré, & les atomes sont plus-grands que le soleil sur la terre des lieux où tu as fait des miracles.

La couronne de [21] Gemchid *est sombre & ternie devant l'aigrette de ton turban. Le trône de* Fereydon *est un banc de bois en comparaison de ton siége.*

La gloire de Salomon *qui étoit la gloire de la terre, étoit peu de chose auprés de toi, parce que ce n'étoit qu'un emprunt de la gloire perdurable de ton valet* Selmon.

L'infaillibilité de la Prédestination dépend de ta conduite. Elle a la modestie de ne mettre jamais le pied devant le tien.

C'est un péché de te comparer à un homme, car quelle comparaison y a-t-il d'un Diamant de la prémiére eau avec une motte de terre?

L'esprit ne peut trouver d'homme pareil à toi, qu'en se tournant vers Mahammed. *C'est-là nôtre foi tres-ferme & tres-claire, & je n'en dis pas davantage.*

On crie à haute voix sur la porte du Paradis à ceux qui visitent ta Hautesse. Vous qui avez fait pénitence & êtes devenus gens de bien, recevez vôtre salaire en entrant ici pour jamais.

Le Mausolée de *Sefy* prémier n'est pas moins superbe que celui d'*Abas*. La lampe qui pend au-dessus est de fin or massif. Le tombeau qui est de même forme & de même grandeur que celui d'*Abas*, est une piéce tout-à-fait rare & merveilleuse. C'est un ouvrage d'ivoire, d'ébene, de bois de bresil, de camphre, d'aloës & d'autres bois de senteur. L'ouvrage est de raport fait à la Mosaïque, & repercé sur un fond de brocard d'or à champ d'or. Les piéces qui composent cét ouvrage, sont tenuës & atachées avec de petites rivûres d'or fin. Les enchassûres, les crochets, les goupilles, les gons, les fermoirs, en un mot tout ce qui joint les piéces l'une à l'autre (car cét ouvrage se peut tout démonter) sont de fin or massif. Le pied qui suporte le tombeau a un Liston au milieu de deux frises, sur lequel est écrit en caractéres d'or de raport le 62 Chapitre de l'*Alcoran*; dont voici la traduction.

(21) Anciens Rois de Perse de la prémiére race & Mosaïques de l'Orient.

Au Nom de Dieu clément & misericordieux.

Tout ce qui est dans les Cieux & sur la terre, célèbre la grandeur de Dieu Roi tres-saint & tres-sage, sans égal (en puissance). *Il a envoié au Peuple de la* Meque *un Apôtre pris d'entre eux, pour leur révéler ses témoignages*, (Les versets de l'Alcoran) *pour les purifier, & pour leur enseigner la vraie Foi & les véritables Connoissances, parce qu'assurément ils étoient auparavant dans un manifeste égarement. Les autres hommes n'ont point été favorisez d'une pareille grace; mais Dieu sans égal en puissance & en sagesse fait couler à son gré l'abondance infinie. L'Exemple de ceux qui ont porté le vieux Testament en leurs mains, mais qui ne l'ont pas porté en leurs œuvres, semblables à un âne qui porte une charge de livres, est un funeste éxemple pour les gens faux trompeurs, qui ont falsifié les anciens témoignages de Dieu* (l'Evangile & le vieux Testament) *& il leur doit aprendre, que Dieu ne conduit point les faux trompeurs. Di leur, O vous qui vous êtes rendus Juifs, si vous croiez être les amis de Dieu préferablement aux autres hommes, désirez la mort, désirez la si vous êtes véritables* (en vos paroles:) *Mais ils n'ont garde de la désirer à cause de ce que leurs mains ont commis. Or Dieu connoît les injustes. Di leur, la mort que vous fuiez vous atrapera, puis vous retournerez à celui qui sait également ce qui est caché & ce qui est découvert. Il mettra devant vous toutes vos actions. O vous vrais Croians, lors qu'on apellera à la priere le Vendredi; Courez célébrer les loüanges de Dieu, & laissez-là vos affaires. C'est en cela que consiste le vrai Bien, si vous avez l'esprit de le connoître. Quand vôtre priere sera achévée, allez à ce qu'il vous plaira; mais ne recherchez que dans l'abondance de Dieu la subvention de vos besoins, & aiez toûjours Dieu en l'esprit, peut-être que* (par-là) *vous serez rendus heureux. Pour ceux qui atirez par le gain ou par le divertissement, t'ont laissé-là pour y courir, di leur, ce qui est chez Dieu vaut mieux que le gain & le divertissement, & Dieu est assurément le meilleur pourvoieur de nos besoins.*

Le tombeau de *Sefy* à comme celui d'*Abas* un Poële de riche brocard de Perſe, le plus-riche qu'on faſſe en lieu du monde, & un autre par-deſſus de fine écarlate avec une crépine d'or autour. Cette ſeconde couverture eſt atachée au tapis de pied par un lacet qui paſſe en des anneaux d'or, comme au tombeau d'*Abas*. Les pulpitres qui ſont vis-à-vis ſont plians faits de bois de ſenteur. Il y a tout proche en des niches quantité de livres de Loi, enfermez en des ſacs de brocard d'or. En vérité il ne ſe peut rien voir de plus-beau & de plus-magnifique. La propreté & une certaine modeſtie y ſont tout-à-fait bien mélées avec la pompe de la richeſſe. Je n'ai rien veu en *Perſe* qui m'ait tant agréé.

Toute la vaiſſelle apartenant à ces Chapéles eſt d'or & d'argent. Elle conſiſte en de grands flambeaux de cinquante & de ſoixante marcs la piéce, en plats baſſins, où l'on donne à mangér aux pauvres, en crachoirs, en réchauts, en péles à feu, en caſſolettes, en boîtes à ſuif & à parfum. La vaiſſelle d'or ne ſert qu'aux fêtes. Le ſoir on allume dans les Mauſolées & les galeries pluſieurs flambeaux qui brûlent juſqu'au jour. On en fait brûler auſſi dans la Chapéle du milieu & à l'entrée. On en allume deux fort-grands qu'on charge ſur autant de guéridons. Huit Prêtres ſont gagez & entretenus pour y liré tour-à-tour l'*Alcoran* de jour & de nuit. Douze autres font la même fonction au tombeau de *Sefy*, & vingt-cinq autres au tombeau d'*Abas*.

Derriere les Chapéles & à côté il y a des Cours fort jolies, des Apartemens fort-propres bien meublez & bien entretenus, & de petits Jardins tout-à-fait agréables. A gauche il y a un grand Cimétiere de quinze cens pas en carré. On y voit une infinité de Mauſolées vieux & nouveaux. On aporte des corps de tous les endroits de la Perſe en ce cimétiere, qui eſt véneré comme une terre ſainte. A côté droit de l'édifice il n'y a rien qu'un haut mur de brique, bien large & bien épais; il ſert de digue contre les débordemens du fleuve de *Com* qui coule au pied.

Les Perſans apellent ce célébre lieu *Maſſouma*, c'eſt à-dire,

dire, *l'innocente*, ou *la pure*, à cause de la prétendue Sainte qui y est enterrée, qu'ils nomment communement ainsi. Ce mot de *Massouma*, dans la Téologie Mahometane, veut dire une personne qui a aquis une Sainteté habituëlle & qui ne péche jamais. Le lieu a trois-mille-deux-cens Tomans de revenu, c'est cent-quarente-quatre-mille livres, savoir quinze-cens Tomans pour le tombeau d'*Abas*, mille pour celui de *Sefy*, sept-cens pour celui de *Fathmé*. Ce revenu s'emploie à l'entretien de l'édifice, pour reparer ce que le tems y use, ou aux meubles, à l'entretien des luminaires, & à celui de plusieurs Eccléſiastiques & d'un grand nombre de Regens, d'Etudians & de Pauvres. On y distribüe tous les jours des vivres à tous venans & aux gens gagez. Trois grands Seigneurs de *Perse* ont la cure ou l'intendence du lieu & de tout ce bien legué, chacun d'une chapéle & de son revenu. Celui qui est à présent Curé de la Chapéle de la Sainte, est un illustre Vieillard qui a été *Courtchibachi*, c'est-à-dire, *Colonel des Courtches*, qui est un corps de Milices gros de trente-mille hommes. Il est aussi Gouverneur de *Com*.

Cette ville a beaucoup d'autres édifices fort-beaux & somptüeux. C'est un agréable lieu à la chaleur prés qui y est excessive. L'Eté le Fleuve qui y passe n'est qu'un petit ruisseau de source, au dégel il se grossit si fort des eaux qui tombent des montagnes, que quelquefois il remplit non seulement tout son lit qui est aussi large que celui de la *Seine* à *Paris*, mais qu'il entre encore bien avant dans la ville. On l'apelle communement le *fleuve de Com*. Son vrai nom est *Foubadgan*.

Le longitude de cette ville est de 85 dég. 48 min. la Latitude de 34 dég. 30 m. L'air y est bon, mais extrémement chaud, comme je l'ai dit. On y brûle l'Eté & il n'y a pas de lieu en *Perse* où le Soleil soit plus-ardent. Il y a abondance de toute sorte de vivres & de fruits, particuliérement de pistaches. Le peuple y est fort-traitable & fort-civil.

La pluspart des Topographes veulent, que *Com* soit la

même

même ville que *Ptolomée* apelle *Gauna*, ou *Guriana*. Son Traducteur dit que c'eſt celle qu'il nomme *Choama*; quelques autres veulent que ce ſoit ou *Arbacte* ou *Heccatompille*. Pluſieurs hiſtoires de *Perſe* portent que cette ville eſt fort-ancienne, qu'elle à été bâtie par *Tahmous* ſous l'aſcendant de *Gemini*: qu'elle avoit douze-mile coudées de tour, & qu'elle étoit auſſi grande que *Babylone*. Il n'y a point de doute qu'elle a été fort-grande; car on voit tout autour beaucoup de ruïnes & de veſtiges d'habitations: Mais il eſt fort douteux qu'elle ſoit ſi ancienne que le tems de *Tahmous*. D'autres hiſtoires Perſiennes en marquent l'origine au prémier ſiécle du Mahometiſme, & & portent que du tems de *Mahammed* il y avoit-là ſept grands villages; & que l'an 83. de l'hégire, *Abdalla Saydan* Calife étant venu en ce païs avec une armée, il joignit ces ſept villages l'un à l'autre par de nouveaux bâtimens; qu'il les enferma d'un mur & en fit une ville; & que cette ville crût tellement dans la ſuite, qu'elle étoit grande deux fois comme *Conſtantinople*. *Mouſa* fils de cét *Abd-alla* vint de *Baſra* à *Com* & y aporta les dogmes de *Haly*, qu'on apelle *la Réligion des Chia* ou l'*Imamiſme*. Elle y a toûjours été profeſſée juſqu'au martire, & le peuple n'y en a jamais ſouffert d'autre. *Temur-leng*, qui étoit d'une créance contraire, détruiſit entierement la ville. On en releva peu-à-peu une partie, mais elle n'a commencé de reſſeurir qu'en ce dernier Siécle, & ſeulement depuis que le Roi *Sefy* y a été enterré. *Abas* Second ſon fils & ſon ſucceſſeur y reléguoit les diſgratiez, afin (diſoit-il) qu'ils y priaſſent Dieu pour ſa perſonne & qu'ils lui rendiſſent graces de la vie qu'il leur avoit laiſſée. *Soliman* à préſent régnant en a uſé ainſi envers ceux qu'il a voulu punir par l'éxil, & c'eſt particulierement le grand nombre d'illuſtres Exilez, qui a rétabli & remis la ville au point où on la voit aujourdhui. L'an 1634 les groſſes eaux en ruïnerent mille maiſons, & il n'y a que trois ans qu'un même accident faillit à la perdre toute entiere. Deux-mille maiſons & tous les anciens bâtimens en furent renverſez. Son nom ſe pro-

nonce

nonce par un double *m*, comme si l'on écrivoit *Comm*. Elle est surnommée *Darel-mou-veheldin*, c'est-à-dire, *la demeure des gens pieux*. Son Gouverneur a tître de *Darogué*.

Le 15 nous demeurames à *Com* à faire reposer nos chevaux, & nous en partimes le 16 à six heures du soir. Nous fimes quatre lieuës en de belles plaines unies autant qu'il se peut, fertiles & remplies de villages. Le terroir de *Com* paroît pourtant assez sec. Nous trouvions par tout qu'on fouloit le grain, la moisson étant déja faite. Nous logeames à *Cassem-abad*, Bourg de trois-cens maisons, qui est du domaine de la Mére du Roi.

Le 17 nous fimes cinq lieuës à travers la plaine. Nous la trouvames durant tout le chemin couverte de sables mouvans, séche, sans villages & sans eaux. Nous logeames en un lieu dit *Abchirin*, c'est-à-dire, *eau douce*, parce qu'il y a là une source de belle eau & des citernes au milieu de six Caravanserais.

Le 18 nôtre traite fût à *Cachan*, nous y arrivames aprés avoir fait sept lieuës, en tirant vers le midi par cette plaine dont on a déja parlé. Au bout de deux lieuës nous trouvames le terroir beau & fertile couverts de grands villages. Nous en traversames plusieurs, & à moitié chemin nous laissames proche & sur la gauche, une petite ville nommée *Saron*, située au pied d'une montagne.

La ville de *Cachan* est située dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. Elle a une lieuë en longueur, & un quart de lieuë en largeur: Sa longueur est de l'Orient à l'Occident. Quand on la regarde de loin elle ressemble à une demi-lune, dont les cornes regardent ces deux parties. Le plan qui est à côté n'en représente pas bien la grandeur, ni la figure, aiant été pris hors de la perspective. Ce qui empêcha qu'on ne le prit aussi bien qu'on a fait les autres fût l'indisposition de mon Peintre, qui s'étant trouvé extraordinairement fatigué tous ces jours-là, n'eût pas la force de sortir du Caravanserai où nous étions logez. Tout ce qu'il pût faire fût de monter sur la terrasse & de prendre le plan en ce lieu-là.

La ville n'a point de fleuve, mais plusieurs canaux ti-

rez

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1891

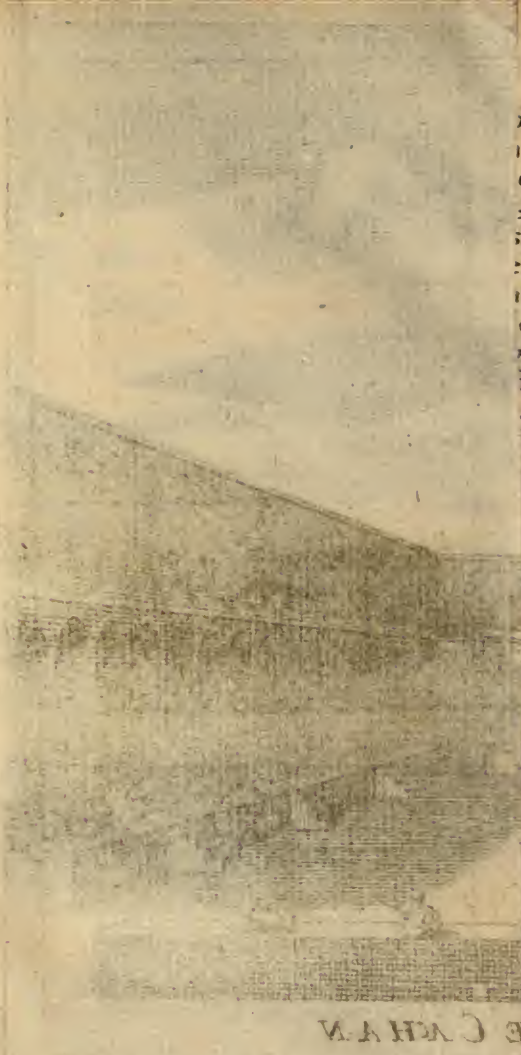

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

rez sous terre, beaucoup de profondes sources, comme il y en a à *Com* & des citernes. Elle est ceinte d'un double mur flanqué de tours rondes à l'Antique, & elle a cinq portes, une à l'Orient nommée la *porte Roiale*, parce qu'elle est proche du Palais Roial, qui est hors des murs: Une à l'Occident nommée *la porte Fieu*, parce qu'on sort par là pour aller droit à un grand village, qui porte ce nom, lequel est à demi-lieuë de la ville. Une entre l'Occident & le Septentrion, apellée *la porte de la maison de Melic*, à cause qu'elle est proche d'un jardin de plaisance, qui a été bâti par un Seigneur de ce nom. Les deux autres portes sont opposées au Sud-est & au Nord-est. Celle-là se nomme *la porte de Com:* L'autre *la porte d'Ispahan*, parce qu'on sort par là pour y aller. Il y a en tout dans la ville & dans les fauxbourgs, qui sont plus beaux que la ville, six-mille-cinq-cens maisons, à ce que l'on assure, quarente Mosquées, trois Colleges, & plus de deux-cens Sépulcres des Descendans de *Hali*. La principale mosquée est tout contre le grand marché. Elle a une tour qui lui sert de clocher faite de pierre de taille. La mosquée & la tour sont des restes de la splendeur des prémiers Mahometans qui envahirent la Perse.

Les maisons de *Cachan* sont bâties de terre & de briques. Il y en a peu de belles, mais les Bazars & les Bains sont des lieux fort-jolis, bien bâtis & bien entretenus. Il y a aussi plusieurs *Caravanserais*. Celui qu'on apelle Roial, qui est hors la ville joignant la porte qui regarde l'Orient, est le plus-beau de *Cachan* & de toute la Perse. En voici la Représentation à côté. Il est carré, chaque face aiant par dedans deux-cens pas géometriques, & deux étages avec une avant-chambre ou relais en bas qui régne le long des faces, élévé à hauteur d'homme sur la cour, & à quatre pouces du niveau des chambres. Il est profond de huit pieds, revétu de marbre blanc fin transparent presque comme du Porphire. Les étages des côtez ont quinze Apartemens de même figure. Les deux autres n'en ont que dix, & un grand au milieu, qui a cinq chambres. Les autres Apartemens consistent en une

cham-

chambre de quinze pieds de long & dix de large, haute, voutée avec une cheminée au milieu, & un portique carré ou avant-cambre ſur le devant, qui eſt de dix pieds d'eſpace, couvert en demi-Dôme, où l'on a pratiqué une cheminée de chaque côté: c'eſt le logement des Valets. Les ſeconds étages ſont faits comme ceux d'en-bas, à un baluſtre prés de quatre pieds de haut, percé à jour, qui régne tout-autour. On voit dans la partie Géometrique du Plan un héxagone au milieu de l'entrée, dont chaque face eſt une grande boutique, où l'on vent toute ſorte de proviſions de bouche, du bois & du fourage. L'entrée eſt ſous un haut & magnifique Portail revétu de parqueterie, comme tout le bâtiment, & ſur les côtez régne un Corridor ou Portique, où l'on peut loger de jour auſſi commodement & avec plus de plaiſir que dans le Caravanſerai. Le baſſin d'eau qui eſt au milieu de la Cour eſt élévé de cinq pieds: ſes bords ſont larges de quatre, pour la commodité de ceux qui veulent faire leurs prieres deſſus, aprés y avoir fait leurs Purifications.

Ce qui ne paroît point dans le Profil, ſavoir le derriere du Caravanſerai, eſt encore tres-digne d'être vû, & raporté en ce lieu. Il conſiſte en de grandes écuries avec des places pour les valets & le bagage, qui ſont à peu-prés de même ſimetrie comme les apartemens que j'ai repréſentez, au moins quant à la forme & à la grandeur: en magaſins: en pluſieurs départemens pour le logement des Pauvres & des Païſans qui aportent vendre leurs denrées: & en de grands jardins qui ſont derriere ce beau *Palais de Caravans*. C'eſt *Abas* le grand qui a fait bâtir ce ſuperbe édifice. Tout proche eſt le Palais Roial, & vis-à-vis un autre qui eſt deſtiné au logement des Ambaſſadeurs; l'un & l'autre avec de fort-beaux jardins qui ſont derriere, ont été faits par ce grand Monarque. Au milieu eſt la place des Carouſels & des autres éxercices. Toute la richeſſe & la ſubſiſtance de *Cachan* vient des manufactures de toute ſorte d'étofes de ſoie & de brocards d'or & d'argent. Il ne ſe fait en aucun lieu de la Perſe plus de ſatin, de velours, de tafetas, de tabit, de brocard uni & à fleurs de

ſoie,

soie, & de soie mélée d'or & d'argent, qu'il s'en fait en cette ville & aux environs. Un seul bourg de ce territoire a mille maisons d'ouvriers en soie. Ce bourg s'apelle *Aron*, il paroît de loin comme une bonne ville, aussi est-il grand de deux-mille maisons & de plus de six-cens jardins. Il est à deux lieuës de *Cachan*.

La ville de *Cachan* a l'air bon, mais extrémement chaud. On y étoufe l'Eté. La chaleur qu'on y sent vient de sa situation, car elle est proche d'une haute montagne opposée au midi, dont la réverberation échaufe si fort le lieu, qu'on y brûle durant la Canicule. Une autre incommodité encore plus-grande & fort-dangereuse est le grand nombre de Scorpions qu'il y a en tout tems dans ce païs-là, & particulierement lorsque le Soleil est dans le signe du Scorpion. On en menace fort les Passans. Néanmoins je n'en ai point vû graces à Dieu toutes les fois que j'y ai passé, & je n'ai point apris qu'il en arrivât de grands accidens. On dit que les Astrologues d'*Abas* le Grand firent l'an 1623 un Talisman pour en délivrer la ville, & que depuis ce tems-là il y en a moins qu'auparavant. Il ne faut gueres ajoûter de foi à ce conte, ni à un autre qu'on fait savoir; que les Passans qui s'arrêtent à *Cachan* étant soigneux de dire en entrant dans leur logis; *Scorpions je suis étranger ne me touchez point*, nul ne les aproche. Ce qui est certain c'est que leur piqueure est tres-dangereuse. Elle a donné lieu à une imprécation assez ordinaire en la bouche des Persans. *Que le Scorpion de* Cachan *puisse te piquer à la main.* Tout le monde y tient toûjours prêts plusieurs remédes souverains contre cette piqueure. La latitude de la ville est de 35 dég. 35 m. La longitude de 86 dégrez. On y trouve peu de bétail & de volaille, mais en recompense il y a une grande abondance de grains & de fruits. On en transporte à *Ispahan* les prémiers melons & les melons d'eau qu'on y mange, & tant que la saison des fruits dure on y en porte une grande quantité.

Plusieurs Auteurs Européens tiennent *Cachan* pour cette même ville que d'anciens Auteurs Grecs nomment *Ambrodux*, ou celle qu'ils apellent *Cteſiphonte du païs des*

de Parthes. Les Historiens Persans disent, qu'elle doit son origine à *Zebdle-caton* femme de *Heron-Rechid* Calife de *Bagdad*. Ils remarquent que cette Princesse étoit fille lors qu'elle entreprit de faire bâtir cette ville, & que ce fût pour cela qu'elle en fit poser la prémiére pierre sous l'ascendant du signe qu'on apelle la Vierge. Elle lui donna le nom de *Casan* en l'honneur de *Casan* son aieul petit-fils de *Haly* qui étoit enterré-là, & qui y étoit mort. Le changement de nom est venu d'une erreur de ponctüation. Les gens versez aux langues Orientales savent, que cette mépriſe qui est facile change la lettre *S* en une qu'on nomme *chin* & qui a la même force que nôtre *ch*. *Tamerlan* s'étant rendu maître de cette ville l'épargna par un pur caprice, dit-on, & ne la fit point détruire comme il fit presque toutes les autres en Perse. Elle est surnommée *Darelmoumenin*, c'est-à-dire, *le séjour des fidéles*, ou à cause que les descendans de *Haly* & ses prémiers sectateurs s'en firent un azile & une retraitte durant les persécutions des Califes, qui ne voulurent point embrasser ses dogmes, & tinrent pour la créance contraire; ou parce qu'il y a un grand nombre des descendans de ce Pontife qui y sont enterrez. Leurs fosses se sont confonduës parmi celles qui étoient alentour; les Mausolées élévez dessus aiant été abattus par les Turcs & par les Tartares qui envahirent la Perse, & qui firent de ces édifices un sacrifice à l'honneur de leurs Saints, les grands ennemis & les persécuteurs de ces descendans de *Haly*. On recherche ces fosses depuis que ce Calife est redevenu le maître en ce païs-ci, & l'on peut juger combien on se peut tromper en cette recherche. On en reconnût une l'année 1667 qui couvrit toute la ville de confusion. Car on verifia que la fosse sur laquelle cent ans auparavant on avoit bâti un grand tombeau, dans la créance qu'un descendant de *Haly* y étoit enterré, étoit le sépulcre d'un prédicateur *Yuzbec*. Le peuple outré d'avoir vénéré durant un siécle un lieu à son avis digne de toute son éxécration, alla en furie raser le mausolée, creusa le terrain qui étoit dessus & autour & en fit une voirie. Mais ce qui est arrivé depuis

puis est bien digne de remarque. C'est qu'un des plus-grands docteurs de Perse a fait un traitté, par lequel il prétend prouver qu'il n'y a jamais eu-là de *Yuzbec* enterré. Le peuple indigné de nouveau de se voir le joüet des fantaisies de ses Pasteurs a laissé-là ce lieu comme indiferent, & l'on n'y va plus ni pour le réverer ni pour le salir. Le Gouverneur de *Cachan* a tître de *Darogué*, comme ceux des autres villes de la Parthide. Un Seigneur de mes amis nommé *Rustanbec*, frére de plusieurs Gouverneurs de Province, avoit le Gouvernement de cette ville la prémiére fois que j'y passai. Les deux années de son gouvernement finies, elle étoit si satisfaite de sa conduite, qu'elle envoia des Députez au Roi suplier sa Majesté de le continüer deux autres années en charge. Elle fit même des présens pour cela aux Ministres. On rejetta la demande, parce que ce n'est pas la coûtume d'acorder de telles prolongations.

Le 19 la lassitude de nos chevaux fatiguez nous obligea de demeurer à *Cachan*. Nous en partimes le 20 & fimes sept lieuës. Les deux prémiéres furent à travers la plaine où cette ville est bâtie. Les autres furent au passage d'une montagne assez haute, mais assez facile à passer. Nous trouvames au haut un fort-grand & fort-beau Caravanserai, & plus avant un grand lac qui est le reservoir des neiges fonduës & des pluies des environs. On en fait descendre l'eau dans la plaine de *Cachan* à mesure qu'on en a besoin.

Abas le grand a fait bâtir des fortes digues alentour, pour le rendre capable de tenir plus d'eau, & pour l'empêcher de la répandre. Il a fait faire-là aussi plusieurs chaussées pour la facilité du passage. Aprés avoir descendu la montagne, on entre dans une valée profonde fort-étroite qui a une lieuë de longueur. Tout cèt espace est rempli d'habitations, de vignobles, de jardins si fort serrez qu'il semble que ce soit un village d'une lieuë de long. Plusieurs beaux & clairs Ruisseaux y coulent de source, & y entretiennent l'Eté une admirable fraîcheur. On ne peut trouver un plus-charmant & agréable endroit dans le

le tems chaud. Le soleil s'y fait si peu sentir que les roses n'étoient pas encore ouvertes alors. Les bleds & les fruits y étoient tout verts & à demi meurs, cependant il y avoit d'éja un mois qu'on avoit fait la moisson & qu'on mangeoit des fruits à *Cachan*. Nous logeames au bout de cette belle valée au Caravanserai qu'on y a bâti & que l'on nomme *Carou*.

Des Auteurs modernes de nos païs ont écrit que cette valée est l'endroit où Darius rendit l'Esprit. Cela n'est pas sans vrai-semblance, à cause que l'Histoire remarque que *Bessus* & *Nabarzanes* se séparerent aprés avoir commis sur ce Prince infortuné le lâche assassinat que chacun sait, que l'un tira vers l'*Hircanie*, l'autre vers la *Bactriane*: & *Cachan* est justement le lieu où l'on se rend pour aller en ces deux Provinces.

Le 21 nous fimes huit lieuës, deux au bas des montagnes entre lesquelles est la valée dont l'on vient de parler, & six en une belle plaine où l'on voit quantité de villages. Il y a aussi plusieurs Caravanserais sur le chemin. Nous mimes pied à terre dans un qui est grand & beau nommé *Aga kemal*, du nom d'un fort-riche marchand qui l'a fait bâtir & plusieurs autres édifices publics aux environs d'*Ispahan*.

Le 22 nôtre traitte ne fût que de cinq lieuës en cette belle plaine où est le Caravanserai d'*Aga kemal*. Nous les fimes si vite que nous arrivames à neuf heures du soir à *Moutchacour*, c'est un gros village de cinq-cens maisons, où il y a plusieurs Caravanserais, & des jardins & des eaux en abondance.

Le 23 nous partimes tard, afin de ne pas arriver à *Ispahan* avant jour. Nous fimes les neuf lieuës dont nous en étions éloignez en de belles plaines, & tirant toûjours au midi, comme en nos précédentes traittes. Nous passames tant de Caravanserais & de villages en aprochant de cette grande ville, que nous crûmes d'être dans ses fauxbourgs, deux heures avant que d'y arriver. Nous y entrames à cinq heures du matin tous en bonne santé graces à Dieu.

Fin de la prémiére Partie.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON

INDICE.

A.

Abas le Grand ruïne *Nacchivan*, & autres Places d'*Armenie*, & pourquoi. 348
Abcas, grands Larrons & Brigands. 98
Abrener, Les habitans sont Catoliques Romains. 346
La Coûtume d'*Adoption* dans la *Mingrelie*, &c. 183
Akalzikié. 211
Alexandre, Roi d'*Imirette*. 171
Alexandre, fils aîné de Levan. *ibid.*
Les Amazones. 236, 237
Anarghie. 141, 147
Araxes, fameux fleuve. 349
Archyle, fils aîné de *Chanavas Can*, 175. Son pére le fait couronner Roi d'*Imirette*. 176
La Division, & Les Limites de l'*Arménie*. 301
La Tradition *Arménienne* n'a pas le sens commun. 312
Aron, bonne ville. 429
Les *Avanies* paiées par les François en Turquie ont affoibli leur Commerce. 11
L'*Auteur* part de *Paris*. 1
Les Motifs de son second Voiage. *ibid.*
Le Roi de Perse l'avoit fait son Marchand, 2. Les Raisons sur lesquelles il se resout de prendre la Mer Noire, 77. Sa Surprise & sa grande Affliction à *Isgaour*, 140. Il envoie au Préfet des Teatins, 141. qui le vient trouver, *ibid.* & l'amene avec lui, 142. Une belle Esclave le touche & lui fait compassion, 145
Lettre de l'Ambassadeur de *France* au Prince de *Mingrelie*, en faveur de l'Auteur, 147. Il arrive à l'embouchure du fleuve *Astolphe*, 147. il se loge chez un Païsan d'*Anarghie*, *ibid.* Un Téatin Lai l'y vient voir, *ibid.* Une Dame de Qualité aussi, 149. Il passe pour Capucin, 150. Il part d'*Anarghie*, & arrive à *Sapiat*, *ibid.* L'Ocasion de ses Infortunes, *ibid.* La Princesse de *Mingrelie* vient chez les Téatins, 153. Elle envoie inviter l'Auteur à dîner, 154. Les mauvaises Conséquences, *ibid.* &c. Il s'enfuit sur les nouvelles de l'entrée des Turcs en *Mingrelie*, 165. Son second Saccagement, 186. Il arrive à *Gonié*, 198. Ses avantures en ce Lieu, 199. &c. Il arive à *Go-*

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 29 1897

77, 213 Son Voiage de *Gory* à *Cotatis*, 218. &c. Il arrive à *Cotatis*, 222. La malice de son Valet, 224. &c. Il va voir le Roi d'*Imirette*, 227. La Reception que lui fait le Gouverneur de *Tifflis*, 269. & celui d'*Irivan*, 315
Azarbeyan, 350

B.

Bacrat Mirza, Roi d'*Imirette*, 171
Batême des Enfans en *Mingrelie*, 129
Le *Bassa* d'*Akalzikié* se rend maître d'*Imirette*, 184
Bichni, où est un beau Monastére d'*Arméniens*, 302

C.

Caffa, description de la ville, 85
Carthuel, Province de *Perse*, 236
Cachan, grande ville de *Perse*, 426, 427
Cassem-abaad, 426
Casbin, autre grande ville de *Perse*, 313
Chanavas-Can, Vice-Roi de *Géorgie*, 175. *Darejan* & *Vaktangle* son Epoux lui offrent leur Roiaume pour son fils aîné, *ibid.* Il pille *Imirette* & *Mingrelie*, 176. Le Préfet des *Capucins* chante & jouë devant le Gouverneur de *Tifflis*, 286
Chaboni, le plus-beau Raisin de *Perse*, 388
Cherkes, Peuples tout-à-fait sauvages, 97
Corsaires Chrétiens dans *l'Archipel*, 3
Sujet de la guerre contre la *Candie*, 65
Les *Caous*, 377
Caratchiman, beau Village, 378
Chevaux Nisains les plus beaux en Médie, 376, 377
Colchide, description du païs, 99, &c.
Cotatis, description de la ville, 223
Cotzia, perfide, acheve de perdre la Reine *Darejan* & son Mari, 183. Tüé aussi lui-même en trahison, 184
Coulomercha, Esclaves du Roi, leur Emploi, 318
Couh-Telisme, petit Mont en *Perse*, mais fort remarquable, 400
Cupirli Mahomet Pacha, Grand Visir, 19. indigné de la négligence de l'Ambassadeur de *France*, 20
Cupri-kent, ou le Village du Pont, 297

D.

Le *Dadian*, ou Prince de *Mingrelie*, a part dans le sacagement de l'Auteur, 165

Dare-

Darejan, fille du dernier Roi de *Géorgie*, sollicite son beau-fils de l'épouser, 172. Continüation de l'histoire de *Darejan*, *ibid.* Sa fin tragique, 183
Deria-chirin, ou le Lac d'*Irivan*, ce qu'il a de particulier, 307
Dilyjan, au pied d'une montagne épouvantable, 299. qui sépare la *Géorgie* de l'Arménie, 300
Dominicain Italien vient en *Perse* en qualité d'Ambassadeur du Pape, 346

E.

Eber, petite ville de *Perse*, 385
Echsmiazin, célébre Monastére des Chrétiens Arméniens, 308
Echmouil, fameux par la dévotion des Persans, 397, 398
Les *Eloges* d'*Ali*, en sept chants, 412, &c.

F.

Les *Femmes* ne font nulle façon de voir les hommes, & de leur parler en *Géorgie*, 281
Festin de la Noce de la Niéce de Prince de *Géorgie*, 280. &c.

G.

Les *Génois* tiennent un Consul à *Smyrne*, 13. Mais ils n'ont rien à faire au Levant, & pourquoi, 14.
Géorge, Prince de Libardian, 168. *Levan*, son neveu, enléve sa femme, & l'épouse, 169. *Géorge* meurt bien-tôt de régret, 170
Géorgie, description du païs, 237. Créance des *Géorgiens*, 241. reduits à païer Tribut à *Ismaël* le Grand, 243. Ils secoüent le joug des Persans, 144. Histoire de *Géorgie*, 237. *Rustan-Can* la reconquit, 255
Château de *Gonié*, 198
Gory, Petite Ville de *Géorgie*, 236
Gurie, description du païs, 135.

H.

Monsieur *de la Haye*, Ambassadeur de *France* en Turquie, 14. La suite de sa négociation, 15. &c, Rapellé, 25. Mr. *de la Haye* le fils arrive à *Constantinople* en la même qualité, 26. Suite des Affaires, *ibid.* 27, 28, &c. Rapellé, 34
L'*Huile*, qui s'apelle *Myrone*, 129

I.

Jaques, Patriarche d'*Arménie*; Histoire de ses Extravagances, 330, &c.
Imirette, description du païs, 135. Tribut du Roi d'*Imirette* au Turc, *ibid.* Titre du Prince, 137. Il se dit descendu du Roi *David*, *ibid.*
Irivan, Grande Ville de *Perse*, 304
Isaour, Grand Marché de *Mingrelie*, 137
Joseph, frere de *Levan*, aposte un Garde d'*Abeas* pour l'assassiner, 174
Julfa, la vieille, l'Ancienne *Ariamene*, 348

K.

Kesel-beuse, Fleuve grand & rapide, 379, 380
Kourkeirou, le plus beau Caravanserai de *Perse*, 396
Kotzia, Grand d'*Imirette*, procure la mort de *Vomeki*, 176

L.

Lettre du Vice-Roi de *Géorgie* au Roi de *Pologne*, 286
Lettre d'Ordre du Chancelier du Prince de *Géorgie*, 293
Lettre de Recommendation donnée à l'Auteur pour *Rustan-Beg*, 372, 373. Du Gouverneur d'*Irivan*, 341. De *Mahamed-Chesi*, 342

M.

Marant, Bonne Ville; Sa situation, 352
Le *Mariage* en *Perse*, 321
Médie, description du Païs, 349
Miané, où est un bureau de Doüane, 378
Mingrelie, Le Terroir, les mœurs, la Réligion, Festins, Mariages, &c. du peuple, 104, 105, &c.
Les *Missionnaires* du Pape en *Géorgie* ne font pas de progrés sensibles sur l'esprit des Géorgiens, 264, & 265
Le *Mont Caucase* décrit, 207, 208
Le *Mont* où s'arrêta l'Arche, 313, 353
Moutchacour, Gros Village, 432
La *Musique* deffenduë dans l'éxercice de la Réligion Mahometane, 285

N.

Nacchivan, Grand amas de Ruïnes, 345
L'Auteur mal-satisfait de la maniere dont le Gouverneur en use avec lui, 347

Mr. Nein-

Mr. Nointel, Ambassadeur de *France*, fait une belle Entrée à *Constantinople*, 35. Suite de sa Negociation, 36, &c.
Mer *Noire*, Sa description, 194

O.

Offia Chekaizé, trahit la Reine *Darejan*, & son Mari *Vactangle*, 174
Orgueil des *Georgiens*, 286
Bon *Ordre* en *Perse* touchant les Receveurs des Droits, 379

P.

Parthie, description du Païs, 380
Passeport du Mirzathaer donné à l'Auteur, 374
Patente du Roi de *Perse*, 271
Pervaré, Beau Village, 378
Phasis Fleuve de *Colchide*, 196
La *Politique* des *Turcs* surpasse de beaucoup celle des *Europeens*, 63

Q.

Signor Quirini, Sa Négociation à *Constantinople*, 62

R.

Rey, Auparavant la plus-grande ville d'*Asie*, 398
Deux *Religieux* Commissaires de la Terre-Sainte, 46, 48, &c.
Catoliques *Romains* en *Perse*, 346
Grands *Ronds* de Pierres prodigieuses, 377
Roi d'*Espagne*; le Prince de *Georgie* boit à sa Santé, comme son Parent, 286
Rustan-Bec, Son Eloge, 370, 371

S.

Sapias, Sa description, 150
Sava, Ville de *Perse*, 369
Scorpions, dangereux dans le païs de *Cachan*, 429
Sefi-Couli-Can, Gouverneur d'*Irivan*, 317
Mr. de *Sesy*, Ambassadeur de *France* à *Constantinople*, prend la Ferme des Doüanes de *Constantinople* & de *Smyrne*, 12
Segs-abad, 395
Semaché, Contrée où *Noé* vint habiter, 237
Sircham, Beau Caravanserai Persan, 309
Sultanié, Ville de *Perse*, 382, 383
Suram, Bourg de *Georgie*, 237

T.

Tauris, Sa description, 354
Tétains, Leur prémiére venuë en *Mingrelie*, 151. fort peu estimez, *ibid.* Leur maniere de batiser les Enfans, 152
Tifflis, décrite, 260
Tchapars, Courriers Persans, Leurs Priviléges, 319
Turcman, Grand Village de *Perse*, 378

V.

Vastangle, mari de *Darejan*, 173
Trahi & aveuglé, 174. Amené prisonnier en *Géorgie*, 175
Vallée où *Darius* rendit l'esprit, 432
Vallée fameuse par la défaite de *Crassus*, 395
Vin le meilleur de *Perse*, 388
Les *Vénitiens*, tiennent un Consul à *Smirne*, 13
Vomeki, Prince *Mingrelien*, 171
Assassiné, 176
Maniere de *voiager* en *Perse*, 393

W.

M^r. *Witzoski*, Sa Négociation à *Constantinople*, 59

Z.

Zengan, Ville de *Parthie*, 381

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1897

Avis

Avis au Relieur pour placer les Planches.

NUm. 1. Le Portrait de L'Auteur.
N. 2. Le Titre gravé.
3. La Carte de la Mer Noire, *Pag.* 1
4. *Tifflis*, 160
5. La Patente du Roi de *Perſe*, 270
6. Le Feſtin de *Tifflis*, 281
7. *Irivan*, 304
8. Tour antique à *Irivan*, 306
9, Et 10. *Echs-miazin*, 308
11. *Tauris*, 355
12. *Sultanié*, 382
13. *Com*, 401
14. Les Tombeaux, *&c.* 402
15. Sépulcre d'*Abas* Second, 412
16. Sépulcre de *Sefy* Prémier, 421
17. *Cachan*, 426
18. Le Caravanſerai de *Cachan*, 427

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON 1907

FIN.

I N

Chardin Ch.er

Digitized by Google